This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

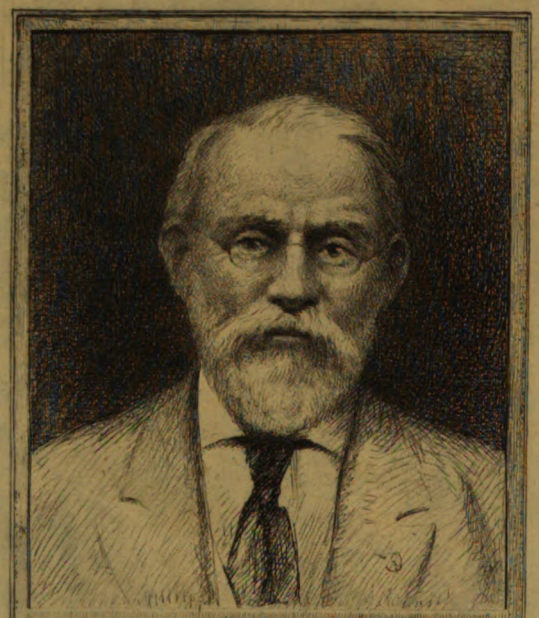

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4
V.48

REVUE D'ALSACE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

NOUVELLE SÉRIE

TOME 11e

TOME XLVIIIe DE LA COLLECTION

NEUILLY-SUR-SEINE
Villa Blanche, 30, rue du Nord, 30
et
BELFORT
IMPRIMERIE NOUVELLE
21, Faubourg de France, 21

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
6-8-27
15137

LES

MANUSCRITS ALSATIQUES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG

Pour les historiens de l'Alsace, pour tous ceux qui ont eu jamais à cœur d'approfondir un point quelconque de son histoire, depuis les temps du moyen-âge jusqu'au siècle actuel, la destruction des bibliothèques de Strasbourg par le bombardement de 1870 a été l'un de ces désastres que rien ne peut faire oublier parce qu'ils sont absolument irréparables. La plus riche collection de documents historiques en tout genre, chroniques, mémoires, correspondances, constitutions, l'historiographie presque toute entière de notre province, des milliers et des milliers d'incunables, de plaquettes et de feuilles volantes rares et souvent uniques, ont été engloutis dans l'immense brasier allumé par les obus incendiaires durant la nuit du 24 août. Depuis plus d'un quart de siècle, il n'est pas une étude entreprise sur un sujet d'histoire locale, politique, littéraire ou religieuse, qui ne nous ait rappelé d'une façon plus ou moins directe, les trésors dont disposaient nos prédécesseurs et dont il ne nous reste, à nous, que le vague et désespérant souvenir, pas un sujet de travail dont les éléments n'aient été diminués ou appauvris par la catastrophe d'alors.

Sans doute, au point de vue des études scientifiques en général, les richesses dévorées par les flammes ont été largement reconstituées ; le théologien et le jurisconsulte, le botaniste,

Digitized by Google

le philologue et le médecin rencontrent actuellement à la bibliothèque de l'Université des ressources autrement considérables pour leurs études pratiques qu'ils n'en trouvaient, il y a trente ans, aux bibliothèques de Strasbourg. Ses six cent cinquante mille volumes, réunis aux cent dix mille de la Bibliothèque de la ville représentent, en chiffres ronds, plus du double peut-être des deux collections détruites en 1870. Mais combien insignifiant encore est leur fonds de manuscrits relatifs à l'Alsace, et combien peu de chances y a-t-il qu'il soit jamais assez considérable pour qu'on ose le comparer, ne fut-ce que de loin, à tous ces milliers de volumes inédits que nous avons vus et touchés autrefois, sans songer, hélas ! à les exploiter avec une activité fiévreuse, sans le moindre pressentiment qu'ils n'existeraient plus demain !

Cependant le deuil profond que nous a laissé, que nous laissera toujours ce douloureux souvenir, aussi vivace après un quart de siècle, que le jour où nous errions parmi les décombres encore fumants du Temple-Neuf, ne doit pas nous rendre injustes pour ce qui a été fait, et nous porter à négliger le peu qui nous reste aujourd'hui de manuscrits alsatiques, en dehors de nos dépôts d'archives.

Après les avoir réunis dans les collections nouvelles, fondées en 1871 et en 1872, en tâchant de les augmenter lentement dans la mesure du possible, il s'agit avant tout de les signaler à l'attention de ceux qui s'occupent de l'histoire de notre passé, afin qu'il puissent les étudier et les exploiter, les publier même s'ils en valent la peine, et leur assurer ainsi une existence moins précaire que celle que, dans nos préoccupations fondées sur une triste expérience, nous accorderons seule désormais à des collections manuscrites. La Bibliothèque du pays et de l'Université, après avoir vu retracer ses débuts et les vingt-cinq premières années de son existence dans les substancielles monographies de M.M. Hottinger (1875) et Hausmann (1896) vient de donner récemment un exemple que nous désirerions voir suivi par les préposés de toutes les bibliothèques publiques d'Alsace. Son éminent directeur, M. le professeur Barack, a fait mettre au jour le catalogue rai-

Digitized by Google

sonné de ses manuscrits alsatiques (1), dont une bonne partie provient, on le sait, de la belle collection délaissée par M. Charles-Frédéric Heitz en 1867 et acquise en bloc par le gouvernement d'Alsace-Lorraine en 1871. Je voudrais donner ici, de même, mais d'une façon nécessairement plus sommaire, l'inventaire abrégé des manuscrits de la nouvelle bibliothèque municipale de Strasbourg, pour autant qu'ils se rattachent, d'une manière quelconque, au passé de notre province, me réservant d'en écrire quelque jour l'histoire authentique plus détaillée, tâche infiniment moins urgente, depuis la publication de l'excellente monographie de M. Thiaucourt sur les bibliothèques de Strasbourg et de Nancy (2). Appelé à siéger, dès le début, dans la commission provisoirement chargée de la reconstitution de la bibliothèque de la ville, désigné bientôt après pour en être le premier administrateur, j'ai tenu entre mes mains les tout premiers éléments d'une collection sans doute assez modeste encore, mais qui n'en comptait pas moins déjà près de cent dix mille volumes et brochures, dont environ vingt cinq mille alsatiques, quand j'ai quitté la bibliothèque, en avril 1896.

J'ai eu la satisfaction, plus grande encore, d'y réunir durant les vingt-trois années de ma gestion, une série relativement considérable de manuscrits, anciens et modernes, relatifs à l'histoire d'Alsace. Des dons généreux, des legs considérables, quelques heureux achats ont fait entrer dans ce fonds nouveau l'ensemble des dossiers d'érudits de marque et de travailleurs infatigables ; les seuls papiers de Louis Schnéegans, l'érudit archiviste de la ville (décédé en 1856), de Timothée Roehrich, le savant historien de l'Eglise d'Alsace, (déc. 1860) de Dagobert Fischer, de Saverne (déc. 1878), plus récemment encore ceux qui provenaient de la succession de M. André Jung, l'un de nos plus érudits prédécesseurs (déc. 1864) constituent pour tous ceux qui s'occupent actuellement de l'histoire d'Alsace une mine féconde de renseignements précieux. Les débris de la succession scientifique de l'archéologue André Silbermann,

(1) Katalog der Landes-und Universitæts bibliothek in Strassburg. Elsass-Lothringische Handschriften und Handzeichnungen bearbeitet von Prof. Dr Barack. Strassburg, Heitz, 1895, V, 227. p. 8°.

(2) Les bibliothèques de Strasbourg et de Nancy. Paris, Berger-Levrault, 1893, 117 p. 8°.

Digitized by Google

(déc. 1783) offerts gracieusement par son petit-neveu, M. Gustave Silbermann ; l'abandon des papiers du baron de Butré, le physiocrate tourangeau, mort à Strasbourg, en 1804, fait par M. Auguste Schoop ; le don des papiers du célèbre médecin Thomas Lauth, (déc. 1824) fait par M. Charles Lauth, le dernier survivant de ses fils ; les legs de M. Frantz-Herrenschneider et de M. Geoffroy Stromwald, les dons de MM. E. Dietrich, Alexandre Rœhrig, Charles Schmidt, et de bien d'autres encore qui figurent parmi les donateurs de nos collections municipales, y ont fait entrer successivement des centaines de volumes ou de dossiers de documents alsatiques.

Beaucoup d'entre eux ont été consultés et utilisés déjà dans les vingt dernières années ; j'ai moi-même mis au jour plus d'un des manuscrits confiés à mes soins et j'ai toujours regardé comme le premier de mes devoirs de signaler leur existence et leur contenu à tous ceux qui pouvaient en tirer quelque profit pour leurs études. On a pu voir, pour ne citer qu'un seul exemple, tout ce que la précieuse collection des *Fragments des chroniques d'Alsace,* publiée par M. le chanoine Dacheux a glané dans les papiers des Schnéegans, des Rœhrich, des Jung, etc.

Mais il n'en reste pas moins beaucoup de volumes curieux et de pièces inédites qui mériteraient d'être connus, de ceux-là surtout, qui, loin des grandes villes, sont parfois en quête d'un sujet restreint à traiter ou de matériaux facilement accessibles sur lesquels ils exerceraient volontiers leurs forces scientifiques.

Sans doute le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale existe depuis plusieurs années pour le service de la bibliothèque elle-même, où il forme le dernier de la longue série des quarante volumes in-folio, comprenant le catalogue général et systématique des collections municipales. Mais il importe que son contenu soit mis à la portée de ceux-là même qui ne peuvent venir le consulter en personne à Strasbourg. C'est pour faciliter leur tâche aux érudits d'Alsace et du dehors, leur fournissant des indications vraiment authentiques et actuelles sur le fonds des manuscrits alsatiques de la Bibliothèque de la ville de Strasbourg, que j'ai groupé systématiquement, dans les pages qui suivent, les dossiers et les

Digitized by Google

volumes plus ou moins précieux, qu'il m'a été donné d'y réunir, pendant près d'un quart de siècle d'efforts persévérants et soutenus. Assurément je ne m'en exagère pas l'importance ; personne aujourd'hui — c'est un triste privilège de l'âge — ne peut mieux que moi rendre témoignage de toute la différence qui existe entre les richesses que nous possédions autrefois et les faibles débris qui nous restent aujourd'hui ; mais force nous est bien d'imiter le sage et de nous contenter de peu, tout en engageant ceux de nos compatriotes qui détiennent, en les négligeant souvent, des souvenirs écrits du passé, chroniques, mémoires, livres de raison, correspondances, chartes et contrats de vente, autographes d'Alsaciens célèbres, à les déposer à la Bibliothèque de la ville de Strasbourg, afin de sauvegarder l'existence de ces documents eux-mêmes et de s'assurer, pour eux-mêmes, la reconnaissance des générations futures.

CATALOGUE

DES

MANUSCRITS ALSATIQUES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG

A. Histoire générale d'Alsace.

N° 1. Recueil de l'histoire d'Alsace. Manuscrit anonyme du XVIIIe siècle. (cent soixante dix neuf feuillets in-16).

N° 2. Histoire d'Alsace par questions et réponses, en français et en allemand. Manuscrit du XVIIIe siècle. (cent soixante quatorze pages in-4°).

N° 3. J. J. Frantz (prof. en droit (déc. 1818). Epoques de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Alsace, et particulièrement de Strasbourg, jusqu'à l'an 1780. Un vol in-18.

Digitized by Google

N° 4. A. W. Strobel. Geschichte des Elsasses. Manuscrit original de la *Vaterlœndische Geschichte des Elsasses*, écrit de 1840-1846. 4 vol. gr. fol.

B. Périodes diverses.

N° 10. Dagobert Fischer, Documents sur la guerre des paysans en Alsace (1525). Manuscrit autographe in-4°.

N° 11. Merkwürdige Scenen aus dem Bauernkriege von 1525 nach der ungedruckten Handschrift des Grafen Ulrich von Rappolstein. Nach einer Copie von Butenschœn gemacht von D. K. von Sankt-Ingbert, 1811. Manuscrit de 80 feuillets in-8°.

N° 11a. Thomas Murner, Ad rempublicam Argentinensem Germania nova. Oratio eiusdem ad capitulum provincie, etc. Manuscrit moderne in-folio.

N° 15. Ein new Klaglied der Bauern in dem undern Elsass und dem Kochersperg über den jetzigen tyrannischen Durchzug, etc. (1587). Copie moderne de 13 feuillets in-4°.

N° 18. Georgius Scherius, Gigantomachia Mansfeldiana, Moguntiæ, 1629 (Siège de Saverne par Mansfeld en 1622). Copie moderne in-4°.

N° 25. Mémoire concernant l'établissement de la Chambre Souveraine d'Alsace où sont rapportés les droits du Roi, l'état de la préfecture des dix villes impériales et quelques remarques sur les limites de la Basse-Alsace, dressé par ordre de M. Colbert de Croissy, intendant d'Alsace en 1661. (Manuscrit de la fin du XVIIIe siècle, trois cent cinquante cinq pages in-folio.

N° 26. Extrait de la négociation de Ryswick, au sujet des réunions faites par le Roy Louis XIV en Alsace et dans les Trois-Evêchés de Lorraine. Manuscrit du XVIIIe siècle, in-fol.

N° 28. (Jacques de La Grange), Mémoire sur l'Alsace en 1697. Manuscrit du XVIIIe siècle, cinq cent soixante dix huit feuillets in-folio.

N° 29. Même mémoire. Manuscrit du XVIIIe siècle, quatre cent dix pages in-12° .

N° 30. Mémoires sur l'Alsace en 1697, par M. Ch. R. de L. envoyé du Roy, en Dannemarck (sic), quatre cent quatre vingt sept pages in-4° .

Digitized by Google

N° 31. Description de la province d'Alsace dressée par ordre du Roy pour l'instruction de Mgr le Duc de Bourgogne, 1698. — Copie faite en 1779 et annotée par Phil. Xav. Horrer, l'auteur du *Dictionnaire d'Alsace* avec nombreuses cartes et plans, trois cent vingt sept pages in-fol. Avec un mémoire abrégé sur l'Alsace, composé en 1707, trente neuf pages in-folio.

N° 31ª Mémoire sur la province d'Alsace, 1702. Mémoire sur la province de la Franche-Comté. Mémoire sur les Trois Evèchés. Manuscrit de cent quarante trois feuillets in-folio.

N° 35. Etat alphabétique des villes et communautés qui composent la province d'Alsace, distinguée par bailliages, seigneuries et prévotés, avec le nom des seigneurs, le nombre de feux, celuy des laboureurs etc. Manuscrit du XVIIIe siècle cent quarante deux pages in-8° .

N° 36. Villes fortes, forts et retranchements de la Haute et Basse-Alsace au XVIIIe siècle Manuscrit in-folio, avec nombreux plans coloriés.

N° 37. Mémoires sur les limites de la Basse-Alsace sur les affaires de Seltz, etc. Manuscrit du XVIIIe siècle renfermant cent quinze pièces diverses, de mille quatre vingt quatorze pages in-folio.

N° 38. Mémoire sur les bailliages de la Basse-Alsace que l'on appelle encore bailliages contestés, etc. Manuscrit de la fin du XVIIIe siècle, in folio.

N° 39. Mémoire concernant les Oberlandvogt ou grands-baillis de la landvogtey d'Haguenau et leurs lieutenants. Manuscrit du XVIIIe siècle in-folio.

N° 40. Mémoire sur l'Alsace et dénombrement du Sundgau, 1752, un vol. de cinq cent soixante dix huit pages in-folio.

N° 41. Mémoire sur l'ancien gouvernement de l'Alsace et de la ville de Strasbourg avant 1789. Copie moderne in-4° .

N° 42. Recueil des minutes des dépêches et ordres du général de division Falck, etc, adressés en 1792-1793 à des officiers commandant dans l'armée du Rhin. Volume in-folio.

N° 43. Correspondance du citoyen Banset, ordonnateur des transports à l'armée du Rhin, avec le citoyen Hervé, trésorier de la commune de Strasbourg, durant les années V-VIII. Pièces originales en un vol. in-4° .

Digitized by Google

N° 43a. Etat de l'organisation de l'ambulance à la suite de l'armée de Rhin-et-Moselle, 6e campagne, fait à Strasbourg le 4 germinal an V. Vol. de huit feuillets gr. in-fol.

N° 45. Registre de la correspondance officielle de différents fonctionnaires du Haut-Rhin avec le pouvoir exécutif, des années V-XII, et de 1817. Vol. in-folio.

N° 47. Chronick von 1814. (Description de la situation d'une ville de la Haute-Alsace, non nommée, lors de l'entrée des alliés en 1814). Manuscrit contemporain de douze pages in-4°.

N° 55. Dagobert Fischer. Notices d'histoire et d'archéologie alsaciennes. Manuscrit autographe en deux vol. in-4°.

N° 56. Dagobert Fischer, Notices sur divers chateaux d'Alsace. Manuscrit autographe in-4°.

N° 56a. Julius Rathgeber, Varia Alsatica, Handschriftliches und aus alten Drucken. Un vol. in-4°.

N° 57. Jean-geoffroi Schweighæuser, Notes sur les anciens chateaux et autres curiosités de la partie des Vosges, comprise dans le département du Bas-Rhin. Manuscrit autographe in-4°.

N° 58. Louis Schnéegans, Notices et extraits sur des églises d'Alsace. Manuscrit autographe in-folio.

N° 59. Dagobert Fischer, Notices sur divers couvents et abbayes d'Alsace. Manuscrit autographe in-4°.

N° 60. J. J. Frantz, Notices alsatiques diverses. Manuscrit autographe in-4°.

N° 61. Sabourin de Nanton, Opuscules historiques divers, relatifs principalement à l'Alsace. Manuscrit in-folio.

N° 62. Louis Schnéegans, Notices alsatiques, travaux, mémoires et notices diverses. Manuscrit autographe in-folio.

N° 53. Varia alsatica, 1525-1867. Pièces diverses, originaux et copies, lettres, comptes, rapports, relatifs à l'histoire politique et économique de l'Alsace. Un vol. in-folio.

C. Localités de la Basse-Alsace.

N° 70. Bereinigung des Rheinwuhrs bei *Bantzenheimb,* etc. 1688. Manuscrit contemporain de douze feuillets in-folio.

N° 71. Pièces diverses relatives à l'écusson de *Benfeld*, par

Digitized by Google

MM. Fr. Schœll, Müller, etc. Manuscrit moderne in-folio avec planches.

N° 72. Kirchendisciplin und Ordnung nach welcher zu *Dettweyler* und *Dossenheim* die christl. burgerschafft sich zu verhalten, vermehrt 1692. Manuscrit contemporain in-4°.

N° 73. Des Gottes-Hauses *Ebersheimmünster* Ernewerung des dorffes *Grussenheim* von anno 1559. Manuscrit de quarante pages in-folio.

N° 74. Procès de la commune d'*Eckwersheim* contre les barons de Berstett, 1651-1777. Pièces originales, (plus de 200) sur papier et parchemin en un carton in-folio.

N° 75. Akten und Kaufbriefe, Gültbriefe auf Güter der Stiffter St Marx, St-Niclaus-in-undis, St-Arbogast im Banne von *Fegersheim*. Pièces originales du XVIIe et XVIIIe siècle en un volume in-folio.

N° 76. Ordnung und Polizey des fleckhens *Geispoltzheim* und auch die recht des dinghofs unserer gnædigen herren (1522 und 1772). Manuscrit in-folio.

N° 77. Notice sur le castrum gallo-romain du Gross-Limersberg, avec un plan. Manuscrit moderne, in-folio.

N° 77^a^. Kaufbriefe über Grundstücke in und bei *Hangenbieten* (XV-XVIIe siècles) dix pièces. (Ladula. I).

N° 77^b^. Kaufbriefe, u. s. w. über Güter in *Hagenau Schlettstadt* u. s. w. Dix pièces (XVI-XVIIIe s.).

N° 77^c^. Fragmentum libri anniversariorum monasterii cuiusdam prope Hagenoam, sæculi XV et XVIII. Un vol. parch. in-folio.

N° 78. Pièces et documents relatifs à des constructions d'édifices publics exécutées à *Illkirch* et *Graffenstaden*. (1779-1793) Un vol. fol.

N° 79. Weinschlagregister in *Mittelbergheim* von 1456-1762. Un vol. in-12°.

N° 79^a^. Beschreibung über das Meyer-Gueth, u. s. w. zu *Schiltigheim*, 1683, un vol. in-folio.

N° 80. (H. Audiguier) Mémoire sur *Obersteigen*, son église, ses antiquités romaines, le *Sattelfels*, etc. Manuscrit in-4°.

N° 81. Andr. Silbermann Beschreibung von *Hohenburg* oder dem *St-Odilienbevg*, etc. Manuscrit autographe de l'auteur, cent vingt deux pages in-folio.

Digitized by Google

N° 85. Bonav. Camille Schœll, Notices sur les communes de l'arrondissement de *Saverne,* trois vol. in-folio, avec nombreuses planches dessinées et gravées.

N° 86. Dag. Fischer, Inventaire des archives de *Saverne,* avec plusieurs pièces y relatives. Un vol. in-fol.

N° 87. Documenta Tabernensia, Sammlung von Aktenstücken, Originalien und Abschriften, zur Geschichte von *Elsass-Zabern* (1393-1819). gesammelt von Dagobert Fischer. Un vol. in-fol.

N° 88. Dag. Fischer. Histoire de *Saverne,* (avant-derniére rédaction). Manuscrit autographe inédit, in-4° .

N° 89. Dag. Fischer, Histoire de la ville de *Saverne* d'après les documents originaux. Man. autographe, in-4° .

N° 90. Dag. Fischer. Le vieux *Saverne,* description de cette ville. Manuscrit autographe, in-4° .

N° 91. Dag. Fischer. Même ouvrage, (Rédaction définitive). Man, aut. in-4° .

N° 92. Dag. Fischer. Das alte *Zabern,* Beschreiburg, u. s. w. Man. aut. 4° .

N° 93. Dag. Fischer. Geschichte *Zaberns.* Man. autographe in-4° .

N° 94. Dag. Fischer. Traits historiques et Mœurs *savernoises.* Man. aut. in-4° .

N° 95. Dag. Fischer. Documents historiques, latins, allemands et français relatifs à *Saverne* (copies faites par Dag. Fischer) (1170-1817), deux vol. in-4° .

N° 95a. Jarspruch od. Erkantnus der rechten, gebræuch, u. s. w. zwischen dem stifft und der statt *Seltz,* datum anno 1310. Man. du XVIe siècle, in-4° .

N° 97. Statuta et jura collegiatæ Ecclesiæ S. Petri et Pauli in oppido *Wissemburgensi,* attestata 22 juli anno 1520, etc. Man. cinquante quatre pages parch. in-folio.

D. Localités de la Haute-Alsace.

N° 100. Procès fait à M. Nicolas Kœchlin, député du Haut-Rhin, à *Colmar,* 1822, un vol. fol.

N° 100a. J. Rathgeber. Die kleine *Colmarer* Chronik, mit Einleitung und Erleuterungen. Man. aut. in-4° .

N° 100b . Mémoire contenant les raisons du Magistrat ca-

Digitized by Google

tholique de la ville de *Colmar* contre la prétention des luthériens de la même ville (XVIIIe siècle), un vol. in-fol.

N° 101. Pièces diverses relatives au banquet électoral de *Colmar* (1847) et à la révolution de 1848 dans le Haut-Rhin, un vol. in-folio.

N° 102. Registre des recettes et dépenses du bailliage de *Delle*, et pièces diverses relatives à ce baillage, 1730-1792, un vol. in-folio.

N° 105. *Ensisheimer* Rathsordnungen (1589-1623), un vol. in-folio.

N° 106. Copialbuch der œstreichischen Regierung von *Ensisheim* (1600), un vol. de cinq cent quatorze pages in-folio.

N° 107. Der Statt *Ensisheim* Policey-Ordnung, Raths-Ordnung, u. s. w. (XVII lhdt), un vol. in-folio.

N° 110. Ernewerung von Marx Thurner, Schultheiss zu *Habsheim*, Landserischer Herrschaft, mit Bürgern von Habsheim für die von Ratzburg auf Schloss Reinweyler (1589), un vol. in-fol.

N° 112. Correspondance officielle du citoyen Ritter, commissaire du Directoire exécutif du canton d'*Huningue* pour les années 1795-1798, un vol. in-folio.

N° 113. Correspondance officielle du citoyen Ritter, commissaire du pouvoir exécutif à *Huningue* (1789-1797), un vol. in-folio.

N° 114. Correspondance officielle de J. Ritter, ancien député à la Convention, à *Huningue*, pendant les années V-VII, trois vol. in-4° .

N° 116. Pièces et documents divers relatifs à *Huningue* au XVIII et XIXe siècle, un vol. in-folio.

N° 116. Arthur Benoit, Notes sur *Huningue*, 1815. Man. autogr. de l'auteur, in-8° .

N° 118. Schriftstücke über die Reichsvogteien in den Stædten des Elsasses, besonders in *Kaysersberg* (XVI-XVIIe s.), un vol. in-folio.

N° 120. Abraham Muslin, Beschreyburg der gelegesheitt der statt *Mulhusen* u. s. w. (guerre de 1587). Manuscrit du XVIIe siècle, cent cinquante quatre feuillets in-folio.

N° 121. Zwinger, David, Wahre Beschreibung und gründtlicher Bericht von dem Ursprung... anstellung und endschafft

Digitized by Google

der wunderbaren rotterey, tumult, u.s.w. der statt *Mulhausen* im obern Elsass, anno 1586 angefangen. Man. du XVIIe s., cent cinquante huit feuillets in-folio.

N° 124. J. Rathgeber, Varia *Münsteriana*, besonders zur Kirchengeschichte Münsters im Gregorienthal, un volume in-folio.

N° 126 Beschreibung der Rechte, Polizei-und Gerichts orduung der Stadt und Herrschaft *Pfirdt* aus einem alten, Manuskript gezogen von A. G. Zimberlin, (XIXe siècle) deux cent treize pages in-folio.

N° 127. Documents relatifs au Haut-Rhin, principalement aux hôpitaux de *Saint-Amarin* et de *Thann*, 1768, à Blotzheim, Ferrette, etc. (réunis par M. Sabourin de Nanton), un vol. in-folio.

E. Localités de la Lorraine:

N° 130. Dag. Fischer, Die chemalige Grafschaft *Dagsburg* topographisch u. historisch geschildert. Manuscrit autographe in-4°.

N° 131. Des Amtes *Lützelstein* Beschreiburg (XVIIe siècle). Copie moderne in-4°.

N° 132. Dag. Fischer, Le comté de *Saarwerden*. Manuscrit autogr. in-4°.

N° 133. Urkunden-Repertorium der Reichsgrafschaft *Saarwerden* (Abschrift von Archivar Eltester, 1870) un vol. in-folio.

N° 134. Dag. Fischer, Le comté de Réchicourt et la seigneurie de Morimont. Man. autogr. in-4°.

N° 135. Dag. Fischer, Notices sur diverses seigneuries lorraines. Man. autog. in-4°.

N° 140. Frère Paul Bernet, capucin, Recherches sur l'histoire de la *Petite-Pierre, Phalsbourg* etc. Man. du XVIIIe siècle, in-4°.

N° 141. (Haas, pasteur ?) Histoire de la paroisse protestante de *Fénétrange*. Man. in-folio. du XIXe s.

F. Noblesse alsacienne.

N° 150. Extractus des H. Rœm. Reichs ohnmittelbarer Ritterschaft. im Undern Elsass, anno 1651.— Verzeichniss der alten

Digitized by Google

chen Geschlechter.. nach dem Alphabet.-Nieder-Elsæssische Matricul, 1676, un vol. in-folio.

N° 152. Louis Schnéegans, Papiers divers relatifs à des familles nobles alsaciennes, notices généalogiques, écussons, etc., un vol. in-fol.

G. Biographies

N° 159. *Jul. Rathgeber*, Elsæssische Biographien. Notizen in alphabetischer Ordnung, deux vol. in-4°.

N° 160. *Blessig*, Ioh. Lorenz. Eigenhændige Briefe an seine Frau, aus dem Gefængniss (1793-1794), trois boîtes in-8°.

N° 161. Papiers et correspondances originales du baron *Charles de Butré*, physiocrate tourangeau, avec Mirabeau, le père, Dupont de Nemours, le margrave de Bade etc. (1767-1804) deux vol. in-folio.

N° 162. Butré, Ch. de, Écrits alchymiques divers. Man. aut., un vol. in-folio.

N° 163. Butré, Ch. de, Manuscrits économiques aut. divers, (1776-1790), in-folio.

N° 164a. Oberlin J. J., Notitiæ ad Jacobi *Wimphelingii* Selestadiensis vitam collectæ. Man. aut. in-folio.

N° 165. Lettres originales de *Jean de Dietrich*, banquier à Strasbourg, à Jean-Ulrich *Goll*, de Colmar (1756-1775) un vol. in-4°, (papiers d'affaires).

N° 167. Lebensgeschichte von Heinr. *Ernst*, ehemal. Freyprediger und Professor am Gymnasium von Buchsweiler, von ihm selbst aufgesetzt. Tome I. (*unique*). Man. de quatre cent cinquante neuf pages in-4°.

N° 168. Correspondance de *Dag. Fischer*, maire de Saverne, archéologue alsacien, avec divers (1861-1878). Un vol. in-folio.

N° 169. Papiers divers relatifs à la famille de *Guillaume Fritz*, architecte à Strasbourg, (dit *Millionefritz*) 1773-1879. Un vol. in-folio.

N° 169 Excerpta ex litteris ad Mag. *Samuelem Glonerum*, professorem Argentinensem mandatis (1620-1642) ex archivis S. Thomani a Rodolpho Reussio descripta, un vol. in-8°.

N° 171. Acta *Kampmanniana*, recueil de papiers divers,

Digitized by Google

relatifs à F. Kampmann, pasteur à Schwindratzheim, et à sa famille (1750-1850), un vol. in-folio.

Nos 171a, 171 b, 171c, 171d, 171e, 171f, 171g, 171h, 171i. *Correspondance, Journal* et autres papiers de famille de *Jean-Georges Kœmmerer*, libraire à Strasbourg, 1792-1842, onze vol. in-4o et in-folio.

No 172. Album de *Salomé Kastner* (1831-1856). Un vol. in-8o oblong.

No 173. Papiers, diplômes, etc. de la *famille Lauth* (Thomas Lauth, Charles Lauth, Gustave Lauth, etc 1758-1860). Un vol. in-folio.

No 173a. Papiers du citoyen *Massenet,* (P. I.) député du Bas-Rhin à l'Assemblée législative, tribun et prof. à Strasbourg (1748-1824), un vol in-fol.

No 173b . Papiers du chevalier *de Mahé de Conrart de la Richerie* officier vendéen, gouverneur du château royal de Strasbourg (1794-1828). Un vol. in-folio.

No 174. Tagebuch des Stud. theol. *Rudanger*, 1817-1818, un vol. in-32o .

No 174a. Rod. Reuss, *Xavier Mossmann,* archiviste de Colmar, 1893. Man. aut. in-4o .

No 175. *D. Pichler,* (Arzt in Strassburg). Funken vom Heerde der Freundschaft, Tagebuch (Mystisches) von 1788-1789. Deux vol. in-8o .

No 175a. Jul. *Rathgeber* (déc. en 1893) Briefwechsel (1869-1892). Deux vol. in-8o .

No 175 b. Jul. Rathgeber, Varia zur elsæssischen Geschichte, besonders der Familie *Pfeffinger*. Un vol. in-fol.

No 1776. Papiers divers relatifs à la famille *Reisseissen* (1692-1833). Un vol. in-folio.

No 177. Papiers d'affaires de la famille *Ritter* à Huningue (XVIII-XIX s.). Un vol. in-folio.

No 178. Louis *Schnéegans,* archiviste à Strasbourg, Correspondance originale et papiers officiels, trois vol. in-folio.

No 179. Notice biographique anonyme sur *Schwilgué* (J. Bapt.) mécanicien. Un vol. in-folio.

No 179 a. J. W. Baum, Notizen über *I. Georg. Stuber*, Pfarrer im Steinthal. Un vol. in-folio.

No 179 b. Briefe und Papiere aus dem Nachlass von *Adam*

Digitized by Google

Walter Strobel, Professor am prot. Gymnasium (décédé en 1850), un vol. in-folio.

N° 180. Documents concernant le fief des *Zeyssolff*, vassaux des comtes de Hanau-Lichtenberg (1359-1787) Investitures, réquisitions, comptes, etc. Une grosse liasse in-folio.

N° 181. Correspondance originale entre *Louis Schnéegans*, archiviste à Strasbourg, et *Auguste Stœber*, bibliothécaire à Mulhouse, (1842-1856), un vol. in-8°.

N° 182. Papiers divers relatifs à la famille et à la personne d'*Aug.-Edouard Cunitz*, professeur de théologie à Strasbourg (décédé en 1886), un vol. in-folio.

N° 183. Fréd.-G. Bergmann, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg (décédé en 1887). (Notes biographiques et bibliographiques. Varia). Un vol. in-folio.

H. Argentoratensia

1. Topographie:

N° 200. Andreas Silbermann, Lokal-Geschicte der Stadt Strassburg. Manuscrit autographe de la première rédaction, un vol. in-folio.

N° 201. A. S., Lokalgeschichte etc., Manuscrit autographe de la rédaction définitive (avec appendices), un vol. in-folio.

N° 202. J.-J. Frantz, Mémoire sur Strasbourg. — Notizen zur Geschichte Strassburgs. Man. aut. in-4°.

N° 203. de Morlet. Notice sur l'enceinte d'Argentoratum, 1860, un vol. in-folio.

N° 202 a. Plan manuscrit de Strasbourg et des environs, dressé vers 1840. Collé sur toile, en porte-feuille in-4°.

N° 203 b. Umrisse der Umwallung Strassburgs im XVI-XVII^ten^ Iahrhdt gezeichnet von K. Lessing (1887-1890). Trois cartes en un carton gr. in-folio.

N° 203 c. Umwallung Strassburgs nach Specklins Umrissen, gezeichnet von K. Lessing, (1890), une carte in-4°.

N° 204. Reflexions sur les fortifications de Strasbourg par M. le Maréchal de Vauban, 1681. Un vol. in-folio.

N° 205. Verzeichniss der Kirchen, Klœster, Capellen, Spitæller und andrer Gebeugen so von Christi geburt biss auff jetzige Zeit in der Statt Strassburg aufgericht worden (écrit après 1686). Un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 208. Ioh. Schadæus, Summum Argentoratensium templum d. i. ausführliche.... Beschreibung des viel künstlichen Münsters zu Strassburg. Texte copié sur l'imprimé, avec errata et additions. Cent quatre vingt quatorze p. av. gravures in-4°.

N° 209. I. Schadæus, Texte imprimé en 1617 avec appendice manuscrit sur les pasteurs de la cathédrale du XVIe au XVIIe siècle Un vol. in-4°.

N° 210. Abbé A. Ph. Grandidier, Supplément aux Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg; copie manuscrite moderne in-4°.

N° 211. A. W. Strobel, Das Münster zu Strassburg, Man. original, in-folio.

N° 212. Louis Schnéegans, Essais historiques sur la cathédrale de Strasbourg, 1836. Imprimé avec de nombreuses notes. Man. aut. de l'auteur. Un vol. in-folio.

N° 213. Louis Schnéegans, Documents divers relatifs à la cathédrale de Strasbourg, à l'Œuvre Notre-Dame, etc. Un vol. in-folio.

N° 214. Louis Schnéegans, Das Pfingstfest und der Roraffe im Münster zu Strassburg, 1851. Imprimé avec nombreuses additions manuscrites de l'auteur. Un vol. in-8°.

N° 215 Louis Schnéegans, Erwin von Steinbach und seine Kinder, Beitrag zur Kunstgeschichte des Mittel-Alters. Man. aut. in-folio.

N° 216 Louis Schnéegans, Urkunden und Auszüge über die alten Werkmeister am Strassburger Münster. Un vol. in-folio.

N° 217. Louis Schnéegans, Etudes sur la cathédrale de Strasbourg. Notes diverses, un vol. in-folio.

N° 220. Louis Schnéegans, Notes divers sur les églises de Strasbourg, un vol. in-folio.

N° 221. Louis Schnéegans, Notices et extraits sur l'église St-Thomas, un vol. in-folio.

N° 222. Louis Schnéegans, L'église St-Thomas, 1841. Imprimé avec de nombreuses notes manuscrites de l'auteur, un vol. in-8°.

N° 222 a. A Petiti, Rapport à Mgr l'évêqueRæss, sur l'état et les restaurations à faire à l'église de St-Étienne à Strasbourg, (nov. 1860). Un vol. in-folio, planches.

N° 223. Liber variarum rerum uti bonorum venditorum,

Digitized by Google

emptorum, donatorum, etc., una cum colligendis prælaturarum, canonicatorum, etc. Capituli S. S. Michælis et Petri vulgo Senioris dicti. (Man. du XVe siècle) un vol. grand in-folio.

N° 224. Excerpta ex cartulario Sancti Stephani Argentinensis anni 1604. Man. du XVIIe siècle, in-folio.

N° 225. Jos. Schweighæuser, Historia Commendæ S. Johannis Hierosolymitani intra Argentinam, (XVIIIe siècle). Un vol. de cent soixante dix huit pages in-4°.

N° 230. Pièces relatives à la construction du théâtre de Strasbourg, 1804-1811. (devis, comptes, etc.) Un vol. in-folio.

N° 231. Pièces diverses, manuscrites et imprimées, relatives au théâtre de Strasbourg, depuis la Révolution. Carton in-folio.

N° 232. Louis Schnéegans, Documents historiques relatifs à l'Hôpital civil de Strasbourg, un vol. in-4°.

N° 232 a. Aktenstücke und Excerpte den Strassburger Spital betreffend (XVIIIe siècle), un vol. in-folio.

N° 233. Pièces relatives aux hospices de Strasbourg, correspondances, comptes, délibérations, etc. (1791-1845), un vol. in-folio.

N° 234. J. J Frantz u. T. W. Rœhrich, Excerpte u. Aktenstücke zur Geschichte des Strassburger Waisenhauses, un vol. in-4°.

N° 235. Louis Schnéegans, Notice sur la Maison des Orphelins à Strasbourg, un vol. in-folio.

N° 239. Aktenstücke den *Kupferhammer* bei Strassburg und seine Wasserrechte betreffend. Actes originaux de 1632-1773. Un vol. in-folio.

N°s 240 a, 240e. Documents divers, chartes, actes de vente, etc. relatifs à des maisons de Strasbourg, pièces sur parchemin dans deux boîtes (XIV-XVIIIe siècle).

N° 243. Protokolle über neue Steinsetzungen im Strassburger Stadtbann, 1613-1696. Man. orig. in-folio.

N° 245. Rud. Reuss, Geschichte des Neuhofs, man. original, un vol. in-4°.

Digitized by Google

2. *Histoire de Strasbourg*

N° 250. Fritsche Closener, Strassburgische Chronik, copie de Strobel faite sur le manuscrit de Paris, un vol. in-folio.

N° 351. Jacob von Kœnigshoven, Strassburgische Chronik. Man. du XVe siècle, complété au XVIe siècle. Quatre cent quatre vingt cinq feuillets in-4°. Les pages 1-58 manquent, ainsi que la fin. Le récit s'arrête à l'invasion des *Anglais* de Coucy.

N° 252. Kœnigshoven, J. de, Chronique strasbourgeoise, traduction française destinée primitivement au *Code diplomatique de la ville de Strasbourg,* (par Strobel ?) un vol. in-folio.

N° 253. Kœnigshoven, édition Schilter, 1698, in-4°. Avec de nombreuses notes historiques manuscrites de Jean-André Silbermann.

N° 255. Louis Schnéegans, Notice sur Closener et Kœnigshoven et leurs chroniques. Strasbourg, Silbermann, 1842, in-4°. Avec de nombreuses notes manuscrites additionnelles de l'auteur.

N° 256. Louis Schnéegans, Extraits de chroniques alsaciennes (Relatio de conflictu in Husbergen, Maternus Berler, etc) Un vol. in-folio.

N° 257. Louis Schnéegans, Notices sur Ellenhard et Godefroi d'Ensmingen et texte de leurs chroniques. Un vol. in-folio.

N° 258. Godefroi d'Ensmingen, Chronique de Strasbourg, 1132-1371, tirée des papiers de Grandidier. Copie de M. J. Liblin. Un vol. in-folio.

N° 258 a. Schriftstücke des Strassburger Rathes und Anderer die Burg Lœwenstein im Elsass betreffend (1386-1387). Pièces originales. Un vol. in-folio oblong.

N° 258 b. Aktenstücke und Excerpte zur Geschichte des Schwæbischen Stædtebundes und Strassburgs (1422-1424). Un vol. in-4°.

N° 259. Auszüge aus den sogenannten Annalen Sebastian Brants, aus der verbrannten Handschrift der ehemaligen Stadtbibliothek von T. W. Rœhrich, un vol. in-4°. (Publié par M. le chanoine Dacheux, Strasbourg, 1892).

N° 259 a. Auszüge aus Seb. Brants Annalen, aus den Jahren 1517-1536, gemacht von Andreas Jung. Un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 260. Strassburgische Chronik aus den Imlinschen Familienpapieren (1500-1593). Abschrift der Originalhandschrift auf der Universitætsbibliothek. Un vol. in-4° .

N° 260ª J. Rathgeber, Beilagen und Anmerkungen zu dem Werke : Strassburg im XV. Jahrhundert. Man. aut. in-4° .

N° 261. Sebald Bueheler, Chronique strasbourgeoise de 1506-1586, fragments extraits et traduits par Grandidier. Copie de M J. Liblin, un vol. in-4° .

N° 262. Strassburgische Cronic... biss 1610. Manuscrit anonyme du XVIIe siècle, un vol. d'environ neuf cents pages in-folio.

N° 263. Denkwürdige Sachen allhie in Strassburg vorgeloffen (1424-1615). Man. du XVIIe siècle, de vingt cinq feuillets in-folio. (publié par M. Rod. Reuss, Strasbourg, 1889).

N° 264. J. J. Meyer. Strassburgische Chronik (bis 1599). Man. du XVIIe siècle, rédaction plus sommaire que celle de la chronique de Meyer, conservée à la bibliothèque de l'Université et publiée par M. Rod. Reuss à Strasbourg en 1873.

N° 265. J. J. Meyer, Strassburgische Chronik, copie moderne du manuscrit de la Bibliothèque de l'Université, par extraits. Un vol. in-4° .

N° 266. Daniel Specklin, Excerpta e Collectaneis, a Joh. Andrea Silbermann, 1760. Man. aut. de l'auteur de la *Lokalgeschichte Strassburgs*. Un vol. in-4° .

N° 267. Danielis Specklini Collectaneorum ad usum Chronici Argentoratensis tomi I partem maximan descripsit Andreas Jung. Un vol. in-4° .

N° 268. Danielis Specklini Collectaneorum fragmenta quotquot reperiri potuerunt collegit Rodolphus Reuss. Trois vol. in-4° .

N° 269. Excerpta e Danielis Specklini Collectaneis ab anonymo sæculi XVIII collecta. Un vol. de quarante six feuillets in-4° .

N° 270. Strassburgische Chronik nach Kœnigshoven, mit vielen Kürtzungen, von Verschiedenen fortgesetzt bis 1607. Man. du XVII siècle, de 769 pages in-folio.

N° 270 ª. Louis Schnéegans et Rod. Reuss, Analecta Specklinianà. (Extraits relatifs à la vie de Specklin et à ses œuvres) Un vol. in-4° .

Digitized by Google

N° 272. Schadæus, Oseas, Strassburgische Chronica biss 1618, mit gereimter Vorrede von Michæl Kleinlawel. Man. du XVIIe siècle in-folio. Écussons et armoiries peintes. Cette chronique désignée d'ordinaire par le nom du pasteur Schad qui la possédait, a été en réalité compilée par Kleinlawel lui-même.

N° 273. (Michel Kleinlawel), Strassburgische Chronik oder Kurtze Beschreibung, etc. von einen Liebhaber der teutschen Poëterey. Man. du XVIIe siècle, de cent quatre vingt dix huit pages in-folio, contemporain du texte imprimé à Strasbourg en 1625, in-4°.

N° 274. Chronik von Strassburg und vom Elsass, aus Kœnigshoven und Andern zusammengestellt biss 1660. Man. du XVIIe siècle de mille deux cent quatre vingt deux pages in-folio. J'ai proposé de l'appeler « Chronique de Stædel », le volume ayant appartenu à la famille de ce nom et y ayant peut-être été compilé.

N° 275. Adam Schertz, Strassburgische Chronik. Man. du XVIIe siècle, vingt deux pages in-folio, renfermant les premiers chapitres de cette chronique perdue dont l'original a péri en 1870.

N° 296. Johann Jakob Walter, Chronicon Argentoratense, das ist Kurtze Beschreibung, u. s. w. 1674. Man. aut. du peintre J. J. Walter, avec dessins et gravures, trois cent un feuillets in-folio. Le texte en a été en partie publié par M. Rod. Reuss à Strasbourg en 1879 (1618-1648) et à Nancy en 1897 (1672-1676).

N° 277. Johann Jakob Walter, Chronicon Argentoratense, etc. Première rédaction, plus abrégée, en partie également autographe, de la chronique précédente, deux cent quarante neuf pages in-4°.

N° 278. Joseph Heinr. Gambs (?). Ettliche namhaffte Historien von der Statt Strasburg und dem landt umb die stat. Man. du XVIIe siècle, deux cent dix sept pages in-folio. Le nom de Gambs, qui se trouve dans le volume est peut-être seulement celui de son possesseur.

N° 279. Kleine Strassburgische Chronik (1672-1682). Copie d'un manuscrit de la fin du XVIIe siècle, à la bibliothèque de

Digitized by Google

l'Université, cent dix sept pages in-8°. (Ce texte a été publié par M. Rod. Reuss à Colmar, en 1873).

N° 280. Francisci Reisseissen Memorial allhiesigen Staat betreffend (1670-1710). Copie du man. aut. de la Bibliothèque de l'Université, un vol. in-4°. Ce texte a été publié par M. Rod. Reuss à Strasbourg en 1877.

N° 281. Francisci Reisseissen Allerhandt guete bericht und observationes angefangen anno 1657. Copie du man. aut. ayant appartenu à M. Charles Œsinger, un vol. in-4°. Le texte a été publié par M. Rod. Reuss, à Strasbourg, en 1880.

N° 290. Ludwig Schnéegans, Strassburgische Geschichten und Sagen, un vol. in-folio. Man. aut. de l'ouvrage publié dans les *Feuilles d'Affiches* de Dannbach, et tiré à un petit nombre d'exemplaires.

N° 291. Ludwig Schnéegans, Die Schlacht bei Hausbergen (1262). Man. aut. de l'auteur, un vol. in-folio.

N° 292. Friedrich Johann Schmidt, Stadtadvokat, Summaricher Bericht und Erzehlung wass von dem Jahr 1518 biss auff gegenwærtige Zeit wegen Abschaffung des bapstums und sonstens der Religion halben in der Stadt Strassburg denckwürdigen vorgeloffen, 1628. Man. du XVIIIe siècle, cent quarante deux feuillets in-folio.

N° 293. Protokolle der Sitzungen des Hohen Capitels des Stifftes Strassburg in den Jahren 1557-1558. Manuscrit original de trois cent quarante neuf feuillets in-folio,

N° 294. Georg Keller, Wahrhafftige und eigentliche Beschreibung der glücklichen Schiffart... eines tags von Zurich gen Strassburg von ettlichen herren vollbracht, 1576. Copie faite par M. Georges de Wyss sur l'original à Zurich, dix feuillets in-4°. Le texte a été publié par M. Rod. Reuss dans les *Affiches de Strasbourg*, en 1878.

N° 295. Auszüge aus den Rathsprotokollen der Stadt Strassburg, aus den Jahren 1576 (Freischiessen) und 1587 (Diebskrieg), un vol. quatre vingt feuillets in-folio.

N° 296. Protocollbuch des Capitels der Hohen Stifft Strassburg, de anno 1586-1587. Man. original in-folio.

N° 297. Ordentliche Beschreibung welcher gestalt die nachbarlichen buendtnuss der drey stædt Zurich, Bern und Strassburg diss gegenwærtige 1588 iahr bestætigt und vollzogen

Digitized by Google

worden. Manuscrit du XVIIIe siècle, soixante et une pages in-folio.

N° 298. Relatio belli Alsatici, Beschreibung des bischofflichen Krieges anno 1592. Copie moderne de l'original conservé aux archives de Saint-Thomas. Le texte a été publié par M. Rod. Reuss à Strasbourg, en 1878.

N° 299. Lettres de Louis XIII, Louis XIV, etc. tirées des Archives de Strasbourg (1642-1647). Copies modernes, un vol. in-4° . Le texte a été publié par M. Rod. Reuss dans la *Revue d'Alsace*, 1873.

N° 299 a. Christophori Forstneri Consiliarii Montispeligardensis Epistolæ variæ ad Math. Berneggerum, Joh. Freinshemium, Scipionem Scaligerum, etc, (1633-1647). Man. du XVIIe siècle, soixante quatorze feuillets in-4° .

N° 300. Schœffenvortrag (zu Strassburg) puncto homagii (1662) etc. Documents rédigés par Gaspard Bernegger. Manuscrit du XVIIe siècle, quarante neuf feuillets in-4° .

N° 301. J. Frantz (?). Kurtze jedoch gründliche Erzehlung wie und auss was Ursachen die Statt Strassburg sich der Cron Franckreich gewalt und protection untergeben, 1681, manuscrit du XVIIe siècle in-4 °.

N° 302. Lettres de M. Obrecht, T. I (unique). Correspondance officielle du prêteur royal de Strasbourg, Ulrich Obrecht, avec le syndic royal J. B. de Klinglin (1688-1701). Copie certifiée conforme, du XVIIIe siècle. Un vol. in-4° .

N° 303. Correspondances parisiennes de Christophe Güntzer, syndic royal de la ville de Strasbourg, 1681-1685. Un vol. de cent quatre vingt cinq pages in-4° . Le texte a été publié par M. Rod. Reuss à Paris, en 1890.

N° 308. Description du catafalque que le maître des cérémonies a fait faire dans l'Église cathédrale (de Strasbourg) pour les pompes funèbres de Mgr le Dauphin, 1765. Man. contemporain de quatre pages in-folio.

N° 309. Joh. Jak. Frantz (déc. 1818) Anmerkungen zu Herrn Professor Blessigs Jubelrede, 1781. Man. aut. in-4° .

N° 310. Agenda et notes autographes de M. Gérard, prêteur royal de la ville de Strasbourg, 1781-1784, un vol. gr in-8° .

N° 312. Historischer Versuch über die erste Begründung und Erweiteruug der Stadt Strassburg aus den alten Geschicht-

Digitized by Google

schreibern erwiesen. Manuscrit anonyme de la fin du XVIIIe siècle, in-folio.

N° 312 a. Varia Collectanea den Ursprung, die Freyheiten, die Regierungsform und vornehmlichen Schicksale der heutigen Reichstædte in Deutschland wie auch der Stadt Strassburg insbesondre. Man. anonyme de la fin du XVIIIe siècle, deux vol. in-folio.

N° 315. Correspondance des députés de Strasbourg à l'Assemblée nationale, et autres pièces tirées des Archives municipales, (1789-1793). Copies modernes en deux vol. in-4°. Le texte a été publié par M. Rod. Reuss, à Paris en 1881 et 1895.

N° 317. Strassburger Beschwerdeheft, bei Gelegenheit der Reichstagswahlen (Zunft zur Steltz), 1789. Manuscrit contemporain in-folio.

N° 318. Procès-verbaux de la Société de la Révolution établie à Strasbourg (15 janv. 1790-18 mars 1791). Man. orig. de deux cent quatre vingt huit pages in-folio.

N° 319 Lettres autographes de Théophile Schweickhardt, pasteur à l'église St-Nicolas de Strasbourg, relatives à son abjuration pendant la Terreur (1795), un vol. in-18°. Publiées par M. Rod. Reuss dans le *Progrès Religieux*, 1890.

N° 324. Geschichte der Blokade von Strassburg, 1814. Man. anonyme in-folio, avec appendice de pièces imprimées.

N° 324 a. Joh. georg kammerer, Beschreibung der Blokade von Strassburg im Jahr 1814. Man. aut. un vol. in-4° .

N° 325. Pièces diverses manuscrites et imprimées relatives à la souscription faite pour ériger une statue à Kléber, à Strasbourg (1818), un vol. in-8° .

N° 325 a. Diplôme du roi Charles X octroyant à la ville de Strasbourg le droit de mettre les fleurs de lys sur son écusson, 27 déc. 1828. Parchemin dans une boîte en fer blanc.

N° 326. Statuts du Cercle patriotique de Strasbourg, et procès-verbaux des séances du Comité (1832-1834), un vol. in-folio.

N° 327. Ch. Schutzenberger, (prof. à la fac. de méd) Lettre sur la suppression de la municipalité de Strasbourg en 1873. Man. aut. de quatorze pages in-4° .

N° 328. Papiers officiels relatifs à la Garde Nationale (?) de

Digitized by Google

Strasbourg, 1830-1851, registres d'ordre, correspondances, registre d'écrou, neuf vol. in-folio.

N° 329. Varia Argentoratensia historico-politica et ecclesiastica sæculorum XVII-XIX. Documents originaux et copies françaises et allemandes en un portefeuille in-folio.

3. *Constitution*

N° 330. Stadtrechte von Strassburg : « Diss sint der statt recht » Man. du XVIe et XVIIe siècle. Un vol. de deux cent quarante deux feuillets in-folio.

N° 331. Stadtrechte von Strassburg, gesammelt von Dr Otto Tabor, Stadtadvokat. Man. du XVIIe siècle, un vol. in-folio.

N° 332. Jus statutarium Civitatis Argentoratensis ex collectione Johannis Schilteri. Man. du XVIIIe siècle, de cinq cent trente sept feuillets in-folio.

N° 333. Ein Land-and Polizeyordnung, so in zwei Ordnungen kann getheilt werden, angestellt von Dr Georgio Obrechten J. C., anno Christi 1611. Man. du XVIIe siècle de trente sept feuillets in-folio.

N° 335. Collection des Ordonnances de Strasbourg, formée par M. Gérard, prêteur royal de la ville de Strasbourg (1482-1769) avec une double table des matières manuscrite, cinq volumes in-folio. (Le texte des Ordonnances lui-même est imprimé).

N° 336. Rathsbuch, collection factice de pièces imprimées et manuscrites relatives aux ordonnances, réglements du Magistrat, etc. Man. du XVIe-XVIIIe siècle. Un vol. in-fol.

N° 337. Ordnungen und Mandate des Raths von Strassburg vom XVII^ten zum XVIII^ten Jahrhundert. Un vol. manuscrit in-folio.

N° 338. Strassburger Rathsordnungen, Man. du XVIIIe siècle in-folio.

N° 339. Designatio der Statt Strassburg kayserl. und kœnigl. Freyheiten, auch andrer Kays. Diplomata. Man. du XVIIIe siècle, de dix neuf feuillets in-folio.

N° 340 Der Stadt Strassburg Raths-und Regiments-Ordnung de anno 1660. Man. du XVIIIe siècle, de deux cent soixante trois pages in-folio.

Digitized by Google

N° 341. Raths-Ordnung eines ehrsamen Kleinen Rathes de anno 1653. Man. du XVIIIe siècle, in-folio.

N° 342. Kleine Raths-Ordnung und deroselben Vorbericht, de anno 1654, Man. du XVIIIe siècle, de cent soixante quinze pages in-4°.

N° 343. Artickhell des Kleinen Raths, (de anno 1609?). Un vol. man. du XVIIe siècle, in-4°.

N° 344. Beschreibung der bei E. E. Kleinen Rath der Statt Strassburg eingeführten gerichtlichen Form. Man. du XVIIIe siècle de soixante neuf feuillets in-folio.

N° 345. Id. Man. du XVIIIe siècle in-folio.

N° 346. Raths-und Regiments-Ordnungen der Stadt Strassburg von XV. zum XVIII. Jahrhundert. Man. divers du XVIIe et XVIIIe siècle, en un vol. in-folio.

N° 347. Notizen über die Rathsverfassung Strassburgs mit philologischen Anmerkungen über Seneca, u.s.w. (wahrscheinlich von Prof Mathias Bernegger, gest. 1640), un vol. in-4°.

N° 348. Varia Argentoratensia sæculi XVIII. Notizen einer Strassburger Magistratsperson über verschiedene Angelegenheiten aus den Jahren 1760-1789, un vol. in-4°.

N° 349. Bedacht den Gassenbettel betreffend. Man. du XVIIe siècle, huit feuillets in-folio.

N° 351. Description du Magistrat de Strasbourg qui est en partie perpétuel, etc. Man. du XVIIIe siècle, de trente cinq feuillets in-folio.

N° 352. Mémoire de M. Neff, procureur-général au Conseil souverain d'Alsace, touchant la question du ressort sur les bailliages de cette ville et réponses du Magistrat. Man. du XVIIIe siècle, quinze feuillets in-folio.

N° 353. Établissements et changements dans la ville de Strasbourg, pour le bien de l'État, de la Religion et du Public, 1772. Man. de trois cent soixante trois pages in-folio.

N° 354. Pièces relatives à l'étendue de la juridiction du Magistrat de Strasbourg, 1779. Man. de quatre vingt huit pages in-folio.

N° 355. Papiers et correspondances originales concernant l'*alternative* dans la composition du Magistrat, 1687-1760, un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 360. Ammeister-Büchlein, was so wohl anfangs bey desselben wahl, etc. zusammengetragen 1658. Un vol in-4°.

N° 361. Ammeister-Büchlein, Officium consulis circa electionem, etc. Man. de cinquante neuf feuillets in-4°, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, avec armoiries.

N° 362. Strassburgisches Ammeisterbüchlein. Man. du XVIIIe siècle, un vol in-folio.

N° 363. Wappenbuch der Stætt-und Ammeister der Stadt Strassburg (angeblich vom Strassb. Maler Sebald Büheler). Copie moderne par M. de Neuenstein, à Carlsruhe, avec armoiries coloriées, un vol. in-folio.

N° 364. Verzeichniss der Rathsmitglieder von Strassburg von 1190 bis 1333, nebst historischen Notizen. Man. de quarante huit feuillets in-folio, du XVIe et du XVIIe siècle.

N° 365. Verzeichniss aller Ammeyster der Statt Strassburg zusammengebracht, etc. (La liste cesse en 1603). Manuscrit du XVIIe siècle in-folio.

N° 366. Alphabetisches Verzeichniss von Strassburger Magistratspersonen bis Beginn des XVIII. Ihdts, von Stadt-Advocaten und Rathsverwandten, u. s. w. Manuscrit du XVIIIe siècle in-folio.

N° 367. Strassburgischer Hoher Regimentsstand theilweise geschrieben und gesammelt von Johann Georg Holtdorff, 1735. Fragments d'un manuscrit du XVIIe siècle, avec armoiries peintes, un vol. in-folio.

N° 368. Regiments-Verfassung der Stadt Strassburg in anno 1757. Manuscrit de quarante deux pages in-18°.

N° 369. Etat de la Magistrature de Strasbourg en 1765, trad. de l'allemand. Manuscrit de quatre vingt trois feuillets in-12°.

N° 376. Joh. Phil. Braun, Notariatsbuch von letzten Willen, wie auch Sterbefællen, u.s.w. Strassburg 1671. Man. du XVIIIe siècle, de cinq cent soixante et onze pages in-folio.

N° 377. J.P. Braun, Meme ouvrage. Manuscrit du XVIIIe siècle. Un vol. in-folio, avec registre détaillé.

N° 377 a. Strassburger Notariatsbuch aus dem XVIII. Ihdt. Un vol. de trois cent quatre vingt onze pages in-folio.

N° 378. Franz Heinr. Dautel, Nœtige Anmerkungen über die Verordnungen des Strassburger Magistrats vom 22 April

Digitized by Google

1765 über die zwote Ehe, 1772. Man. aut. de cent soixante quatre pages in-4°.

N° 379. Tituli bey Gerichten, auch hohen und Privatpersonen, von Notariis, u. s. w., üblich zu Strassburg. Man. du XVIIIe siècle, vingt sept feuillets in-4°.

N° 380. Diplom als Notarius publicus ausgestellt durch den Comes Palatinus Joseph Phil. Bœckler für Wolfgeng Courtz, im Nov. 1703. Document original sur parchemin, avec armoiries, relié en un vol. in-folio.

(A suivre) Rodolphe Reuss.

Digitized by Google

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

(Suite) (1)

Les deux listes de *Journaux* et autres *Écrits* périodiques réunis à la *Bibliothèque nationale* et à la *Nouvelle bibliothèque de la ville de Strasbourg* (2), sont élémentaires et en quelque sorte improvisées. Les indications sommaires de ces listes disent assez que chacune des publications périodiques désignées attend des informations complémentaires qui constitueront les véritables éléments de notre histoire de la *Presse en Alsace-Lorraine*. La Direction de la *Revue* a pensé qu'au lieu de perdre du temps à délibérer longuement, il valait mieux entrer en matière, même gauchement, et agir, sauf à discuter ensuite !... s'il y a lieu.

Aux listes dont il s'agit se joindront naturellement les Périodiques qui manquent à nos collections et que de nouvelles recherches auront fait découvrir.

Voici, pour commencer, un absent qui ne doit pas demeurer plus longtemps dans l'oubli. — *J. Liblin.*

(1). Voy. Juillet-Août-Septembre p. 189 et suiv. — Octobre-Novembre-Décembre, 1895, p. 433 et suiv.

(2) Voy. p. 434 et suiv. de la *Revue*, an. 1896.

Digitized by Google

IV

LE WOCHENBLATT

(Journal hebdomadaire de Colmar)

Voué à l'instruction du peuple des campagnes par une société de vrais amis de la liberté et de l'égalité, édité et imprimé à Colmar par Jean-Henri Decker, 1792-1793.

Texte allemand, une demi-feuille in-8° par semaine.

Le premier numéro, publié le jeudi 1er novembre 1792, porte, comme épigraphe, cet extrait des CONSIDÉRATIONS SUR LES INTÉRÊTS DU TIERS ÉTAT, par Rabaut-St-Étienne :

«*Il en est de l'Evangile des droits de l'homme comme de l'Évangile des Chrétiens : il doit souffrir la persécution puisqu'il est une bonne nouvelle pour les humbles et une folie aux yeux du monde. Il est démontré jusqu'à l'évidence que l'Évangile n'est, au fond, que la déclaration des droits de l'homme : ses mystères furent longtemps tenus secrets, parce qu'ils étaient contraires aux prêtres et aux grands.*»

L'initiative de cette publication populaire, écrite en langue allemande, puisqu'elle était exclusivement destinée aux populations de la campagne parlant l'idiome alsacien, a été prise par M. Blanchard, secrétaire du District de Colmar, au nom de la *Société des amis de la liberté*. Sur l'avis du Procureur-général-syndic, le Directoire départemental du Haut-Rhin, par décision du 30 octobre 1792, a autorisé toutes les municipalités à s'abonner au WOCHENBLATT dont le prix était fixé à six livres par an.

Cette décision est signée du président Resch et du secrétaire général Jourdain.

Le texte du journal hebdomadaire est écrit en forme de dialogue où l'un des interlocuteurs enseigne à l'autre les droits et les devoirs du citoyen, les causes qui ont amené l'éclosion des idées révolutionnaires, la chute de Louis XVI et de la noblesse, l'émigration et le triste rôle qu'elle a joué dans l'invasion de la France par l'armée du duc de Brunswick. Et à ce propos, il publie dans son premier numéro un extrait traduit en allemand, d'une lettre du docteur Morel, de Col-

Digitized by Google

mar alors chirurgien-major à l'armée centrale (1), dont voici la reproduction qui en donne le sens sinon le texte littéral :

« *Longwy, 23 octobre 1792. l'an premier de la République française.*

« Nous avons investi Longwy hier.

« En arrivant ici de Verdun, on rencontre à chaque pas le spectacle le plus triste et le plus terrible. On ne voit partout que dévastation ; partout la mort a laissé ses traces sanglantes. Des cadavres d'hommes et de chevaux en décomposition, couvrent les bords de la route nationale, et indiquent dans la campagne le chemin suivi par les barbares. Mais c'est à Longuyon, à trois lieues d'ici, que l'abomination de la désolation a atteint le plus haut degré ; c'est là que l'angoisse devient navrante, que les cheveux se dressent sur la tête et que les yeux pleins de larmes détournent leur regard, aussi vite que possible, de ces horreurs de la guerre. On a transporté cent quarante sept morts hors de la forêt de Longuyon ; parmi ces cadavres, quelques malheureux luttant avec la mort, nous tendaient leurs bras déjà à moitié raidis, et d'une voix qui semblait sortir de la tombe, imploraient un adoucissement à leur triste situation. Deux d'entre eux n'avaient rien mangé depuis neuf jours et luttaient ainsi pendant ces neuf journées, épuisés par la terrible dysenterie, avec une mort inéluctable. Dans un rayon de trois lieues sont couchés plus de deux mille chevaux morts, dont les émanations vicient l'air et empoisonnent lentement les malheureux habitants du pays. L'ennemi a abandonné dix canons et par suite du manque de chevaux, s'est débarrassé de tout son attirail de guerre.

« Épuisement, mauvais temps, manque de vivres, conduite insouciante et inhumaine des officiers et chirurgiens, sont les principales causes qui ont réduit à vingt mille hommes environ l'armée prussienne qui, lors de son invasion en France, s'élevait à soixante dix mille hommes.

(1) Le docteur Morel, Louis-Gabriel, une des éminentes personnalités du corps médical de l'Alsace, fondateur, avec Paira, de Ste-Marie-aux-Mines, de l'école départementale d'accouchement, fut maire de Colmar sous le premier empire et plus tard.

Digitized by Google

« Je termine ici le douloureux récit de cette indescriptible misère dont l'aspect toujours présent à mes yeux me déchire le cœur. Hier soir à 4 heures sont arrivés ici le fils du roi de Prusse et son cousin le fils du prince Ferdinand, auprès du général Kalkreuth qui a commandé jusqu'ici la forteresse. Kellermann leur a fait une visite. Les princes ne pouvaient assez admirer la belle tenue de nos carabiniers et de nos chasseurs, ainsi que celle de deux bataillons de grenadiers, qui se trouvaient en ordre de bataille sur la Place d'armes. Ils repartirent vers six heures. Les Prussiens se retirent aujourd'hui et ne laissent ici qu'un petit détachement pour accompagner leurs malades.

« Nous recevons à l'instant la nouvelle de la mort de l'empereur François II ».

Dans ce premier numéro du Wochenblatt nous trouvons une traduction en vers allemands de la *Marseillaise*, faite par un patriote Colmarien. L'allure classique de ce morceau allemand révèle un écrivain de race et rappelle la manière de Pfeffel qui habitait alors Colmar.

Voici, du reste, cet alsatique curieux :

La MARSEILLAISE traduite en vers allemands par un patriote Colmarien.

Auf, Brüder, auf, dem Tag entgegen,
Der unser Volk unsterblich macht !
Seht, wie so grimmig und verwegen
Die Tyranney aufs neu erwacht ! (bis)
Hoert ihr das Rasen ihrer Horden,
Der wilden Brut, Gebrüll und Spott ?
Sie wollen, O gerechter Gott !
Euch Weib und Kind im Arm ermorden !
Auf, Bürger, auf zur Wehr ! Erlegt die Hoellenbrut !
Glück zu (bis), Es dünge bald das Feld ihr schwar-
[zes Blut !

Wem droht mit ihrer Moerderbande
Die raenckenvolle Fürstenzunft ?
Wem diese Ketten ? Wem zur Schande
Soll wieder herrschen Unvernunft ? (bis)
Uns, Franken, uns ! O fern, ihr Lieben,

Digitized by Google

Fern von uns sey die Schande doch !
Uns sollten sie das alte Ioch
Nun wieder auf den Nacken schieben !
Auf, Bürger etc.

Uns Ehr und Gut und alles nehmen,
Hiesz ihnen bald gerechter Raub,
Und hergetriebene Knechte kaemen,
Uns hinzutreten in den Staub ! (bis)
Dann hieng'es ab von Sclaven-Haenden,
Zu beugen unser freies Haupt,
Und ihren Treibern waers erlaubt,
Uns gnaedigst Weib und Ruhm zu schaenden !
Auf, Bürger, etc.

Despoten zittert und ihr Schlangen,
Verhaszt sogar an Franzens Thron,
Verraether zittert ! denn empfangen
Empfangen sollt ihr euren Lohn ! (bis)
Das Volk ist da, euch zu bekriegekn,
Und wenn im Kampf ein Jüngling faellt,
So sind in unsrer neuen Welt,
Statt Eines, Tausend zu besiegen !
Auf, Bürger, etc.

Doch, Brüder, menschliches Erbarmen
Sey unsrer Herzen liebster Drang !
Schlagt und verschont ! — verschont des Armen,
Den sein Tyrann sur Trommel zwang ; (bis)
Des Unthiers nie, das seinem Helden,
Das Bouillé gleich, ausfrevler Lust,
Nur sucht die Treu der Mutterbrust
Mit Natter Bissen zu vergelten !
Auf, Bürger, etc.

Gründ, O Beglückerin der Staaten,
Du Gottheit unsrer Republik !
Fruchtbare Mutter groszer Thaten
Gründ auch, O Freyheit, unser Glück (bis)
Lasz jedem Volk es wohl ergehen,

Digitized by Google

Das deine Huld mit uns vereint !
Und sterbend noch müss'unser Feind
Die Freyheits-Fahne glorreich sehen !
Auf, Brüder, etc.

Je ne possède que les cinquante deux numéros de la première année de ce recueil, reliés en un seul volume. A partir de la deuxième année le prix de l'abonnement a été porté à 10 livres et par la poste à 12 livres. Les abonnements étaient reçus à Colmar, chez Georges Neukirch, libraire, et à Strasbourg chez Georges Treuttel.

Sans prétendre attribuer à Pfeffel lui-même la paternité de cette traduction libre, qui a probablement été faite dans son entourage, nous sommes là en présence d'une énigme historique qu'il serait intéressant de résoudre. Avis aux chercheurs sagaces. C'est déjà un fait curieux et remarquable que cette éclosion presque simultanée sur le sol alsacien de l'original d'un hymne martial qui a fait le tour du monde et de sa traduction allemande, publiée le 1er novembre 1792 dans une feuille populaire de Colmar destinée à en répandre le texte vibrant dans les campagnes où elle pénétrait.

Le capitaine du génie Rouget de l'Isle, en garnison à Strasbourg, a raconté lui-même les origines de son hymne patriotique, dans un recueil publié en 1825 :

« Je fis les paroles et l'air de ce chant à Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre, fin avril 1792; intitulé d'abord *Chant de l'armée du Rhin*, il parvint à Marseille par la voie d'un journal constitutionnel rédigé sous les auspices de l'illustre et malheureux Dietrich (1) Lorsqu'il fit son explosion quelques mois après, j'étais errant en Alsace, sous le poids d'une destitution encourue à Huningue pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du 10 août, et poursuivi par la proscription immédiate qui, l'année suivante, dès le commencement de la Terreur, me jeta dans les prisons de Robespierre d'où je ne sortis qu'après le 9 thermidor.

(1) Le baron Philippe-Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg et minéralogiste distingué, dans le salon duquel l'auteur chanta son œuvre pour la première fois.

Digitized by Google

Quand les volontaires de Marseille traversèrent la France en juillet 1792, pour se rendre à Paris, ils chantèrent tout le long de la route l'hymne de Rouget de l'Isle et ce fut alors que le *Chant de l'armée du Rhin* prit le nom de MARSEILLAISE.

Tout ceci est une page d'histoire dont le *Wochenblatt* de Colmar évoque le palpitant souvenir.

Cette publication a-t-elle été continuée ? Il serait facile de le vérifier à la Bibliothèque de la ville de Colmar qui doit posséder tous les exemplaires parus.

Toujours est-il que la première année se termine par un avis des éditeurs ainsi conçu :

« Le public est prévenu que la publication de ce journal restera suspendue jusqu'à ce que nous ayons reçu la subvention attendue de la Convention nationale, ou le nombre de souscriptions suffisant pour faire face aux frais d'impression ».

Charles GOUTZWILLER.

Digitized by Google

ÉMEUTE DE LA PIQUETTE

OCTOBRE 1833

(Suite) (1)

II

. . . . Aux bords riants de l'Ell,
Dans les champs plantureux où croit la Kissibell,
Parmi les bois, les blés et les blanches usines,
Colmar (2) vivait en paix et d'un Riesling gentil,
D'une bière écumante, en son étroit baril,
Arrosait ses patés, ses nouilles, sa choucroute
Près du poële géant qui se dresse à la voute...

La Révolution de 1830 vient interrompre cette douce quiétude des habitants de Colmar en excitant peu à peu des jalousies et des haines particulières.

Les actes du gouvernement et surtout ceux du ministre des finances ne furent pas faits pour les éteindre. Le nom de M.

(1) Voir p. p. 557 du dernier trimestre 1896.

(2) Colmar réunit tous les avantages de la fertilité du sol, de la beauté du site et de la pureté de l'air. (SCHŒPFLIN-RAVENEZ, V. 185). Le territoire qui entoure la ville est riche en champs, vignes, jardins, fabriques (id).

Fargès-Méricourt dans sa Relation du voyage du roi Charles X en Alsace (Strasbourg 1829 p. 182) fait aussi un grand éloge de la ville : « Elle est située au milieu d'une plaine fertile ; la cour royale, un barreau nombreux et célèbre depuis long-temps, un grand nombre d'employés et d'officiers en retraite, mais surtout la beauté remarquable des femmes font de cette ville un séjour charmant où l'on trouve la société la mieux choisie ». Voir aussi ce que dit des Colmariennes le marquis de Pezay dans ses soirées Alsaciennes (57).

Digitized by Google

Humann fut bientôt dans toutes les bouches et en bien mauvaise part.

Après avoir été injurié par les journaux républicains, il eut à supporter les caricatures des feuilles satyriques.

Le *Charivari* (17 février 1832) le représenta en petite marchande de balais alsacienne, costume que l'on voyait alors sur les boulevards, et dont le dessin était de Daumier. Grandville l'installa dans sa « Grande ménagerie royale » sous les traits d'un mulet costumé en paysan du Kochersberg et avec cette légende passablement mordante : « MULET *improductor, inhumanus, ministrator* (ministre à tort) » Deux pains de sucre rappelaient, croyons-nous, une mésaventure de Douane (1).

On aurait vite oublié ces méchancetés si M. Humann ne s'était pas souvenu trop souvent de ses intérêts privés en balance avec le bien de l'Etat. Il était, entre autres, un des principaux actionnaires de la compagnie des salines royales et dans sa haine contre la concurrence des compagnies privées, il ne craignit pas d'user de toutes les roueries administratives pour tenter de les détruire entièrement (2). Il foula aux pieds, lui ministre, les plus élémentaires règles du droit et n'agit que par la force. Les propriétaires des salines de la la Lorraine, de la Franche-Comté et du reste de la France, un instant abattus, se relevèrent et continuèrent à faire travailler leurs ouvriers grâce à la loi et aux tribunaux.

Un exemple pris dans le département du Bas-Rhin, suffit pour démontrer la mesure de ce que fit faire M. Humann dans le reste du royaume.

Un puits d'eau salée, (aujourd'hui entièrement comblé) faisant partie de la commune d'Herbitzheim (canton de Saar-

(1) En 1826 c'était « un protestant (!), homme de bien, grand défenseur du tabac, qui fait des discours avec des chiffres et vote en conscience ».

Son discours sur le tabac fut imprimé avec traduction en allemand par Ehr. Stœber. Strasbourg, Schuler, 1822, in-8° 13 p. p.

(2) Il est fâcheux, dit la *Revue des Deux Mondes*, pour la réputation de M. Humann, et de tous ses amis MM. Saglio, Hermann et autres qu'ils soient si indirectement intéressés à la ruine de ceux qu'ils poursuivent avec tant de véhémence.

Digitized by Google

Union), était compris dans la saline de Salzbronn près Sarralbe (Moselle) ; le préfet, conseiller d'Etat, Chapuis d'Arnonville, en vertu des ordres du ministre des finances, enjoignit, le 31 août 1833, au sous-préfet de Saverne, Théophile Febvrier, décoré de Juillet, d'aller le faire fermer *manu militari*. Ce fonctionnaire arriva sur les lieux avec la brigade de gendarmerie du canton et le notaire Chastelain, maire de Saar-Union. On prétendait, à tort ou à raison, que le père de celui-ci était un des actionnaires de la compagnie Humann. Après lecture faite de l'arrêté, le sous-préfet demanda au directeur s'il voulait fermer le puits ; le directeur de la Société Schmidt et Compagnie, en présence de tous ses ouvriers, répondit qu'il continuerait de travailler comme par le passé pour donner de l'ouvrage aux habitants du pays. Après cette réponse énergique, M. Febvrier ne jugea pas à propos de pousser les choses à la rigueur en imitant la conduite de son collègue de Sarreguemine, l'ex-notaire Coinze. Il retourna à Saar-Union par Kekastel où il put faire signer dans ce village le procès-verbal au maire d'Herbitzheim qui l'avait suivi à pied. Inutile de dire que les huées des ouvriers des salines saluèrent le départ de « Monsieur le sous-préfet » qui se tira de ce mauvais pas en homme d'esprit.

Tous les fonctionnaires de Juillet n'agirent pas de même, entre autres en 1833, à Colmar, le nouveau directeur des contributions indirectes, le vicomte de Croismare (1), remplaçant un homme fort modéré, M. Condenhoven, qui avait demandé son changement. Le vicomte crut bien faire en changeant le mode de perception des droits sur la piquette, le *Trinckwein* que Charles Gerard dit être du vin qu'on boit, mais qu'on aimerait mieux du meilleur (2).

(1) Le vicomte de Croismare appartenait à une famille noble de Normandie pour laquelle Louis XV érigea en 1767 la seigneurie de Croismare, près de Lunéville, en marquisat. Un Croismare, lieutenant-général des Armées du roi, fut gouverneur de l'École militaire à Paris, etc.

(2) L'ancienne Alsace à table, Nancy, 1877, 324. La *Revue d'Alsace* a publié pour la première fois ce charmant livre interrompu un instant par la critique qui avait cruellement blessé l'auteur.

Digitized by Google

Ce changement dans le droit sur la piquette amena la fameuse émeute de la piquette chantée par Laurent.

Colmar, qui n'avait pas eu d'émeute pendant la grande Révolution et qui était resté tranquille en 1830, fut dans les les journées du 26 et du 28 octobre 1833, le théâtre d'une sérieuse émeute qui aboutit à la dévastation d'une maison d'un paisible citoyen et à quelques blessés, tant de l'armée que des habitants. Et tout cela par la faute du directeur des contributions indirectes, répétons-le encore une fois.

Le professeur Laurent, dans son poème déjà cité, n'a garde de ne pas nous faire connaître ce qu'est la piquette :

Le reste de la ville était fait d'artisans,
De modestes bourgeois, de bons petits marchands.
Et tous ces ouvriers aux champs et dans leurs chambres,
Quand le vin leur manquait, adoraient la piquette.
Pour la bourse indigente et le pauvre gosier,
Pour l'enfant plébéien qu'on berce dans l'osier,
Il est une boisson légère et piquante
Qui ne parut jamais sur la table opulente.

Mais qui, chez l'ouvrier rustique et citadin,
Chez le vigneron même a remplacé le vin.
Pour l'obtenir il faut quand la grappe écrasée,
A sous le lourd pressoir dégorgé sa rosée,
Émietter avec soin ce lourd et sec gâteau,
Verser à plein broc l'eau d'un clair ruisseau.
Puis, laissant reposer le tout dans la feuillette,
Soutirer à loisir.... et voilà la piquette.

. . . . . .

La piquette eut fait fuir Horace, Anacréon.
Le fisc moins délicat daigne y tremper les lèvres.
Car de tout déguster, vous connaissez sa fièvre.
Eh quoi ! la France entière est sujette à mes lois.
Dit-il, vigne, houblon, prune, cerise et noix,
Tout ce que l'on distille a besoin de licence
Et ce liquide seul narguerait ma puissance !
Dit bâtard de la treille et d'un canal impur,
Et voudrait, abusant de son état obscur,
Se soustraire à l'impôt et de la populace

Digitized by Google

Abreuver sans payer l'insatiable race.
Mais si par mes refus je me laissais fléchir,
Le vin même bientôt essaierait de s'affranchir.
Cela ne sera point, j'en jure sur ma vie!
Je m'en vais lui lancer ma fille, la Régie.
Elle y mettra bon ordre!.....

On voit à son appel accourir un essaim
De commis acharnés, de receveurs avides.
Aussi Kirsch et Trois-Six, Cidre ou Clairet,
Rien ne peut échapper à leur affreux carnet.
Tous se pressent armés d'une longue éprouvette
Et leur œil scrutateur fait pâlir la piquette.
Ils ne prévoyaient pas que cette humble liqueur
Dans Colmar trouverait un ardent défenseur (1).

. . . . . .

Tout le monde sait que presque tous les vignerons font de la piquette pour leur propre consommation. Sur le restant des marcs déjà pressés, ils mettent de l'eau et le liquide qui en sort forme ce qu'on appelle la piquette. Tous les directeurs des droits réunis (2) avaient adopté un *modus vivendi* qui ne frappait pas de droit ce pseudo-vin et les commis percevaient le droit sur les vins sans exciter aucune réclamation. Le conseil municipal, gardien zélé des droits de la cité, était rallié à

(1) En 1833, l'administration des contributions indirectes était représentée à Colmar par le directeur, le vicomte de Croismare le contrôleur de comptabilité Grandmontagne, le commis Schneider, le contrôleur Regnard, l'entreposeur du Teil, les commis à pied Arnoux, Leprosse, Henriot, Cuenat, Girard et Mioche.

En 1838, tout ce monde avait disparu de Colmar, sauf le commis de direction Schneider.

(2) De 1815 à 1820, le département fut représenté par un député ministériel, M. Moll, directeur des contributions directes qui demanda inutilement à la Chambre que les polices d'assurance au dessous de 2000 fr. soient exemptes des droits de timbre et d'enregistrement. Cette marque de philantropie n'empêche pas l'auteur de la *Biographie des députés, Paris 1820,* d'en faire le portrait suivant : « M. Moll bredouille en parlant, porte son chapeau enfoncé sur les yeux, sa figure sans finesse a une sorte « d'expression matoise. M. de Lacépède trouverait peut-être qu'il « ressemble à une orfraie de la petite espèce ». Le directeur Moll n'en était pas moins un brave homme.

Digitized by Google

un exercice à domicile qui ne faisait pas crier. C'était particulièrement l'œuvre du directeur, M. de Condenhoven, homme prudent, tranquille et humain.

Avec M. de Croismare tout changea, la rigueur remplaça les bons procédés et malgré une décision ministérielle du 17 avril 1819, il ordonna à ses commis de prendre en charge la piquette dite *Trinckwein* et il imposa cette véritable tisane à 22 sols l'hectolitre tandis qu'elle ne se vendait alors que la somme de 2 francs (1). On faisait donc payer un tonnelet de vin fait avec du cidre ou avec de l'eau autant que l'impôt mis sur les vins de Bordeaux ou de Bourgogne ! Cette année la récolte avait été abondante, le vin n'était pas du *Bubberi*, et malgré son bon goût, il ne se vendait pas, et le prix n'allait qu'à 5 francs l'hectolitre. Ainsi le vigneron qui avait fait vingt-cinq hectolitres devait payer, outre les contributions, soixante francs d'impôt pour une denrée dont il ne pouvait se débarrasser.

On peut juger de la colère des vignerons en apprenant la décision de M. de Croismare. Après avoir bien pesté et bien juré contre lui, ils virent avec stupéfaction les commis pénétrer dans leurs caves, même dans celles dont les propriétaires étaient absents ou travaillaient dans leurs vignes. De là, quelques coups portés aux commis que le directeur avait fait venir pour aider ceux de la ville et quelques procès-verbaux qui ne firent que redoubler la mauvaise humeur des vignerons.

Le samedi 27 octobre, après avoir bien réfléchi pendant la nuit, quelques vignerons du faubourg de Bâle *(la Krautenau)* pensèrent avec raison qu'il valait mieux boire le vin nouveau avant l'exercice que de payer un droit qui en représentait la valeur. Aussitôt dit, aussitôt fait. On exposa le

(1) Foltz dit que la régie exigeait un droit de 40 centimes par mesure de piquette, le tiers de ce qu'on payait alors au fisc pour la même quantité de vin (*Le vieux Colmar, 233*).

Colmar est situé dans une plaine agréable et fertile, entourée de collines chargées de vignes, de villages etc., écrit en 1685 un missionnaire de Porrentruy.

La culture des vignes et le commerce des vins sont deux branches d'industrie des plus importantes pour les habitants de Colmar.

Il y a dans le canton de Colmar (Colmar et Sainte-Croix) 559 hectares, 52 ares de vigne (AUTSCHLAGER).

Digitized by Google

liquide devant les maisons et tous les voisins, hommes, femmes et enfants, tous les passants furent invités à boire gratuitement. On pense bien qu'ils ne refusèrent pas. Ce bon vin, pris à ration immodérée, ne tarda pas à faire son effet. D'une franche gaîté on passa aux cris et aux discussions dans lesquelles les *rats* n'étaient pas épargnés. Cependant jusque là le désordre n'était pas grave et l'ordre public n'était pas troublé. En ville on ne s'en inquiétait pas, on avait confiance dans l'autorité municipale pour maintenir l'ordre.

Mais l'autorité militaire, avertie par je ne sais qui, crut devoir montrer à la Krautenau un petit détachement du 26e régiment de ligne. Les buveurs, pris de vin, devinrent furieux à la vue des bayonnettes et, sans aucune provocation, lancèrent des pierres aux soldats. La scène devint tragique. Le commissaire de police, Goll, crut devoir faire les sommations; on y répondit par des cris en faisant des barricades dans les ruelles latérales du faubourg et en continuant à lancer des pierres, un soldat fut alors grièvement blessé. Le chef de la troupe, que le massacre d'Oberhergheim avait rendu prudent, ne jugea pas qu'il fallut pousser les choses à l'extrême et malgré l'avis du commissaire de police, il fit rentrer son monde au quartier.

Dès que les soldats se furent retirés, la petite fête continua à la Krautenau ; on continua de boire à même en chantant des airs bachiques et en hurlant contre les gabelous. La plus grande partie de la nuit se passa ainsi. La municipalité avait agi avec prudence et, malgré l'arrivée intempestive de la troupe, la journée du 26 avait été relativement tranquille. Ce fut le premier jour de l'émeute.

Le lendemain dimanche 27, les vignerons (1) encore plus

(1) Ils ne pouvaient plus s'assembler dans le poêle de leur tribu *Zum rothen Loëven*, rue des Clefs, établissement vendu en 1799 pour la somme dérisoire de 1200 fr. Une rue avait été percée derrière la maison dans ses dépendances, à un vigneron nommé Hœrter. C'est aujourd'hui une brasserie avec la même enseigne vis-à-vis la caserne. Metzger, le charivarisé de 1832, était avant 1790, le lieutenant du Stettmeister Woltz, président alors de la tribu et c'est peut-être à cause de ce titre qu'il fut nommé, pour son malheur sous l'Empire, Directeur des Contributiors indirectes du département.

Digitized by Google

irrités que la veille, quittèrent brusquement leurs quartiers favoris, la Krautenau, le Steinbruckerthor, les environs de la rue Turenne et le faubourg de Bâle et pénètrent en ville aux cris de : Vive le Roi ! A bas les Droits-réunis ! Ils furent bien accueillis par les habitants qui discutaient en groupe sur l'arrêté du vicomte de Croismare. Les vignerons avaient choisi un chef, un des leurs, nommée Béat Pauli dit le *Feldmareschal,* homme d'un caractère énergique qui les avait engagés à ne pas céder sur leurs droits et à maintenir, même par la force, les commis loin de leurs caves. Il devait en outre porter la parole lorsqu'ils se présenteraient devant le maire. Il est à remarquer que le préfet Bret qui avait remplacé M. Renauldon (1) qui laissait les meilleurs souvenirs, était parti depuis la veille pour Strasbourg avec le général Meyer de Schauensée. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux devaient donc aviser à la situation ; car le secrétaire général Gudimar, homme très aimé, ami du préfet Renaulden, était gravement malade et mourut quelques jours après les journées d'octobre.

Le maire, à la tête de son conseil municipal, reçut avec bonté les vignerons, les engagea à se calmer et en les assurant qu'il était pour le changement du nouveau droit de per-

Les vignerons ont toujours été respectés à Colmar : en 1833, on voit Steil, Laurent et Kirchner Jean, membres du conseil municipal ; en 1862, c'est Wuest et Grüninger, rue des Cloches, est du Conseil de fabrique de l'église Saint-Martin.

Ils n'eurent pas à se louer en 1632 de l'occupation de Colmar par les suédois : «Ce retour au pouvoir de ceux qui triomphaient », dit Dillemann dans l'*Annuaire de 1838,* ne fut pas exempt d'égoïsme, de secte et de mauvaises passions. Le premier magistrat, un Stettmeister, le Bourgemeistre catholique, Laurent Obrecht, déchu de ses fonctions par ordre de Gustave Horn, voulut reprendre son métier de vigneron, et vivre du travail de ses mains; les protestants lui fermèrent leurs portes, tous lui refusèrent de l'ouvrage et cet homme, sorti d'une importante administration, pauvre et n'emportant que sa serpe, fut réduit à mendier son pain.

(1) Le préfet Renauldon, fils du maire de Grenoble, s'était rendu très populaire en Alsace. M. Bret qui venait d'arriver, avait laissé une détestable réputation à Montbrison.

Digitized by Google

ception et en leur promettant pleine satisfaction ; il assura qu'il assisterait lui-même aux visites faites par les commis.

Le docteur Morel, ne pouvait parler autrement, il attendait le préfet qu'il avait fait prévenir par dépêche, et il avait écrit au vicomte de Croismare, cause de tout le tapage, ce qui, du reste, devait lui coûter cher, car il perdit sa place à ce bel exploit.

Le maire le priait donc d'interrompre l'exercice sur la piquette ; mais le directeur avait répondu d'une manière négative et il usa de même à l'appel chaleureux que le colonel de la garde nationale (1) l'avocat Baillet, avait fait en faveur de ses concitoyens.

Cependant les libations gratuites continuaient à la Krautenau et les vignerons, accompagnés d'individus plus ou moins entre deux vins, parcouraient les rues en proférant les mêmes cris que le matin. Le maire fit faire quelques patrouilles de police et la nuit arrivant, tout rentra dans l'ordre et rien ne fit présager ce qui allait arriver le lendemain lundi 28.

On vit dès le matin de cette triste journée des gens ivres dans la rue, continuant à maudire la régie et le gouvernement. On savait que le directeur n'avait pas voulu changer le mode de perception. Cela donnait lieu à des menaces surtout contre les commis s'ils osaient se présenter dans les caves, ce dont ils n'avaient garde.

On remarquait comme la veille les hommes pris de vin, parcourant la ville mêlés aux vignerons, des gens sans aveu

(1) La garde nationale était forte de deux bataillons, l'un de grenadiers, commandant Schmitt (543 hommes) et l'autre de voltigeurs (471 h.) et Michel. Le major se nommait Langlois. La légion était commandée par le colonel Baillet et le lieutenant-colonel Guépratte. Les capitaines du 1er Bon étaient MM. Chappuis, Schœpfler, Fleurent, Schmutz, Adorne et Haussmann (Logelbach) ; ceux des voltigeurs, 2e Bon : MM. Kœnig, Ritter, Karcher, Schmitt et de Neyremand. Citons parmi les lieutenants : MM. Eggerlé, Barth, Antonin, etc. ; parmi les sous-lieutenants : MM. Kolb, Mégard (depuis premier président à Caen), Yves, Karcher, Faudel etc.

Le petit peloton de cavalerie était commandé par le lieutenant Eggerlé ; les pompiers par Hirtschler.

Digitized by Google

que l'on ne voit que ces jours là, et des ouvriers de fabrique faisant le lundi, citoyens prêts à tout faire comme on le sait. On continuait à distribuer le vin nouveau, lorsqu'on vint annoncer l'arrivée du préfet qui commença à réclamer un escadron du 1er dragons dits d'Orléans, colonel Thomas, de Neuf-Brisach. On ne savait pas ce qui pouvait arriver.

Le général était arrivé vers deux heures avec le préfet qui consentit enfin à recevoir une députation des vignerons et des habitauts auxquels il assura avec volubilité, que l'exercice serait moins rigoureux ; il termina son discours par d'autres promesses qui semblèrent illusoires.

La députation quitta la préfecture assez mécontente et le soir arriva sans que l'on ait publié aucune des promesses données par le premier magistrat du département. Cela donna lieu à des murmures de plus en plus violents et avant que l'on ait pu deviner leur intention. on retrouva les vignerons devant la maison de M. Sandherr, rue des Clefs en face de la préfecture (la mairie actuelle) où demeurait, dans un logis donnant sur une cour, M. de Croismare. Les vignerons ne parlaient rien moins que de mettre le directeur dans une hotte remplie de piquette, et d'aller jeter le tout dans le le canal de la Sinn. Heureusement que le propriétaire avait eut l'heureuse idée de cacher M. de Croismare dans un placard. Les émeutiers parcoururent toutes les chambres la menace à la bouche, et n'ayant pas trouvé ce qu'ils cherchaient, ils abandonnèrent la partie, non sans avoir un peu houspillé le commissaire de police Goll, et avoir tenté de désarmer le factionnaire de l'hôtel de la préfecture.

Il fallait cependant une victime aux vignerons ; ils étaient furieux de ne pas avoir trouvé M. de Croismare, et étaient incertains de ce qu'ils voulaient faire; la nuit s'avançait. Une voix, on a dit que c'était celle d'un parent, leur persuada d'aller manifester devant la maison d'Ulric Metzger qui, disait-on, avait donné le projet d'imposer la piquette, sans réfléchir à plus et en suivant les meneurs alors nombreux qui criaient : A mort Metzger ! A mort Hartmann ! (ce qui montre que les passions politiques poussaient ces inconscients). La foule se précipita de la rue des Clefs au commencement de la rue des Bleds, (rue Ignace Chauffour). La vue de la maiso

Digitized by Google

hermétiquement fermée, fit redoubler les cris sauvages et toutes les rues avoisinantes furent envahies. On commença alors à assiéger la demeure du vieillard en dépavant la rue; en vain des fenêtres du premier étage, Metzger harangua les forcenés en invoquant le respect de la propriété privée, les mêmes cris lui répondaient. Entendant ces sinistres clameurs, il s'empressa de quitter ses foyers par l'impasse qui se trouve derrière sa maison.

La ville de Colmar offrait alors un lamentable spectacle. Des bandes avinées parcouraient les rues au milieu des ténèbres profondes; les réverbères brisés n'éclairaient plus et l'émeute semblait maîtresse La maison Metzger venait d'être la proie des furieux; un volet avait cédé et la foule était entrée par la fenêtre et commençait à jeter les meubles dans la rue. D'autres plus enragés étaient grimpés au grenier pour découvrir la toiture. Le tumulte était extrême.

Le maire, averti du désordre, s'avança bravement entre le procureur-général Rossée et le commissaire de police. Mais que pouvaient-ils faire comprendre à une foule avinée et ne sachant plus ce qu'elle faisait? Le rappel de la garde nationale avait été battu; des malveillants avaient crevé les caisses des tambours malgré que ceux-ci eussent eu une escorte. On voyait bien que la population tenait pour les vignerons et ne s'inquiétait pas du sac de la maison Metzger, malheur auquel plusieurs personnes pouvaient être exposées.

Aucun garde national n'avait paru. Le mal était à son comble, on ne savait comment y remédier. Les gardes requis à la maison commune avaient refusé de marcher sous prétexte que c'était une affaire de gabelous qui ne les regardait pas!

Le maire fit battre un second rappel vers dix heures du soir Chacun alors tenait à garder sa maison; ce rappel eut autant de succès que le premier. On ne vit qu'une vingtaine d'officiers et une cinquantaine de gardes nationaux au lieu du rassemblement. Que pouvait-on faire avec ce petit groupe d'hommes contre quelques milliers d'émeutiers? Le colonel Baillet fit marcher inutilement sa petite troupe; il ne put percer la foule compacte dans ces rues étroites du vieux Colmar Enfin, après mille peines, le maire parvint à la maison

Digitized by Google

Metzger et la fit occuper en chassant les occupants. Il faisait noire nuit.

La troupe n'avait pas été appelée et il fallait cependant rétablir l'ordre. Le préfet arriva enfin avec un détachement du 26e et un escadron de dragons, venus de Neuf-Brisach. On avait en outre envoyé des exprès pour faire venir deux batteries de Schlestadt et de la troupe de ligne de Belfort.

A l'arrivée des dragons qui voulaient déblayer la rue, trois coups de fusil partirent du côté des vignerons. Les journaux dirent qu'un dragon fut blessé grièvement (1), et mourut le lendemain à l'hôpital des Catherinettes (2). Il dut n'être que blessé. L'avocat Sandherr dans sa relation de l'émeute au *Courrier du Bas-Rhin*, n'en parle pas.

Enfin la lassitude gagna tout le monde, les dragons avaient déblayé la rue, les vignerons s'étaient depuis longtemps presque tous retirés ; les gens sans aveu les suivirent enfin. La place fut libre. Mais avant de rentrer chez eux, les émeutiers allèrent ravager le jardin Metzger près la porte de Bâle. Ce fut leur dernier exploit : force resta à la loi. La triste journée du 28 octobre était finie. Un jeune homme avait été blessé du côté des vignerons.

Le mardi 29, on se leva anxieux. Qu'allait-il se passer ? On entendait dans les rues les sourds roulements du canon et l'infanterie et la cavalerie occupaient les places. Si l'émeute continuait elle serait bien reçue. Le conseil municipal s'était déclaré en permanence. A sa réunion, plus d'un conseiller s'éleva contre la conduite vexatoire des employés et surtout contre celle du directeur, cause de tout le désordre. On apprit tout d'un coup, que par un motif facile à expliquer, il consentait enfin à l'abonnement. Il mettait ainsi le marché à la main du conseil qui, sans s'inquiéter plus loin, fit de suite publier l'heureuse nouvelle par le commissaire de police, accompagné d'un détachement de la garde nationale.

(1) Les registres de la mairie ne signalent qu'un décès le 18 novembre, c'est celui de Chalamels Claude, canonnier au 3e d'artillerie, âgé de 27 ans, né à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme).

(2) *Courrier du Bas-Rhin*, 31 octobre 1833. Il y avait encore un autre journal en Alsace, intitulé : *Journal du Haut et du Bas-Rhin*. Il était officiel et comptait peu d'abonnés.

Digitized by Google

Cette nouvelle causa une grande joie à la population encore toute abasourdie de l'émeute de la nuit. L'aspect de la ville avait complètement changé, les vignerons qui n'avaient pas paru dans la matinée, témoignaient leur satisfaction par de nouvelles libations auxquelles étaient conviés les passants, et la journée se termina ainsi.

Mais le lendemain, on commença à réfléchir sur la soirée du 27. On répétait que le parquet avait été saisi et qu'il y avait déjà une liste d'émeutiers contenant entre autres Béat Pauli qui allait être mis en prison. Par contre, on sut que le directeur vicomte de Croismare, était destitué : digne récompense de sa brutale conduite.

Satisfaction avait donc été donnée complètement à l'émeute. On continuait d'arrêter de prétendus coupables, entre autres une fille de dix-neuf ans, prévenue de recel d'objets de la maison Metzger. Les personnes arrêtées étaient prévenues de réunions illicites ayant pour but de piller et de détériorer des effets et des propriétés mobilières.

Les arrestattons maintennes se montèrent à trente et une. On peut juger de la désolation qui régna en ville.

La conduite des dragons (1) fut admirable pendant le cours de l'émeute; ils ne se servirent pas de leurs armes et se contentèrent de déblayer lentement les rues étroites où se tenaient les vignerons. Les groupes dispersés un moment se reformaient de nouveau aux cris : A mort Metzer! à mort Hartmann! La troupe campa en partie sur le théâtre du désordre et les bourgeois purent dormir tranquilles.

(1) Il arriva à Neuf-Brisach, en avril 1834, une pénible aventure au premier dragons : Un sous-officier ivre, nommé Pochard — nom prédestiné — se mit à crier dans une brasserie : Vive la République! Incarcéré dans la prison du corps, il en fut extrait et conduit à Colmar au bout de quatre jours avec les menottes et la chaîne au col. Après trois jours, il fut transféré à Strasbourg pour passer au Conseil de guerre.

Le lendemain de l'arrestation du maréchal des logis, le général de Schauensée accourut inspecter le régiment. Après une allocution assez sévère, il termina par le cri de : Vive le Roi! Les cavaliers vexés de la mercuriale restèrent muets, et le général désappointé grogna ces mots : « Je vois bien que Pochard n'est pas le seul ! ».

M. Lassonne, lieutenant-colonel d'état-major remplaça le 14 novembre 1834 M. Glady dans le commandement de la place.

Digitized by Google

Où se réfugia, dans la nuit du 27, le vieillard dont on avait dévasté la maison? Jean Ulric Metzger était né à Colmar le 26 septembre 1752. Son père était médecin-physicien de la ville. Après avoir étudié la théologie à Tubingue (un de ses oncles était pasteur dans les Indes hollandaises) et le droit à Strasbourg, il revint dans sa ville natale où il travailla chez un procureur, Me Braconnot. Ennuyé de la procédure, il se livra aux expériences agricoles à la mode alors; il préconisa l'abolition des jachères, l'élevage des bestiaux, la culture de la garance (il livrait la sienne à la maison Haussmann) l'usage du trèfle et des plantes fourragères. Entre temps il fréquentait fort la société du poète Pfeffel et les amis de celui-ci devenaient ses amis.

Les études agronomiques firent connaître le jeune homme. Il fut nommé en 1784 du conseil de la ville, puis au moment de la Révolution, il s'en déclara un des adeptes, fut élu député suppléant en 1789, puis membre du district, du conseil général du département (bureau du bien public, du département), juge suppléant, etc , etc. Il était encore jeune, aimait le travail. Ce fut la belle époque de son existence. On le vit éloigner Euloge Schneider et son sombre attirail, protéger les pasteurs protestants, etc. L'amitié de Rewbell le fit nommer commissaire du gouvernement pour la réunion de Mulhouse à la France et les habitants, comme souvenir, lui offrirent un vase en vermeil haut de 40 centimètres, chargé d'ornements ciselés et reposant sur un plat en argent et portant cette inscription :

LA RÉPUBLIQUE DE MULHOUSE
REMET LES CLEFS DE SA VILLE
AU CITOYEN JEAN-ULRIC METZGER
COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF,
EN SUITE DU TRAITÉ CONCLU LE 9 PLUVIÔSE AN VI
ENTRE LUI ET LES SIX DÉPUTÉS SUIVANTS DE MULHOUSE :
JEAN HOFER, JOSUÉ HOFER,
PAUL HUGUENIN, JÉRÉMIE KOECHLIN,
JACQUES KOECHLIN, SÉBASTIEN SPOERLIN.

Le 18 Brumaire le trouve du Conseil des Cinq-Cents. Il y adhéra et entra au Corps législatif, et n'en continua pas moins de voir Rewbell et Rapinat alors en complète dis-

Digitized by Google

grâce. Ce dont se plaignait un préfet, l'ex-prêtre Marié Noël, auteur de tant de compilations classiques. Nous avons déjà dit que Napoléon l'appela pour son malheur à la direction des contributions indirectes du Haut-Rhin. Il n'y resta que quatre ans et retourna à ses études favorites et c'est avec raison que Laurent dit de lui :

Il était dans Colmar un citoyen tranquille,
Habitant tour à tour la campagne et la ville,
Riche et de l'indigent dans les temps malheureux,
Accueillant la prière et prévenant les vœux.....

Et c'est ce brave citoyen dont la maison fut saccagée! Les haines politiques sont quelquefois bien injustes! L'Annuaire de 1833 disait de lui : « Les essais de culture de vers à soie « et spécialement ceux de M. Metzger père à Colmar ont « prouvé que cette branche d'industrie pouvait prospérer « dans le département. » Son fils était aussi un philanthrope; il s'occupait surtout de la race ovine et de son perfectionnement par les mérinos.

Le vieillard, forcé de quitter précipitamment sa maison, par une froide nuit d'hiver, ne fit plus que végéter. Il s'éteignit trois ans après le sac de sa demeure en 1836, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Il a publié : Observations sur la nécessité de conserver à Colmar le tribunal d'appel (sous l'empire). Paris, Baudouin, in-8°, 10 p.p.

Son portrait, gravé au bistre par Lebert, d'après Casimir Karpf, se trouve au musée des Unterlinden.

Comme on l'a vu, la garde nationale avait été plus que tiède pour répondre à l'appel du maire, le 28. Elle avait bien marqué sa sympathie pour la cause si juste des vignerons, mais il n'y avait rien de politique dans le fait. Des esprits méchants firent cependant accroire au docteur Morel que la garde citoyenne avait été poussée à la désobéissance par des meneurs des sociétés secrètes! Le maire, enchanté de se débarrasser de cette cohorte en armes, adressa le 30 octobre le rapport suivant au Roi :

Sire,

Des désordres ont eu lieu à Colmar, l'action de la loi a été interrompue. La voix et l'exemple des magistrats qui appe-

Digitized by Google

laient la garde nationale à remplir le premier de ses devoirs, celui de maintenir l'obéissance aux lois et de rétablir la paix publique, n'ont été entendus que par cent gardes nationaux sur onze cents dont se compose la garde nationale de Colmar. Son chef toutefois, M. le colonel Baillet, a déployé un courage et un dévouement qui cherchaient à voiler le tort de ses camarades. Tout en lui rendant ce témoignage ainsi qu'aux citoyens qui ont répondu à l'appel de la loi, je n'en dois pas moins aux principes conservateurs de cette institution, de signaler à Votre Majesté la conduite de la garde nationale de Colmar et de lui proposer d'en ordonner la dissolution.

Sur le rapport du ministre de l'intérieur d'Argout, Louis-Philippe s'empressa de rendre l'ordonnance suivante :

« La garde nationale de Colmar (Haut-Rhin) est dissoute. « Elle sera immédiatement réorganisée. »

Cette mesure, blâmée par tous les journaux de l'opposition, déplut énormément aux Colmariens et fit de nouveaux ennemis au docteur Morel.

Il ne resta plus en ville que les sapeurs-pompiers commandés par le capitaine en premier Hitschler et le capitaine en second, l'hôtelier des Deux-Clefs, Rieffenach.

La garde nationale de Colmar et le directeur des contributions indirectes avaient donc été punis à cause de l'émeute des 26 et 28 octobre (1).

Nous avons dit que les arrestations maintenues se montèrent à trente et une. Treize inculpés durent passer le 28 décembre dans la session extraordinaire de ce mois. Il y avait, Jean-Daniel Karcher, 43 ans, propriétaire (parent de Metzger);

(1) Dans tout le royaume, des troubles avaient éclaté à cause des mesures fiscales sur le vin. A Chateau-Roux, les vignerons qui voulaient mettre en liberté leurs camarades détenus en prison, furent repoussés par les cavaliers du roi.

A Aubières, un jour de marché, on pendit quatre rats à l'arbre de la Liberté avec cette inscription : A bas les Rats! S'ils se montrent ici, ils seront pendus comme leurs frères. Voilà la condamnation des Rats! etc.

A Bar-le-Duc, on voyait au Café des Oiseaux, dans une vitrine, trois rats en train de jauger un tonneau. Le coup d'État de 1851 fit disparaître cette innocente charge. La terreur blanche était à l'ordre du jour en ce moment.

Digitized by Google

Nicolas Wuest, 35 ans, vigneron; Laurent Mayer, même âge, maçon; Ursule Wendling, 19 ans, servante; André Dorthaler, 33 ans, vigneron; Jean Graff, 55 ans, teinturier; Antoine Stockmeyer, 52 ans, jardinier; Jean Siebert, 30 ans, vigneron; Jean Haller, 23 ans, même profession; Frédéric Fischbach, jardinier; Boehret, domestique (fugitif); André Béat, 43 ans, et Jean-Benoît Bastard, 20 ans, vignerons.

Comme l'on voit il n'y avait que six vignerons prévenus, contre un propriétaire, deux jardiniers, deux domestiques et un maçon.

Quatorze prévenus passèrent en police correctionnelle. Beltzinger, Mehr, Fuehs, A. Heffelé, Dreise, Krapffell, Dorthal, Fichbach et cinq qui avaient déjà paru devant la cour d'assises : Wuest, Mayer, Béat, Haller et Bastard. Ils passèrent le 6 janvier 1834 devant les juges du tribunal civil qui durent acquitter les prévenus comme avait fait le 30 décembre précédent la cour d'assises par la bouche du jury. Ces derniers étaient prévenus simplement de ne pas s'être dispersés, après les sommations faites, ce qui était assez anodin.

Hâtons-nous de dire qu'à la fin de novembre, neuf habitants de Colmar avaient bénéficié d'une ordonnance de non lieu : les trois frères Steinlé, Chateaubodeau, Joseph Grüninger, Jean Heister, J. Buhl, Jean Eberlé J. Haumessel.

Ainsi de tout ce long procès, il ne restait plus rien que la garde nationale dissoute et le directeur des contributions révoqué net.

Les vignerons étaient vainqueurs sur toute la ligne, les juges les avaient acquittés et le droit sur la piquette avait été fortement abaissé.

Ils avaient raison de se plaindre, car le notaire Félix Chauffour disait déjà au roi Charles X en 1828 :

« Une grande partie du peuple gémit, Sire, sur les mesures « qui entravent généralement les vignobles et plus particu- « lièrement le nôtre dont les produits sont privés de leur seul « écoulement : c'est la plainte de nos montagnes; tandis « que la plaine regrette, de son côté, une autre culture jadis « prospère pour elle. »

Et maintenant pour résumer en quelques mots l'émeute de la piquette, citons la dernière phrase de l'avocat Charles

Digitized by Google

Sandherr, membre du conseil municipal, tirée de sa lettre au *Courrier du Bas-Rhin* du 5 novembre : « Cette révolte, « écrit-il, est la preuve que le peuple n'a jusqu'à présent « rien appris, rien obtenu de la Révolution de Juillet que la « science de dépaver et de barricader ses rues ! »

APPENDICE

COUR D'ASSISES DU HAUT-RHIN

Audience du 28 décembre 1833.

PRÉSIDENCE DE M. DE GOLBÉRY, CONSEILLER A LA COUR

Les prévenus Karcher, Wuest, Mayer, Graff, Ursule Wendling, accusés d'avoir, dans la soirée du 28 octobre dernier, fait partie de réunions ou bandes qui se sont livrés à force ouverte au pillage et au dégât d'effets et de propriétés mobilières ;

Karcher, Mayer, Dorthaler, accusés de s'être rendus complices de ces pillages et dégâts ci-dessus qualifiés et pour avoir, avec connaissance, aidé et assisté les auteurs et dégâts dans les faits qui les ont préparés ou qualifiés.

Ursule Wendling, accusée de s'être rendue complice des pillages et dégâts ci-dessus qualifiés et pour avoir sciemment recélé tout ou partie des objets pillés ;

Stockmeyer, Siebert, accusés de s'être rendus complices de pillages et dégâts ci-dessus qualifiés et pour avoir, par des discours et des cris proférés dans les lieux publics, provoqué les auteurs de ces pillages et dégâts à les commettre ;

Wuest, Mayer, Graff, Stockmeyer, Siebert, Haller, Fischbach, Bœhret, Béat, Bastard, accusés d'avoir fait partie d'une réunion de vingt personnes armées, qui, dans les soirées des 26 et 28 octobre derniers, ont résisté aux violences et voies

Digitized by Google

de fait à la force publique agissant pour l'exécution des lois (1),

Karcher, Béat, Bastard, accusés de s'être rendus complices de la rebellion ci-dessus qualifiée, pour avoir provoqué par des discours ou des cris proférés dans des lieux publics les auteurs de ladite rebellion à les commettre,

Le substitut du procureur général M. Rieff (depuis premier président) occupe le fauteuil du ministère public. Il a parfaitement reproduit les divers faits de l'accusation (1).

Les témoins à charge sont au nombre de 57 qui ont tous comparu sauf le lieutenant Chavillard et un sergent du 26e. Ces derniers s'étaient fait particulièrement remarquer par leur fermeté et leur ménagement envers les citoyens.

Le premier témoin est le préfet Bret dont la déposition, fort longue sur des faits généraux, reconnaît parmi les accusés un homme qui a empêché le factionnaire de la préfecture d'être désarmé, M. Bret. a toujours été très convenable et très impartial. Il a été écouté avec beaucoup d'attention.

Le docteur Morel a également raconté les diverses phases de l'émeute, il a principalement appuyé sur les causes du marasme du peuple, l'impôt et l'obstination d'appliquer aux Alsaciens des lois qui ne peuvent convenir à notre province. Les droits sur la piquette ou le *Trinckwein* sont moins fâcheux en Champagne, à Bordeaux ou en Bourgogne, où cette boisson se prépare tout autrement, mais ne peuvent s'appliquer sans vexation à notre pays où le *Trinckwein* se fait avec des marcs déjà pressurées. Le gouvernement avait autrefois compris cette différence, si bien qu'il existe une circulaire de 1819 qui exempte nos piquettes de toute redevance; mais depuis on en est revenu aux anciens errements. Pour prévenir des désordres ultérieurs le préfet et le maire avaient offert de faire accompagner les employés par un officier municipal. mais M. de Croismare s'y était opposé avec beaucoup d'humeur. On a dit au maire que Mayer et Dorthaler avaient crevé la peau d'un tambour; quant à Karcher, il se trouvait dans la maison Metzger et ce fut lui qui apporta de la lumière quand il put y pénétrer. Le colonel Baillet rend compte des scènes des 26 et 28 octobre. Il fit d'inutiles efforts

(1) *Courrier du Bas-Rhin,* 31 janvier 1833, 1er et 2 janvier 1834.

Digitized by Google

pour rétablir l'ordre et réunir la garde nationale. Il ne sait rien sur le pillage de la maison Metzger. Il fait même une observation très favorable aux accusés. Il prétend que les groupes se composaient d'hommes que l'on voit rarement, d'ouvriers étrangers, qui le jour, sont renfermés dans divers ateliers.

A cinq heures un quart l'audience est levée.

Audience du dimanche 29.

A onze heures, la cour entre en séance. Une foule immense s'était portée au palais dont les avenues sont gardées par 50 hommes de la ligne afin que le bruit des corridors n'empêchât pas la cour et les jurés d'entendre les témoins.

Le commissaire Goll et l'agent de police Mussmann chargent quelques accusés, entre autres Jean Haller qui aurait levé le poing sur le commissaire devant la maison du directeur. Les accusés s'agitent et répondent avec une grande véhémence. M. de Golbéry leur déclare qu'il ne tolérera aucun écart, et les engage dans leur intérêt à garder une attitude convenable. Les dépositions deviennent monotones; le sieur Seigy tend à prouver que les trois coups de fusil n'ont pas été tirés dans les rangs de la garde nationale, ni dans ceux de la ligne. Un témoin, Ohl, déclare, après avoir été plusieure fois interpellé et que sa déposition lui a été lue, qu'il a vu Karcher jeter une pierre contre la maison de son parent Metzger. Une vive discussion s'engage alors avec le ministère public et les défenseurs, et le président discute avec ceux-ci. Les débats deviennent très animés. L'audience est levée à quatre heures et demie.

Audience du 30.

Elle est ouverte à huit heures du matin. Après avoir entendu des témoins à décharge, le substitut Rieff soutient l'accusation avec beaucoup de chaleur. Un défenseur, Me Belin, expose avec beaucoup de clarté les faits généraux et justifie la conduite des prévenus Haller et Béat. Me Ignace Chauffour a parlé avec l'accent de la plus vive conviction, il a comparé l'état de la législation anglaise sur l'émeute à nos institutions. Il regrette que la France ne possédât pas de

Digitized by Google

jury d'Enquête sur les causes des mouvements populaires. Sa plaidoirie a été profonde, forte en raisonnements, belle de diction, il défendait Mayer, Siebert et Graff.

Me Gallet, défenseur de Fischbach, Wuest et Behret, insiste surtout sur la mauvaise assiette de l'impôt, cause du malaise général et de l'agitation des classes inférieures.

Me Yves parle avec cette vivacité d'esprit, ses brillantes saillies, cet entraînement d'élocution qu'on lui connaît. Il attaque les abus demeurés dans toute leur force, malgré la récente Révolution, et parle des contributions indirectes et des nombreuses émeutes occasionnées sans cesse par elles; il y en a eu 883! Le président a souvent interrompu sa plaidoirie, prétendant qu'on attaquait les bases mêmes de l'ordre social. Une fois, Me Yves, pour écarter le reproche de s'en être pris au chef de l'État (quant aux promesses de Juillet), lut une brochure allemande intitulée : *Der patriotischer Elsasser,* rédigé, disait-il, sur les instructions de deux députés et par un avocat de Colmar, brochure dans laquelle on promettait au peuple alsacien la diminution de toutes les charges, au bonnes femmes du café, des bestiaux, du sel, etc. L'hilarité du public a été réprimée et l'audience levée à neuf heures et demie du soir.

Audience du 31.

Les répliques durèrent toute la matinée, le ministère public se montre encore plus virulent que la première fois; il s'élève contre le système des avocats; il semble reprocher à l'un d'eux d'avoir dit que l'émeute est légitime si l'impôt est vexatoire. A ce moment, Me Chauffour s'est levé et demande acte à la cour de ce que l'avocat du roi lui prêtait ces mots. Il développe ensuite sa doctrine et donne lecture du passage qui faisait l'objet de la discussion. La cour, après avoir longuement délibéré, refuse l'acte demandé par Me Chauffour qui dut entendre du président une rude mercuriale à son adresse.

La brochure d'outre-Rhin a été de nouveau discutée. Elle Elle berça d'espoirs vains toute une population tranquille. Me Belin eut la méchanceté de lire une lettre du député Hartmann, lorsqu'il siégeait au côté gauche; il promettait de s'oc-

Digitized by Google

cuper de l'amélioration matérielle de la nation. Le président interrompit alors l'avocat en lui disant que rien ne prouvait que M. Hartmann se soit écarté de promesses qu'il avait faites et qu'on ne devait pas l'exposer à devenir l'objet de la haine publique.

M. de Golbéry montra que nos députés s'occupaient de la classe laborieuse. Ainsi, il y avait quelques jours, Nicolas Kœchlin défendait dans le conseil du commerce la cause des vignerons alsaciens.

M. de Golbéry fut généralement très impartial pendant les débats et dans son résumé. Après avoir semblé demander un acte de rigueur au jury, il a déclaré qu'il ne voulait prévenir par ses réflexions qu'un acte de faiblesse ou une protestation politique. « L'ordre public, dit le magistrat, n'a « besoin que de justice et de vérité, » il engagea les jurés à éviter les éclats bruyants d'une popularité « qui serait le plus sanglant outrage si elle était obtenue au mépris de l'accomplissement des devoirs. »

Puis, il lut les trente-sept questions posées au jury qui — à ce qu'il paraît, avait une conviction toute faite, car au bout d'une demi-heure — le temps juste de répondre aux questions, l'huissier annonça sa rentrée dans la salle d'audience. Il était deux heures moins un quart du matin. M. de Golbéry, après avoir recommandé le plus grand calme au public, donna la parole au chef de jury qui répondit négativement à toutes les questions.

Le président prononça alors ces paroles :

« Je dis aux accusés que sans doute le jury les a déclarés non coupables que parce qu'il n'a reconnu en eux aucun des véritables auteurs des émeutes des 26 et 28 octobre. Rappelez-vous que les promesses de vos magistrats sont exécutées, qu'ils ne s'engagent jamais en vain. Le maire de cette ville vous avait promis la cassation de l'abus qui causait tant de maux; le préfet avait confirmé cette promesse, un seul fonctionnaire (le directeur des contributions indirectes) avait refusé de l'accomplir. Il a été sur le champ révoqué. Confiez vous donc à vos magistrats et sachez surtout que les nombreuses améliorations que réclame la triste position des

Digitized by Google

vignobles ne pourra jamais être le produit l'émeute et de la résistance aux lois. »

Des applaudissements s'étaient fait entendre lors de la déclaration du jury; le président les fit de suite cesser. Puis il déclara l'audience levée. La salle retentit alors d'applaudissements, des groupes se formèrent sur la place; mais l'ordre ne fut nullement troublé. Ainsi finit l'Émeute de la Piquette.

Arth. Benoit.

Digitized by Google

NOTES SUR INGWILLER

AUX 17E & 18E SIÈCLES

Ce qui suit n'est pas un travail de première main. Ce n'est que la reproduction, developpée par endroits, sommaire ailleurs, de quatre articles parus en juin dernier au *Evang Prot. Kirchenbote*. Leur auteur en a puisé la matière dans les documents suivants conservés aux archives municipales.

Evang. Tauf- und Begræbnisbuch (1570-1783).

Evang, Heiratsverzeichnis (1573-1613 et 1652-1783).

Kathol. Kirchenbücher (1695-1724).

Kathol. Taufbuch (1746-1776).

État des comptes de la ville pour les années 1635, 1637 et 1638.

Rappelons, en guise d'introduction, qu'Ingwiller, situé à 20 kilomètres nord-est de Saverne, sur la Moder et sur la route de Wasselonne à Bitche, est le chef-lieu d'un des cinq consistoires de l'inspection ecclésiastique de Bouxwiller. Ce consistoire comprend les paroisses de Pfaffenhofen, Weiterswiller, Weinbourg, Obermodern, Zeitzendorf et Schillersdorf.

D'autre part, Ingwiller était, avant la Révolution, le chef-lieu d'un des 10 bailliages du comté de Hanau-Lichtenberg. On sait que la famille de Lichtenberg, mentionnée dans les chroniques dès 1206 et représentée par trois de ses membres sur le siège épiscopal de Strasbourg, s'éteignit (1480) avec Louis VIII, qui portait depuis 1458 le titre de comte, et dont le frère, Jacques, est enterré à Reipertswiller. Ses domaines, partagés entre les seigneurs de Hanau et de Deux-Ponts-Bitche, furent réunis de nouveau (1570) sous Philippe V comte de Hanau, gendre du dernier comte de Deux-Ponts.

Digitized by Google

Philippe V s'intitula comte de Hanau-Lichtenberg et introduisit la Réforme dans ses États, que ses descendants possédèrent jusqu'en 1736. C'est à cette date que Jean-Reinhard, mort sans progéniture mâle, eut pour héritier son gendre, prince héréditaire de Hesse-Darmstadt.

Ajoutons que ce comté était la plus vaste seigneurie d'Alsace. Il avait plus de 52,000 habitants, 10 villes, 130 villages, etc. (Voir *Annales de l'Est*, 1891, p. 453). Sa capitale était Bouxwiller, dont les sires de Lichtenberg avaient déjà bâti le château, qu'ils tinrent en fief des évêques de Metz. C'est ainsi que Bouxwiller fut au siècle dernier un centre important, siège de la régence, de la chambre des comptes et du consistoire pour les possessions alsaciennes de la maison de Hesse-Darmstadt.

I

L'année de malheur 1637.

Le petit pays de Hanau, comme on l'appelle aujourd'hui encore dans la basse Alsace, eut peu à souffrir de la première période de la guerre de trente ans, parce que Jean Reinhard I, son suzerain, avait eu soin de payer à Mansfeld une forte rançon. Mais lorsque le danger devint de plus en plus grand, Philippe Wolfgang, successeur de Reinhard, se vit réduit à placer ses terres sous la domination de la France qui avait déjà dans la ville voisine de Saverne, un puissant centre d'opérations et un solide point d'appui.

C'est ainsi qu'en 1634 plusieurs villes du comté, et Ingwiller était du nombre, reçurent une garnison française qui leur épargna les horreurs de la guerre proprement dite. Toutefois les nombreux passages de troupes, qui équivalaient à presqu'autant de pillages, joints à la détresse générale des contrées environnantes, eurent bientôt raison de la prospérité du pays. La sécurité elle-même n'était que relative. Dès 1633, un bourgeois de Niedermodern avait été tué par les soldats à Ingwiller, et un autre, de la ville même, eut le même sort en 1635. La même année, un homme de Weiss-

Digitized by Google

bourg, poursuivi par des soldats, trouva la mort en se jetant dans les fossés des fortifications. En août 1636, le régiment de cavalerie de Callenbach, de l'armée du duc de Weimar, occupant la place, un aubergiste, un boulanger, un garçon brasseur furent tués et une fille d'auberge maltraitée au point qu'elle expira au bout de deux jours.

Cependant la commune était si riche en forêts et en terres, que plusieurs années se passèrent avant que ses finances fussent complètement épuisées. En 1635, elle put encore payer une contribution de 140 livres (1,800 fr.), quoiqu'elle eût déjà à subvenir à l'entretien des nombreux paysans qui s'étaient réfugiés derrière ses remparts (1), et quoique la petite vérole sévit en même temps avec une intensité telle que la mortalité de l'année fut trois fois plus forte que celle de la moyenne des dix années précédentes (111 décès au lieu de 35). Mais à partir de ce moment, la situation empira rapidement. Dès l'année suivante, pendant laquelle les Français et le duc de Weimar reprenaient Saverne après un siège de 7 semaines, on compta 220 enterrements, bien qu'il n'y eût aucune épidémie; il est vrai que tous les villages voisins sont représentés sur cette liste nécrologique Mais c'est en 1637 que la détresse fut à son comble, moins comme mortalité, bien qu'il y eût encore une centaine de décès, que comme misère matérielle et morale.

Dès le début de cette année néfaste, le lieutenant-colonel François Riva, de l'armée de Weimar, se présenta aux portes de la ville et demanda des quartiers pour le régiment du colonel Wurmbrandt. Le magistrat chercha prudemment à temporiser, prétextant la nécessité d'attendre les ordres du prince. Le régiment s'arrêta provisoirement à Weinbourg, mais les officiers s'établirent dans les moulins et les tanneries qui étaient dans le voisinage immédiat des portes; et pour leur faire prendre patience, le magistrat dut se résigner à leur envoyer un muid de vin rouge et pour 2 schillings (2)

(1) Nous voyons même, parmi ces fugitifs, un bourgeois de Gebling près de Metz, une veuve du cloître d'Herbitzheim et un tisserand de Burbach.

(2) Le schilling valait alors 65 centimes et le pfennig environ 1/2 centime.

Digitized by Google

de pain. Lorsque l'ordre vint enfin d'ouvrir les portes, une partie seulement du régiment en profita, le reste campa à Neuwillers. La ville n'eut pas à nourrir toute la garnison, mais seulement les émissaires et messagers envoyés à Neuwillers, Wœrth et Wissembourg et les détachements français ou weimariens qui passaient sans cesse. Les frais d'éclairage des corps de garde étaient aussi à sa charge ; ils s'élevèrent à 11 livres 19 schillings et 4 pfennigs (près de 150 fr.) Puis elle dut fournir du plomb pour faire des balles.

Enfin, comme une attaque des Impériaux était imminente, on l'obligea à construire un pont-levis. Pour ce travail, qui dura plus de quatre semaines, elle ne dut pas seulement fournir les matériaux, mais aussi le salaire des charpentiers et même celui des soldats qui aidaient les ouvriers. A peine était-il terminé que, dans les premiers jours d'avril, le colonel impérial Bamberger parut avec 1,500 hommes d'infanterie et de cavalerie. Il trouva à qui parler et fut repoussé avec une perte de 50 hommes, dont 4 morts, que le pasteur Bœringer d'Obermodern enterra. Beaucoup d'habitants avaient fui à l'approche de l'ennemi ; cependant une partie des bourgeois prirent part au combat et reçurent comme récompense un muid de vin, ainsi que les soldats qui en avaient déjà vidé trois pendant la lutte. Ils n'eurent que deux blessés.

En automne, le régiment de Wurmbrandt fut remplacé par celui de Schmidtburg, qui était depuis deux ans à la solde de la France, et qui se conduisit fort mal, au point de provoquer des plaintes réitérées de la bourgeoisie, plaintes absolument infructueuses d'ailleurs. C'est un soldat de ce régiment qui maltraita tellement la veuve du pasteur Musculus d'Imbstreim, retirée à Ingwiller, que la mort s'ensuivit. Cependant le nom de Schmidtburg, alors si mal famé, ne devait pas tarder à devenir populaire dans ces mêmes lieux. En effet, après la fin de la guerre, trois barons Schenck de Schmidtburg, originaires de l'électorat de Trèves, vinrent s'établir en Alsace et s'allièrent à la noblesse du pays. C'est ainsi qu'en 1662 l'un d'eux épousa Marguerite de Waltmanshausen, qui lui apporta en dot un château et un domaine à Ingwiller ; ses descendants y demeurèrent jusqu'à la Révolution, servant pour la plupart dans Royal Alsace.

Digitized by Google

Un fait qui montre que les soldats de Wurmbrandt gagnèrent dans une certaine mesure la confiance de la bourgeoisie, c'est que des treize baptêmes de l'année, trois eurent un caractère militaire et que tous les trois se produisirent avant l'arrivée du régiment de Schmidtbourg. Dans l'un, le cuisinier-chasseur du major Noë paraît comme témoin ; dans l'autre, l'enfant d'un simple soldat eut pour parrains et marraines un capitaine et un enseigne avec leurs femmes. Enfin le lieutenant-colonel Riva lui-même, un chef d'escadron et un capitaine furent parrains du jeune baron Jean-Thierry de Waltmanshausen, dont la famille appartenait à la noblesse locale.

Si l'on envisageait le simple total des contributions de guerre qu'Ingwiller dut payer en 1637, on trouverait que cette année fut moins funeste à la ville que les deux précédentes et l'on ferait une conclusion fausse. Il ne faut pas oublier, en effet, que la situation générale, la misère publique et privée, avaient beaucoup empiré. La famine régnait au point que dix-sept personnes y succombèrent dans le courant de cette unique année, parmi elles, la veuve d'un greffier municipal, un garde-champêtre, un forgeron avec femme et enfants, enfin le comptable même de la ville, qui, ruiné par les garnissaires, se sauva à Strasbourg dans l'espoir de s'y créer quelque ressource et y trouva promptement la fin de ses maux. Une vieille femme et un jeune homme moururent de faim en prison.

Joignez à la famine les rigueurs exceptionnelles de deux hivers consécutifs. Un forgeron, qui allait chercher du pain pour les siens à Strasbourg, fut trouvé gelé dans la forêt de Brumath, et une paysanne de Pfaffenhofen eut le même sort près de Hüttendorff. Un tel état de choses dénoue les liens de la société et de la famille et ramène la barbarie : les cérémonies du culte ne se faisaient plus faute d'assistants, les décès n'étaient plus signalés au pasteur et les cadavres étaient enfouis sans appareil religieux. Au milieu des chaleurs de l'été, une vieille veuve resta toute une semaine sans sépulture, et la menace de prison décida seule le fossoyeur à creuser une tombe. A l'enterrement d'une autre pauvre veuve, une seule

Digitized by Google

personne suivait le cercueil, de sorte que le pasteur ne put dire le sermon d'usage; en relatant ce fait, il ajouta en guise de morale :

Dum moritur dives, concurrunt undique cives;
Si moritur pauper, sequitur vix unus et alter.

Les travaux les plus urgents ne se faisaient plus. L'horloge de la porte inférieure ne fut pas réglée une fois de l'année, pas un puits communal ne fut curé, les fonctionnaires municipaux ne furent point payés, et l'on ne put réunir les 4 livres d'indemnité que touchaient d'ordinaire les magistrats venus de Bouxviller pour procéder à la vérification annuelle des comptes. Les contributions directes *(Beth)* qui, en 1635, avaient encore rapporté 106 livres, 3 schillings, 11 pfennigs, ne produisent plus rien; pas uu vingtième des intérêts échus ne put être acquitté, et c'est en vain que les autorités essayèrent de faire un emprunt à Bouxviller. Aussi les frais de guerre, notamment ceux du nouveau pont-levis, durent-ils être couverts par une collecte, qui ne réalisa d'ailleurs que 34 livres et 8 schillings.

Au moment de l'entrée en fonctions des magistrats annuels, il était d'usage que la nouvelle municipalité offrit à ses électeurs, aux frais de la ville, un banquet *(Besetzungsschmaus)*. Cette fois, détail bien caractéristique, il ne se trouve pas un aubergiste qui fut disposé à faire crédit au trésor public, et le bourgmestre dut fournir lui-même un muid et demi de vin. De la sorte, il arriva que les dépenses ne dépassèrent guère les recettes. Ces dernières montèrent à 90 livres, 6 schillings, tandis qu'en 1635 elles s'étaient encore élevées à 250 livres, 19 schillings.

A la fin de cette désastreuse année, la ville était ruinée pour un demi-siècle, et sa populatiou décimée au point que pendant toute la génération suivante la moyenne des naissances, qui avait été de trente sept dans la précédente, ne dépassa pas le nombre de quatorze, puis s'arrêta à vingt jusqu'en 1709. Les registres de 1638 signalent quatre naissances, ceux de 1639 une seule.

Et, dans le reste du comté, les choses étaient à l'avenant. Le bon comte Philippe Wolfgang en eut le cœur brisé et mourut dans la force de l'âge, en 1641.

Digitized by Google

III

Coutumes religieuses

Les registres paroissiaux qui nous renseignent sur ces coutumes ont une valeur très inégale. Avant l'ordonnance royale de 1685 qui réglementa la tenue de l'état-civil et exigea que les actes fussent signés par les témoins ou les intéressés, chaque ecclésiastique les rédigeait à sa guise, plus ou moins brièvement, selon ses goûts et les accompagnait généralement de réflexions ou d'explications pouvant intéresser la postérité. Souvent les registres devenaient de véritables chroniques qui reflétaient non seulement le caractère de leurs auteurs, mais aussi leurs craintes et leurs espérances secrètes, leurs jugements intimes sur les événements dont ils transmettaient le souvenir à leurs sucesseurs.

L'édit de 1685 modifia peu les actes catholiques qui, rédigés en latin, pouvaient être soumis à la signature des témoins sans crainte d'indiscrétion. Les pasteurs, au contraire, usant de la langue vulgaire, furent tenus désormais à plus de réserve et durent s'astreindre à une phraséologie officielle qui leur interdit forcément toute observation trop personnelle. Aussi plusieurs d'entre eux prirent-ils l'habitude, peut-être sur l'invitation même de leurs supérieurs ecclésiastiques, d'avoir un double registre, d'abord l'officiel, sec et correct, prêt à être mis sous tous les yeux, puis l'autre qui permettait aux sentiments intimes de se donner libre cours comme par le passé. Cet autre, de beaucoup le plus intéressant, n'a pas existé ou du moins n'existe plus pour Ingwiller, aussi peu que les procès-verbaux des assemblées presbytérales. Toutefois le registre officiel nous offre encore une assez riche moisson de faits curieux.

Voici d'abord quelques legs pieux. En 1588, l'épouse du noble Stumpff laisse à ses pauvres 40 florins (430 fr.), deux quarts de blé à la léproserie et un quart à chacune des dix-neuf familles pauvres. L'intendant Guillaume de Sasspach, victime de la peste en 1596, fit distribuer aux indigents huit quarts de blé et leur légua un capital de 70 fl. A la demande du pas-

Digitized by Google

teur, un sire de Waltmanshausen donne à l'église un grand linceul et un cercueil si bien fait que quatre hommes pouvaient le porter, chose qui ne s'était pas encore vue (1605. En 1638, au milieu des calamités publiques, 10 fl. (62 fr.) furent répartis en aumônes après les funérailles de l'intendant de cour, baron Jean Krafft de Waltmanshausen.

Puis nous relevons deux cas d'adultère, punis de bannissement selon l'usage de l'époque, et suivis du divorce légal, Deux autres divorces furent prononcés par la chancellerie de Bouxwiller pour cause de départ d'un des conjoints.

Pour la célébration du mariage, disons que les fiancés portaient la couronne virginale en se rendant à l'église. C'était alors la coutume générale. Encore à la veille de la Révolution, les demoiselles de Strasbourg et de Metz, à quelquelques conditions qu'elles appartinssent, ne manquaient pas de s'en orner. Il y a quelques années, la couronne se portait encore à Engwiller : aujourd'hui, elle ne se voit plus qu'à Mietesheim.

Passons aux actes de décès, qui nous renseignent sur les maladies, épidémies et autres causes de mort. Il est fait plusieurs fois mention de la lèpre, non seulement à Ingwiller, mais aussi à Neuwiller et à Donenheim. La première de ces localités possédait une léproserie qui, comme partout ailleurs, était hors des murs. Puis nous voyons sept épidémies de variole et trois de dyssenterie, dangereuses surtout pour les enfants, tandis que la peste s'attaque aussi bien aux grandes personnes. En 1574, elle fait quarante-neuf victimes, chiffre éloquent lorsqu'on le compare avec la moyenne de la mortalité des trois années précédentes. Cette moyenne n'est que de seize. Dans l'hiver de 1582-83, elle cause soixante-trois décès à Ingwiller et quarante-quatre dans l'annexe de Menchhofen : en 1597, cent-dix-neuf dans toute la paroisse; en 1609, cent onze depuis le 20 août seulement. A cette dernière date, il y eût jusqu'à vingt-huit cas en une semaine et plusieurs fois six dans la même journée. Il ne fut pas rare de voir trois enterrements simultanés, et souvent la même tombe recevait les trois bières. Deux fois même, on ne creusa qu'une fosse pour quatre corps.

Ajoutons comme détail curieux, que c'est le même pasteur — il se nommait Itztein — qui a présidé à tous ces deuils et

Digitized by Google

qui nous en a transmis le souvenir. Il fut le premier pasteur d'Ingwiller et fonctionna sans interruption de 1570 à 1614.

Lorsqu'un nourrisson mourait subitement, le pasteur était tenu de faire une enquête pour savoir s'il y avait eu négligence ou même préméditation, et les résultats de l'enquête étaient inscrits sur le registre paroissial.

Dans la soirée du 6 novembre 1663, un duel à l'épée eut lieu entre un bourgeois et un soldat originaire de Brumath. Ce dernier succomba à ses blessures, son adversaire quinze jours après. En octobre 1663, deux hommes furent mordus par un loup enragé et moururent quelques semaines après, lorsque leurs blessures étaient presque guéries. En 1586, le porcher se noie dans l'étang de Vollach, en voulant sauver une de ses bêtes. C'est du moins ce que raconte son valet, seul témoin de l'accident. Mais lorsque le cadavre est retiré de l'eau, le sang s'échappe du nez, et le même phénomène se reproduit au cimetière, trois jours après la mort. Le pasteur en conclut, selon la croyance bien connue, que le valet et la veuve, présents dans les deux cas, ont provoqué l'accident, et vit son soupçon se confirmer, lorsqu'au bout de trois semaines les inculpés déclarent vouloir s'épouser.

Ce peu d'exemples suffit à montrer le genre d'intérêt que les registres d'église peuvent offrir à l'historien. Ils nous apprennent surtout, et jusque dans le détail, comment les funérailles se célébraient alors; ce qui est d'autant plus précieux que la première ordonnance ecclésiastique du comté (1573) ne fournit que de rares indications sur la matière, et que les sèches notices du deuxième règlement (1659) sont confirmées et complétées par les développements suivants.

A dire vrai, le rite funéraire ne s'est pas sensiblement modifié depuis trois siècles. Au son des cloches, le cortège se rendait de la maison mortuaire au cimetière, où le sermon succédait au chant des enfants. Cependant, à Menchhofen, l'allocution du pasteur ne fut introduite qu'en 1615 sur l'ordre des conseillers de Bouxwiller. Quand le défunt était un enfant, la cérémonie était abrégée. On enterrait les non baptisés « in alles stille ». Pour les baptisés non confirmés, on sonnait la petite cloche; et seuls les plus âgés d'entre eux avaient droit à un sermon. La petite cloche servait éga

Digitized by Google

lement aussi à l'enterrement des personnes mortes peu chrétiennement; par exemple en 1597, pour une servante qui habitait la ville depuis dix-huit mois, sans avoir jamais assisté à l'instruction religieuse et à la sainte Cène; et en 1607 pour le vitrier Fries, de Haguenau, mort sans s'être réconcilié ni avec Dieu ni avec les hommes.

Au contraire, lorsqu'il s'agissait d'enterrer quelque personne considérée, les écoliers chantaient depuis la maison mortuaire jusqu'au cimetière, et recevaient alors un présent. Ainsi, à la mort de Jean Krafft de Waltmanshausen (1638), cet intendant de cour dont nous avons déjà eu occasion de parler, chaque chanteur reçut un schilling. Parfois on disait des prières funèbres à l'école, en mémoire d'un décédé, et alors la famille faisait aussi un cadeau aux enfants. Après l'enterrement du pasteur Jean Leitsch, chacun d'eux reçut un pfennig à cette intention.

Les non-luthériens morts dans la commune étaient également enterrés par le pasteur, mais sans cérémonie; ainsi en 1621, un étudiant en théologie catholique qui se rendait au collège des Jésuites de Molsheim, et, en 1639, sept soldats français.

On agissait de même à l'égard des calvinistes. On ne fit d'exception que pour un capitaine hollandais, mort de la petite vérole pendant une visite qu'il faisait, en 1607, à son cousin de Waltmanshausen et qui, s'étant recommandé aux prières de la paroisse. fut enseveli solennellement, porté par quatre échevins.

Plus tard, d'autres exceptions furent encore admises : en 1675, 1679 et 1713 en faveur de calvinistes : en 1682, en faveur l'un tanneur catholique.

Souvent la guerre empêchait l'observance stricte du rituel. Dans la période néfaste de 1637-39, plusieurs personnes furent enterrées sans l'assistance du pasteur, leurs noms ne figurent même pas au registre. De même en 1674 et 1678. Dans l'un de ces cas cependant, le sermon d'usage fut prononcé quelques semaines plus tard, dès que la situation fut redevenue normale. C'est en 1678 aussi qu'un enfant tout jeune du pasteur Luck fut enseveli dans l'église même, le cimetière étant occupé par les soldats. On sait qu'en temps ordinaire le droit

Digitized by Google

de sépulture dans l'enceinte sacrée était réservé aux seuls nobles. A Ingwiller, c'étaient les familles Rüttel de Treppach, de Waltmanshausen et de Schmidtburg qui jouissaient de ce privilège.

Les suicidés ne pouvaient prétendre à aucune cérémonie. Souvent la question de préméditation faisait l'objet d'une enquête préalable, dont le résultat était consigné avec soin sur les registres. Ceux qui avaient provoqué leur mort par imprudence ou témérité étaient traités à l'instar des suicidés. C'est ce qui advint (1594) à un meunier tué à l'auberge par son valet le lundi de Pâques. Un bourgeois de Schwindratzheim, écrasé par une voiture, étant en état d'ivresse, eut le cortège et les chants, mais point de sermon. L'enterrement d'une femme qui s'était jetée dans un puits eut lieu sans aucune pompe funèbre ; tandis qu'une autre, morte en 1638, après avoir eu une jeunesse légère, avait exigé que ses égarements fussent signalés et blâmés publiquement en chaire et qu'une mention en fut faite sur le registre.

Le lépreux et le bourreau (avec tous les membres de sa famille) étaient enterrés à part, au lieu dit « *Gen Gichweyler* ».

En 1725, un bourgeois, meurtrier de sa femme, avoua son crime et fut condamné par le Conseil souverain à etre roué vif après avoir eu la main droite préalablement coupée. Son corps resta exposé sur la roue au Galgenberg, afin que cette vue inspirât une crainte salutaire. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il ne fut pas question d'une cérémonie religieuse.

En somme, l'on voit que, sauf pour ces derniers cas, et comme nous le disions plus haut, les usages mortuaires n'ont guère changé. Le sermon formait déjà le centre du rite, pour remplacer l'appareil plus sensible et plus théâtral des pompes catholiques.

Digitized by Google

IV

Prosélytisme

Philippe de Hanau, ayant embrassé la Réforme, la fit introduire, par Bucer et Hédion (1545), dans la partie du comté que sa famille possédait depuis 1480; et lorsqu'elle hérita du reste de la seigneurie en 1570, la messe fut abolie aussi. Cependant, malgré la règle *cujus regio ejus religio*, il subsista une minorité dissidente que la révocation de l'édit de Nantes vint sensiblement renforcer, grâce aux moyens de propagande que l'on sait. Le hameau de Hohatzenheim, au canton de Hochfelden, passa tout entier au catholicisme en 1688; et c'est depuis ce moment que la chapelle voisine, élevée à la place d'un château féodal et mentionnée dès 1180 dans une bulle d'Alexandre III parmi les biens de l'abbaye de Naswiller, sert de lieu de pélerinage. D'autre part, le calvinisme s'implanta également dans la région, lorsqu'après 1648 on eut recours aux étrangers, surtout aux Suisses, pour repeupler le comté dévasté.

Hâtons-nous de dire que ces différents cultes semblent s'y être toujours bien accordés. Car nos documents, durant les deux siècles qu'ils embrassent, ne font allusion qu'à un seul différend, survenu en 1699, à propos d'une vieille femme protestante qui aurait été enterrée dans la partie catholique du cimetière. C'est du moins ce que prétendit le curé qui réclama et obtint le déplacement du cercueil incriminé.

Ingwiller appartenant depuis 1480 à la maison de Deux-Ponts-Bitche, le luthéranisme n'y put dominer que lorsque la mort du comte Jacques eut mis son gendre, Philippe IV de Hanau-Lichtenberg, en possession de tout le comté. Cependant les nouvelles doctrines semblent avoir pénétré et même s'être propagées dans ses murs déjà auparavant. En effet, une notice du pasteur Bœringer d'Obermodern (1636) parle du culte évangélique en 1570; et le curé Jean-Lambert de Joudainville, dans un acte de baptême (1697), dit que le baptistère fut détruit (*eversus et disruptus*) par les Luthériens en 1557.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, une fois le changement officiel de religion consommé, on ne vit plus guére de conversions isolées avant la grande pression exercée depuis 1685 par le gouvernement du roi. Nous n'en trouvons que trois en faveur du protestantisme : en 1615, celle d'une vieille femme et d'un aubergiste, admis à la Cène luthérienne peu de jours avant leur mort, et, en 1669, celle de la femme du vacher. Quant aux recrues du catholicisme, nous n'en savons rien avant 1695, puisque les registres antérieurs sont perdus. Dans les 30 ans qui suivirent cette date, trois curés surtout eurent des succès de propagande : de Joudainville (1697-1702), déjà nommé, Adami (1706-9) et Michel Baldeck (1718-21). Le second étant désigné comme curé royal, c'est-à-dire salarié sur la cassette particulière du souverain, il est probable que ses prédécesseurs et ses successeurs le furent également, ce qui expliquerait leur zèle missionnaire. Le premier des trois convertit vingt-et-une personnes dont une veuve avec sept enfants. Un habibitant de Menchhofen, un de Weinbourg et un de Bouxviller. Le curé Schott eut deux prosélytes en 1714. Des dix gagnés par Baldeck, un était de Bouxwiller et un de Weinbourg. La plupart de ces conversions étaient occasionnées par des unions mixtes ; souvent il s'agissait de Suisses immigrés qui, étrangers dans le pays et rompant toutes les attaches avec leur passé, pouvaient aussi aisément changer de religion, sans que cette démarche entraînât pour eux les désagréments auxquels s'exposent ceux qui continuent à vivre au milieu de leurs anciens coreligionnaires.

Une seule fois il est question de contrainte *(coacta)* à propos de la conversion d'une femme.

Trois des cas mentionnés sur les registres catholiques sont particulièrement intéressants. parce qu'ils rappellent des circonstances qui se reproduisent encore de nos jours, par suite de la prétention habituelle de l'Eglise romaine de considérer les baptêmes et mariages protestants comme nuls et non avenus. En août 1698, un mariage mixte entre deux personnes de Menchhofen, béni par le pasteur de Durstel, fut annulé par le vicaire général à Strasbourg en vertu de l'ordonnance royale qui interdisait absolument ces unions, et le couple fut rebéni par le curé. En janvier suivant, l'enfant

Digitized by Google

d'un luthérien près de renier sa foi fut rebaptisé, et le baptême protestant qui lui avait été administré plus de deux ans auparavant, est qualifié de *nefaria temeritas*. Enfin, le 6 novembre 1710, rédigeant l'acte de baptême d'un enfant issu d'une union mixte, le curé Wunderlich remarque qu'à vrai dire sa naissance est illégitime, le mariage des parents n'ayant été béni que par le pasteur d'Asswiller à l'insu du vicaire général, que toutefois, vu la gravité de la question, il préférait la laisser en suspens et remettre la solution à celui de ses successeurs qui serait appelé à délivrer un certificat de ce baptême insolite. Largeur de vue rare pour cette époque — et peut-être même pour la nôtre !

Voici le pendant de cet acte de tolérance relative. Invité à baptiser un enfant du berger catholique de Waldolwisheim, qui pour lors se trouvait en fuite, le pasteur procéda à la cérémonie demandée sans formule, ni observations, ni restriction.

Le cas des époux Lorenz (1707) mérite aussi d'être signalé. Le mari était catholique, la femme protestante. Depuis longtemps le curé Adami réclamait la conversion de cette dernière, parce que son père avait passé au catholicisme avant qu'elle ne fut confirmée. Elle, repoussant toutes les sollicitations, le maréchal d'Huxelles, gouverneur d'Alsace, et le vicaire général lui interdirent la participation aux sacrements luthériens et obtinrent de la régence à Bouxwiller que l'ordre fut adressé au pasteur de ne prêter aucun appui à la récalcitrante. Sur ces entrefaites, celle-ci donna naissance à un enfant, et comme elle persistait toujours dans son refus, le père se décida à baptiser lui-même son enfant selon le rite protestant, avec parrains et témoins protestants. L'acte figure au registre protestant avec une citation dogmatique destinée à en prouver la validité. Le registre catholique n'en fait aucun mention, preuve que les autorités n'intervinrent pas, soit qu'elles n'eussent pas connaissance de la chose, soit que, fermant les yeux, elles usassent d'une mansuétude dont elles donnèrent alors peu d'exemples.

Le succès le plus important pour le catholicisme fut l'abjuration de la famille Schenk, de Schmidtburg (1730), et il est regrettable que nous n'ayons plus les actes de l'année où

Digitized by Google

elle eut lieu. C'est après la mort du baron Frédéric Reinhard (7 juillet) que tous ses enfants, ainsi que son gendre Mader, inspecteur des forêts du prince de Hohenlohe à Zinswiller (canton de Niederbronn), renoncèrent publiquement à la religion de leurs pères. Cette famille est aujourd'hui éteinte en Alsace; mais une de ses branches survit en Hesse-Darmstad et une autre en Autriche.

Enfin, en vertu du fameux édit de Louis XIV, dix-neuf enfants illégitimes de mères protestantes reçurent le baptême catholique pendant les deux périodes qui nous sont connues (1696-1719 et 1746-76). Moyenne : un tous les trois ans.

Disons encore un mot des réformés. On admet généralement que leur état civil était porté sur les registres catholiques, bien que les ordonnances d'Alsace ne renferment aucune prescriptiou à ce sujet. Tel semble en effet avoir été l'usage, à en juger sur le fait suivant. En 1763, le pasteur Pétri baptisa un enfant réformé. Huit jours après il fut cité devant le maréchal de Contades, qui édicta que les pasteurs luthériens n'avaient point le droit de s'occuper des réformés, du moins pour le casuel. L'année suivante, d'autre part, un enfant réformé d'Ingwiller ayant été baptisé par le pasteur de Baerenthal, le même maréchal ordonna que le père fît inscrire la naissance sur le registre catholique, et y apposât sa signature à côté de celle du curé. Ce dernier toutefois ne procéda pas à un nouveau baptême et se contenta d'ajouter en marge la mention : *calvinista*. Il ne semble donc point qu'on ait appliqué aux réformés une règle immuable et uniforme. En tout cas, l'ordonnance du maréchal de Contades ne fut pas observée longtemps; car dès le 19 mars 1769, nous voyons le pasteur Pétri baptiser de nouveau un enfant réformé.

Ces diverses circonstances firent que le catholicisme progressa constamment à Ingwiller depuis la fin du 17e siècle, comme on peut s'en convaincre par les chiffres suivants. De 1696 à 1700, la moyenne des baptêmes catholiques est de sept par an; de 1747 à 1751, de treize; de 1770 à 1774, de dix-huit. De nos jours, sans doute, d'autres circonstances ont modifié sensiblement cette progression, sans ramener, à beaucoup près, la proportion des cultes à l'état d'avant la guerre de

Digitized by Google

Trente ans. Tandis qu'en 1849, des 2,219 habitants, 549 étaient catholiques et 486 israélites, on y compte aujourd'hui 502 catholiques, soit encore plus du quart de l'ensemble de la population chrétienne.

Notre conclusion sera celle-ci. L'histoire religieuse d'Ingwiller, comme celle de tant d'autres de nos villages d'Alsace, vient confirmer ce que M. Pfister disait naguère en rendant compte des études de M. Reuss sur l'Eglise protestante de Strasbourg en 1685 et sur la situation légale des protestants d'Alsace au 18e siècle : « Après avoir lu ces pièces, l'on ne pourra plus répéter cette phrase banale : Les protestants ont joui en Alsace, sous l'ancien régime, d'une pleine liberté de conscience..., ni cette assertion qu'on trouve dans la plupart de nos histoires de France : Tandis que les calvinistes de l'autre côté des Vosges étaient en butte à la persécution, les luthériens d'Alsace ont continué a jouir paisiblement de la liberté de conscience, garantie par les traités de Westphalie. » (Annales de l'Est, 1888, p. 258, et 1889, p. 448).

TH. SCHŒLL.

Digitized by Google

LA VIE A STRASBOURG

AU

commencement du XVIIe siècle

Rien n'est souvent plus difficile que de pouvoir se faire une idée juste de la vie de nos aïeux aux siècles passés. Une tentative de ce genre absorbe souvent pendant des années la patience d'un érudit, obligé de glaner de tous côtés de menus faits dont il fera plus tard un ensemble bien coordonné. De nos jours on commence à s'intéresser vivement à la vie d'autrefois; à mesure que l'intelligence s'affine on se plonge de plus en plus volontiers dans l'étude du passé. On est curieux de savoir comment ont vécu ceux qui nous ont précédé, quelles ont été leurs habitudes quotidiennes, leurs mœurs, leurs pensées. On compare tout cela à notre vie à nous, souvent l'on reste étonné en constatant combien l'homme change peu.

A cet égard il n'est pas de lecture plus captivante que celle du gros volume laissé par maître Daniel Martin qui vivait à Strasbourg dans la première moitié du XVIIe siècle. Le titre de l'ouvrage ne semble nullement faire prévoir ce que l'on y trouvera. Le *Parlement nouveau* est simplement un de ces manuels destinés aux personnes désireuses d'apprendre le français. Ce gros in-12 de 819 pages est divisé en cent chapitres, chacun consacré à un détail de la vie à Strasbourg. Chaque page est divisée en deux colonnes; à gauche le texte français surmonté de la traduction littérale allemande en petits caractères, à droite la traduction allemande correcte.

Digitized by Google

L'auteur semble avoir vécu pendant assez longtemps dans la vieille cité alsacienne car il en connaît admirablement les mœurs et coutumes (1), dont beaucoup se sont transmis fidèlement jusqu'à nos jours. Il était originaire de Sedan et nous ne savons que bien peu de choses sur sa vie. Il s'intitule linguiste, ce que nous traduirions de nos jours par professeur de langues vivantes, et il devait tenir une école dans la rue du Dôme et avoir des pensionnaires de différents pays, venus à Strasbourg pour apprendre le français. Car, c'est là un point digne de remarque, le français était plus répandu en Alsace du XVIe au XVIIIe siècle qu'on ne le croit généralement. Les persécutions religieuses avaient chassé de France de nombreux huguenots, presque tous des hommes fort distingués et qui s'étaient établis dans le pays ; la guerre de Trente-ans amena en Alsace, à diverses reprises, des armées françaises qui finirent par y rester à demeure et à répandre la connaissance de la langue française, jusque-là cultivée exclusivement par la noblesse et la haute-bourgeoisie qui avaient toujours eu des rapports très étroits avec la France.

On venait donc de tous côtés à Strasbourg pour y apprendre le français, comme le fit Gœthe un siècle plus tard. Maître Daniel Martin comprit qu'il y avait une lacune à combler et il se mit à parcourir les rues, fréquenter les boutiques, à causer avec Pierre et Jean. Il réunit ainsi une foule de renseignements du plus grand intérêt, les groupa méthodiquement et nous laissa ainsi, sous la forme du dialogue, le tableau le plus vivant qu'il soit possible d'imaginer du Stras-

(1) Ferd. Reiber croit qu'il habita Strasbourg de 1616 à 1637 environ. Le privilège de sa grammaire, daté de 1621, énonce, en effet, que depuis cinq ans il enseigne le français à la jeunesse studieuse de Strasbourg ; et dans la préface du Parlement nouveau de 1637, les éditeurs disent que la mort l'empêcha de corriger les épreuves de ce livre. Dans ce dernier ouvrage, Martin rapporte lui-même qu'il a 43 ans en l'écrivant. — (Küchenzettel und Regeln eines strassburger Frauenklosters des XVI Jahrhundert, p. 47-48.)

Digitized by Google

bourg d'alors. Il a dû achever son travail vers 1637 à l'âge de 43 ans (1).

Avant de tracer un tableau de la vie strasbourgeoise d'après Daniel Martin quelques remarques préliminaires sont nécessaires. L'excellent maître n'a pas seulement l'intention d'apprendre le français à ses élèves, il veut aussi en faire des hommes, leur inculquer les saines maximes d'une morale élevée et des sentiments d'indulgence envers leurs concitoyens. Il leur recommande la piété sincère, mais non extérieure et de bouche seulement, il les encourage à lire plutôt la Bible qu'à s'adonner aux jeux de cartes. Il les engage à observer envers leurs semblables une politesse courtoise et leur donne des exemples tout à fait exquis. La langue qu'il leur enseigne est d'une rare saveur bien faite pour faire la joie de ceux qui ont encore gardé de nos jours le culte d'une langue souple, riche et harmonieuse. Si on rencontre parfois des traces de préciosité, amenant un sourire involontaire, ou une expression d'une verdeur un peu trop énergique, il ne faut pas oublier que nous sommes au XVIIe siècle et que nul n'y faisait alors attention. Nos arrière-petits-neveux souriront sans doute aussi un jour de l'afféterie de certaines habitudes de notre langage.

Le titre de son ouvrage est un peu long comme on va en juger. Il le nomme : Parlement nouveau ou Centurie interlinéaire de devis facétieusement sérieux et sérieusement facétieux, comprenans sous des Tiltres de Professions, Charges, Artifices, Mestiers et autres Estats tous les mots et phrases

(1) Déjà en 1622 Daniel Martin avait publié à Strasbourg une curieuse grammaire française et allemande à l'usage des Allemands. Les règles y sont en latin et les exemples en français, allemand et latin *(Favus præceptorum linguæ Gallicæ.* Argentinæ anno 1621, in-8o, titre gravé.) Ce livre se vendait chez l'auteur. Voici comment débute sa préface : Amis lecteurs, mon destin m'ayant porté en ces quartiers, où nostre langue est autant de requeste que chose qui soit, j'y ai trouvé les esprits ne respirans que l'estude d'icelle... Et le volume est de 1621 !— M. Reiber, dont l'admirable collection a été vendue récemment (1896) possédait l'exemplaire de l'auteur avec 10 ff. de notes manuscrites autographes. Le volume net in-8o était orné d'un titre gravé avec 6 armoiries, relié en parch. avc. pl.

Digitized by Google

nécessaires en la conversation humaine, et par ainsi servant de Dictionnaire et Nomenclature aux amateurs de deux langues Françoise et Allemande. Ouvrage non moins utile pour le public, que délectable pour la variété des rencontres, pleins de doctrine admirable et de moralité, autant qu'il est possible, parsemé de Discours, Histoires, Sentences et Proverbes, non moins utiles que facétieux. Ensemble la table des Tiltres et ses principales martières *(sic)* y traictées. Par Daniel Martin, linguiste. Dernière édition, revüe, corrigée et augmentée. — A Strasbourg, aux despens des heretiers de feu Everard Zetzner, anno 1660. — En regard se trouve le titre allemand commençant ainsi : New Parlement oder hundert kurtz weilige, doch nutzliche Gespraech, frantzœsisch und teutsch...

La première édition a paru à Strasbourg en 1637. Les exemplaires en sont aujourd'hui introuvables. La collection de Ferdinand Reiber vendue tout récemment, en contenait un (1). La nouvelle édition que nous publions aujourd'hui est faite d'après celle de 1660. Nous ne donnerons que le texte français, nous contentant de ne reproduire en note des fragments du texte allemand, que lorsqu'il offre des particularités locales.

Charles NERLINGER.

(1) Il paraît que c'était le seul connu. Une autre édition se trouve mentionnée dans la Catalogue de la collection Heitz, très brièvement sous le n° 3527, comme suit : Les Colloques français et allemands avec une grammaire française. Strasbourg 1642. in-12.

Deux autres exemplaires se trouvent dans la riche collection de M. Charles Mehl. Ce sont :

Das New Parlament, Parlement nouveau, oder Gemein Gespræch, Teutsch und Frantzœsisch, gantz nutglich allen denen, so diese zwotpracheu recht fertig zu lehr-nen begehren. ou Colloques familiers françois et allemands, fort propres pour tous ceux qui désirent parfaitement apprendre les deùs langues. Reveues et corrigés pour la seconde fois par S. Telles, à Strasbourg imprimé par Th. Pastori 1663. Vol. in-8o. (111 pages y compris le titre). (Collection de M. Charles Mehl).

Parlement ou Vocabulaire françois et allemand nouvellement inventé pour la Commodité des voyageurs qui désirent apprendre l'une ou l'autre langue. A Besançon et se vend à Strasbourg chez Louis Rousselot, marchand-libraire sous les arcades au nom de

Jesus, s. d. in-12 cart. 240 pages et 5 ff. (17e siècle). Collection de M. Charles Mehl.

En outre, la Bibliothèque Nationale possède de Daniel Martin les trois ouvrages suivants :

1° — Acheminement à la langue allmande, contenant des règles faciles de la prononciation exprimée par le moyen des lettres Françoises comme aussi l'explication de chasque partie d'oraison, avec un Abrégé de Syntaxe. Item le Trucheman des François et Allemands, c'est-à-dire, devis ou colloques françois et allemands pour toutes occurences, dressez à l'usage de la Soldatesque Françoise venant en ceste ville ; comme le contenu le monstre en la page suyvante. Le Tout dédié à la Noblesse françoise cherchant de l'exercice à sa vertu en la Guerre d'Allemagne. Par Daniel Martin, Linguiste. *Das ist Kurtze Anleitung zu der Teutschen Sprach...* — Strasbourg, Everhard Zetzner, libraire, l'an 1635, in-12 (246 pages ; provient des Augustins de Paris.

Bibl. Nat. X 14920. 8°.

— C'est une grammaire ; les règles se trouvent dans la première partie et les exemples sont d'un intérêt alsatique moindre dans la seconde. Le volume se termine par les Grâces et par ce distique :

Au commencement et au bout
Soit loué qui de rien fit tout.

2. Le Guidon Allemand, enseignant la prononciation allemande, exprimée par le moyen du son des lettres Françoises, avec l'explication des chasque partie d'oraison, un abbrégé de Syntaxes, et des Dialogues ; dédié à la Jeunesse Françoise curieuse d'apprendre la langue allemande. Par Daniel Martin, linguiste. De noveau imprimé, reveu et corrigé. *Der Teutsche Weguweiser...* — Strasbourg chez George André Dolhopf ; Jean Everard Zetzner, marchands libraires, l'an de grâce 1663, in-12, (236 pages).

Bibl. Nat. X 14983, in-8°.

(La préface est identique à l'*Acheminement...* de 1635. Les exemples sont sous forme de conversation et se rapprochent du *Parlement nouveau* dont elles forment un utile complément et que nous publierons également. Il est terminé aussi par le même distique.

3. — Le Parfait Guidon alemand reveu et renouvellé, enseignant la prononciation alemande, exprimée par le moïen du son des Lettres Françoises, avec l'Explication de chaque partie de l'Oraison, un Abrégé de Syntaxe, et des Dialogues ; à quoi on a ajoûté une fort belle Nomenclature, et une Instruction pour bien composer les Lettres, suivie de quelques compliments sur ces deux langues, le toute fort commode à la Jeunesse Françoise, curieuse d'apprendre la Langue Allemande : Par Daniel Martin, maître de langue, de nouveau revû et corrigé, par H. S. *Der Teutsche voll-*

Digitized by Google

PARLEMENT NOUVEAU

ou discours familier sur chaque profession, charge et mestier, contenant tout ce qui se dit ordinairement au commerce de cette vie.

AVANT-IEU OU PRÉLUDE

Bon jour et bon nouvel an, Monsieur mon père. Je prie Dieu, qu'il vous face la grace de le commencer avec ioye et le passer en santé et prostérité ; et non seulement celuy-cy, mais aussi plusieurs autres à vostre souhait.

Dieu vous face la mesme grace, mon cher fils ; et vous y face croistre tant en corps et esprit, qu'en sa crainte et vraye connoissance. Ainsi soit-il.

Bon jour mon cousin.

Et à vous aussi, mon cousin

Comment vous va ?

Je me porte assez bien, Dieu merci, comme vous pouvez voir.

Et vous ?

Je suis encore en bonne disposition, Dieu soit loué, et tout prest à vous servir.

Je vous remercie de vostre offre : mes revenus sont trop petits, pour entretenir un tel serviteur que vous.

Dieu vous aide, Dieu vous soit en aide, Dieu vous assiste, Dieu vous bénie.

Il me semble que vous avez éternüé :

Non pas ? N'est-ce pas.

komnen VVeeg-Weiser... — A Cologne, chez François Metternich, marchand-libraire, l'an 1712, in-12. 248 p.

Bibl. Nat. X 14935, in-8°.

(Ce volume n'offre plus aucun intérêt pour l'histoire des mœurs et des coutumes de l'Alsace. C'est une grammaire banale comme toutes les autres, mais terminée par une série de formules fort intéressantes. Nous inclinons à y voir une contre-façon de Daniel Martin, dont le style ne se reconnaît nulle part. Le grand succès dont jouissait Martin au XVIIe s. explique fort bien la tentative des faussaires.)

Digitized by Google

Aussi ay-ie, j'ai toussé et esternüé en mesme temps.

J'ay un grand'rheume, et une forte toux, qui m'escroulle tout le corps.

Qui est-ce là, qui nous vient à la rencontre ?

C'est le fils de nostre voisin.

Dieu vous gard'.

Et vous aussi. Que faites-vous icy ?

Je suis en chemin pour aller chez le barbier me faire tirer du sang (1).

Dieu vous bénie la saignée (2).

Grand'mercy. Et vous, où allez-vous ?

A l'estuve (3). pour suer et me baigner.

(1) La saignée était très pratiquée jadis. Elle était obligatoire à des dates fixes dans les ordres monastiques. Au XVIIe siècle les Almanachs publiés à Strasbourg portaient à certaines dates des doubles croix, ce qui signifiait qu'il fallait se faire saigner ces jours-là. On se rendait à cet effet chez le barbier dont la boutique était reconnaissable aux bandelettes qui pendaient à ses fenêtres. D'un coup de lancette il ouvrait une veine du bras en recommandant de tousser afin de mieux faire couler le sang. Quand il changeait de couleur on mettait du coton sur la plaie et on serrait fortement avec des bandelettes (Voir pour plus de détails le chap. 24 ci-dessous).

(2) En allemand : *Glüek im Lecklein.*

(3) Les étuves étaient des bains chauds. On y allait non pour entretenir la propreté corporelle, mais pour se débarrasser de petit malaises, maux de dents, maux d'yeux ou de petits malaises mal définis. Le médecin Maugué note cette habitude encore au début du XVIIIe siècle. Il dit que dans ces *Badstuben* où régnait une chaleur excessive, on se faisait verser une grande quantité d'eau chaude sur le corps, puis on se faisait appliquer sur la peau un certain nombre de petites ventouses de cuivre « larges comme un double et scarifier par les moucheteures d'une flamme » (Bibl. nat.

Du temps de Daniel Martin cette opération coûtait deux sols, plus deux liards qu'on donnait au garçon qui vous tendait un linge au sortir de l'étuve pour essuyer les pieds et vous essuyait la tête « en la frottant d'un frottoir blanc, arrosé d'eau d'anis ». Généralement on appliquait au moins dix ventouses, quatre sur le dos, deux sur les reins, deux au-dessous des coudes et deux sur les cuisses. On ne chauffait les bains que trois fois par semaine, les lundi, mercredi et samedi. Il y en avait deux spécialement affectés aux hommes, celui de la Rose et celui de Spire, et trois aux femmes ceux de la Lie (*zum Trusen*) du Cercle (*zum Reyf*) et de la Plante. Auparavant hommes et femmes se baignaient ensemble.

Digitized by Google

Dieu vous bénie le bain.

Je vous remercie de bon cœur. A Dieu.

Il m'en faut aussi aller. Bon soir.

Dieu vous donne aussi le bon soir, et la bonne nuit.

Dieu vous donne bonne nuict, et bon repos.

J'ay ouy dire que vous estes fiancé avec N.

Vous avez ouy la vérité.

A vostre bonne santé donc. Dieu vous donne toute sorte de félicité en vostre mariage.

Grand'merci, Monsieur.

Et à vous toute joye en l'enfant, que Dieu vous a donné : car (à ce que j'ay entendu) vostre femme est accouchée, mais je ne sçay, si c'est d'un fils ou d'une fille.

C'est un garçon. Dieu merci.

Dieu le veüille accroistre en corps et esprit, et le combler de ses dons tant spirituels que temporels.

Je vous remercie très affectueusement de sa part, et vous asseure qu'il augmentera le nombre de vos serviteurs.

Serviteur, Messieurs. Serviteur à toute la compagnie.

A vos bonnes graces, Monsieur.

Avec vostre permission je saluerai vos bonnes graces.

Grand bien vous face. Je vous baise bien humblement les mains.

Je vous remercie de tres bon cœur.

Dieu soit céans.

Dieu vous conserve en bonne santé.

Dieu vous donne bon voyage.

Dieu vous conduise, et garde de mauvaise rencontre en vostre voyage.

Soyez le bien-venu.

Et vous le bien-trouvé.

CHAPITRE PREMIER

Du maistre d'escole

Où allez-vous ? Où est-ce que vous allez ?

Je vais à l'Escole françoise.

Où la tient-on ? Où est-ce qu'on la tient ?

En la rüe du Monstier (1).

(1) Rue du Dôme actuelle.

Digitized by Google

En quel endroit ?

Joignant le boulenger (1), du costé du Monstier ou vers la grande Eglise (2).

Que donne-on par mois ? Qu'est-ce qu'on donne par mois ?

On donne seize schillings : ou un risdale, ou bien quatre schillings par semaine.

Combien de fois y va-on le jour ?

Deux fois en payant seize schillings : ou une fois seulement en donnant douze schillings.

Quelles sont les heures que l'on y va ?

Le matin on y est de dix heures jusques à onze : et l'apresdisnée de trois jusques à quatre.

Scavez-vous bien pourquoy le maystre a choisi ces heures plustost que d'autres ?

Ouy, c'est à fin que les escoliers de classe y puissent aller sans empeschement en leur estude latine; car en s'en allant de leur régent, ils vont tout droit à leur maistre de langue.

Qu'apprend-on en ceste escole outre la lecture Françoise?

On apprend à parler, et aussi à escrire, qui veut : et mesme ceux qui ne sont pas paresseux, ne se contentent pas de sçavoir peindre les lettres Françoises, comme on les escrit avec la plume : mais s'exercent deux fois la semaine à composer des thèmes François.

Qu'est-ce que vous entendez par là ?

J'entends que le maistre leur dicte le Mercredi et le Samedi quelques lignes en Allemand, qu'ils tournent en François, la correction desquels fait insensiblement apprendre la syntaxe Françoise, exerce et empesche d'oublier la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes.

N'est-il pas bon d'exposer ce qu'on a leu ?

Ouy, et tres utile : car pour bien tost estre savant en la langue, il faut lire, exposer, composer et parler è toutes occasions qui se présentent, sans estre honteux de faillir : car qui ne parle jamais mal ne parlera jamais bien.

Vous avez raison : apprentif n'est pas maistre (3).

(1) Neben dem Weissbeckeu, gegen dem Münster über.

(2) La cathedrale.

(3) En allemand : *Der Papst ist auch Schüler gewesen.*

Digitized by Google

Où avez-vous appris à lire en allemand ?

En l'escole du paysan bleu, à la place des Cordeliers (1), pres du pont d'arche, non loing de la Chouëtte.

Ce maistre m'a appris à connoistre les lettres, à espeller et lire couramment dans un livre d'abecé, sans me servir de touche.

Combien de livrets avez-vous perdu et deschiré en tout le temps, que vous avez esté à l'escole ?

Je n'en ay usé ni perdu pas un : car j'avais une malette d'escole, dans laquelle je le serrois, et si avoit ledit livret du carton en la couverture, et des aiguillettes que je noüois et fermois soigneusement, tellement qu'il ne s'y faisoit point d'oreilles d'asne.

Voyez touchant l'Escriture au chap-de l'Escrivain.

CHAPITRE DEUXIÈME

Du Boulenger

Vostre pain commence à se moisir (2).

Sa moisissure se passera bientôt : car voilà la dernière miche.

Il nous faudra recuire demain.

La servante mettra à ce soir à poinct la farine, ou apprestera le levain et se levera de grand matin pour faire et pestrir la paste, et chauffer le four.

Cuisez-vous donc au logis ?

Ouy, nous avons esté contraints, d'y faire faire un four, parce que le fournier (3) achevait de nous desrober ce que le larron de musnier nous avait laissé : et au lieu de farine de froment, que nous lui livrions, nous rendoit du pain de seigle, ou de mesteil (4), et mesme si petit, que pour luy faire avoir son poids, il le moüilloit de telle sorte, qu'à peine le pouvions-nous manger, et s'esmioit au potage en guise de bouillie ou panade.

[1] Place Kléber actuelle.

[2] *Ewer Brod fangt an zu schimlen.*

[3] *Der Schwarzbeck.*

[4] *Rocken oder Moltzerbrod.*

Digitized by Google

Avez-vous tous les outils ou ustensiles nécessaires et appartenantes à un four ?

Je crois qu'ouy.

Car nous avons une paele, un fourgon, un escouvillon, une maict, un racloir et un plumail, et un sas ou sasset (1) pour faire de la fine farine à faire paslez, flans (2), tartes, etc.

Je me suis aussi fourni de deux cordes de bois d'aulne, parce que le chesne ne fait pas assez de flamme.

Hé, je vous prie, faites-moy un gasteau. je vous envoyeray du beurre et un œuf pour le pestrir avec. Vous en mangerez vostre part.

Envoyez donc vistement : aussi bien veux-je cuire un pasté de ménage, fait d'une grasse pièce de bœuf bien lardée de lard, et picotée de cloux de girofle.

Quand est-ce que vous enfournerez ?

Incontinent que le four sera assez chaud : car la paste est desja assez levée, le levain était fort aigre.

Je me réjouys de manger du pain tendre.

Si est-ce, que le rassis est plus sain.

Pour mon regard j'aime le pain rivé (3), qui a beaucoup de croute et peu de mie.

Je le croy bien, vous avez encore toutes vos dens affilées comme le rasoir d'un chastreur : mais moy, qui suis desja une vieille édentée, je cherche le pain qui a beaucoup de baisure (4), ou que les autres ont escrouté.

J'eusse esté une bonne paysane, je mange volontrés un guignon de pain bien frotté d'ail et salé (5).

Ostez-moy cette paille ! C'est bien le thériaque des villageois, mais je ne me musque pas l'haleine d'une telle drogue.

De combien de sortes de pain cuisez-vous ?

[1] *Halter, Krucke, Budelwisch oder Wischer, Backtrag, Teigscharre, Kehrwisch, Sieb oder Reutter.*

[2] *Fladen.*

[3] *Das Ortbrod.*

[4] *Das viel stoss hat.*

[5] Coutume encore fort en usage dans les campagnes aux environs de Strasbourg.

Digitized by Google

farine sas
ets et serv
oine et d'or
ɔain d'espe

nais non p

?
ɔmme le l

fromage p
ɛin d'yeux
veugle, co
ris du Pai

ıne pièce
r (4).

ı.

SIÈME

pourvoy

pour a
ne sçac
ntende

je le

der me

Digitized by Google

Je sçay un garçon de dix-sept à dix-huit ans, qui parle aussi bien François qu'Allemand. Ce sera iustement votre fait.

Voulez-vous que je l'envoye quérir ?

Ouy, s'il vous plaît : vous m'obligerez fort.

Le voicy desja.

Suyvez-moy, mon amy, et m'aidez à acheter force petites choses au marché.

Marchandez ces poulets.

Combien faistes-vous la paire de ces poulets ?

Je les vends VII quart d'escu la paire.

N'avez-vous point de honte de faire un poullet huit sols ?

Soit honteux qui desrobe et est contraint de rendre, comme dit l'Allemand.

La rareté cause la cherté.

Les soldats n'ont laissé ni riffle ni raffle (1) en nos villages et hameaux.

Ce peu que vous voyez, a esté couvé et escols(enclos) en ceste ville.

Je vous en donneray six bats ou douze sols de la paire : et prendray toute la volière, ou couvée.

Ils sont petits et maigrets.

Lardez-les, ils seront plus gras.

Ils ne sont pas à vendre à moins de six bats et demi.

Je n'en donnerais par un liard d'avantage : voyez si vous voulez recevoir de l'argent.

Vous vous morfondez là pour néant : car ie suis asseuré qne personne ne vous en donnera tant que moy.

Prenez-les : il m'en faut retourner au logis.

Combien de paires y en a-il ?

Il y en a six qui montent à deux florins et six bats, ou vingt quatre schillings, ou trente six bats.

Tenez, voilà un florin d'or, qui fait deux florins, puis deux pièces de trois bats.

Il est vray, iustement le compte.

Marchandez ces œufs.

[1] *Stumpff noch Stiel.*

Digitized by Google

J'en voudrois bien acheter deux ou trois douzaines, s'ils estoient frais et non couvés.

Femme, combien d'œufs au schillings, ou combien donnez-vous d'œufs pour un schilling (1) ?

Cinq pour trois bats.

N'est-ce pas horreur ? Cinq œufs pour six sols ! J'en ay veu souvent donner en mon pays douze pour un sol.

Nous ne sommes ni en vostre pays, ni en ce temps-là. Poulles mangées ne pounent plus.

En voulez-vous donner trois pour un schilling ou un pour un sol ?

Je prendray toute la panerée.

Prenez-les, que ie m'en retourne viste au logis, donner la mammelle à mon enfant, ou allaicter mon enfant qui crie au berçeau.

Si ce n'estoit celà vous ne les auriez pas pour le prix. Je sçay bien que vous les revendrez deux ou trois sols la pièce.

Je sçay tel qui en a mangé à Saverne à un quart d'escu la pièce.

Voilà des fromages bien passez, ne vous en faut-il point ?

Ouy, toute mangeaille m'est bonne. Marchandez-les.

Vous le pouvez bien faire vous-mesme, ces coquetiers et marchands d'œufs, de fromage et de beurre, sont Lorrains.

Païs, combien la pièce de ces petits fromages ?

Six gros : ils ne son pas petits pour le priex. S'ils estoient plus gros, ils seroient aussi plus chers.

En voulez-vous quatre gros, ou deux bats ? Ils seront bien payez.

O que nenny.

Je ne les voudrais pas apporter pour le prix, quand ils ne me cousteroient rien d'achapt.

Donnez, donnez, si vous pouvez, j'en prendray une demie douzaine.

Quand vous les prendriez tous, vous n'en auriez pas meilleur marché.

[1] *Fraw, wie viel eyer gebt ihr um einen Schilling.* Cette locution est encore employée très couramment. Par Schilling (*schilli*) on entend aujourd'hui une pièce de monnaie fictive de la valeur de quatre sous.

Digitized by Google

Je n'ay pas le loisir de beaucoup barguigner, ie vous en donneray cinq gros ou sols.

Mettez-y encore un demi-gros, ou deux blancs.

Je n'en feray rien. Voyez si vous me les voulez laisser pour ce prix.

Prenez-les.

Tenez, voilà un ducaton pour les six, que j'ay mis dans nostre hotte.

A quel prix le mettez-vous donc? à deux florins.

Ouy-dà. Ne savez-vous pas bien qu'ils valent autant partout?

J'aimerois mieux de la monnoye.

Je ne vous puis pas peindre l'argent (dit l'Allemand), je le vous donne tel, que je l'ay receu d'un autre.

La femme au beurre, combien vendez-vous la livre de vostre beurre frais?

Je n'en ay point de liveres. Ce sont tous quarterons, demi-livres et coins de beurre (1).

Que faites-vous donc le quarteron?

Quatre sols.

Ce seroit seize sols la livre. Si vous en voulez rabbatre deux sols sur livre, ie prendray tout ce que vous en avez : ce n'est qu'un demi-gros sur un quarteron.

Prenez, que je m'en aille me réchauffer au poile, ie suis toute transie de froid.

Que voulez-vous encore acheter? N'avez-vous pas encore fait toute vostre emplette?

Il s'en faut bien. Il me faut encore acheter cinq ou six pots de beurre fondu (2), des choux cabu (3), des choux verds, des choux surs (4), et autres choses, que le lecteur de ce discours trouvera ès chapitres, du jardinier, coquetier, marchand de farine, brasseur de bière (5), marchand de vin, graissier (6), etc.

[1] *Es seynd lauter vierling, halb pfund und butterwecklein.*

[2] *Fünff oder sechs Becker Ancken oder Schmaltz.*

[3] *Krautkœpf.*

[4] *Sauerkraut.*

[5] *Biersieder.*

[6] *Krempen.*

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

Du Cabaretier

O que j'ay soif ! Ie pasme comme un poisson hors de l'eau. Ma langue s'attache quasi à mon palais. Je crache blanc comme cotton de Malte. Si je rencontrais maintenant quelqu'un qui fust alteré comme moy, et me voulust tenir compagnie, j'entrerois au premier cabaret que nous rencontrerions en nostre chemin.

Bien que la soif ne me travaille pas autrement, si ne laisserai-je d'estre de la partie, et vous mener en bon lieu, pourveu que vous me promettiez de m'en sortir, ou de me desfrayer, et pour récompense ie vous enseigneray vne recepte qui vous empeschera d'avoir iamais soif.

Declarez-moy donc ce beau secret, vous serez franc d'escot.

Beuvez toujours un quart d'heure avant qu'avoir soif, elle ne vous viendra iamais.

Il y a longtemps que suis desjeuné de telles drolleries. Dites-moy quelque chose de nouveau.

C'est toutes fois une ordonnance de Rabelais, célèbre docteur en médecine, qui dit aussi que pour estancher la soif, il n'y a point de plus asseuré expédient, ni plus agréable au patient altéré, que de boire souvent et à longs traicts.

Je ne lairray pas pourtant de payer vostre escot : menez-moy seulement où il y aye du vin d'une oreille. Je hais le ginguet (1), le vin verd et de deux oreilles, la piscantine, et la piquette, bien qu'on dise qu'ils désaltèrent mieux.

Je vous nommeray une bonne partie des tavernes ou cabarets et hostelleries de ceste ville...

En ceste ruë des pierres (2) il y a le poile des Gourmets que je say mener le branle, parce qu'il y a un honneste et aimable homme d'hoste fourni d'excellens vins et de bons morceaux, n'escorchant pas le monde mais contant raisonnablement.

[1] *Reissdœrmer, saurer Wein, Traberwein, Leyer.*

[2] Aujourd'hui Faubourg de Pierre.

Digitized by Google

Plus avant au fauxbourg est l'Homme-Gris, la Charrue*, la Corne-de-Cerf et le poile des Jardiniers aux Deux Anges.

Au le marché aux chevaux (1) l'Arbre Vert, et le Cercle d'Or, dont les principaux chalands sont paysans, manouvriers, aides à maçons, escorcheurs et gadoüards.

Devant la petite boucherie, il y a la Hautemontée.

A la place des Deschaussez ou Cordeliers est le trou des naseaux autrement le sep de vigne (2).

A la vieille estappe (3), la cave-profonde et l'Estable.

En la rue haute, l'Aigle noir, le Vigneron, la Croix Rouge, le Coq-Rouge et le Lion rouge qui a pour voisin et chaland l'Exécuteur de la Haute justice.

Au marché au blé, il y a le Saumon et le poile des Seigneurs.

Au Hameau des pinçons (4), il n'y a que l'Espieu et la Mousche.

A la Poissonnière (5), le Bouc et le Pied de Bœuf.

Devant la Grand' Boucherie, la Couchette.

Devant la Douane, la Fleur et la Hache*.

En la rue des Corbeilles (6) devant le portail du Monstier, la Cave du Faucon et un peu plus bas le Vieux Palais.

Au le marché aux cerises, ioignant l'hostel Nostre-Dame (7) il y a le Cerf.

Vis à vis de l'Hostel l'Evesque, le Parc des bestes.

A la Place Sainct-Estienne, la Pucelle.

Le long du quay et ès environ il y a la Couronne, la Pomme d'Or, le poile des Bouchers, le Poisson de la Perche,

[1] *Rossmarkt* auj. Place Broglie. Les noms marqués * désignent des maisons existant encore.

[2] *Das Rubenloch oder der Rebstock* (Place Kléber actuelle).

[3] *Auf dem alten Weinmarckt.*

[4] *Im Finckweiler.* Il doit son nom aux nombreux pinsons qui peuplaient les nombreux jardins qui s'étendaient jusqu'au Heiritz Il était habité par des oiseleurs qui vendaient le produit de leurs chasses devant la Pfalz et sous les Arcades (Voir plus loin chapitre 62 et Seyboth *Strasbourg historique* p. 582).

[5] *Auffm Fischmarckt.*

[6] *In der Nœrbengasse* [auj. Cordnangasse].

[7] Œuvre Notre-Dame (*Unser Frauden Haus*).

Digitized by Google

le Bœuf, le Corbeau, la Pinte, le Bateau, l'Espadon, le Loup, la Rose, la Poule Noire, le Cheval, l'Auge.

Vers la Tour blanche (1), le Grand poile des Jardiniers et le Tillet (2).

Vers la porte qu'on appelle kronenburgerthor, le Mont de l'Estoile et le Sauvage.

En la ruelle dite Utzengessel le Tonnelet rouge.

Devant le Pont Saint-Nicolas il y a l'Esprit.

La Tressure est en la rue appellée rue de la Tressure (3), entre la Poissonnerie et la rue des Tonneliers.

Je me tiendray au premier cabaret, puisque nous en sommes si près.

Entrez le premier, et parlez pour moy.

Qu'est-ce que vous demandez, Messieurs ? Voulez-vous boire une pinte ?

Ouy, Monsieur l'hoste ; mais mettez la main en bon lieu, ou tirez-en de la bonne broche : car cet honneste homme est entré sur ma parole, que nous aurions céans un traict de bon vin.

Quel vin vous plaît-il boire ? J'en ay de Hambach (4), de Reichenweyer (5), de Reisfeld (6), d'Andlau (7), de Barre (8),

(1) *Weisser Thurin.*

(2) Pour le Tilleul.

(3) *Lungengasse.*

(4) Village du B.-Rh.. arr. Saverne, canton Drulingen.

(5) Haut-Rhin, arr. Colmar, cant. Kaysersberg. Riqueurhr, dit Ch. Gérard, le Clos Vougeot de l'Alsace, qui offre son vin gris *Eschgriesler,* son gentil qui embaume tout un appartement, son *Schœnberger,* si moëlleux à la bouche, mais qui excite trop le cerveau, son *Sporen,* son *Sonnenberg,* qui était aux comtes de Wurtemberg, son *Lüppelsberger.* le vin favori de Jean de Mandercheidt [Anc. Alsace à table 318],

(6) Reichsfeld. B.-Rh., arr. Schlestadt, cant. Barr. — Il produisait jadis le meilleur vin de la Basse-Alsace que les Strasbourgeois se disputaient avant la récolte [Hid. 317].

[7] B.-Rhin, arr. Schlestadt, cant. Barr. Le *Kastelberg,* le *Wibelsberg* et le *Stein* des chanoinesses d'Andlau étaient particulièrement renommés.

[8] La vallée de St-Ulric à Barr était autrefois un vignoble renommé, comme le prouve ce vieux dicton :

Willst du haben gut rothen Wein.
So fahr in St Ulrichsthal hinein.

Digitized by Google

de Dorlesheim etc. J'en ai de toutes couleurs, du blanc, du clairet (1), du rouge, du paillet (2). J'ai aussi des vins sophistiquez, du vin d'absynthe, de sauge, du vin de cerises, de prunelles, de rosmarin, de fenoüil, d'eleine, du vin cuit, de la malvoisie, du vin d'Espagne, du muscat de Lyon (3).

Je ne boy pas volontiers ces vins brouillez mais le vin pur comme il vient du sep de la vigne, de la cuve ou du pressoir.

Vous beuvez donc volontiers le moust ou le vin doux.

Excusez-moy, i'ay horreur d'en avaller une goutte, quand ie pense aux araignes et autre vermine, qui ont esté escachées avec les raisins. J'entends et attends qu'il aye boüilli, et soit en sa boite, comme il est ordinairement apres la Sainct Martin, selon le proverbe, à la Sanct Martin on boit le bon vin.

Avez-vous encore du moust, monsieur l'hoste?

Nenny, tout mon vin a desja bouilli, il pique sur la langue, la douceur en est passée.

Tirez nous pinte de clairet de Rossheim, pour estancher la plus grande ardeur de mon altération. Un plus grand vin nous y enyvreroit.

Voulez-vous pas aussi un esperon de vin, comme une langue de bœuf salée et enfumée, une jambon, du rosti froid, une douzaine d'alouettes, un demi-cent d'escargots, un demi oison rosti, ou bien un plat de saumonneaux.

Nenny, nous sommes assez altérez sans cela.

Apprestez nous seulement un quateron d'escrevices : ou bien au défaut de cela, une salade bien huilée, salée avec peu de vinaigre, mais fort, et des quartiers d'œufs à l'entour.

Bien, Messieurs, ie m'en vay y mettre ordre.

Revenez, s'il vous plaît, vous seoir auprès de nous, pour nous tenir compagnie.

Excusez-moi pour ce coup, Messieurs, vrayment il ne puis.

(1) *Schieler Wein.*

(2) *Gelber Wein.*

(3) *Wermuthwein, Salbeywein, Reps, Kirschenwein, Schlehenwein, Rosmarinwein, Fenchelwein, Alantwein, Gesottenerwein, Malvasier, Lyonischer Muscateller.*

Digitized by Google

I'ay des hostes là haut à qui il me faut faire le conte et recevoir les escots.

Serviteur Messieurs, voila une pinte du vin que vous avez demandé, et une couple de pains blancs. La salade sera incontinent preste. Quand il vous prendra envie de taster de meilleur vin, ou avoir autre chose, heurtez, si je ne suis icy haut, et demandez, ou commandez, vous serez ponctuellement servis.

En bien payant, non pas? Valet.

Cela s'entend : car la récompense doit suyvre le service, comme l'ombre le corps.

As-tu bien rincé ce verre ?

Non seulement rincé, mais frotté de cendres et de papier mouillé, il n'y a rien qui nettoye mieux le verre de toute graisse. Vous diriez à voir cestuy-cy qu'il vient de la verrerie.

Verse donc plein, mais ne respands pas car je suis marry de voir perdre une seule goutte de la liqueur du bois tortu ou de l'huile de septembre.

N'ayez peur de cela, i'ay achevé mon apprentissage au mestier de valet de taverne.

Faites-vous gaillards, messieurs : je reviendray bien tost.

A vos bonnes graces, Monsieur.

Grand bien vous face, Monsieur.

Excusez-moy de quoy ie boy le premier, la grande soif me fait commettre cette incongruité.

Hé, Monsieur, que dites-vous, n'avez-vous pas la puissance de tout faire à vostre plaisir en la compagnie de vostre serviteur. Et meme sans cela ie n'ay pas autrement soif.

Monsieur, c'est moy qui suis vostre serviteur.

Mais regardez, si ie n'eusse pas esté une fort propre servante qui tiens ma vasaille si nette ; on ne diroit pas qu'une mousche y ait beu.

Je le croy bien, car le verre ne seroit pas vuide.

Permettez, ie vous prie, que ie m'en verse à moy-mesme.

Laissez moi faire, ie suis mieux en main que vous : i'ay le pot à ma main droicte. Tenez, Monsieur, serviteur.

Je vous baise les mains, Monsieur. Ie vous feray tout incontinent raison, de peur qu'on ne m'apporte un réchaud.

Pourquoi donc une chaufferette?

Digitized by Google

Un bon drolle d'altéré voyant en une compagnie que celuy, qui devoit boire à la ronde, tenoit trop longtemps le verre en la main, s'amusant à deviser, il dit tout haut au valet qu'il apportait une eschauffette à ce Monsieur, parce qu'il voyoit bien qu'il bevoit volontiers chaud.

Tenez, Messieurs, voilà une excellente salade, elle ne sçauroit estre meilleure, quand ce seroit pour la bouche d'un Roy : et si voilà un reste de rable de lièvre froid, qui vous fera grand bien à la jambe.

Ne feignez point d'en manger.

Ie vous asseure qu'il n'a aucunément esté margoussé par gens malhonnestes : mais découpé sur la fourchette par uu galant homme, qui a aujourd'hui disné icy avec un colonnel.

Vrayment on est bien et habilement servi en ce logis.

Vous auriez raison de le louer.

Si l'hoste ne nous donne une estrillade au sortir de céans, ie le reviendray voir souvent.

Il le faut appeler qu'il vienne conter.

Holà hau Monsieur de céans, venez nous reprocher nostre vie.

Que demandez-vous, Messieurs ?

Nous voudrions bien sçavoir ce que nous avons dépensé.

Non pas ainsi, Monsieur, mais dites que nous voudrions volontiers sçavoir ce que nous avons gaigné en cet attelier.

Que nous donnerez-vous, Monsieur l'hoste, et nous vuiderons vostre logis.

Vous avez bien haste, Messieurs : pourquoy vous en voulez-vous si tost aller.

Nous voulons regaigner nos logis avant qu'il soict nuict toute close : vous voyez qu'elle vient à force.

Vous avez encore une demie heure de bon : toutes fois à vostre bon plaisir. Voilà vostre escot sur le trenchoir, il n'est pas grand.

Comment est-ce que vous contez ?

Que veullent dire ces zeros (ou nulles ?)

Veulent-ils dirent que nous ne devons rien ?

Chaque zero signifie un schilling d'icy.

Digitized by Google

Effacez cela, nons ne sommes pas paysans : escrivez en chiffres ordinaires aux aritmeticiens.

Qu'est-il besoin de beaucoup d'escriture? Vous devez seize schillings. Ie vous conteray tout par pièces. Vous avez eu pour diz batz de vin, pour deux batz de pain, pour quatre batz d'oiseaux rostis, un demie-rable de lievre de six batz, et une salade de deux batz. Le tout ensemble fait vingt quatre batz, seize schillings ou un risdale. Vous ne vous sauriez plaindre de ce conte en ceste cherté de vivres.

Aussi ne faisons-nous. Puisque vous estes si raisonnable, nous n'en rabbattrons rien, mais vous payerons à vostre mot sans grommeler.

Et moy, pour vous donner d'autant plus de subject de me venir bien tost revoir, ie vous feray présent d'une pinte de vin de satin, ou de veloux (comme l'appellent les bonnes gueules fresches) (1), qui coule doux comme soye bleüe, et qui ne se vallette pas. Regardez, je vous prie, quelle belle couleur il a dans ce cristalin de Venise : il est riant à l'œil, et friand à la bouche. Tastez-le, s'il vous plaît, Monsieur.

Il est en bonne main.

Posez que je sois un Roy, et vous mon eschançon, quand vous aurez fait l'essay, ie vous feray raison sans apprehension d'estre empoisonné.

A vous bonnes graces donc, Monsieur : ie commenceray puisque vous feignez ou faites difficulté de boire le premier.

Ie vous baise les mains, M. l'hoste.

Ce que i'en ai dit n'est pas à bon escient, ie me gausse seulement.

Ie l'entends bien. Tenez, faites moy bien tost raison, et beuvez à Monsieur que voilà, qu'il en dise aussi son advis.

Encor que ma soif soit passée, si vuideray-ie encore cestuy-cy par curiosité, pour taster s'il est tel que vous le qualifiez. A vous Pays.

Dieu vous le bénie.

O qu'il est délicat et gaillard.

C'est du pur Hambacher, sans aucun meslange.

(1) *Von einem Schleckwein darüber man die Knechte nicht gehen lœsst.*

Digitized by Google

La seconde pinte, que nous avons beüe sous le nom de Hambacher estoit plus fort, mais plus rude et non si aggreable.

Il estoit sans doute brouillé.

Je n'y contredis pas.

Quand vous reviendrez une autre fois, ie vous donneray d'abord de cestuy-cy, pour en boire à gogo, ou à plaisir.

Vuidez tout, Monsieur. Ce seroit dommage de verser une goutte de ce vin dans le baril, ou en la bouteille au vinaigre.

Nous vous remercions de vostre bonne boisson, et vous donnons le bon soir.

Bon soir, Messieurs. Dieu vous donne la bonne nuict.

CHAPITRE CINQUIÈME

De la Cuisinière

Il est temps de mettre le pot au feu. Va quérir la chair qui est en cave, et la lave bien, que le potage ne soit pas salé; car je l'ay salé afin d'estre de meilleur goust et l'empescher de corner (1) ce pendant je feray du feu.

Chambrillon, donne-moy la boette au fusil.

La voilà, Madame.

Y a-t-il de l'amorce, des allumettes et une bonne pierre à feu (2) ?

Ouy, Madame, mais l'acier n'y est pas.

Ha, le voilà sur le ménager (3).

Va quérir des chenovettes, bourrées et des busches (4).

Bien, Madame. Si j'avois la clef de la charbonnière, j'apporterois aussi du charbon.

Il n'en est pas besoin jusqu'à ce qu'on vueille rostir. Pends

(1) *Das es nicht schmuttere.*

(2) *Die büchs zum Feuerzeug.* Il y a quarante ans on se servait encore couramment dans nos campagnes du briquet pour allumer le feu. L'emploi des allumettes ne se répandit que très lentement.

(3) *Der Hafenschaft*, espèce de dressoir encore en usage dans beaucoup de cuisines alsaciennes surtout à la campagne où l'on orne les rayons d'assiettes peintes de couleurs criardes.

(4) *Hanffstœngel, Reisswellen und Scheiter.*

Digitized by Google

ce chauderon à la crémaillière avec de l'eau nette, pour en remettre au pot, quand l'autre sera esbouillie : que nous n'ayons du rosti et du bouilli en un mesme pot. Appreste aussi l'escumoire pour escumer le pot : car il n'y a rien qui me desgouste plus que de voir de l'escume sur la chair. Puisque nous cuisinons sur l'atre et non dans le fourneau, mets le bois de travers sur les deux landiers, ou chenets (1), afin qu'il brusle mieux. Hache ce rosti froid tout menu, comme chair à pasté, j'en feray un hachis avec du beurre frais, des espices, et un oignon coupé en rouelles (2).

La graisse de rost seroit bien aussi bonne que le beurre.

Ouy, qui en auroit. Ne sçais-tu pas bien qu'on la mangea hier toute en une sauce faite d'un fil de vinaigre et de muscade.

Il m'en souvient bien, car j'y trempay aussi mon pain.

Va quérir une jatte de fer blanc, à cause qu'une d'estain se pourroit fondre sur le rechaud fait à gril, où les charbons s'embrazent comme en une fournaise : on n'a que faire de souffler pour les faire brusler. Attise le feu. Agence bien ces tisons avec les molettes ou tenailles : ne vois-tu pas qu'ils sont roulez en bas des landiers? Puis après relave, et escure toute cette vaisselle sale, qui est sur l'esvier, ou plus tost aivier. Plats, escuelles, cuilliers, cuilliers à pot, assiettes, tailloirs ou trenchoirs, bacins, couloirs, chandeliers d'airin, casse (3), poiles ou paeles, poïlons, le poilon à papin (4), ou bouillie, mortier et pilon, pots de fer, d'airin, de cuyvre, et de terre, la bacinoire (5), les pots de chambre, les couperets et le hacheret (6), et aussi la cassolette (7).

Aiguise ce taille-pain (8), il est mousse comme un fleuret, il coupe tout ce qu'il void.

(1) *Brandreitel.*
(2) *Eine rædlecht geschnittene Zwibel.*
(3) *VVasserpfann.*
(4) *Pæppenpfænnlein.*
[5] *Bettpfanne.*
[6] *Das hackmesser und haumesser.*
[7] *Das Rauchpfænnlein.*
[8] *Das Brodmesser.*

Digitized by Google

Je n'ay point de queux ou pierre à aiguiser (1).

C'est à faire à un liard, l'esmoleur qui est devant nostre maison l'esmoudra : aussi bien est-il espoincté, et plein de dens.

Porte le luy donc : car c'est un couteau qui a une fort bonne alumelle bien acérée. Il est aussi amanché de corne de cerf. Tire ce rost de la broche, il ne fait plus que se hazir (2), et le laisse en la lechefrite devant le feu.

Ne iette pas les relaveures dehors, j'en veux faire de la mangeaille pour nos pourceaux, avec du son et des feuilles de choux. Si je sçavoi quelque bonne cuisinière, qui te voulust instruire, je te mettrois auprès d'elle, pour apprendre à apprester ou accoustrer toutes sortes de viandes, faire des sauces, cuire à l'estuvée, farcir ou faire des farces, fricasser, faire des pastez en pot, cuire du poisson, frire des poissonnets avec du beurre et de la farine, faire de toutes sortes de biguets, soupes dorées de pain blanc et de pommes coupées en rouëlles, des gaufres, des petits choux, faire une bonne aumelette, des œufs broüillez, des œufs pochez, des œufs à la Huguenotte, c'est à dire des moyeux ou jaunes d'œufs bien battus et versez dans le jus et la graisse d'un gigot de mouton, et cuits en un plat sur le réchaud (3).

Et parce que nous tenons des pensionnaires de divers pays ou chascun fait diverses sortes de potage, je voudrais que tu en apprisses à faire de toutes façons pour leur complaire en temps et lieu.

Comment, Madame, y en a il donc d'autres que ceux-cy que je say très bien faire? Assavoir : Potage au beurre, à la chair, au lard, au laict, aux naveaux, à l'avoine, aux oi-

(1) *Wetzstein.*

(2) *Verdorren.*

(3) *Brühen machen verdampffen, füllet machen, rœsten, hatenpasteten machen, fisch sieden, fischlein mit butter und mœl backen, allerhand Küchlein, güldene schnitten, œppfelküchlein, waffeln, schneeballen, ein guten eyerkuchen, gerührte Eyer, gebachene Eyer, wie auch eyer auff Huguenottisch (wie sie es nennen) zubereiten, das eyer dotter Kloppfen, dieselbigen in eines hammelschlegels feiste und safft mit muscat nuss auff einer glutpfannen zwischen zweyen schüsseln kochen.*

Digitized by Google

gnons, aux porreaux, aux choux blancs aux choux verds, à l'oseille, au gingembre, au persil, aux cabus seurs, aux boudins, à charbonnier, aux pois, au riz, aux lentilles, au pavot, aux amandes, au cumin, au fromage, à l'orge, à la bière, au vin, à la crême.

Si tu sais faire tous ceux là, tu en sais une bonne partie, mais non pas tout : car en quelques lieux on fait aussi du potage au chanvre, aux harengs, au merlus (1). On fait aussi une sorte de potage qu'on appelle ragoust, item du chandeau avec du pain esmié (2), du sucre pilé, de la canelle battue avec de bon vin froid. Item un restaurant de nouveaux mariez fait d'œufs battus de sucre, de beurre cuits ensemble avec du vin. Item un potage pour un malade et desgousté, fait d'un œuf battu avec un peu de verjus, du beurre frais versez en l'eau boüillante et salée, que ceux de Strasbourg appellent *kisselsuppe*. Je voudrois que tu sçeusses aussi apprester de l'orge mondé, du mil, du ris, des espinards, des artichauds, artifis, toupinamboux, asperges, champignons, potirons, morilles, phasioles ou fèves de Rome (3), houblon, poids verts, ou pois en gousses.

Pour estre bonne cuisinière il seroit aussi besoin que tu sçeusses bien accomoder une salade de laictues pommées, de pourpier, chicorée, endive, capres, bettesraves, cresson, ronces et de choux-blancs découpez, saupoudrez de poivre et force sel, bien huilez et environnez de quartiers d'œufs.

(1) *Stockfisch.*
(2) *Ein Kaltschal mit zerriebener brosam.*
(3) *VVelsche bohnen.*

Digitized by Google

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite (1)

XXXVI

Antoinette Lix. — Chemin de fer de Munster au Rhin. — Le Perruquier de Zellenberg. — Écoles et marchés. — Monument Bruat. — Cantate et festin. — Fêtes d'inauguration.

L'Alsace a toujours été une terre de vaillance et d'héroïsme. La république et l'Empire ont connu ces soldats légendaires, ces hommes de bronze, qui ont illustré leurs noms sur tous les champs de bataille, les Kellermann, les Kléber, les Lefévre, les Rapp et tant d'autres dont l'histoire a buriné les hauts faits sur ses tables d'airain. Il lui était réservé de con-

(1) Voy. pp. 433-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895; pp. 24-59 du trimestre Janvier-Février-Mars, pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin, pp. 340-377 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896 et pp. 529-559 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre.

Digitized by Google

naître, dans les jours sombres, une femme dont l'invraisemblable bravoure deviendra légendaire aussi. C'était Mlle Antoinette Lix, née à Colmar le 31 mars 1839, fille d'un ancien grenadier de l'armée française. N'ayant point de patrimoine, elle avait dû, toute jeune, se créer des moyens d'existence en se faisant institutrice. En 1860, elle revenait de Pologne où elle avait fait une éducation dans une famille noble et riche à qui pesait le joug de la Russie. Dans ce malheureux pays, les ferments de révolte grondaient toujours à l'état latent. Le peuple polonais, excité par la noblesse, se préparait en silence à des levées en masse. C'est dans ce milieu, qui sentait la poudre, qu'Antoinette Lix, imagination exaltée et cœur brave, élevée comme un garçon par son père, apprit à manier les armes et à monter à cheval. L'insurrection ayant éclaté, elle revêtit un costume d'homme et y prit une part active comme officier de partisans. En 1860 je la vis à la Mairie de Colmar où elle était venue me prier de lui faire obtenir un passe-port pour retourner en Pologne. Elle comptait traverser l'Allemagne sous un déguisement masculin et se faire passer pour un voyageur de commerce.

M. Julien Sée (1), qui a fourni à la Chronique d'Alsace un fort contingent d'intéressantes notices et traductions, a publié en 1884, dans la *Revue Alsacienne,* une biographie très bien écrite d'Antoinette Lix, en utilisant les renseignements que notre vaillante compatriote lui avait communiqués. Il me permettra, j'en suis persuadé, de recourir à son travail pour compléter mes souvenirs personnels.

« En 1863, elle était en Pologne chez Madame la comtesse Lubienska qui lui avait confié l'éducation de sa fille, lorsqu' éclata l'insurrection que la Russie eut tant de peine à dompter. Elle se mit à la tête d'une troupe de partisans, sous le nom de lieutenant Tony (diminutif masculin de son nom d'Antoinette). Ses compagnons d'armes ignorèrent toujours son sexe. Frappé un jour d'un coup de lance à la poitrine, elle fut reconnue par une religieuse, Mlle Wolowska, qui la soigna dans sa cellule pendant les six semaines qu'exigea sa guérison.

[1] Aujourd'hui bibliothécaire à la bibliothèque Forney, rue Titon à Paris.

Digitized by Google

« Revenue en France en 1866, elle va soigner les cholériques dans le Nord et sa belle conduite lui valut d'être nommée receveuse des postes à Lamarche (Vosges) où elle assista, comme chef d'ambulance, au combat qui eut lieu le 11 décembre 1870. Un des Vosgiens, grièvement blessé, était resté entre les mains de l'ennemi. Elle se met en devoir de le délivrer.

« Pour arriver au malheureux que nous cherchions, nous dûmes longer dit-elle, toute la colonne prussienne et nous frayer un passage à travers la neige qui, à certains endroits, atteignait 80 centimètres de hauteur. Enfin, nous trouvons celui que nous cherchions, étendu sous un arbre et entouré de médecins militaires. » Qui êtes-vous, me dirent-ils ? — « Aide-major, répondis-je. » Ils me regardèrent d'un air incrédule, m'interrogeant sur l'opportunité de l'application immédiate de perchlorure de fer pour arrêter l'hémorragie. Je conseillai de préférence une application de neige, en attendant que le blessé fut transporté à l'ambulance. A partir de ce moment, ils ne m'appelèrent plus que « Herr Doctor ».

La paix signée, elle quitta l'uniforme et revint à son bureau de poste.

« Le gouvernement lui a décerné la médaille d'or de 1re classe en récompense de sa belle conduite pendant la guerre et de son dévouement dans les ambulances. Des dames alsaciennes lui ont offert une épée d'honneur d'un travail remarquable. Elle vit aujourd'hui retirée au couvent des dames de Notre-Dame-de-Sion, dont la supérieure générale est la sœur d'Edmond Valentin. l'ancien préfet du Bas-Rhin qui se signala par son héroïsme au siège de Strasbourg.

« La Société d'Encouragement au Bien a couronné le livre qu'elle a écrit en 1872 sous le titre : *Tout pour la patrie*, et dédié aux Alsaciens exilés.

* * *

Comme un progrès en appelle un autre, la ville de Colmar, en 1861, s'est trouvée lancée dans une série de projets importants qui ont sollicité toute mon attention. La plume

Digitized by Google

grinçait sans trêve pour élaborer les projets qui se succédaient sur le tapis vert du conseil. Après le canal de Colmar au Rhin est venu le chemin de fer de la vallée de Munster à Colmar, puis le projet de prolongement de cette ligne jusqu'au Rhin et au-delà. La ville contribua pour 21,000 francs aux frais des études de cette ligne qui furent confiées à M. Degrand, ingénieur en chef du département. C'était le germe d'une grande idée qui devait entraîner d'importants sacrifices de la part des communes intéressées et qui avait engagé les villes de Fribourg et de Neuf-Brisach à voter 600,000 francs pour leur part contributive à l'exécution de la ligne badoise correspondante. Mais ce projet subit des vicissitudes diverses : il resta en suspens pendant des années et ne fut parachevé qu'après l'annexion.

* * *

Les hasards de la vie me firent faire connaissance, en 1861, avec Lapoutroie et Zellenberg. J'y acquis presque droit de bourgeoisie par mon mariage et eus ainsi l'occasion de visiter souvent cette partie de la montagne qui, de Kaysersberg à Sainte-Marie-aux-Mines, offre les sites les plus merveilleux et les plus accidentés. La famille de mon beau-père, alors percepteur à Lapoutroie, était originaire de Zellenberg, petit bourg situé sur un contre-fort des Vosges, à deux lieues de Colmar et dont le vignoble partage la renommée de celui de Riquewihr situé tout près. Il y possédait l'ancienne maison *russe* d'où l'on découvre un des panoramas les plus splendides de l'Alsace. Par un temps clair, on y voit Vieux-Brisach, la Forêt noire, la ligne blanche du Rhin et dans l'horizon lointain, estompé comme une brume violette, la cathédrale de Strasbourg. Dans le voisinage immédiat, les trois châteaux de Ribauvillé, ces nids d'aigles suspendus sur des précipices, complètent le décor de ce paysage unique. Ainsi que l'indique une inscription gravée sur la façade, la maison fut construite dans la seconde moitié du siècle dernier par un sieur Joseph Müller, natif du village, qui était allé exercer sa profession de perruquier de l'ancien régime

Digitized by Google

en Russie où il avait fait fortune en poudrant à frimas les jeunes beautés moscovites, fières comme toujours d'imiter les modes françaises. Cet aimable Figaro séduisit, par l'élégance de ses manières, une jeune russe d'origine aristocratique, sinon morganatique, qu'il épousa à Moscou et amena en France. Elle s'appelait Eudoxia Dischkéwa et a continué, longtemps après la mort de son mari, à habiter la maison, après avoir convolé en secondes noces. L'ancien coiffeur, qui possédait de nombreux arpents de vignes, avait eu soin de construire sous sa maison une grande cave voûtée pour y loger les énormes foudres contenant ses récoltes. Il paraît que la très consolable Eudoxia n'a pas fait le bonheur de son second époux, M. Drolla. Comme certaine princesse de Wurtemberg-Montméliard, elle avait la passion des chiens, ce qui agaçait les nerfs de l'irascible mari. Pour se les attacher (les chiens) elle les nourrissait de saucisses, donnant ainsi une entorse au proverbe d'après lequel on ne doit pas attacher ses chiens avec des andouilles. Le mari se scandalisait de cette prodigalité un peu trop moscovite. N'importe; Eudoxia devra à cette luxueuse fantaisie, qui m'a été certifiée par un témoin oculaire, de figurer sous un aspect séduisant et original dans ma petite galerie de portraits alsatiques.

Lapoutroie, chef-lieu de canton important, est situé au fond de la vallée de Kaisersberg au milieu d'un paysage montueux et très pittoresque que dominent le Scelbourg, le Fodey et le Brézouard. Cette région vosgienne, où l'on parle exclusivement le français depuis la période gauloise, prend un cachet particulier de grandeur sauvage dans la partie qui avoisine le lac Blanc et le lac Noir, situés au sommet de la montagne.

Elle gagne énormément à être connue et, chaque été, les touristes y affluent pour admirer ce beau décor de la nature et respirer l'odeur balsamique des sapins. Sur la route du Bonhomme, à deux pas de Lapoutroie, on voit une de ces bizarreries de la nature qui semble avoir été créée par la main de l'homme; c'est un rocher énorme dont le sommet représente à s'y méprendre la tête de Louis-Philippe avec son légendaire toupet.

Digitized by Google

* * *

Après une courte échappée dans le pays des bons souvenirs, il fallut reprendre le harnais des occupations municipales. Tous les projets dont j'ai parlé plus haut étaient arrivés à maturité et l'exécution de plusieurs d'entre eux commencée. Il restait à mettre au point celui de la transformation du quartier de la Poissonnerie. Toute l'année 1862 fut consacrée aux préliminaires de ce travail. Il y avait à acquérir tout un enclos de vieilles bâtisses et de jardins ayant appartenu jadis à la Commanderie de Saint-Jean, puis à construire deux grandes écoles, un marché couvert, un pont sur la Lauch et enfin à percer deux rues. Il fallut pour cela, contracter un emprunt de 350,000 fr.

On continuait aussi à s'occuper beaucoup du musée. Je préparais la refonte du catalogue de M. Hugot, pour le mettre au niveau des nouvelles acquisitions. On aimait à passer en revue la collection des gravures anciennes dont le fonds, déjà très important, venait d'être enrichi par l'acquisition de quelques collections particulières. Parmi les dons de l'Etat se trouvait la belle œuvre de J.-B. Piranesi, le célèbre graveur italien du XVIIIe siècle. Cette œuvre qui, à juste titre, peut être appelée colossale, se compose de seize volumes grand in-fol. représentant, gravé à l'eau-forte, tout ce que Rome ancienne et moderne offre de monuments remarquables, ce que l'antiquité a laissé de plus précieux en bas-reliefs, vases, autels, tombeaux, etc. On est confondu d'admiration devant un pareil talent servi par une pareille persévérance.

L'œuvre des Piranesi, père et fils, comprend 1733 planches d'un très grand format, parmi lesquelles les sculptures de la colonne Trajane et de la colonne Antonine sont particulièrement remarquables.

* * *

Les constructions des écoles et du marché couvert se poursuivaient, en même temps que M. Bartholdi mettait la dernière main au monument de l'amiral Bruat. La ville venait de payer 150,000 fr., pour l'acquisition de l'ancien hôtel de Préfecture dont elle ne pouvait prendre possession que deux

Digitized by Google

ans plus tard, après l'achèvement du nouvel hôtel. Elle versa, en outre, une somme de 26,000 fr., prix d'estimation du mobilier, plus ou moins luxueux, qui garnissait les appartements de l'ancien bâtiment.

L'inauguration du monument Bruat fut fixée au 21 août 1864. Tous les détails de cette solennité, qui devait amener à Colmar quelques illustrations de l'armée et de la marine françaises, étaient réglés à l'avance. J'ai déjà groupé dans une autre partie de ces mémoires les chiffres réalisés par la souscription : ils donnent la mesure du sympathique accueil qu'a rencontré la pensée créatrice de ce monument national, sur tous les points du globe, partout où flottait le pavillon françuis. Il ne sera pas hors de propos de donner ici un aperçu sommaire de la dépense, afin de conserver le souvenir du sérieux effort que l'artiste, d'une part, et la municipalité de l'autre, ont dû faire pour consacrer à la fois la mémoire d'un grand homme et d'un grand événement. Voici les chiffres :

1. Exécution des modèles des statues . . .	Fr. 2,652 »
2. Moulage des esquisses, modèle du monument, grandeur d'exécution.	5,529 »
3. Sculpture en pierre des quatre figures allégoriques	16,000 »
4. Fourniture du bronze et fonte de la statue de l'amiral.	10,000 »
5. Moulage et exposition d'un modèle en plâtre du monument au Palais des Beaux-arts (dépense facultative à la charge de M. Bartholdi)	5,488 »
6. Achat des blocs de pierre rose de Lutzelbourg (Bas-Rhin)	7,700 »
7. Taille des pierres et construction du monument	6,500 »
8. Transport de la pierre de taille et des statues	2,874 »
9. Dépenses diverses	1,810 »
Total général non compris les frais d'inauguration	Fr. 58,533 »

Digitized by Google

L'inauguration fut brillante et favorisée par un temps splendide. Les contre-amiraux Jurien de la Gravière et Bonard, anciens frères d'armes de Bruat, y assistèrent avec d'autres officiers de marine et prononcèrent des discours qui furent très applaudis. Les sociétés orphéoniques d'Alsace, accompagnées par la musique du 1er régiment de cuirassiers, chantèrent une cantate dont les paroles, composées par M. Edouard Fournier, devenu depuis directeur du Théâtre-Français, ont été mises en musique par le compositeur alsacien J.-B. Weckerlin, alors professeur au Conservatoire de Paris. M. Weckerlin et un autre compositeur alsacien, M. J. Heyberger, avaient déjà prêté le concours de leur talent à l'Orphéon de Colmar pour l'interprétation musicale des œuvres du patissier-poëte Mangold. Œuvres désopilantes, écrites en idiome colmarien, ces petites opérettes, *Hans und Grédele, S'Lob vom ledige Stand, Dreifache Hochzitt im Baesethal*, etc , ont eu un succès de fou rire et entretenu longtemps la gaîté dans la société colmarienne, alors que l'*Académie du Dimanche* offrait à une vaillante jeunesse l'émulation de ses jeux athlétiques ; alors que l'avocat Yves, rivalisant avec le pâtissier taciturne, écrivait pour elle en beaux alexandrins, des vaudevilles qui affrontaient gaîment le feu de la rampe; alors que l'aimable et spirituel notaire Richart jouait le *Carnaval de Venise* en frottant l'une contre l'autre ses paumes harmonieuses, dont il parvenait à tirer des variations musicales.

Une compagnie de marins commandée par un lieutenant était venue de Cherbourg par les voies rapides, pour suivre le cortège qui s'était formé devant l'ancienne Mairie rue Turenne. Le défilé de ce cortège aux brillants uniformes, encadré par l'infanterie et la cavalerie de la garnison de Colmar, offrait un fort beau spectacle. Suivant le vœu exprimé par l'administration municipale, Mme l'amirale Bruat, gouvernante des enfants de France, avait demandé à l'empereur la décoration de la Légion d'honneur pour M. Bartholdi, qui y avait des titres incontestables. C'est le jour même de l'inauguration de son œuvre, le jour de sa trentième année, que notre jeune artiste reçut cette distinction : les acclamations de la foule qui le salua lui allèrent droit au cœur.

Digitized by Google

*
* *

Cette petite chronique d'une solennité inoubliable doit se compléter par la reproduction de la cantate de M. E. Fournier. La voici :

L'Amiral Bruat

Ce fut un bien noble courage :
Pour guide il accepta l'orage,
Pour ennemis il prit les flots
Et les Océans pour champ clos.

Partout la science et l'épée
Ont écrit sa fière épopée
En traits d'or sur le triple airain
Qui sert d'armure au cœur marin.

Sur ses naissante ondes
Le Rhin avait bercé
Ce lutteur que deux mondes
Ont sur leurs eaux profondes
Meurtri mais non lassé.

Un long cri de détresse
Tout à coup s'entendit
Du côté de la Grèce;
Son cœur y répondit.

Au noble bruit qui le mieux vibre
A travers les échos,
Quand la Grèce devenait libre
Il commença d'être un héros.

Par d'insultants ravages,
Jusque sur nos rivages
Les pirates d'Alger,
Vautours aux longues serres,
De leur nid de corsaires
Venaient nous outrager.

Digitized by Google

Il court aux forbans, il les guette.
Il les poursuit, les inquiète;
Mais, par un courage emporté,
Il paie avec sa liberté
Le fier honneur d'avoir été
Le précurseur de la conquête.

Ce n'est que pour les briser mieux
Qu'il avait connu les entraves.
Nous avions encor des esclaves,
Que le ciel d'Amérique embrâsait de ses feux;
Il leur porta la délivrance,
Et leur apprit ainsi qu'il faut bénir la France.

Bientôt un nouveau signal
Lui fait tourner sa carène;
C'est la guerre qui l'entraîne
Vers le ciel oriental :
Il l'avait vu capitaine,
Il le revoit amiral.

Le bruit de ses canonnières.
Comme un suprême tocsin,
Epouvante les plus fières
Des villes du Pont-Euxin.

Puis la mort ferma l'Histoire.
Mais il ne revint pas seul :
Devant lui marchait sa gloire
Qui lui donnait pour linceul
Un pavillon de victoire.

* * *

Est-il étonnant que cette fête consacrée à la mémoire de Bruat, évoquant des gloires militaires récentes avec les fastes de la marine auxquels l'amiral avait une si grande part, ait éveillé aussi la fibre poétique locale? La musique, représentée par l'Orphéon, et s'appuyant sur la poésie, voulut offrir son bouquet au jeune artiste. Elle trouva un interprète enthousiaste dans M. L. Standært, le rédacteur des *Echos du Rhin,* petit périodique paraissant alors à Colmar, moniteur

Digitized by Google

officiel des sociétés chorales alsaciennes. Sous ce titre : *Hommage à M. A. Bartholdi*, voici le morceau composé par M. Standært, mis en musique par J. Heyberger et chanté par l'Orphéon :

Chœur

O toi dont le ciseau magique
Lègue un panthéon héroïque
Aux illustres aïeux ! Reçois ici,
Des enfants de Colmar, des enfants de la France,
Les chants d'amour et de reconnaissance ;
Au nom de l'Alsace : Honneur et merci !

Solo

Regarde au ciel natal briller ta jeune gloire
Ombrageant de son aile un chef-d'œuvre applaudi ;
En traits de bronze et d'or, aux marbres de l'histoire
Un jour elle inscrira ton nom, ô Bartholdi !

Chœur

Oui ta gloire rayonne
Au front de la cité,
Te tressant la couronne
De l'immortalité.

Cette feuille volante des *Echos du Rhin*, aux allures quelque peu fantaisistes et dont il ne reste plus que de très rares épaves, ne parlait pas toujours la langue des dieux, mais elle nous a conservé le texte de cette cantate en même temps qu'elle consacrait une notice à un autre jeune Colmarien, M, Victor Sieg, qui venait de remporter le prix de Rome au concours de composition musicale, en concurrence avec St-Saëns, et qui donnait alors de brillantes espérances. Ces fleurs précoces ont-elles donné des fruits ? Je consulte en vain les *Echos* d'alentour. *Musica et gloria in aëre.* C'est la devise d'un violon de faïence.

Le même numéro des *Echos* (août 1864) renferme aussi une revue critique des œuvres de M. Bartholdi parues jusqu'alors : elle est due à la plume élégante d'Edouard Bave-

Digitized by Google

laer qui possédait, à un éminent degré, le sens artistique nécessaire pour les apprécier (1).

On a toujours aimé, à Colmar, les cortèges professionnels. C'est une réminiscence des anciennes corporations de métiers qui, au moyen âge et jusqu'à la Révolution, étaient divisées en tribus, jouissaient d'importants privilèges et avaient voix au chapitre dans la vie municipale. Leurs lieux de réunion ou *poëles* avaient un caractère architectural très pittoresque dont quelques débris ont été recueillis au musée. Une quinzaine de chars enguirlandés et ornés d'attributs des diverses corporations avaient donc pris place dans le cortège de la fête Bruat. C'étaient à peu près les mêmes qui avaient figuré dans celui de la fête Rapp et que j'ai décrits en quelques mots.

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es », a a écrit Brillat-Savarin dans son Code de la Gastronomie élégante En voyant le menu du banquet servi par Landwerlin, à l'hôtel des Deux-Clefs, la postérité ne se montrera pas indifférente pour les fins gourmets qui ont dégusté cette symphonie culinaire. Il serait injuste de la priver de cet alsatique précieux dont elle se pourlèchera les babines :

Potage riz Crécy
Hors-d'œuvre d'office
Filets au madère à la flamande
Saumons sauce aux queues d'écrevisses
Suprêmes de volailles à la Villeroi
Pâtés chauds de perdreaux aux truffes (conserves Appert)
Langoustes en mayonnaise historiées, bordures de gelée
Quartiers de chevreuil (conserves Appert)
Dindonneaux truffés
Galantines de faisan sur socles garnis de hâtelets
Haricots verts à l'anglaise
Fromages glacés, panachés
Gateaux d'Alsace aux avelines
Pièces montées
Ananas

[1] M. Julien Sée, de Colmar, qui possède de nombreux alsatiques, a bien voulu me communiquer le numéro des *Echos* où se trouvent ces renseignements. Je lui en exprime toute ma reconnaissance.

Digitized by Google

Desserts et fruits variés
Vins d'Alsace, bordeaux, bourgogne, champagne
grandes marques
Café, liqueurs

A cette époque déjà bien lointaine, la découverte alors toute récente des mines d'or n'avait pas encore perverti l'humanité ni bouleversé tout le système économique, ni détruit l'idéal et les vieilles croyances. Aujourd'hui, à notre époque de luttes ardentes pour la vie, les soins matériels priment tout. Ne demandez plus à un homme s'il a un idéal social ou religieux, s'il croit à la sainteté du travail, de la bonté, de la charité, s'il a le respect des autres et de lui-même, si dans un coin de sa mémoire il a conservé le radieux souvenir des légendes qui ont bercé son enfance; mais demandez lui seulement s'il a de l'argent et quelle est la cote de la Bourse. L'argent est le roi du monde, le souverain dispensateur de toutes les faveurs, de tous les honneurs, en un mot de tout ce qui peut s'acheter, sans que le mérite personnel y soit pour rien. On ne s'enquiert pas de son certificat d'origine, fût-il le produit de toutes les infamies, de toutes les compromissions, de toutes les bassesses, de toutes les trahisons. Chapeau bas! c'est un dieu qui passe. C'est Mammon offrant le bras à un rastaquouère cosmopolite. Vive l'argent!... et l'estomac! au rancart l'idéal!

« Avez-vous de l'argent? Oui. C'est bien : l'on vous aime;
Vous êtes grand, honnête et beau, presque heureux même.
Pauvres, malheur à vous! Malheur à vous, petits!
Refrénez votre soif, domptez vos appétits;
Osez-vous réclamer au banquet de la vie
Une place? Sachez que ceux qu'on y convie
Sont riches, bien vêtus. N'êtes-vous pas honteux
De vous y présenter, infâmes loqueteux? »

Ces vers, taillés à l'emporte-pièce, sont de M. Marcel Fiorentino jeune, auteur dramatique plein d'avenir, fils de Pierre-Angelo Fiorentino qui, sous l'empire, écrivait de main de maître dans le *Moniteur universel* la critique musicale et dramatique. (*Premières poésies*, Paris, Paul Dupont, 1895.)

Digitized by Google

XXXVII

Au lac Blanc. — Guerre du Mexique. — Financiers et gogos. — Le saucisson de foie gras. — Les travaux publics de Colmar. — Simple addition. — Les Trois-Epis. — X. Mossmann. — Bartholdi à San-Francisco.

Après avoir passé cinq ans à Rome, l'ami Henner rentra en France au mois de septembre 1864. Il était dans la force de l'âge et du talent. Sa réputation l'avait précédé à Paris où ses envois de Rome avaient été très remarqués. En venant nous voir à Colmar où il fit la connaissance de ma femme et de notre petite Maria, il resta quelques jours avec nous. Nous allâmes ensemble revoir Zellenberg et Riquewihr qui lui rappelèrent de beaux souvenirs de jeunesse, entre autres le profil aux boucles d'or, rappelé plus haut, puis Lapoutroie, le Bonhomme et le Lac Blanc. Dans cette région sauvage des lacs, un des frères Petitdemange, les restaurateurs attitrés de la montagne, venait de construire un chalet-hôtel assez confortable pour restaurer les nombreux excursionnistes qui viennent la visiter pendant la belle saison, c'est-à-dire de juin à septembre, quand les neiges ont disparu. Le temps était médiocrement encourageant : de gros nuages s'amassaient sur la montagne et donnaient au paysage déjà sévère un aspect plus triste encore. Nous pûmes cependant nous asseoir au bord du lac encaissé dans un vrai entonnoir bordé et dominé par des roches granitiques aux formes bizarres : on dirait un ancien cratère de volcan. Tout autour quelques rares pâturages où des vaches clairsemées ont peine à brouter une maigre nourriture. La neige séjourne là-haut jusqu'à la Saint-Jean et donne au paysage, vu de la plaine, un aspect tout-à-fait alpestre. Pendant que d'une fenêtre de l'hôtel, je travaillais à prendre une vue de ce paysage étrange, et que la pluie tombait, nous eûmes l'agréable surprise de voir arriver des dames de Colmar, intrépides marcheuses, qui venaient par le chemin d'Orbey. En dépit de la pluie persistante et cinglante qui estompait les vitres de sa froide buée, le

Digitized by Google

dîner fut très gai, grâce à l'animation que lui donnait cette société aussi aimable qu'inattendue.

*
* *

Après avoir parlé des événements de famille, des travaux administratifs, des fêtes et inaugurations de monuments qui ont absorbé mon attention pendant la période relativement calme qui s'est écoulée entre 1861 et 1864, je dois rappeler aussi certains événements extérieurs qui ont assez vivement passionné l'opinion publique. Je veux parler de cette guerre lointaine du Mexique qui a exercé une influence néfaste sur la situation politique et financière de la France. Les griefs que l'Empire avait à faire valoir contre le président Juarèz, à propos de ses démêlés avec le banquier Jecker, ne justifiaient certainement pas tous les sacrifices en hommes et en argent que nous imposa la Politique impériale pour créer en faveur de Maximilien d'Autriche un empire mexicain dont le besoin ne se faisait nullement sentir. Cette création, que le ministre Rouher appelait *la plus belle pensée du règne*, a abouti à la sombre tragédie de Queretaro, à la folie incurable de l'impératrice Charlotte et à l'exaltation d'un soldat de fortune, le fameux maréchal Bazaine, qui, en voulant jouer un rôle dynastique à Metz, a fait cruellement expier à la France sa confiance en lui ; enfin à engloutir aux dépens de milliers de souscripteurs, les centaines de millions de l'emprunt si follement émis au commencement de la guerre. Je vois encore la longue filière de souscripteurs se pressant aux guichets de la Recette générale à Colmar pour y porter leur argent dont ils n'ont jamais revu une obole. Avec le flair particulier à leur race, Messieurs les agioteurs s'étaient ingéniés à accaparer le plus grand nombre de souscriptions individuelles au moyen d'un truc, alors tout nouveau, et qui aujourd'hui est entré tout à fait dans les habitudes financières des grands exploiteurs de la fortune publique. Dans sa bonté touchante pour les classes laborieuses, auxquelles il voulait inculquer le souvenir ineffaçable de la plus belle pensée du règne, le gouvernement impérial avait décidé que les souscriptions ne comportant qu'un seul titre seraient irréductibles. Cela

Digitized by Google

s'appelait favoriser la petite épargne par l'extraction savante du contenu des bas de laine. Certains gros souscripteurs raccolèrent alors une masse de malheureux sans sou ni maille qu'ils chargèrent, par l'appât d'un pourboire, d'aller souscrire des titres qu'ils empochèrent pour la plus grande gloire de la ploutocratie. Une fois que ces titres, chauffés par la coulisse internationale, avaient fait prime, ils eurent la précaution d'écouler tout leur stock entre les mains des gogos avides, de sorte que ceux-ci seuls sont été échaudés quand est venue la débâcle et que la différence tangible s'est engouffrée dans les coffres-forts des aigrefins. Je conserve encore, comme un souvenir *très cher* et très suggestif, le titre unique que j'avais souscrit, moyennant le versement de 350 fr. ; mais cette image, souvenir des beaux temps de l'Empire, m'est restée précieuse, comme un enseignement moral.

Et quand ceux qu'on appelle, en langue académique, les princes de la finance se furent lavé les mains et gargarisés dans ce Pactole malfaisant, que restait-il du grand effort imposé à la nation française et à la vaillante armée qui s'est signalée par nombre d'actes d'héroïsme et d'abnégation dans ces parages lointains ? Rien que des ruines, des pyramides d'os blanchis de nos marins, de nos soldats, l'épargne française amoindrie et, par delà l'Adriatique, dans le château princier de Miramar, domaine des Habsbourg, une ombre lamentable trouée de balles, parcourant de son pas de fantôme les galeries désertes et rêvant à son bonheur, à celui de sa compagne, détruits par l'ambition d'un seul, aidé de celle de ses courtisans.

* * *

C'est Brillat-Savarin qui l'a dit : « La découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la découverte d'une nouvelle étoile ».

Colmar s'était acquis, de longue date, une réputation incontestée dans la fabrication des pâtés de foie gras, dont l'inventeur était Henry, le savant cuisinier du maréchal de Contades, Intendant d'Alsace à Strasbourg, en 1762, le même qui

Digitized by Google

présida, en 1777, à l'inauguration du mausolée du maréchal de Saxe, et créa la magnifique promenade de Contades. Connaissez-vous supplice plus cruel que celui de ces pauvres palmipèdes, qui pourtant sauvèrent le capitole romain, et que de barbares mitrons enferment dans des cages de bois en y clouant leurs pieds pour les empêcher de se mouvoir ; qu'ils gavent ensuite d'une pâtée de maïs jusqu'à les faire crever de pléthore, tout cela pour accroître le volume et affiner la délicatesse de leur foie destiné à la table de Lucullus ?

Donc la réputation des pâtés de foie truffés de Colmar était grande et le pâtissier Scheer, véritable artiste dans son genre, en expédiait chaque année des quantités énormes aux quatre coins de l'horizon. Sa réputation lui avait même valu la clientèle d'Ismaïl Pacha, ce prodigue vice-roi d'Egypte, chez qui les préoccupations du gourmet marchaient de front avec les soucis du gouvernement, et qui, triste épave de la royauté amoindrie, vient de mourir en exil et de rentrer, les pieds en avant, dans sa patrie.

Or il arriva que les lauriers de ce pâtissier hors ligne empêchèrent M. Bareis, le charcutier, de dormir. Dans toutes les professions sociales, même les plus humbles, il y a des hommes de génie. M. Barreis était du nombre de ces prédestinés. A force de rêver aux moyens de détrôner ce fameux pâté à la croûte dorée, mets des dieux, que les riches seuls pouvaient se payer, une idée géniale surgit de son cerveau et il eût pu, s'il avait connu le grec, s'écrier comme Archimède : *Eurèka*, j'ai trouvé ! Il s'était promis de démocratiser le foie d'oie truffé et pistaché et il y réussit du premier coup en créant le fameux, l'incomparable, le savoureux, le divin *saucisson de Colmar*.

Cette rareté alsatique est en train de faire le tour du monde, tout aussi bien que le roman le plus pimenté de Zola, sous son appétissante enveloppe jaune safran, agrémentée de faveurs roses, qui tire l'œil des amateurs et donne un regain de gaîté à la montre alléchante des charcutiers. Arrière donc les saucissons vulgaires de la vieille charcuterie de nos pères ! A côté de lui le saucisson de Francfort jaunit de jalousie, le cervelas de Strasbourg, le knackwurst et le boudin aussi vieux que le monde, pâlissent de rage, et l'illustre saucisson de Lyon,

Digitized by Google

sous son pardessus gris et sa feuille argentée, rougit de honte de se voir supplanté par cet intrus en robe jaune marchant fièrement à la conquête des estomacs prolétaires.

En donnant, d'abord, à son produit le titre de *Saucisson impérial*, M. Bareis se montra profond politique. Voulant conquérir l'enviable clientèle de l'empereur, il fit hommage au souverain d'une caisse de charcuterie de haute liesse. Oncques n'ai pu savoir ce qu'en pensa celui-ci. Il est plus que probable que le personnel de service au palais des Tuileries s'en délecta dans l'intimité de l'antichambre. L'inventeur qui espérait, à bon droit, de plantureuses commandes, et qui sait? peut-être le titre honorifique de fournisseur de l'empereur, dut, pour cette fois, rengaîner sa légitime ambition. Mais il n'était pas homme à se laisser désarçonner pour si peu et sa revanche fut bientôt prise.

Il existait à Paris une *Académie* dite *nationale*, délivrant, contre finance, des brevets d'académiciens aux inventeurs bien avisés, aux poëtes incompris, aux pharmaciens créateurs d'une panacée nouvelle, voire même aux fabricants de moutarde et de poudre insecticide. Vous voyez d'ici cet aréopage classique, assis autour de son tapis vert, dégustant une tranche du saucisson impérial, accompagné d'un apéritif et prononçant gravement le *dignus es intrare*. Et voilà comment l'heureux inventeur pouvait faire imprimer, sur ses factures ces mots magiques : *Membre de l'Académie nationale*. Loin d'être un panache vulgaire, c'était une dignité dont il avait le droit d'être fier. Voici, en effet, un extrait du rapport de l'Académie nationale copié dans le prospectus de sa succursale de Paris, établie en 1882 :

« M. Bareis, de Colmar, dont nous avons déjà parlé en 1864, à propos de pâtés en conserve, qui avaient subi l'épreuve d'un voyage de plusieurs années, vient de nous soumettre un nouveau produit que nous ne connaissions pas encore.

« M. Bareis a imaginé de faire des saucissons avec des truffes, des pistaches, du foie gras et de la volaille. Le résultat acquis est des plus heureux. *C'est un véritable succès gastronomique.*

« Que les gourmets se réjouissent donc; car, bien qu'il

Digitized by Google

n'y ait rien de nouveau sous le soleil, les saucissons de foie gras truffé de M. Bareis sont faits pour exciter la jubilation des fins mangeurs et rendre l'appétit à ceux qui l'ont perdu.

« Quelques tranches de ce saucisson auquel M. Bareis a donné l'épithète *d'Alsacien*, arrosées d'un verre de vin du Rhin et même de plusieurs, constituent désormais ce que Brillat-Savarin eût appelé une friandise. »

« Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites! »

En tous cas il n'existe pas à Paris une seule charcuterie qui n'exhibe, comme savoureux hors d'œuvre, ce roi des saucissons, qui, depuis la chute de l'empire, a pris le nom de *saucisson de Colmar*, conférant ainsi à sa ville natale un renom digne d'envie.

Qu'est devenu l'inventeur? Il s'est retiré, dans ses vieux jours, à la maison de campagne qu'il possède depuis longtemps à Colmar, sur la route de Bâle, l'ancien domaine de Rodolphe Kaeppelin. Dans le jardin attenant il avait créé une pièce d'eau avec un îlot en forme de monticule, surmonté d'une chapelle en miniature comme un joujou de Nuremberg. Mais ce cher souvenir a disparu, entamé par la pioche municipale qui y a fait passer le boulevard du Haut-Landsberg. Dans cet ermitage M. Bareis peut réfléchir aujourd'hui aux vicissitudes de la vie d'inventeur et se rendre ce témoignage flatteur que son saucisson, imité par tous les charcutiers, a franchi l'Atlantique et continue à faire les délices des deux mondes, en stimulant les papilles gustatives des gourmets.

Un de mes amis, revenu récemment des bords du Mississipi, l'a vu parader sur l'étal des bouchers-charcutiers de Saint-Louis et de Chicago.

* * *

Dans les premiers mois de l'année 1865 nous nous occupions de réunir les éléments d'un rapport d'ensemble destiné à faire ressortir l'œuvre accomplie par la municipalité pendant la première période décennale de son administration. Je croirais manquer à mon devoir de chroniqueur, si je ne reproduisais pas ici quelques chiffres qui, malgré leur aridité,

Digitized by Google

peuvent donner la mesure de tout ce qui a été remué d'idées et de matériaux pour régénérer la vieille cité colmarienne, de tout ce qu'il a fallu de patient labeur, de veilles prolongées, d'humeur accomodante, de grincements de plumes, de dialogues vifs et animés, de protocoles et d'interlocutoires, de démarches diplomatiques... et de tintements d'or et d'argent, pour effacer les vieilles rides et draper des choses surannées sous une peau nenve. Pour certains, que je connais intimement, cette peau a été une peau de chagrin.

Voici donc la récapitulation :

I. Construction et réparat. de bâtiments	Fr. 1,606,273	71
II. Réfection des pavés et trottoirs . .	159,989	03
III. Percements et élargisssements de rues	141,501	17
IV. Travaux de voirie intérieure . . .	47,046	23
V. Service rural et forestier	190,582	02
VI. Monuments publics	17,565	85
VII. Fêtes publiques et concours . . .	60,458	48
VIII. Embranchement du canal du Rhône au Rhin sur Colmar.	1,678,000	»
IX. Frais d'études du chemin de fer des Vosges au Rhin	21,050	»
X. Dépenses et travaux divers. . . .	26,982	14
XI. Intérêts des emprunts contractés pour l'exécution des travaux.	336,572	83
Total général des dépenses. .	Fr. 4,286,021	46

Ceci c'est de l'histoire condensée en onze lignes. Elle a en un très aimable corollaire dans le rapport du 27 mai 1865 de la Commission des finances chargée d'examiner le compte-rendu décennal.

Voici comment s'exprimait M. Edouard Rencker, le rapporteur de cette commission et l'un des membres les plus autorisés du conseil municipal :

« Il nous reste à remplir un devoir bien doux, celui d'offrir à l'administration municipale, à la veille du renouvellement de nos mandats, l'expression de nos félicitations et de nos vœux.

« Dans un rapport remarquable où se trouve exposée l'œuvre des dix dernières années, à laquelle la population

Digitized by Google

reconnaissante attachera le nom de nos édiles, M. le Maire a énuméré les travaux entrepris et achevés par son administration. Après lui nous rappellerons avec orgueil que cette courte période de temps a vu se réaliser le programme des améliorations que la cité formulait depuis longtemps ? . .

. . . . . .

Je puis ajouter un tout petit détail qui ne manque pas d'éloquence ; c'est qu'à la fin de cette période de dix ans, les revenus de la ville étaient plus que doublés, grâce aux améliorations introduites dans la gestion de toutes les branches de recette et à la création de quelques nouvelles sources de produits, et cela sans grever les contribuables de charges exceptionnelles.

* * *

L'arrondissement de Colmar était alors représenté au Corps législatif par M. Eugène Lefèbure, le gendre de M. Antoine Herzog père, qui avait créé l'une des plus grandes industries de Logelbach. M. Lefèbure fut pendant dix-huit ans député du Haut-Rhin et seconda de tout son pouvoir les démarches que l'administration municipale dût faire à Paris pour réaliser les projets d'utilité publique qu'elle avait conçus : il a été le rapporteur zélé de tous les projets de loi intéressant l'Alsace et particulièrement la ville de Colmar. Création du canal d'embranchement, chemins de fer locaux, création de la chambre de commerce ont trouvé en lui un appui précieux. Son obligeance et sa bonne grâce ont été appréciés par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre ou ont eu recours à ses services.

Dans la sphère politique il a fait preuve d'indépendance en se rangeant parmi les quarante-cinq signataires de l'amendement présenté au Corps législatif en faveur des réformes libérales, attitude qui n'était pas sans mérite sous le gouvernement ombrageux de l'empire. Lors de la guerre de sécession américaine qui provoqua une crise profonde dans l'industrie cotonnière, il s'occupa activement avec ses beaux-frères, MM. Antoine et Eugène Herzog, de développer la cul-

Digitized by Google

ture du coton dans les colonies françaises et notamment en Algérie. Il a servi aussi les intérêts de l'agriculture en même temps que ceux de l'industrie en s'occupant de la transformation des lacs d'Orbey en grands réservoirs d'eau au moyen de barrages, Charles Grad, alors très jeune, a pris aussi une part active à cette œuvre de grande utilité.

M. Léon Lefébure succéda à son père en 1869, dans la députation du Haut-Rhin. Il s'était préparé, par de fortes études et un stage au conseil d'Etat, aux questions économiques et sociales qui sont devenues l'objet de ses persévérants travaux. Après un voyage en Algérie avec son oncle Antoine Herzog qui cherchait à y acclimater la culture du coton, il fut nommé membre du conseil général d'Oran, ce qui lui permit d'étudier sur place les questions algériennes qu'il traita plus tard à la Chambre dans un discours qui eut un grand succès.

Pendant l'exposition universelle de 1867, il était secrétaire du jury spécial, chargé du rapport sur la condition morale et matérielle des ouvriers, et fut, à cette occasion, décoré de la Légion d'honneur. Lors de l'enquête agricole en 1866, il avait publié, en colloboration avec M. Tisserand, une étude remarquable sur l'*Economie rurale en Alsace*. Nous ne suivrons pas M. Léon Lefébure dans sa carrière politique; la chose est trop délicate : mais nous rappellerons que le 2 juillet 1871, il fut élu, par 108,000 voix, député de Paris à l'Assemblée nationale, élection qui fit sensation, preuve de patriotique sympathie donnée à l'Alsace-Lorraine dans un de ses enfants, qui avait servi comme officier dans le corps franc créé par M. Keller, député du Haut-Rhin, et qui devint le 13e bataillon de la garde mobile. Ce que nous voulons retenir ici de la carrière si active de M. Léon Lefébure, c'est son dévouement à l'éducation populaire manifesté par une fondation, qui, malheureusement, n'eut pas le temps de faire ses preuves, noyée qu'elle fut dans la catastrophe de 1870. Je veux parler de la création originale de ces bibliothèques circulantes qui, dans sa pensée, devaient jeter la semence féconde dans toute une région par le rayonnement de ses livres portés sur plusieurs points à la fois par d'actifs propa-

Digitized by Google

gateurs. C'est en 1864 que cette institution fut fondée sous le titre de *Société alsacienne des publications populaires* par M. Lefébure, aidé de la collaboration de MM. Rabier, greffier du tribunal de Colmar; Henri Chauffour, greffier du tribunal de commerce; Robin, ingénieur de la manufacture Herzog et Fleurent jeune, avocat à Colmar. M. l'abbé Villemain, aumônier du Lycée, était un des membres les plus zélés du comité. La première assemblée annuelle a eu lieu sous la présidence du maire de Colmar, M. de Peyerimoff, le 18 avril 1865. A cette époque, et à en juger par les indications très intéressantes du rapport fait à la Société par M. L. Lefébure, son secrétaire, celle-ci était déjà parvenue à grouper un solide noyau d'adhérents, de souscripteurs et de donateurs sur les principaux points du département. Elle disposait, comme premier fonds d'action, d'un budget de 7,000 francs environ et ses livres de circulation, comme ses subventions pour bibliothèques fixes, représentaient une première dépense de 6,575 francs Le noyau de cette bibliothèque se composait d'environ 3,000 volumes installés au rez-de-chaussée du vieux couvent des Unterlinden. Je suis redevable de ces renseignements qui rectifient et complètent mes souvenirs personnels, à l'obligeance de M. Fleurent, conseiller municipal, qui vient d'être nommé président du Comité du musée de Colmar.

* * *

Autant que je puis me rappeler, l'année 1865 a été une des plus chaudes du siècle. La vigne, pendant la période de floraison, promettait des produits exceptionnels en quantité et en qualité. Aussi la vendange, sur les côteaux alsaciens, a-t-elle été brillante et comparables aux fameux crus de 1811, 1822 et 1834. Bien des années, bien des événements, bien des catastrophes publiques et privées, ont passé sur le pays des chers souvenirs. J'avais fait alors quelques portraits de têtes chéries. Ils conservent dans notre intérieur la mémoire vivante et pour ainsi dire cristallisée des choses contempo-

Digitized by Google

raines, des premières années qui ont suivi notre entrée en ménage ; tant il est vrai que certaines choses créées par l'homme et figées dans la matière inerte ont une rare puissance d'évocation.

M. Schoull, agent-voyer en chef du département, avait conçu l'idée d'établir un chemin carrossable de Colmar aux Trois-Epis, par Turckheim, donnant ainsi satisfaction au vœu des Colmariens habitués à faire l'ascension à pied dans la montagne, pour aller respirer dans la belle saison l'air balsamique des sapins, admirer le panorama toujours nouveau et séduisant des Vosges, se promener au petit Hohnach, au pittoresque village de La Baroche qui ressemble à un joujou de Nuremberg, et surtout goûter l'excellente cuisine de l'hôtelier Petitdemange, passé maître dans l'art d'accomoder certains plats doux.

Ce chemin tant rêvé venait d'être achevé aux frais du département, dans le courant de l'été 1865. Il formait de nombreux lacets, suivait des pentes abruptes et il fallait beaucoup d'habileté aux cochers pour ne point verser leurs voyageurs dans les précipices ; car un service d'omnibus venait de s'organiser et transportait tous les matins les excursionnistes avides de passer une belle journée dans la montagne. Par une matinée de septembre aux teintes empourprées et chaudes annonçant la chute prochaine des feuilles, nous nous acheminâmes par ce véhicule vers les Trois-Epis : un marchand de volailles portant à Petitdemange des victimes à sacrifier sur sa table d'hôte, avait pris place en face de nous avec ses canards, ses poulets et ses dindons aux harmonieux gloussements. Nous arrivâmes sans encombre au sommet, non sans avoir été légèrement émotionnés par la perspective d'accidents possibles sur cette route étroite, dépourvue de garde-fous, de parapets et de bourrelets quelconques.

Les Trois-Epis étaient un pélerinage célèbre par la légende qui lui a donné naissance. A l'époque dont je parle, ce pélerinage était desservi par les *Frères du Précieux Sang*, qui avaient leur maison-mère à Rome. En faisant visite au père Ferraris, supérieur italien du couvent, que je connaissais, je me trouvai face à face avec l'un de ses moines qui vint

Digitized by Google

me serrer la main et se fit reconnaître comme étant un de mes anciens élèves dessinateurs du Collège d'Altkirch. C'était l'abbé Bitsch, de Burnhaupt, que j'avais connu enfant vingt-cinq ans auparavant. Ces singulières rencontres se renouvelèrent assez souvent et je retrouvai ainsi un autre de mes élèves dans la personne de l'abbé Rouèche, curé de La Baroche. Sous le froc comme sous la soutane, ils m'avaient conservé bon souvenir. Décidément, il se trouvait beaucoup de robes noires dans la phalange des jeunes éphèbes à qui j'avais entr'ouvert discrètement le temple de l'art.

(A suivre) Charles Goutzwiller.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE VILLE D'ALSACE

ET DE

SES ENVIRONS

PAR

G. DURRWELL

PIEMIÈRE PARTIE

(Suite) (1)

MURBACH, SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS

XV

L'entrée du vallon de Murbach : le Rimelshof et sa colline. — L'abbaye de Murbach : son origine et ses développements. — Charlemagne prince-abbé de Murbach. — Histoire de quelques princes-abbés de Murbach et de Lure jusqu'à la Révolution. — Le dernier des seigneurs de Murbach : Benoît d'Andlau. — Le moine Fruland : chronique de Saint-Léger. — Le manuscrit de Velléius Paterculus. — Ce qui reste aujourd'hui de l'abbaye de Murbach : l'église ; les tombeaux du comte Eberhard et des sept religieux du Mordfeld ; la Statue de Sainte-Catherine. — Les environs de Murbach. — La cascade. — Le Hohrupf. — La chapelle de Notre-Dame de Lorette. — La chapelle de Saint-Corneille. — Belchenthal. — Le Redlen et le Breül.

Vis à vis du village de Bühl, sur la gauche de la grande vallée, s'ouvre le vallon au fond duquel se cache l'ancienne abbaye de Murbach.

(1) Voy. pp. 379-388 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896.

Digitized by Google

C'est à la hauteur des premières maisons de Bühl, au bas du côteau du Hugstein, que le chemin qui conduit à Murbach se détache de la route de la vallée.

Après avoir gravi une petite côte d'où l'on domine les prairies de la Weyermatten, anciens vestiges de l'étang des Pélerins, arrosées par le ruisseau de Murbach, on ne tarde pas à arriver à la belle métairie du Rimelshof. Qui d'entre vous ne connaît cette ferme, exploitée de concurrence par deux frères rivaux, et où les habitants de Guebwiller organisent, au temps des cerises, de charmantes parties de campagne? Des bancs rustiques sont disposés dans les vastes prairies voisines, sous les magnifiques cerisiers du verger, qui fournissent aux amateurs, sur place et à portée de la main, le plus appétissant des desserts. Tout près de là s'élèvent, en pentes arrondies, une verte colline, qui a fait et fera toujours, les délices des gamins de la ville, et a certainement dévoré plus de fonds de culottes que tous les bancs d'écoles du canton. Devant la porte d'entrée de la ferme passe le sentier qui conduit, par une côte escarpée, au col du Peternitt qui fait communiquer le vallon de Murbach avec celui de Rimbach-Zell.

Après le Rimelshof, la petite route, longeant à gauche les pentes boisées du Geiskopf, et dominée, de l'autre côté du ruisseau par les hauteurs du Demberg, ne tarde pas à franchir l'eau sur un vieux pont de pierres. Quelques instants après, les deux tours jumelles de Murbach apparaissent de la façon la plus pittoresque, au dessus des verts feuillages du vallon : la croupe majestueuse du Ballon domine le tout. On franchit un portique en ruines, entre deux antiques masures, et l'on arrive dans l'enceinte de ce qui fut jadis l'abbaye de Murbach.

L'abbaye de Murbach était autrefois l'un des plus célèbres monastères de l'Europe entière; on sait déjà comment elle a été fondée, et combien modestes furent ses débuts. Quelques religieux bénédictins, chassés de leur couvent de Reichenau, et cherchant un asile, vinrent, après plusieurs haltes, se réfugier au fond de ces montagnes; ils trouvèrent heureusement, dans un des plus puissants seigneurs du pays, le comte d'Eguisheim, un charitable protecteur, dont les libéra-

Digitized by Google

lités furent l'origine de leur fortune. Les successeurs de ces fugitifs devinrent, en effet, plus tard, sous le titre d'abbés de Murbach et de Lure, princes du Saint Empire romain. Ils se sont assis dans les diètes avec rang et voix délibératives, et ont exercé un pouvoir presque souverain, ne relevant, au spirituel, que du pape, et de l'empereur seul, au temporel. Ils fournissaient directement à ce dernier une contribution d'honneur de guerre (1).

L'accès du noble et aristocratique chapitre n'était, d'ailleurs, pas ouvert à toutes les ambitions. Il fallait, pour y être admis, faire preuve de seize quartiers de noblesse, paternelle et maternelle. La réception se faisait, d'après la chronique, avec un appareil pompeux ; et sept chevaliers juraient sur l'Evangile que le candidat avait les qualités requises.

Les noms de la plupart des abbés de Murbach sont étroitement liés à toute l'histoire du moyen âge. Charlemagne, le grand empereur d'Occident, figure sur cette liste : cette dignité lui fut en effet léguée par son parent, l'abbé Simbert, lorsque celui-ci fut appelé au siège épiscopal d'Augsbourg. C'est lui qui ajouta aux possessions antérieures de l'abbaye le val de Saint-Amarin. Son successeur, l'abbé Sigismar, se fit céder, par Louis le Germanique, la ville de Lucerne et son territoire. Sous l'empereur Frédéric II, l'abbé Hugues de Rougemont prend la croix, et accompagne son souverain en Palestine. C'est à un prince-abbé de Murbach, Berthold de Steinbronn, que Guebwiller et Wattwiller doivent la construction de leurs enceintes fortifiées, élevées à l'époque de troubles et d'anarchie qui précéda l'avènement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Il construisit, dans le même but, les châteaux de *Friedberg*, dans la vallée de Saint-Amarin ; de Hirtzenstein, au-dessus de Wattwiller, et de Horupf, destinés tous trois à protéger l'abbaye elle-même. C'est également lui qui défit et amena prisonnier au château de Hugstein, le comte Raynaud de Montbéliard qui avait tenté des incursions sur les terres de l'abbaye. Son successeur, l'abbé

(1) Le contingent fourni par l'abbaye de Murbach à l'empereur était de six hommes à cheval et dix-neuf à pied, rachetables par une contribution de 148 florins par mois.

Digitized by Google

comte de Falkenstein, céda à l'archiduc Albert la lointaine propriété de Lucerne, et obtint en échange la seigneurie d'Issenheim et 2000 marks d'argent. En 1560, le prince-abbé Rodolphe de Stœrenbourg obtint du pape l'investiture de l'abbaye de Lure avec les mines de Plancher, et de l'empereur Charles-Quint, le droit de battre monnaie.

Puis, dans cette glorieuse liste de seigneurs, moines et guerriers tout à la fois, nous relevons les noms de Thierry de Raithnœr, qui quitta l'abbaye pour monter sur le siège archiépiscopal de Saltzbourg; du cardinal André d'Autriche, neveu de l'empereur Maximilien II; ceux des archiducs Léopold et Léopold-Guillaume, qui furent tous deux évêques de Strasbourg. Viennent ensuite, après la guerre de Trente ans, l'abbé Colomban d'Andlau; les deux princes-évêques de Furstemberg; Eberhardt de Loewenstein, le fondateur de la verrerie de Wildenstein et du château de Wesserling; Célestin de Béroldingen, et le cardinal Armand de Rohan, auquel succéda enfin le prime-abbé Dom Léger de Rathsamhausen. C'est sous son épiscopat, j'allais dire sous son règne, que l'abbaye transféra son siège à Guebwiller, en 1759.

Les terres de la seigneurie de Murbach, sises en Alsace, étaient alors divisées en trois baillages ou *Vogteyen :* celui de *Guebwiller,* avec les villages de *Bühl*, *Lautenbach-Zell*, *Sengeren*, *Bœlchenthal*, *Bergholtz* et *Bergholtz-zell;* celui de *Wattwiller*, avec *Uffholtz* et le château du *Herrenfluh,* et le baillage de Saint-Amarin, qui comprenait toute la vallée de ce nom. Vers la même époque, le roi Louis XV autorisa l'abbaye à poursuivre, en cour de Rome, sa sécularisation qui fut prononcée par bulle du pape Clément XIII, en août 1764 : la même bulle l'érigeait en chapitre, avec le titre d'*insigne collégiale équestrale de Murbach*, sous la juridiction de l'Ordinaire (1). L'abbé, ayant rang d'évêque, paraissait aux cérémonies du culte vêtu de violet. portant la croix pastorale et la crosse et coiffé de la mitre.

(1) En droit canon, on désigne par l'*Ordinaire*, le supérieur ecclésiastique ayant juridiction *ordinaire* dans une certaine circonscription de territoire.

Digitized by Google

Le nombre des membres du Chapitre était alors réduit à sept. L'abbé, portant le titre de prince-abbé de Murbach et de Lure, élu par les deux Chapitres réunis, était Dom Léger de Rathsamhausen. Sous ses ordres se rangeaient :

Dom Benoît de Beroldingen, doyen.

Dom Sébastien de Beroldingen, économe ;

Dom Préject Reich de Reichenstein :

Dom Placide de Reinach ;

Dom Augustin de Rouveray ; et

Dom Colomban de Liegertz.

En 1789, les collèges réunis élevèrent à la dignité de prince-abbé, le Baron Benoît d'Andlau de Hombourg.

Le noble chapitre était alors ainsi composé :

Le baron Otto de Béroldingen, grand doyen ;

Le baron de Rathsamhausen, grand chantre ;

Le baron de Rentner de Weyll ;

Le baron de Reichenstein ;

Le baron de Gohr ;

Le baron de Schœnau ;

Le baron de Bodmann ;

Le baron de Kempf d'Angræth.

C'étaient là, comme on le voit, tous les grands noms d'Alsace réunis.

Le nom de Benoît d'Andlau clôt ainsi cette héroïque histoire des princes-abbés de Murbach qui, pendant plus de dix siècles, jouèrent un rôle prépondérant dans toute les affaires de l'empire. En 1789, les habitants soulevés de la vallée de Saint-Amarin, vinrent piller et dévaster le château du prince-abbé et les maisons canoniales des chanoines : et le chapitre se dispersa pour ne plus se réunir. Benoît d'Andlau, élu député aux Etats-Généraux, ne tarda pas à se retirer en Allemagne, et mourut à Eichstœdt, en Bavière, en 1837.

Outre ces abbés, plutôt guerriers que clercs, tout au moins pendant la période du moyen âge, l'abbaye de Murbach compte parmi ses relgieux de véritables savants. Le plus célèbre d'entre eux est le docte moine Fruland, qui écrivit au XIe siècle, sous les ordres de l'abbé Eberhardt, une *Vie de St-Léger*, qui est une véritable chronique de l'abbaye à cette époque. Cet opuscule a été recueilli et publié, il y a quelque

Digitized by Google

cinquante ans, par un bénédictin de Solesmes, dom Pitro, sous le titre d' « *Analecta Murbacensiæ* ». C'est aussi aux religieux de Murbach que l'on doit, dit-on, la conservation du manuscrit de Velléiùs Paterculus (1).

Au milieu de cette brillante épopée, il y a, il est vrai, quelques points noirs.

En 929, en pleine prospérité, l'abbaye de Murbach est visitée par les bandes de maraudeurs hongrois que l'appât de cette riche proie attirait jusqu'au fond de la vallée. C'est à cette époque que sept de ses religieux, réfugiés dans les montagnes, sont atteints par ces pillards au-delà du Ballon, et massacrés à l'endroit que l'on a appelé depuis *Mordfeld*. Sous Berthold de Steinbrona, lors de l'avènement de Rodolphe de Habsbourg, l'abbaye est de nouveau menacée; mais l'énergie et la présence d'esprit de ce moine-soldat, la protègent, et lui font passer, sans désastres, cette période de troubles.

Enfin le flot révolutionnaire de 89 devait entraîner avec lui dans son débordement, les destinées de l'aristocratique collège. Nous avons vu, en effet, que c'est à ce moment que ses derniers chanoines se dispersèrent (2).

En résumé, dix siècles de gloire et de puissance presque souveraine.

Aujourd'hui, de toute cette brillante histoire, il ne reste plus à Murbach que son nom, ses souvenirs, quelques ves-

(1) Histoire grecque et romaine depuis la guerre de Persée, roi de Macédoine jusqu'à la 6e année de Tibère.

(2) La Conservation des précieuses archives du Chapitre de Murbach, qui constituent aujourd'hui un des plus riches documents de notre histoire locale, doit être attribuée à la présence d'esprit des chanoines de Reutner et de Gohr. Chassés de Guebwiller à la suite des troubles du 25 Juillet 1789, ils firent charger tous les titres de l'abbaye dans vingt deux caisses qu'ils emmenèrent avec eux. A Dessenheim, les voitures qui les portaient furent attaquées par une bande d'insurgés, mais promptement dégagées grâce à l'intervention du commandant de Rocque, et d'un détachement de volontaires qu'il commandait. Ces documents restèrent chez de Rocque, à Neuf-Brisach, jusqu'en avril 1790 époque à laquelle Metzger, un des directeurs du département, les transféra aux archives de Colmar.

Digitized by Google

tiges de monuments et des ruines qui rappellent le passé. Les bâtiments de l'abbaye n'existent plus; mais l'église, restaurée et reconstruite en partie, avec ses deux tours et son magnifique chœur, a fort belle allure; et le peu qui reste de l'ancien monument nous fait regretter davantage ce qui est détruit.

On y voit encore, dans l'intérieur, le tombeau du comte Eberhardt d'Eguisheim; et une modeste pierre sur laquelle est gravée une inscription moderne qui nous apprend qu'elle recouvre les restes des sept victimes du Mordfeld.

Dans les combles de la tour de droite sont relégués d'antiques tableaux à l'huile représentant la vie de saint Léger. Enfin une colossale statue de sainte Catherine, qui faisait l'objet de nos terreurs d'enfant, gisait, il y a quelques années encore, dans les hautes herbes, le long du mur du cimetière.

La situation qu'occupait l'ancienne abbaye est ravissante, ainsi que les promenades qui l'entourent. C'est d'abord, sur la route du Ballon, du côté de Belchenthal, la cascade formée par le Murbaechlé, qui n'est plus, elle aussi, ce qu'elle était autrefois. Puis, à droite de l'église, au sommet d'une montagne presque inaccessible dont les pentes à pic sont couvertes de forêts de pins, l'antique château de Horupf. Construit, comme nous l'avons déjà dit, par Berthold de Steinbronn, ce nid d'aigle était comme la citadelle de Murbach, qu'il dominait; il défendait également l'abbaye du côté de Lautenbach et de la grande vallée. Aujourd'hui, l'ancien château-fort, rasé jusqu'au sol, n'est plus que ruines; et il faut avoir, pour y grimper et surtout pour en descendre, de véritables jarrets de montagnard.

Tout près du village, sur les premières assises de la montagne, s'élève la modeste chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, qui a été construite, dit-on, sur le plan de la magnifique basilique bâtie en Italie, dans la ville de ce nom, en l'honneur de la « *Santa casa* », ou maison authentique de la Vierge, que l'on croit y posséder (1).

(1) Cette « santa casa », ou maison de la Vierge, aurait été d'après la naïve tradition populaire, transportée par les anges à travers les airs, de Gallilée en Dalmatie, en 1291; et quelques années plus tard de Dalmatie à Lorette.

La ville de Lorette est située près d'Ancône, à deux kilomètres de l'Adriatique.

Digitized by Google

Un peu plus loin, au fond des bois qui ont remplacé aujourd'hui les vignes de Murbach, que l'ancienne chronique du moine Fruland célébrait jadis en termes si pompeux, *pinguissimi colles, vinifera latera amplificantes,* se trouvent les ruines d'une autre chapelle dédiée autrefois à saint Corneille; et qui a baptisé de son nom la montagne voisine (Cornelie-Berg).

En suivant le chemin de la vallée, qui va se rétrécissant de plus en plus, on ne tarde pas à arriver au hameau de Belchenthal, dont les maisons éparses s'étagent sur les pentes de la montagne jusqu'au pâturage du Lieserwaasen. Plus haut encore vers le Judenhut et le Ballon, se trouvent le plateau et la métairie du Redlen, et à gauche, dans un étroit vallon, les masures du Breül.

(A suivre.) G. DURRWELL.

Digitized by Google

UN DOCUMENT INÉDIT

RELATIF A

l'Arrestation du Duc d'Enghien

Dans sa livraison du trimestre Avril-Mai-Juin 1895, la *Revue d'Alsace* a publié les *Notes* du lieutenant de dragons Henri Schmitt sur l'arrestation du duc d'Enghien, au service duquel il était alors attaché. Schmitt, arrêté lui aussi dans cette nuit, tristement mémorable, du 14 au 15 mars 1804, fut par conséquent plus à même que personne de faire de cet évènement une scrupuleuse relation. On peut, du reste, en vérifier l'exactitude parfaite en la comparant au récit qu'en donne le général comte de Ségur dans ses *Mémoires*, d'après la relation que lui fit le commandant Charlot lui-même deux mois après l'arrestation du malheureux prince et presque sur le lieu de la scène. « Je mis le prince dans la voiture du général Ordener et il partit en poste pour Vincennes », avait dit Charlot en terminant (1).

On nous a communiqué dernièrement la lettre écrite par Caulaincourt, aide-de-camp de Bonaparte, au commandant Charlot, pour lui prescrire les mesures nécessaires au transfert du prince de la citadelle de Strasbourg au donjon de Vincennes.

(1) V. *Un Aide-de-camp de Napoléon, de 1800 à 1812*. (Extr. des *Mémoires* du général comte de Ségur), un vol. Paris, Firmin-Didot, 1894; pp. 107-114.

Digitized by Google

Voici ce document :

Strasbourg, le 26 Ventôse an 12.

Le Général de Brigade CAULAINCOURT, *aide-de camp du Premier Consul,*

au citoyen CHARLOT, *chef d'escadron. commandant la gendarmerie du 38e escadron.*

Conformément aux ordres du Premier Consul, Citoyen Commandant, vous ferez partir ce soir à minuit, sous bonne et sûre escorte d'un officier, un sous-officier et un ou deux gendarmes, le duc d'Enghien pour être transféré à Paris au Ministère du Grand Juge. Il voyagera sous le nom de Plessis, ne devant être connu que de l'officier, du sous-officier et du Grand Juge ou Conseiller d'Etat Réal.

Vous ne suivrez aucun tour pour le choix de cette escorte qui doit être composée d'hommes sur l'intelligence, la moralité et le courage desquels on puisse compter et d'un dévouement éprouvé.

Vous donnerez individuellement à cette escorte les instructions que vous jugerez convenables, et à l'officier un ordre particulier, en outre de celui de translation, pour qu'il requiert en route l'escorte de brigade en brigade que vous ou lui jugerez convenable.

L'escorte devra être bien armée, l'officier répondant sur sa tête de la sûreté du prisonnier pour lequel vous lui recommanderez d'avoir tous les égards dû *(sic)* au malheur et les attentions compatibles avec sa sûreté.

L'officier veillera à ce que personne ne connaisse la qualité du prisonnier. Vous vous servirez pour ce voyage de la voiture du général Ordener, qui est prête et en bon état et qui sera à vos ordres avec un courrier du Gouvernement que l'officier expédiera en avant à Epernay, afin de prévenir le Grand Juge de son arrivée. Le courrier est porteur d'une lettre de moi.

Je vous salue.

CAULAINCOURT.

Digitized by Google

Charlot (Jean-Baptiste-Claude), à qui échut la triste mission d'arrêter le duc d'Enghien, était né à Neufchâteau le 28 août 1766. Il était, au moment de ce sombre drame, chef du 38e escadron de gendarmerie à Strasbourg. Il fut nommé, quelque temps après, colonel de la 17e légion, puis alla commander la 34e à Hambourg. Il prit sa retraite en 1814 et se retira près de Saint-Dié-des-Vosges, dans une propriété située au pied de la montagne de la Madelaine et connue sous le nom de Rouge-Pierre, où il vécut dans un état de disgrâce et d'isolement qui ressemblait fort à un exil. Il y mourut le 15 mai 1827 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Martin.

Il laissait un fils, dont le nom est très honorablement connu dans les Vosges. Eugène Charlot naquit à Strasbourg le 7 avril 1802. Il fit d'abord son apprentissage dans le commerce chez Xavier Lebleu, négociant en épicerie à Belfort, puis entra comme directeur des usines de Moussey et en devint propriétaire en 1850. Il agrandit considérablement ces établissements et fut le bienfaiteur de cette partie de la vallée du Rabodeau. Conseiller général du canton de Senones, maire de Moussey, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, il mourut le 16 juin 1876, dans la magnifique habitation qu'il avait fait construire au fond de la vallée.

C'est dans les papiers qu'il laissa et que recueillit un de ses amis intimes, ancien juge de paix à Senones, que se trouvait la lettre ci-dessus, que nous avons considérée comme étant un document historique assez important pour être conservé et reproduit dans la *Revue*.

Henri Bardy.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Bulletins du Ministère de l'instruction publique. — II. de la Société belfortaine d'Emulation.— III. de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — VI. de la Société historique et archéologique de l'Orne.

I

Le Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts vient de faire paraître son Bulletin historique et philologique des travaux du Comité de l'histoire et des sciences pendant l'année 1896. Il forme un volume de 554 pages in-8° contenant les procès-verbaux des assemblées, les rapports concernant les communications soumises à l'appréciation des dites assemblées et la publication ou le dépôt aux archives des documents dont elles ont eu à s'occuper.

Nous remarquons dans ce volume une notice bien intéressante concernant un militaire Albigeois qui, dans les plus menaçantes circonstances de la Révolution et après vingt-neuf années de service dans les grades inférieurs, dut franchir très précipitamment les échelons de la hiérarchie pour s'arrêter au grade de divisionnaire, promu par les Représentants en mission, alors que, de son côté, le gouvernement nommait Pichegru au même emploi dans l'armée du Rhin.

Le fait et ses suites sont clairement exposés dans la notice qui nous révèle d'une façon attachante le nom d'un général inconnu dans nos annales alsaciennes, le général Carlenc, commandant en chef de l'armée du Rhin du 2 au 22 octobre 1793.

Digitized by Google

Les pièces justificatives de la notice, due à M. *Etienne Charavay*, sont au nombre de quinze et nous montrent le général Carlenc à Blotzheim, à Wissembourg, Sarrebourg, Haguenau, Schiltigheim et Hœrdt en Alsace, puis à Saint-Pons où il est mort en 1828.

II

Fondée en 1872, la *Société belfortaine d'Emulation* compte ainsi vingt-quatre années d'existence et en est au nº 15 des Bulletins qu'elle a publiés. Le dernier, celui de 1896, est certainement l'un des meilleurs. Il se compose de XXXVI-184 pages et de 8 planches qui sont une « contribution « à la flore du territoire de Belfort, et un appendice aux « découvertes sur le plateau du Mont-Bar par M. Voulot. » La première partie du Bulletin est, comme d'usage, remplie par le tableau des membres du Bureau d'Administration, par la liste des diverses sociétés avec lesquelles on échange le Bulletin, par la liste des sociétaires et enfin par les procès-verbaux des réunions de l'année, ainsi que le compte des recettes et dépenses de l'exercice.

La seconde partie est tout entière aux travaux scientifiques et littéraires dont nous essayons de donner un rapide aperçu.

Un règlement colonger, de 1448, du Prieuré de *Saint-Nicolas-des-Bois* occupe la première place. L'original a disparu et le texte que l'on publie, quoique sensiblement modernisé, est annoté et présenté par M. A.-M.-P. Ingold comme ayant la valeur de l'inédit.

Une note fort intéressante de M. Henri Bardy rectifie la lecture que l'on a faite d'une inscription tumulaire disparue de l'église de Châtenois, près de Belfort.

De nouvelles lettres de Grandidier et de ses correspondants suivent la note de M. Bardy. Nous connaissions ces lettres communiquées par un anonyme. Nous félicitons celui-ci de les avoir livrées à l'*Emulation belfortaine*, à laquelle elles se rattachent par des liens dignes d'égards.

Digitized by Google

Les Herboristes Charles Rœsch et L. Meyer fournissent une belle contribution à la *Flore* du Territoire.

Les perturbations atmosphériques, constatées en Alsace-Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles, sont l'objet d'une intéressante Notice due aux recherches de M. Louis Herbelin. Les sources auxquelles il a puisé ses informations sont nos bonnes Chroniques, les livres de paroisse, les chroniques, de famille et tous autres documents. Cette notice sera consultée utilement par les Curieux et les Travailleurs.

M. Auguste Gendre continue une étude dont la première partie a paru dans le Bulletin précédent. La suite est à la recherche « *d'anciennes chapelles et de lieux de baptêmes aux alentours de Masevaux* ». Ce thème entraîne M. Gendre à formuler des conclusions étymologiques sur des noms de lieux et de villages des environs de Belfort et de Masevaux. On ne peut que louer M. Gendre d'entrer dans cette voie, déserte ou abandonnée depuis la mort de P.-J. Talon de St-Dizier et d'Arnold, curé de Montreux-Château. On suivra certainement avec beaucoup d'intérêt le curieux travail de M. Gendre sur le terrain des étymologies des anciennes seigneuries de Belfort et de Rougemont, où il y a toujours d'agréables récoltes à faire.

Quatre pages de M. F. Pajot, avec plans dans le texte concernant la « découverte d'un camp romain dans la forêt de l'Arsot », puis deux pages, avec une planche à deux faces concernant une sépulture néolithique découverte par M. Voulot, à Sainte-Suzanne, près Montbéliard, succèdent à l'étude de M. Gendre, et précèdent un grand travail de M. Auguste Vautherin sur le Patois de la région de Belfort, suivi d'un *Glossaire spécial de celui de Chatenois*. Une introduction de trente-neuf pages initie le lecteur à l'idée de l'auteur et aux règles observées. Nous n'insistons pas sur le cas particulier dont nous ne connaissons que les deux premières lettres A-B-, du glossaire et dont le prochain Bulletin nous donnera, sans doute, la suite. En attendant on ne peut que partager le « sentiment filial qui a poussé M. Vautherin à garder ce qui peut être « conservé de la langue que nos pères ont parlé pendant tant « de siècles, aux sons de laquelle nous avons été bercés et « dont l'usage tend à disparaître. »

Digitized by Google

Ce sentiment était aussi celui d'un Belfortain du siècle dernier, l'abbé Schouller, dont nous possédons l'ébauche inédite d'une dissertation sur le même sujet et dont nous aurons l'occasion de dire un mot quand la fin du glossaire de M. Aug. Vautherin aura paru.

III

L'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, qui est l'une de nos plus anciennes sociétés savantes, a publié, vers la fin de 1896, le précis analytique de ses travaux pendant l'année 1894-1895. Ce précis est un volume in-8° de 199 pages, contenant le discours de réception de M. le Dr Coutan, retraçant à grands traits l'histoire de la cathédrale romane « à l'aurore du XIe siècle » et la réponse, par le Président, M. le Pasteur Roberty. De beaux et tendres rapports sur des actes dignes des récompenses dont l'académie dispose, terminent cette première partie du volume, suivie elle-même par d'autres mémoires, non moins bien pensés et bien écrits que les précédents. Ils embrassent les travaux de la *classe des sciences*, succinctement et clairement résumés, tandis que les cent dernières pages sont consacrées à la *classe des Belles-lettres et des Arts*. Bel et savant exposé de la vie académique dans la célèbre capitale de la Normandie.

IV

Dans le Bulletin de la *Société historique et archéologique de l'Orne*, qui nous arrive, nous ne rencontrons non plus rien qui se rattache particulièrement aux choses de l'Alsace-Lorraine, sinon un long et détaillé « Mémoire sur l'occupation d'Alençon par les Prussiens en 1871. » Dans cette grande souffrance commune, il y a certainement des points de contact si l'on devait comparer entre eux les faits et gestes des occupants et des occupés aux extrémités opposées du pays envahi. Nous avons en portefeuille divers mémoires écrits

Digitized by Google

aussi durant l'occupation et au sujet desquels, du consentement des auteurs, nous avons gardé le silence. Nous pensons avoir eu raison et nous ajoutons que la Société historique de l'Orne n'a pas tort de mettre au jour cette intéressante page de l'histoire contemporaine de la Basse-Normandie. D'autres notices concernant la vicomté d'Alençon, la noblesse de Ferrière, les seigneurs de Boisgauthier et autres familles, la chapelle de la Morandière, le collège de Sées et l'âge de pierre dans les environs, terminent le premier Bulletin du tome XV de la Société.

FRÉDÉIC KURTZ.

Digitized by Google

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite (1)

M. Hugot, notre bibliothécaire-archiviste, dont le nom restera attaché au musée de Colmar et dont la santé finit par subir le contre-coup d'une vie pleine d'amertumes, était mort à Strasbourg chez son frère, directeur des contributions directes du Bas-Rhin. On reconnut alors qu'un seul homme ne pouvait suffire à la tâche multiple de ses fonctions diverses et le service fut scindé en deux. M. Thomas devint bibliothécaire en titre et M. X. Mossmann, archiviste de la ville.

Ce dernier, qui venait de passer quelques années à Thann, dans l'établissement de produits chimiques de MM. Kestner et Cie, fut repris d'une belle passion pour les archives qui avaient fait le bonheur de sa jeunesse. Bien qu'il ne fût point élève de l'École des Chartes, il était né paléographe dans la vraie acception du mot. Comme dit la chanson, l'on revient toujours à ses premières amours. Les vieux textes énigmati-

(1) Voy. pp. 436-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895; pp. 24-50 du trimestre Janvier-Février-Mars, pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin, pp. 340-377 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896, pp. 529-559 du trimestre Octobre-Novembre. Décembre et pp. 104-128 du trimestre Janvier-Février-Mars.

Digitized by Google

ques, les palimpsestes les plus broussailleux et les plus rébarbatifs, offraient une mine inépuisable à ses recherches historiques tournées surtout du côté des annales alsaciennes.

Rien d'étonnant, dès-lors, à ce qu'il ait dit adieu au monde industriel pour revenir dans sa ville natale prendre la succession de son ancien maître Hugot, à laquelle il avait des droits acquis, d'abord par l'étendue de ses connaissances historiques, ensuite par son ancienne collaboration au service de la bibliothèque et des archives de Colmar, alors qu'il était encore installé au collège.

Les importants documents presque inexplorés, de l'ancienne ville libre impériale lui offraient un vaste champ d'études personnelles, qu'il se mit à défricher avec un bel entrain pour publier des notices, des monographies, des brochures, des articles de journaux et autres travaux dont la *Revue d'Alsace* eut la primeur. Il y inséra une longue suite de matériaux pour l'histoire de la Guerre de Trente ans, cette histoire épique et cruellement sanglante qui ne fait plus guère battre les cœurs modernes. Les temps héroïques sont clos; mais ces études, très intéressantes au fond, n'en témoignent pas moins d'une profonde érudition. Il écrivit aussi — et c'est là une de ses productions les plus populaires — des notices très documentées et très appréciées pour le *Musée pittoresque et historique d'Alsace,* publié par J. Rothmüller.

En lui confiant les fonctions d'archiviste, l'administration municipale s'était flattée de voir enfin se réaliser l'inventaire sommaire que le Gouvernement avait prescrit, au commencement de 1840, pour tous les dépôts de France, et que la Préfecture réclamait chaque année avec la plus vive insistance. L'administration ne savait que répondre; elle se heurtait désespérément à la force d'inertie des deux conservateurs des archives. Hugot, je l'ai dit plus haut, se montrait rebelle à tout inventaire; Mossmann se cabrait dans sa manière de voir exclusive sur la forme même des notices sommaires et s'était ingénié à inventer un système perfectionné de chemises de dossiers. En attendant, les parchemins poudreux, sigillés et armoriés, dormaient leur sommeil de plomb. Le

Digitized by Google

petit nombre de fiches créées à force de réclamations, n'étaient que des fiches de consolation, en attendant mieux.

Cependant il faut être juste avant tout. Si l'inventaire de Colmar restait stationnaire, notre archiviste avait accepté avec le plus vif empressement l'offre que lui fit la ville de Mulhouse de dresser le cartulaire des siennes. Ce travail, aussi intéressant que pénible, commencé depuis bien longtemps, devint l'œuvre capitale de sa vie ; elle le classa parmi les principaux pionniers de l'histoire d'Alsace. On ne peut qu'en faire honneur à sa mémoire. Il n'en est pas moins vrai que son champ d'activité officiellement limité à la rédaction de l'inventaire des archives de Colmar, avait pris, par la tangente, un développement latéral dont cet inventaire n'a peut-être pas beaucoup bénéficié.

A propos du Cartulaire de Mulhouse et de ses autres projets de travaux, voici ce que Mossmann m'écrivait le 3 janvier 1874 :

« Il est vrai que je muse encore un peu aux archives ; je poursuis l'achèvement du Cartulaire de Mulhouse et je fais, en outre, un brin de journalisme quand l'occasion l'exige. Mais que tout cela est bien loin des travaux sérieux que je devrais faire ! Et avec cela l'âge vient qui relâche petit à petit le ressort. Un projet surtout me pèse en ce moment, c'est l'Histoire critique de Mulhouse du XIIIe au XVe siècle. Pour cette période je me suis assuré que Petri et ceux qui l'on suivi n'ont fait que rêver, et si je ne fais pas ce travail, je ne sais quand il sera fait ; j'ai bien donné le fil conducteur qui permet de cheminer dans ce fatras de 5000 rôles dont se compose aujourd'hui le Cartulaire. Mais pour s'y reconnaître il faut encore un certain acquis et surtout le feu sacré qui, je le crains, deviendra plus rare de jour en jour.

« J'aimerais aussi donner une nouvelle édition de mes *Recherches sur la commune de Colmar*. Mais je ne pourrai rien entreprendre de tout cela avant le printemps, à la condition que je puisse me lever avec le jour ».

Le feu sacré, il le possédait à un éminent degré : rien ne le prouve mieux que son inébranlable constance à dépouiller

Digitized by Google

les 5000 parchemins plus ou moins arides de l'ancienne république de Mulhouse.

Mossmann fut très apprécié par la Société industrielle de Mulhouse dont il devint un des assidus collaborateurs et par M. Engel-Dollfus, un des éminents manufacturiers de cette ville, qui l'encouragea beaucoup. Il écrivit en excellents termes la biographie de ce grand industriel sous ce titre : *Un industriel alsacien. Vie de M. F. Engel-Dollfus*, Mulhouse 1886, imp. Brüstlein. Cet ouvrage lui valut un des prix Monthyon décernés en 1887 par l'Académie française.

Somme toute Mossmann, sans être comparable aux ouvriers de la première heure qui ont écrit et complété l'histoire d'Alsace avec la maëstria que l'on connaît, n'en a pas moins rendu des services signalés à ceux qui glaneront après lui dans ces champs moissonnés depuis longtemps par des hommes de grande valeur. En creusant son sillon, il a su en extraire la quintessence utile. C'est là le mérite de ce travailleur consciencieux, doué toutefois d'un caractère assez original. Nature indépendante à tous les points de vue, un peu trop indépendante peut-être, il n'a pas toujours su garder, dans la vivacité de ses critiques, la mesure et le bon ton de l'impartialité. Certaines licences de sa plume lui ont valu des représailles ; mais la sagesse antique commande l'oubli à ceux qu'il a essayé d'atteindre. Ne voyons dans l'homme que ses beaux côtés. *De mortuis nil nisi benè.*

⁂

M. Auguste Bartholdi n'avait pas perdu de vue son projet d'offrir à la République des États-Unis sa statue de la *Liberté éclairant le monde.* Il entreprit en 1871, après la guerre, un premier voyage en Amérique pour se rendre compte des conditions dans lesquelles pourrait se réaliser ce projet grandiose. Autant que je me le rappelle c'est, je crois, à son retour en 1872 qu'il fut chargé par M. Thiers de faire la statue de Lafayette offerte par la France aux États-Unis comme témoignage de reconnaissance pour les secours envoyés par New-York à la France.

Digitized by Google

De cette statue de Lafayette j'ai vu plus tard le modèle dans son atelier de la rue Vavin. Voyageur intrépide et infatigable, M. Bartholdi se rendit de New-York à San-Francisco par la ligne transcontinentale qui venait d'être terminée. Comme tous les travaux de chemins de fer en Amérique, cette voie qui traverse les régions sauvages et inhabitées du Far-West et des Montagnes rocheuses, est un audacieux défi à toutes les difficultés de la nature, une œuvre de science autant que de hardiesse. Des arbres millénaires et d'une hauteur énorme, abattus dans les forêts vierges, ont servi à établir les ponts et viaducs traversant les torrents. Le voyageur européen croit rêver en franchissant dans ces parages montueux, les viaducs tremblants établis dans des conditions assez peu rassurantes et que le Yankee sait braver avec son flegme bien connu.

La photographie instantanée n'existait pas encore. Pendant la marche des trains, M. Bartholdi muni de sa boîte à couleurs, se mit à peindre des centaines de petites aquarelles représentant avec la rapidité de la pensée, les effets fuyants des paysages passant sous ses yeux comme les changements à vue du kaléidoscope. Œuvre attachante au possible par l'étrangeté de la facture, où l'imprévu coudoie le grandiose, cette collection de vues du Far-West que j'ai feuilletée chez l'artiste avec la plus enivrante curiosité, était un vrai tour de force.

XXXVIII

Un fonctionnaire hors ligne. — Château d'eau. — Usine à gaz. — Conférences publiques. — Jean Macé et le Petit-Château. — Fiefs alsaciens des princes de Montbéliard. — Les chiens d'une princesse. — Exposition universelle. — Le Windsbühl.

Presque tous les fonctionnaires des contributions directes et indirectes, de l'enregistrement et des douanes, que j'ai connus à Colmar, venaient des départements circonvoisins, notamment des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Parmi eux il y

Digitized by Google

avait des hommes de valeur dont le mérite s'était affirmé dans les grades inférieurs et qui ont gravi rapidement les échelons qui mènent aux sommets de la hiérarchie. De ce nombre était un jeune et aimable contrôleur des contributions directes, M. Émile Boutin, d'Épinal qui, avant la guerre, avait débuté dans les grades inférieurs à Colmar et à Belfort.

Sa brillante intelligence et son aptitude à résoudre les questions souvent ardues que font naître les lois fiscales appliquées à ce colossal damier que constitue la matière imposable, attirèrent l'attention de ses supérieurs. Il fut appelé à occuper un poste à la direction du personnel de l'administration centrale. Avec une rapidité qui n'étonna personne, il franchit successivement les étapes de chef de bureau, de chef du matériel et du personnel, de chef de cabinet du ministre, et arriva au grade suprême de directeur général, agrémenté du titre de conseiller d'État et de la décoration de grand officier de la Légion d'honneur.

Pendant les discussions souvent passionnées du budget, M. Boutin, commissaire du gouvernement, sait captiver la Chambre par l'exposé lumineux de ses aperçus financiers. Avec cela bon enfant, ami serviable, homme de bonne société, il a su, chose rare, dans une position qui touche au cœur humain par la corde sensible de la bourse, il a su, dis-je, se faire aimer et respecter de tous par la rondeur et l'aménité de son caractère.

* * *

Le monument de l'amiral Bruat, inauguré en 1864, avait été conçu dans la pensée qu'il deviendrait un château d'eau formant, au milieu des ombrages du Champ-de-mars, une de ces oasis de fraîcheur rêvées par les poëtes et dont les excellents bourgeois, sans être poëtes, se promettaient, eux aussi, de jouir en allant entendre la musique militaire pendant les chaudes soirées d'été. Aussi, M. Bartholdi avait-il placé entre les quatre statues allégoriques quatre proues de trirèmes antiques d'ou l'eau devait couler en larges nappes dans les deux bassins inférieurs. Pendant deux ans la population dut

Digitized by Google

se contenter d'admirer, d'un air gouailleur, le château d'eau à sec et de rêver au murmure de cascades imaginaires, mirage lointain, en attendant avec impatience l'achèvement de la conduite d'eau que l'ingénieur Gauckler était en train d'établir.

Sur sa proposition, la ville traita avec MM. Dumolard et Viallet, fabricants de ciment à Grenoble, et la conduite, terminée en 1866 au prix d'une dépense de 37,000 fr. a fourni largement de quoi alimenter d'une façon durable la belle œuvre de Bartholdi. Ainsi que je l'ai dit plus haut, cette dépense a été atténuée par les concessions de prises d'eau faites aux propriétaires riverains du quartier de Rouffach.

A la même époque la ville fit construire une nouvelle usine à gaz sur les terrains de l'ancienne Orangerie, près la route de Horbourg, à proximité du bassin du canal, ce qui permit de réaliser une notable économie sur le prix du combustible qui put être amené sans transbordement, jusqu'à l'usine même. Pour l'exécution de cette construction, la ville traita directement avec MM. Lhomme et Fischer de Mulhouse, qui avaient la spécialité des entreprises de ce genre. La dépense totale, réalisée en 1867, s'éleva à 274,000 fr. dont à déduire le prix de vente de l'ancienne usine estimée 50,000 fr. En s'imposant le sacrifice de cette nouvelle construction, la ville s'assurait pour l'avenir un bénéfice d'au moins 20,000 fr, par l'exploitation directe de l'usine, non compris la fourniture gratuite du gaz pour l'éclairage public représenté par 22,000 francs.

* * *

Un certain réveil de l'esprit public s'est manifesté à Colmar dans le courant de 1866. On semblait se passionner davantage pour les choses d'art et d'intelligence. Sans insister de nouveau sur le développement du musée et des collections scientifiques, toujours en voie de progrès, je veux donner ici une mention sommaire aux conférences publiques qu'organisèrent au foyer du théâtre quelques professeurs du

Digitized by Google

Lycée avec le concours de certaines personnalités du corps des ingénieurs attachés aux travaux du département.

MM. Bertrand et Morellet traitèrent des sujets historiques et littéraires. Ce dernier nous a vivement intéressés par le récit mouvementé et plein d'aperçus neufs de l'épisode d'Eustache de Saint-Pierre au siège de Calais. M. Gauckler, ingénieur des travaux du Rhin, avait pris pour sujet de ses conférences *La Mer*, sujet vaste comme le monde, plein d'enseignements suggestifs pour ceux qui n'avaient qu'une connaissance superficielle de la géographie et de la géologie.

Le conférencier nous montrait sur une grande mappemonde les surfaces comparatives des continents et des océans, l'influence des mers intérieures sur les régions environnantes, les surfaces glacées des deux pôles d'où partent, en été, les banquises énormes qui viennent se fondre dans les régions tempérées et contribuent, par un exceptionnel dégagement de vapeurs, à troubler les conditions météorologiques de l'Europe ; puis les volcans sous-marins, les marées, les raz-de-marées, la mousson, la faune et la flore préhistoriques ; puis ce torrent d'eau chaude, le *Gulfstream*, sortant du Golfe du Mexique et allant à travers l'océan, porter la chaleur et la vie sur les côtes de Bretagne où il fait mûrir le figuier et éclore les fleurs des Tropiques, allant caresser en passant les récifs de l'Irlande et de l'Angleterre, pour se perdre le long des fiords de la Norwège et de l'Islande, frisant le cap Nord pour s'évanouir dans la mer Blanche près d'Arkangel ; enfin cette merveilleuse et incompréhensible mer des *Sargasses*, située entre les Açores, les Canaries, et les Iles du Cap-Vert et occupant un espace six fois aussi grand que la France, tout couvert d'une végétation de varechs au milieu de laquelle les vaisseaux ont peine à se frayer un passage et qui, depuis de longs siècles, défient les tempêtes de l'Océan.

Quelle leçon de choses dans l'exposition animée du conférencier qui sait les faire passer sous les yeux du spectateur comme les figures peintes sur les verres d'une lanterne magique ! Aussi cette conférence, vraie révélation pour la plupart des auditeurs, fut-elle un succès.

Digitized by Google

* * *

Moins intéressante fut la conférence de M. Jean Macé sur l'*Œil*, autrement dit sur la vision humaine ; non pas que le sujet en lui-même ne prêtât point à des développements d'une grande portée, mais parce que le conférencier ne possédait point, à un degré suffisant, le don de la parole en public et la clarté de démonstration scientifique. Combien belle était pourtant la thèse à soutenir et quels aperçus éblouissants offraient l'étude physiologique de cet admirable organe de la vision et tous les phénomènes d'optique mis par la providence à la disposition de l'homme dans sa boîte crânienne, ce chef d'œuvre de mécanique où trône en souverain le monde divin de la pensée !

Et pourtant Jean Macé était un éminent professeur, un vaillant éducateur, un savant naturaliste doublé d'un philosophe peut-être trop positiviste. Ancien professeur de philosophie au collège d'Évreux, il était venu en Alsace pour enseigner la littérature et l'histoire au pensionnat de jeunes filles du *Petit Château* fondé à Beblenheim, près Colmar, par Mlle Verenet, de Montbéliard. La réputation du professeur eut bientôt fait de donner un grand relief à cet établissement créé pour la satisfaction des nombreuses familles protestantes de la région qui avaient rêvé de posséder une maison d'éducation, mieux organisée au point de vue de l'instruction à tous les degrés, que le Sacré-Cœur de Kientzheim, situé à quelques pas de là et où l'aristocratie et la bourgeoisie catholiques faisaient élever leurs enfants.

C'est dans ce pensionnat champêtre, dans la région si pittoresque des vignes de Riquewihr et de Zellenberg, que Jean Macé écrivit plusieurs ouvrages d'éducation qui eurent un grand succès et devinrent rapidement populaires : l'*Histoire d'une bouchée de pain, les Serviteurs de l'estomac, l'Arithmétique du grand papa, les Contes du Petit Château et le Théâtre du Petit Château.* Certains critiques grincheux et peut-être jaloux des succès de l'auteur prétendent qu'il y a

Digitized by Google

dans ces livres un peu trop d'estomac et pas assez d'idéal, c'est-à-dire qu'ils font une concession trop large au positivisme dans la vie.

N'étant pas autorisé à les contredire je me borne à ajouter que Jean Macé, homme d'initiative, remueur d'idées et vulgarisateur au premier chef, fut le créateur de la Ligue de l'enseignement et des bibliothèques populaires et que c'est là son grand titre à la reconnaissance de ses contemporains. J'ai assisté à l'éclosion de ces entreprises vraiment humanitaires qui, depuis, on fait vaillamment leur tour de France et ont valu à Jean Macé un siège de sénateur, juste récompense d'une vie de travail et de dévouement, entièrement consacrée à l'instruction et à la moralisation du peuple.

Les tristes événements de 1870 ont eu ce malheureux contre coup de disperser la plupart des établissements d'instruction qui existaient en Alsace-Lorraine. Mlle Verenet, malgré son grand âge, ne voulut point laisser périr sa belle fondation du Petit-Château et, toujours aidée par son éminent collaborateur Jean Macé, elle acquit le vieux château de Monthiers, près de Château-Thierry, et y transféra son établissement auquel elle conserva son nom originaire de Petit-Château. On y recevait des élèves de tous les cultes. Mlle Verenet vient d'y mourir âgée de près de quatre vingt dix ans et Jean Macé, mort récemment aussi, âgé de quatre vingt deux ans, a voulu être enterré à côté d'elle et de sa femme (1).

* * *

A propos du Petit-Château de Beblenheim et des localités protestantes qui environnent Colmar, on peut faire remarquer que la Réforme y a été introduite par les princes de Wurtemberg-Montbéliard qui, par héritages de famille, traités ou alliances, avaient possédé fort longtemps des droits de suzeraineté sur Riquewihr, Beblenheim, Hunawihr, Ostheim,

(1) Je viens d'apprendre que l'établissement, continué par deux élèves de Mlle Verenet, a été transféré récemment au Vésinet près Paris, et qu'il conserve son nom de *Pensionnat du Petit-Château.*

Digitized by Google

Wihr-en-plaine, Horbourg, Andolsheim etc. Hunawihr, avec son église fortifiée par un mur à bastions et à créneaux, est un témoignage vivant des luttes religieuses de la Réforme. Cette église sert, aujourd'hui encore, à l'exercice des deux cultes, la nef où officie le pasteur étant séparée par un grand rideau du chœur où le curé dit sa messe. Dans cette commune adoration d'un même dieu, les deux ministres et leurs ouailles vivent en très bonne intelligence.

N'était-ce pas un fait curieux et étrange que cette principauté de Montbéliard constituant une enclave allemande et luthérienne dans le département français du Doubs et appartenant à des comtes de Wurtemberg (1) ? Prise en 1444 par le dauphin Louis XI, et en 1696 par Louis XIV, elle fut rendue à ses possesseurs par le traité de Ryswick. Les Français s'en emparèrent encore en 1796 et le traité de Lunéville, en 1799, en assura la réunion définitive à la France (2).

Ce qu'il y a de particulièrement curieux et doit faire réfléchir le philosophe, c'est que dans tous les villages que j'ai cités plus haut le monde protestant a pour lui la grande pos-

(1) Henriette de *Montbéliard,* femme d'Eberhard IV de Wurtemberg, avait apporté *comme dot,* le comté de ce nom à la maison de Wurtemberg en 1397. La seigneurie de Riquewihr et les domaines des Comtes de Horbourg avaient été *vendus* en 1324 à Ulrich de Wurtemberg. C'est ainsi que toutes les communes dépendant de ces domaines devinrent fiefs des comtes de Montbéliard et embrassèrent plus tard la religion luthérienne qui était la religion d'État de leurs maîtres attachés à la doctrine d'Œcolampade (Hauslicht), l'ami d'Erasme et le lieutenant de Zwingli.

(2) Le savant naturaliste Cuvier, qui devint une des gloires de la science française, était né à Montbéliard le 23 août 1769, pendant que le Comté appartenait encore aux Wurtemberg. Il était le fils d'un religionnaire du Jura réfugié à Montbéliard après avoir servi dans l'un des régiments suisses à la solde de la France, et avait obtenu une bourse dans l'Académie Caroline de Stuttgart où ont été formés Schiller et plusieurs autres hommes de mérite. C'est là qu'il apprit la langue allemande et les humanités; car, fait digne de remarque, malgré la longue domination des princes allemands, la langue française était restée la langue d'État à Montbéliard où des hommes de grand talent, comme Parrot, Duvernoy et Morel-Macler lui ont fait honneur par leurs publications scientifiques et littéraires.

Digitized by Google

session territoriale, conséquemment la prédominance de la richesse, tandis que le monde catholique moins bien partagé, constitue le prolétariat travailleur mais pauvre. C'est un fait patent : tous les ouvriers sont catholiques et piochent les vignes de leurs seigneurs et maîtres. Si j'étais socialiste je dirais qu'il y a là une inégalité flagrante dans la répartition des biens de ce monde.

Mais l'impartialité nous oblige à reconnaître que, de tout temps, l'élément protestant, quoique ou parce que en minorité, a su se distinguer par sa haute intelligence des affaires, son esprit spéculatif, ses aptitudes remarquables pour l'industrie. De grandes fortunes, honorablement conquises, sont sorties de ce coin de l'Alsace en même temps que des hommes de valeur qui ont fait honneur aux lettres, à la science et à l'armée, animés de ce souffle créateur qui, comme André Kiener, né à Hunawihr, nous l'a montré, ont su fonder des œuvres grandes et durables.

Autre phénomène ; comment se fait-il que Zellenberg, entouré et serré de près par tous les éléments dissidents de la principauté de Montbéliard-Wurtemberg, soit resté catholique comme, du reste, Bennwihr, sa voisine ? C'est que, de ces deux localités, la première était puissamment défendue par son château-fort, dont il ne reste plus que quelques vestiges, et faisait partie avec sa voisine du domaine direct de l'évêché de Strasbourg. Berthold de Bucheck, le vaillant prélat, sut les conserver à son église. A cette époque les évêques de Strasbourg étaient de fiers batailleurs, sachant manier l'épée et la cuirasse. Ils donnèrent plus tard du fil à retordre à la Confession d'Augsbourg.

* * *

En parlant d'Ostheim, ce beau et plantureux village situé dans la plaine de Colmar, en face de Zellenberg, pourrais-je résister à la tentation d'esquisser ici un petit portrait de femme de l'époque de Louis XIV, d'une princesse authentique, hautement poudrée à frimas, qui a rempli l'histoire contemporaine de sa personnalité plus que turbulente, d'une de

Digitized by Google

ces excentriques imbues de leur droit divin, infatuées de leurs privilèges, traitant les manants avec leur outrecuidance de race, et ayant donné au Conseil souverain d'Alsace plus de préoccupations que les causes les plus embrouillées des plaideurs vulgaires? Jamais il n'y eut de gouvernement plus tourmenté et plus agité que celui de la princesse Anne de Wurtemberg-Montbéliard à qui son frère Léopold-Eberhardt duc règnant de Montbéliard, le prodigue ami des demoiselles de l'Espérance, avait donné en toute propriété son fief d'Ostheim. Elle avait emmené avec elle sa nièce Hedwige, tempérament excentrique comme elle et qui s'était rendue célèbre par certaines frasques sentimentales qui obligèrent son frère à la rappeler auprès de lui, bien que personnellement, il ne fût guère autorisé à lui donner l'exemple des vertus familiales.

M. de la Houssaye, alors Intendant d'Alsace, disait de la princesse Anne que « sa teste est si mal timbrée, sauf le respect deu à sa naissance, qu'il luy faut pardonner ce qu'on ne pardonnerait pas à d'autres ». Il avait l'indulgence facile.

Cette gentille dame aimait passionnément les chiens et en avait sans cesse vingt-cinq ou trente dans sa chambre, toute une ménagerie puante et aboyante. Dans leurs excursions au dehors ces chiens faisaient le désespoir du village, mordant à belles dents les mollets des manants et étranglant leurs volailles. On voit que ce n'étaient pas des chiens de faïence.

M. Véron-Réville, à qui j'emprunte ces détails (1), ajoute qu'elle disposait en maître des propriétés communales, des pâturages, des forêts; qu'enfin froissés, malmenés, humiliés, les habitants finirent par se raidir contre l'opression et que le Conseil souverain d'Alsace eut à intervenir dans tous les litiges suscités par cette tyrannique suzeraine.

A la naissance de chaque nouvelle portée canine, il y avait fêtes et réjouissances au château. A la mort de ses chiens, on leur faisait des funérailles en règle. La princesse, qui était protestante, prétendit même contraindre *(proh pudor !)* le curé catholique à les enterrer dans son église et il ne fallut rien

(1) *Revue d'Alsace,* 1858. — Les chiens de la princesse de Wurtemberg.

Digitized by Google

moins qu'un arrêt du Conseil souverain pour empêcher cette profanation. Elle prit alors le parti de faire construire pour ses aimables pensionnaires, une chapelle funéraire avec un mausolée surmonté de l'écusson ducal de Wurtemberg !!! (O profanation!) et orné de cette inscription : « *Par la grâce de Dieu, nous sommes ce que nous sommes* ». Cette épitaphe canine ne mérite-t-elle pas d'aller à la postérité ?

Sur les quatre faces du monument étaient gravés les passages de la Bible se rapportant aux chiens de Job et de Tobie. En 1712, un des chiens favoris de cette déséquilibrée vint à mourir. Durant trois semaines entières elle garda, dit-on, le précieux cadavre dans sa chambre, même dans son lit. L'histoire ne dit pas si elle fit embaumer le petit toutou passé à l'état de charogne. Les obsèques solennelles eurent lieu le jour de la Sainte-Anne, fête de la duchesse, et le corps recouvert d'un voile noir, fut portée à la chapelle armoriée de Wurtemberg par une de ses femmes qui pleurait.... du rôle humiliant qu'on lui faisait remplir.

Cette fois, M. de la Houssaye, l'intendant de Louis XIV, se fâcha tout rouge et, sans autre forme de procès, ordonna que la chapelle du château d'Ostheim fût rasée du sol pour avoir été souillée par la sépulture d'un chien.

Des poursuites au criminel allaient être exercées contre cette inquiétante souveraine ; mais Louis XIV, par égard pour son frère, le prince de Montbéliard, ce toqué dont les Mémoires de Madame d'Oberkirch ont enregistré discrètement les scandales conjugaux, étendit sur elle sa main indulgente et majestueuse, et se borna à lui ordonner de sortir, sans délai, de son royaume. Ce qui fut fait pour le plus grand bonheur de la population d'Ostheim qui put chanter, ce jour-là, l'hymne de la délivrance.

* * *

L'Alsace se préparait en 1866, à figurer avec honneur à l'exposition universelle qui allait s'ouvrir à Paris en 1867. L'enseignement public, dans ses manifestations diverses, devait y être représenté. Un concours fut ouvert entre les

Digitized by Google

principales écoles du département du Haut-Rhin. A côté des institutions fondées et soutenues par la ville de Colmar il en avait surgi un certain nombre d'autres créées par l'initiative individuelle, dirigées par ce sens généreux qu'anime un souffle de charité et qui, toutes, ont pour objet l'amélioration physique et morale de la population.

Appelé à fournir, à cet égard un travail à la Commission départementale de l'exposition, la municipalité a pu lui signaler quarante institutions de ce genre toutes nées à Colmar, toutes frappées au même coin, celui du développement de l'instruction, celui de la bienfaisance et de l'émancipation morale. Chacun des trois cultes y était largement représenté. Écoles et salles d'asile libres, écoles du dimanche, asiles-ouvroirs, bibliothèques populaires, fondées par Jean Macé, bibliothèques circulantes fondées par M. Léon Lefébure, sociétés de patronage et d'apprentissage des orphelins, écoles de chant et de dessin, sociétés de gymnastique, asiles de vieillards, cités ouvrières, sociétés de secours mutuels, œuvres de charité sous toutes les formes, rien ne manquait à cet ensemble d'institutions humanitaires.

* * *

Le 3 juin 1866, jour de la Fête-Dieu, au cours d'une promenade dans la montagne, entre Riquewihr et Hunawihr, je me trouvai en face d'un vrai tableau flamand rappelant les fêtes champêtres de David Téniers et de Van Ostade. C'était à la ferme du Windsbühl (Colline des vents). Placée au sommet d'une éminence isolée comme Zellenberg, elle recevait de première main les rudes caresses du vent d'ouest et de l'Aquilon. Cela n'empêchait pas la jeunesse des environs d'en faire, pendant la belle saison, un lieu de réjouissances comparables, en petit, aux Kermesses flamandes. J'y trouvai nombreuse compagnie de jeunes gens et de jeunes filles, venus d'Hunawihr, de Ribeauvillé, de Riquewihr, accompagnés de leurs parents et de deux ménétriers qui s'apprêtaient à les

Digitized by Google

faire danser en plein air en s'installant sur des tonneaux, absolument comme les joyeux joueurs de cornemuse à la porte des cabarets du pays flamingant.

Le costume même accentue la ressemblance, car j'ai vu plus tard sur les marchés de Bruges et d'Anvers des types de campagnards tout-à-fait pareils à ceux des environs de Colmar.

En rentrant le soir, après cette journée rayonnante et calme, j'étais loin de penser qu'elle aurait pour moi une fin navrante. Je trouvai une dépêche m'appelant auprès de ma mère mourante, subitement frappée d'apoplexie dans la journée. Elle vivait encore à mon arrivée à Altkirch, mais l'agonie avait commencé. Ayant partagé avec elle, pendant de longues années, des épreuves parfois pénibles et aussi des moments de bonheur, je sentis quelque chose se briser en moi et je la pleurai longtemps. Comme l'austère image du devoir et du dévouement, sa figure survit dans la mémoire de ses trois fils reconnaissants. S'ils sont devenus des hommes, c'est à elle qu'ils le doivent. Je surmontai un instant ma douleur pour faire un croquis rapide de sa figure empreinte de la sérénité de la mort. Le cimetière de Saint-Morand ayant été désaffecté depuis lors et transféré ailleurs, nous espérons que l'ancien cimetière sera conservé avec ses vieux monuments comme un jardin du souvenir des générations éteintes.

XXXIX

Au lac des Quatre-Cantons. — Lever du soleil au Righi. — Les hôtels suisses. — Le Pont du Diable. — Légende. — Le trou d'Uri à Andermatt. — Le Pilate.

Les mois de juillet et d'août de cette année 1866 furent excessivement pluvieux. Saint-Médard, préposé à la manœuvre de l'arrosage céleste, lançait ses coups de piston sans trêve.

Les accès de mauvaise humeur de ce saint aquatique me causaient d'autant plus de chagrin que, depuis longtemps, je

Digitized by Google

caressait l'idée d'un petit voyage en Suisse. On pouvait alors satisfaire cette fantaisie à peu de frais, grâce aux voyages circulaires que venaient d'inaugurer les compagnies de chemins de fer français et suisses. Les billets, valables pour cinq jours, comportaient un parcours très agréable, de Bâle à Lucerne, sur tout le lac des Quatre-Cantons jusqu'au pied du Saint-Gothard, avec retour par Zurich et Aarau.

Contempler de près ces merveilleux glaciers que j'avais entrevus parfois comme dans un rêve lorsque, par les belles soirées d'été, je me promenais sur les hauteurs qui environnent Altkirch, faire l'ascension du Righi et du Pilate, visiter cet admirable lac des Quatre-Cantons où s'est déroulée la légende héroïque du libérateur de la Suisse, il n'en fallait pas plus pour surexciter toutes les convoitises de l'imagination.

C'était le 27 août 1866. Le soleil avait nettoyé son ciel olympien où dominait maintenant l'azur.

Nous partons, confortablement installés dans ces beaux wagons suisses à double rangée de sièges séparés par une allée centrale qui permet au voyageur de circuler d'un wagon à l'autre par les plates-formes ménagées à l'extérieur.

Nous voyons se succéder les charmants sites de Bâle-campagne, de l'Argovie, le lac de Sempach célèbre par la bataille de 1386 qui a vu s'effondrer la puissance de l'Autriche et de ses hauts barons du Sundgau sous la lance héroïque de Winckelried, le célèbre tunnel du Hauenstein que les trains mettent huit minutes à traverser, la jolie ville d'Olten, point de partage des différents réseaux suisses, et, en approchant de Lucerne, les fantastiques découpures de la chaîne alpestre.

Mais, comme les plus belles médailles, toutes les belles choses de ce monde ont leurs revers. Nous nous en aperçumes en débarquant sur les quais de Lucerne. John Bull, ce maître du monde, nous a gâté les voyages. Partout on le rencontre installé en souverain aux meilleures places, dans les plus belles chambres des plus beaux hôtels, choisissant les meilleurs morceaux aux tables d'hôte sans s'inquiéter s'il en reste pour les autres, accaparant pour lui seul les moyens de locomotion les plus commodes et servant d'épouvantail aux

Digitized by Google

honnêtes touristes quand sa casquette à voile vert, son veston quadrillé et son alpenstock apparaissent à l'improviste devant la chapelle de Guillaume Tell ou au Pont du Diable. Partout où l'on a la malchance de rencontrer Old England, avec ses misses à longues dents, types de race, la nature perd son sourire, la gaîté son entrain et le menu des hôtels sa saveur.

Naïvement, bonnement, en gens peu pratiques, nous nous fîmes conduire à l'hôtel du *Schweizeroff*, croyant descendre dans une de ces maisons patriarcales des anciens temps, créées pour les gens modestes, amis toutefois d'un certain confortable. On nous déposa devant un vrai palais dont le perron était occupé par une douzaine de garçons en habit noir et cravate blanche, vrai cénacle de préfets ou d'attachés d'ambassade. Le majordome, homme grave infatué de la dignité de ses fonctions, prit majestueusement nos valises et nous introduisit dans le grand hall ou salle à manger, temple grec aux colonnes de marbre.

Nous demandâmes à dîner à la carte : l'addition fut salée. Comme hors-d'œuvre, tous ces garçons désœuvrés et en habit noir, nous servirent un plat de leur façon, une représentation de gymnastes : ils se poursuivaient comme de vrais gamins à coups de serviettes, se lançant des crocs en jambe dans leurs queues de morue, faisant des chassés croisés, nous offrant ainsi un spectacle extra non compris dans l'addition. Cela suffit pour nous fixer sur les agréments des hôtels suisses, et nous allâmes nous asseoir sur le quai du lac en attendant le départ du paquebot le *Winckelried* pour Weggis, au pied du Righi.

Le soleil était à son déclin et illuminait de ses tons orangés les dents rocheuses du Pilate et les glaciers du canton d'Uri formant à l'horizon du lac un vrai décor d'opéra. Au milieu de la foule des Anglais contemplant ce spectacle féerique, nous aperçûmes M. de Bigorie de Laschamps, premier président de la cour de Colmar, se promenant avec M. Birckel, président du Tribunal de commerce. On éprouve toujours du plaisir en voyage à rencontrer des figures connues.

Digitized by Google

* * *

Il faisait grand jour encore quand nous arrivâmes à Weggis. Notre intention était de faire l'ascension du Righi à pied et nous traitâmes avec un guide qui transporta nos valises jusqu'à l'hôtel du Righi-Staffel où nous comptions passer la nuit. La montée était rude et nous fûmes heureux de faire une longue halte à l'hôtel des Bains froids du Righi situé à mi-côte. A mesure que nous montions, le crépuscule descendait, enveloppant d'un voile transparent encore la surface du lac d'où émergeaient les mille lumières de Lucerne et les dents aiguës du Pilate teintées de rose. L'ascension devenait de plus en plus raide.

Comme l'attelage du coche de la fable nous suions, nous soufflions, nous étions rendus, quand nous rencontrâmes un guide conduisant deux chevaux sellés et revenant du sommet. Il consentit à nous conduire à l'hôtel du Righi-Staffel. Nous voilà cavaliers improvisés, longeant les précipices à la lueur des étoiles, nous fiant à l'instinct de nos montures habituées à ces chemins aériens. Il était neuf heures quand nous arrivâmes à l'hôtel. A trois heures du matin nous sommes sur pied et faisons l'ascension du dernier étage du Righi, formé d'assises presque régulières simulant un escalier de géants. Sur ces hauteurs arides un pâtre conduisant ses moutons, nous offrit un bouquet d'alperoses, de ces jolies petites fleurs qui croissent dans les anfractuosités des rochers et qu'il est dangereux d'aller cueillir.

Enfin nous voilà devant l'hôtel du Righi-Kulm où les caravanes anglaises attendaient le lever du soleil. Pour voir ce spectacle presque unique au monde, on ne regrette pas d'avoir escaladé le chemin du paradis. Les dernières étoiles brillaient encore sur un ciel sans nuage, et l'aube blanchissait à l'horizon, ce qui était bon signe, car souvent, pendant toute une saison, Phébus fait la nique à ses admirateurs et l'aurore aux doigts de rose se masque de brumes épaisses. Cette fois le spectacle était complet.

Digitized by Google

*
* *

Une frange d'or bordait l'horizon pendant qu'une vieille lady vêtue d'une robe noire flottante et une bible ouverte à la main, se promenait gravement au bord du précipice, comme l'ombre de lady Macbeth, découpant sa raide silhouette sur l'apparition radieuse. A mesure que le soleil montait, le décor prenait une intensité de vie surnaturelle.

Comme les fervents devant l'oracle de Delphes on était tenté de s'écrier : *Ecce Deus !* Un silence solennel accueillait la venue de l'astre, foyer de vie autour duquel gravitent les mondes de l'espace. A nos pieds, autour de nous, quinze lacs saisis d'un frisson matinal, avivaient leurs teintes d'émeraude. Et les glaciers aux mille facettes scintillaient comme l'or en fusion, étalant leurs rougeâtres fulgurations figées dans un immense écrin de velours bleu. Quelle gamme puissante, quel orchestre fantastique de couleurs, quelle irisation de tons empruntés au prisme, exaltés par la palette magique du grand artificier, passant des effets violents du rubis et du jaune topaze aux nuances violettes les plus sourdes et les plus neutres des grandes vallées. Devant cette clarté souveraine, devant cette sérénité inviolée de la grande nature on éprouvait la sensation vertigineuse de l'espace infini.

Voir se détacher sur ce panorama solaire, reflet de mondes inconnus, paradis inaccessible, pays du rêve enchanteur, les neiges immaculées de la Iungfrau, du Wetterhorn, du Rothstock, de la Wengern-Alp, du Montrose, n'est-ce pas un éblouissement, une orgie où l'imagination se complaît un instant, mais dont elle ne saurait soutenir longtemps l'obsédante hallucination ?

Pour apaiser nos regards fascinés par tant de splendeur, par l'incandescente et troublante majesté du prisme solaire, nous les plongions dans le charmant petit lac bleu de Zoug, situé au pied même du Righi et sur cet autre petit lac de Lowertz dont le nom rappelle une épouvantable catastrophe, arrivée en 1806, l'engloutissement instantané de tout le village de Goldau, par le glissement d'une partie de la montagne du

Digitized by Google

Rossberg. Il me semble que là où la nature dispense à l'homme ses plus doux sourires, un mauvais génie le guette pour le plonger dans l'abîme.

* * *

Après l'extase dans les régions éthérées du rêve, nous sommes repris par la réalité tangible. Au dessous de nous, saluant le lever du soleil et s'élevant comme une harmonieuse prière dans le silence de la nature, le ranz des vaches se fait entendre. C'est la voix humaine qui monte au créateur.

Nous descendons rapidement les étages si péniblement gravis la veille. Depuis lors l'industrialisme moderne a pris à tâche de déflorer la poésie de ces paysages grandioses en jetant par-dessus les précipices un chemin de fer à crémaillère. C'est plus commode pour John Bull et son cousin Jonathan le Yankee, ces prosaïques amis du confortable. Ils gravissent aujourd'hui les pentes abruptes du Righi et du Pilate en wagon de première classe et peuvent s'étendre à loisir, avec leurs bottes ferrées, sur les coussins capitonnés.

Le bateau va démarrer et nous allons pouvoir, en peu de temps, faire le tour presque entier du lac Je pris un croquis au pastel du Pilate et de la chaîne de montagnes qui l'entoure. En passant devant la Tells-Platte, nous remarquons de sombres nuages couronnant la cime du Pilate. C'est signe d'orage. Les eaux deviennent houleuses et le tonnerre qui gronde nous rappelle que, d'après la légende, c'est à cet endroit même que Guillaume Tell, sautant sur le rocher, refoula d'un coup de pied la barque du tyran Gessler. C'est très émouvant le grondement de l'orage sur le lac encaissé, avec son crescendo de répercussions et d'échos lointains.

Un rayon de soleil, et la scène change. Nous admirons au passage les petites villes d'Arth et de Gersau dont les clochers et les villas blanches se réfléchissent dans l'eau. Sur le pont du bateau, une voix connue m'appelle, c'est M. Poupardin, conseiller à la cour de Colmar, qui faisait faire un tour de

Digitized by Google

Suisse à ses enfants dont l'un occupe aujourd'hui à Paris une haute situation dans la magistrature.

Voici les hôteliers de Schwytz, de Brunnen, de Fluelen et d'Altorf qui montent dans le bateau pour faire leurs offres de services aux voyageurs. C'est un spectacle écœurant que cette âpreté du gain poussant ces exploiteurs à venir assaillir les touristes jusque sur le bateau de plaisance pendant qu'ils sont absorbés par le spectacle des grandes scènes de la nature.

* * *

Pendant l'arrêt du bateau à Brunnen, nous avons à notre gauche, dans le lointain, les montagnes en forme de pain de sucre des Schweizer-Mythen, à leur base la jolie et très vieille ville de Schwyz, chef-lieu de canton dans lequel s'incarnent les origines historiques de l'Helvétie ; à notre droite, au coude que forme le lac, le fameux Grütli célèbre par le serment des trois libérateurs de la Suisse, Melchthal, Walther-Fürst et Stauffacher ; en face de nous la route de l'Axenberg dont les galeries creusées dans le rocher, suivent le flanc de la montagne et surplombent le lac jusqu'à Altorf.

Arrivés au fond du lac à Fluelen, nous trouvons prête à partir la diligence d'Italie qui, par la vallée de la Reuss et le Saint-Gothard, conduit les voyageurs jusqu'à Milan. Un jeune couple anglais nous dispute le coupé, mais nous n'eûmes pas à le regretter car l'intérieur de la voiture nous protégeait mieux contre le froid de la nuit, très vif sur ces hauteurs. Nous dépassons rapidement Altorf et Amsteeg situé sur le torrent de la Reuss qui se jette dans le lac à Fluelen ; puis, avant d'arriver à Wasen, nous traversons les galeries couvertes construites pour garantir la route contre la chute des avalanches. La nuit était venue épaisse et noire au milieu de ces gorges profondes où le son des grelots de l'attelage se mêlait au grondement du torrent.

Une douce somnolence s'était emparée de nous, quand le conducteur nous réveilla par cette exclamation : « Messieurs, nous voici sur le pont du Diable ! » Ici c'est une explosion

Digitized by Google

formidable, comme un roulement de coups de canon produit par la chute du torrent dans un entonnoir de rochers à pic s'élevant à une grande hauteur, quelque chose comme l'enfer de Dante. Du reste le souvenir de l'esprit malin se rattache à la construction du pont primitif dont l'arche en ruine subsiste encore auprès du pont moderne construit en 1832 par un ingénieur français. Quand l'homme entame une lutte titanique avec la nature, il a besoin d'invoquer les forces mystérieuses qui lui semblent nécessaires pour accomplir toute grande œuvre.

* * *

Le torrent de la Reuss, profondément encaissé, sépare les cantons d'Uri et des Grisons. Au quatorzième siècle, le chemin de communication franchissait le cours d'eau au moyen d'un pont en bois peu solide, qui s'écroulait à chaque instant et constituait ainsi un passage fort dangereux. Le village de Gœschenen, situé tout près, s'était ingénié, mais en vain, à rémédier à cet état de choses.

Un soir, assis au coin de l'âtre, le bailli se frappa le front en poussant cette exclamation désespérée : « Si le diable ne s'en mêle pas, nous sommes perdus ! » A l'instant même la porte s'ouvre et un personnage au costume étrange, rouge et noir, coiffé d'une toque à plumes rouges vint s'installer près du feu, posant ses pieds sur les charbons ardents : « Je vous vois bien embarrassé, dit-il au bailli ; décidément vous avez besoin de moi pour la reconstruction de votre pont ». « Oui, répondit ce dernier, je vous donnerais bien cinquante florins de plus que je n'en ai donné pour la dernière construction, mais à la condition que le pont soit fait en une nuit ». « Volontiers, mais je ne me soucie point d'or ». A l'instant le diable prit une braise ardente et la mit dans la main du bailli où elle se métamorphosa en un lingot d'or aussi froid que s'il sortait de terre. « Voyons, répartit le bailli, que me demandez-vous pour faire un pont solide qui puisse durer cinq cents ans ? » — « Donnez-moi l'âme de la première personne qui passera sur le pont » — « C'est convenu, répond l'autre ».

Digitized by Google

Le lendemain le bailli se trouve sur la rive, voit un pont splendide et, de l'autre côté, maître Satan attendant son paiement. Le bailli s'avance vers la tête du pont avec un grand sac, le défait et puis brrr... il en sort un chien ayant une poêle attachée à la queue. « Hé ! messire Satan, attrapez donc votre âme ». Le diable, furieux, poussa un juron infernal et disparut dans une fumée de soufre.

Le bailli, un vrai roublard (qu'on me passe ce mot fin de de siècle), avait eu soin de faire asperger le pont d'eau bénite par le curé du village, ce qui empêcha Méphisto de le détruire.

* * *

En quittant le pont du Diable, puis Gœschenen où est aujourd'hui l'entrée du grand tunnel du chemin de fer, la diligence traverse le Trou d'Uri, galerie percée dans une immense paroi de rochers et arrive à Andermatt, charmant village situé à l'issue de la vallée de la Reuss, vers Hospenthal et le Saint-Gothard, à deux pas de la frontière d'Italie.

Bon souper et bon gîte. Le lendemain, de bonne heure, nous sommes réveillés par une musique militaire ; c'est un bataillon de fantassins suisses se rendant dans le canton du Tessin où comme l'on sait, l'élément italien domine, entretenant des antipathies de races qui se traduisent souvent par des drames sanglants,

Notre excursion circulaire étant limitée à cinq jours, il nous fallut rebrousser chemin. Nous résolûmes de revenir à pied à Altorf pour voir de près et en plein jour tous les accidents pittoresques et tous les points de vue importants de cette contrée alpestre. La diligence devait nous rapporter nos valises. Je pus ainsi dessiner une vue du pont du Diable que j'ai transportée depuis sur toile et admirer des noms de voyageurs alsaciens, peints au cambouis sur la paroi des rochers à une très grande hauteur. *Sic itur ad astra*.

Un soleil radieux favorisait notre retour. Repos d'une heure à Wasen où nous cassons une croûte accompagnée d'une

Digitized by Google

tranche de mortadelle et d'une fiasque de vin d'Italie. Ce vin a un goût de terroir très accentué qui ne plaît pas au premier abord. Nous avions, pour arriver à Altorf, à dérouler un ruban de 35 kilomètres sur un chemin poudreux « et de tous les côtés au soleil exposé ». Vers la fin de la journée nous n'étions pas fiers de notre allure et nous arrivâmes haletants, exténués et harassés au terme de notre course. L'hôtel où nous descendons est plein d'Italiens se rendant en France.

Nous avons hâte de dîner et d'aller nous coucher, comptant sur un sommeil réparateur. Hélas ! nos épaisses couvertures de laine étaient habitées par une légion de puces qui nous firent une guerre acharnée pendant toute la nuit. Ce sont là menus agréments de voyage qui vous laissent des souvenirs cuisants.

La statue de Guillaume Tell a été érigée à la place même où, suivant la légende, était placée la perche surmontée du chapeau de Gessler. Un monument, en forme de tour, marque l'emplacement où le héros de l'indépendance abattit la pomme posée sur la tête de son fils. Le bateau à vapeur nous reconduisit de Fluelen à Lucerne. Au moment où nous montions dans le train pour Bâle, le prince Napoléon Bonaparte, alors en villégiature en Suisse, se promenait sur le quai de la gare avec le colonel Ferri-Pisani attaché à sa personne. Nous pûmes admirer de près le profil de médaille de ce César déclassé.

Somme toute, ce petit voyage se balançait par une dépense très modeste en regard d'une recette très abondante d'émotions et de jouissances intellectuelles que j'inscrivis au compte des petits bonheurs de la vie. Pendant notre court séjour à Lucerne nous allâmes au jardin public où se trouve sculpté dans un rocher le fameux lion blessé de Thorwaldsen, monument commémoratif des soldats de la garde suisse de Louis XVI massacrés aux Tuileries le 3 septembre 1792. Près de ce monument se trouvent les marchands de bibelots, et d'objets usuels très joliment sculptés en noyer que les voyageurs emportent comme souvenirs, avec les belles pierres du Rhin, couleur grenat ou lapis, montées en bracelets ou en broches.

Digitized by Google

* * *

La police ombrageuse de l'empire avait pris des mesures sévères pour empêcher l'introduction en France des livres, brochures et publications quelconques, imprimés à l'étranger et critiquant les faits et gestes du gouvernement. A chaque gare frontière elle avait installé un commissaire spécial chargé, avec ses acolytes, de visiter à fond les bagages des voyageurs venant de l'étranger. Mais le fruit défendu pénétrait quand même.

La Suisse était un des plus importants déversoirs par où s'infiltrait cette contrebande de l'esprit, cette moisson de pamphlets amers, écrits par certains exilés qui avaient échappé aux persécutions de l'empire en se réfugiant en Angleterre, en Belgique et ailleurs.

Bon nombre de ces honorables citoyens habitaient la Suisse, entre autres le colonel Charras, auteur d'ouvrages remarquablement écrits sur les guerres du premier empire, l'*Histoire de la Guerre de 1813,* et *Waterloo ;* Victor Chauffour-Kestner, ancien professeur de droit à Strasbourg, qui écrivit un livre fortement documenté et des plus intéressants, *Études sur la Réformation* (Paris 1853) où Zwingli, le réformateur suisse, occupe une grande place ; Marc Dufraisse et Challemel Lacour, qui devinrent professeurs au *Polytechnicum* de Zurich.

Rochefort était à Bruxelles, Victor Hugo à Jersey, Ch. Cassal, Valentin, Caussidière, Boichot et tant d'autres à Londres, sacrifiant, tous, leurs positions acquises en France, attendant pendant de longues années la chute du régime impérial ou au moins une amnistie.

Pendant notre courte excursion en Suisse, je pus voir à tous les étalages des libraires les ouvrages à l'index, surtout les *Châtiments* de Victor Hugo et la *Lanterne* de Rochefort.

Digitized by Google

XL

Un peu de législation municipale. — Le duc de Chambord. — Le procédé Comte. — La Schlucht. — A Vaucouleurs et à Domremy. — Maison et monument de Jeanne d'Arc. — Son costume militaire. — Une vieille peinture.— Château de Gombervaux.

J'eus l'occasion, en 1867, d'entrer en relations avec M. de Bigorie de Laschamps, premier président de la Cour impériale de Colmar, par la voie tangentielle d'une consultation administrative. Ce magistrat, très apprécié à la cour des Tuileries, se trouvait, par la nature même de ses hautes fonctions, placé dans une sphère assez peu accessible aux sympathies bourgeoises. Quand il allait à Paris, l'empereur le retenait, paraît-il, souvent à dîner. Un jour sa conversation avec le souverain roula sur la réforme de la législation municipale, dont la modification à divers point de vue paraissait désirable. Il prit alors l'engagement de soumettre à l'empereur un mémoire sur cette question qui devait surtout envisager la possibilité d'étendre les attributions des maires et des conseils municipaux.

En effet, la centralisation excessive créée par la Constitution de l'an VIII, œuvre politique du premier Consul, qui l'avait forgée comme un instrument de règne, et qui, actuellement encore, est la pierre angulaire d'un régime administratif très compliqué et très coûteux, une routine aussi abusive que solennelle, créait dans le pays un malaise et des mécontentements extrêmes.

M. de Bigorie voulut bien me faire l'honneur de me consulter sur les diverses questions à traiter. Après une entrevue où je pus me convaincre que l'historique de cette législation complexe ne lui était pas familier, il me pria de lui rédiger un mémoire sur la question, contenant des aperçus sur les réformes à réaliser. C'était un travail long et peu récréatif, étant donné surtout qu'il me privait du repos de mes soirées. Je m'attelai néanmoins à cette œuvre anonyme avec le

Digitized by Google

sincère désir de rendre service dans la mesure de mes faibles moyens.

On avait laissé le moins de pouvoir possible entre les mains des autorités municipales, pourtant les plus intéressées à la bonne gestion de leurs affaires et les plus aptes à comprendre les besoins et les aspirations de leurs administrés. Les questions les plus minuscules, je devrais dire les plus ridicules, passaient par la filière des sous-préfets et des préfets, ceux-ci venant des coins les plus éloignés du pays et réputés avoir la science infuse. Sans initiation aucune aux mœurs et aux traditions locales, sans même avoir eu le temps de les étudier, ces excellents tuteurs venus de la Gironde ou de Quimper-Corentin, tranchaient dans le vif et compromettaient souvent les affaires par des lenteurs calculées et des chinoiseries de forme.

Ce côté spécial de la question formait, avec d'autres considérations assez timides sur les réformes possibles, la partie essentielle du mémoire que je remis au premier président. Il m'en sut gré, mais oncques ne pus apprendre quelle suite a été donnée à cette élucubration qui avait la prétention outrecuidante de porter la sape et la mine dans un édifice vermoulu. Mais les abus ont la vie dure.

N'oublions pourtant pas d'ajouter que le temple sacro-saint de la centralisation est aujourd'hui battu en brèche de tous les côtés et que son écroulement définitif et forcé n'est plus qu'une question de temps. Déjà il est question de la suppression des receveurs particuliers ; les sous-préfets et autres rouages inutiles emboîteront le pas.

L'initiative et la responsabilité sont le grand levier de l'activité humaine. Les peuples, comme les individus, n'ont pas beaucoup à gagner à être mis en tutelle, surtout quand les prétendus tuteurs sont étrangers aux besoins réels, aux instincts sociaux et ethniques, en un mot à l'idiosyncrasie de ceux qu'ils ont mission de conduire. Ce n'est qu'à force d'indépendance et en acceptant sa complète responsabilité que l'homme parvient à réaliser de grandes choses et à prendre sa véritable place dans le monde.

Digitized by Google

*
* *

Le duc de Chambord, autrement dit Henri V, avait déjà souvent inquiété le gouvernement impérial, en organisant des pèlerinages légitimistes dans les pays voisins de la France.

Le parti du droit divin, encore très compact à cette époque, conspirait ouvertement pour placer le prétendant sur le trône de France. Cela gênait beaucoup Napoléon III qui, du reste, se connaissait en conspirations. Déjà le pèlerinage de Belgrave Square à Londres avait fait un bruit énorme dans le Landerneau bonapartiste. En 1865 une nouvelle alerte vint mettre la police impériale sur les dents. Cette fois le grand conciliabule légitimiste eut lieu à Einsiedeln, en Suisse, lieu de pèlerinage célèbre où le duc de Chambord, très pieux comme l'on sait, était venu offrir à la Vierge miraculeuse un lustre en forme de couronne dorée que le clergé fit suspendre à la voûte de l'église, déjà ornée à profusion de quincailleries de ce genre. Bien des alsaciens, dévoués par atavisme au roi *in partibus*, s'empressèrent d'aller faire leur cour au prétendant, et les noms de tous les visiteurs étaient inscrits sur un livre d'or.

Le préfet de police Pietri avait eu soin d'envoyer à Einsiedeln toute une équipe de ses fins limiers, avec mission de prendre les noms et adresses des pèlerins. C'était la contrepartie du livre d'or. Peu de jours après, le préfet du Haut-Rhin, M. Odent, était mis au courant des démarches faites par certains habitants, appartenant à la haute société de Colmar. L'affaire semblait devoir prendre une tournure assez sérieuse car il y avait là dedans des fonctionnaires compromis et très en vue ; mais ils surent se tirer d'affaire en mettant habilement leur escapade sur le compte d'une simple et naïve curiosité de touristes amis des beaux sites de l'Helvétie.

Digitized by Google

*
* *

En 1867 je commençai dans la *Revue d'Alsace* la publication de ma notice sur le musée de Colmar, dont j'avais réuni depuis un an tous les matériaux à grand renfort de recherches dans les cartons de la Bibliothèque, gracieusement mis à ma disposition par le conservateur M. Thomas. La publication terminée je fis faire un tirage à part dans lequel figurent le portrait de Martin Schœn gravé à l'eau-forte d'après la peinture sur bois de son élève Hans Burgkmair, la *Vierge adorant l'enfant, Saint-Antoine, Saint-Sébastien* et *le Retable d'Issenheim.*

Pour la reproduction de ces quatre dernières planches j'utilisai alors pour la première fois le procédé Comte (1) qu'on employait depuis quelques années à Paris pour la gravure des planches de la publication artistique *l'Art pour tous,* éditée sous la direction de M. Sauvageot par la librairie Morel. Le dessin se faisait sur une plaque de zinc recouverte d'un enduit résineux fabriqué par les frères Comte. La morsure de l'acide donnait un résultat inverse de celui obtenu par l'eau-forte ordinaire en ce sens que les traits, au lieu d'être en creux, étaient en relief et formaient ainsi une planche typographique s'imprimant avec le texte, comme une gravure sur bois et pouvant donner des épreuves à l'infini.

*
* *

Le chemin de fer de Munster à Colmar, premier tronçon de la ligne des Vosges au Rhin, fut achevé et mis en circulation dans le courant de la même année. On pouvait, dès lors, se payer à peu de frais de charmantes excursions dans la vallée de Munster si remarquable par ses sites pittoresques et faire l'ascension, soit à pied soit en voiture, du col accidenté de la

(1) Inventé par M. Comte, de Guebwiller, imprimeur à Bar-le-Duc, et exploité à Paris par ses deux frères.

Digitized by Google

Schlucht, au point culminant de cette partie des Vosges. MM. Hartmann, manufacturiers à Munster, y avaient fait construire un chalet pour y recevoir l'empereur pendant son séjour aux eaux de Plombières en 1864.

Il a été, depuis lors, converti en hôtel pour les nombreux touristes qui, pendant la belle saison, font l'ascension de la montagne soit par Munster, soit par Gérardmer. La température, sur ces hauteurs, est soumise à des variations très brusques et il n'est pas rare, pendant les chaudes journées du mois d'août, d'y rencontrer des bourrasques très froides accompagnées de giboulées.

La vertu curative des eaux de Vittel et de Contrexéville s'étendait au loin ; tout un monde souffrant y affluait chaque année, bien que les administrations de ces deux petits villages ne se fussent guère mises en frais pour donner de l'attraction à ces séjours rustiques, s'en rapportant aux seules naïades de leurs sources du soin de faire honneur aux buveurs d'eau. En passant une saison à Vittel en 1867, ma femme y fit la connaissance de Madame Blondel, de Vaucouleurs, nature supérieure et d'une culture d'esprit réellement remarquable.

Son mari exploitait un établissement industriel dont elle tenait la comptabilité ; mais cette occupation prosaïque ne l'empêchait point de cultiver la Muse et elle écrivait des morceaux de poésie d'une fraîcheur et d'une harmonie comparables à certaines productions de nos célèbres parnassiens. Sur cette rencontre fortuite se greffa une amitié réciproque qui dura jusqu'à la mort de Madame Blondel, enlevée en 1892 à l'affection des siens.

Sa correspondance est un chef-d'œuvre de style et un monument de sympathie cordiale qui sera conservé dans notre famille comme un de ces trésors du foyer sur lequel on pourrait inscrire ces deux mots : *Sursum corda*.

Pourquoi a-t-il fallu que des chagrins cruels vinssent abreuver d'amertume les dernières années de cette âme d'élite ? La mort prématurée de son mari qui était un vaillant lutteur et un aimable compagnon, d'autres crises douloureuses ont jeté, coup sur coup, leur poignante tristesse sur cette

Digitized by Google

nature sensitive et impressionnable. Le rêve de sa vie eût été de voir le monument de Jeanne d'Arc qu'elle a chantée dans ses vers et que Mgr Pagis, évêque de Verdun, va faire ériger dans l'enclos du sire de Baudricourt qui touche à la propriété Blondel. Elle a emporté ce rêve dans les régions sereines de l'au-delà, mais il en reste des traces brillantes dans sa correspondance.

*
* *

Pendant que M. et Madame Blondel vivaient encore j'étais allé rendre visite à Domremy et à Vaucouleurs, situés dans cette vallée historique et légendaire, berceau fleuri de Jeanne d'Arc.

La nature s'y est montrée prodigue de sites enchanteurs. *Vallis colorum,* vallée des couleurs, telle est l'origine idyllique du nom de Vaucouleurs. Le manoir de Bourlémont, appartenant aux princes d'Hénin d'Alsace, domine la vallée de sa silhouette altière comme l'œil du maître plongeant son regard dans ses vastes domaines. Un cadre d'attrayantes collines entoure ces nids de verdure où la Meuse se promène au milieu de grands saules hautement panachés. Devant cette éblouissante nature, si calme et si baignée de rayons, je songeais à Corot et à Troyon, ces maîtres du paysage. Je songeais aussi à Paul Potter, en voyant miroiter dans les prairies les taches blanches et nacrées des ruminants qui les animent.

J'étais descendu à ce foyer hospitalier de la famille amie où le culte du beau était en honneur. Le deuil est entré, depuis lors, dans cette vaste maison lorraine, type des habitations confortables de la vieille France. Le souvenir que j'en ai emporté est aujourd'hui voilé d'un regret d'autant plus amer que la vie, dans cet intérieur dont les honneurs étaient faits par une femme supérieure et deux jeunes filles gracieuses, était plus gaie et plus accueillante. Cette maison se relie par un jardin étagé à un enclos presque sauvage où dorment leur sommeil séculaire les ruines du manoir de Baudricourt,

Digitized by Google

témoins muets d'une héroïque épopée. Tout à côté, une autre ruine historique, les restes de l'ancienne église Ste Marie de Vaucouleurs où, d'après la légende, la bergère de Domremy venait prier devant la statue de la Vierge, qui a été mutilée en 1793 et se trouve aujourd'hui dans la nouvelle église paroissiale.

L'ancienne crypte souterraine a été recouverte, il y a bien longtemps, par une maison vulgaire qui s'est incrustée comme un champignon entre les piliers et les chapiteaux encore debout. C'est là que, d'après le projet actuel, doit-être érigée une chapelle votive, d'architecture gothique, qui sera comme le portique d'accès à la statue équestre.

* * *

En une demi-heure le chemin de fer nous mène à Maxey-sur-Meuse (Vosges), d'où nous suivons une belle chaussée passant la rivière sur un de ces vieux ponts de pierre de l'époque de Louis XIV, dont la solidité défie les siècles. Nous traversons le beau village de Greux et arrivons au modeste hameau de Domremy qui a l'air d'en être une annexe.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est la pauvre église rebadigeonnée où se sont conservés quelques restes de l'église primitive, contemporaine de Jeanne d'Arc. A la gauche de la façade s'élève un lourd piédestal que domine une statue en bronze de Jeanne agenouillée, œuvre médiocre érigée à l'époque de la Restauration.

A quelques pas, derrière le chœur, se trouve la maison où est née, où a vécu l'héroïque jeune fille. Nous y arrivons en traversant un petit jardin orné de massifs d'arbustes et de fleurs. Ce jardin, fermé par une grille du côté de la rue, la sépare de deux constructions modernes dont l'une sert d'école pour les enfants de Domremy et de Greux ; l'autre, où habitent les religieuses institutrices, préposées à la garde de la maison historique, renferme quelques œuvres plus ou moins artistiques qui racontent l'histoire de Jeanne.

« Une précieuse décoration due, sans doute, à la munificence de Louis XI, dit M. J. Quicherat, relevait autrefois la

Digitized by Google

devanture de cette maison. On y avait peint les exploits de la Pucelle. Michel de Montaigne en vit encore quelque chose en 1580. Le devant de la maisonnette où elle naquit, dit-il, est tout peint de ses gestes, mais l'âge en a fort corrompu la peinture (1) ».

La porte d'entrée, de forme gothique, surmontée de trois écussons armoriés, est dominée par une petite niche renfermant une statuette agenouillée de Jeanne d'Arc revêtue de son armure. Le petit socle qui lui sert de base porte les inscriptions suivantes, sur le côté gauche : VIVE LABEVR, 1481; sur le côté droit : PAIX A TOVS, 1678. Cette statuette, dont la facture rappelle l'art maniéré du XVIIe siècle, remonte donc, comme l'indique cette dernière date, au règne de Louis XIV. Elle a remplacé sur le socle ancien la statuette primitive donnée par Louis XI. L'écusson armorié de Jeanne se trouve sur la face de devant de ce socle.

Le grand mur de la façade, en forme de pignon allongé, est percé de trois fenêtres géminées éclairant d'un jour discret les pièces de l'intérieur. C'est une maison très massive, telle qu'on en trouve encore dans cette partie de la Lorraine et qui semble avoir été construite pour résister aux assauts du dehors, à ces époques troublées du moyen âge où les paysans avaient tant à souffrir des déprédations des bandes de routiers. Grâce à cette solidité exceptionnelle elle a pu résister, depuis des siècles, aux injures du temps et des hommes. Elle s'est conservée intacte, monument toujours vivant d'une gloire historique.

En pénétrant dans la première pièce au niveau du sol extérieur, on voit que rien n'a été modifié dans l'aspect primitif de cette salle à la fois cuisine et chambre de travail de la famille d'Arc. La grande cheminée et les grosses poutres du plafond donnent l'impression des logis de paysans de cette région de la France. Au fond et communiquant avec cette grande pièce, se trouve la sombre chambrette qu'occupait l'héroïne. Elle est éclairée par une petite fenêtre grillée comme un jour de souffrance s'ouvrant du côté de l'église.

(1) Michel de Montaigne. *Journal de voyage en Italie.*

Digitized by Google

A gauche et presque dans l'embrasure se voit une niche renfermant ce qui reste du pauvre bahut où Jeanne serrait ses hardes. On l'a protégé par un châssis maillé contre les atteintes des visiteurs qui l'avaient jadis déchiqueté sous le pieux prétexte d'emporter une relique de ce vénérable sanctuaire.

* * *

Dans ce modeste réduit a germé, a grandi un des plus sublimes dévouements qu'ait enregistrés l'histoire. Elle est inoubliable l'impression qu'on éprouve en évoquant, comme une radieuse vision d'autrefois, ce palpitant souvenir. On revoit, par la pensée, revivre la bergère de Domremy dans son cadre intime, dans ce jardin traversé par un ruisseau, où, dans ses rêveries extatiques, elle entendait les voix d'en haut, appel suprême de la patrie foulée par l'Anglais.

En visitant ce monument agreste de la fière épopée, d'où se dégage une poésie intense, personne n'échappe au saint frisson des souvenirs fortifiants. On voit flotter dans l'air ambiant le contraste de cet humble berceau avec le couronnement triomphal de Charles VII à Reims...., puis, s'élevant sur un ciel sinistre, le bûcher de Rouen allumé par l'évêque Cauchon, l'ami des Anglais. Depuis le début de la vocation jusqu'au sombre dénouement tout le drame de cette passion, avec ses péripéties glorieuses et navrantes, se déroule devant l'œil fasciné du visiteur.

Le milieu dans lequel vivait Jeanne d'Arc était, d'ailleurs, propre à exalter en elle l'idée de la mission patriotique dont son âme était hantée. Tous les habitants de Domremy (1),

(1) Ce village était partagé entre le Barrois mouvant (c. à. d. relevant de la couronne de France) et le domaine direct de la couronne. Un petit ruisseau marquait cette division : la rive droite où l'on comptait vingt à trente feux, était au Barrois mouvant, la rive gauche, au domaine rattaché avec Greux et toute cette portion de la vallée avec Vaucouleurs, à la prévôté d'Andelot et au bailliage de Chaumont-en-Bassigny (Champagne). Or la maison de Jeanne, qui subsiste encore est sur la rive gauche. (Wallon, *Jeanne d'Arc).*

Digitized by Google

sauf un seul, comme elle a dit à ses juges, étaient Armagnacs, c'est-à-dire du parti national, tandis que de l'autre côté de la Meuse, à Maxey, on était du parti Bourguignon. De là des antipathies féroces qui dégénérèrent souvent en rixes sanglantes. Jeanne put, dès son enfance, assister aux batailles que se livraient les jeunes gens des deux villages et dont ils revenaient meurtris. Elle les connut plus tard à Compiègne, ces Bourguignons qui la livrèrent aux Anglais.

* * *

Parmi les souvenirs qui se rattachent à l'enfance de Jeanne d'Arc, il en est un que les habitants de Domremy ont pieusement conservé, parce qu'il a revêtu les gracieuses couleurs de la légende. C'est l'*Arbre des fées*.

Toujours avide de merveilleux l'imagination populaire a transformé en fées les châtelaines des manoirs voisins qui, pendant la belle saison, venaient danser sous un vieux hêtre d'une remarquable envergure, dont les branches touffues rasaient le sol. Cet arbre, dit-on, existe encore et se trouve à mi-côte, près de la forêt de chênes qui couronne les hauteurs où s'adosse Domremy. Jeanne y venait avec ses compagnes chanter, danser, cueillir des fleurs champêtres qu'elles suspendaient en guirlandes aux rameaux du bel arbre. Puis, après avoir mangé les galettes préparées pour la petite fête, elles allaient boire à une source ou fontaine voisine. C'est près de ce hêtre du souvenir, près de cette source sacrée, que l'évêque de Saint-Dié, aidé par une souscription qui a fait concurrence à celle de l'évêque de Verdun, fait ériger en ce moment une église votive dont la construction est dirigée par M. Sédille, un de nos plus savants architectes parisiens.

* * *

Vaucouleurs est si intimement associé à l'histoire de Jeanne d'Arc que le récit de mes impressions serait incomplet si je ne rappelais, pour l'honneur de cette petite ville, que ses habitants, après les longues hésitations du sire de Baudri-

Digitized by Google

court, se sont cotisés pour fournir à Jeanne ce qui composait à cette époque le costume militaire.

L'armure, telle qu'on la voit représentée d'une façon fantaisiste dans les tableaux, statues et autres œuvrés d'art consacrés à la gloire de la Pucelle, n'existait pas encore à cette époque reculée. On n'en trouve aucun type au musée d'artillerie, si complet pourtant à tous les points de vue.

C'est que l'armure, dans la vraie acception du mot, n'est arrivée à sa dernière évolution que vers la fin de la mission de Jeanne d'Arc. Je tiens ce renseignement d'un homme très compétent en la matière, M. le colonel Leclerc, ancien conservateur du musée d'artillerie.

Voici, d'après les recherches de M. Wallon, de quoi se composait l'équipement donné par les habitants de Vaucouleurs : le gippon ou justaucorps, espèce de gilet allongé ; les chausses longues liées au justaucorps par des aiguillettes ; la tunique ou robe courte tombant jusqu'aux genoux ; les guêtres hautes et les éperons, avec le chaperon, le haubert ou cotte de mailles et la lance. Un des habitants aida même Durand Laxart, l'oncle de Jeanne, à lui acheter un cheval. D'armure ou de cuirasse, il n'en est pas question et pourtant, tel est l'empire de la tradition acceptée par tous, que nous nous figurons difficilement Jeanne d'Arc autrement qu'armée de la cuirasse, des brassards, des gantelets, des jambières de fer et du casque.

Il y a près de vingt ans, M. Auvray, marchand d'antiquités au Palais royal, découvrit dans un grenier à Orléans, une vieille peinture sur bois, au blanc d'œuf, exécutée du temps même de la Pucelle. Cette peinture naïve dont j'ai fait alors un dessin qui a paru dans l'*Illustration,* représente la Vierge avec l'enfant Jésus, à sa droite Saint-Michel portant une balance dans laquelle il pèse les âmes, à sa gauche Jeanne d'Arc tenant de la main droite sa bannière fleurdelysée, de la main gauche son écusson armorié (l'épée en pal surmontée d'une couronne et accostée de deux fleurs de lis). M. Wallon a fait reproduire cette peinture primitive en chromolithographie, page 262 de son livre. Rapprochement curieux et typique, le costume de Jeanne est identique à celui que lui ont donné les habitants de Vaucouleurs : le chaperon enve-

Digitized by Google

loppant la tête et retombant sur la poitrine, la tunique brune ou robe courte fermée de haut en bas par une rangée de boutons, les chausses qui la dépassent, le ceinturon en cuir et l'épée, les longues guêtres et les éperons. Elle porte des gantelets, des genouillères et des solerets; mais il est difficile de distinguer sur cette vieille image que le temps a noircie, si ces dernières parties du costume étaient en métal ou en cuir. Quoiqu'il en soit, ce document si curieux doit être considéré comme étant à peu près le seul qui nous donne la vraie physionomie de l'équipement militaire de Jeanne. Au-dessous de la Vierge se trouve une inscription en caractères gothiques à demi effacés où apparaissent encore ces mots :

gis... arga Iehanę D'Arc
pucęlę fortę en.... in: ur
Vierge Marię

Dans cette peinture sur bois, faite avec les procédés de l'époque, alors que les couleurs à l'huile n'étaient pas connues, tout révèle une origine contemporaine de la Pucelle. Elle a dû être faite par un imagier d'Orléans qui a vu la jeune guerrière dans son costume réel, et sans se préoccuper de reproduire avec fidélité les traits de son visage, l'a placée dans une espèce d'*ex-voto* destiné, sans doute, à une église. Ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est que la tête de Jeanne est nimbée comme celle de la Vierge et de Saint-Michel, preuve que les habitants d'Orléans reconnaissants considéraient leur libératrice comme une sainte envoyée du ciel.

*
* *

Notre excursion dans un domaine historique si lointain, dans ces lieux consacrés par une mémoire bénie et toujours vivante, s'est terminée dans le domaine des réalités actuelles par une visite aux environs immédiats de Vaucouleurs, à la grande usine métallurgique de Tusey d'où sont sorties les colonnes rostrales de la Place de la Concorde.

Digitized by Google

Très intéressants sont les travaux de cette fonderie où sont occupés des centaines d'ouvriers et où coule dans des formes de sable la lave incandescente du bronze, moulant des statues, des ornements d'architecture, des pièces mécaniques. Tout près de cet antre de cyclopes au fond d'un joli vallon, sont les ruines du château de Gombervaux. Flanqué anciennement de quatre grosses tours, dont deux subsistent encore, ce château est occupé aujourd'hui par une grande ferme qu'exploitent des *anabaptistes français,* ce qui, certes, est une rareté à signaler.

La femme qui dirigeait ce grand train de culture s'appelait la mère Véronique, portant un nom cher aux anabaptistes alsaciens que j'ai connus et chez lesquels ce prénom féminin est très répandu. Sous la porte armoriée du domaine des hauts barons du moyen âge, passent aujourd'hui les bœufs et les vaches aux clochettes retentissantes. Chose remarquable, partout dans ces régions de l'est de la France, où la grande culture est en honneur, vous trouvez adossés aux vieux châteaux, aux vieilles abbayes en ruines, aux vieilles églises effondrées, de vastes exploitations rurales construites avec les matériaux mêmes des forteresses féodales. C'est la vie moderne fécondant en pleine liberté le sol que la mainmorte et le servage avaient stérilisé, c'est l'œuvre humanitaire de 1789 complétant l'œuvre nationale de Jeanne d'Arc.

* * *

Dans ses promenades sur le sol historique de la vieille France, dans le Soissonnais où les époques mérovingienne et carlovingienne ont laissé de profondes racines, où la renaissance a fleuri en de grandioses monuments, le touriste rencontre à chaque pas des ruines imposantes où le souvenir s'attache comme le lierre et reverdit comme lui. Villers-Cotterets, situé au milieu de sa belle forêt légendaire, patrie du grand romancier Alexandre Dumas, père, dont la statue placée à l'entrée de la ville sourit aux voyageurs de ce bon gros sourire de l'aimable conteur est un de ces foyers de souvenirs.

Digitized by Google

Là, dans ce coin de l'Ile-de-France, les rois possédaient un vieux château, qui fut réédifié par François Ier avec ce luxe architectural qu'il savait donner à tous les monuments de son règne. Aujourd'hui, singulier retour des choses humaines, ce galant rendez-vous de chasse est devenu la propriété de la ville de Paris qui y a créé un asile pour les vieillards pauvres. Remanié de fond en comble pour cette installation hospitalière, le château a perdu, à l'extérieur, son cachet renaissance, mais il a conservé à l'intérieur, ses grands escaliers aux voûtes sculptées à caissons où la salamandre du roi brille partout et, perle incomparable, la grande salle historique couverte de sculptures élégantes, où François Ier signa, le 10 août 1539, l'édit célèbre, dit *Guillelmin,* parce qu'il avait été rédigé par Guillaume Poyet : cet édit réforma la législation civile, prescrivit que tous les actes judiciaires fussent prononcés et enregistrés en langue française à l'exclusion du latin, mit des limites à la juridiction ecclésiastique et créa les registres de l'état civil.

C'était là, comme on le voit, une vraie révolution dans les mœurs administratives et judiciaires, et qui, au point de vue surtout des registres de l'état civil, bien qu'ils fussent tenus par le clergé, eut des conséquences remarquables. Une inscription en lettres d'or, gravée sur un marbre noir, conserve le souvenir de cette intéressante réforme.

A Soissons, l'ancienne capitale du royaume de Neustrie, on peut voir, dans la vieille abbaye de Saint-Médard, convertie aujourd'hui en orphelinat, et où fut renfermé, après sa déposition, Louis-le-Débonnaire, le cabanon qui servit de prison à Abélard, quand sa doctrine fut condamnée en 1122 par le Concile de Soissons. Je me suis arrêté longtemps dans cet asile plein de souvenirs.

(A suivre) Charles Goutzwiller.

Digitized by Google

LES

MANUSCRITS ALSATIQUES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG

(*Suite et fin*) (1)

---

4. *Inventaires notariés, documents administratifs, etc.*

N° 385. Inventar über die Erbschaft von Agnes Spielmann geb. Bressler, Strassburg, 1770, un vol. in-folio.

N° 386. Inventar über die Erbschaft von Marie Elisabeth Heiligenstein, geb. Hetzel, Strassburg, 1779, un vol. in-folio.

N° 387. Inventaire des meubles et effets délaissés par Messire François-Joseph de Klinglin, conseiller d'Etat, prêteur royal, commencé le 16 avril 1753. Un vol. de deux cent dix pages in-folio.

N° 388. Procès-verbal de la vente des objets délaissés par Messire François-Joseph de Klinglin, prêteur royal, commencé le 25 juin 1753. Un vol. de deux cent trente trois feuillets in-folio.

N° 389. Rambergische Familienpapiere und Testamente, Inventare, etc. Strassburg, 1763-1788, un vol. in-folio.

N° 390. Inventaire de Madeleine Billon, veuve de Marc Ritter, citoyen de Huningue, 1756. (Avec autres inventaires de la famille Ritter), un vol. in-folio.

N° 391. Inventaire de Marie-Hélène, Marie-Béatrice et Anne-Catherine, filles de Th. Rothfuchs, bailli d'Erstein, 1710. Un vol. in-folio (en allemand).

N° 392. Inventar von Anna-Veronica Sachs, geborene Bernegger, 1758, Strassburg, Un vol. in-folio.

(1) Voy. Janvier-Février-Mars, pp. 5-31.

Digitized by Google

N° 393. Inventar über Johann Friedr. Strœhlin, bad. Hofkammerath's Hinterlassenschaft, Strassburg, 1783, in-folio.

N° 393 a. Inventar über die Erbschaft von Anna-Maria Streicher, geb. Herzmann. Strassburg, 1764. in-folio.

N° 394. Inventar über die Erbschaft von Joseph Gottfried Walter. Strassburg, 1764, in-folio.

N° 395. Inventar über die Erbschaft von Johann Christ. Kugler. Strassburg, 1754, in-folio.

N° 396. Testamente und Codicille von Strassburger Familien aus dem XVI-XVIII Jahrhundert, dix documents sur parchemin, (armoire vitrée, lad. II). —

N° 400. Pfenningthurms bedacht und Verhandlungen de anno 1662, un vol. manuscrit in-4° .

N° 401. Pièces divers relatives aux comptes de la Tour-aux-Pfennings pour les années 1754, 1767, 1779. Un vol. in-folio.

N° 402. Pièces diverses relatives aux comptes de la ville de Strasbourg 1782-1789, un vol. in-folio.

N° 403. Pièces diverses relatives aux comptes de la ville de Strasbourg 1781-1793, un vol. in-folio.

N° 404. Pièces relatives à l'*Umgeld* (octroi) de la ville de Strasbourg, 1782-1788, un vol. in-folio.

N° 405. Etats de consommation et documents divers relatifs aux taxes de la ville de Strasbourg, 1770-1793, un vol. in-folio.

N° 406. Pièces allemandes et françaises relatives au Grenier d'abondance et aux revenus en grains de la ville de Strasbourg, 1685-1757, un vol. in-folio.

N° 410. Pièces diverses relatives à l'organisation et la comptabilité, du Mont-de-Piété de Strasbourg au XIXe siècle, un vol. in-folio (manuscrits et imprimés).

N° 411. Documents relatifs à l'administration municipale de Strasbourg, de 1839 à 1860, un vol. in-folio.

N° 412. Pièces relatives à la Caisse de prévoyance des Employés de la ville de Strasbourg, 1840-1870, un vol. in-folio.

N° 416. Louis Schnéegans, Aus alten Strassburger Ordnungen. Abschriften von Urkunden aus dem Stadtarchiv, un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 417. Louis Schnéegans. Strassburger Steinmetzordnungen des Mittelalters, copies modernes, d'après les Archives de l'Œuvre Notre-Dame, un vol. in-folio.

N° 418. Louis Schnéegans. Notes diverses sur les corporations artistiques de Strasbourg au moyen-âge et jusqu'à la Révolution, un vol. in-folio.

N° 419. Urtheil Meiner Herren im Process der beiden Meisterschaften Kueffer-und Küblerhandwercks allhier. Strassburg, 1638. Manuscrit contemporain de 14 feuillets in-folio.

N° 420. Articul einer ehrsamen Zunft zur Blume (Metzgerhandtwerck), 1611-1704. Manuscrit du XVIIIe siècle, de 222 feuillets in-4°.

N° 422. Zunftbuechlein einer ehrsamen Kürschnerzunft zu Strassburg, 1713-1715, 1718-1720, 1723 (manuscrits) 1786-1789 (imprimés). 1 vol. in-16°.

N° 423. Leumundszeugniss und Gesellendiplome aus Landau (1707), Montbéliard (1750) u. s. w. Parchemins du XVIIIe siècle (Lad. II, armoire vitrée.)

N° 425. Livret d'ouvrier délivré à Daniel Fritz, tailleur de pierres, à Strasbourg, le 18 mai 1818. (D. Fritz, dit *Millionefritz,* est mort à Strasbourg en 1879, et la rue Fritz, dans la Krutenau, a reçu son nom).

5. *Instruction publique*

N° 430. Statuta Academiœ Argentoratensis, Manuscrit du XVIIe siècle in-4°.

N° 430a Leges Academiae Argentoratensis, 1568, descriptæ anno 1604 pro domino Joh. Philippo Bœckle Academiæ cancellario. 1 vol. in folio.

N° 430b Statuta Academiæ Argentoratensis, 1633. Manuscrit du XVIIIe siècle, de 110 feuillets in-4°.

N° 431. Leges Universitatis Argentoratensis descriptae in usum Joh. Heinrici Lederlini, prof. juris, 1720. 1 vol. de 150 pages in-4°.

N° 431a Ch. Engel. Documents relatifs à l'histoire du Gymnase, de l'Académie et de l'Université de Strasbourg. T. I : 1525-1581. T. II : 1582-1622. Copies modernes 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

N° 431b Ch. Engel. Notes pour servir à l'explication des documents relatifs au Gymnase et à l'Académie de Strasbourg. Manuscrit autographe in 4°.

N° 432. T. W. Roehrich. Alsatia litterata, Schulen und Akademien im XV. und XVI. Jahrhundert. Extraits et notices autographes. 1 vol. in 4e.

N° 432a Catalogus professorum Gymnasii, Academiæ, Universitatis nec non pastorum Reipublicae Argentoratensis ad annum 1781. 1 vol. de 71 feuilles in-16.

N° 433. Louis Schneegans. Notes et extraits sur l'ancienne Université de Strasbourg. Manuscrit autographe in-folio.

N° 434. Stiftungen der alten Strassburger Universitæt mit den Testamenten von Schenkbecher, Heller, Goll, u. s. w. Manuscrits du XVIIIe siècle in-folio.

N° 434a Joh. Rud. Saltzmann, prof. medic., Kurtzer jedoch wahrhafftiger Bericht vie es mit eines... Stiffts zu St-Thomae zu Strassburg allen Rechnungen, praebendis, etc... anno 1621 bestellt. Manuscrit contemporain de 99 feuillets in-4° .

N° 435. Catalogus dissertationum Universitatis Argentoratensis ex bibliotheca Thomae Lauth, prof. medic. Manuscrit de la fin du XVIIIe siècle in-4° .

N° 436. Diplômes de licencié et de docteur en droit pour I. D. Cappaun, 1764 et 1776. Parchemins in-folio. (Armoire vitrée, lad. II).

N° 440. Ch. Aubry, Cours de droit civil. Strasbourg, s date, un vol in-4° .

N° 440a. G. Arnold, Vorlesungen über Methodik des Schulanterrichts. Coblentz, 1807-1808. Man. aut. in-4° .

N° 441. L. E. Bautain, Cours de psychologie. Strasbourg, s. date, un vol. in-4° .

N° 441a. F. G. Bergmann, Leçons d'ouverture et fragments de cours de littérature étrangère. Strasbourg, (184.-185..) Man. aut. in-folio.

N° 441b. F. G. Bergmann, Notes pour la soutenance du doctorat de M. Lafite, professeur à la Faculté des lettres, 1849. Man. aut. in-4° .

Digitized by Google

N° 442. J. F. Bruch, Vorlesungen über die Moral. Strassburg, s. date, un vol. in-4°.

N° 443. J. F. Bruch, Vorlesungen über Katechetik und Sittenlehre, s. date. Cours rédigé par M. Oscar Wüst, un vol. in-4°.

N° 444. J. F. Dahler, Vorlesungen über Religionslehre. s. date, un vol. in-4°.

N° 445. C. M. Fritz, Vorlesungen über Apologetik und Altes Testament. Cours rédigé par M. Oscar Wüst, 1834-1835. un vol. in-4°.

N° 446. J. Ph. Graffenauer, Cursus der Pharmakologie. s. date, un vol. in-4°.

N° 447. Jean Hermann, Cahier de botanique, rédigé par J. Kratz, 1787. un vol. in-4°.

N° 448. Jean Hermann, Précis d'histoire naturelle, rédigé par J. Imlin, s. date, un vol. in-4°.

N° 449. L. Herrenschneider, Vorlesungen über Logik, 1808. un vol. in-4°.

N° 450. L. Herrenschneider, Id. (autre rédaction), 182., un vol. in-4°.

N° 451. L. Herrenschneider, Logica disciplina explicata, 1828, un vol. in-4°.

N° 452. L. Herrenschneider, Vorlesungen über die Logik, redigirt von Oscar Wüst, 1830-1831, un vol. in-4°.

N° 453. L. Herrenschneider, Cours de chymie, s. date. un vol. in-4°.

N° 454. L. Herrenschneider, Vorlesungen über Metaphysik, redigirt von Oscar Wüst, 1831-1832, deux vol. in-4°.

N° 455. G. Ch. Koch, Précis de la Révolution française, cours rédigé par N. Gochnat, 1801, un vol in-4°.

N° 456. G. Ch. Koch, Fragments de divers cours professés à l'Université sur l'histoire et la statistique, (avant 1789). un vol. in-4°.

N° 457. Thomas Lauth, Anfangsgründe der Wundartzneykunst, nachgeschrieben von J. Kratz, 1790-1791, deux vol. in-4°.

N° 458. Thomas Lauth, Theorie der chirurgischen Operationen, nachgeschrieben von J. Kratz, 1791-1792, un vol. in-4°.

Digitized by Google

N° 459. Thomas Lauth, Elementa physiologiæ, scripsit Joh. Kratz, 1792, un vol. in-4°.

N° 460. Thomas Lauth, Anthropologie, cours fait en 1825, un vol. in-4°.

N° 465. F. H. Redslob, Vorlesungen über Psychologie, 1823-1824, un vol. in-4°.

N° 466. F. H. Redslob, Psychologiæ empiricæ elementa, 1828, un vol in-4°.

N° 467. Vorlesungen über Psychologie, nachgeschrieben von Oscar Wüst, 1830-1831, un vol. in-folio.

N° 468. F. H. Redslob, Populære Dogmatik, 182., un vol. in-4°.

N° 469. F. H. Redslob, Dogmatica popularis, Vorlesungen, 182., un vol. in-4°.

N° 470. Ed. Reuss, Verschiedene theologische Vorlesungen, nachgeschrieben von Oscar Wüst, s. date, un vol. in-4°.

N° 471. A. Sarrus, Cours divers de mathématiques, rédigés par Oscar Wüst, s. date, un vol. in-4°.

N° 472. Aug. Stahl, Allgemeine Weltgeschichte, Vorlesungen, 1822-1823, deux vol. in-4°.

N° 473. Jos. Willm, Cours d'histoire de la philosophie, etc, rédigés par Oscar Wüst, 1830-1831, un vol. in-4°.

N° 474. Jos. Willm, Cours de logique, 1823-1824, un vol. in-4°.

N° 475. Jos. Willm, Cours d'histoire littéraire de la France, rédigé par Oscar Wüst, 1831-1834, un vol. in-4°.

N° 476. Cours divers de la faculté de sciences, rédigés par Oscar Wüst, 1839-1840, un vol. in-4°.

N° 480. Catalogue des thèses soutenues devant la faculté de théologie de Strasbourg, de 1824 à 1863. Manuscrit de M. Timothée Colani, professeur à la faculté, un vol. in-4°.

N° 481. Ed. Cunitz, Commersbuch der *Helikia*, Studentengesellschaft zu Strassburg, 1832-1834. Manuscrit autographe in-16°.

N° 485. J. J. Frantz, Strassburger Stiftungen. Manuscrit aut. in-4°.

Digitized by Google

N° 485a. Unvorgreiffliche Bedencken von Reformation oder Verbesserung der beyden Collegiorum derer Studenten zu St. Wilhelm und St. Marx. Manuscrit du XVIIe siècle in-4°.

N° 486. J. J. Frantz, Sæcularisirte Stifter und Stiftungen Strassburgs. Notices autographes, un vol. in-4°.

N° 487. Pièces et papiers concernant le chapitre de Saint-Thomas, 1845-1856. Imprimés et manuscrits en un volume in-folio.

N° 488. Relevé des biens, rentes et créances inscrites sous les noms des fondations et établissements de main-morte dont jouissent exclusivement les protestants de la ville et de la banlieue de Strasbourg, 184.. (Manuscrits de la succession de M. l'abbé Ahlfeld, curé de Saint-Pierre-le-Vieux), un vol. in-4°.

N° 489. Renseignements et notes sur quelques établissements et fondations des protestants de Strasbourg. (Manuscrits Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 491. André Jung, Notes sur les fondations administrées par le Séminaire protestant, fournies à M. Traut, adjoint au maire, 1854. Man. aut. in-folio.

N° 495a. Facultatis philosophiæ unvorgreiffliches Bedencken über den jetztmaligen Zustand des hiesigen Gymnasii, 1738, un vol. de cent trente quatre pages in-folio.

N° 496. Notes diverses sur les églises et les écoles de Strasbourg en 1789. (Man. Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 498. Papiers divers relatifs à l'histoire de l'instruction publique et spécialement primaire à Strasbourg et en Alsace, 1532-1558. Collection de pièces originales et de copies faite par M. Charles Bœrsch, rédacteur en chef du *Courrier du Bas-Rhin,* quatre vol. in-folio.

N° 498a. Pièces relatives à l'Ecole centrale du Bas-Rhin (Années VII-XII), provenant du citoyen Hammer, professeur, un vol. in-folio.

N° 498 b. Pièces relatives à l'Ecole centrale du Haut-Rhin (Années V-IV), provenant du citoyen Hammer professeur, un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 499 F Voulot, Etat de situation des écoles primaires du Haut-Rhin, 1841-1842. Man. aut. in-folio.

N° 500. C. C. Raithel, (Primælehrer zu Melsheim), Darstellung der Würde des Land-Schullehrers, u. s. w, 1833. Man. aut. de cent trente six pages in-4°.

Affaires ecclésiastiques

N° 505. Synopsis Ministerii ecclesiastici Argentinensis, Verzeichnuss der Herren Præsidenten, Pastoren, u. s. w, von der Reformation biss auff jetzige Zeiten. Manuscrit écrit vers 1730, in-folio.

N° 506. Verzeichniss der Strassburger Stadt-und Landpfarrer aus der ersten Hælfte des XVIII. Iahrhunderts, un vol. in-4°.

N° 506a. Catalogus omnium theologorum Argentinensium qui ab anno 1536 ad annum 1734 formulam Concordiæ subscripserunt. Man. du XVIIIe siècle in-4°.

N° 507. Ordnung der Herren Pfarrer in der Statt Strassburg bey folgenden Kirchen, u. s. w, (circa 1760), un volume de trente sept feuilles in-folio.

N° 507a. Andreas Jung, Uebersicht über die Fortschritte der Reformation in Strassburg bis zum Jahre 1529. Man. aut. de vingt sept pages in-folio.

N° 508. Verzeichniss der Præsidenten des Kirchen-Convents zu Strassburg. Imprimé du XVIIIe siècle, avec additions manuscrites de Jean-Fréd. Hermann, un vol. in-4°.

N° 509. Protokolle der Klosterherren, und Herren Ræth u. XXI Erkenntnisse, 1523-1538. Excerpte von T. W. Rœhrich ex Archivo Thomano, un vol, in-4°.

N° 509a. Religionshandlungen der Statt Strassburg, 1530-1531. Excerpte aus dem St-Thomas-Archiv von Andreas Jung, un vol. in-folio.

N° 509b. Aktenstüke zur Strassburger Reformationsgeschichte, 1512-1528, excerpirt aus den handschriftlichen Sammlungen, u. s. w., der Bibliothek des protestantischen Seminars durch Andreas Jung, un vol. in-folio.

N° 510. Decreta potiora Conventus ecclesiastici Argentinensis ex omnibus sæculi decimi sexti actis fideliter collecta

Digitized by Google

inque tres classes distributa. Man. du XVIIIe siècle de quatre vingt onze feuillets in-4°.

N° 510a. Joh. Reinh. Becht, Historischer Bericht der Religionsveränderung in dem Dorff Duettlenheim in Elssass, im Iahr 1686. Copie faite en 1784 par G. F. Piest; à la fin de ce manuscrit se trouve : Mémoire pour la conversion des protestans de Strasbourg, un vol. de trente huit pages in-4°.

N° 511. Acta conventus ecclesiastici Argentinensis ab anno 1701 ad annum 1792 excerpta. Notes aut. de T. G. Rœhrich, un vol. in-4°.

N° 512. T. W. Rœhrich, Varia zur Kirchenverfassung und dem Strassburger Kirchenconvent in's Besondre. Manuscrit aut. in-4°.

N° 513. Protokolle der Herren Ober-Kirchenpfleger (1695-1791). Excerpte von T. W. Rœhrich, un vol. in-4°.

N° 514. Schul-und Kirchenlehrvisitationes in den sieben lutherischen Pfarreyen allhier, 1680-1682, Man. du XVIIe siècle in-folio.

N° 515. Pièces relatives à l'exercice du culte des protestans à Strasbourg et de la juridiction de la Chambre matrimoniale (réunies par J. Fréd. Hermann ?), un vol. in-folio.

N° 516 Varia ecclesiastica Argentoratensia præsertim recentiora. Collection formée par Jean-Frédéric Hermann, ancien député et maire de Strasbourg, un vol. in-folio.

Bibliothèques et Archives

N° 520. L. Schnéegans, Notes diverses sur les bibliothèque de Strasbourg. Man. aut. in-folio.

N° 520a. Notes diverses sur les bibliothèques de Strasbourg, tirées des procès-verbaux du Magistrat (1531-1747). Extraits faits par Louis Schnéegans, un vol. in-folio.

N° 521. Aug. Saum, (bibliothécaire de la ville pendant le siège de 1870), Rapports sur l'ancienne bibliothèque de la ville, détruite par l'incendie du 24 août 1870, à MM. Humann et Küss, maires de Strasbourg, 1870-1871, un vol in-folio.

N° 522. Fragmentum codicis theologici Bibliothecæ Argentinensis ex incendio anni MDCCCLXX servatum. Feuillets de parchemin demi calcinés ayant appartenu probablement à

Digitized by Google

un manuscrit de la Légende dorée de Jacques de Voragine, dans un étui in-4°.

N° 523. Fragmentum Breviarii Bibliothecæ Argentinensis ex incendio anni MDCCCLXX servatum. Feuillets d'un incunable à demi brulés, dans un étui in-4°.

N° 526. Conspectus Bibliothecæ Thomæ Lauth, prof. medic. Argentinensis, s. date, un vol in-4°.

N° 527. Catalogus alphabeticus Bibliothecæ Thomæ Lauth, prof. med. Argentinensis, s. date, un vol. in-4°.

N° 528. Catalogus realis Bibliothecæ Thomæ Lauth, prof. medic. Argentinensis, s. date, un vol. de trois cent dix neuf pages in-4°.

N° 529. Catalogue de la bibliothèque de feu le professeur Louis Herrenschneider, donnée à la bibliothèque du Séminaire protestant, 1843, quatre vol. in-folio.

N° 530a. Catalogue de la bibliothèque de feu M. Jean Henri Schnitzler, de Strasbourg, mort en 1871, incorporée à la nouvelle Bibliothèque municipale, un vol. in-folio.

N° 531. Catalogue de la bibliothèque de M. J. Liblin, directeur de la *Revue d'Alsace*, Colmar, 1874, un vol. in-4°.

N° 535. L. Schnéegans, Notices et rapports sur les archives de la ville de Strasbourg, Man. aut. in-folio.

Géographie et Voyages

N° 540. Andreas Silbermann, Localregister zu Daniel Specklins Land-Charte vom Elsass. Man. aut. in-12°.

N° 541. J. B. Schweitzer, Petite géographie de l'arrondissement de Wissembourg, 1864. un vol. in-4°.

N° 541a. Carte du couvent de Sainte-Odile et des environs, calque du XVIIIe siècle, monté sur toile, un vol. in-4°.

N° 546. Sébastien Schach, Voyage en Terre-Sainte et au Sinaï, en 1604. Analyse et extraits de l'original, détruit avec la bibliothèque de Strasbourg, faits par Xavier Mossmann, un vol de vingt et un feuillets in-4°.

N° 547. Résumé du voyage d'un officier-général dans les Évêchés, l'Alsace et la Franche-Comté, en mai-juillet 1773, Man contemporain de vingt cinq pages in-folio.

Digitized by Google

N° 548. Voyages alsaciens : I. Excursion à Bouxwiller et Pfaffenhoffen, 1850. — II. Ed. Emrich, Voyage à New-York, 1852-1853. — III. (Schiellein, notaire à Bouxwiller), Déplorables aventures du sieur Tamerlan à Paris, en 1830, en un vol. in-8°.

N° 549. Carte détaillée des lignes de la Lauter. Dessin man. du XVIIIe siècle, monté sur toile, dans un carton in-8°.

Sciences naturelles et agriculture

N° 555. L. Herrenschneider, Observation sur le passage de Mercure sur le disque du soleil, faite à l'Observatoire de la ville de Strasbourg, le 4 mai 1786, Man. aut. in-4°.

N° 556. Wilh. Fritz, Witterungsbeobachtungen (gemacht zu Strassburg und im *Schnôkeloch)* von 1822 bis 1851, trois vol. in-8°.

N° 557. L. Herrenschneider, Observations météorologiques faites à Strasbourg et continuées depuis 1842 jusqu'en 1857 par J. Philippe Frantz, quatre vol. in-4°.

N° 562. Dan. Reisseissen, Mémoire topographique et lithologique sur les montagnes des Vosges, (vers 1820), un vol. in-folio.

N° 563. Leonhardt Baldner, Wahrhaffte Beschreibung und nach dem Leben Contrafaytung aller derjenigen Vœgel so sich allhier zu Strassburg inn und bey der Statt in den vier fischreichen Wassern nehren und auffhalten, geschrieben im Jahr Christi 1666. Man. du XVIIe siècle, probablement copie faite par le fils de l'auteur, de cent quatorze pages in-folio oblong avec nombreux dessins à l'aquarelle.

N° 564. Leonhardt Baldner (?), Uber Strassburgische Fische und Wasserthiere. Fragment d'un manuscrit du XVIIe siècle, de seize feuillets in-4°.

Commerce et Industrie

N° 570. J. J. Frantz, Notices et mémoires sur la navigation du Rhin, Man. aut. in-4°.

N° 570^a. Fertiger-Buch der Schifferzunft zu Strassburg. Registre officiel des frêts de la navigation sur le Rhin, tenu

Digitized by Google

par la batellerie strasbourgeoise de 1806-1818, Manuscrit original in-folio.

N° 571. Mémoire anonyme sur le commerce et la navigation de la ville de Strasbourg, Man. de la fin du XVIIIe siècle, de vingt quatre pages in-folio.

N° 572. Propositions pour le rétablissement de l'ancien canal de la Basse-Alsace et les changements à y faire, 1749, un vol. de cinquante pages in-folio.

N° 573. Pièces de comptabilité et diverses relatives à la construction du Canal Napoléon (1808-1817),un vol. in-folio.

N° 574. Pièces diverses relatives à la navigation du Rhin et aux canaux de l'Est, 1839-1871. Documents manuscrits et lithographiés en un vol. in-folio.

N° 575. J. B. Schwilgué, Méthode analytique propre à la formation d'un tarif général de la taxe du pain, 1846, Man. aut. de dix huit pages in-folio.

N° 575^a. Daniel Fritz, Mein Meisterstück als Zimmermann, 5 April 1780. Planches et devis divers en un vol. in-folio.

N° 576. J. J. Frantz, Notes et extraits sur l'industrie, le commerce et l'agriculture en Alsace, Man. aut. in-4°.

N° 577. Mémoire du Directeur de la Sucrerie dans la Meinau sur la fabrication du sucre en Alsace, Strasbourg, 1838, un vol. in-4°.

N° 578. Joh. Friedr. Oberlin, Pflanzennamen aus dem Steinthal, mitgetheilt von Prof. Joh. Hermann. Il s'y trouve en outre quelques lettres d'Oberlin père et fils, un vol. in-4°.

N° 579. Fragments divers relatifs à l'histoire naturelle et à la météorologie de la Haute-Alsace, provenant des papiers du professeur Hammer, un vol. in-folio.

N° 580. Fragmenta Spielmanniana et Hermanniana ad rem naturalem Alsatiæ. Collection de notices et de fragments incomplets de Spielmann, J. Hermann, rédigés partiellement en latin, un vol. in-folio.

Médecine

N° 585. Thomas Lauth, Notæ ad rem obstetricam. Man. aut. in-4°.

Digitized by Google

N° 586. Thomas Lauth, Anatomia, notæ variæ ex annis 1784-1785, Man. aut. en quatre vol. in-4°.

N° 587. Thomas Lauth, Histoire de l'anatomie, livre VII-X, Man. aut. incomplet de cinq vol. in-4°.

N° 588. Thomas Lauth, Mémoires anatomiques, Manuscrit aut. in-4°.

N° 589. Thomas Lauth, Opuscula varia medica (Die Blattern in Strassburg, u. s. w.) Man. aut. in-4°.

N° 590. Thomas Lauth, Le cerveau. Notices et études diverses, lettres, etc. Man. aut. in-4°.

N° 591. Thomas Lauth, Discours, traités et mémoires de médecine divers. Man. aut. in-4°.

N° 592. Joh. Dan. Lobstein, Index fasciarum, cum rerum denominatione. Copie de J. Kratz, 1792, un vol. de trois cent vingt neuf pages in-4°.

N° 593. Joh. Kratz, Elementa osteologiæ XLIV tabulis comprehensa, etc. 1796, un vol. in-4°.

N° 594. Joh. Mich. Boehm, Repertorium seu index realis tam librorum medicorum quam et observationum medicarum in periodico *Neue Deutsche Bibliothek*, vol. 1-55, un vol. in-4°.

N° 595. Joh. Mich. Boehm, nosocomiatris Argentinensis, Collectaneorum medicorum centuriæ tres, 1770, un vol. de six cents pages in-4°.

N° 596. Alexandre Lauth, Études microscopiques d'anatomie. Dessins au crayon, en un vol. in-4°.

N° 597. Id. Notes sur différents musées anatomiques d'Europe. Man. aut. in-4°.

N° 598. G. Breschet et Lauth fils, De la dessication et des autres moyens de conserver des pièces anatomiques. Man. de cent trente cinq pages in-folio.

N° 599. Alexandre Lauth, Études médicales diverses. Man. aut. in-4°.

N° 600. Alexandre Lauth, Physiologie (ancien et nouveau cadre). Man. aut. en trois vol. in-4°.

N° 601. Varia medica Argentoratensia. Notices diverses provenant des papiers de Thomas et d'Alexandre Lauth, un vol. in-4°.

Digitized by Google

N° 602. Fréd. Kirschleger (?), Histoire de maladies intéressantes et d'observations curieuses, 1830-1831, Man. inachevé in-4°.

N° 603. Manuscrits de la Société de médecine de Strasbourg, Mémoires, comptes-rendus, correspondances (1850-1870), deux vol. in-folio et in-4°.

N° 604. N. M. Brouillet, Essai sur l'intoxication paludéenne sur les bords du Rhin, Geispolsheim, 1859. Manuscrit aut. in-folio.

Droit

N° 605. Mémoires juridiques et arrêts du Conseil Souverain d'Alsace relatifs à des procès engagés dans la Haute-Alsace de 1696 à 1791, un vol. de pièces originales in-folio.

N° 606. Affaires judiciaires relatives à des habitants de Huningue (1744-1824). Pièces diverses en un vol. in-folio.

N° 607. Prothocollum maleficorum et maleficarum in præfectura Benfeldiana et proximis hinc inde locis, per me Heinricum Hinctiner notarium imperialem inceptum 11 maii 1623, Man. original in-4°.

N° 608. Mémoire en défense présenté à M. le préfet du Bas-Rhin dans l'affaire de la liquidation de la dette de l'ancienne Communauté ou Nation juive d'Alsace, 1855, un vol. in-folio.

N° 609. Extractus processus criminalis contra Sophiam des Türckenschneiders, eines Grempen fraw zu Bœrsch wegen getriebener Hexerey, anno 1619. Copie moderne, en un vol. in-4°. (Le texte a été publié par M Rod. Reuss dans son livre, la *Sorcellerie en Alsace,* 1871).

N° 610. Mémoire du Magistrat de Strasbourg au roi contre le prêteur royal François-Joseph de Klinglin (vers 1753). Man. contemporain in-folio.

Littérature

N° 615. J. J. Frantz, Alsatia litterata, catalogus scriptorum, etc. Man. aut. in-18°.

N° 616. Aug. Schricker, Zur Dialektdichtung im Elsass (187.) Man. aut. in-folio.

Digitized by Google

N° 619. Joh. Georg Kammerer, Palmerius oder die Vaterlandsliebe, ein heroïsches Trauerspiel, Strassburg, 1790, Man. aut. inédit in-4°.

N° 620. Aug. Lamey, Arioviste, poème en prose, 1827-1828, Man. aut. in-4°.

N° 621. Aug. Lamey, Le marchand arménien, drame en cinq actes. Trois rédactions différentes en un vol. autographe in-folio.

N° 622. Aug. Lamey, Gedichte und Fragmente von Trauerspielen aus des Dichters Nachlass, Man. aut. in-folio.

N° 623. Chansons et romances, Strasbourg, 1824-1825. Collection anonyme en deux vol. in-12°.

N° 623a. Julie Himly (1792-1873), Meine Blumenlese. Anthologie allemande, renfermant des pièces inédites de poètes alsaciens, recueillie vers 1820, quatre vol. in-4°.

N° 623b. Sammlung lyrischer Gedichte. Anthologie composée par un anonyme alsacien, de 1810 à 1820, un vol. in-8°.

N° 624. Ch. Théod. Kampmann, (candidat en théologie), La conquête de Strasbourg (1681), drame romantique en cinq actes, mêlé de chants, composé vers 1840, Manuscrit aut. in-4°.

N° 625. Elsæssische Gedichte, meist in Strassburger Dialekt und aus den XIXten Jahrhundert. Feuilles réunies en un vol. factice in-4°.

N° 626. Ludwig Schneegans (Sohn), Maria von Schottland, Drama, 1868, Man. aut. in-4°.

N° 627. Les trois sultanes ou un drame au sérail, revue bouffe par MM. Werner, E. Heim et Martin Scheer, représentée a l'Union musicale le 16 décembre 1876, un vol. in-4°.

Beaux-Arts et Curiosa

N° 640. Ludwig Schneegans, Der Strassburger Bildhauer Nikolaus von der Leyen. Man. aut. in-folio, avec dessin.

N° 641. Louis Schneegans, Collection de dessins et d'armoiries faits à la plume et au crayon, en trois vol. in-8°.

N° 642. Notes pour l'histoire de l'art et des artistes en Alsace. Notes, extraits et renvois aux sources recueillis par l'archiviste municipal Louis Schnéegans sur les peintres,

Digitized by Google

architectes, sculpteurs, fondeurs, orfèvres, ingénieurs, etc. originaires d'Alsace ou employés dans cette province. Plusieurs milliers de feuillets détachés en treize cartons in-8°.

N° 643. Louis Schneegans, Dessins et croquis manuscrits divers. I. Armoiries. — II. Vues d'Alsace. — III. Portraits. — IV. Vues de Strasbourg. — V. Costumes. — VI. Dessins divers. Six vol. in-folio oblong.

N° 670. Fr. Xavier Richter, (maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg), Missa, (178[illegible]), Man. aut. in-folio.

N° 671. Joh. Friese, Der arme Mann, eine Arie, gedichtet und componirt, etc. S. date, un vol. de trente six pages in-folio.

N° 672. Ignace Pleyel, Hymnes patriotiques, 1793-1794. Compositions diverses en un vol. factice in-folio.

N° 673. J. M. Braun, Le nouveau serment des Grecs aux Thermopyles (paroles de Lelorrain) morceau de musique composé vers 1825, un vol. in-folio.

N° 674. Philipp Hoerter, Der Tod des Trompeters, Das Lied von der Glocke. Compositions inédites, un vol. in-folio.

N° 675. Statuts de la Société musicales fondée par M. Théophile Stern (dite *Sternekrœnzel),* en 1838. Manuscrit original in-4°.

N° 680. Schreibbuch von Joh. Christ. Würtz, Kellner, von Strassburg, 1745. (Recettes diverses et notes personnelles), un vol. in-4°.

N° 681. A. Ph. Grandidier, Anecdotes relatives à une confrérie de buveurs établie sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace. Copie faite par Dagobert Fischer et annotée par lui, un vol. in-4°.

N° 684. (Joh. G. Kammerer), Hæusliche Andacht, 1792-1793. Dialogues tenus dans le ménage du libraire K. et notés par lui en dialecte strasbourgeois, un vol. in-4°.

Digitized by Google

Histoire ecclésiastique

N° 699. T. W. Rœhrich, Alsatia litterata catholica sacra. Catalogus alphabeticus auctorum, etc. Man. aut. in-4°.

N° 700. Ph. A. Grandidier, Histoire de l'Église de Strasbourg, livres VII-X. Manuscrit de l'abbé Métrot, curé de Saint-Pierre-le-Vieux et parent de l'abbé Grandidier, trois vol. in-12°.

N° 700a. Jul. Rathgeber, Alsatica historico-ecclesiastica varia. Notes diverses autographes en un vol. in-4°.

N° 701. Ph. A. Grandidier, Germania sacra, prospectus diœcesis et episcopatus Argentinensis. Copie de M. J. Liblin, un vol. in-4°.

N° 702. Ph. A. Grandidier, Feuillets divers de ses premières notes pour l'*Histoire de l'Église de Strasbourg*, provenant de l'ancienne Bibliothèque de la ville et réintégrés par M. J. Liblin à la nouvelle Bibliothèque municipale, (1872), un vol. in-4°.

N° 703. Mémoire anonyme sur l'indult dans le diocèse de Strasbourg, tiré des archives de la Basse-Alsace. Copie moderne en un vol. in-4°.

N° 704. Josephus Schweighæuser, Trifolium seraphicum in Alsatia florens seu manuale topologico-historicum Fratrum minorum, etc., 1767. Copie moderne de deux cent vingt cinq pages in-folio.

N° 705. Vom Ursprung, Aufnaehmen und Bestættigung des Ordens der Brüder von dem Teutschen Haus Unserer lieben Frauen zu Jerusalem. — Confraternitas zwischen Mayntz und den Balleyen Elsass und Francken, 1779, un vol. in-4°.

N° 710. Statuta diœcesis Argentinensis. Réglements, tarifs à percevoir, etc., dans le diocèse de Strasbourg, (XIXe siècle), un vol. in-folio.

N° 711. Calendarium sæculi quinti decimi. Manuscrit contemporain avec sentences morales, préceptes sanitaires, etc., inscrits par diverses mains, un vol. in-4°.

N° 712. Breviarium sæculi quinti decimi ex monasterio quodam Sororum Argentoratensium. Manuscrit con-

Digitized by Google

temporain sur parchemin avec musique notée, un vol. in-16°.

N° 713. Livre de dévotion, contenant les prières du matin et du soir, l'ordinaire de la Sainte-Messe avec les litanies, Strasbourg. Manuscrit du XVIIIe siècle de quatre vingt huit pages in-4°.

N° 720. T. W. Rœhrich, Literatur der elsæssische Religionsgeschichte, zusammengetragen 1827. Man. aut. in-4°.

N° 721. T. W. Rœhrich, Alsatica sacra evangelica, catalogus scriptorom, etc. Man. aut. in-4°.

N° 722. T. W. Rœhrich, Notizen und Excerpte zur elsæssischen Kirchengeschichte des Mittelalters. Man. aut. in-4°.

N° 723. T. W. Rœhrich, Notizen und Excerpte zur elsæssischen Reformationsgeschichte, von 1509 bis zum Erlass der Kirchenordnung von 1598. Man. aut. in-4°.

N° 724. T. W. Rœhrich, Varia zur Reformationsgeschichte im Elsass. Man. aut. in-4°.

N° 724^a. Jules Rathgeber, Histoire de la Réforme à Strasbourg, 1517-1598. Un volume aut. in-4°.

N° 725. Aktenstücke zu den Streitigkeiten Thomas Murners mit den Gebrüdern Wolff zu Strassburg, 1521. Copie prise aux archives de Saint-Thomas, par T. G. Rœhrich, un vol. in-4°.

N° 726. T. W. Rœhrich, Notizen zu Martin Butzer's Leben und Schriften. Man. aut. in-4°.

N° 727. Entschuldigung Katharinæ Schützen für Matthis Zellen, u. s. w., 1524. Copie de l'imprimé rarissime de la bibliothèque de Zurich par M. Théodore de Liebenau, archiviste à Lucerne, un vol. in-4°.

N° 728. Chronic über das berühmte Gotteshaus St-Margarethen und St-Agnes zu Strassburg..., beschrieben anno 1738. Manuscrit du XVIIIe siècle, de trois cent dix pages in-folio.

N° 729. Briefe aus der Reformationszeit (1519-1561) aus den Strassburger Bibliotheken und Archiven gesammelt von T. W. Rœhrich, un vol. in-4°.

Digitized by Google

N° 730. T. W. Roehrich, Denkwürdigkeiten aus der Religionsgeschichte des Elsasses wæhrend des XVII^ten^ und XVIII^ten^ Jahrhunderts, un vol. in-4°.

N° 731. Dokumente zur Religionsgeschichte des Elsasses (1617-1808). Pièces originales de provenance diverse en un vol. factice in-folio.

N° 732. T. W. Roehrich, Notizen über die Reformation in den lutherischen Herrschaften des Elsasses, Manuscrit autographe in-folio.

N° 733. T. W. Roehrich, Notizen über die reformirten Gemeinden des Elsasses. Man. aut. in-4°.

N° 734. T. W. Roehrich, Historische Notizen über die evangelischen Gemeinden des Elsasses, in alphabetischer Ordnung. Man. aut. en deux vol. in-4°.

N° 735. T. W. Roehrich, Notizen über evangelischen-lutherische Gemeinden die vormals zum Elsass gehœrten. Man. aut. in-4°.

N° 736. T. W. Roehrich, Notizen über evangelische Gemeinden des ehemaligen Elsasses die wieder katholisch geworden. Man. aut. in-4°.

N° 737. Strassburgische Kirchenordnungen von 1525, 1534, 1535 nebst Notizen über elsæssische Gesangbücher, Agenden, u. s. w. gesammelt von T. W. Rœhrich, un vol. in-4°.

N° 745. Mémoire concernant l'opposition que les États protestants forment à la clause finale de l'article IV de la paix de Ryswick. Man. du XVIIIe siècle in-folio.

N° 746. Aussführlicher Bericht wass sich mit mir Joh. Mich. Stenger evangelischen Pfarrer zu Neuweyler im Elsass ohnlængsten zugetragen, 1744. (Querelles du piétisme), Man. original in-folio.

N° 747. Joh. Karl Gerold, (Pfarrer in Boofzheim) Nachricht von der im Jahr 1794 befohlenen Gefangennehmueng der catholischen und evangelischen Geistlichen des Schlettstatter und Altkircher Distrikts in zehn Briefen. Manuscrit original de quatre vingt pages in-18°. (Le texte a été publié par M. Rod. Reuss, à Strasbourg, en 1877).

Digitized by Google

N° 747a. Papiers personnels et lettres de François Brendel, évêque constitutionnel du Bas-Rhin, 1792-1799. Pièces originales en un vol. in-4°.

N° 748. Papiers, rapports et extraits relatifs aux fondations protestantes de Strasbourg et à divers établissements avant 1789. (Manuscrits Ahlfeld), un vol. in-folio.

N° 748a. Jul. Rathgeber, Die Baronin von Krüdener und ihre Freunde. Zur Geschichte des Mystiscimus im XIXten Jahrhundert. Man. aut. in-4°.

N° 750. J. Fréd. Hermann, Projet d'une Caisse aux veuves et d'une d'Eméritat des ministres du Culte de la Confession d'Augsbourg. 1812, Man. aut. in-4°.

N° 751. (G. Baum u. Ed. Cunitz) Gravamina, 1852. Man. original d'une brochure anonyme, parue à Bâle, dirigée contre le décret-loi du 10 décembre 1851 sur l'organisation des Églises protestantes de France, un vol. in-4°.

N° 752. État des fondations et établissements de main-morte étant en la possession des protestants du Bas-Rhin, (Manuscrits Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 753. Relevé des biens de main-morte dans le Bas-Rhin, extrait des matrices cadastrales (probablement par G. Heinhold, vers 1844. Man. Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 754. Renseignements statistiques sur les biens des établissements, dotations et fondations et sur quelques revenus dont disposent les protestants dans le département du Bas-Rhin (Man. Ahlfeld) un vol. in-folio.

N° 755. État des fondations et établissements de main-morte étant en la puissance exclusive des protestants, avec le relevé des immeubles, etc. (Man. Ahlfeld), un vol. in-folio.

N° 756. Compte des dépenses des cultes non catholiques effectuées dans le département du Bas-Rhin pendant l'année 1844. (Manuscrits Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 757. Notices diverses sur les églises et les annexes protestantes du Bas-Rhin et leurs revenus, (Manuscrits Ahlfeld), un vol. in-4°.

N° 758. Papiere und Korrespondenzen des Frauenvereins für die Kirchliche Mission in Strassburg (1846-1870). Comptes, rapports de missionnaires, un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 770. Sprüche aus der Heiligen Schrift aus jedem Glaubensartikul zusammengeschrieben von Anna Maria Schlegelin, 1730. (Nebst Kochrecepten), un vol in-4°.

N° 771. Kurtzer Unterricht in den Hauptwahrheiten der christlichen Religion redigirt von Adam Helmstetter, aus Petersbach, 1828, un vol. in-4°.

N° 773. Drey Gründe eines überwiegenden Verlangens aufgelœst zu werden, u. s. w., mit Gesængen, von Adam Helmstetter, von Petersbach, 1828, un vol. in-4°.

N° 774. V. Major, Die Auslegung der zwey Gesetzestafeln in Predigten gehalten in der Kapelle in der Knoblochsgasse, niedergeschrieben von Adam Helmstetter, anno 1848-1849, un vol. in-18°.

En dehors de tous les alsatiques que nous venons d'énumérer, le catalogue des manuscrits de la nouvelle bibliothèque de la ville de Strasbourg renferme un certain nombre d'autres numéros — cent soixante-dix environ — qui se rapportent à la théologie, à la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences économiques, naturelles, les beaux-arts, les sciences occultes, etc. Mais la majeure partie d'entre ces manuscrits ne présentent pas un intérêt assez considérable pour que nous allongions encore cette liste, déjà encombrante, en y ajoutant leur nomenclature complète. Il y en a pourtant un certain nombre qui méritent d'être signalés à l'attention des érudits ou du moins à la curiosité des amateurs, et nous les donnons ici en appendice.

MANUSCRITS NON ALSATIQUES

N° 810. Spiegel der Seel, von lateinisch zu deutsch gebracht im Jahr 1468. Man. du XV° siècle in-4°.

N° 810ᵃ. Abschrift eines teutschen Psalters der in der Universitætsbibliothek zu Strassburg sich in Abschrift befindet. Manuscrit du XVIIIᵉ siècle in-4°.

N° 810ᵇ. Von den gebotten und von gottlicher ler.-- S. Anshelm, Von der marter unsers herren. Aus der Universitætsbibliothek von Strassburg. Copie du XVIIIᵉ siècle in-4°.

Digitized by Google

N° 811. Tractatus varii theologici, canonici, etc. a Laurentio Berneke 1511-1522 descripti. Manuscrit contemporain in-18°.

N° 811a. Histoire de la mappe-monde papistique... par M. Frangidelphe Escorche-Messes, 1567. Copie moderne in-4°.

N° 812. Oberpfælzische geistliche Recesse de annis 1629-1655. Manuscrit du XVIIe siècle de deux cent trente trois pages in-folio.

N° 813. Historische Erzehlung der Verfolgung welche sich den 5. Merzen 1674 über die evangelischen Kirchen-und Schuldiener in Hungarn ergangen, u. s. w. Man. du XVIIe siècle in-4°.

N° 831. Thaler (Schreibmeister zu Strassburg) Vorschrift aller Gattung der deutschen Schriften, 1787, un vol. in-folio. (Thaler fut le maître d'allemand de La Tour d'Auvergne, le *premier grenadier de France,* pendant son séjour à Strasbourg).

N° 834. Pauli Orosii Historiæ fragmentum. Fragment d'un manuscrit d'Orose, sur parchemin, du IXe siècle (?), un vol. in-4°.

N° 835. Conrad von Würzburg, Von dem spitale von Jerusalem, Gedicht. Abschrift aus der Universitætsbibliotek zu Strassburg. Man. du XVIIIe siècle in-4°.

N° 836. Chansons et romances avec musique. Man. du XVIIIe et XIXe siècle, en trois vol. in-4° et in-12°.

N° 837. Recueil de chansons, d'épigrammes et de satires politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, continué jusqu'en 1783, probablement en Franche-Comté, un vol. de quatre cent dix neuf pages in-4°.

N° 846. Poésies diverses sur Bonaparte et les Bourbons (1814-1820), un vol. factice in-4°.

N° 850. Fragments divers de manuscrits sur parchemin du XIIIe au XVIe siècle, trois vol. in-8° , in-4° et in-folio.

Digitized by Google

N° 870. Vorschriften und Cæremonien dess rœmischen Kœnigs Wahl betreffendt, 1519-1620. Manuscrit du XVIIe siècle in-folio.

N° 870^a. Documenta historica varia ab anno 1251 ad annum 1716, præsertim ad historiam Germaniæ spectantia, douze pièces en un vol. in-folio.

N° 871. Isaac Volmar, Informatio de principatus Austriaci prioris statu ad serenissimos principes, etc. Anno domini 1637. Man. du XVIIe siècle, incomplet, de soixante trois pages in-4°.

N° 872. J. Schoettgen, Historie des Churffürstenthums Sachsen und incorporirten Lande. Manuscrit du XVIIIe siècle en cinq vol. in-folio.

N° 875. Specification wass dess Heyl. Rœmischen Reichs fürsten, graffen, rittern und stænde in dem schwæbischen und andern Reichscrayssen von dem Hauss Œstreich zue lehen habent. S. dato. — Metamorphosis arcium castrorum Sueviæ, Joannis Ernesti a Pflaumeren, S. dato. Man. du XVIIIe siècle de cinq cent vingt cinq pages in-folio.

N° 877. N. Müller, Nürnbergische Annalen von Erschaffung Deutschlands biss 1552. Manuscrit du XVIIIe siècle en quatre vol. in-4°.

N° 890. Abbé Schaub (chanoine à Thann), Notes et observations sur l'ancienne Gaule et sur plusieurs autres sujets, 1773. Manuscrit autographe de deux cent soixante dix huit pages in-4°.

N° 891. Lettres de M. de Vautorte, ambassadeur de France en Allemagne à différents ministres (juin 1653-avril 1654). Manuscrit du XVIIe siècle in-folio.

N° 892. Relation exacte de ce qui s'est passé journellement pendant le siège de Kayserswerth (1702). Manuscrit du XVIIIe siècle de quatre vingt deux pages in-4°.

N° 893. Lettres et billets de Maurice comte de Saxe, maréchal de France à sa sœur, Mme la princesse de Holstein (1727-1750). Manuscrits originaux en un vol. in-folio.

Digitized by Google

N° 893a. Maurice de Saxe, Mes rêveries (Déc. 1732). Man. du XVIIIe siècle de trois cent quinze pages in-folio, avec plusieurs aquarelles.

N° 896. Note pour servir à la relation de la journée du 18 Brumaire, An VIII. Man. contemporain in-18°.

N° 897. Papiers de M. Albert Ehrmann, médecin principal de l'armée française au Mexique (mort en 1871), relatifs à l'état sanitaire du corps expéditionnaire, aux travaux de la Commission scientifique du Mexique, etc., (1863-1867). Nombreux dossiers en sept grands cartons (Armoire vitrée).

N° 900. Sabourin de Nanton, Notes historiques sur le département des Vosges, 1854-1857, un vol. in-18°.

N° 901. Documents historiques sur les bibliothèques du département des Vosges, recueillis par M. Sabourin de Nanton, un vol. in-4°.

N° 902. Jacob Bailly, Chronique de 1608 sur les principaux événements du Chapitre d'Epinal. Copie moderne par M. Sabourin de Nanton, un vol. in-folio.

N° 903. Jul. Rathgeber, Stanislaus Lescinsky, ein Fürstenbild. Man. aut. in-4°.

N° 906. Recueil de différentes relations des différents sièges de Dôle et de Saint-Jean-de-Losne (1634), un vol. in-4°.

N° 715. Rud. Gwalther, Schweizerische Chronik (bis 1580) Man. du XVIIe siècle in-4°.

N° 916. J. H. Hottinger, Speculum helveticum, darin zu ersehen sind VII hauptgründ umb derentwillen ein lœblich Eydgenossenschaft, etc. Man. du XVIIIe siècle in-folio.

N° 917. H. Bullinger, Schweyzer Reformationshistory, Erster Theil (1519-1529). Man. du XVIIe siècle de deux cent soixante pages in-folio.

N° 917a. Acte de la fondation du Collège des Jésuites à Porrentruy faite par l'évêque Jacques-Christophe de Bâle en 1591. Man. latin original, avec les sceaux, en un vol. in-folio.

N° 918. Zwiefaches Register und Anzeiger über die Manuscripta Joh. Heinrich Wassers, altstaatsschreibers, in Eidgenœssischen Sachen und Hændeln, 1664. Man. du XVIIIe siècle de deux cent quatre vingt trois pages in-4°.

Digitized by Google

N° 919. Varia historica Helvetica (Toggenburgische Hændel, Bündtnuss der Stætt Bern, Zürich und Strassburg, 1588, u. s. w.) un vol. in-folio.

N° 919a. Regimentsbuch, von dem uralten und ersten regiment der lœblichen statt Zurich..... zusammengetragen im 1622 jar. Man. du XVIIe siècle in-folio.

N° 920. Gründlicher Verlauf und Bericht was gestalt der Herrschaft Wædtschwyl unterthanen sic der bütstühr zu weigern angefangen, etc (1646). Man. du XVIIe siècle, de cinq cent cinquante six pages in-folio.

N° 921. Négociations de M. de Mélian, ambassadeur du Roy auprès des Cantons Suisses, 1635-1643. Man. du XVIIe siècle in-folio.

N° 922. Relazione dello stato spirituale e temporale della Rhezia, paëse dei S. S. Grigioni dal anno 1637 sin al presente 1670. Manuscrit du XVIIe siècle de trois cent quarante trois pages in-4°.

N° 923. Eigentliche Beschreibung dess zu Paris..... anno 1663 erneuerten und durch der Eydgenœssischen Cantonen... ehrendeputirten solenniter geschworenen Pundts, u. s. w. Man. du XVIIIe siècle, de deux cent quatorze pages in-folio.

N° 940. Friedr. von Zentner, Notizen über das Wirken bayerischer Offiziere und Beamten im Kœnigreich Griechenland (geschrieben um's Jahr 1850). Man. original de cent quatre vingt pages in-4°.

N° 947. Max von Ring, Bruchstücke und Notizen zu seiner Geschichte der *Burgen das Schwarzwaldes*. Manuscrit autographe in-4°.

N° 948a. Moritz, (Hauptmann), Beschreibung der Lage der Festung Glogau und Umgegend. (22 Juni 1789). Un vol. contemporain in-4°.

N° 950. Litteræ ex insula California a fratre meo Jacobo Begert, Societatis Jesu missionario in Alsatiam missæ, 1764. Manuscrit contemporain de deux cent soixante et onze pages in-4°.

Digitized by Google

N° 951. Emmanuel Franck, Mein Reisejournal von Aarwangen auf Gœttingen, im Jahr 1785. Man. contemporain de cent trente huit pages in-4°. (Les pages relatives à Strasbourg ont été publiées par M. Rod. Reuss dans les *Affiches de Strasbourg* (20 août 1881).

N° 952. Ed. Ficinus, Reisebeschreibung auf des Riesengebirge wæhrend meiner Ferien, Juli 1828, un vol in-8°.

N° 953. Guill. Cunitz, Mémoires de mon voyage fait en France, mai-août 1830. Man. aut. in-4°.

N° 954. Émile Béringer, Lettres sur l'expédition du colonel Flatters au Sahara, 1880-1881. Man. aut. in-4°. (Ces lettres adressées à M. Ch. Engel, professeur à Strasbourg, ont été publiées par lui dans la *Revue d'Alsace*, année 1881).

N° 960. Angelus de Pusio, Tractatus juridici varii. Man. du XVe siècle avec quatorze traités de droit romain, droit canon, in-folio.

N° 961. Goldene Bulle Keyser Karls des Vierten : « Ilie hebet an die guldin bulle », etc. Manuscrit du XVe siècle in-folio.

N° 962. Keyser Carls dess V. gemeyene reichsordnung der peinlichen gericht halben. Manuscrit du XVIe siècle in-folio.

N° 963. Ordonnances royales de France, 1700-1713. Man. du XVIIIe siècle grand in-folio.

N° 970. Jac. Antonii Ramelli, Fisica... in venerabili Collegio Mediolanensi, etc. (Aug. 1674), un vol in-4°.

N° 971. La pompe pneumatique à cinq parties principales. Man. du XVIIe siècle, avec planches coloriées in-16°.

N° 972. Traité sur les armures des aimans. Strasbourg, 1752. Manuscrit contemporain de soixante dix huit pages in-4°.

Digitized by Google

N° 980. J. G. Dilick, Péribologie ou traité de la fortification augmenté et rempli des plans nécessaires, 1640 Man. du XVIIIe siècle in-4°. (Traduction de l'ouvrage allemand imprimé).

N° 981. Traitté instructif pour l'infanterie françoise (composé avec après 1730). Manuscrit du XVIIIe siècle en trois vol. in-4°.

N° 990. Poirier, Recueil de mémoires établissant les inconvéniens du commerce des fraudeurs anglois pendant les hostilités, 1780. Man. contemporain de cent trente et une pages in-4°.

N° 992. Recepturen von allerley mængel und gebrechen derer pferde, etc. Schneeperg, 22 martii 1740. Manuscrit contemporain de six cent soixante dix huit pages in-4°.

N° 995. Tæglich Handtbuch darinn allerhandt teutsche Reimen und Sprüch, item Artzneyen, Baumpflantzen, Dinten u. s. w. zu fiden, durch mich J. G. Abelen, Schulmeister zu Hall zusammenbracht, 1659. Man. original de cinq cent quatre vingt dix sept pages in-4°.

N° 997. Artzneybuch. « Register disses buchs an welchem blatt ein jede Kranckheit, vom haupt biss auff die fussohlen zu finden ». Manuscrit du XVIIe siècle de deux cent quatre pages in-4°.

N° 1000. Sammlung von Beschreibungen der durch Gottfried Silbermann verfertigten Orgeln, und Gedichte darüber (1721-1748). Recueil factice de pièces manuscrites et imprimées relatives au célèbre constructeur d'orgues, en un vol. in-fol.

N° 1002. Theophili Monachi libri res de temperamentis colorum, de arte vitriaria, etc. E codice Vindobonensi. Copie du XVIIIe siècle, un vol.

Digitized by Google

N° 1003. Alciati Emblemata, Lugduni, Roville, 1566, un vol. in-12°. Cet Alciat a servi d'album à un étudiant strasbourgeois de la fin du XVIe siècle, après avoir été interfolié de pages blanches. Entre 1870 et 1880, il y a été ajouté une série d'autres autographes, en partie alsaciens).

N° 1006. Charlet, Croquis et pochades (1816-1820). Dessins originaux en un vol. in-4°.

N° 1011. L. Ch. Oppermann, Croquis et vues du pays de Bade, deux vol. in-4° et in-8° oblong.

N° 1012. L. Ch. Oppermann, Croquis et vues de France, un vol. in-8° oblong.

N° 1013. L. Ch. Oppermann, Croquis et vues d'Alsace, un vol. in-8° oblong.

N° 1014. Id. Aquarelles (Vues d'Alsace, de Suisse et de France), un vol. in-4°.

N° 1015. Id. Dessins et aquarelles (Costumes alsaciens et badois), un vol. in-4°.

N° 1016. Id. Dessins et croquis (Vues de Strasbourg) un vol. in-4° oblong.

N° 1020. Zauberbuechlein, Verschiedene Beschwœrungsformeln. Man. du XVIIe siècle in-32°.

N° 1021. Beschreibung des mühsamen und verdriesclishen Wasserfingischen Unholdenprocesses, so gewæhret vom 8 Aprilis bis zum 30 November 1701. Man. du XVIIIe siècle de quatre cent soixante cinq pages in-4°.

N° 1022^a. J. K. Lavater, Vermischte physiognomische Regeln, Manuskript für Freunde. Erstes Hundert. 1789. Manuscrit autographe de cent trois feuillets in-8° avec dessins.

N° 1025. Splendor Solis, vom Ursprung des Steins der alten Weisen, etc. Manuscrit du XVIIIe siècle in-folio, contenant douze traités d'alchimie avec de curieux dessins coloriés.

N° 1026. Le grand Olympe ou philosophie pratique, com-

Digitized by Google

mentée par un auteur anonyme en 1430. Manuscrit du XVIIIe siècle de 143 pages in 4°.

N° 1027. Paraphrase du Cantique des Cantiques par un philosophe hermétique, 1768. Manuscrit contemporain de 98 pages in-4°.

N° 1028 Abraham-le-Juif, Explication des figures hiéroglyphiques des Egyptiens. Manuscrit hermétique du XVIIIe siècle de 113 pages in-4°.

N° 1029. Philosophie hermétique. Hambourg, 22 septembre 1724. Manuscrit du XVIIIe siècle in-4°.

Cet inventaire tout à fait provisoire et sommaire, que nous ne pouvions songer à développer davantage, pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue d'Alsace*, suffira néammoins, je l'espère, pour orienter les savants et les amateurs désireux de connaître le fonds des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Strasbourg. Il faut espérer que l'administration municipale fera paraître tôt ou tard, un catalogue complet des manuscrits renfermés dans les collections scientifiques nouvellement réunies depuis 1872. On y trouvera, en dehors des alsatiques trop insignifiants ou trop personnels, supprimés ici, la majeure partie des manuscrits de tout genre étrangers à l'Alsace ; on y trouvera surtout, pour les volumes de *Miscellanées* et de *Pièces diverses*, l'énumération détaillée de leur contenu, qui seule permettrait à chacun de savoir, à distance, et sans les feuilleter lui-même quels sont les documents qu'il peut y rencontrer. On comprend qu'il était impossible d'entreprendre ici pareil inventaire des pièces, il aurait nécessité tout un volume. En attendant que ce dernier existe, notre petit aperçu pourra toujours servir a donner une idée suffisamment complète des manuscrits inédits de la Bibliothèque municipale à ceux qui s'intéressent au développement des études alsatiques. Grâce à un règlement libéral, largement interprété en faveur de tous les travailleurs sérieux, il leur sera facile de vérifier sur place et de compléter surtout, sans trop de peine, les indications forcément sommaires que j'ai dû me borner à leur offrir ici.

Digitized by Google

Je souhaite bien sincèrement que beaucoup y viennent puiser des matériaux nouveaux pour faire progresser l'histoire politique, religieuse, intellectuelle de notre chère province. C'est dans cet espoir que, pendant près d'un quart de siècle, j'ai fait tous mes efforts pour réunir cette collection, bien modeste encore et que mes successeurs tiendront à honneur d'agrandir à leur tour ; c'est dans cet espoir aussi, que, transporté loin d'elle, par d'impérieuses obligations et des devoirs nouveaux, j'ai voulu remplir une dernière fois, à son égard, les fonctions qui m'étaient chères de bibliothécaire de ma cité natale.

Rod. Reuss.

Digitized by Google

ENSISHEIM

Notes sur la MAISON CENTRALE

1820--1822

« Ensisheim était autrefois la résidence des princes souve-
« rains d'Autriche, aujourd'hui c'est devenu la résidence des
« voleurs de cinq ou six départemens; Voyez un peu la
« fatalité! (1) ». L'auteur aurait pu ajouter que la ville était la capitale des possessions de l'Autriche en Alsace, dans le Brisgau, la Forêt-Noire et les Villes forestières, et pendant quelques années, le siège du Conseil souverain d'Alsace.

La petite ville mérite bien une visite; car le touriste pourra y voir le fameux Aérolithe de 1692, pesant plus de cinquante kilos, formant une masse compacte, de couleur noirâtre, etc., de forme presque gigantesque d'un œuf; il est mal placé dans une salle toute remplie de lumière, splendidement restaurée, du magnifique hôtel de ville, ancien hôtel de la Régence de la noblesse de la Haute Alsace, connu encore de

(1) Annuaire du Haut-Rhin, 1838, (177). La ville comptait en 1802, mille huit cent trente trois âmes.

Voice qu'en dit Piganiol de la Force, XIII, 77, Paris, 1754 : « Fort jolie ville, bien située et bien bâtie; à cela près, elle n'est ni grande ni riche. Il y a un petit collège de Jésuites. On y compte deux cents maisons, mille deux cents familles et trois mille deux cents habitants. Les maisons y sont les plus jolies que j'ai vues en Allemagne, les ornemens de peinture et les colifichets gothiques y abondent dedans et dehors ». Voyage en Alsace d'un receveur général des Fermes en 1676. *(Bulletin du Musée historique de Mulhouse, 1883, 65).*

Digitized by Google

nos jours sous le nom de *Régiments-Haus* (1). Le bâtiment remonte à l'époque fleurie de la Renaissance. L'hôtel de la *Couronne,* remarquable par ses tourelles, son beau balcon et sa couronne artistement traoaillée pendant dans la rue, mérite bien aussi une bonne visite. Nous ne parlerons pas des autres curiosités de la ville, on les trouvera décrites dans Kraus et en regardant un peu de près, on aura le plaisir de faire quelques petites additions à cet ouvrage.

Ensisheim est relié maintenant à Mulhouse par un tramway qui traverse la ville pour aboutir à la maison centrale; on parle fort de le prolonger jusqu'à la station de Bollweiller, ce qui sera un grand avantage pour la cité. Mentionnons encore un dépôt d'archives fort important, parfaitement classé par le greffier actuel de la mairie.

L'étude de ces pièces permettrait de préparer une seconde édition à l'histoire de la ville par le curé Merklen (2); celle qu'il publia en 1841 est véritablement trop incomplète quoique pouvant être diminuée de moitié par suite des faits généraux que l'ouvrage contient par trop. Comme le faisait remarquer le *Courrier du Bas-Rhin,* 18 juillet 1844. « Ensisheim quoi-« qu'en dise l'auteur, ne peut être rangée parmi les villes « impériales, encore moins parmi les villes libres. Siège « d'une régence autrichienne; elle avait ses privilèges comme « Fribourg qui l'avait remplacé, comme chaque ville en « avait alors plus ou moins; mais elle n'a jamais joui d'au-« cune des prérogatives attachées aux villes libres et impé-« riales. Le titre de l'ouvrage est donc à refaire ici et tout « sera dit ».

Le respectable curé consacre quelques pages à l'histoire de la maison centrale dont, de son temps, fut aumônier l'abbé Zimberlin, mort curé de Biederthal, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de l'Alsace et a laissé une belle bibliothèque alsatique qui fut vendue aux enchères à Strasbourg après son décès.

(1) Le Palais sert de siège au Bailli, au Prévôt et aux Conseillers de la ville (1751).

(2) Le curé échangea la cure d'Ensisheim contre celle de Landser le 2 avril 1844.

Digitized by Google

Voici deux épisodes de l'histoire d'Ensisheim où l'on parle assez longuement de la maison de détention :

C'est le grand nom d'Armand Carrel qui m'a engagé dans ce petit travail qui rappelle deux épisodes de l'histoire d'Ensisheim : le premier se passe pendant la Conspiration de Belfort en décembre 1820 et le second pendant la triste étape du Colonel Carron en 1822.

Neuf-Brisach où se trouvait en garnison la légion du Nord (58e bis régiment de ligne) était la seconde garnison d'Armand Carrel, sorti à vingt ans le 15 octobre 1820 de l'École spéciale militaire et entré comme sous-lieutenant au régiment. Sa première garnison fut Verdun qu'il quitta à regret, car il y laissait une jeune fille aimée dont parle Chateaubriand dans ses mémoires et qui resta toute sa vie fidèle à l'amour du célèbre polémiste.

A Neuf-Brisach, le séjour du jeune officier fut bien moins sentimental. Avec ses idées réfléchies sur la Démocratie qui fut la règle de toute sa vie, il dut entrer dans la conspiration de Belfort ; il connaissait intimement un des affiliés, un officier des plus distingués du régiment, fils du colonel du 8e de ligne, Henri de Grometty, né à Dun (Meuse), excellent officier, disait à l'audience le lieutenant-colonel, bon instructeur, ayant du zèle, ayant trop bon cœur, car il payait toujours. Des gens sans but apparent et sans affaires apparaissaient souvent à Neuf-Brisach comme dans les autres villes de guerre gagnées par les sociétés secrètes qui pullulaient alors. Quelques uns de ces personnages parcouraient les environs pour gagner des adhérents et concerter l'attaque. Le général de brigade, baron Dermoncourt, qui avait si bien défendu la ville en 1814 et 1815, était acquis à la cause. Il dut bientôt quitter sa résidence de Widensolen pour échapper aux gendarmes.

Nombre d'officiers et de sous-officiers s'étaient fait inscrire parmi les adhérents et le 26 décembre, de Grommetty étant à Ensisheim à l'hôtel de la Couronne, pouvait dire, étant ivre, il est vrai, que la garde nationale de Mulhouse viendrait monter la garde à Ensisheim et que de là une colonne marcherait sur Neuf-Brisach où l'on arrêterait le chef de bataillon Bourgeois, un vieux de la vieille, ayant huit ans de grade

Digitized by Google

et que le jeune lieutenant n'aimait pas à cause de sa sévérité (1). Carrel avait été du voyage à Mulhouse entrepris le 9 décembre avec son ami pour visiter les affiliés.

La condamnation de son camarade dut être un grand crève cœur pour lui ; il vit avec peine cette triste issue de la conspiration de Belfort et surtout la mort du malheureux colonel Caron. Ne voulant plus servir un gouvernement qu'il regardait comme néfaste, il se rendit en 1823 en Espagne offrir son épée aux Constitutionnels. Fait prisonnier, il fut, lui aussi, condamné à mort à vingt-trois ans ! Sa loyauté le sauva ; il parvint à être acquitté.

Il entra plus tard dans le journalisme et il fut bientôt un des polémistes les plus connus. En 1830, il fut le rédacteur de la fameuse protestation des journalistes qui fut l'arrêt de mort du pouvoir légitime. Après la Révolution, ses opinions restèrent les mêmes ; il continua à la tête du journal *le National* à faire une guerre à mort aux abus du gouvernement.

On le considérait avec raison comme un des chefs les plus autorisés de la Démocratie française, également respecté des républicains et des légitimistes. Sa mort, survenue le 24 juillet 1836 à la suite d'un duel avec Émile de Girardin, fut un deuil public. C'est un honneur pour Neuf-Brisach d'avoir eu quelque temps cet illustre patriote dans ses murs !

I

En 1820, la maison centrale de détention n'offrait pas le coup d'œil qu'elle a aujourd'hui. Elle était occupée, malgré le peu d'étendue des bâtiments (l'ancien collège des Jésuites), par les détenus des deux sexes. De nos jours, l'établissement toujours resserré entre la villle et la rivière n'offre à la vue que des bâtiments élevés et des cours privées de soleil et de ventilation. La façade de l'ancienne église des jésuites est bien reconnaissable encore ; elle donne, au nord avec ce qui reste des bâtiments de l'ancien collège, sur la grande rue

(1) Cour d'Assises du Haut-Rhin. Conspiration dite de Belfort, page 158.

Digitized by Google

assez étroite, presqu'en face de l'hôtel de ville (1). Un mur très élevé entoure les trois autres côtés de la maison centrale et à son sommet on voit se promener insouciant le soldat, le fusil chargé.

A cette époque, un prisonnier attirait l'attention de tous les visiteurs, c'était un noble toscan nommé Libri Bagnano, employé comme infirmier major et jouissant d'un certain prestige près des détenus car, à la fin de l'année 1820, il excita ses camarades à empêcher même par la violence que l'on coupât les cheveux à un détenu, jugeant cette punition illégale.

Les prisonniers prirent en effet une attitude hostile et ce ne fut que par la force armée que l'on put exécuter la punition. Aussi avait-on défendu de laisser voir cet homme irascible et lui-même, dans sa fierté exaltée, allait s'enfermer dans sa cellule dès qu'il voyait arriver des visiteurs. La visite du lieutenant de Grometty lui plût beaucoup, car il se vantait à tort qu'un fils de colonel lui avait fait espérer la prochaine délivrance des détenus. C'était ce que racontait à l'audience le directeur Bavlær, mais il se trompait grossièrement.

Voici le récit que fit à l'audience le lieutenant de Grometty de ses deux visites à la maison centrale:

Le directeur Bavlær, sur de faux rapports, l'accusait d'y avoir été en peu de temps quatre fois, dont, une fois, sans permission, avec l'entrepreneur Chastelux, ce qui était faux. Le pasteur protestant et le juge de paix prétendaient que le lieutenant y avait été encore une troisième fois et même une quatrième fois et l'on prêtait à Libri Bagnano des propos qu'il n'avait pas tenus puisque celui-ci n'avait pas vu de Grometty.

« Je voulais un jour aller avec Carrel à Mulhouse voir « quelques fabriques, mais le retard que mit le commandant « (Bourgeois) à nous en donner la permission dit-il, nous fit « arriver à cinq ou six heures seulement à Ensisheim. Nous « n'y allâmes que le lendemain (dimanche 9 décembre) et de

(1) L'Hôtel de ville et l'hôtel de la Couronne ont été lithographiés par Deroy. On connait des vues d'Ensisheim. La plus ancienne est celle de Seb. Münster.

Digitized by Google

« retour à midi, j'allai visiter, avec la permission du direc-
« teur, la Maison centrale. Le capitaine Batisti, commandant
« le détachement, et mon ami Armand Carrel étaient avec
« moi. L'employé Collin nous guidait et nous fit voir tout
« l'établissement, il ne nous quitta jamais. Nous vîmes tous
« les chambres des femmes sauf l'atelier de tissage ; je
« passai devant l'infirmerie dont la porte était entr'ouverte,
« je ne vis pas Libri Bagnano. La visite dura près de trois
« quarts d'heure et en sortant nous allâmes au café. »

Le 26 décembre suivant, Grometty est encore à Ensisheim, mais seul cette fois. Comme la première fois il loge à l'hôtel de la Couronne ; il alla chercher la pipe de Collin dans la chambre de celui-ci située dans le pavillon des employés. Il entra avec la permission du directeur et ne put visiter la prison qui était fermée à cette heure selon le réglement. Puis on alla boire le vin blanc à *l'Ange* avec le docteur de la maison de détention, Hartzner, le capitaine retraité Meyer, le capitaine du détachement Batisti, son lieutenant et son sous-lieutenant Croff et Ploteau, et l'ami Collin.

Détail typique, avant de partir pour Belfort, le lieutenant Grometty laissa au café Meyer la pipe qui avait été la cause d'un dérangement insolite dans le réglement de la Maison centrale, et cause de tout le bruit.

II

C'est le malheureux procès du colonel Caron de Colmar qui nous fournit le second épisode sur Ensisheim.

On sait que le malheureux colonel voulant délivrer les officiers de la Conspiration de Belfort, détenus dans les prisons de Colmar et d'Ensisheim, (il y avait entre autres dans la première de ces prisons, le lieutenant Grometty) fut conduit à sa perte par des sous-officiers des garnisons de Colmar et de Neuf-Brisach ; les sergents Delzaive et Magnien (depuis sous-lieutenants grâce à leur trahison) du 46e régiment de ligne, le maréchal-des-logis-chef Thiers (promu au même grade ainsi que le suivant pour le même motif), du 1er régiment de chasseurs de l'Allier, — c'était le frère de M. Thiers — et le maréchal-des-logis Gérard du 6e régiment de Chasseurs de la Charente à Neuf-Brisach.

Digitized by Google

C'est sur la route vicinale, alors en assez mauvais état, de Neuf-Brisach à Ensisheim, dans la vaste plaine graveleuse de la Hart, que commença le mardi, 2 juillet 1822, la première scène du drame qui se termina le 1 octobre suivant sur les glacis de la Finckmatt à Strasbourg.

Cette route vicinale était ce jour-là vers les six heures du soir parcourue par un escadron des Chasseurs de la Charente (1) venant de Neuf-Brisach, se dirigeant sur Meyenheim par Wecholsheim, Dessenheim, Rustenhardt et Hirtzfelden. Il y avait une forte arrière-garde comme si les hommes craignaient une agression de la part de la garnison de cette place forte. Un observateur perspicace aurait vite reconnu dans cette petite troupe des figures qui contrastaient avec celles de leurs voisins. En effet parmi les soldats se trouvaient des officiers déguisés, le lieutenant-colonel Jolly (promu peu après colonel des dragons de la Saône), le capitaine de Nicol (nommé chef d'escadron des Chasseurs des Pyrénées), commandant l'escadron et les lieutenants Dupuy, Bersé de Hauterive (promu capitaine au corps) et Dargence et le sous-lieutenant Claverie. Tous les soldats chantaient sans s'inquiéter où on les conduisait. Ce ne fut que lorsque le maréchal-des-logis Gérard, commandant l'escadron, partit à la recherche de l'écuyer Roger de Colmar qui devait servir de guide, qu'ils furent instruits par leurs officiers du but véritable de l'expédition. Un cri de : Vive le Roi ! répondit à l'allocution et l'on continua à s'avancer. On rejoignit bientôt Gérard qui revenait accompagné du domestique de Roger. Celui-ci fut accosté plus tard par Gérard qui s'avança vers lui le sabre à la main, ce qui donna fort à réfléchir à l'écuyer déjà bien décidé à ne pas entrer dans l'aventure. Aussi malgré les prières du maréchal des logis il refusa de suivre la troupe et reprit le chemin de Colmar. Ceci se passait en avant de Weckolsheim.

(1) Les chasseurs avaient l'habit vert et le schako de feutre noir. Le 1er avait des parements écarlates et le 6e jonquille. Les régiments de lanciers ayant été supprimés, il y avait un escadron de cette arme dans chaque régiment. C'était le 3e du 1er régiment qui marchait sur Meyenheim venant de Colmar.

Digitized by Google

Mais le malheureux, inquiet du sort de son domestique, revint sur ses pas ; il fut alors accueilli par des hourrahs qui ne lui firent pas abandonner ses tristes pensées. Il suivit donc l'escadron jusqu'au pont de Meyenheim où l'on trouva l'escadron de Colmar commandé par Thiers et ayant à sa tête Caron en tenue de lieutenant-colonel de dragons. Après l'allocution de celui-ci, on reprit la route d'Ensisheim, non sans avoir crié : Vive l'Empereur ! (1) les officiers les premiers. Arrivé à une demi lieue de cette ville, Caron envoya en reconnaissance le maréchal-des-logis Gérard avec son ordonnance, le capitaine de Nicol, pour s'assurer des dispositions pacifiques du capitaine commandant le détachement d'infanterie ; il ne voulait qu'à la dernière extrémité user des moyens de violence pour délivrer les prisonniers militaires.

Mais le colonel changea d'avis sur le rapport de Gérard ; ce dernier ayant accosté le capitaine d'infanterie et M. de Nicol s'étant fait reconnaître puisque les deux officiers étaient de la même garnison, ils trouvèrent dans le capitaine Antoine Lafon, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre royal de Saint-Louis, vieux brave ayant huit ans de grade, un officier qui ne tergiversait pas avec le devoir, car il déclara franchement à Nicol qu'il reconnut fort bien, que n'ayantpas reçu d'ordre, il ne laissait pas entrer les escadrons en ville et qu'il les repousserait au besoin par la force. En effet, sa compagnie était sous les armes.

Gérard, de retour près du colonel, lui dit qu'il n'avait pas voulu parler à Ensisheim au capitaine commandant parce qu'il était un ultrà, mais qu'il avait vu le lieutenant du poste de la maison centrale et que celui-ci avait assuré que la garde se joindrait à eux le lendemain. Cette réponse assez bizarre ne parut pas plaire beaucoup au colonel qui, renonçant à ses idées d'attaquer, ordonna à la troupe : Tête de colonne à gauche par deux en avant ; et on prit le chemin vicinal de Réguisheim qui longe la route royale pour gagner le faubourg Saint-Martin d'Ensisheim que l'on dépasse pour gagner Battenheim. On sait que c'est dans ce village, vers deux heures du matin, le 3, que le malheureux colonel fut

(1) Procès de Caron et Roger. Strasbourg 90.

Digitized by Google

empoigné par des sous-officiers ainsi que l'infortuné Roger, et ramené enchaîné à Colmar.

Ainsi se termina la course du colonel Caron (1).

En repassant à Ensisheim, le capitaine Nicol prévint le capitaine Lafon de l'heureuse issue de l'affaire, mais rien ne put ébranler le scepticisme de la vieille moustache qui, croyant à une ruse de guerre, tenait ses hommes sous les armes et leur avait commandé de faire feu si les cavaliers voulaient pénétrer en ville. La troupe, pour retourner dans ses garnisons, suivit la même route qu'au départ. Hommes et chevaux étaient fatigués et tombaient de sommeil. On apprit près de Réguisheim les préparatifs de défense du capitaine Lafon par des gendarmes de la brigade d'Ensisheim que cet officier avait envoyés pour surveiller la marche du détachement et qui, voyant les deux conspirateurs enchaînés, ne doutèrent plus qu'ils n'avaient pas affaire à des insurgés et qu'ils pouvaient parler en toute sûreté.

On ne peut que louer la conduite du capitaine Lafon ; il ne parut cependant pas comme témoin dans l'affaire. Sa loyauté aurait été mal à l'aise dans cette troupe de traitres. Quant au malheureux Caron, victime de sa trop grande confiance, la lecture des pièces de son procès ne le prouve que trop. Condamné à mort par le conseil de guerre de Strasbourg, il fut fusillé sur les glacis devant la Finckmatt le 1er octobre 1822, trois mois presque jour pour jour après sa folle équipée. Inutile de dire qu'il mourut en brave.

On voyait dans la magnifique collection de gravures sur l'Alsace, de mon regretté ami Ferdinand Reiber, vendue à Strasbourg en mai 1896 (nº 2528), une lithographie de

(1) Mentionnons à Meyenheim une réponse un peu prud hommesque que fit Caron à un homme qu'il interrogeait si l'on prendrait volontiers la cocarde tricolore dans la commune et comment qu'on y pensait et qui lui répondit que c'était le curé qui avait le plus d'influence mais qu'il était ultrà : « Eh bien ! je « lui prépare une leçon pour le retour ; les curés doivent se mêler « de prêcher l'évangile, c'est là toute leur affaire (!!) ». — Le lendemain le paysan fut signalé à l'autorité.

Digitized by Google

Simon représentant le colonel en buste avec ces inscriptions : « Honneur au courage malheureux (?) — Adieu, mon père. A toi mon dernier soupir ! » au dessous du tombeau du colonel. (*Lithog. d'après nature par Boulet, in-f°*). Sa modeste tombe dans le cimetière de la route de Kehl à Strasbourg, était toujours avant 1870, entretenue avec le plus grand soin. Existe-t-elle encore ?

Arth. Benoit.

Digitized by Google

LETTRES A PFEFFEL

PIÈCES INÉDITES

Ring, Aug. Lamey et Gœsnitz sont les auteurs des trois lettres qu'on va lire. Le premier, fils d'un menuisier de Strasbourg, étudia la théologie dans sa ville natale, eut le bonheur d'être connu, apprécié et protégé par Schœpflin, dont il édita plus tard (Augsbourg 1769) les œuvres poétiques avec introduction biographique; dirigea ses études finies — c'était au temps où la théologie menait à toutes les carrières — l'éducation d'un jeune de Muralt à Zurich 1753-1755), puis (1759) celle des fils du margrave de Bade, qui, estimant ses talents et ses qualités, ne tarda pas à l'attacher à sa personne et à son service en lui conférant le titre de conseiller aulique.

C'est après un voyage en Suisse, au retour duquel il s'était arrêté à Colmar dans les premiers jours de juillet 1783, qu'il écrivit à Pfeffel la lettre ci-jointe, pour le remercier de son excellent accueil. Ajoutons que les relations entre eux dataient de loin. En effet, Ring ayant eu (1758) l'occasion de prêcher à diverses reprises à Strasbourg et à Colmar, n'avait pas eu d'auditeurs plus zélé que Pfeffel, qui, revenant du Palatinat en mars 1783, peu avant le départ de Ring pour la Suisse, ne manqua pas de s'arrêter chez lui à Carlsruhe.

Bien que plus âgé de dix ans que le poète de Colmar, Ring mourut la même année, en 1809.

Aug. Lamey, le poète, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle, l'historien et collaborateur fidèle de Schœpflin, naquit à Kehl en 1772, et fit à Colmar (1794) un séjour de douze jours, pendant lequel il fréquenta assidument Pfeffel,

Digitized by Google

qui l'engagea à aller se perfectionner dans son art à Paris (1). Le jeune poète suivit ce conseil dès que les circonstances le lui permirent et adressa, de la capitale, à son paternel ami une série de lettres, dont plusieurs sont conservées : trois datent de l'année 1799 et deux de l'année 1800. Les quatre premières sont à la bibliothèque de Colmar (2). Quant à la cinquième nous la donnons ici.

Pfeffel fut très lié aussi avec l'historien Lamey, le fils du tonnelier de Munster, qui, sans nul doute, chargea de ses lettres de recommandations son neveu partant pour Colmar, de même que le fils aîné de Pfeffel, allant étudier à Gœttingue (sept. 1778), avait, en passant par Mannheim, porté une missive de son père au secrétaire perpétuel de l'Académie fondée dans cette ville (1763) sur les conseils de Schœpflin.

Après ces deux lettres dont nous ne nous exagérons pas l'importance, mais qui ne seront pas sans prix aux yeux du lecteur déjà familiarisé avec la personne et l'entourage de Pfeffel, on verra un passeport que ce dernier se fit délivrer en 1807 pour aller voir son vieil ami Jacobi à Fribourg (3). Cette pièce emprunte surtout son intérêt au fait qu'elle a trait au dernier voyage de Pfeffel à Fribourg, et probablement à ceux de ses dernières absences de Colmar.

L'auteur de la troisième lettre que nous communiquons, Charles de Gœsnitz, était un ami de jeunesse du poète. Tous deux avaient fait partie de la *bergerie* strasbourgeoise de

(1) Voir, à ce sujet les *Els. Neujahrsblætter* de Stœber, 1845, pages 2-14.

(2) Deux d'entre elles sont écrites en français, et en allemand.

(3) Cette visite est annoncée dans la lettre de Jacobi du 16 avril *(Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1896, page 77*)*.

Digitized by Google

1760, dont nous parlions dans le dernier volume de cette revue (p. 490). En 1763, Gœsnitz était à Vienne et écrivait le 13 avril à Pfeffel, le nommant son frère et son ami Rosenwal (lui même portait le nom symbolique de Dom Lopez). La lettre qui précéda celle qu'on va lire de lui est du 13 juin 1808 et datée de la même localité saxonne d'Elsterwerda (1).

F. B. Balzweiler.

I

Ring à Pfeffel

C'est bien à regret, comme vous avez pu le remarquer, cher et digne ami, que je me suis enfin arraché d'entre les bras de mes chers colmariens ; et le long séjour que j'ai fait chez eux prouve assez le plaisir que j'ai senti de me trouver parmi eux. J'aurais volontiers passé ce qui me reste à vivre, avec des amis de si ancienne date, et surtout avec vous, votre digne et aimable épouse, avec vos chers enfants, que Dieu fasse prospérer ; mais il fallait se séparer, joindre d'autres amis à Strasbourg, encore se séparer d'eux et rejoindre mes pénates. Je suis arrivé ici le même jour avec L. L. A. A. S. S., et ce n'est qu'hier que le prince de Dessau nous a quittés Nous avons encore ici le président de Preuschen, le colonel Gmelin, d'autres étrangers, parents et amis. Ma belle-mère, qui s'était tant réjouie de me revoir, se trouve dans une situation si critique que nous craignons pour sa vie. Voilà bon nombre de raisons pour excuser mon long silence. Je sais que vous me le pardonnerez ; mais je ne me le pardonnerois pas à moi-même, si je me taisois plus longtemps sur les obligations infinies que je vous ai de toutes les attentions que vous avez eues pour moi. Si je vis encore quelques années, c'est au bon sang que j'ai fait chez vous que je le devrai ; et vous pouvez être persuadé que le souvenir des scènes que vous m'avez données et que je vous ai données me sera longtemps présent et me réjouira de manière à re-

(1) Elle est mentionnée par Pfannenschmid, *Pfeffels Fremdenbuch*, p. 139.

Digitized by Google

nouveler de tems en tems en moi cette jovialité qui seule me fait subsister encore.

Il y a encore je ne sais quoi de sombre chez nous et nous aurons de la peine à en revenir. Notre bon Prince souffre toujours et nous souffrons avec lui, parce que nous l'aimons. Son excursion en Suisse lui a fait du bien et peut-être médite-t-il encore une autre. Le prince Frédéric m'a apporté de Zurich un tableau peint par Gessner, qu'il a acheté pour moi et pour me convaincre qu'il y a pensé à moi ; j'ai en mains la lettre par laquelle ce cher Gessner s'excuse de ce qu'il n'a pu se présenter ; il était absent et malade.

On a été infiniment content de mon élève, M. le capitaine de Muralt, et de mon digne ami, M. le Dr Holtz (1) ; on a été voir Hirtz et Klyjogg ; bref, on a tout vu. A Basle, on a passé la plupart du temps chez l'ami Mechel (2), où l'on s'est plaint beaucoup de ce que je ne donnais aucun signe de vie. Vous voyez que je suis à peu près dans le même cas avec ceux qui ont bien voulu me recevoir chez eux. Que ne faudra-t-il faire pour réparer tous mes torts ? J'implorerais volontiers l'intercession de madame Pfeffel. Je compte sur ses bontés, dont elle ma donné tant de preuves, et n'oublierai jamais ni ses bons repas ni surtout son attention de me venir encore voir après le souper la veille de mon départ.

J'aurais aussi bien des choses à vous dire, cher ami, pour votre digne collègue M. Lersé, dont la connoissance m'est infiniment chère. Je me réjouis d'avance de voir un jour chez moi

(1) Le docteur Jean Holze, ami de Lavater et parent de Pestalozzi, fils d'un chirurgien militaire au service de la France, naquit en 1729 à Richterschwyl, sur le lac de Zurich et mourut en 1801 à Francfort s. l. m. Il passa chez Pfeffel la journée du 22 juillet 1778, puis se rendit aux bains de Soulzbach, où était alors mad. Pfeffel, et où il s'arrêta quelques jours. L'année suivante, il reçut à Richterswyl la visite de Gœthe.

(2) Christian de Mechel, graveur renommé, né à Bâle en 1737, mort à Berlin en 1818, reçut en 1777 la visite de l'empereur Joseph, qui l'emmena à Vienne. Au bout de dix ans, il revint dans sa ville natale, mais en fut chassé par la Révolution. Vers la fin de sa vie, il alla s'établir à Berlin où il fut encore nommé membre de l'Académie royale.

Digitized by Google

l'aimable prince d'Isenbourg (1) ainsi que tous ceux de vos chers élèves que par la suite vous voudrez bien m'adresser. Je salue aussi beaucoup l'excellente flûte traversière M. Kœnig (2) et, par assimilation d'idées, je vous recommande de rechef notre chère Mlle de Geyer (3), que j'ai laissée là au concert sans prendre congé d'elle. Je ne finirais pas, si je voulois continuer sur ce ton ; il le faut cependant. Adieu donc, très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ring.

Carlbrouhe, le 5 septembre 1783.

II

Lamey à Pfeffel

Paris, ce 27 messidor 8.
(15 juillet 1800)

Très cher et honoré maître

Monsieur Metzger (4) étant sur le point de faire le voyage de Colmar, je lui ai demandé la permission de le charger d'un petit paquet pour vous, et il a eu la bonté d'y consentir. Vous recevrez donc avec cette lettre quelques exemplaires

(1) Élève de Pfeffel de 1781 à 1783, prince souverain jusqu'en 1813, puis médiatisé ; représenta les petits princes allemands au couronnement de Napoléon Ier et visita le frère de Pfeffel (à Paris) à cette occasion. Le poète lui dédia une de ses fables en 1782. Sa principauté, enclavée à moitié dans la Hesse électorale et à moitié dans le duché de Hesse-Damstadt, comptait quarante huit mille habitants. Sa capitale était Büdingen. Les ruines du château dont elle tirait son nom se voient encore entre Coblence et Andernach.

(2) Professeur à l'institut Pfeffel de 1781 à 1787. Voir *Annales de l'Est*, 1895, p. 552.

(3) Qui sera la première grande-duchesse de Bade. Elle était depuis le 1er juillet dans la pension de M. et de Mme Titot à Colmar. Voir *Annales de l'Est*, 1895, p. 565.

(4) Voir le dernier no de cette Revue, p. 464 et 488.

Digitized by Google

d'un sonnet patriotique sur la victoire de Marengo, que j'avais tout bonnement regardé comme la dernière, et d'une élégie sur la mort du général Desaix, que je n'ai point composée sans répandre une larme véritable. J'y joins même, puisque nous jouissons de la franchise, quelques *Marcus Saxtus*, dont vous m'avez fait un éloge si flatteur. La traduction en vers françois de cette petite pièce, par le cit. Masson ! se trouve imprimée dans le nº 52 du *Journal des sciences et des arts*. Elle m'a valu ma réception au portique républicain, dont Chénier, Mercier, Cubières, Masson (1) et autres littérateurs sont membres. J'aurais voulu que vous pussiez examiner les nouveaux caractères allemands, avec lesquels mon sonnet et mon élégie sont imprimés. Ils ont été dessinés et fondus à Paris, et quoiqu'ils ne soient pas sans défauts, en les voyant vous les trouveriez peut-être susceptibles de perfectionnement.

Dans votre dernière, vous me parlez d'un brave militaire de vos amis, qui se trouve dans le cas de solliciter dans les bureaux de la guerre une réparation d'erreur à son égard. Si j'avais pu vous donner quelques indications, je n'aurais point tardé à vous en écrire ; malheureusement je n'ai pas dans ce ministère un ami auquel j'eusse pu m'adresser pour vous être utile Mais si vous étiez embarrassé de trouver ici un homme d'affaire que votre ami pourrait avec une confiance entière charger de la poursuite de sa réclamation, je vous recommanderais le citoyen Kugler, qui est sans doute connu du citoyen Metzger.

Je dois encore vous remercier, cher ami, de l'intérêt que

(1) Né à Blamont en 1762, mort en 1807, associé de l'institut, servit dans sa jeunesse en Russie, d'où Paul I l'expulsa comme partisan de la Révolution. Auteur d'un cours de géographie, de Mémoires sur la Russie. d'Od. et de romans.— Mercier (1740-1814) député à la Conventson, puis aux Cinq-Cents, membre de l'Institut, est l'auteur de nombreux ouvrages, dont l'un lui valut le surnom de *Singe de Jean-Jacques*. — Les deux frères Cubières se signalèrent dans les lettres à cette époque. Ici, il s'agit probablement du cadet, élève de Dorat, auquel il succéda dans l'intimité de Fanny de Beauharnais.

Digitized by Google

vous avez bien voulu me témoigner à l'occasion de ma malheureuse chute.

J'en suis bien rétabli, mais un autre malheur est venu me frapper ; j'ai perdu ma mère. A tous ceux qui l'ont connue, je puis demander une larme pour elle : mais c'est moi surtout, qui me flattais en vain de devenir la joie de sa vieillesse, qui ai reçu d'elle les preuves les plus touchantes de sa sollicitude, c'est moi qui dois la pleurer éternellement ; aussi je crois que je ne pourrai plus faire de perte aussi sensible. Je parle de moi ; mais j'ai trois sœurs et cinq frères qui dans ce moment sont remplis d'affliction.

Veuillez offrir mes compliments à votre chère famille et croire à mon inviolable attachement.

Votre dévoué,
LAMEY.

III

Colmar, le 25 mai 1807.

Le Préfet du département du Haut-Rhin,
Membre de la Légion d'Honneur,

Invite les autorités civiles et militaires à laisser passer librement Monsieur Amédée-Conrad Pfeffel, secrétaire-interprète de la Préfecture du Haut-Rhin, accompagné de la demoiselle Frédérique Pfeffel, sa fille, âgée de 30 ans, et du sieur Jean Schmitt, son secrétaire, âgé de 36 ans, natif d'Allemagne ; ledit sieur Pfeffel natif et domicilié à Colmar, âgé de 70 ans, taille d'un mètre 652 millimètres, cheveux et sourcils gris, yeux privés de vue, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale ; allant tous trois en Brisgau

Le Préfet,
Félix DESPORTES.

Vu de nouveau le 4 juin 1807.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire-général,
J. BRICHE.

Digitized by Google

IV

Gœsnitz à Pfeffel

Elsterwerda, ce 27 décembre 1808.

Non, mon tendrement aimé frère, je ne finirai pas cette année sans vous avoir fait réponse à la charmante lettre que vous m'avez écrit le 10 septembre : celle-cy doit en même temps assurer des vœux sincères que je fais pour votre santé et félicité ; ces vœux partent d'un cœur que vous connoissez, qui vous chérit et vous estime. Croyez-moi, ce sont des moments délicieux pour moi, quand je pense à notre solide et intime amitié, et que la Providence a daigné nous conserver jusqu'à un âge fort avancé, pour le bien de nos familles, et pour pouvoir nous entretenir de temps en temps par lettres. Ce que vous m'avez marqué au sujet de votre santé m'a fait un plaisir infini, et je puis vous assurer qu'aussi moi je jouis, depuis ma dernière maladie, d'un bien-être que je n'avais pas goûté depuis plusieurs années ; j'ai repris de l'embonpoint, des couleurs et des forces ; et personne ne veut m'en croire, quand je dis qu'en octobre prochain j'aurai 70 ans.

Pour ce qui est de ma famille, je puis vous dire que, toute nombreuse qu'elle est, il n'y a pas un seul membre qui soit malade. Mon gendre Lœben est si bien rétabli qu'il a été cet automne avec les gardes au camp entre Pirna et Dresde. Il est chez moi en visite jusqu'après-demain, où son service le rappelle dans la capitale ; mais sa femme, qui est ici depuis cinq semaines avec ses trois plus jeunes enfants, restera tout l'hiver, sauf le Carnaval, qu'elle se propose de passer en ville avec ma fille Marie, âgée de 16 ans, pour profiter de quelques bals. M. l'envoyé, votre neveu (1), lui a fait faire des reproches par son mari, de ce qu'elle a passé son temps au bain de Tharandt sans venir à Dresde, parcequ'il aurait

(1) Hubert Pfeffel, alors chargé d'affaires du roi de Bavière. Voir *Annales de l'Est*, 1895, p. 557.

Digitized by Google

tant souhaité de lui présenter son épouse. Mais cela se fera vraisemblablement dans le courant de janvier, où ma fille sera dans la capitale. Je vous marquerai dans la suite comment les deux femmes se seront convenues.

Dans la maison de Manteuffel tout va bien aussi ; mais sa place de référendaire privé lui donne immensément d'occupation. Il nage littéralement dans les papiers ; cet assiduité à la Chancellerie et à son bureau feront à la longue du tort à sa santé, et j'avoue que cela me fait souvent de la peine.

Notre roi, l'ami de votre empereur, est en Pologne, où il paraît très aimé de ses nouveaux sujets ; il ont surtout été enchantés de l'entendre parler leur langue à la perfection ; car outre quantité de talents qu'il possède, il a aussi celui d'apprendre facilement les langues ; nous espérons le revoir en Saxe à la fin de janvier.

La nouvelle de la mort de Mlle Valérie Gernler (1) m'a très affligé ; elle avait un caractère infiniment estimable, et je me plaisais toujours dans sa société. Hélas, nous perdons un contemporain après l'autre, et de mes amis de jeunesse il ne vit plus que vous, Carlowitz, qui est actuellement *Obersteuerdirector,* et le comte de Schœnfeld, notre ministre à Vienne.

Adieu très cher frère ; recevez les assurances de mon attachement inviolable et dites mille choses obligeantes de ma part à tous ceux qui vous entourent.

Charles de Gœsnitz, colonel.

(1) Fille du pasteur Luca Guernler et tante de Hubert Pfeffel. Après la mort de son père (1782), elle s'était retirée à Worms, où Pfeffel la visita l'année suivante. Le 24 juin 1783, elle lui écrivait pour lui recommander le négociant Schuler, qui partait pour Colmar, et qui fut reçu chez Pfeffel le 26 juillet. Le 19 août, elle écrivait de nouveau pour remercier de l'excellent accueil fait à Schuler et des poésies de Pfeffel que celui-ci lui avait envoyées.

Digitized by Google

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

Suite (1)

V

Liste des Périodiques de la Moselle

Affiches des Trois-Evêchés. Feuille hebdomadaire. Du samedi 30 septembre 1769 au 28 décembre 1771. Metz. J.-B. Collignon. 203 p. in-4°.

Cordier de Clermont, gérant.

Avis sur un objet très intéressant qui va désormais faire partie des Petites-Affiches des Evêchés, 4 pp.

Recueil périodique des Arrêts du parlement de Metz, 80 p.

Affiches des Trois-Evêchés, 4 janvier 1772 au 25 déc. 1773, n° 52. 2e vol. in-4° Metz. J.-B. Collignon.

Suivies de

Supplément aux Affiches de Lorraine et des Trois-Evêchés, contenant les notes exposées aux tableaux des Hypothèques des Bailliages du ressort de la Cour. 8°. 58 p.

(1) Voyez p. 32 et suivantes de Janvier-Février-Mars, 1897.

Digitized by Google

Affiches, Annonces et Avis divers pour les Trois Evêchés et la Lorraine, 6 janvier 1774 à 28 décembre 1775 (n° 52) Metz. J.-B. Collignon. 1er vol. 228, 2e vol. 223 p.

Albert Brondex et Blouet, gérants.

4 janvier 1776 au 23 décembre 1777 (52 nos). 368 p. in-4°.

Janvier 1778 au 31 déc. 1778. Metz. Jos. Antoine. 216 p. in-4°.

Affiches des Evêchés et Lorraine. 1779 à 1790. 12 vol. in-4°. Metz. J. Antoine.

L'Abeille de la Moselle, Metz. L. Verronnais, 4 ans, Réunie en 1810 au Journal de la Moselle de Blouet.

Annales nationales et politiques. Journal du département de la Moselle, de la Meurthe, de la Meuse, des Ardennes et des Vosges. Avril 1790 à juin 1791. Imprimerie C. Lamort. 2 vol. in-4°.

Le second volume du 1er janvier 1791 au 30 juin 1791.

Journal de Peinture par A. Lutton. Metz, C. M. B. Antoine, 1821, trois fois par mois. Un seul numéro in-8°.

Journal des départements de la Moselle, de la Meurthe. de la Meuse, des Ardennes et des Vosges, commençant au 6 janvier 1791 au 2e jour des sans *culotides* de l'an II (1793-1794) de la République. Imprimerie Lamort pour les trois premiers volumes et pour le quatrième du 5 vendemiaire an III au 4e complémentaire an IV, imprimé successivement chez Blouet et Verronnais.

Les neufs autres volumes, du 4 vendémiaire an V au 5e complémentaire an XII (1804), sortent des presses des deux derniers imprimeurs.

Verronnais imprima deux années, 31 décembre 1806. En tout 13 vol.

Journal de Metz, Nouvelles des Armées.

Du 1er Brumaire an VIII (23 octobre 1799) au 3e complémentaire an XII (1804). Un volume de l'Imprimerie Verronnais in-4°.

Journal d'accouchemens ou recueil périodique sur les accouchemens, maladies de femmes qui y ont rapport, autopsies cadavériques, vaccine, 2 vol. an XIII, 1er 406 p. et 2e 366 plus trois tableaux, Metz, Pierret, par M. Morlanne.

Digitized by Google

Journal du département de la Moselle. Du 5 janvier 1807 au 28 décembre 1825. Dix volumes in-f°, imprimés successivement chez Verronais, Lamort et Antoine Dosquet.

Propriétaires, Louis de Joubert 1809, Louis Devilly 1819 et Dubalay 1825.

Journal des Spectacles de Metz. A porté le nom de l'*Artiste Messin* et du *Furet indiscret* et du *Messin.* Metz, J. Mayer, 1859-1870, 9 volume in-f°.

L'Entracte, petit journal d'Alsace-Lorraine, nov. 1874, Décembre 1875. Metz, imprimerie de la *Gazette de Lorraine,* Gérant Fr. Jacquot (de Vallois).

L'Abeille de la Moselle, mardi et vendredi, 4 janv. 1820 au 23 déc. 1829. Metz, C. Lamort. Le Journal fut remplacé par *Le Courrier de la Moselle*, 1829 à 1870, rédacteur Harmand et F. Blanc, imprimeur. Metz, puis Réau, in-4° et in-folio. Imp. S. Lamort, Blanc, puis Réau, rédacteurs. — Journal qui eut beaucoup de succès.

Le Vœu National, écho du pays messin, Metz, Vaillant, rédacteur en chef, 1er juin 1848 à 1870. Le journal remplaçait *La Gazette de Metz et de Lorraine*, 31 déc. 1831, 31 mai 1848. Metz, Collignon, puis Pallez-Rousseau. Le Vicomte de Curel, rédacteur.

Le petit Glaneur, journal littéraire et feuille d'annonces de l'arrondissement de Sarreguemines. A. Weiss, 1850-1867.

Le Moniteur de Thionville, journal hebdomadaire, industriel et agricole, Metz, Mayer 1867.

Le Courrier de Briey et de Longwy, journal littéraire, industriel et agricole, Metz, Mayer 1867.

Affiches, Annonces et Avis divers de la ville et de l'ar. de Thionville, tous les cinq jours, Thionville, Fondeur, 1819-1841.

Jurisprudence de la Cour royale de Metz ou Recueil des arrêts rendus par la cour royale de Metz en matière civile, criminelle, commerciale, de procédure et de droit public, in-8°. Metz, S Lamort, N. Parant et C. N. Oulif rédacteurs, 1812, 1er vol. 384 et 385 pp. 2e vol. 1er et 2. 382-385. 1819 : 3e v. 1er et 2. 384, 1820, 385, 1820, 4e v. 1er et 2e 302, 1822 et 318, 1823 ; 5e v. 392, 1824, 393, 1826 à 1827.

Affiches, annonces et avis divers de l'arr. de Briey, tous

Digitized by Google

les cinq jours, Briey, Bancias, 1828-1841.

L'*Indépendant de la Moselle*, journal politique, industriel et agricole du département de la Moselle, 1er Décembre 1830 à 1870. Metz, J. Wittersheim, puis J. Mayer.

Le *Moniteur de la Moselle*, journal politique et administratif, 16 mars 1852, 1870. Metz, Ch. Dieu et V. Maline, in-folio.

L'*Utile*, journal populaire de la Moselle, janvier 1833, janvier 1835, 2 vol. in-4°. Metz Lamort, Belles lithographies.

La Gerbe de la Moselle, journal des vrais intérêts populaires 1834-1839. Metz Dosquet, neuf vol. in-4°.

L'Indicateur de l'Est, journal scientifique, littéraire, commercial et industriel pour les départements de la Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges, Ardennes, Marne, Haut-Rhin et Bas-Rhin, par le Dr Bégin, Metz. Verronnais douze nos 1830, in-8°.

Jurisprudence des Cours Royales de Metz et de Nancy, ou Recueil des Arrêts rendus par les deux Cours en matières civile, commerciale, de procédure et de droit public.... par MM. Oulif, Leneveux fils et Briard fils, avocats à la Cour de Metz... et MM. Châtillon, Volland et d'Ubexy, avocats à la Cour de Nancy. Metz, Lamort, 2 vol. in-8° 1833.

Jurisprudence de la Cour impériale de Metz ou Recueil des Arrêts rendus par cette Cour par MM. Domannget, Ch. Abel, Poulet, Leneveux et Cailly. Metz, S. Lamort, 1854, 1869, 15 vol. in-8°.

Conseil général du département de la Moselle.... Procès-verbaux des délibérations de la Session de 1838 à la session de 1869 inclusivement. Metz, impr. Dosquet, Humbert, Ch. Dieu et V. Moline ; 32 vol. in-8°.

Recueil Administratif pour le département de la Moselle, imprimé par ordre de M. le préfet, 1816, 1869. Metz, Antoine Dosquet, Humbert, Ch. Dieu et V. Moline, 39 vol. in-8°.

L'Observatrice d'Austrasie. Almanach pour l'an de grâce 1758, exactement calculé et stipulé sur le méridien de Metz par le berger d'Outre Seille ou l'on voit les temps, les pronostications, les phases de la lune etc., Metz, J. Antoine, petit in-8° , 64 p.

Digitized by Google

Journal de Metz, pour les années 1759 à 1776, Metz, Collignon, 10 vol. in-8°.

Almanach des Trois Evêchés, pour 1783-1790. Metz, J.-B. Collignon, 7 vol. in-16.

Almanach des départements de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Mozelle qui se partagent les anciennes provinces de Lorraine et Barrois, année 1790. Nancy, C.-S. Lamort, 1791, un vol. in-18.

Annuaire du département de la Moselle pour l'an VIIe de la République française — pour l'an VIII (1798-1800). Metz. Verronais, 2 vol. in-12.

Annuaire de la préfecture du département de la Moselle, pour les ans IX, X et XI. Metz, Verronnais, 3 vol. in-18.

Annuaire du département de la Moselle, pour les ans XII et XIII de l'ère française. Metz, Antoine l'aîné, 1802-1804, 2 vol. in-12.

Annuaire de Verronnais, imprimeur à Metz, département de la Moselle, 2e édition pour l'an XII, pour l'an XIV avec un portrait de l'empereur. Metz, Verronnais, 2 vol. in-18.

Annuaires de Verronnais pour les années 1808, 1811 à 1831. Metz, Verronnais, 22 vol. in-18.

Annuaires statistique et historique du département de la Moselle par Verronnais 1832 à 1841. Metz, Verronnais, 10 v. in-8.

Annuaires historique, statistique, administratif, militaire, judiciaire et commercial du département de la Moselle de 1842 à 1851. Metz, Verronnais, 8 vol. in-8°.

Annuaire de l'arrondissement de Metz pour 1852, par Verronnais père. Metz, Verronnais 1852, un vol. in-8°.

Annuaire du département de la Moselle pour... 1854, contenant les fonctionnaires civils et militaires, les tribunaux ... publié par Verronnais. Metz, Verronnais, 1854, in-8°.

Annuaire astrologique, météorologique, statistique et administratif pour le département de la Moselle... par le comte L. E. de Chastellux, 1855. Metz, Rousseau, Pallez 1855, un vol. in-12.

Digitized by Google

Annuaire administratif, industriel et commercial du département de la Moselle pour 1856. Metz, Verronnais, 1 vol. in-8°.

Annuaire du département de la Moselle, publié par Verronnais, pour 1865 et 1866. Metz, Verronnais, 2 vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Metz. Rousseau-Pallez, 1858-1870, treize vol. in-8°.

Bulletins de la même société, Metz. Idem. 1858 à 1870, treize vol. in-8°.

L'*Austrasie*, Revue du Nord-Est de la France. Metz, Verronnais 1837, puis *Revue d'Austrasie*, Metz Dembour, 1837-1843, in-8° 9 vol.

L'*Austrasie*. Revue de Metz et de Lorraine, Metz. Rousseau-Pallez, 1853-1862, dix vol. in-8°.

Revue de l'Est (l'Austsasie) Metz. Rousseau-Pallez, 1864-1869, six vol. in-8°.

Revue de Metz. Histoire, Littérature, Beaux-Arts, Industrie, Metz. 1844-1845, in-8°.

Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz, 1821-1828, Metz. Antoine, huit vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie royale de Metz, 1829-1847, dix-neuf vol. in-8° Metz.

Mémoires de l'Académie nationale de Metz, 1848-1852, cinq vol. in-8° , Metz.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1853-1870, dix-huit vol. in-8° , Metz.

La Moselle Administrative publiée par M. Ed. Sauer, archiviste de la préfecture, années 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1867, 1868, 1869, 1870. Metz, Alcan; Paris, Paul Dupont ; Metz, Verronnais, 9 vol. in-8°.

Affiches, annonces et avis divers de la ville de Metz, de 1813 à 1819. Metz, Lamort, 7 vol. in-8°.

Journal d'Instruction populaire, du département de la Moselle, par M. Labastide, professeur au Lycée. Metz, Lamort 1832-1833, in-8°.

Le Messager de la Moselle, Journal de l'instruction populaire, mémorial des maires, des agents-voyers, des instituteurs. Janvier 1842 à 1850.

Digitized by Google

Metz, Mayer Samuel, puis Ch. Dieu, 5 vol. in-8° et un vol. in-4° (1848).

Journal politique, hebdomadaire dans l'idiôme allemand corrompu que parlent les juifs messins, en caractères hébraïques, 5 nov. 1789 ; 1er avril 1790, Metz, Ab. Spire.

Journal ou Calendrier de Metz. Metz. J. Collignon, 1858-1870, 13 vol. in-12.

Recueil des Edits, déclarations, lettres patentes et arrêts du Conseil enregistrés au Parlement ; ensemble des Arrêts de Réglemens rendus par cette Cour, etc., (par Emmery). Metz, Pierre Marchal, 1774-1778, 6 vol. in-4°.

L'Union des Arts, revue littéraire et artistique, publiée sous les auspices de la Société de l'Union des Arts. Metz, S. Lamort, 1851-1852, in-8° fig. 2 vol.

Journal des amis, rédigé par une Société de républicains du département de la Moselle. Metz, 1798. P. Antoine, in-4°.

Revue des Hôpitaux civils de Metz. Metz, Gangel, rédacteur, Dr Defer, 1857-1870.

Journal de la Société d'horticulture du département. Metz, Rousseau-Pallez, tous les trois mois, 1857-1870.

Bulletins des Comices agricoles du département de la Moselle. Metz, F. Blanc, tous les trois mois, in-8° 192 p. p., planches 1857-1870.

Jurisprudence de la Cour impériale de Metz ou Recueil des Arrêts etc.. Rédacteurs, Mes Dommanget, Leneveux et Abel. Metz, F. Blanc, 600 p. 1857-1870.

Annales du département de la Moselle. Metz-Nouveau, petit in-folio. Rédacteur. F. M. Chabert, 1851, 1857, 1870.

Exposé des travaux de la science médicale du département de la Moselle. Metz, Verronnais, 1859-1870.

L'Artiste messin, journal hebdomadaire, in-4°, Metz. Meyer gérant. Richard, 1861-1870.

La Sentinelle de Thionville. Journal politique, littéraire commercial, industriel et agricole. Thionville, Fondeur, 1861.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'histoire naturelle.
Metz, Verronnais, 1866-1870.

L'*Instituteur de la Moselle*, publication littéraire in-8°. Metz, Gerson, Lévy, 1840-1842.

Lo p'tiat Ermeneck messin po l'ennaye 1817 dans l'quel on trouv'c'que n'am dans les autes et c'qu'on n'em iqua vu. Dédiet aux Dèmes et D'moizels de Metz pé l'Franc Messin Romy (A. Mory). De l'Imprim'reye de Lémout qu'at beun en vèye, in-12, 42 p. id. 1818, cheux Mlle Thiel, in-12; id. 1819.

Le Messager boîteux pour 1826. Verronnais, in-4°, 26 p., id. 1855, 29 années.

Le Lorrain peint par lui-même, almanach pour 1853, curious et émusant. I parle dè torto, dè Napoleon, de la Répblique, etc. par Jaclot et Jaulny, 1853, 1854. Metz, Lecouteux et Lorette, in-12, 55 et 60 p.

Almanach des Bonnes gens, 1859, 1re année, soixante-douze pages in-8° à deux colonnes, quatre-vingt pages. Metz, F. Blanc.

Le grand Messager boîteux de la Moselle, almanach instructif, récréatif et amusant 1859, 34e année 80 pages, figures. Metz, Verronnais.

Le véritable Messager boîteux de Metz, almanach instructif récréatif et amusant pour 1859, 33e année, in-8°. Metz, Verronnais, in-8°, 64 p. figures.

Almanach israélite de Metz pour l'an 5620 (1859-1860). Metz, Mayer, in-32, 32 p.

Almanach de Chan Heurlin, Metz. Nouveau, édité par Lorette, 1860-1863, quatre années, in-4°.

Almanach des Bonnes gens, même imprimerie et même imprimeur. 1859-1863, in-4°, cinq années.

Almanach des Amis de la Liberté, ou le chansonnier républicain pour l'année 1849. Metz, Verronnais, in-4°, soixante-quatre pages.

Digitized by Google

Almanach chantant, ou le *Menestrel* de la Moselle pour 1848. Metz, id. in-4°, 1846-1848.

Le Messager des villes et des campagnes, almanach religieux, moral, historique et récréatif. Metz, Collignon, in-4°, 1834-1836.

Arthur Benoit.

(A suivre, par les listes de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges).

Digitized by Google

LA VIE A STRASBOURG

AU

commencement du XVIIe siècle

CHAPITRE SIXIÈME (1)

De la Despensière

J'ay une friande despensière. Quand je luy donne quelques restes de viande à serrer en la despense ou au garde-manger, et luy en charge de bien fermer la porte à la clef, ie trouve le lendemain que le meilleur en est mangé, et qu'il n'y a plus que la carcasse, ou les os d'un chapon ou autre volaille. Et quand ie luy en fay reproche, elle dit que le chat l'a fait et qu'elle n'en peut mais, parce qu'il est entré par le trou d'une losenge, ou rondeau cassé des vitres.

Je cognois bien ces chats, Madame ; ce sont chats à deux pieds, i'en ay de tels en mon logis.

Je m'en doute bien. Outre cela elle ferre volontiers la mule car quand ie vay moy-mesme au marché, i'achète plus de de choses, et si je ne desbourse pas tant d'argent qu'elle. Jusques icy je me suis fiée de tout à elle, luy laissant porter un clavier (2), où pendent les principales clefs de la maison.

Fermez l'estable avant que les chevaux ne soient eschappez.

(1) Voy. pp. 78 à 103, de janvier-février-mars, 1897.
(2) *Ein Schlüsselring.*

Digitized by Google

l'en ay bonne envie aussi. Je lui osteray les clefs, principalement celles de mon buffet et de mon armoire : car pendant que je suis au presche, elle pourroit en un beau matin faire sa main, c'est-à-dire, un paquet du plus beau et du meilleur que j'aye et gaigner aux pieds, emporter le chat du logis, ou faire un trou à la lune (1).

Vous avez raison. Soyez sage devant le dommage, au contraire des fols. Nul n'est trompé qui ne se fie. Nons en eusmes dernièrement un notable exemple en la cuisinière du receveur de Messieurs de Bouc(2) auprès de St-Nicolas (3); cette carogne ayant fidèlement servi quelques années pour acquérir de la confidence, en fin voyant beau jeu en l'absence de son maistre et de sa maistresse, emporta bagues, ioyaux et tout l'argent contant qu'elle trouva.

Bon homme, garde ta vache (4).
La confiance fait beau jeu au perfide trompeur (5).

CHAPITRE SEPTIÈME

De la Fruictière ou Revendeuse

Dame Barbe, comment vous va depuis le décez de vostre bon Jean ?

Hélas il me va comme il va ordinairement aux pauvres veufves, qui ont beaucoup de soin et peu de pain, force tristesse et peu de liesse.

De quoy vivez-vous ?

De pain et de vin quand i'en puis avoir.

(1) *Fersengeld geben, gute nacht mit dem Rücken wünschen oder ausreissen wie Schœfenledder.*

(2) Le texte allemand porte : meiner Herren von Beck.

(3) L'église de St-Nicolas (sur la Bruche) remonte à 1182, fondée sur les terres de St-Thomas par le chevalier Walther Spender. Elle ne doit pas être confondue avec le couvent de St-Nicolas aux Ondes, supprimé en 1592 et dont Ferd. Reiber a publié un si curieux livre livre de cuisine.

(4) *Ein jeglicher Fuschs gebe Achtung auff seinen Balg.*

(6) *Woltrawen reutet das Pferd hinweg.*

Digitized by Google

Vous faites bien, car le breuvage de l'eau est moins bon que beau. Mais à quel traffic gaignez-vous l'argent ? ne sachant coudre ni filer avec vos doigts crochus et tortus.

Je suis revendeuse.

Qu'est-ce donc que vous achetez pour revendre ?

De toute sorte de fruict tant de garde que non de garde ou qu'il faut manger incontinent qu'il est cueilli, de peur qu'il ne se pourrisse, comme fraises, framboises, cerises, groselles d'outre mer (1), meures, cornoilles (2), prunes, abricots, pesches, melons, concombres.

Il y a aussi du fruit qui se garde quelques semaines, comme neffles, cormes (3), pommes et poires hastives, tous lesquels se gastent à la longue sans estre confits.

Le fruict qui se garde iusqu'au nouveau est la noix, la noix, la noisette, le citron, coin, limon, orange, grenade, figue et la poire et pomme tardive.

Dites-moy quelques appartenances du fruict.

Tout fruict a pour semence ou un noyau ou des pepins. La superficie tendre s'appelle pelure, la dure, escorce, comme en une grenade, orange etc, ou bien coque, comme ès noix : ou noyau, comme ès amandes.

Ce par où l'on empoigne la cerise ou poire se nomme queüe Le milieu de la poire ou pomme contenant les pépins, s'appelle le troignon (4). Les fruitières de France cernent les noix vertes, ayant encore leur brou, et appellent ces moitiez de noyaux. cerneaux, que lon mange en un plat avec de l'eau et du sel et est un bon esperon de vin.

Outre ce qne dessus, ie vends aussi des quartiers de pommes et poires sèches, et des cerises aussi sèches.

(1) *Meertrœubel.*

(2) *Welsche Kirschen.*

(3) *Nespeln, Eschrœsel.*

(4) *Heisset der butz oder krips.*

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME

Du garçon de gentilhomme estudiant

Monsieur mon hoste, ie vous prie de m'adresser un joli garçon, adroict et de gens de bien, pour me servir à faire de petits messages, décrotter mes souliers et bottes, me les chausser et tirer, verser à boire et servir à table quand i'auray des hostes.

J'en say un, qui sera bien vostre fait, de l'aage de seize ans, fils de bourgeois et qui a desja servi un gentilhomme, avec qui il s'est fort bien comporté, comme le tesmoigne le congé, qu'il luy a donné par escrit en partant de ceste ville.

Si vous voulez je l'envoyeray quérir.

Vous m'obligerez fort, car je suis honteux de faire faire tant de corvées à vostre servante, et la destourner si souvent de sa besogne.

Le voilà qui passe pardevant nostre maison: quand on parle du loup on en voit la queüe. Holà hé, petit Jean, vien-çà i'ay un mot à te dire.

Qu'y a-t-il Monsieur? Qu'avez-vous de bon à me dire?

Je te veux demander si tu n'as point encore de maistre.

Nenny, Monsieur. Je voudrois bien que vous m'en trouvassiez un.

Il est desja tout trouvé. Voicy un honneste gentilhomme avec qui tu seras très bien si tu veux bien faire. Il n'est pas rude, il ne te rudoyera pas, ne te mastinera, ni foulera aux pieds, ou donnera l'anguillade, ou les estrivières, ou des coups de nerf de bœuf (1), comme font quelques maistres ou plustost impiteux et cruels bourreaux.

Monsieur a raison, car ie say tres bien que les coups abasourdissent plus tost les ieunes esprits, qu'ils ne les réveillent et addressent.

Quand ie voy qu'un valet ne tient conte des douces remonstrances que ie luy fay, i'aime mieux lui donner congé, que

(1) *Er wird dich nit hart und hunds-übel halten, noch mit fussen treten oder mit dem Farrénwadel herumtreiben.*

Digitized by Google

de me rompre la teste à le malmener, et me mettre en colère en le battant. Advise donc si tu te veux mettre à mon service, ie t'habilleray honnestement, et te mettray en pension à la table de mon hostesse avec ses enfans et servantes, qui ne font pas maigre chère. Je t'envoyerai aussi à l'escole apprendre à lire, escrire et compter : et si pourras venir avec moy à la sale des armes et apprendre quelque chose, aussi bien que les autres garçons, dont quelques uns tirent desja assez joliment.

Monsieur, si vous me faites l'honneur de me recevoir en vostre service, ie m'efforceray de m'en rendre digne et de vous contenter par toute sorte de diligence, ponctuelle obéissance et entière fidélité. Vous n'avez qu'à dire quand il vous plaira que ie me vienne ranger en mon devoir, et commencer à recevoir vos commandements pour les exécuter.

Si tu as autant d'accomplissement que de complimens, ou si tu sais aussi bien faire que dire et si tes pieds et tes mains sont aussi habiles que ta langue est bien pendue, j'auray un bon serviteur en toy.

Monsieur, la volonté de bien servir surpasse de beaucoup les paroles, bien que le pouvoir soit petit.

Viens donc, quand tu pourras, i'en feray l'essay.

Bien, Monsieur, ie m'en vay quérir un petit paquet de mes hardes et advertir mon père de la condition que j'ay rencontrée.

Hé bien, Monsieur, me revoicy desja.

Sois le bien venu. Regarde dans ceste chambre au pied de mon lict, au chevet de la carriole, il y a un coffret, qui ferme à clef, mets y tes hardes.

Bien, Monsieur. Au reste ie voudrois volontiers que vous me dissiez ce que i'auray à faire d'ordinaire tous les jours, afin de ne manquer à mon devoir.

Dès le soir avant que te coucher, il te faut décrotter mes bottes et esperons et noircir mes souliers : te lever en hyver à six heures du matin, allumer une chandelle, faire du feu au fourneau : après cela tenir de l'eau fresche et nette, preste

Digitized by Google

sur la table dans une aiguière (1), ou mon grand verre à bière, pour me rincer ma bouche, et me laver les yeux et le visage. Pour les mains je les lave au lave-main (2) (ou fontaine) qui doit estre rempli tous les matins, et le bacin de dessous (3) vuidé. Cela fait il te faudra mettre estuy à peigne sur le tapis, nettoyer le peigne d'ivoire, de buis ou de bois de rosmarin avec la brossette, espousseter mon chapeau, manteau, chausses et pourpoint avec la ramonette ou les vergettes, que tu m'apporteras par après, auprès de mon lict pour me lever et habiller à mon aise. S'il fait un temps humide, tu dois prendre mes bas de toille sur le dossier d'une selle, et l'approcher du fourneau pour les secher. Cependant que je m'habilleray, retourne la genoüillière de mes bottes (4) iusques aux attaches et te tiens prest à m'aider à les chausser, et attacher mes canons, et me mettre mes esperons. Apres quoy tu me suyvras à la sale des armes, là où tu pourras demeurer avec moy, et t'exercer à tirer avec tes semblables, si tu as de l'inclination à cet art : si non, t'en retourner au logis et n'en bourger qu'il ne soit temps de me revenir quérir à fin de me mener au logis de nostre pension pour y disner. Vers le soir il te faudra tousjours mettre la lanterne en place et y mettre un bout de chandelle pour me mener souper et m'en amener ; car il fait desja nuict toute close à cinq heures et demie, et qui n'est éclairé d'une lanterne, flambeau ou torche, ne void des yeux non plus que du dos (5).

(1) *Giesskanne.*

(2) *Handfass.*

(3) *Giesbecken.*

(4) *Stiffelstolpen.*

(5) L'éclairage des rues de Strasbourg la nuit est de création relativement récente. Durant tout le moyen-âge l'éclairage des rues de Strasbourg était totalement inconnu. Les bourgeois qui avaient à sortir de leurs maisons étaient tenus de se munir de torches ou de lanternes allumées. Des gardes de nuit faisaient en outre des rondes. Mais toutes ces précautions ne purent prévenir les épouvantables désordres que révéla l'enquête de 1419 (publiée

Digitized by Google

Estant au logis, la première chose que tu feras, sera de descouvrir mon lict, vuider mon pot de chambre (1), s'il y a de l'urine, le mettre sur le marchepied (2) apres estre bien esgousté, puis tirer les rideaux ou courtines ; soigner au feu, le couvrant de cendres et fermant bien serré la petite porte de fer du fourneau, de peur qu'il n'en arrive quelque malheur et grand inconvénient, aussi bien que la chandelle qu'il faut esteindre avec un tue-chandelle, de ferblanc (3). Si par fois quelque honneste homme me vient voir à qui ie vueille presenter à boire, ie te feray signe par un clin d'œil : alors tu quiteras tout autre affaire pour aller quérir en diligence un pot de vin avec une petite miche de pain, que tu découperas, à la mode du pays, en morceaux carrez, ou en eschiquier, et la saupoudreras avec du cumin et de sel sur une assiette. Prend aussi bien garde de n'apporter un verre sur table qui ne soit clair et net, comme s'il venoit de la verrerie, le lavant et frottant avec du papier mouillé ou des cendres, et le rinçant bien puis après Quand tu sauras qu'on aura beu à moy, garde toy bien de m'en tant verser qu'à un autre : car c'est un grand

dans Kœnigshoven-Schilter) dont les nobles s'étaient rendus coupables et qui avaient amené leur expulsion de la ville. En 1456 le magistrat défendit la circulation dans les rues après 9 heures du soir avant Pâques et après dix heures après Pâques. Cette ordonnance fut renouvelée en 1460, 1469, 1485 (Strassburgische Geschichten.... p. 13 et suiv). En cas d'incendie, d'alerte ou d'attaque le bourgeois était obligé d'éclairer sa maison. En 1728 le magistrat voulut faire introduire l'éclairage aux frais des particuliers. La noblesse et le clergé portèrent plainte et l'arrêt fut cassé par le roi. Enfin en 1778 le maréchal de Contades, le cardinal de Rohan, le prince de Hesse-Darmstadt et le prince Max de Deux-Ponts arrachèrent au gouvernement l'autorisation d'éclairer les rues de la villle du 1er octobre au 1er avril depuis la chute du jour jusqu'à 1 heure du matin. Cette autorisation enjoignit à tous les propriétaires de maisons de payer leur part de contribution et n'en exempta aucune propriété ni publique ni privée. (Piton. Strasbg. ill. II 137-8).

(1) *Nachtscherben.*

(2) *Fussschemmel.*

(3) *Mit einem blechenen Liechtstürtzen.*

Digitized by Google

pas de clerc, et une grossière incongruité que le conviant du maistre du logis s'enyvre devant l'estranger, se rendant par ainsi incapable de l'entretenir. C'est pourquoy pour prévenir cette incommodité quelques uns boivent d'un petit vin ordinaire qu'on appelle vin de table, afin de demeurer sobre, comme ils disent ou en leur bon sens. Sur ta vie garde-toy bien toy-mesme de t'enyvrer, car tout le service seroit gasté. Si tu veux boire, tu le pourras faire après que l'estranger s'en sera allé, ie ne te le défends pas. Il faut qu'un ieune homme boive longtemps avant que de venir docteur. Voilà la plus grande partie de ce que tu auras à faire avec moy, ce n'est pas travail de grand ahan (1). Je ne say plus rien que quelques petits messages, comme à la lavandière, au cordonnier, au fournisseur (2), ou au tailleur : pour le relieur de livres, tu n'useras guère de souliers à l'aller voir, car ie ne me tarabuste pas, ou alambique, l'esprit à estudier, depuis que ie hante la sale des armes de peur que les autres qui font gloire de rien savoir ne m'appellent mangeur d'encre, comme ils faisoient avant que j'eusse fait banqueroute à Minerve (3).

Monsieur, i'ay bien entendu tout ce que vous m'avez dit : ie n'auray guère de peine de m'y accoustumer, car ie faisois quasi tout le même service avec mon premier maistre, qui haïssoit aussi de sorte les estudes, qu'il en bannissoit tout l'attirail, et estoit contraint d'emprunter de l'encre, du papier et une plume, quand il lui falloit escrire des lettres pour envoyer au pays, ce qu'il ne faisoit qu'à son corps défendant, et pour demander de l'argent. Sur quoy il me souvient qu'un autre l'appellant Pédant et gratte-papier (4), parce qu'il avoit une tache noire sur ses chausses rouges, il s'en purgea en jurant, et se donnant au grand Guillaume (5), s'il y avoit eu de six mois une goutte d'encre en son

(1) *Es ist kein Halssarbeit.*

(2) *Schwertfeger.*

(3) *Ehe dann ich ein Loch durch den Schulsack gestochen hatte.*

(4) *Schulfuchs und Blacker.*

(5) *Sich dem schwarzen Casper ergabe.*

Digitized by Google

poile (1) : et toutes fois il avoit esté envoyé icy exprès pour estudier, et plus n'en dit le deposant. A un bon entendeur il ne faut qu'une chartée de paroles.

CHAPITRE NEVIÈME

De la servante

N'est-ce pas icy le logis de la loueresse de servantes ? (2).

Ouy, entrez, Madame.

Avez-vous des servantes qui cherchent service ?

Ouy, Madame, mon poile en est tout plein. Entrez, vous aurez le choix. En voilà de toutes sortes et façons, de petites, de grandes, et moyennes, de belles, et laides pour les dames jalouses, de propres et maussades, adroictes et maladroictes, nettes et ordes ou saloppes (3).

Il n'y a rien là, qui vaille : ce n'est pas mon fait.

Je voy bien à leur physiognomie ou firlimousse (4), mine et trogne, que l'une est subjecte au vin, l'autre a le nez tourné à la friandise, l'autre est une vraye babillarde, l'autre une fausse femelle, l'autre paresseuse et aime la besogne faite (5), l'autre dort volontiers la grasse matinée, l'autre a

(1) Poille est le nom donné en Alsace, en Allemagne et en Hollande, à la chambre où est le poêle. Ce mot vient du bas-latin pisalis, piselis, piselum synonyme de genecium, gynœceum, lieu où les femmes de service travaillaient aux ouvrages de laine. Comme ces lieux étaient chauffés, on prit l'habitude de donner au nom de ces ouvroirs le sens de chambre chauffée. Du Cange fait venir piselis de pensile, venant de pensum : tâche, à cause de la tâche que faisaient les ouvrières des gynécées ou poëles.

(2) *Magdverdingerin.*

(3) *Saubere und wüste Mist-oder Bollhœmmel.*

(4) Auj. frimousse ; viendrait d'après Littré du latin *frumen* signifiant gosier, pomme d'Adam. En vieux français on rencontre frume ou frime avec le sens de grimace, apparence. Au XVIe s. on disait phlymousse et phryllelimouse.

(5) *Die dritte ein papeltœsch oder schwappel, die vierd ein arge vettel, die fünfft ein faules Loch und boret gern das Brett am dünnen Ort.*

Digitized by Google

autant d'esprit qu'un oison, l'autre une vraye traine-gaine(1) et mal embouchée, l'autre a la main mal seure, ferre la mule et est garsonnière (2).

Comment la voulez-vous avoir ? ie vous la feray iecter en moule, ou vous en trierai une sur le volet.

I'en demande une qui soit bonne cuisinière, bonne ménagère, qui ne laisse rien perdre, sache coudre et filer, buer et cuire du pain, savonner, empezer, lacer, confire du fruict, qui soit loyale, diligente, chaste, retenuë, silencieuse, ne parlant qu'estant interrogée, ou faisant un message, ou disant quelque chose de meilleur que le silence, sans rebequer (3), qui ne s'amuse point à babiller par les rues quand on l'envoye dehors. Il me faut aussi avoir une sous-servante, et un chambrillon d'enfant pour berser le mien, laver les maillots, ou drapeaux, et les brayers, (4), pour le mettre au net, quand il sera gasté : pour le porter enveloppé de son lange emmaillotté et levé, l'amuser avec un hochet fait d'une dent de loup et de sonnettes d'argent : l'amignotter et dorlotter. Item, pour escurer la vaisselle, relaver les escuelles, balier (5), balayer ou ramonner la maison et la rue : couvrir la table, ou mettre la nappe, rincer les verres et gobelets, et faire des messages par la ville, et tracasser çà et là.

Vous trouverez aussi malaisément une servante à vostre guise, que la lune un tailleur, qui lui fasse une robe propre à tous les jours.

Au faute de meilleur, on fit dom Jean prescheur, dit le François : et quand on n'a point de faucon (dit l'Allemand) il faut voler avec des chouëttes : c'est-à-dire quand on n'a pas ce qu'on veut, il faut prendre ce qu'on peut. En voilà une qui me revient mieux que pas une autre, il faut que ie l'accoste. Fillette, cherches-tu service ?

Ouy, Madame, c'est pour cela que ie suis venue en ce logis.

(1) *Ein Schleiffe oder rechter Schleppsack*

(2) *Ein Bubenrolle.*

(3) *Widerbeffzen.*

(4) *Die Windeln und Lochtüchlein.*

[5] *Fegen.*

Digitized by Google

Y a il longtemps que tu es en service ?

Un an et demi, Madame.

Chez qui sers-tu à cette heure ?

Chez Monsieur N.

Pourquoi est-ce que tu en sors ? T'es-tu si bien comportée, qu'on t'aye baillé ton congé ? (1)

Nenni, Madame. Qui en désire sçavoir la pure et seure vérité, s'en peut enquérir de ma maîtresse mesme : laquelle ne m'est pas si ennemie (bien que je la quitte contre son gré) qu'elle veuille me nuire parlant à mon désavantage contre sa conscience et la vérité.

Pourquoy la quittes-tu donc, si tu l'estimes si véritable ? car la vérité ne demeure pas volontiers chez les meschantes gens.

Madame, vous sçavez mieux que moy, qu'il y a différence entre meschant et mauvais, comme aussi entre gens de bien et bonnes gens. Ma maîtresse est mavaise (sic) et toutesfois femme de bien s'il y en a une en la ville. Une autre est bonne envers ses servantes qui néanmoins est meschante envers Dieu.

N'as-tu jamais esté chambrière de chanoine ou cuisinière de prestre, que tu es si subtile et si bonne clergesse.

A Dieu ne plaise. Outre qu'elle est insupportablement rude, elle a un tas de petits enfans, autour desquels on n'a repos ni jour ni nuict : il se faut relever à tous coups, tant pour berser le plus petit, ou le donner à sa mère qui l'alaicte encore, que pour en mener un autre sur la sellette percée : tantost il faut donner le pot de chambre à un autre, qui veut faire de l'eau, ou le vuider apres qu'il a fait ses affaires, de peur que la chambre n'en soit empuantée.

Veux-tu me servir ? ie ne suis pas si chargée d'enfans, ie n'en ay qu'un que ie veux bientost sevrer.

Ouy, Madame, si mon service vous est aggréabble.

Hé bien, essayons toutes deux un quartier ou un demi-an.

I'en suis contente, Madame. Dites-moy seulement ce que ie dois faire, et ie vous serviray avec une telle ponctualité,

[1] *Den Sack geben.*

Digitized by Google

ou si ponctuellement, que vous n'aurez aucun sujet de vous mescontenter, plaindre de moy, ou me crier.

Sur tout il faut décrotter tous les jours les souliers de mon mari, les noircir dès le soir, et les frotter au matin pour les rendre luisans : tenir nettement ménage, ne laisser jusques au lendemain l'aivier chargé de vaisselle sale, mais relaver et escurer tout, avant que de se coucher, et avoir une cuvellée ou seillée d'eau toute preste pour le besoin qu'on en pourroit avoir pendant la nuict : bien couvrir le feu, et n'oublier sur la vie de fermer la petite porte de fer du fourneau, de peur d'un embrazement, qui en peut survenir par le moyen d'un chat cendrier, qui emporte parfois un charbon, ou estincelle sur la peau au grenier, dans le foin, la paille, fagots ou autre chose, qui prend volontiers feu. Finalement il faut avoir le soing de regarder que la porte du logis (1) soit bien fermée à la clef ou au verrou : de peur que les larrons nocturnes ne viennent exécuter les dormans sans authorité de justice. Pour tout le reste appartenant au ménage, il n'est pas besoin d'en parler, il n'y a si piètre servante qui ne le sache.

Madame, il estoit aussi peu nécessaire de me remonstrer ce que vous m'avez dit, que le reste car ie le savois bien.

Tant mieux. Que demandes-tu donc par quartier ? (2)

Trois florins.

C'est trop. Ie ne donne à mes servantes que deux florins et demi.

Il m'est impossible de servir pour ce prix: si vous ne voulez que i'aille deschaussée : vous sçavez combien sont chers les souliers; la moitié du loyer s'y en va, sans conter l'entretenement des habits.

I'en sais toutesfois plusieurs qui n'ont pas davantage, et si sont bien honnestement habillées ; ont un beau garderobe et pelliçon, un chaperon, une fraise à plusieurs doubles, blanche et godronnée, comme filles de maison, avec un large ruban de taffetas pendant à leurs tresses, les souliers

[1] *Gassthüre.*
[2] *Ein viertheil Jahr.*

Digitized by Google

veloutez, artistement faits avec un talon haut et seulement de la largeur d'un double ou demi-gros (1).

Je le say bien, Madame, mais il est aisé à juger que, leur loyer ne s'estendant pas si loing, elles gaignent le reste deshonnestement, et en travaillant (comme dit l'Allemand) du poing sur quoy elles s'assient, on en ferrant la mule ce qu'une fille craignant Dieu, et aimant son honneur ne veut point faire.

Tu as raison, tu me fais ressouvenir du proverbe qui dit : les petits gages font les grands larrons. Je te donneray ce que tu demandes, de peur que tu ne sois contrainte de faire comme ces carognes et harpyes domestiques. Sois seulement soigneuse et loyale : ne nous détracte pas envers les estrangers : ne t'amuse pas à babiller une heure par la rue, comme font ordinairement quasi toutes les servantes, et ie le reconnoitray particulièrement, te donnant tantost une collerette, tantost une paire de bas encore bons à porter.

Madame, asseurez-vous que ie feray si bien, Dieu aidant, que vous aurez occasion de vous en louër.

Fais le donc, et Dieu t'en bénira. Tiens, voilà une pièce de six sols pour ton denier-à-Dieu.

Grand mercy, Madame.

Quand entreras-tu en service ?

Si tost que le terme sera escheu. N'ayez peur que i'aille, selon la coustume des autres, courir l'aiguillette trois ou quatre jours durant, et friponner aux tavernes des villages d'alentour de la ville avec des garçons de mestier : ma bonne mère m'a mieux apprise que cela, toute pauvre qu'elle est.

A Dieu donc, Dieu te maintienne en ceste bonne volonté de bien faire.

Je l'espère, car je l'en prie tous les jours ardemment.

[1] *Haben einen hübschen Schurz und Peltz, eine Kappe, ein vielfaltiger weise auffgezogenes Kræss wie die Dœchter, mit einem breiten taffeten haarbendel, schuhe von sammetleder, artig gemachte, mit hohen und kreutzerbreiten Absatzen.*

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME

Du Fripier

Comment appelle-t-on ceste ruë-cy ?

La friperie (1), c'est à dire le lieu où se vendent les vieux habits usez, fripez, mais si bien nettoyez, regrattez et r'accommodez, que les lourdauts les prennent et achètent pour neufs.

I'ay ouy souvent dire que, qui s'y entend bien, s'y peut honnestement r'habiller de pied en cap, et à bon marché.

Il est vrai, i'avois pourtant ces jours passez fait dessein d'y aller troquer cest habit cy contre un meilleur en donnant quelques écus de retour : mais un bon ami m'en a desgonné tout à fait.

Par quel moyen donc ?

Il me jura qu'il ne prendroit pas cent escus pour en vestir un venant d'un tel lieu : car (disoit-il) qui sait si un tel pourpoint n'a pas esté à un pendu, et vendu au fripier par le bourreau son bon et ordinaire chaland : ou les chausses à un vérollé (sauf correction) et les bas à un vilain poüacre, ayant les jambes mangées de loups.

Fy, ostez-moi ceste marchandise : i'aimerois mieux estre habillé tout de toile, comme un moulin à vent, et ce nettement, que de me mettre en danger d'infecter mon corps par de beaux, mais sales habillemens, ayant servi à un danseur de corde, ou à un pelerin de suerie.

[1] *Der Grümpelmarck oder Tœndelmarck* aujourd'hui le Gimpelmerk qui se tient près de l'ancienne gare après avoir eu lieu pendant de longues années dans la rue du Vieux-Marché-aux-Vins et la place de l'Homme-de-Fer. La date de son établissement n'est pas connu. Piton se contente de le mentionner.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME

De l'Hostelier

Holà. N'y a-il personne céans?

Ouy, Monsieur, soyez le bien venu

Es-tu le valet du logis?

Ouy, Monsieur, à vostre service.

Y a-il moyen de loger ceste nuict céans?

Ouy-dà, Monsieur, et y serez bien traicté : il n'y en a point de meilleure hostelerie en ceste ville.

Comment est-ce que s'appelle le Monsieur de céans?

Il s'appelle Monsieur de nul-lieu.

Quelle enseigne avez-vous?

Une estrille d'argent (1).

C'est donc signe qu'on y est bien estrillé.

Mettez pied à terre, s'il vous plaît, Monsieur, il me semble que vostre cheval a bon besoin de reposer et de repaistre.

Avez-vous une bonne estable?

Ouy, et aussi de bon foin, et de bonne avoine, et paille pour la lictière.

N'y a-t-il point de jument ou cavalle?

Nenny, Monsieur, il n'y a qu'un asne.

Menes-y donc mon cheval, et siffle pour le faire pisser, et ne le desselle pas si tost.

Le meneray-ie à l'abbreuvoir pour le gueyer et abbreuver (2)?

Donne-luy tantost une seillée (3) d'eau fresche : frotte-luy bien les iambes pour les luy essuyer.

Ie ne trouve point de licol.

[1] *Einen silbernen Strigel.*

[2] *Um et zu Schwemmen und zu trœncken.*

[3] *Eimer.*

Digitized by Google

Il est tombé et l'avez perdu en chemin.

Voulez-vous aller en vostre chambre ?

Ouy, et viens moy aider à me desbotter, ou viens-moy oster mes esperons et tirer mes bottes.

Que voulez-vous d'avantage Monsieur ?

Apporte-moy une ramonnette (1) pour mespousseter, et de l'eau fresche pour rincer ma bouche.

Voulez vous souper tout incontinent ?

Je le voudrois bien si le souper estoit prest, car i'ay grand' faim.

Ne vous plaît-il pas d'attendre après les autres ?

Si fait, mais allons voir ce qu'il y a de bon en la cuisine.

Il n'y en a point de mieux garnie que celle-cy : voilà du boüilli et du rosti : du poisson cuit, rosti et frit.

N'y a-t-il point d'œufs frais ?

Ouy-dà. Comment voulez-vous que l'on les accoustre ?

I'en veux de rostis à la Françoise, de pochez au beurre, de brouillez et une aumelette.

Voilà aussi une perdrix chaude ?

Elle est bonne ainsi : car la perdrix n'est pas gastée, que cuite et froide mangée, dit l'Espagnol.

Ne voulez-vous plus rien ?

Goustons un peu et sachons quel vin vous avez.

Du nouveau, du viex, du clairet, du blanc fort délicat, etc. Voyez au chap. du Cabaretier.

Le bon vin eschauffe le chemin, dit l'Espagnol, mais cestuy-là est rude et sent la lie.

Il n'y en a point de meilleur céans.

Combien paye-on par repas ?

Les affamez payent un demi-escu.

Ie n'ay donc guère grand'faim.

Allez-vous mettre à table, Monsieur : les autres y sont desja.

Ie ne veux pas souper, ie me veux aller coucher.

C'est le moyen de ne se point gaster la nuict. Ie vous y meneray, quand il vous plaira.

[1] *Eine Kehrbürste.*

Digitized by Google

Auray-ie un bon lict ? des linceaux blancs, un oreillier et une couverte ?

Vous n'aurez faute de rien. Mais de grâce, quand est-ce que vous voulez partir d'icy.

Demain au point du jour, si je me puis réveiller.

Pourquoy ne demeurez-vous pas quelques jours icy ?

L'hoste et le poisson après trois iours est poison.

Voulez-vous donc que ie vous appelle, et réveille vers la poincte du jour, pour partir à porte ouvrante ?

Ouy, ie serois bien aise, si ie pouvois arriver demain à la Cour.

Aussi ferez-vous à vostre aise, et de bonne heure.

N'y a-t-il point de fusil (2) icy ?

Ouy-da. Monsieur, en voilà un.

Laisseray-ie la clef en la serrure de la porte, ou si vous voulez la fermer au verrou par dedans.

Asseuré dort, qui n'a que perdre : toutes fois l'Espagnol dit, porte fermée, teste gardée.

Dieu vous donne la bonne nuict, Monsieur.

Et à toy aussi, mon ami : ne m'oublie pas.

N'en ayez peur, dormez seulement en bon repos.

Debout debout, Monsieur. Il sera jour avant que vous soyez habillé. Voià une chandelle allumée sur la table.

As-tu bien pensé mon cheval ?

Ouy, Monsieur, et l'ay sellé et bridé : et mesme luy ay fait rattacher un fer qui lochoit (3).

Dis qu'on m'appreste quelque chose à desiuner pendant que ie m'habilleray. S'il y a du rosti froid, qu'on m'en face un hachis : puis remonte icy haut pour m'aider à chausser mes bottes, ou à me botter.

Où sont-elles, monsieur ? que ie les descrotte à la haste.

Elles le seront desja, comme ie pense : car ie les recommanday hier à une servante, avec promesse de lui donner ses espingles (4). Demande-luy ou elle les a mises.

[1] *Weisse Leinlachen.*
[2] *Feuerzeug.*
[3] *Das schlapperte.*
[4] *Trinckgeld.*

Digitized by Google

S'il vous plaist de descendre, vostre desjuner est prest : un bon hachis sur le rechaut, une couple d'œufs mollets, une chopine de vin blanc, et un pain tendre et blanc comme neige, vous attendent sur un bout de table.

Je descendray incontinent que j'auray fait ma prière. Voilà le jour tout grand. Il est temps de mettre le pied à l'estrier. Contez.

Vous devez tant, pour vostre giste et vostre desjuné : car vous ne soupastes pas hier : puis pour vostre cheval tant : c'est en tout tant.

Voilà ce que tu demandes pour ton maistre : et voici ce que tu as gaigné en me bien servant, prends-le pour ton vin (1).

Grand-merci, Monsieur. Si jamais vostre chemin vous ramène icy, et que j'y sois, ie tacheray de vous servir encore plus ponctuellement que ie ne ay fait : la récompense aiguillonne la diligence.

Tire mon cheval de l'estable, et le meine aupres du montoir. Tiens ferme l'estrier droict, tandis que ie monteray.

N'as-tu pas raccourci mes estrivières ? Elles me semblent plus courtes qu'hier.

Ie n'y ay rien changé. Si vous voulez, ie les allongeray d'un poinct.

Fay-le donc vistement. Les voilà bien à ceste heure. A Dieu, mon ami.

A Dieu Monsieur. Dieu vous donne bon voyage.

CHAPITRE DOUZIÈME

De la Poste

Garson, sçais-tu bien où se tient le maistre des postes ?

Nenny, Monsieur, ie n'y ay encore iamais esté,

(1) *Für dein Trinckgeld.*

Digitized by Google

Sçais-tu bien où est le marché au blé (1)?

Ouy, Monsieur, vis-à-vis de la hale aux pois.

De l'autre costé dudit marché tu verras une grande maison peincturée, et ioignant icelle une autre faisant le coin, ayant un ours et une lanterne, peints à la muraille, c'est le poile des consuls ou seigneurs (2), tourne ce coin l'autre premier coin (3) aigu que tu trouveras à droicte, est le logis de la poste : on y entre par le costé de la main gauche, en voulant aller en la rue de Saincte-Barbe.

Ie le trouveray bien : mais qu'y feray-ie?

Va quérir la gazette, et demande s'il n'y a point de lettre pour moy. I'attends mon change de jour en jour, et responce à mes dernières, par lesquelles ie demande permission à mon père de faire le voyage de France, car il est grand temps que ie déloge d'icy, les enfans de la rue m'y cognoissent, et me savent appeler par mon nom et surnom.

Monsieur, me voici desja de retour. La poste n'est pas encore arrivée. On m'a dit que ie revienne d'icy à une heure.

N'y manque donc pas. Tourne cest horloge de sable, et y cours, quand il sera escoulé.

Bien, Monsieur. Ie m'y en revay, il est temps.

Hé bien, Monsieur, la poste est-elle arrivée?

Ouy, tout incontinent que tu as eu mis le pied hors d'icy. Voici une liste de toutes les lettres.

Regardez un peu s'il n'y en a point, qui s'addresse à mon maistre et à une jeune demoiselle du pays de Wurtemberg logée et en pension chez nous.

(1) Le marché au blé se trouvait anciennement vis à vis des Grandes-Arcades sur l'emplacement des Petites Arcades devant la Taverne Alsacienne. Les marchands de blé avaient leurs réunions au Poële de la Lanterne de même que les blatiers, les fariniers, les chirurgiens et les barbiers. Plus tard le marché fut transféré sur la Place du Broglie. (Piton I 197).

(2) C'est le Poële de la Lanterne, situé à l'angle de la rue portant encore ce nom.

(3) Jadis c'étaient les bouchers qui étaient chargés du transport des lettres leur métier les forçant à parcourir les campagnes. Au transport des lettres, ils joignirent l'entretien des chevaux pour le transport des voyageurs. Ces *Metzger posten* se sont conservées jusqu'à la fin du XVIIe siècle. (Piton l. c. II. p. 45 et suiv.)

Digitized by Google

Comment est-ce qu'il a nom? Comment s'appelle-t-il? Comment est-ce qu'on l'appelle?

Foin de moy, il m'est eschappé de la mémoire, ie l'ay oublié : mais si ie l'oy nommer, il m'en souviendra bien, ie reconnoitrois ce nom entre mille.

Escoute donc bien, ie liray tous les noms de ceux et de celles à qui on escrit.

A Monsieur Abraham, Albert, Abel, Adam, Adolf, Alexandre, Ambroise, André, Anthoine, Arnould, Aubin, Auguste, Augustin, estudiant en droict en l'Académie de Strasbourg (1).

A monsieur Balthasar, Barthelemy, Basile, Benoict, Bernhard, Blaise, licencié es loix, demeurant à la place de Saint Thomas à N.

A monsieur Casimir, César, Charles, Chrestien, Christoffle, Claude, Clement, Conrad, Constantin, Corneille, Crespin, Cyprian, Cyriaque, maistre es arts, etc.

A Monsieur Daniel, David, Denys, Didier, Dominique, bachelier en philosophie, que quelques moqueurs appellent fromage de brebis.

A Monsieur Elie, Erhard, Erneste, Esaye, Stephan, Everhard, Eusebe, candidat de l'un et l'autre droict.

A Monsieur Fabrice, Felix, Ferdinand, François, Frideric, apostat de Minerve, et grand courtisan de Mars, Bachus et Venus.

A Monsieur Gabriel, Garnier, Gaspar, Gautier, George, Gerard, Godefroy, Gontier, Gregoire, Guillaume, Gustave.

A Monsieur Henry, Herman, Hilaire, Hippolyte. Hubert, Hugues.

A Monsieur Iacob, ou Iaques, Jean, Jeremie, Jerome, Joachim, Joseph, Josse, Isaac, Iules, Iulien.

A Lambert, Laurent, Lazare, Leopold, Leonard, Louys, Lucas.

A Marc, Marcel ou Marceau, Martin, Mathias, Matthieu, Maurice, Maximilian, Melchior, Michel, Moyse.

(1) Cette longue liste de prénoms est fort curieuse car elle nous donne ceux en usage à Strasbourg à ce moment là.

Digitized by Google

A Nicaise, Nicolas.

A Paul, Philippes, Pierre.

A Remy, Renard, Renaud, Richard, Robert, Rudolphe.

A Salomon, Samson, Samuel, Sebastien, Sigismond, Simon.

A Thiébaud, Thierry, Thomas, Timothée, Tobie.

A Valentin, Valere, Valerien, Vincent, Vit, Ulric, Urbain, Zacharie

Voicy des lettres qui s'adressent à des femmes ou fllles :

A Madame ou à Mademoiselle Agathe, Agnes, Amélie, Angélique, Anne,Appollonie, Aureille, Barbe, Béatrice, Blanche, Brigide, Catherine, Chrestienne, Claire, Claude, Claudine, Cléophé.

Denyse, Dorothée, Elisabeth, Esther, Félicienne, Félicité, Geneviève, Gertrude, Helène, Jeanne, Jacobée, Judith, Juliene, Luce et Lucie, Lucrece, Magdelaine, Marguerite, Marie, Marthe, Ottilie, Petronelle, Rachel, Rose, Rosine, Reyne, Sabine, Salomé, Sara, Sibille, Sophie, Susanne, Véronique, Ursule.

Il n'y a rien pour moy à ce que i'entens.

Quels saugrenez noms ont donc tes gens qu'ils ne sont pas entre ceux-cy ? Ton maistre s'appelle-t-il Pluton et sa pensionnaire Proserpine ? Ou bien Aristote, Ciceron, Alquis, Urgande, Gargamelle, Gargantua ou Panurge.

Nenny, il m'en ressouvient à ceste heure, mon maistre s'appelle Ferri et la fille Catin.

O lourdaut que tu es ! ne sais-tu pas encore que Ferri et Catin sont noms et mots abbrégés et corrompus de Frideric ou Federic et Catherine ?

Tiens, voilà deux paquets de lettres, à chascun le sien.

Que faut-il pour le port ?

Un demi-teston (1) pour chascun.

Dois-ie aller querir l'argent et laisser ici les lettres car ie n'en ai point sur moy?

Nenny, emporte-les. I'envoyeray d'icy à une demie heure mon garçon chez vous avec la gazette, quand cet honneste homme, que voilà, aura achevé de la lire. Ton maistre le pourra payer avec un petit reste qu'il me doit encore, comme

(1) *Ein halb kopfstück.*

Digitized by Google

il sçait bien. Dy-luy que s'il veut rescrire, il tiennne ses lettres prestes pour demain matin, à dix heures : par ce qu'outre la poste ordinaire de lundi et de vendredi, il en partira une extraordinaire pour des affaires d'Estat.

Bien, Monsieur. A Dieu.

Les maladies viennent en poste, et s'en retournent à pied.

Les chevaux de relais, que montent les estrangers courans la poste, n'ont que faire d'estre piquez ou frappez d'un nerf de bœuf, ils suyvent d'eux mesmes le postillon, qui galope devant sonnant de son cor.

Il se faut fournir de bon coussinets pour n'estre escorché entre les jambes ou fesses, et avoir un chapelet bien adjusté.

CHAPITRE TREIZIEME

Du Voyageur

Quelle nation de la chrestienté est la plus désireuse de voir les pays estrangers ?

Il n'y a point de peuple, dont quelque particulier n'aye fait quelque grand voyage : car on dit, qu'un Anglois, nommé Drack, a fait le tour de cette boule aquatique et terrestre par trois fois : un François, nommé Monsieur de Lerry (et depuis luy plusieurs autres) a fait le voyage de l'Amérique ; les Espagnols et Portugais vont d'ordinaire au Peru chercher de l'or pour forger des pistoles : mais qui voudra parler franchement et à la vérité, advoûera qu'en commun les Allemands sont les plus grands voyageurs du monde.

Je suis de vostre advis, car ie voy qu'en ceste ville on ne tient conte d'un homme, qui n'a rien veu : on l'appelle rostisseur de pommes derrière le fourneau, gardeur de poile ou casanier (1). Les meilleurs valets et compagnons de mestiers sont mesprisez et moquez, s'ils u'ont battu de la semelle et mangé de la vache enragée, ce qu'ils appellent *wandern*

(1) *Ein æpffelbrater, stulenhüter und hausspennal.*

Digitized by Google

et leur dit-on qu'ils ont fait un long voayge comme une queue de vache (sauve correction) d'une fesse à l'autre (1) ou un peu plus honnestement en François, qu'ils ont vu beaucoup de pays par le soupirail de leur cave. Quant aux gentilshommes ils font premièrement le tour de l'Allemagne pour y voir les plus grandes, fortes et renommées villes, es villes anséatiques, impériales, les courts et résidences des Electeurs et autres Princes, les Academies, puis en fin se rendent en ceste Ville-Franche Impériale, comme à un port, où il advient quelle route ils doivent prendre : et y faisant halte, apprennent les fondemens des langues Françoise, Italienne et Espagnole, afin de pouvoir voyager dans ces pays-là sans trucheman.

Quel chemin prenent-ils en partant d'icy pour aller en France ?

Le plus ordinaire en temps de paix, est la Lorraine, car ayant loüé un coche, ils vont par Saverne, Falsebourg et Nancy, droict à Paris : mais depuis que la Lorraine fourmille de gens de guerre, ils prennent la route de Basle, traversent la Suisse et par Genève vont à Lyon : ou bien s'embarquans icy avec des marchands, qui vont à la foire de Franckfort, descendent le Rhin, jusques au Pays-bas, et de là gaignent la France. Je cognois des bourgeois de ceste ville qui ont esté au Saint-Sepulchre, qui est en la terre de promission, c'est à dire en Judée, que les mescréans Turcs tiennent à présent. I'ay moy-mesme un cousin de par ma première femme, communément appelé l'Indien, par ce qu'il a été plusieurs années ès Indes, du quel voyage il a mis un livre en lumière.

Sans cestuy-là i'ay cognu un fils de pasticier, qui y a esté trois fois, et en a rapporté plusieurs raretez comme aussi un autre qui avoit esté en Turquie avec un ambassadeur : mais à ceste heure il est au grand royaume des taulpes.

Quelles choses sont requises en un homme qui veut seurement vogager?

(1) *Sie seien gewandert wie ein Kühwadel von einem arsbacken zum andern.*

Digitized by Google

Qu'il aye œil de faucon, oreilles d'asne, visage de singe, bouche de porc, espaules de chamau et jambes de cerf.

Cela suffit-il ?

Nenny, car il faut qu'il aye aussi une ceinture farcie de ducats ou pistoles, le brin d'estoc en main, du cœur au ventre, et de la discrétion en la teste. Comme aussi bonne cognoissance des chemins, sentes ou pied-sentes et destours, ou une bonne guide : de peur qu'il ne s'esgare en quelque chemin fourchu et peu hanté ou batu. Qu'il sçache combien un village est éloigné de l'autre, combien de lieües il y a d'une ville à l'autre : s'il y a des relais on non : si le chemin est seur ou dangereux. Il doit aussi bien cognoistre la monnoye du pays, iusques où elle a cours et est de mise. Et mesme ne doit pas être si curieux de contempler à gueule bée des bastimens magnifiques, et principalement des églises et chapelles, richement parées, (ne se pouvant faire qu'en fléchissant le genou devant Baal au risque du salut éternel, que d'apprendre la langue du lieu, et en suite, par la conversation d'honnestes gens, le gouvernement et la police, avec les uz et mœurs, pour en faire son profit en temps et lieu. S'il fait autrement, et qu'il n'aye point d'autre avantage sur son cheval au retour d'Italie que de sçavoir raconter comment sont faites les gondoles de Venise, ou comment au cœur de l'esté on raffreschit le vin avec de la glace, ou neige : ou ne rapporte, du voyage de France, qu'un chapeau en couvercle de buée, environné d'une plume (1), un pourpoint aiguilletté à la Suabe iusques sous les aisselles; et un rabat lui couvrant les espaules en guise de peignoir de demoiselle (2), des chausses à la matelotte : des bas froncez en courcaillet, et des bottes à sauter dedans à pieds joincts, et dormir tout debout en sentinelle (3); on pourra à bon droict dire de luy, que luy

(1) *Einen Hut wie einen Bauchdeckel mit einer rings herum angeneheten Feder.*

(2) *Und ein Wambs mit nesteln biss unter die Achselen auf gut Schwœbisch behenkt und einen Ueberschlag der ihme wie einer Jungfrawen Nackmœntel oder Haartuch die schultern bedecht.*

[3] *Item Bootsgesellen oder Schiff knechts hosen, gefœltene Strümpffe und weite Fischer-oder Bauren stieffel in welche man hinein Springen und auf der Schiltwacht stehend schlaffen kœnnte.*

Digitized by Google

et son cheval sont deux bestes, et que qui beste à Rome va, beste en revient.

Qu'est-ce que vous entendez par Baal, dont vous avez tantôt fait mention ? Y a-t-il encore des Baalins entre les Chrestiens ?

Les sages et orthodoxes théologiens appellent Baal toute créature à qui les hommes font un honneur religieux, ou luy rendent un culte ou service deu à Dieu seul. Voilà pourqoy ceux-là s'appellent à bon droit idolâtres, qui fléchissent le genou devant Baal, en ce que pour contenter leur curiosité, ils entrent dans de magnifiques Églises et chapelles remplies d'images (qui s'appellent Idoles en Grec) de saincts et sainctes, enrichies d'or, d'argent, de perles et de pierreries, avec nécessité de s'asperger d'eau bénite, et tirer le chapeau, voire mesme s'agenouiller devant les distes images, de peur d'estre mis dehors par les espaules, graissez d'huile de cotrets, ou trainez à l'inquisition, pour par-apres estre bruslez vifs, enfumez ou rostis à petit feu, en cas qu'ils persistent constamment à la confession de la vray foy sans devenir renegats.

A Dieu ne plaise que l'on soit idolâtre pour cela ; i'ay un amy bon Evangelique, qui a esté à Saincte-Lorette, y a veu tout ce qu'il y avoit à voir y est entré comme les autres marchant sur les genoux, et n'en sent pourtant sa conscience chargée, parce (dit-il) qu'estant à genoux et teste nüe devant les images, il disoit sa Pate-nostre, et prioit le vray Dieu vivant, sans addresser sa prière à l'image, ni à celuy qu'elle représentoit. Ie doute fort si ceste excuse ou eschappatoire le pourra laver de ce crime devant le Juge et Législateur de tout le Monde, qui commande à tout homme d'aimer et honorer son Créateur, de tout son cœur, de toute son âme, et de toutes ses forces. (Deuter, 6 verset 5) S'ensuit donc qu'il ne faut pas honorer Dieu de l'Esprit seul, qui n'est que une partie de nous, mais aussi du corps, par gestes, contenance, et paroles, donnant bon exemple au prochain, qui ne peut pénétrer de ses yeux dans nos pensées, et est confirmé en son erreur, par ce qui se présente à sa veue. Dieu, qui a fait corps et ame, est nostre Seigneur lige ne souffre point de partage avec son ennemi et le nostre : ni qu'on l'honore secretement

Digitized by Google

et deshonore ouvertement, pliant les genoux du cœur devant le Créateur, et ceux du corps devant la créature, contre l'expresse défense de l'Éternel. Si cet eschappatoire estoit valable, ces saincts et sages personnages Sçadrac, Mesçac et Habednego dont est parlé au troisième chapitre du prophète Daniel, auroient esté niaisement scrupuleux, et lourdement religieux, de se laisser jeter dans une fournaise ardente, plustost que de s'agenouiller devant une image d'or. Mais ces vrays serviteurs de Dieu, se recognoissans vassaux-liges du Roy de l'univers, savoient bien que ces simulations, et dissimulations, et partage du corps et de l'âme à parties si disproportionnées, n'estoient que coussinets du Diable fournis aux consciences mondaines, pour les endormir dessus, remplis de mesme duvet, qu'est la distinction de ces mots Idole, et image, qui bien qu'ils ne soient qu'une mesme chose, se distinguent par les idolâtres, ou serviteurs d'images en ceste sorte, qu'idole est une représentation d'une chose, qui n'est point, comme les statues et tableaux de Jupiter, Junon, Vénus, Mars, Neptune, etc. mais qu'image est la représentation d'une chose qui a esté, comme les statues et tableaux ou pourtraicts des Saincts. Mais quoy qu'on accorde tout cela, si est-ce que le commandement du Tout-puissant couché en termes clairs (Exode 20. verset, 4 et 5) nous défend tel honneur et service des images en ces propres termes : tu ne feras image taillée, ni image ou ressemblance aucune des choses, qui sont là haut ès cieux, ni cy bas en la terre, ni ès eaux dessous la terre.

Tu ne te prosterneras point devant icelles, et ne les serviras etc.

Si quelq'un ferme les yeux devant ce soleil, qu'il soit aveuglé à son dam (1).

(1) Dommage.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATORZIÈME

Du Soldat

Dieu vous gard' pays?

Hé! quel changement est-ce là?

Au lieu d'un habit noir d'estudiant en théologie, vous avez des chausses rouges, avec un buffle et la sarpe(1) au costé. Je vous ay envisagé plus de trois fois, avant que vous pouvoir remettre, ou recognoistre, et n'aurois pas encore creu à mes yeux sans le tesmoignage de mes oreilles, qui vous ont recognu à la parole. A ce que je voy, vous avez jecté le froc aux orties.

Que voulez-vous que j'y face, le temps se change et nous aussi. Il faut faire de nécessité vertu. La guerre a ruiné nostre pauvre pays, les soldats ont mis mes chers père et mère au blanc, tellement qu'ils n'ont plus de quoi m'entretenir aux estudes, voilà pourquoy je me suis fait enroller pour vivre, et regaigner quelque chose (2).

Ouy bien, mais des poux, et des coups : car il n'y a plus ni riffle ni raffle par toute l'Allemagne, vous venez comme moustarde après souper, ou apres la feste. Quasi tous les villages et bourgs ont esté non seulement rançonnez, bransquetez et pillez, mais enfin réduits en cendres : les foibles villes prises par plusieurs fois et autant de fois reprises, saccagées et en partie bruslées ; les fortes surchargées de garnisons, espuisées par tailles, capitations, corvées, entretenement de soldats, et double ou triple cent. Sans mettre en conte l'interruption du commerce, la famine et la mortalité.

Il n'y a remède : à chose faite, conseil est pris. J'ay vendu ma liberté par le conseil de cet honneste homme-cy qui a

(1) *Degen.*

(2) Il ne faut pas oublier que Daniel Martin écrivait son livre en pleine Guerre de Trente Ans et que ses tableaux ne sont que trop véridiques.

Digitized by Google

desjà longtemps porté les armes, et m'a fait accroire que c'estoit une plaisante vie : et que quand on est logé en un bon quartier, où l'on vit à discrétion, on y espargne sa solde.

Vous devriez plustost dire qu'on y vit avec indiscrétion, lorsqu'on vit sur le bon homme, et qu'on luy mange le sien sans le payer.

Si on nous donnoit de meilleurs gages que six chetifs florins et mesme mal payez, nous ne serions pas contraints de donner le chapelet ou fronteau aux pieds-gris pour en tirer ou espreindre de l'argent (1).

Mais avec quelle conscience pouvez-vous faire cela ?

Un homme qui suit la guerre de conscience n'a guère. Un résolu soldat doit estre sans femme, sans enfans ou sans piété et pitié.

Voilà de mauvaises qualitez, qui conduisent dans le grand chemin d'Enfer. J'aimerois mieux mourir de faim, que faire un peu de temps goguaille ou ripaille, et payer puis après un si cher escot en l'estang de feu et de soulphre

Nous autres soldats ne pensons point si loing, et ne voyons pas plus loing que nostre nez : nostre seul refrain est, il faut vivre, cà, paysan, à manger et de l'argent. Pourtant allons-nous à la petite guerre, là où nous faisons parfois de bon butin.

Ouy, mais gare la corde,

Qui ne se hazarde n'est jamais pendu.

Ostez-moy cette paille, j'aimerois mieux qu'on m'appellast pour disner : je ne mourrois pas voluntiers tout debout, ni du haut-mal ou du mal caduc.

Vous craignez votre peau, comme je voy, et seriez bon soldat en temps de paix, ou en une bataille, où l'on se battist à coup de pommes cuites, encore voudriez-vous qu'on gardast la veue.

Vous l'avez deviné: vous y estes, laissez vous choir. N'y portez donc pas vos chausses, car les gens de guerre sont malicieux, ils visent tout expres aux personnes, et donnent aussi bien dans les yeux qu'autre part, tant ils sont indiscrets.

(1) *So wæren wir nit gezwungen die Bauren zu Knœbeln oder rædeln, geld aus ihnen zu pressen.*

Digitized by Google

J'aime mieux donc en parler, que d'y assister. De peur donc qu'on ne se moque de moy usant de termes impropres, je voudrois que vous me donnassiez une liste de termes militaires.

Je le ferois volontiers, si nous estions ailleurs, où il fist plus chaud, car ceste place-cy n'est pas tenable.

Venez tous deux chez moy, mon poile est chaud.

Entrez, Messieurs, le poile se refroidira si nous laissons longtemps la porte ouverte.

O qu'il fait bon céans.

Asseez-vous là, on nous apportera tout incontinent un pot de vin.

Il n'en seroit pas besoin, Monsieur ; toutesfois nous ne vous controllerons pas en vostre logis. Pour les termes militaires voyez le chap. de l'Exerceur de soldats, item celuy de l'ingénieur, touchant la fortification : ausquels j'adjousteray ceux-cy.

Parade, le mot ou mot du guet. Un bataillon d'infanterie. Une escorte ou un convoy. Place-monstre. Un corps de garde, une sentinelle. Une sentinelle perdue, un guet. Lever des troupes. Avitailler une ville, c'est-à-dire la garnir de munitions de gueule. Fortifier, remparer. Gabioner. Monter en garde. Je suis franc de garde ou je ne fay point de faction. Qui vive? Qui va là? Ami. Ronde. Faire passer monstre. Prester le serment. Faire prester le serment. Casser un soldat. Le garder des armes. Le faire passer par les armes. Battre la strade. Aller à la descouverte. Prendre langue. Faire escorte à quelqu'un ou le convoyer. Commander un régiment. Marcher, faire alte. Armer des soldats nouvellement levez. Désarmer les bourgeois. Les François ont joint les Holandois ou se sont joint à eux. Embarasser les chemins. Fermer ou boucher les advenues. Desembarasser. Couper les vivres. Faire des courses dans un pays. Ravager, gaster. Faire le gast ou desgast. Loger des soldats. Distribuer des bulletins ou etiquettes. Les soldats se débandent. Se mutinent. Reconnoistre une ville, la bloquer. L'investir, sommer, assiéger. Attacher un pétard. Pétarder une porte. Faire jouer le pétard. Battre une ville. Dresser une batterie. Faire les approches. Faire brèche suffisante ou raisonnable. Parlamenter.

Digitized by Google

accorder. Minuter de se rendre. Se rendre à composition. Donner des ostages. Sortir bagues sauves. Tambour battant enseignes desployées, balle en bouche, mesche allumée. Avec l'espée au costé. On les a envoyez avec le baston blanc. Faire une sortie. Estre recoigné avec perte. Tenir encore bon. Espérer ou attendre du secours. Secourir ou desgager une ville. Faire lever le siège à l'ennemi. Monter à l'assaut. Estre repoussé. Combler les fossés. Avancer la gallerie. Miner le rempar. Faire jouer la mine. Contreminer. Eventer la mine. Prendre une ville. L'emporter d'assaut. Cette place n'est pas tenable. Elle ne sçauroit soutenir un siège. Elle n'est pas de défense. Il la faut démanteler, raser ou esplanader les remparts. Ceste place est imprenable. Si on ne l'affame. Ils ont faute de munitions de guerre. Comme de poudre, boulets, balles et mesme de sel, bois et fourrage. Escalader. Prendre par escalade. Prendre une ville d'emblée ou la surprendre. Mettre ou faire passer au fil de l'espée tout ce qui se trouve en armes. Tuer à la chaude. Poignarder de sang-froid. Mettre une ville à feu et à sang. N'espargner pas l'enfant au ventre de sa mère. Violer et forcer femmes et filles. User de cruautez barbares et inouyes. Espancher ou respandre le sang innocent. Assommer les vieillards. Esgorger, escraser, desmembrer les enfançons comme à Magdebourg. Ranger une armée en battaille. Attaquer l'escarmouche. En venir aux mains. Affronter l'ennemi. Luy présenter la battaille. Sonner à la charge. Donner dedans. Enfoncer l'ennemi, Faire boire une salve ou escopetter à l'ennemi. Charger l'aile droicte, la percer. L'avant-garde. L'arrière-garde. Le gros de l'armée ou la battaille. Faire jouer le canon ou l'artillerie. Esclaircir les rangs. Faire voler testes et bras. Passer sur le ventre. Charcuter ou chapeler. Tailler en pièces. Rompre ou mettre en route à platte cousture. Poursuivre les fuyards ou leur chauffer les esperons ou tailler des croupieres. Le carnage fut grand en la battaille près de Leipzig et en celle de Lûtzen. On nous avoit mené à la boucherie. On en prit fort peu à mercy. On donna quartier à peu de soldats en la prise de Francfort sur le Viadre (Oder) à cause de la fresche mémoire de la cruauté excercée sur la garnison de Neubrandenbourg. Gaigner la battaille. Emporter la victoire. Gaigner le champ

Digitized by Google

de battaille. Sonner la retraicte. Licentier les troupes. Congédier une armée. Avoir du pire. Perdre la battaille. Faire jour. Se desbander. Tourner le dos. Prendre la fuite. Charger à balle, à balle ramée. Desmonter un cavalier. Cet homme est charmé, il le faut assommer à coup de crosse de mousquette ou d'une hache, afin qu'il s'en aille en Paradis droict comme une faucille sur un relais d'Enfer.

CHAPITRE QUINZIEME

De l'Anatomiste

Comment est-ce que l'on appelle un corps descharné dont les os sont remis en leurs lieux, et attachés ensemble avec du fil de fer, ou du fil d'archal ?

Le commun peuple l'appelle une carcasse, une antomie (pour anatomie) et les doctes un squelet ou une squelette.

Quels sont les accidens de la peau humaine ?

Il y a la couleur, qui est blanche, vermeille, blesme, brune, basanée à l'Espagnole, noire à la Morisque, ou jaune comme aux filles qui ont la jaunisse. On dit aussi le teinct du visage pour la couleur : et le cuir pour la peau : comme aussi la charmure pour la chair. La peau est sujette aux cirons, vessies, everolles, ampoulles, verrues ou porreaux, à la dartre, au feu volage, aux bourgeons ou bubes, au feu sainct Antoine, à la petite vérole, rougeole, jarce, gratelle, gale, tigne, et à la crasse lorsque l'on est long temps sans se laver. Les cheveux et les poils sont tant dessus la teste, qu'aux sourcils, paupières, sous les aisselles, au dessus des levres qui font les moustaches, et au menton qui est le principal siège de la barbe : les crins appartiennent aux chevaux. Dessous la peau s'amassent les apostumes, dont quelques-unes s'appellent cloux ou froncles, qui estant meurs et venus à suppuration, percent la peau d'eux-mesme, si d'adventure la douleur ne contraint le patient à y faire donner un coup de lancette, ou l'ouvrir avec un emplastre apéritif, pour en faire sortir la

Digitized by Google

bouë, pus ou matiere. Après cela vient la chair avec les veines, nerfs, tendons, muscles, tendrons ou cartilages, et les os avec la moüelle.

Racontez-moy un peu les parties de la teste avec leurs fonctions et mauvais accidens.

Pour commencer par dehors il y a les temples, et les oreilles qui sont l'instrument de l'ouye, premier et principal sens, (sans lequel l'âme est privée de sa nourriture salutaire, la parole de Dieu, vray pain cœleste) lequel estant offensé, l'homme est sourdant, ou est sourd tout à fait, c'est à dire, oit dur, ou n'entend goutte. Par devant est le front, qui est ridé, ou plein de rides aux vieilles gens et jeunes renfrognez. Un peu plus bas sont les yeux, siège du noble sens de la veue, et second en dignité, comme un pédagogue muet nous meine par la main en la cognoissance d'un Dieu Tout puissant, nous faisant voir ses œuvres admirables. Or selon la bonne ou mauvaise disposition ou complexion de la prunelle et de ce qui en dépend, un homme a bonne veüe et void clair et de loing : ou bien a la veüe courte ou basse, et regarde de pres. Quelques uns sont borgnes (à qui on a crevé un œil) d'autres aveugles, et ne voyent goutte. Les uns sont chassieux, et fourniroient bien de cire une paroisse : les autres lousches ou lorgnards, quand ils louschent ou lorgnent des yeux. Un peu plus bas entre-deux est situé le nez, instrument du troisième sens en ordre, (mais non en dignité à mon advis) qui est le flair : par ce canal ayant deux trous appellez narines (ou naseaux) penetrent et montent de bonnes et mauvaises odeurs ou senteurs dans le cerveau, qui est composé du test et de la cervelle. Ce mesme conduict sert de gouttière audit cerveau, qui se purge en esternuant, et jettant par iceluy le rheume et la morve : laquelle si quelqu'un reniffle, et ne se mouche pas soigneusement, ou l'appelle morveux. Quant à la forme du nez, l'un l'a aquilin, et ainsi dit-on qu'il a un nez d'Empereur, qu'il est bien emmenché de nez, qu'il a esté des premiers à la foire aux nez. L'autre est camus ou camard, a un nez d'as de treffle ou de pompette, et si on en jette le chat aux jambes à sa nourrice qui avoit les tetins trop durs, et le luy ont ainsi rebouché. Le travers d'un doigt plus bas, est la bouche, siège du quatrième sens (mais troisième en digni-

Digitized by Google

té) qui est le goust, faisant sa principale residence en la langue et au palais, et ayant pour valets dans les maschoires et gencives les dens incisoires ou de devant, les meulières et œillères, pour couper et mascher la viande, puis l'ayant goustée l'homme l'avalle, l'envoyant dans la gorge ou gosier.

Mais où logerez-vous l'attouchement, ou sentiment ?

Il est par tout le corps, et le voudrois tenir pour le quatrième sens en dignité et le flair pour le cinquième et dernier.

Comment est ce que le manger et le boire n'entre point dans le sifflet ?

La luette couvre l'emboucheure ou trou d'en haut. Au reste ceux qui ont la langue pendue sont dits avoir un bon boute hors : les autres, qui parlent difficilement, et begueyent s'appellent bègues. Qui ne peut parler tout à fait, est muet. En dehors sont les lèvres, lesquelles si quelqu'un a trop grosses et pendantes, on l'appelle lippu, comme joufflu ou gros piffre, celuy qui a de grosses joues. Le menton est le champ où croist une forest de barbe, comme nous voyons ès cordonniers de quelques pays, et aux Suisses : quelques fois une garenne seulement et mesme de petits buissonnets comme sont les barbes d'advocats.

Pourquoy barbes d'advocats ?

Parce qu'elles croissent par articles : un poil icy, un autre là, item un autre ou deux sur ce porreau, en mesme disposition que les maisons de la prairie Robert lez Strasbourg (1). D'autres s'appellent barbes à la ramonette, d'autres barbes à couene de lard ou rases. Les unes sont noires, les autres chastagnées, blondes, rousses, grises ou blanches.

Qu'entend-on par le mot de moustache ?

Tant le poil de dessus la lèvre supérieure, que la queuë de rat, d'escureuil (2) ou de renard qui pend à quelques-uns sur ou derrière l'oreille comme à une femme eschevellée d'un costé. Venons maintenant au col, que les torticollis portent tors, sans oublier le nœud de la gorge ou morceau d'Adam, et la nuque ou chignon, pour descendre plus bas vers le

(1) La Robertsau, village près de Strasbourg.

(2) Le texte porte : escurieu.

Digitized by Google

tronc du corps, dont les parties sont la poictrine, le sein, les tétins ou mammelles, où s'engendre le laict pour allaicter les enfans : item les costes ès costez, le dos avec l'eschine, où croissent les bosses des bossus, qu'on dit avoir le dos fait en estuy de luth, ou vouté. Dedans ce coffre sont les entrailles, le cœur, les poulmons, le foye, la ratte, le fiel. Les maladies du cœur s'appellent défaillances, foiblesses, pasmoisons, et, en termes de l'art, syncopes. Des poulmons chargez de rheume, et phlegme gluant vienent les jacobins, qu'on jecte hors en crachant apres avoir toussé : car le simple chrachat ou salive vient tout droict du cerveau par le trou du palais. De la mesme vient la difficulté de respirer ou reprendre son halaine, dont on est appellé asthmatique ou poussif. Si les poulmons sont gastez, on est poulmonique, ou phthisique. La rate fait les hypochondriaques mélancholiques et fols. Le fiel fait les cholériques ou choleres, qui montent incontinent sur leurs grands chevaux, prennent bien tost la chevre, et n'ont pas besoin de beaucoup de bois pour chauffer leur four et sont hauts à la main.

Avant que sortir de ce coffre il faut parler de l'estomac, (qu'on appelle pance es bestes à quatre pieds et es gourmands, mais gésier es oiseaux) lequel les médecins appellent ventricule, c'est à dire petit ventre, c'est la cuisine ou plus tost la marmite, où se cuisent pesle-mesle les viandes et le breuvage : si ceste partie est en bon estat, tout le bastiment s'en ressent, et est en bon estat : et est l'homme frais, dispos, gaillard, souple, robuste, agile, a plus tost fait un tour que deux et a tous les matins les dents lestes et affilées comme le rasoir d'un chastreur. Au rebours, si le feu naturel et tempéré y manque, tout languit, l'homme devient desgousté, foible, malade, fiévreux, fébricitant ou a la fièvre : goutteux, coliqueux, ou a la colique, constipé ou ne peut aller à la selle : foireux ou a le flux de ventre ou la dysenterie paralytique, ou a la paralysie : apoplectique, ou est frappé d'apoplexie : épileptique, ou a l'épilepsie, qu'on nomme ordinairement mal caduc ou haut-mal : hydropique, ou a l'hydropisie : tousseur ou a la toux : ladre ou bon-malade : catarrheux : alouvi ou insatiable : galeux, tigneux par la démangeaison d'un sang séreux et surperfluité d'humeurs.

Digitized by Google

Il devient aussi villain, pouacre, punaix, vérolé, goitreux, poüilleux, bourgeonné, et est tourmenté de poux, morpions, puces et lendes. Retournons aux espaules, palerons et aisselles, et à ce qui en dépend, savoir est les bras, qui ont leurs coudes et poignets pour embrasser : puis la main droicte et la gauche, qui ont chacune quatre doigts et un pouce, la paume, le dos, les joinctures et les ongles. Avec la main on empoigne, et si on donne des soufflets : on donne des gourmades avec le poing : des chiquenaudes et nazardes avec les doigts : et des onglades avec les ongles, ce qui s'appelle esgratigner ou grassigner.

Que veut dire droictier ?

C'est un homme qui se sert plus de la main droicte que de la gauche et gaucher qui fait le contraire : manchot est qui n'a qu'une main.

Qu'est-ce que le ventre ?

C'est le sac aux trippes, là-dedans sont renfermez les boyaux, que les Italiens appellent Budella, de l'Hébreu Bodal, parce que ce sont canaux par lesquels les reliques inutiles des viandes sont séparées de la substance nutritive, qui demeure dans le corps et pour ceste mesme raison les dites ordures s'appellent excrémens en latin, comme qui diroit, séparés en passant par quelque crible ou sas. Ceste ordure s'appelle en bon François et sans flatter le dé, Merde, et un monceau ponnu derrière une haye à la paysane. un listronc. Si ceste matière fécale est si dure, qu'elle sorte avec peine, 'homme est constipé : au contraire si elle est trop liquide, i a la foire, et pourtant dit-on qu'il n'a que faire d'advocat.

Pourquoy cela ?

Parce que ses affaires sont claires, et que son fait est liquide. Pour le moins n'a-t-il pas besoin de clystère ni de suppositoire.

Comment nomme-on l'action de mettre hors sa fiente ou descharger son ventre?

Le gros mot est chier, mais pour parler moins salement et n'offenser les oreilles délicates, de ceux qui toutes fois sçavent bien ce qu'on veut dire, on use de diverses façons de parler, comme aller à ses affaires, aller à la selle, joüer de l'aiguillette, aller où les demoiselles vont à pied, aller où l'Empe-

Digitized by Google

reur n'envoye point d'ambassadeur, aller où il faut que le Roy aille de sa propre personne, ce que les Hébreux appellent couvrir leurs pieds, parce qu'en ceste action leurs longues robbes couvroient leurs pieds. Les enfants appellent cela faire caca.

Comment est-ce que s'appelle l'autre excrèment?

On l'appelle eau, urine et grossièrement pissat : et l'action de le jeter hors s'appelle uriner, faire de l'eau et en compagnie de buveurs, faire place à un verre de vin, et en bon françois pisser.

D'où vient l'urine, et quel est le chemin de sortie?

Elle tombe des veines (qui sont aux flancs) dans la vessie, et de là sort par la verge des hommes, ou bout des enfans, parties honteuses des femmes et abricot des fillettes. Quand l'urine sort avec difficulté ou douleur, c'est signe que la pauvre personne a la pierre, la gravelle ou la chaude pisse.

A quoy sert le nombril?

Quand l'enfant est encore en la matrice, il sert d'entonnoir par où entre la nourriture dans le corps de l'enfant : mais après sa naissance, ie confesse n'en savoir l'usage.

Comment nommez-vous le visage surquoy on s'assied, ou qui n'a point de nez, et qui pour ce sujet ne s'ose montrer?

Le Cul, et plus honnestement le derrière, qu'on appelle aussi brodier, fessier et la face du Grand Turc : dont les parties séparées par la raye et le trou (qui est le bout du fondement ou boyau culier) s'appellent fesses, c'est à dire fenduës, du latin fissæ. Quand le boyau culier sort avec effusion de sang, ce sont hemorrhoïdes. Le vent qui en sort sourdement est une vesse : et l'action vesser du vessier, s'il en sort avec bruit, c'est un pet, et l'action péter, sauf correction, paroles ne puent point. Les piliers de ce bastiment sont les cuisses, dont le haut s'appelle les hanches : et le bas, les genoux, qui sont couverts de palettes par devant, et ont par derrière une concavité nommé jarret avec quoy on s'agenouille, et fait-on la révérence, ou la petite en langage de fillettes. C'est icy où prend la goutte son quartier ordinaire et contraint durant son accès les vaillans champions de Bachus et de Vénus de maudire le mestier, grincer les dents, rouler les yeux en teste, comme une chèvre qui avorte. Dessous les

Digitized by Google

genoux sont les jambes, dont les parties sont la grève et le gras. C'est là-bas que les meschans viscères nommez loups ont leur repaire. On dit de ceux qui n'ont pas de gras de jambe, qu'ils ont des eschalas fischez au derrière, qu'ils ont la jambe toute d'une venuë comme celle d'un chien, qu'ils sont de la confrairie des grues, et ont des flustes de jambes. La base est le pied, dont voicy les parties, le col, le talon (où viennent les mules) la cheville, les orteils (ou croissent les cors), et la plante. Quelques uns clochent et sont appellez boiteux, et par dérision, cagneux : ceux-cy ne peuvent estendre la jambe. C'est pourquoy ils se font attacher une quille sous le genou pour marcher : quelques uns se la font couper, et en faire une autre de bois. Ceux qui ont les pieds tortus s'appellent pieds-bots. Quelques uns se servent de potences (1).

CHAPITRE SEIZIÈME

De l'architecte

D'où venez-vous avec ceste troupe de gens, maçon, charpentier, menuisier, serrurier et couvreur de maisons? Je viens d'une taverne, où je leur ay payé les vins d'une maison, que je veux faire bastir.

Vostre bourse a donc une apostume (2), qui vous inquiète et tourmente, que vous luy voulez donner un si cruel coup de lancette (3).

Pourquoy celà, j'ay tout conté et calculé, je trouve que c'est à faire de deux mille risdales.

Qui conte sans son hoste, conte deux fois : mettez en

(1) Des béquilles.

(2) *Ein Geschwer.*

(3) *Lasseisen.* Instrument servant à produire la saignée, d'où le terme : *Ader lassen.*

Digitized by Google

encore mille auprès, de peur que faute d'argent ne vous contraigne de laisser vostre bastiment imparfait.

Selon le dessein que j'en ay fait, il ne peut monter si haut.

Racontez-moy donc un peu, comment sera ceste future maison et ses commoditez.

Il y aura une cave voutée, un caveau et un cellier. Un puits puisqu'il n'y a point de moyen d'avoir icy une fontaine en la court. Puis une estable que quelques sots appellent escurie, qui n'appartient qu'aux grands seigneurs.

Qu'en voulez-vous faire ? Voulez-vous entretenir un cheval sur la lictière ?

Nenny, les cavalcades ou promenades à cheval ne remboursent pas l'argent que couste le foin et l'avoine qu'un cheval mange.

J'ay des vaches, qui nourrissent de laict mes enfans, et en partie ma famille de fromage et de crème. Tout joignant, il y aura un tect à pourceaux, une muë (1), un poullailler fourni de paniers et nids à pondre les œufs, les y couver et esclorre en la saison. Vis-à-vis un fournil, un four, une estuve pour suer et se baigner, et un réservoir, qui servira tant à garder du poisson que d'auge ou bac à abbreuver le bestail. Au jardin de derrière y aura un colombier sur quatre piliers (qu'on appelle fuye), avec les boujottes (2) pour y nourrir vingt ou trente paires de pigeons, tant masles que femelles, ou tant colombs que colombes. En suite de celà, un bûcher assez grand pour dix ou douze cordes de bois ; une grange et un fenil pour neuf ou dix charrées de foin. Retournons au corps de logis de devant, où il y aura en bas une belle salette d'esté à costé du porche, au bout duquel sera l'escalier ou la montée faite à vis, pour monter en l'antichambre où l'on trouvera trois portes, celle du poile, celle de la chambre et celle de la cuisine. Le poile sera lambrissé et verni partout, aura un cabinet ou comptoir en un coin, et un fourneau de fer, et non de pots (3).

(1) Ein meststall.
(2) Taubenlœcher.
(3) Ein cavetle oder Kontor an einem Eck und einem eisern aber keinen Kachelofen.

Digitized by Google

Où sera la despense (1) ?

On y entrera par la chambre, qui sera grande comme une sale, et y aura une cheminée à la françoise. Au troisième estage y aura trois chambres, deux à coucher et une pour serrer le linge sale, Au quatrième seront les greniers, et un coin qui servira de galetas (2).

Qu'est-ce qu'un galetas ? Ce mot me semble fort estrange.

C'est une chambrette ; où l'on jette toutes sortes de vieilles choses qui ne sont plus de service : comme une vieille lanterne sans verre ou corne, une selle cagneuse : un pot percé, une cruche ébréchée, des savattes, une paele trouée, un chauderon bossu, une estrille enrouillée, un tamis crevé, un baril défoncé, un touneau tombé en douves, un dévidoir (3) rompu, un cuveau esculé, une hache démanchée, une scie démontée, un fendret plein de dens (4), un chapeau gras percé, une crémaillère mangée de suye et de roüille, la clisse d'une bouteille cassée (5), une serpe mousse, et telles autres antiquailles : il vient de l'hébreu Kalal, estre vil et tha, chambre.

De quelle hauteur sera vostre maison ?

Le corps de logis de devant aura trois estages sans conter le comble, mais celuy de derrière n'en aura que deux en tout, et pourra on aller de l'un à l'autre par une longue gallerie opposée au soleil du midi, pour y pendre et sécher du linge à des cordes, que j'y ferai tendre.

(A suivre) Charles NERLINGER.

(1) *Die Speisekammer.*

(2) *Im vierden werden die Kornbœden seyn, mit einem winckel der zum Rumpel-Kasten dienen wird.*

(3) *Garnwinde.*

(4) *Ein schartecht Hawmesser.*

(5) *Ein gebrochener Flaschenkorb.*

Digitized by Google

LE REPS

OU

HYPOCRAS DE L'ALSACE

Peu de personnes connaissent encore, même de nom, le *Reps* ou *Rebs*, vin infusé d'épices qui fut longtemps en crédit chez les Alsaciens (1), et tout particulièrement les Strasbourgeois.

Ch. Schmidt, dans le Wœrterbuch der Strassburger Mandart (2), consacre au Reps les lignes suivantes : « *Getrœnk das man aus Wein bereitet, den man über Muskatellertrauben und Gewürz in ein Kleines Fass giesst.* » — « *Den Drupwin mœgent sü (die Wirthe) in ein* REPSVAS *schütten* » *1453, Zunftverordn. 516.* — *Die Wirthe* « *sollent ir* REPPISVASS *zeichenen* » *1459. Ib. 553.* — « RAPPISWEIN, *vinum acinaceum* ». *Dasypodius.* — « RAPPIS » *Fischart, Podagr. 672.* — « REPS, *Muscateller oder ein anderer süsser gesottener Wein. 1736, Umgeld, Ordn.* »

Ces citations nous prouvent que le reps était connu déjà au Moyen âge.

C'est une espèce d'hypocras et l'on sait que cette boisson jouissait d'une grande vogue chez les anciens. L'hypocras est un vin blanc ou rouge, principalement de muscat, aromatisé avec de la cannelle, du gingembre, du poivre, etc. et sucré. On le servait soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin du repas.

Au mois d'Août 1507, dans un dîner donné à l'évêque Guillaume de Hohnstein, l'hypocras figure au troisième service épanché par trois gargouilles fixées à un donjon confectionné avec

[1] Ch. Gérard, *L'ancienne Alsace à table*, 1862, page 276.

[2] Strasbourg 1896.

Digitized by Google

des dragées et du beurre fondu (1). Au quatorzième siècle les chanoines de Bâle recevaient au repas de Pâques cinq chopines de vin aromatisé (pigmentum) (2).

Le Reps, l'hypocras, le pigmentum devaient être des boissons analogues, dont les différentes recettes ne variaient que très peu, et qui au fond étaient un vin doux, aromatisé et poivré, soit avec du gingembre, du poivre ou des baies de genièvre. L'emploi de ces dernières baies était peu connu en France, mais en Alsace on en usait volontiers; elles donnaient au vin un goût poivré, et une action plus ou moins diurétique,qui ne pouvait qu'être salutaire.

Les recettes de Reps devaient être nombreuses et variables. Plus d'une famille se glorifiait d'avoir un Reps, meilleur, plus épicé, plus parfumé que celui du voisin, et l'on se léguait la recette comme un secret de famille.

Nous avons mis la main sur une recette manuscrite de Reps et nous avons pensé la publier, afin qu'aux prochaines vendanges, un amateur des choses anciennes puisse en régaler ses amis.

RECEBT (3) *für Rebs Einzumachen.*

Nehme düre Buchene Spœhnen die werden mit Kirschen Wasser angefeicht da nach nœhme ein ziel Spœhnen und ein ziel Trauben Siesling Riesling Muskateller auch Rothe Trauben von der gute QUALITET. *Auf den ohmen*

1 lib. vom besten zuckerkandel
1 lib. Orange schallen
1 Loth Nœgelein
2 Loth Zimet
1 BOUTEILLE *Kirschen Wasser für die Buchene Spœhnen anzufeichten.*

[1] Gérard, page 292.

[2] » » 71.

[3] Les mots en *petites capitales* sont écrits en cursive latine. Nous respectons l'ortographe de l'original qui d'après l'écriture est du siècle dernier.

Digitized by Google

Wen das Buchenholz nicht recht dür ist so werden sie mit heis wasser angebrücht und wieder getriklet.

Oben in dass Fass ein Handtvoll Wackholderbeere in ein Sakichen durch den Sponten da nach füllt man das fass mit Wein auf bis dass fass voll ist in Strassburg bey der Kræuthleret (1) begehrt man die Krauter für ein ohmen Rebs ein zu machen aber wen man es nach hauss bringt so mach das grüne Laub weg und Schneidt das andere in Stücklein vor das fass mach man inewendig vor das zapfenloch eine Blechene Sipp und Nageles an.

Les copeaux de hêtre étaient destinés à empêcher le vin de tourner à l'aigre, mais servaient surtout, après la fermentation, à fixer les impuretés et à permettre au liquide de couler clair (2). Si par hasard ils étaient humides et portaient des traces de moisissures, on les stérilisait en les échaudant et en les séchant soigneusement après. Ces copeaux contiennent peu de tanin.

Le kirsch pouvait se remplacer par de bonne eau-de-vie de marc.

Les épices sont celles qu'on emploie généralement pour l'hypocras, c'est-à-dire, cannelle, clous de girofle, écorce d'orange, puis baies de genièvre.

Mais la recette ne donne pas beaucoup de détails sur ce qu'il fallait faire. Il fallait enlever un fond du tonneau pour pouvoir faire alterner les rangées de raisin et les rangées de copeaux; puis le refermer, après avoir eu la précaution de clouer en dedans du trou du robinet un fer blanc percé de trous, destiné à empêcher les grains de raisins ou autres corps d'obstruer la lumière du robinet.

Le tonneau rempli, il fallait se garder de fermer la bonde, car le vin devait commencer à fermenter et l'on aurait risqué une explosion.

La recette ne dit pas non plus si l'on devait prendre du vin nouveau ou du vin vieux. Dans les deux cas le résultat serait le même, mais la qualité du Rebs pouvait changer suivant l'un ou l'autre procédé.

[1] Le mot est difficile à défricher, mais on ne peut se tromper sur le sens.

[2] En brasserie on se sert dans ce but de copeaux de noisetier.

Digitized by Google

Le vin ne pouvait être soutiré qu'après la complète fermentation et la clarification.

Les goûts ont bien changé de nos jours : on recherche de préférence les vins purs et naturels, laissant dans un oubli, quelquefois bien mérité, toutes ces mixtures aromatiques et compliquées, qui peuvent servir à masquer le goût d'un médicament amer et désagréable.

Dr H. Weisgerber.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A

M. l'abbé Ingold continue, avec une louable persévérance, à rechercher les *Correspondants de Grandidier* et à mettre au jour les lettres échangées entre lui et ses dits correspondants. La IXe brochure qui vient de paraître dans cet ordre de recherches et de préoccupation est d'un bel 8° de vingt-deux pages et deux planches hors texte. Il y a dans ce texte, outre les courtes indications et annotations de M. Ingold, quatre lettres de Grandidier à Dom la Forcade de l'abbaye de St-Evroult, devenu plus tard procureur de Saint-Denis. Deux des lettres de Grandidier sont datées de Strasbourg, 1er janvier et 30 avril 1776 et la dernière, de Saverne, le 14 août de la même année.

Le sujet et les planches concernent le Prieuré de Lièvre, à l'entrée de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines.

B

Indépendamment de la brochure dont il est question, il faut mentionner un avis de M. Ingold annonçant l'existence et la découverte aux archives de Carlsruhe, duché de Bade, d'une grande quantité de manuscrits inédits de Grandidier. Il est présumable qu'ils sont ceux que l'évêque, M. Raes, eut un moment entre les mains pour servir de base à une revendication judiciaire, au profit de l'évêché, de ceux que la ville de Strasbourg venait d'acquérir et dont l'édition, en six volumes, a paru de 1865 à 1867 sous le titre de : *Œuvres his-*

Digitized by Google

toriques inédites de Grandidier. Sans perdre de temps, M. l'abbé Ingold s'est voué à l'édition de ces manuscrits dont le premier volume. d'après les informations qui nous arrivent, aura paru au moment où cet avis verra le jour, ou paraîtra incessamment au prix de 6 fr. 25 le volume de 400 à 500 pages.

C

Un in-12 d'un aspect séduisant a des droits à une remarque spéciale parmi les écrits qui ont paru à l'occasion de la fin de l'an et du renouveau. Il est intitulé *Noël Alsacien-Lorrain* — 1896-97 — et se compose de 108 pages avec de nombreuses illustrations. Ce charmant petit ouvrage, imprimé avec soin par M. Charles Schleber, éditeur rue St-Honoré, 257, à Paris, est une riche condensation de souvenirs artistiques et littéraires dont Strasbourg était le centre, ainsi que du Folklorisme particulier de la ville universitaire et de ses environs. S'il n'y a dans ce livret rien de nouveau sous ce dernier rapport, le châtelain de Spesburg excepté, on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il a des qualités surprenantes : Et d'abord, son impression révèle une attention que l'on ne donne pas à ce genre d'écrits de circonstance ; en second lieu on ne le vend pas, on le donne pour cinquante centimes tandis qu'au point de vue purement matériel on l'estimerait à 2 fr. 50 sans exagération ; en troisième lieu il est recommandable par la finesse éclectique des éléments de la vie populaire qui le remplissent ; il l'est surtout par la fidélité caractéristique de ces éléments, qui accuse l'intervention de véritables enfants du pays, conviés pour fêter ensemble à Paris, comme autrefois à Strasbourg, la veille et le jour de l'an 1897. J.-J. Oberlin nous a laissé pour les années 1780-81-82-89 et92 des Almanachs qui ont leur place dans nos bibliothèques alsatiques et auxquels on a encore fréquemment recours. Le Noël que nous avons le plaisir de signaler est vraiment digne de la même considération.

Chacun de nos artistes et de nos littérateurs, les : F. Lix, Erckmann-Chatrian, Alf. Touchemolin, Dlle Albré d'Appoigny, H. Ganier, Emile Erckmann, Ch. Nerlinger, A. Eckel,

Digitized by Google

C.-F. Schmuck, F. Casale, Ch. Pfister, E. Borse, Jean de Barr, Lixele, Levrault, y a sa bonne place et l'ensemble constitue un charmant Annuaire à conserver.

D

M. Paul Ristelhuber nous donne aujourd'hui, en vingt pages in-8°, extraites de la *Revue de géographie,* une étude sur Brocomagus-Brumath, la cité des Triboques. Cet exposé de la question au point de vue critique des origines et du langage de cette peuplade est écrite en français par M. Ristelhuber à l'occasion d'une notice sur le même sujet écrite en allemand par M. Bostetter. En se reportant aux temps des premières invasions connues de la Gaule, notre compatriote devait être entrainé à résumer dans un cadre restreint, ce qui a été écrit sur ces faits par les anciens, enseigné par les classiques commenté et complété par les modernes. Ce résumé sera lu avec intérêt, même lorsqu'il faudra faire un petit effort pour demeurer d'accord avec l'auteur.

Frédéric Kurtz.

Digitized by Google

LES ALSACIENS

DANS

L'HISTOIRE DE NANCY

D'APRÈS M. PFISTER (1)

C'est dans l'hiver de 1894-1895 que M. Pfister a professé, sur l'histoire de Nancy, le cours qu'il vient de publier. Nous allons en extraire ce qui peut intéresser l'histoire de l'Alsace.

Voici d'abord, dans l'*Étude préliminaire* sur les historiens, les plans et les gravures de Nancy, la mention d'une vue de cette ville reproduite dans la *Cosmographie* de Sébastien Münster et «attribuée à Pierre Aubry, marchand d'estampes à Strasbourg, qui, avant les Schmuck, a fait un recueil de costumes strasbourgeois, et qui mourut vers 1668. » (p. XXV).

Notre province apparaît dans l'histoire de Nancy avec l'Etichonide Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine, fief dont il est investi par l'empereur Henri III en 1048 et que ses descendants possédèrent jusqu'en 1737. Ce duché se composait au XIe siècle de trois groupes distincts de possessions : l'un au sud autour du manoir de Vaudémont, dont un des fils de Gérard prit le nom; un autre au nord,

(1) *Histoire de Nancy*. Tome I, *depuis les origines jusqu'à la mort de René II (1508)*. Edition de la *Lorraine Artiste*. Imprimé par Louis Kreis à Nancy, 1895, LXIII- quatre cent vingt quatre pages.

Digitized by Google

chef-lieu Bitche. où le duc Simon I (1115-1139) fondera l'abbaye cistercienne de Stürzelbronn ; le troisième au milieu, et dont Nancy va devenir la capitale. D'après l'*Histoire manuscrite de Lorraine,* dite *Memorial d'Haraucourt,* parce qu'«on en attribue la rédaction à Louis d'Haraucourt, évêque de Verdun au début du XVe siècle », le même duc Simon, beau-frère du roi d'Allemagne Lothaire II de Supplimbourg (1125-1137), aurait, avec l'aide du comte de Salm et du duc Henri de Bavière, défait à Macheren, près St-Avold, l'archevêque de Trèves et ses alliés, le Comte de Bar et l'évêque de Metz; puis vaincu à Frouard et assiégé dans Nancy par Godefroy de Fauquemont, chef de l'armée archiépiscopale, il aurait été débloqué par Lothaire. Mais M. Pfister récuse cette histoire comme apocryphe, parcequ'elle n'est racontée que par le *Memorial* d'Haraucourt, qui ne mérite aucune confiance.

Par contre un autre fait, bien authentique celui-là, vient mettre Nancy en rapport avec l'Alsace dès le début du XIIIe siècle. Lorsque Frédéric II de Hohenstaufen, envoyé par Innocent III contre Othon de Brunschwick, commença à gagner des partisans en Allemagne (1212), il eut à Haguenau une entrevue avec le duc Ferri II de Lorraine, lui emprunta 2000 marcs et lui livra Rosheim en gage. Mais bientôt, ayant eu des motifs de mécontentement contre Thibault I, fils de Ferri, au sujet des affaires de Champagne, il reprit Rosheim et occupa en même temps les biens de Gertrude de Dabo, femme de Thibault. Les Lorrains, rentrent de force dans Rosheim, mais s'étant enivrés, ils sont égorgés dans leur sommeil par les bourgeois ; l'empereur lui-même accourt et pénètre en Lorraine. Ses alliés, la comtesse de Champagne et le comte de Bar, viennent se joindre à lui et incendient Nancy qui se trouve sur leur passage. Thibault fait prisonnier est retenu un an en Allemagne et ne recouvre la liberté que pour mourir bientôt. Sa veuve épouse Thibault IV de Champagne et reçoit en douaire Nancy, que sa première belle-mère avait déja obtenu dans les mêmes conditions. Mais lorsqu'elle divorça pour se remarier avec Simon de Linange, Nancy fit retour à la Lorraine.

Digitized by Google

En 1308, nouvelle bataille de Frouard, tout à fait sûre cette fois. Le duc Thiébault II y défait l'évêque de Metz, ainsi que les comtes de Bar et de Salm, qui restent quatre ans prisonniers. Juste un siècle plus tard, un descendant du dernier de ces princes eut le même sort, presque à la même place; ligué avec ses voisins de Saarbrück et de Saarwerden et avec Louis d'Orléans, il attaqua (1) le duc Charles II de Lorraine, qui le défit à Champigneulles et l'emmena prisonnnier à Nancy.

Le développement intérieur de cette cité s'effectua tout autrement que celui de la plupart des bourgeoisies du moyen-âge, qu'à Strasbourg par exemple où les luttes intestines contre l'évêque, contre l'aristocratie, etc, sont à l'ordre du jour. A Nancy rien de pareil. On n'y voit point de guerre civile, point de soulèvement. L'accord le plus parfait ne cesse de régner entre la commune et son prince. Cet accord se manifeste de la façon la plus éclatante dans la guerre contre le Téméraire, pendant laquelle Nancy eut trois sièges à supporter. Dans cette période capitale de son histoire, les Alsaciens jouent un rôle particulièrement important. Car ce n'est qu'avec leur secours et celui des Suisses que René II fut mis en état de soutenir les attaques de son formidable adversaire et, finalement, de sortir vainqueur de la lutte inégale (2).

Lors du premier siège, qui commencé le 24 octobre se termina par la capitulation du 27 novembre 1475 (3), la garnison, forte de 3000 hommes (sur 5000 habitants) était surtout composée d'Alsaciens envoyés par la Basse-Union, cette ligue formée contre la Bourgogne au printemps de l'année précédente par Strasbourg, Schlestadt, Colmar et Bâle et à laquelle René II avait adhéré solennellement le 18 avril 1475. Le contingent de la première de ces villes était commandé par Adam Zorn et Frédéric de Fleckenstein, celui de l'évêque de cette même cité l'était par Philippe Wetzel ; et Thierry de

(1) Pour défendre les intérêts de Wenceslas, dont le compétiteur, Robert de Palatin, était le beau-père du duc de Lorraine.

(2) C'est René II aussi qui donna le prieuré de Lièvre à la collégiale de Saint-Georges, fondée à Nancy en 1339.

(3) C'est par erreur typographique que la table des matières du volume (p. 374) porte 1476.

Digitized by Google

Rumlang était à la tête des troupes de l'Archiduc. « Parmi les artilleurs se distinguait le fameux Nicolas, des Grands-Moulins. Quand le feu cessait il se mettait à la fenêtre de la grande tour et chantait de joyeux refrains en s'accompagnant de ses castagnettes... Aussitôt on tirait sur lui des flèches nombreuses; mais jamais on ne put l'atteindre. On ramassait ces flèches le lendemain et on en formait des faisceaux. Le bombardier strasbourgeois Jacques d'Ay, qui parlait mal le français, proposait alors de porter ces flèches à Monsieur Saint Bachet; il voulait dire Saint Sébastien; mais cela faisait beaucoup rire ses camarades Welsches, parceque bachet voulait alors dire brochet ».

Lorsque la famine força la ville à ouvrir ses portes, la garnison qui n'avait perdu que 300 hommes, put se retirer librement. Le Téméraire resta à Nancy jusqu'au début de l'année suivante, puis marcha contre les Suisses. Bientôt la nouvelle de son désastre devant Grandson vint ranimer le courage des Lorrains. Le comte Wecker de Bitche se hâta de reprendre aux Bourgignons Sierck et Sarreguemines, et Sarrebourg, quoique lorrain depuis douze ans seulement (1), ne s'empressa pas moins de revenir à René. Celui-ci, après avoir recueilli l'héritage et le dernier soupir de sa grand'mère paternelle à Elbœuf, annonce à Louis XI son intention d'aller combattre l'ennemi commun dans les rangs des Suisses. Il traversa son duché avec une escorte française. « A Sarrebourg, il fut reçut magnifiquement... Les seigneurs, les comtes de Bitche, de Saarwerclen, de Fénétrange, étaient accourus. Ils invitèrent à tour de rôle le duc et son escorte; les repas succédaient aux repas, on en faisait jusqu'à cinq par jour... Les dits François estoyent tout ébahis d'estre ainsy servys, dit la chronique de Lorraine, ils demandoient si c'estoient la vie que les Allemans faisoient de manger ainsy souvent.

« Au bout de trois jours, l'escorte française retourna en arrière; René se rendit à Strasbourg sous la conduite des seigneurs de la Lorraine allemande. Les Strasbourgeois qui,

(1) Cette ville était auparavant aux évêques de Metz, qui la reprirent après la guerre et la gardèrent jusqu'en 1561, époque où elle fut définitivement réunie à la Lorraine.

Digitized by Google

après la prise de Nancy, s'étaient vaillamment préparés à la résistance, en abattant les églises et les maisons en dehors des remparts, lui firent un chaleureux accueil (21 mai)... On perdit quelque temps à lui réunir une petite troupe de 300 cavaliers. Le 18 juin seulement, il put quitter Strasbourg; en marchant nuit et jour, il arriva à temps pour combattre le 22 à Morat ».

Le 13 juillet, il était de retour à Strasbourg. Le lendemain, « il reçut la visite d'un bourgeois de Bruyères, Varin Doron, qui lui demanda des hommes résolus, pour leur livrer la garnison bourguignonne de sa ville natale. Le duc envoya quelques hommes sous la conduite de Raoul Harnescher, de Thann. Doron les cacha de nuit dans sa maison, et le lendemain, au moment où les officiers bourguignons étaient à la grand'messe, il introduisit ces partisans lorrains dans l'Église. Les officiers, surpris, ne purent que se rendre, et, pour avoir la vie sauve, ils donnèrent ordre à la garnison de poser les armes. Harnescher ne se contenta pas d'occuper Bruyères; il enleva Arches, Saint-Dié, Remiremont. Toutes les places furent ainsi reconquises... il ne restait plus que Lunéville, Épinal et Nancy.»

Les deux premières places ne tardèrent pas à ouvrir leurs portes, et René lui-même, après avoir assisté à la diète de Fribourg en Suisse, vint diriger le siège de la dernière, ayant sous ses ordres Walter de Thann, Harnescher et le Suisse Bernard de Hohenstein. Hans de Kageneck, dont les lettres sont conservées aux archives de Strasbourg, lui amena de cette ville les deux fameuses bombardes *Strus* et *Rummel* avec 12 couleuvrines, 300 fantassins et 400 chevaux. Malgré ce secours, deux circonstances firent traîner le siège. « Le duc avait pitié de sa ville ; il n'osait s'attaquer aux maisons. Puis il ne réussissait pas à maintenir une discipline rigoureuse. Allemands et Welsches se détestaient et en arrivaient souvent aux mains; une licence assez grande régnait dans son camp, et les Alsaciens en étaient souvent scandalisés, quand eux mêmes ne prenaient point part à ces excès. Mais René gardait néanmoins l'avantage; il put sans cesse recevoir des renforts, surtout de ses fidèles alliés les Strasbourgeois qui, à cettte date, ont véritablement sauvé la Lorraine ».

Digitized by Google

Ce sont eux aussi qui l'avertirent de l'approche du Téméraire. « Alors l'artillerie fit rage, les deux bombardes tiraient chacune jusqu'à vingt-et-un coups par jour, chiffre qui semblait alors extraordinaire ». Enfin la ville se rendit. « Le mardi 7 octobre au matin, la garnison sortit de la ville et prit la direction de Pont-à-Mousson. Mais au faubourg Saint-Dizier, aujourd'hui Boudonville, les Allemands coururent sus aux premiers soldats qui se présentèrent et les détroussèrent. René en fut averti ; il vint lui-même se placer près de la porte pour réprimer tout désordre ».

Il n'était que temps que le siège prît fin « Le Téméraire était déjà à Neufchâteau, et quatre jours plus tard, à Toul, il apprenait en grinçant des dents » la reddition de Nancy et jurait d'en reprendre possession avant la fin de l'année. Cependant René, sans perdre un moment, laisse 2000 hommes dans sa capitale et court en Suisse réunir une armée de secours, en promettant de revenir dans deux mois, c'est-à-dire au moment où les vivres seraient épuisés. Jean de Reinach commandait les Alsaciens qui étaient dans la place. L'investissement commença le 25 octobre, ainsi 18 jours après la fin de l'autre siège.

René se dirigea d'abord sur Strasbourg, où il mit en gage sa vaisselle précieuse. Puis il alla trouver successivement les chefs de chaque canton. Mais ceux-ci hésitaient. Berne la première se déclara pour lui, puis ce fut le tour de Zurich. Une diète réunie à Lucerne le 23 novembre lui promit enfin secours pour Noël ». Le 1er décembre il était à Schlestadt (1), puis il alla établir son quartier général près de Bâle, et les soldats accoururent en foule. « Malheureusement cette *mobilisation* ne se fit pas sans désordre et un accident parut de fâcheux augure. Le 19 décembre, on embarqua sur le Rhin

(1) Nous trouvons des Alsaciens jusque dans son entourage immédiat. Des deux secrétaires qui ne quittèrent pas ses côtés pendant toute la campagne, l'un Jean Lud, né à Phaffenhofen, raconta plus tard (1499 à 1500) ses souvenirs dans son *Dialogue*, édité par Jean Cayon (1844), puis par Henri Lepage (1854), qui a, en outre, consacré une notice à Lud dans le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine* (1855).

Digitized by Google

270 soldats qui devaient descendre le fleuve jusqu'à Brisach; mais quelques lansquenets ivres, se portant tous du même côté, firent chavirer le vaisseau; près de 50 guerriers trouvèrent la mort dans les eaux du fleuve. Cependant l'armée présenta un bel aspect, quand René la passa en revue. Elle comptait 9000 hommes, auxquels se joignirent 500 Bâlois. Elle se mit en route par la Haute-Alsace » dévastant les villages, malgré les recommandations de ses chefs. « Les Suisses en voulaient surtout aux Juifs, qu'ils accusaient d'être la cause de cette guerre; ils pillèrent leurs maisons et, à Ensisheim, à Colmar et à Schlestadt, ils firent un riche butin. Puis l'armée pénétra dans la vallée de Sainte-Marie; là, elle se trouvait en partie en territoire lorrain. Les soldats franchirent le col au milieu de la neige. A Saint-Dié, le duc vint les rejoindre » et à Orgéviller, on trouva l'armée de la Basse-Union, qui avait franchi le col de Saverne.

Harnescher était à Bruyères, où le duc le fit prévenir, ainsi que tous les autres chefs de garnisons, d'être le 4 janvier à Saint-Nicolas.

De même que, avant Morat, René s'était fait frapper chevalier par Oswald de Thierstein avec 150 nobles d'Alsace et de Brisgau, de même, maintenant, il frappa avant la bataille, Hermann Waldner, Sigel de Mullenhein, Gaspard Zorn de Bulach (1), Henri de Haslach, Jost de Brunighofen. Le seigneur de Ribeaupierre marchait aussi contre le Téméraire.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail des opérations. Disons seulement que 24 heures après le commencement de la lutte on en connaissait l'issue à Colmar; le magistrat de cette ville en fit part à celui de Schlestadt par une lettre dont Knebel, l'historien de Bâle, nous communique la teneur dans son *Diarium*, qui va de 1473 à 1479.

En retournant chez eux, les Suisses commirent de nouveaux excès en Alsace, et non plus seulement contre les Juifs. C'est ainsi qu'ils brûlèrent entièrement Sainte-Croix-en-Plaine.

Parmi les prisonniers des vainqueurs se trouvaient entre

(1) André de Boulach périt devant Nancy dans les rangs des lorrains.

Digitized by Google

autres le margrave de Rœteln, le sire Philippe de Fontenoy(1) beau-frère de Guillaume de Ribeaupierre, et le comte Engelbert de Nassau, gendre du margrave Charles de Bade, qui réussit à se cacher au château de Bilstein.

Les Strasbourgeois rentrèrent dans leur ville le 12 janvier, rapportant comme trophée une cotte de maille du Téméraire et huit bannières bourguignonnes, qu'ils firent flotter au sommet de la flèche de la cathédrale, récemment achevée.

Après cette guerre, événement capital de l'histoire de Nancy, il n'y a plus grand chose à y glaner sur l'Alsace. Voici quelques rares faits qui méritent d'être cités.

En 1629, les Oratoriens de Nancy envoyèrent sur la demande du prince et de la princesse de Phalsbourg, une colonie fonder un couvent à Lixheim, dont le père Étienne Gérard fut le premier supérieur. Mais bientôt, traqués par les Suédois, les Frères de Lixheim durent (1635) chercher un refuge dans la maison-mère, dont la détresse n'était guère moins grande que la leur.

A l'église du noviciat des Jésuites (aujourd'hui hospice Saint-Stanislas) se trouvait le cœur de Charles III et celui de son fils Charles, cardinal de Lorraine, qui, très jeune, cumula les évêchés de Metz et de Strasbourg, et mourut en 1607.

On sait que Henri de Lorraine, comte d'Harcourt (décédé en 1666), fut le premier gouverneur français de l'Alsace. Son cercueil, ainsi que ceux de ses deux fils, ayant été trouvés (1855) dans les ruines de l'abbaye de Royaumont (Seine-et-Oise), l'archiduc Maximilien, qui venait de visiter les tombeaux de ses aïeux dans les caveaux de la chapelle ducale de Nancy, prévenu de ce fait par la *Société d'Archéologie Lorraine,* fit transporter les trois cercueils dans ces mêmes caveaux.

Le 20 avril 1700, le P. Daubenton, recteur du collège des Jésuites de Strasbourg, prononça l'oraison funèbre à l'occasion du transfert à l'église des Cordeliers des restes du duc Charles V rapportés d'Innsbruck.

Disons enfin que la nouvelle paroisse érigée à l'ouest de Nancy le 10 février 1861, fut placée sous l'invocation du pape

(2) Fontenoy-le-Château, canton de Bains (Vosges).

Digitized by Google

alsacien Saint Léon IX. La nef fut bénite et livrée au culte dès l'année suivante, mais toute l'église ne fut consacrée qu'en 1877.

Nous terminerons cet aperçu aussitôt que le deuxième volume de l'*Histoire de Nancy* aura paru.

TH. SCHOELL.

Digitized by Google

OBSERVATIONS HISTORIQUES

SUR L'ÉTAT ANCIEN

DE LA

VILLE D'OBERSULTZ

Située en haute Alsace, dans le district du Haut mundat appartenant à l'évêque Prince de Strasbourg et dans le diocèse de Basle

PAR

L'ABBÉ GRANDIDIER

Chanoine prétendier du grand chœur de l'Église Cathédrale de Strasbourg et grand vicaire du diocèse de Boulogne

---

1. Sultz est un endroit très ancien, il parait avoir fait partie de la primitive donation que Dagobert Roi d'Austrasie fit vers l'an 675 à Saint Arbogaste évêque de Strasbourg et à son évêché. Du moins il est compté depuis un temps immémorial dans le territoire du haut mundat (a).

2. Adalric duc d'Alsace, qui fonda vers l'an 667 l'abbaye d'Ebermunster la dota d'un grand nombre de biens et revenus dont on trouve le détail dans l'auteur de la chronique de ce monastère écrite au milieu du douzième siècle (b); on y lit

(a) Voyès mon histoire de l'église et des évêques de Strasbourg (tome I page 208 et 214).

(b) Cette chronique se trouve dans la bibliothèque de la ville de Schlestadt. Elle a été publiée en partie en 1717 par Dom Martenne in thesauro novo anecdotorum, tome III, page 1125, etc.

Digitized by Google

entr'autres qu'il accorda à l'abbaye d'Ebermunster la cour seigneuriale de Sultz avec son église paroissiale, ses dîmes et tout son ban depuis le haut du mont balon jusqu'à la forêt de Munebruch.

Dux itaque cum ducissa dotem ecclesia preordinans viginti curtes cum omnibus pertinentiis descripsit, ac super Altare sancti Mauricii contradidit .. in Sultza, curtiis dominica cum omnibus appendiciis suis ecclesia videlicet matrice cum decimis suis, mansus censuales atque serviles, agri cum vineis et pratis, curtes cum curteficiis, familia ministerialis servilis et censualis aquarum decursus cum molendinis ac forestis, ac totus simul bannus generalis a jugo montis qui beleus dicitur et a fonte qui breitenbrunno vocatur, in dercenui usque ad saltum qui munebruch vocatur.

3. Sainte Odile, abesse de Hohenburg et fille du duc Adalric fonda vers l'an 700 l'abbaye de Niedermunster, elle adjugea à cette dernière des biens situés à Sultz (Sultze cum suis appendiciis) est-il dit dans le testament de cette Sainte abesse fait vers l'an 708 (c).

4. Sous Colombe qui était abbé d'Ebermunster sous le règne de Pepin, vivait un prêtre nommé Irin, qui bâtit à Sultz près de la porte l'église de Saint-Pierre, (ecclesiam que cella sancti Petri dicitur), dit l'auteur de la chronique d'Ebermunster qui ajoute que cette église fut consacrée par Saint Pirmin, abbé de Richenau, qui vint se retirer en Alsace en l'an 727.

5. Carloman roi d'Austrasie par son diplôme du 6 mai 770 confirma à l'abbaye d'Ebermunster les possessions qu'Adalric, duc d'Alsace, avait accordé à ce monastère dans l'endroit de Sultz (in Sulza cum omnibus ad se pertinentibus (d).

6. L'empereur Charlemagne fit la même chose in Sulzha par son diplôme du 12 août 810 (e).

7. L'empereur Louis le Débonnaire son fils donna un diplome le 1 mai 818 à la même abbaye d'Ebermunster, par

(c) Histoire de l'église de Strasbourg, par l'abbé Grandidier, Tome 1 pièces justificatives p. XLIV.

(d) ibidem Tom 2 page CIII.

(e) ibidem Tom 2 page CLV.

Digitized by Google

laquelle il lui confirma également la cour seigneuriale de Sultz, l'église et les dîmes du même endroit, ainsi que la chapelle de St-Pierre située près de la porte : In Sulza curtis dominica cum omnibus pertinentiis suis, id est, ecclesia cum decimis suis curtis porte cum omni decima salice terre, capella etiam, quæ cella S. Petri dicitur, in supradictam curtim porte com omnibus ad se pertinentibus pertinet (f).

8. L'empereur St-Henri par son diplôme du 4 janvier 1022 confirma à l'abbaye d'Ebermunster la chapelle de St-Pierre située dans le ban de Sultz avec les dîmes qui en dépendaient. *Capella sita in banno Sulza quæ cella S. Petri dicitur, cum decimis allodii ad ipsam pertinentis* (g).

9. Werinhaire II, évêque de Strasbourg, qui gouverna cette église depuis l'an 1065 jusqu'en 1079, s'empara de la plus grande partie des biens que l'abbaye d'Ebermunster possédait à Sultz, pour les accorder à son frère. Allodia et curtes quasdam Sancti Mauricii novientensis cenobii fratri suo per rapinam concessit Werenharius episcopus, id est Sulza cum pertinentiis suis, comme le rapporte l'auteur de la chronique (h).

10. Heilwige comtesse d'Egisheim et épouse de Gérard comte de Vaudemont fut investi, conjointement avec les deux comtes Hugues et Ulric ses fils par Cunon évêque de Strasbourg du fief épiscopal situé à Sultz. Honorata est benificiis de curte episcopali, videlicet que sita est in villa Sulzo juxta vosagum. C'est ainsi que s'explique la charte donnée en 1118 (i).

11. Les habitants de Sultz *Parochiani in Sultza nobiles et ignobiles,* accordèrent à l'église de Notre-Dame-de-Thierbach une partie des forêts qui appartenaient à cette communauté du consentement de Gebehard évêque de Strasbourg et de Wernher de Habsbourg, landgrave de la haute Alsace, dont

(f) Ibidem Tom 2 page CLXIX.

(g) Original dans les archives de l'abbaye d'Ebermunster.

(h) Apud Martenne lib. cit. page 1144.

(i) Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

Digitized by Google

le premier était seigneur territorial et le second protecteur de cet endroit. L'acte est daté du premier mai 1135 (l).

12. Diethelm recteur et curé de Soultz *rector et presbyter in villa et in parochia Sulza*, à la demande et au nom des nobles et des habitants dudit endroit, *de rogatu, consilio et consensu nobilium, civium et universorum tam in ecclesiis quam in capellis et in villis ad parochiam seu ad villam Sulze spectantium* fit un vœu pour lesdits habitants d'aller en procession tous les ans le jour de l'invention de la Ste-Croix à l'église de la Ste-Vierge du couvent de Thierbach. Le vœu se fit en l'an 1138 (m).

13. Le vénérable Pierre, abbé de Cluny, par sa lettre du 5 mars 1142 adressée aux habitants de Sultz *(omnibus in parochia de Sulza commorantibus)* les rendit participants des prières de l'ordre de Cluni, en reconnaissance de ce qu'ils avaient contribué à la fondation du couvent de Thierbach, *quando* dit-il *primo novellam plantationem de Thierenbach inchoastis* (n).

14. Le pape Luce III par sa bulle du 19 juillet 1183 confirma à l'abbaye d'Ebermunster la cour seigneuriale de Sultz avec ses dimes *In Sulza curtem porte cum decimis suis et cum decimis dominice curtis in agris, pratis et vinies* (o).

15. Baldemar curé de Sultz *(Baldemarus plebanus de Sulze)* signa en 1202 une charte de Conrad évêque de Strasbourg en faveur du monastère de Schwartzenau (p).

16. Le pape Honorius III par sa bulle du 13 mai 1224 confirma à l'abbaye d'Ebermunster la chapelle de Sultz avec ses appartenances qui lui avait été accordé par l'empereur St-Henri *capellam de Sulza cum allodiis et pertinentiis ejusdem que ab inclite recordationis Henrico secundo romanorum imperatore fuit concessa* (q).

(l) Il est inséré dans l'ancien chartulaire de l'abbaye de Cluni fol 205 et la copie se trouve écrite sur un tableau pendu près de l'autel de Notre Dame de Thierbach.

(m) La même chose.

(n) La même chose.

(o) Original dans les archives de l'abbaye d'Ebersmunster.

(p) Archives de l'évêché à Saverne.

(q) Original dans les archives d'Ebermunster.

Digitized by Google

17. Le même pape Honorius dans une autre bulle du 24 mai 1224 compte entre les possessions de l'abbaye d'Ebermunster la cour seigneuriale de Sultz avec ses dimes. *In Sulza curtam porte cum decimis suis et cum decimis dominice curtis in agris, pratis et vineis* (r).

18. Quelque temps après, l'abbaye d'Ebermunster vendit pour cent marks la cour seigneuriale et la chapelle de Sultz. *Allodium in Sulze cum capella venditum est centum marcis* dit la chronique de cette abbaye. Cette chapelle et ces biens forment ce que possède aujourd'hui à Sultz l'évêque de Basle.

19. Hermann, abbé de Rhinau, vendit au monastère de Marbach les biens que son abbaye avait dans le ban de Sultz *in terminis Alswilre et Sulze* l'acte est daté du mois de janvier 1242 (s).

Jusqu'ici Sultz n'est connu que sous le titre de *villa* c'est du moins la dénomination que lui donnent les chartes de 1118 et 1138 ; celles de 1251 et 1260 en parlent comme d'une forteresse.

20. La charte par laquelle Ulric comte de Ferette reconnait tenir en fief de l'église de Strasbourg les châteaux de Thann, Hohenneck et Windeck est daté du 5 février 1251 et de la forteresse de Sultz. *Acta sunt hec apud municionem* Sulze domini nostri episcopi Argentinensis (t).

Materne Berler de Rouffach, curé de Guebersveiler, auteur d'une chronique manuscrite écrite en 1510 dont M. de Waldner fit présent à la bibliothèque de M. Schœppflin et qui se trouve aujourd'hui dans celle de la ville de Strasbourg prétend (u) que Sultz ne devint ville qu'au XIVe siècle. Le titre suivant prouve qu'il portait déjà ce titre au milieu du XIIIe.

21. Henri, évêque de Strasbourg par sa charte du 3 août 1254, accorda en fief au noble Guillaume de Sultz son péage

[r] ibidem.

[s] Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

[t] Original dans les mêmes archives.

[u] In chronico mss fol. 349.

Digitized by Google

de Sultz *(teloneum nostrum apud villam nostram Sulze)*. Mais dans la même charte il donne à cet endroit le nom de ville. *In dicto oppido Sulze* (x).

22. L'abbaye de Lieu-Croissant dans le diocèse de Besançon vendit au mois de juin 1260 au noble Conrad Waldener de Guebwilr et à ses trois frères Hermann, Gunther et Eberhard la cour d'Ollveiler située dans le ban de la forteresse de Sultz *curiam nostram, sive domum quæ vocatur Olvilr sitam in banno municipii Sulza* (y).

22. Le noble Conrad Waldner et Hermann, Gunther et Eberhard ses trois frères, offrirent en fief à l'église de Strasbourg leur cour d'Ollveiler située dans le ban de Sultz, *curiam dictam Ollvilr sitam in banno de Sultze*. L'acte est du 22 août 1261 (z).

24. On lit dans les annales des dominicains de Colmar (a) qu'un domestique de Jean de Jungholtz fut brûlé dans une chaudière ardente à Sultz près de Rouffach *in Sultz prope rubeacum* et ce en 1276 pour avoir fait de la fausse monnaie les mêmes annales rapportent (b) qu'en 1277 l'évêque de Strasbourg retirait des bourgeois de Sultz *de civibus in Sultz* quatre vingt marcs, tandis que ses prédécesseurs en percevaient à peine soixante. En la même année et selon les mêmes annales, les filles publiques de la ville de Sultz furent chassées à coups de baton par les filles publiques des forêts. *In Sultz quædam meretrices domesticæ meretrecibus sylvestris baculis expulsæ* (c).

25. Thibault comte de Ferette donna le 2 juillet 1280 une charte en faveur de Conrad Waldner et Hermann son frère l'acte est daté de Sultz *das was ze Sultze* (d).

[x] Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

[y] Original dans les archives de M. de Waldner.

[z] Original dans les mêmes archives.

[a] Apud Ursticium, in scriptoribus rerum germanicarum, parte 2 page 12.

[b] Ibidem page 14.

[c] » » cit.

[d] Original dans les archives de M. de Waldner.

Digitized by Google

26. En 1281 il y eut à Sultz une grande inondation qui fit un grand tort à son château. *Aqua transiens castellum Sultze magnum damnum ibidem fecit* disent les annales de Colmar (e).

27. Les trois frères Pierre, Henri et Jean de Pfaffenheim abandonnèrent à l'évêque de Strasbourg le château de Sultz avec toutes ses appartenances *die burg ze Sultze und alles das darzu hœret,* qu'ils possédaient auparavant en fief. Cet abandonnement se fit du consentement des bourgeois de Sultz. *und von den burgern von Sultz gehette und villen diz geschehen ist.* L'acte est daté du jour de Ste Cécile 1289 (f).

28. Le noble Pierre de Bollveiler et Burcard son frère recteur de l'église d'Alsvilr, par acte du 5 avril 1295, offrirent en fief à l'église de Strasbourg la petite ville de Bollveiler, sous la condition que leurs sujets ne pourront jamais être traduits en justice dans la ville et le ban de Sultz. *in der stadt und in dem banne zu Sulze* (g).

29. Thibault comte de Ferette, par sa lettre de 1295, accorde en douaire à Catherine de Clingen sa femme, mille marcs d'argent et ce sur la dime de Sultz que Conrad évêque de Strasbourg lui avait accordée en fief. *Daz zu unserme zehenden zu Sulze hœret, das wir zu lehene hant von unserme heren deme bischofe von Strazburg* (h).

30. Conrad, évêque de Strasbourg, vendit à Henri Baselwint schultheiss, Egenolfe Zeineherche et Wernher Limes bourgeois de la ville de Sultz. *civibus oppidi nostri in Sulze supra rubiacum*, le péage et l'umgelt de la même ville. *thelonieum et quod vulgariter ungelt appellatur cum attinenciis eorundem quas habemus in oppido nostro et ecclesie nostre Sulze predicto.* L'acte est de l'année 1295 (i).

31. L'empereur Henri VII, par son diplome daté de Franc-

[e] Apud Ursticium page 17.

[f] Livre salique du grand chapitre de l'église cathédrale de Strasbourg fol. 53.

[g] Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

[h] Livre salique du grand chapitre fol 53.

[i] Le même fol 28.

Digitized by Google

fort 28 novembre 1308 accorda à Jean, évêque de Strasbourg et à son église tous les juifs que l'empire avait à Rouffach et à Sultz. *Omnes utriusque sexus judeos opidorum rubiaci et Sulze basiliensis diocesis incolas presentes et futuros concedimus Argentinensi ecclesie ita quod dicti judæi ad illam pertineant pleno jure* (l).

32. Ulric comte de Ferrette par sa lettre du 1 avril 1312 abandonne à Jean évêque de Strasbourg tous les droits qu'il avait sur la dime de Sultz *uff den zehenden zu Sulze* (m).

33. L'église mère d'Obersultz était autrefois située dans l'endroit voisin d'Alsvilr mais cette église ainsi que le village fut détruite au XIVe siècle dans le tems de l'irruption des Anglais. Berler (n) compte dans le nombre des curés recteurs de l'église de Sultz Herman comte de Thierstein, Henri de Hohenstein, Rodolphe d'Oberkirch et Jean Jacques d'Andlau mort en 1520.

Je soussigné pronotaire apostolique, chargé par le Roi de la Recherche des Monumens, qui peuvent servir à l'histoire et au droit public de la monarchie française, certifie avoir tiré et copié les présents extraits relatifs à l'état ancien de la ville d'Obersultz en haute Alsace sur les originaux et autres pièces citées au bas des pages. En foi de quoi j'ai signé les présentes et apposé le cachet de mes armes.

Donné à Strasbourg ce 18 Décembre 1782.

signé l'abbé Grandidier L. S.

Cachet ovale en cire rouge, mauvaise conservation

Sur la couverture du manuscrit on lit : M. Meglin s'est fait un plaisir de céder à la ville de Sultz sa patrie pour être déposé dans ses archives, ce mémoire qu'il devait à l'amitié de feu l'abbé Grandidier.

Collationné conformément à l'original de Grandidier conservé aux archives communales de la ville de Soultz.

Le 24 août 1886.

AUG. GASSER.

[l] Archives de l'évêché à Saverne.

[m] Original dans les archives de l'évêché à Saverne.

[n] In chronico mss fol 349.

Digitized by Google

NOTES & ADDITIONS

DE MEGLIN

A LA

NOTICE DE GRANDIDIER

Publiée par lui en 1817

---

§ 1. Sultz dit Obersultz, au 21e degré et 53' et demie de longitude et au 47e degré 23' et demie de latitude de l'Ile de fer, dans un site riant et heureux, ayant à son couchant un vignoble étendu et fertile, produisant des meilleurs vins d'Alsace, est très anciennement connu : on trouve des traces de son existence jusque dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

§ 1. Note 1. Il existait de mon temps, et il existe peut-être encore aujourd'hui à Sultz, dans une rue collatérale qui conduit vers la porte de Bollveiler un bâtiment d'une structure très ancienne et gothique, désigné sous le nom de Heidnisches gebaüde ou *Heiden-Tempel ;* si cette tradition orale était vraie, l'origine de Sultz remonterait au delà de l'ère chrétienne (Note de l'éditeur).

§ 2 Note 1. C'est donc par erreur que les rédacteurs de l'Annuaire du département du Haut-Rhin pour l'an 12, ont désigné page 123 cette haute montagne (le Ballon) sous le nom de Ballon de Guebviller. Le ballon, remarquable par sa grande élévation, par la fertilité et l'excellence de ses paturages par la production de beaucoup de plantes médicinales, tels que la gentiane rouge, la belladone, le stramonium. la jusquiame, l'aconit, la mousse d'Islande que l'on trouve en quantité vers le sommet et beaucoup d'autres est incontestablement dans le ban de Sultz et a constamment formé, par le

Digitized by Google

passé, une des plus belles comme de ses plus riches possessions (Note de l'éditeur).

§ 7 Note 3. *Après ces mots : ainsi que la chapelle de Saint Pierre située auprès de la porte.* Il parait que cette chapelle passa par suite à l'ordre des Templiers et enfin à celui de Malte en changeant de nom (Note de l'éditeur).

§ 20 Note 1. Cette expression apud municionem pourrait au reste aussi bien se rapporter à un château qu'à une forteresse à en juger d'après ce que dit Schœpflin Tome 2 de l'Alsatia illustrata p. 85. Dans une même charte du comte Ulric de Ferrette, dit cet historien, Sultz est appelé villa, oppidum, munitio sive castrum ; quasi, ajoute-t-il, locus dubio tum in statu fuisset (Remarque de l'éditeur).

§ 34. La ville de Sultz était gouvernée anciennement par un magistrat qui était composé d'un bailli et d'un schultheiss ou prévôt, nommés par le prince et de huit conseillers (Rathsherren) choisis parmi les citoyens. Ces conseillers élisaient entre eux un bourgmestre pour trois ans, lequel était rééligible après l'expiration de ce terme. Les décisions judiciaires ou sentences de ce magistrat étaient portées par appel, à la régence de Saverne, et en dernier ressort au conseil souverain d'Alsace, depuis l'établissement de cette dernière cour. La ville de Sultz avait ses armoiries ; elles consistaient en un écusson rouge, partagé en quatre parts par une croix d'argent et quatre corbeaux. Magistratus balivio et sculteto, quos princeps constituit, octoque senatoribus electis ex civibus consistit. Insignia civitatis scutum rubrum cruce argentea quadripartitum et quatuor corvis nigris conspicuum sistunt (1).

35. Il y eut à Sultz près de la porte dite de Guebviller, une maison de chevaliers du Saint-Sépulcre autrement dits Templiers : ces chevaliers s'établirent probablement à Sultz comme dans le reste de l'Alsace vers l'an 1260 (2). Lors de leur fatale catastrophe et de la suppression entière de leur ordre qui eut lieu en 1312, leurs possessions furent concédées

(1) Schœpflin, Alsatia illustrata t 2 p. 85.

(2) Woogs Elsassische Schaubuhne page 239.

Digitized by Google

en France à celui de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte (1) d'où résulta la ci-devant commanderie de Malte de Sultz dont dépendaient celles de Colmar, de Mulhausen et de Friesen.

36. En l'année 1774 l'église de cette commanderie a été démolie. L'on a trouvé dans l'une des chapelles collatérales de cet édifice plusieurs mausolées et tombes des chevaliers du Temple ou du Saint-Sépulcre. L'on a conservé dans la nouvelle chapelle construite sur les ruines de l'ancienne église, une pierre sépulcrale qui représente un Templier dans le grand costume de l'Ordre.

37. L'un des premiers commandeurs de l'Ordre de Malte à Sultz a été un baron de Mullheim, d'une famille très ancienne et très puissante dans le XIVe siècle (2). Ceux qui lui ont succédé furent les chevaliers de Schwalbach, de Schwentzbell (tué en duel par Reinold de Rosen), de la Thann, de Stein, de Forelle et enfin le ci-devant grand maître de Hompesch

38. Le couvent des capucins, situé hors de la porte de Sultz, vers Guebviller, devenu depuis, propriété particulière, a commencé à être construit en l'année 1632; mais il ne fut achevé qu'après que les suédois et les Weimariens se furent retirés d'Alsace. Ce couvent fut rebâti à neuf en 1732 (1a).

Non loin du local ou était placé le couvent des capucins de Sultz, il y eut, dans les anciens temps, un établissement pour les lépreux dit Gut-Leuth-Haus.

39. Les villages de Wunnenheim et de Rimbach-Zell sont comptés dans les dépendances de la ville de Sultz : Civitati Sulzensi annumerantur etiam Wunnenheim et Rimbachzell viculi. Le premier de ses villages est renommé par ses bons vins. Robert, Comte-Palatin, évêque de Strasbourg, a ordonné l'établissement d'un hermitage du tiers ordre de S. François à Wunnenheim, par des lettres datées de Rouffach, vers la fin de carême de l'année 1400. Rupertus Palatinus, episcopus argentinensis, cellam anachoretarum regulæ tertiæ Sti Francisci anno 1400 in Wonheim stabilivit, datis in Ruffach litteris post dominicam Lætare (2a).

(1) Dictionnaire de Moreri Tome VI page 652 ; édition de Bâle de 1740.

(2) Kœnigshoffen. Chronique d'Alsace, chap 5 §157.

(1a) Schœpflin. Alsatia illustrata t. 2, p. 453.

(2a) Ibidem t. 2, p. 86 ; et Berler chronique manuscrite fol. 181.

Digitized by Google

40. Hors de la porte de Sultz, dite de Bollviller ou Feldthor, vers la droite, à quelque distance de la ville, on rencontre la petite église dite de Saint-George, à laquelle était annexé un hermitage du tiers-ordre de S. François. Ni l'abbé Grandidier, dans son mémoire, ni Schœpflin dans son Alsatia illustrata, n'en fait mention ; quoique ce dernier auteur parle de la construction du couvent des capucins à Sultz bien moins ancienne que celle de cette chapelle. Autrefois il se faisait de Sultz à Saint-George, tous les ans, une procession solennelle le jour du patron de cette église. Serait-ce de ce côté qu'aurait existé le village d'Alswiller détruit lors de l'irruption des Anglais ? Du moins le charnier attaché à cette chapelle semblerait faire présumer qu'anciennement il s'était formé là un établissement fixe d'une réunion d'hommes plus ou moins nombreuse.

Digitized by Google

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite (1)

XLI

Le docteur Iænger. — Des Vosges au Rhin. — Le Sternsée et le ballon de Giromagny. — Concours régional. — Statue du jeune vigneron. — Au lac de Constance. — Suisse allemande et Suisse romande.

Au mois de mars 1867 ont eu lieu les obsèques du docteur Iænger, éminent praticien qui avait su se créer une grande réputation comme homéopathe et jouissait à Colmar d'une considération justement due à son caractère et à l'élévation de son esprit. Homme d'étude et de profond savoir, il était un

(1) Voy. pp. 435-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895; pp. 24-50 du trimestre Janvier-Février-Mars, pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin, pp. 340-377 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896, pp. 529-559 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre, pp. 104-128 du trimestre Janvier-Février-Mars et pp. 145-184 du trimestre Avril-Mai-Juin.

Digitized by Google

adepte chaleureux de la libre pensée, ayant sa philosophie à lui, qui n'était pas celle de tout le monde, ce qui ne l'empêchait point d'être le médecin attitré du Gymnase catholique de Colmar.

Chaque soir son cabinet était le rendez-vous de quelques amis dévoués, vivant comme lui dans le monde de la pensée et apportant leur contingent d'originalité dans ce cénacle fermé. Parmi ces intimes de l'amitié figurait Adolphe Hirn, le savant mathématicien et astronome; Ignace Chauffour, l'éminent jurisconsulte ; Frédéric Titot, manufacturier et ancien préfet de Limoges ; Ferdinand Hirn, directeur de la maison Haussmann, Jordan et Cie. Républicain convaincu, le Dr Iænger avait été mis à l'index et fut même compris dans les poursuites dirigées en 1849 contre un certain nombre de citoyens de Colmar, suspects de conspirer contre l'état de choses établi, en préconisant une république plus radicale que celle du moment, représentée par le prince président. Me I. Chauffour, qui plaidait pour eux devant la cour d'assises de Besançon, où l'affaire avait été renvoyée, obtint pour ses clients un acquittement auquel ne s'attendait pas le procureur général.

Iænger était un homme de bien dans la plus large acception du mot : sa bourse était ouverte à tous les vrais malheureux et il soignait sans rétribution tous les déshérités qui s'adressaient à lui. Sa religion ne procédait d'aucun dogme ni d'aucune révélation. C'était l'altruisme prêché par le Christ ou l'amour d'autrui dans sa pureté. Aussi ses obsèques civiles ne causèrent-elles aucun étonnement dans la population de Colmar habituée à respecter les convictions de ce philosophe bienfaisant, qui fut conduit à sa dernière demeure par un long cortège d'amis. Avant la levée du corps, son beau-frère, M. Siffermann, de Benfeld, prononça sur le seuil de la maison une petite allocution expliquant que cette dérogation aux usages établis était conforme à la volonté du défunt dont l'idéal humanitaire se tenait en-dehors et au-dessus de toute question religieuse.

Digitized by Google

* * *

Je parlais un peu plus haut de la mise en exploitation du chemin de fer de Munster à Colmar, comme premier tronçon d'une grande ligne devant faire communiquer le versant français des Vosges avec la Forêt Noire, par Colmar, Neuf-Brisach, Vieux-Brisach et Fribourg. On croyait encore naïvement à la fraternité des peuples, et on se hâtait de poser les jalons d'une ligne de jonction jetée par-dessus le Rhin qu'Arioviste *(Heerenfest)* ou chef de troupes, avait franchi avant la naissance du Christ, pour se mesurer avec César dans les plaines d'Alsace (1). Le sort en était jeté et on marcha de l'avant. Le conseil municipal demanda la concession, comme ligne d'intérêt local, du chemin de fer de Colmar au Rhin. La percée des Vosges par le val de Munster paraissant présenter d'insurmontables difficultés, on se rallia un instant à une autre combinaison consistant à emprunter la vallée de Saint-Amarin et à faire le percement par Wildenstein pour arriver à la vallée de la Moselotte près Épinal. Au fond tous ces projets n'offraient aucune consistance sérieuse et peu de temps après leur éclosion la guerre franco-allemande vint dissiper toute illusion.

(1) Que de controverses a suscitées l'emplacement du champ de bataille où ils se sont rencontrés ! Un écrivain alsatique, Fr. Ignace Woog, dans son livre *Elsæssische Schaubühne*, a résumé toutes les opinions des historiens anciens et modernes à ce sujet, en émettant l'opinion très rationnelle que le choc eut lieu près de Saint-Appollinaire ou Folgensbourg, dans le Sundgau rauraque, localité située à 5000 pas ou un mille allemand du Rhin. Cela s'accorde avec les Commentaires de César qui indiquent cette distance, ce qui permet de croire qu'il est entré en Alsace par la trouée de Belfort et a suivi la grande ligne ou voie romaine de communication vers Bâle ou Augusta Rauracorum, traversant le Sundgau, où l'attendaient les troupes d'Arioviste. L'opinion de Schœpflin et autres auteurs qui placent le champ de bataille ailleurs et aussi dans l'Ochsenfeld, ne paraît dès lors pas plausible, l'Ochsenfeld étant éloigné de beaucoup plus de 5000 pas du Rhin.

Digitized by Google

* * *

La température avait été particulièrement belle pendant l'automne de 1867. Nous en avons profité pour faire une courte excursion dans la vallée de Massevaux située dans la partie de la chaîne des Vosges qui avoisine Belfort. La montagne, sur plusieurs points, est très abrupte. Après une ascension assez pénible par un sentier pierreux, nous fîmes une première halte au *Sternsée* (lac de l'étoile) situé dans un entonnoir de montagnes dont les flancs sont couverts de hêtres et de sapins. A quelques pas du lac se trouve une ferme isolée ou l'on fabrique de ces grands fromages, en forme de pierres meulières, qui ressemblent tellement au fromage de Gruyère, qu'on les confond facilement. La fabrication de ce genre de fromage dans les fermes vosgiennes a pris les proportions d'une véritable industrie qui, sur le marché français, fait une rude concurrence au gruyère de Suisse.

Sans nous laisser décourager par la perspective d'une montée fatigante, nous résolûmes d'atteindre le sommet du Rothenberg d'où l'on découvre un panorama très étendu. C'était une vraie escalade le long d'une paroi presque à pic où nos pieds mal assurés faisaient rouler les pierres, où aucun sentier praticable n'était tracé. Arrivés au sommet nous nous reposâmes sur la mousse d'un bois de sapins et pûmes contempler la charmante vallée vosgienne de Saint-Maurice, à nos pieds la petite ville industrielle du Thillot aux cheminées fumantes, et devant nous, en plein soleil, le ballon de Servance qui domine la vallée de Giromagny. Ce ballon sur lequel le génie militaire français a construit un fort, après la guerre de 1870, est aujourd'hui un des postes avancés de la trouée de Belfort. A quelques pas au-dessus de notre point d'observation se trouve la ferme ou fromagerie du Rothenwasen entourée de hêtres tordus par le vent d'ouest qui, sur ces hauteurs doit être glacial. Tout en plaignant les malheureux marcaires condamnés à vivre là haut en solitaires séquestrés de toute société et privés des ressources d'une bonne nourriture, nous descendîmes les

Digitized by Google

pentes abruptes de la montagne pour rejoindre l'étang artificiel du Neuweyer qui sert de réservoir pour alimenter en force motrice les manufactures de la vallée. Après nous être restaurés au bord de cet étang et après avoir pris un croquis de ce joli paysage, nous dévalons gaiement vers Massevaux, harassés, fourbus, exténués, mais contents tout de même.

* * *

La seigneurie de Massevaux était, on le sait, comprise dans la donation faite par Louis XIV au cardinal Mazarin. Elle possédait une ancienne et célèbre abbaye de chanoinesses nobles, de l'ordre des Augustines, très richement rentée, dont les vastes domaines s'étendaient sur toute la vallée et au-delà.

Les lacs et les nombreux cours d'eau, avec leurs déversoirs et leurs chutes naturelles, se prêtaient admirablement à de grandes exploitations minières et manufacturières connues de longue date. Un homme de génie dont la grande figure mérite d'être classée parmi les bienfaiteurs de l'humanité et dont le souvenir plane encore dans tout son relief sur l'histoire du Sundgau du commencement de notre siècle, M. Marc-René-Marie Voyer d'Argenson, devint le propriétaire de ces établissements qu'il transforma et agrandit en leur donnant un considérable essor. Né à Paris en 1771, il fut pendant quelque temps l'élève du célèbre juriste Koch à l'Université de Strasbourg. Bien que doté dès l'âge de dix-huit ans d'une fortune considérable, il n'hésita pas à adopter les principes de la révolution de 1789 et à s'associer aux luttes de la république naissante.

En mai 1792 il était à Givet pour y organiser la garde nationale mobile, devint aide de camp de Lafayette, puis épousa la princesse de Broglie issue des Rosen de Suède venus en France pendant la guerre de Trente ans et fixés à Bollwiller (1). C'est alors qu'il se consacra tout entier à l'exploitation directe de ses domaines en Poitou et en Alsace,

(1) Conrad de Rosen, maréchal de France, avait acquis en 1680 la seigneurie de Massevaux.

Digitized by Google

qu'il introduisit le premier en France des troupeaux de moutons mérinos, qu'il appliqua à ses forges et laminoirs de la vallée de Massevaux les procédés mécaniques usités en Angleterre, l'affinage des métaux à la houille, la fabrication de la tôle et du fer blanc. Napoléon Ier le tint en très haute estime : en 1809 il lui confia le poste difficile de préfet des Deux-Nèthes, à Anvers, au moment de l'invasion par les Anglais des îles de Beveland et de Walcheren. Placé entre des influences contraires dans un grave procès d'octroi, il fut amené à donner sa démission, et, au mois de mai 1815, fut élu représentant par le collège électoral de Belfort. La part active qu'il prit à l'opposition de l'époque lui attira de nombreuses persécutions, notamment à l'occasion des conspirations du Haut-Rhin. En 1829, peu de temps avant l'avènement du gouvernement de Juillet, il ne resta étranger à aucune des revendications des classes laborieuses : il demandait l'abolition des taxes indirectes sur le sel, sur les boissons, et la réduction du droit sur les tabacs.

Élu député à Strasbourg le 2 octobre 1831, il demeura fidèle à son rôle constant d'opposition, rêvant en matière d'impôt, une taxe unique proportionnée au revenu de chacun. Ce socialiste de bon aloi et de grand cœur, ce précurseur énergique de nos pâles réformateurs modernes qu'effraye l'impôt sur le revenu, fut l'ami et le protecteur de ses nombreux ouvriers qui lui devaient leurs moyens d'existence dans la vallée de Massevaux, et mourut à Paris le 1er août 1842. Peu d'amis suivirent son cercueil. Le peuple qu'il avait toujours aimé et défendu l'avait oublié. Triste retour des choses humaines. L'histoire doit s'incliner devant cette grande mémoire, devant ce républicain de l'avant-veille dont le nom mérite d'être resté légendaire.

* * *

Dans son *Voyage dans les Vosges*, écrit en allemand par Chrétien-Maurice Engelhardt, et publié en 1821 à Strasbourg par Treuttel et Würtz, il est souvent question des établisse-

Digitized by Google

ments métallurgiques semés dans la vallée de Massevaux le long de la Doller, par M. d'Argenson.

J'en traduis quelques lignes :

« Un peu avant d'arriver en ville on rencontre la fonderie de fer de M. d'Argenson ; ensuite, à l'entrée de la petite localité, les blanchisseries de la manufacture de coton de M. Kœchlin où se trouvent des parcs anglais et où la nature romantique du pays, le cours d'eau qui le traverse et un rocher isolé de forme singulière ont rempli, en grande partie, le rôle de dessinateur de jardins. De Weegscheid où se trouve la fabrique de fer blanc de M. d'Argenson qui fournit d'excellents produits et se perfectionne de jour en jour, un chemin se dirige le long du torrent vers le village de Dolleren qui porte son nom. Ce chemin carrossable conduit à l'entrée d'une vallée latérale où se trouve Oberbruck et où sont installés les martinets, les dépôts ainsi que la factorerie de toutes les usines. Les eaux motrices arrivent à Oberbruck par deux vallées supérieures; le canal du sud a été formé à son origine par l'endiguement de deux étangs, nommés Neuweyer et sert de réservoir pour les besoins éventuels ; l'autre est une dérivation du Sternsée. Il existe encore dans la vallée de Massevaux une usine de cuivre qui, entre autres produits, livre au commerce d'excellents cylindres ».

* * *

Un nouveau concours régional d'agriculture avait eu lieu à Colmar dans le cours de l'été 1867. De nombreux concurrents venus de tous les départements voisins donnèrent une grande animation à ces assises de la production alimentaire Il y avait alors à Paris des entrepreneurs qui se chargeaient de fournir et de mettre en place le matériel nécessaire. La ville de Colmar a payé, de ce chef, une somme de 16,176f50c. à l'entrepreneur Dumont. La dépense totale s'est élevée à 26,604 fr., y compris les frais du concours des gymnastes. L'Alsace avait compris depuis longtemps la nécessité d'organiser des sociétés de gymnastique et d'entretenir une salutaire émulation entre elles au moyen de concours périodiques

Digitized by Google

qui avaient lieu à Strasbourg, à Colmar et à Mulhouse. On a fini par reconnaître partout la haute utilité pratique de ces exercices corporels destinés à assouplir la jeunessse et à la préparer aux endurances de la guerre.

Les maraîchers de Colmar, qui constituaient une très importante corporation, avaient organisé au Marché couvert une superbe exposition de légumes, de fruits et de fleurs, savoureuse attraction pour les amateurs de botanique, de pomologie et d'œnologie. Il y avait là des choux et des navets monstres, des potirons et des concombres phénoménaux, des pommes et des poires monumentales, des ceps garnis de grappes prodigieuses, rappelant les raisins de Chanaan, et au milieu de tous ces verts, de tous ces violets, de tous ces jaunes intenses, le rouge flamboiement des tomates et les mosaïques rutilantes des roses et des dahlias, en un mot une vraie orgie de couleurs.

* * *

La halle couverte de Colmar était complètement achevée en 1867. Il ne restait plus qu'à décorer la fontaine monumentale que l'architecte avait placée dans le pan coupé établi à l'un des angles. Ici encore le talent du sculpteur Bartholdi trouva l'occasion de s'affirmer : il voulut symboliser la destination de cet édifice, que fréquentent les vignerons et les maraîchers, par une statue en bronze représentant un jeune vigneron assis, la tête rejetée en arrière et buvant à même d'un petit tonnelet qu'il tient des deux mains au-dessus de sa bouche. Cette particularité empruntée aux habitudes des ouvriers maraîchers de Colmar qui, en se rendant dans les champs, emportent un petit tonnelet de piquette, donnait un caractère tout à fait typique à la statue que complète, d'ailleurs, un autre détail non moins typique, la présence d'un petit roquet *(Spitz)*, compagnon obligé de tous les ouvriers agricoles et gardien vigilant de leurs habits. Un système de tuyaux ménagé dans l'intérieur de la statue amène l'eau dans le tonnelet d'où le jet de liquide va tomber dans la bouche du vigneron (qui en général a horreur de l'eau et ne

Digitized by Google

la trouve bonne que pour l'arrosage de ses légumes) et redescendait par un autre tuyau dans le bassin de la fontaine. Sans vouloir critiquer la composition de M. Bartholdi, qui a un caractère tout à fait artistique, on peut se demander s'il n'y a pas un tout petit peu d'exagération à condamner un homme de bronze à boire éternellement un jet d'eau vive. C'est l'inverse du supplice de Tantale. En hiver la statue se couvre de stalactites de glace et parfois, en été, le filet d'eau dévie et se déverse sur le torse du jeune vigneron. Quoiqu'il en soit, la statue exposée au salon de Paris de 1868, fut acquise par le ministère des Beaux-arts, alors entre les mains du comte de Nieuwerkerque, et donnée à la ville de Colmar. Elle acquit ainsi sans bourse délier, cette œuvre décorative qui vint très à propos s'installer dans la niche réservée au-dessus du bassin de la fontaine.

* * *

Au mois de septembre 1868, un second voyage en Suisse m'offrit l'occasion de visiter la partie orientale de ce pays sur les bords du lac de Constance. Je réglai mon itinéraire de façon à traverser de nouveau le lac de Lucerne, voir Notre-Dame-des-Ermites, traverser le lac de Zurich et pousser par Winterthur et Frauenfeld jusqu'à Romanshorn sur le lac de Constance. Laissant le Righi à gauche, nous allons débarquer à Brunnen où nous dînons au milieu d'un groupe d'anglais taciturnes, figés dans la raideur de leur cant britannique. A Einsiedeln j'allai visiter la fameuse imprimerie-librairie Benziger qui répand dans le monde entier son imagerie religieuse et ses livres de piété, et qui a établi des comptoirs jusqu'en Amérique.

L'église où se trouvait la Vierge miraculeuse et le fameux lustre offert par le comte de Chambord, est remplie d'ex-voto et de toute une ferblanterie de mauvais goût attestant l'incroyable persistance de la superstition humaine. C'est dans cette église que le réformateur Zwingli qui, en 1516, était curé d'Einsiedeln, fit entendre ses véhémentes critiques con-

Digitized by Google

tre le clergé d'alors et la superstition des pèlerins qui lui apportaient leurs offrandes.

M'embarquer à Richterschwyl, traverser le lac de Zurich, visiter sommairement la ville dont les boucheries, d'une propreté flamande, ressemblent à un palais de marbre, fut l'affaire de peu de temps. J'admire la gare, bijou d'architecture élégante et pars pour Romanshorn, où j'arrive avant la nuit. Le train s'était arrêté quelques minutes à Frauenfeld et à Winterthur (canton de Thurgovie), deux grosses bourgades peu intéressantes. La ligne de Zurich à Romanshorn se continue, au delà du lac, de Friederichshafen à Ulm. Il me semble, sans pouvoir l'affirmer, avoir vu charger le wagon-poste de notre train sur un ponton à vapeur et à rails, qui l'a transporté sur la rive opposée.

Le lendemain, par une de ces journées automnales dont l'extrême limpidité permet de découvrir tous les accidents de l'horizon, je montai sur une hauteur dominant le lac et pus contempler cette grande surface d'un blanc laiteux et jaunâtre, encadrée au midi par la chaîne du Dissentis, à l'est par les montagnes du Vorarlberg autrichien et la jolie ville de Bregenz, cette patrie des maçons et des Dampfnudlen (1), au nord par la ville de Constance et les montagnes de la Souabe. Ne pouvant dessiner tout cet immense panorama, je voulus du moins en rapporter une tranche et j'allai sonner à la grille d'une jolie villa pour travailler à l'abri du soleil. Le propriétaire me reçut fort gracieusement et m'installa dans son salon d'où l'on voyait tout le port, et dans le lointain les montagnes dentelées du Dissentis dans le canton d'Appenzell.

A Zurich, l'hôtel de l'Épée où je logeais donne sur le lac et la vue dont on jouit est superbe. De nombreux et beaux édifice sont modernisé l'aspect de cette ville qui est, avec Bâle, une des métropoles de la Suisse allemande. Le Polytechnikum ou École polytechnique de Zurich est son foyer scientifique. C'est le pays luthérien ou plutôt zwinglien formant, au point

(1) Nouilles à la vapeur, régal préferé des maçons tyroliens; autant dire que ces aimables et lourdes pâtes sont le macaroni des enfants du Tyrol.

Digitized by Google

de vue des mœurs et de la civilisation. un contraste marqué avec les cantons catholiques de Lucerne, de Schwytz, d'Uri, de Fribourg, du Valais, qui ont été si profondément troublés en 1845 par la guerre religieuse du Sunderbund. Un mort et un blessé, tel fut le bilan de cette insurrection fratricide contre laquelle le Conseil fédéral leva une armée de 40,000 hommes !!! Le contraste est encore plus accentué dans la Suisse romande qui représente l'influence française par la langue et les mœurs et dont Genève. la Rome calviniste, est avec Lausanne le centre dirigeant. On voit par là que ce petit pays de Suisse, situé au centre et au point culminant de l'Europe, enserré comme un fort dans ses puissantes défenses naturelles, présente des contrastes de races, de religions est de civilisations qui semblent réfractaires à son unité politique. Et cependant cette unité, cimentée et maintenue depuis des siècles par la fédération républicaine des vingt deux cantons est aussi solide que celle des puissants états qui l'entourent et qui, à un moment donné, pourraient mettre sa neutralité en danger.

XLII

Les Comtes de Ribeaupierre rois des Ribauds. — Le trésor de Ribeauvillé. — Grand hanap historique. — Bibliothèque des comtes. — Origine de la Guillotine — Béatrice Cenci. — Fourches patibulaires. — Dernière pendaison à Altkirch.

Pendant l'hiver 1868-1869, nous allâmes nous installer pour quelques jours à Zellenberg où la température était exceptionnellement douce. Ce petit congé me permit d'aller dessiner à l'hôtel-de-ville de Ribeauvillé les beaux vases en argent ciselé offerts à la ville, pendant la première moitié du XVIIe siècle, par les comtes de Rappolstein ou Ribeaupierre, qui possédaient, à titre de fief, la seigneurie de Ribeauvillé

Digitized by Google

et demeuraient dans les trois forteresses féodales qui dominent la cité. Ils avaient, dans l'intérieur de celle-ci, un autre grand château occupé aujourd'hui par le pensionnat des sœurs de la doctrine chrétienne. Ces vases ou hanaps destinés aux grandes solennités épulaires, sont au nombre de sept. Je les ai gravés sommairement par le procédé Comte pour ma notice historique publiée en 1872 dans la *Revue d'Alsace*. Mes dessins ont été reproduits également dans l'*Art en Alsace-Lorraine*, de René Ménard (Paris 1874), et dans l'*Art ornemental*, (Octobre 1883).

Cette famille de dynastes dont l'origine remonte au douzième siècle, s'était toujours signalée par son goût pour les arts et pour les lettres. Elle possédait une importante bibliothèque d'imprimés et manuscrits dont a hérité en 1792 la bibliothèque de la ville de Colmar. Plusieurs grands tableaux historiques figurent également parmi les épaves qui ont enrichi les collections anciennes du musée. La perle du trésor de Ribeaupierre était une grande coupe en vermeil ornée de pierres précieuses et de bas-reliefs représentant les travaux des mineurs dans les mines d'argent de Sainte-Marie-aux-Mines, dont les comtes de Ribeaupierre étaient propriétaires; puis c'étaient des scènes de l'histoire romaine, le dévouement de Mutius Scevola, la mort de Virginie, le combat des Horaces et des Curiaces, et l'expulsion des Tarquins. Six cartouches représentent les travaux d'Hercule. L'artiste, auteur de ce beau travail, et qui a oublié modestement de signer son œuvre, était sans contredit un apôtre du progrès qui, tout en travaillant pour les despotes féodaux, a eu le courage de faire parler à son œuvre le langage de l'humanité souffrante avide de s'affranchir.

N'oublions pas de mentionner ici que le représentant Grégoire a signalé le vase de Ribeauvillé à la Convention nationale comme ayant été sauvé de la destruction pendant les scènes de vandalisme qui ont marqué la période révolutionnaire. Cette coupe merveilleuse, dans la composition de laquelle il est entré vingt-deux livres d'argent provenant des gisements de Sainte-Marie-aux-Mines, a été exécutée, suppose-t-on, en 1530 et était placée comme un surtout décoratif sur la table

Digitized by Google

d'honneur des banquets offerts par les sires de Ribeaupierre à la noblesse du pays et aux princes étrangers.

Elle avait près d'un mètre de hauteur. Gargantua seul ou le mousquetaire Porthos auraient pu la porter à leurs lèvres et la vider. Voilà pourquoi on y puisait au moyen d'un gobelet à dé que chacun des convives, à tour de rôle, était tenu de secouer pour savoir, d'après le nombre de points amenés, quelle quantité de purée septembrale il pouvait boire. Le terroir de Ribeauvillé était célèbre par son cru de vin blanc du Zahnacker. Ce nectar, encore fort apprécié aujourd'hui, a dû servir bien des fois à remplir la fameuse coupe et toutes les autres qui ont fait l'objet de ma notice historique. Ajoutons, pour compléter ce petit résumé, que ce bocal héroïque et légendaire a été conservé longtemps à la bibliothèque de Colmar où il avait été déposé en 1793 par les commissaires du district Marquaire et Casimir Karpff.

Le dernier des Rappolstein, ce prince Maximilien, qui avait été colonel du régiment d'Alsace, au service de la France et que Napoléon Ier fit monter sur le trône de Bavière, revendiqua la propriété de la coupe qui lui fut très gracieusement rendue par le Gouvernement français comme héritage de famille.

* * *

Depuis 1869 j'étais obsédé de l'idée de me procurer un jour la photographie de ce bocal célèbre, vrai monument d'art, d'origine alsacienne et d'en exécuter un grand dessin à la plume pour le reproduire par la gravure ; mais le douloureux calvaire de 1870, l'exode et ses tristesses et puis d'autres grandes préoccupations m'ont fait, pendant vingt six ans, non pas oublier, mais ajourner la réalisation de ce rêve d'artiste. Patience et longueur de temps mènent à tout : La Fontaine a toujours raison.

Or, dans ces derniers temps, le goût public s'est porté avec enthousiasme vers ces exhibitions des vieilles richesses artistiques, historiques et ethnographiques qui, durant des siècles, sont restées enfouies, presque introuvables, conservant la

Digitized by Google

patine contemporaine des époques qui les ont vu naître, et comme l'empreinte de la poussière d'autrefois et l'émanation de la vie ambiante.

Épaves brillantes de mondes évanouis qui ont joué leur rôle sinistre dans les tragédies de l'histoire, qui ont assisté aux égorgements monstrueux, aux incroyables hécatombes de la guerre de Trente ans en Alsace, à toutes les grandes invasions dont ce riche et malheureux pays a été l'objet, sans trêve ni merci ; ces monuments qui ont entendu gémir toutes les douleurs humaines, mais n'ont assisté que rarement à de grands et généreux spectacles, ressuscitent comme une leçon d'histoire dans les musées et les expositions rétrospectives. Comme le soleil qui éclaire, impassible, les calamités terrestre, ils brillent aujourd'hui d'un nouvel éclat, racontant les épreuves qu'ils ont traversées.

Une exposition de ce genre a eu lieu en 1895 à Strasbourg, rappelant combien l'ancienne Alsace était richement dotée d'objets d'arts, dans cette ville même où disparurent, emportés en un jour néfaste, les plus précieux chefs d'œuvre.

La cour de Bavière avait bien voulu se dessaisir momentanément, en faveur de cette exposition, du grand hanap en vermeil dont il est question plus haut. C'est là qu'il a été photographié par M. J. Manias qui en a tiré des épreuves en héliogravure. Grâce à l'entremise obligeante et dévouée d'un ami de Colmar, j'ai pu me procurer en juillet 1896 deux de ces épreuves. N'ayant que 0m30 de hauteur elles permettent difficilement de juger des détails extrêmement compliqués de l'ornementation. Mon dessin qui est terminé, ayant le double de cette dimension, il est facile d'en déchiffrer tous les détails.

Maintenant se pose la question de savoir quel est l'auteur de ce bocal, ou plutôt de ce poëme héroïque. Est-il l'œuvre d'un orfèvre alsacien, de Strasbourg ou de Colmar ? Ou bien, tout en admettant que l'exécution matérielle est alsacienne, ne faut-il pas rechercher le nom de l'artiste qui en a dessiné le modèle, parmi les peintres, graveurs et dessinateurs qui se sont rendus célèbres des deux côtés du Rhin pendant le seizième siècle ? Hans Holbein, le jeune, Virgile Solis, Sebald Beham, Wenceslas Iamitzer, ce dernier surtout qui a dessiné

Digitized by Google

plusieurs vases superbes dont l'un, par sa forme générale et ses détails, se rapproche étonnamment de ceux de notre bocal (1) : même exubérance de détails et de moulures, de mascarons et de rinceaux, de volutes et d'enroulements, de cartouches à têtes de boucs et de satyres.

Virgile Solis et Hans Holbein qui ont dessiné une quantité considérable de modèles pour les orfèvres et armuriers, tout en donnant dans l'excès d'ornementation, procédaient d'après un sentiment plus épuré que celui de Ianitzer et où se sentent les influences italienne et française. Mais à quoi bon raisonner ? On ne peut que cheminer en compagnie de dame Incertitude, tant qu'on n'aura pas trouvé dans un inventaire contemporain le nom de l'artiste. Les conjectures, vague tissu d'erreurs, ne peuvent que tourner ici autour de la lettre P, gravée en relief dans un petit cartouche de la base.

Ce qui est incontestable, c'est que ce bocal d'apparat, qu'on n'exhibait qu'aux jours de grand gala, figurait en 1543 au repas de noces de George de Ribeaupierre et d'Elisabeth de Helffenstein; qu'en 1527 Guillaume de Ribeaupierre s'était associé pour l'exploitation des mines d'argent du val de Lièpvre à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, après avoir été investi par l'empereur Charles-Quint du droit de les exploiter; qu'en 1530 un gisement assez important d'argent pur y fut découvert et qu'on préleva sur le produit une quantité de vingt deux livres pour la confection du bocal qui resta dans la famille afin de perpétuer le souvenir de cette heureuse découverte.

On a même extrait des pépites d'argent massif dont chacune pesait trois quintaux.

Le pasteur Billing a écrit en allemand une description minutieusement correcte mais un peu froide de cette œuvre d'art pour dérouler aux yeux du lecteur, sans le secours du dessin, un ensemble aussi splendide que compliqué. Patience; le moment viendra où on lira le dessin même aussi facilement qu'on lit dans l'Iliade la description du bouclier d'Achille, *si magna licet componere parvis*. Cependant

(1) Voir la planche 239 de l'*Album de la Renaissance* publiée en 1877 par l'éditeur G. Hirth, de Munich.

Digitized by Google

l'artiste qui l'a créé n'avait point le talent expéditif de Vulcain qui, en une seule nuit, improvisa à coups de marteau et de burin, toutes les scènes de la création ; et il est à supposer que notre orfèvre inconnu a mis des années à ciseler les fantastiques végétations de son œuvre.

* * *

Par un privilège séculaire, les seigneurs de Ribeaupierre étaient les rois des ménétriers d'Alsace. On célébrait chaque année, à leur cour, la fête du *Pfiffertag,* (Jour des musiciens), fête à l'occasion de laquelle tous les ménétriers de la Haute-Alsace tenaient leur séance de justice sous la présidence de leur roi. La grande coupe devait nécessairement être placée sur la table du banquet offert à cette association joyeuse, dans une salle du château seigneurial, afin de donner aux convives la satisfaction et l'honneur d'y boire un coup et même deux, ce à quoi les gosiers de musiciens n'ont pas l'habitude de bouder. Cette fête du *Pfiffertag* continue à se célébrer chaque année, le 8 septembre, sous les plantureux ombrages du *Herrengarten* (Jardin des seigneurs) dont les belles charmilles remontent à la période prospère des dynastes de Rappolstein.

En somme, ces rois de la beuverie et de la haute liesse, doivent peut-être plus de gloire à leur titre de Rois des Ribauds, qui s'est incrusté dans le souvenir populaire, qu'aux coups d'estoc et de taille qu'ils ont donnés dans leur carrière politique de barons féodaux et quelque peu pillards. Le chroniqueur Woog, qui n'aimait pas les détrousseurs de grands chemins, les appelait couramment *Raubvolk* (voleurs) et leurs châteaux *Raubnester* (nids de voleurs). Tel était le château de la Molkenbourg que les Rappolstein possédaient à Guémar.

* * *

Parmi les volumes manuscrits de la bibliothèque des Ribeaupierre, il en est deux particulièrement curieux et que

Digitized by Google

j'ai feuilletés avec le plus vif intérêt. L'un est une histoire de la balistique renfermant de nombreux dessins à la plume, avec la description des engins primitifs de l'artillerie. M. Lorédan Larchey, le savant bibliothécaire de l'Arsenal, est venu à Colmar y puiser des documents précieux pour son Histoire de l'Artillerie ancienne qu'il avait publiée d'abord, autant que je me le rappelle, sous la forme d'un petit volume autographié avec des planches dessinées par lui-même.

L'autre volume est un imprimé, avec gravures sur bois, coloriées à la main, réuni à d'autres brochures formant ensemble un assez gros recueil relié en parchemin. Il est intitulé : « *Das Symbolum der heiligen Aposteln, darin der Grund unsers christlichen Glaubens gelegt ist, ausgelegt durch D. Mart. Luth. Mit schœnen, lieblichen Figuren. 1548* ». (Le Symbole des saints Apôtres ou le fondement de notre foi chrétienne, expliqué par le Docteur Martin Luther. Accompagné de belles et gracieuses images, 1548).

Ces *belles et aimables* images, au nombre de douze, sont des gravures sur bois représentant chacune, le plus gracieusement possible, le supplice d'un apôtre. Celle qui reproduit le supplice de Saint Mathieu, est particulièrement remarquable en ce sens que le patient est décollé au moyen d'une machine absolument identique à notre guillotine moderne. En effet, elle se compose de deux poutres montantes, enfoncées dans le sol, réunies en haut par par une simple traverse, au dessous de laquelle est le couperet jouant dans les rainures et attaché au déclic par une corde que tient le bourreau, tandis que l'un des aides maintient le patient agenouillé et que l'autre lui tient la tête en dehors de la lunette. Ces aides ont les manches à crevés de l'époque de François Ier, et donnent par là même, une date certaine à la gravure. Des soldats à pied et à cheval entourent l'échafaud. On voit qu'il ne manque à la machine que la plate-forme et la bascule.

La bibliothèque de Colmar possède encore d'autres anciens volumes reproduisant des machines analogues, entre autres une impression strasbourgeoise de 1508 et une bâloise de 1553 intitulée « *B. Brandt, Vollk. Begriff-Basel MDLIII* » et qui représente une exécution par la guillotine.

Digitized by Google

Le volume cité plus haut est accompagné de cette note : « D'après le *Figaro,* il existe dans le *Manuel de l'amateur d'estampes,* une gravure d'Aldegrever datée de 1553 et représentant une guillotine. On voit en effet, le fils de (nom en blanc) agenouillé devant une machine, reproduction exacte de celle décrite dans la consultation du chirurgien Louis. La tête du patient est maintenue enserrée sous le tranchant convexe d'un couperet glissant dans des rainures (1). »

Cette machine à décollation, nommée *manaja* en italien, est aussi gravée dans l'ouvrage d'Achille Bocchi, intitulé *Symbolic. Quæstion.* (1555).

Dans son *Dictionnaire des sciences*, Bouillet nous apprend que, dès 1507, on exécutait à Gènes au moyen de la *manaja* et que ce même instrument trancha la tête de la belle et célèbre Béatrice Cenci. Le 11 septembre 1599, Béatrice, sa sœur Lucrezia et l'un de leurs frères, Giacomo, convaincus de parricide sur Francesco Cenci, leur père, qui les avait déshonorés par ses crimes et ses mœurs inavouables, furent exécutés publiquement à Rome. Cette exécution, faite avec une espèce de guillotine, très imparfaite, donna lieu à des accidents et à des mouvements populaires. La belle romaine, se débattant sous la main du bourreau, eut la gorge hachée avant de recevoir le coup fatal. Elle fut inhumée dans l'église de San-Pietro in Montorio auprès du maître-autel que décorait alors la *Transfiguration* de Raphaël. La tombe de cette belle blonde aux cheveux d'or s'abritant sous le rayonnement d'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art ! Quel souvenir évoque cette petite dissertation sur les origines de la guillotine !... L'histoire tragique de la belle et infortunée romaine est restée vivace dans les souvenirs populaires. Paul Delaroche, le peintre ordinaire des princes décapités, a été séduit par cet émouvant souvenir et en a fait le sujet d'un de ses tableaux : *La Cenci menée au supplice.*

(1) Je dois ces curieux renseignements à une communication toute gracieuse de M. André Waltz, bibliothécaire de la ville de Colmar, qui a fait à mon intention des calques très fidèles de ces vieilles gravures.

Digitized by Google

* * *

Nil novi sub sole. On est habitué à attribuer au docteur Guillotin, de Saintes, membre de la Constituante, le peu enviable honneur d'avoir inventé, dans un but humanitaire, l'instrument de mort rapide qui porte son nom, alors que cet engin était connu depuis près de trois siècles. Le docteur a simplement fait revivre un ancien système de décollation tombé en désuétude. Ces machines, dont on nous montre l'image dans les vieux livres allemands et italiens, ont réellement fonctionné à l'époque de la Renaissance Toujours est-il que depuis lors, la décollation par le glaive a prévalu en Allemagne, en Italie et en Suisse, et que la pendaison est restée le supplice légal en Russie, en Autriche, en Angleterre et en Turquie, de même qu'elle l'était en France avant la Révolution.

Ce bon docteur Guillotin n'avait pas besoin de cette célébrité macabre pour aller à la postérité. Après avoir terminé sa carrière politique, il reprit ses fonctions de médecin, et c'est lui qui fonda la célèbre association médicale qui existe encore à Paris sous le nom d'*Académie de Médecine*. Convenons que la légende à laquelle s'attache le nom de ce médecin philantrope est de celles qui ont la vie dure. Elle ne sera jamais démolie quoique puissent faire ceux qui ont en mains les preuves palpables de la vérité.

La réapplication de la guillotine en France a eu, du reste, ce résultat auquel l'homme civilisé ne peut qu'applaudir, c'est de débarrasser certains grands pays de l'aspect hideux et sauvage des potences et fourches patibulaires placées à l'entrée des villes petites et grandes, où elles ont laissé leurs noms sinistres aux terrains consacrés aux exécutions et que les gravures de Callot ont fixées dans leur tragique éloquence. A Altkirch, la colline du gibet, qui fait partie du petit bois de Saint-Morand, s'appelle aujourd'hui encore *Galgenboden* (terre de la potence).

La dernière pendaison, à Altkirch, eut lieu en 1782. A cette époque reculée la législation seigneuriale était cruelle et

Digitized by Google

impitoyable pour le vol. Un malheureux paysan de Carspach, qui avait volé *une cravate* en soie à la foire d'Altkirch, fut condamné pour ce minuscule délit, à être pendu. Ma grand'mère Ursule Hanser, qui m'a raconté ce fait, avait alors quinze ans et fut désignée par le curé pour aller quêter, dans la foule des assistants, de quoi faire dire des messes pour le repos de l'âme du patient. Je ne sais si cette malchanceuse victime d'une justice monstrueuse, qui avait échangé sa cravate de soie contre une cravate de chanvre, en sut beaucoup de gré au curé. Mais c'était l'usage.

XLIII

Chemin de fer de Colmar au Rhin. — Le Bildstein et le Seelbourg. — Mines d'argent de Sainte-Marie. — Christophorus. — Paphinisnaïda. — Charles Gérard. — Erwin. — Herrade de Landsperg et le Hortus deliciarum.

Un décret du 24 avril 1869 avait concédé à la ville de Colmar le chemin de fer de Colmar au Rhin dont j'ai amplement parlé plus haut. La préparation de ce projet avait été l'objet de nos préoccupations depuis plusieurs années et m'avait causé, à moi personnellement, un surcroît de travail énorme. Une loi du 1 mai suivant autorisait la ville à emprunter une somme de 1,700,000 francs, remboursable en trente annuités, pour le paiement de son contingent fixé au même chiffre de. . . . . 1,700,000 fr.
L'État s'engagea à fournir une subvention de 960,000 »
et la part contributive du département était de 200,000 »
Total. . 2,860,000 »

Telle était la situation des choses lorsque le comité du chemin de fer de Fribourg au Rhin demanda à conférer avec le comité de Colmar pour déterminer le point exact où la ligne devait franchir le Rhin et s'entendre sur le système de construction du pont à établir. Cette conférence eut lieu à Vieux-Brisach le 29 décembre 1869 en présence des ingénieurs

Digitized by Google

des deux lignes. Chose digne de remarque, les deux parties s'engagèrent à employer tous leurs efforts pour que les travaux des deux lignes fussent commencés au mois de mai 1870 et achevés au 1 juin 1871, de façon qu'à cette date l'exploitation des deux sections pût s'ouvrir à la fois. La réunion fut cordiale : des toasts ronflants, dans les deux langues, firent appel à la concorde : les commissaires de Colmar, maire en tête, rapportèrent la meilleure impression de cette entrevue internationale. Tous ces beaux projets se noyèrent, quelques mois après, dans la sombre catastrophe de 1870, et les travaux, repris après l'annexion, donnèrent lieu à la création d'une ligne stratégique allemande.

* * *

Dans le courant de l'été de 1869, jallai visiter la partie de la montagne qui s'étend entre Riquewihr et Sainte-Marie-aux-Mines. Un dimanche matin, accompagné de notre vieux et fidèle vigneron, je m'engageai dans le petit vallon où s'élèvent au milieu des sapins, les ruines du donjon de Reichenstein, démantelé pendant la Guerre de Trente Ans, pour gravir ensuite les escarpements qui mènent aux sommets arides du Seelbourg. Là, entouré d'un fouillis d'arbres, se cache un immense rocher aux formes bizarres que surmontent les ruines du château de Bildstein. Antérieur à la période gothique, ce château a un bel appareil de pierres de taille à bossages, et son donjon carré domine d'un côté la vallée de Riquewihr et de l'autre celle de Ribeauvillé.

Niché là haut comme une aire de vautours, ce château n'a pas d'histoire. Cependant on sait qu'au moyen âge il servait de prison pour les malfaiteurs et avait conservé cette destination dans les seigneuries de Riquewihr et de Horbourg, jusqu'en 1635, époque où il fut pris et démantelé par un corps d'Impériaux. Ses oubliettes, devenues légendaires, inspiraient une telle terreur aux habitants de Riquewihr que lors de la transaction de 1489, avec Henri VI, comte de Wurtemberg et

Digitized by Google

de Montbéliard, il fut stipulé expressément qu'aucun bourgeois de la ville ne pourrait plus être enfermé dans la profonde tour du Bildstein. Cette charte, véritable *mea culpa* ou acte de contrition du nouveau seigneur, se trouve aux archives de Montbéliard. Ce hobereau promet de ne faire emprisonner ses vassaux que dans la tour blanche de Riquewihr, ce qui est on ne peut plus gracieux, de ne plus leur administrer la schlague, ce qui est plus gracieux encore, de ne plus les injurier ni les calomnier, ce qui est le comble de la gracieuseté (1). Munis de ce bon billet à La Châtre, les braves habitants de Riquewihr n'avaient plus le droit de se plaindre, ayant la séduisante perspective d'être bouclés dans la tour blanche et de rêver aux inappréciables bienfaits de la charte de 1489.

Toute cette crête de la montagne est hérissée d'amas de rochers qui lui donnent un caractère sauvage. A deux pas de la vieille forteresse, dans un site boisé mais aride, se cachent les huttes misérables du petit hameau de Neudorf (village neuf), où demeurent quelques pauvres familles de bûcherons et de sabotiers séparées du monde sur ces hauteurs incultes où le sol avare ne leur offre que des pommes de terre.

Voici Aubure (Altwihr) village à population mixte catholique et protestante, qui de son altitude de 1100 mètres, domine la vallée de Ribeauvillé et est aujourd'hui encore le village le le plus élevé de la chaîne des anciennes Vosges. C'est là que se réfugièrent quelques uns de ces farouches anabaptistes du seizième siècle, que le duc de Wurtemberg chassa de Riquewihr et qui se transformèrent à la longue en paisibles protestants ou catholiques (2).

Quelques coups de collier encore, par des sentiers peu frayés, et nous arrivons au sommet de la côte de Sainte-Marie d'où nos regards plongent sur cette ville moitié alsacienne et moitié lorraine. Séparée en deux parties par le petit cours d'eau de la Lièpvre, la partie alsacienne parle le patois du pays, tandis que dans la partie lorraine on parle exclusive-

(1) *Musée historique et pittoresque d'Alsace.* Louis Levrault.
(2) Ibid.

Digitized by Google

ment le français. L'exploitation des mines d'argent des environs, depuis longtemps abandonnée, avait été, il y deux siècles, une source de richesse pour cette localité dont les habitants sont très industrieux. Au seizième siècle ces mines, exploitées par les comtes de Ribeaupierre, étaient extraordinairement productives : de 1528 à 1550 on n'y recueillit pas moins de 7000 Mark d'argent par an. Pendant les années 1530 à 1539 on en a extrait des pépites d'argent natif dont chacune pesait trois quintaux. Cet argent était si blanc et si fin qu'il put être travaillé, sans emploi du feu, par les orfèvres et les monnayeurs.

Les fabriques de cotonnades de Sainte-Marie-aux-Mines sont très avantageusement connues comme produit spécial de l'industrie alsacienne. En entrant en ville j'allai serrer la main à mon cousin H... qui s'était créé une position, comme représentant de commerce, dans ce centre manufacturier qu'habitait une famille B... à laquelle il était apparenté, famille de bons vivants et d'aimables causeurs, qui a fourni au clergé alsacien deux ou trois abbés, véritables abbés de cour, n'engendrant à aucun point de vue la mélancolie. L'abbé Adolphe B... que j'ai connu vicaire à Colmar, résumait en son aimable personne, toutes les qualités brillantes mais légèrement superficielles d'une race douée des séductions de l'esprit et du bon ton.

Pauvre Edouard ! un an après, ce beau jeune homme plein d'intelligence et d'avenir, mourait à la fleur de l'âge, atteint de la fièvre typhoïde à Villefranche (Rhône) où il commandait une compagnie de la Légion alsacienne. Colmar et Mulhouse avaient fourni un fort contingent de volontaires pour les luttes suprêmes. M. Julien Sée, de Colmar, prononça les dernières paroles d'adieu sur la tombe du lieutenant H... et subit quinze jours d'arrêt pour avoir pris la parole sans l'autorisation du commandant. C'était la discipline inflexible appliquée à ce noble sentiment de la confraternité sous les armes.

Digitized by Google

* * *

M. George Stoffel, ancien employé aux archives de la préfecture du Haut-Rhin et ancien percepteur d'Altkirch, avait succédé à M. Thomas dans les fonctions de bibliothécaire de la ville. Savant modeste et sérieux, n'ayant jamais fait étalage de ses connaissances archéologiques, il a su, par ses recherches patientes, élucider bien des questions obscures, surtout dans le domaine bien intéressant des cours colongères du moyen âge. Il laisse après lui une œuvre à la composition de laquelle il a consacré une grande partie de son existence, le *Dictionnaire des communes du Haut-Rhin,* dans lequel il a concentré le résultat de ses consciencieuses recherches sur les origines historiques des villes et communes rurales du pays, avec des indications précieuses sur d'anciens villages disparus.

Stoffel, un des anciens et estimés collaborateurs de la *Revue d'Alsace,* avait un flair extraordinaire pour rétablir le vrai sens de certaines interprétations fantastiques données par des écrivains de valeur mis en présence du texte obscur des vieilles chartes. En voici un exemple assez original. M. L. Levrault, également collaborateur de la *Revue,* dans un article publié en 1852 sur la vallée de la Brusche, avait relevé dans une charte carlovingienne ce mot étrange de *Paphinisnaïda,* qui dans ce grimoire où le latin coudoyait le tudesque, semblait sonner comme une évocation du monde grec. Il s'agissait d'une vallée arrosée par la cascade de Nideck et dont un canton portait cette appellation originale. En traduisant le mot par *Naïade de Paphos,* M. Levrault émit l'opinion que ce lieu avait été habité jadis par une colonie gallo-romaine. « *Paphinisnaïda* » devait être, disait-il, une villa gallo-romaine, et à en juger d'après le dérivé évident du verbe grec NAU et du substantif latin *naïs,* une villa près d'une source ou d'une cascade, peut-être Nideck ? Ce nom si harmonieux et qu'on est si étonné de trouver au milieu des appellations barbares des chartes carlovingiennes, serait ainsi le nom antique de la belle cascade de

Digitized by Google

Nideck, et probablement d'une villa ainsi appelée par la fantaisie d'un grand seigneur gallo-romain *amateur des riantes fictions de la Grèce.*

Et nunc erudimini. Stoffel appliqua à cette élucubration poétique la douche froide de son impeccable érudition, en apprenant à M. Levrault que ce beau nom grec de *Paphinisnaïda* signifiait tout simplement en patois germanique, *Pfaffenschnaite,* c'est-à-dire, *défrichement de moines.* C'était une concession de terres à cultiver faite par Charlemagne et Louis le Débonnaire à l'Évêché de Strasbourg qui les concéda moyennant redevances à une colonie de religieux.

C'est sous le pseudonyme de *Christophorus* (Stoffel diminutif alsacien de Christophe) que Stoffel écrivait dans la *Revue d'Alsace* ses intéressantes communications historiques et philologiques. Quand j'écrivis ma notice historique sur le comté de Ferrette, j'eus plusieurs fois recours à ses savantes explications de vieux textes et je suis heureux de lui donner ce témoignage reconnaissant dans mes souvenirs.

(A suivre) Charles GOUTZWILLER.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE VILLE D'ALSACE

ET DE

SES ENVIRONS

PAR

G. DURRWELL

DEUXIÈME PARTIE

(Suite) (1)

LES ENVIRONS DE GUEBWILLER

DE CERNAY A ROUFFACH A TRAVERS LA PLAINE D'ALSACE

. . . . . .
« C'est un pays de plaine et de montagne,
« Une terre, où les blonds épis
« En été couvrent la campagne ;
« Où l'étranger voit, tout surpris,
« Les grands houblons, en longues lignes,
« Pousser joyeux au pied des vignes
« Qui couvrent les vieux coteaux gris !...
. . . . . .
« C'est la vieille et loyale Alsace ».
(Dis-moi quel est ton pays — Chant Alsacien).

Nous nous sommes entretenus, dans un précédent récit, de Guebwiller et de son canton : j'ai essayé de retracer leur histoire ; de rappeler leurs légendes ; et de peindre, d'un

(1) Voy. pp. 102 et suiv. du trimestre Janvier-Février-Mars et pp. 379-388 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896.

Digitized by Google

pinceau, hélas ! bien malhabile, les sites charmants qui les décorent. Pour compléter le cadre au milieu duquel notre ville se trouve placée, il nous reste à parcourir ensemble les villages de la plaine qui l'environnent, depuis Cernay jusqu'à Rouffach, en passant par Ensisheim, Soultz et Isenheim. Je prie mes lecteurs de me suivre dans cette nouvelle promenade avec la même bonne volonté et autant de bienveillance.

Tout entier au dépit et aux regrets d'avoir été obligé de clore si rapidement les précédentes pages, je n'ai pu trouver de meilleur moyen de prolonger avec mes compatriotes une causerie qui m'est si chère.

I

CERNAY ET UFFHOLTZ

WATTWILLER ET HERRENFLUH

Cernay. — Sa position. — Quelques événements de son histoire au moyen-âge et sous la révolution. — L'ochsenfeld et le « *Champ du Mensonge* » Uffholtz : deux souvenirs qui s'y rapportent. — Wattwiller : son histoire. — Ses bains. — Le château du Herrenfluh : ce que l'on y découvrit en l'an de grâce 1869. —

Au point où la vallée de Thann débouche dans la vaste plaine inculte de l'Ochsenfeld, à une dizaine de kilomètres de Guebwiller, s'élève la petite ville industrielle de Cernay, bâtie sur la Thur, le long de la grande route de Strasbourg à Lyon. La plus ancienne mention qui s'en rencontre se trouve dans un document de l'abbaye de Lucelle daté de 1147 ; et

Digitized by Google

elle figure, pour la première fois, sous le titre de ville, dans une charte de 1271, par laquelle le comte Ulric Ier faisait oblation de son comté de Ferrette à Henri de Neufchâtel, évêque de Bâle. En 1324, Cernay passa, avec ce comté, entre les mains de la maison d'Autriche, par le mariage de la dernière héritière des comtes de Ferrette avec le fils de l'empereur Albert II : les archiducs déjà possesseurs du landgraviat de Haute-Alsace, ne l'aliénèrent jamais. L'évènement local le plus important à mentionner se rattache à la Guerre de Trente Ans. Assiégée par les bandes Suédoises qui avaient envahi l'Alsace, la ville tomba en leur pouvoir le 2 mars 1634, et paya fort cher sa résistance. La seigneurie de Cernay, qui était, sous la période allemande, une *Vogtey*, fut transformée, après les traités de Westphalie, en une prévôté, que le roi Louis XIII avait, dès 1642, donnée en fief au maréchal de camp français de Schauenbeck. Elle passa ensuite, par mariage, aux Reinach ; puis successivement aux de la Touche, aux Gohr et aux Clebsattel (1). Avant la révolution, le magistrat qui administrait la ville se composait d'un bourgmestre et de six conseillers, au nombre desquels était compris le maire du village voisin de Steinbach (2).

Les années révolutionnaires n'ont pas marqué d'une façon particulière dans l'histoire de Cernay. Placée sur la route de Saint-Amarin à Guebwiller, la petite ville fut menacée, en 1789, par les paysans des vallées voisines, se dirigeant sur

(1) La prévoté de Cernay se composait de la ville même et des deux villages de Steinbach et de Birlingen. Il ne reste plus aujourd'hui, comme vestiges de cette dernière localité, que quelques ruines qui marquent l'emplacement de l'ancien prieuré qui s'y trouvait. *Cent huit villages*, indiqués par les titres et par la tradition, ont ainsi été détruits dans la province d'Alsace.

(2) En 1789, le magistrat de la ville de Cernay était ainsi composé : Bourgmestre : MM. Mambré.

Conseillers :	Armspach.
	Jecker.
	Witz.
	Jhler.
	Frey.
	Séa.
Greffier :	Witz.

Digitized by Google

Guebwiller, après avoir pillé, à Saint-Amarin, la maison du receveur du chapitre de Murbach. C'est, en effet, aux environs de Cernay, et au moment même ou les bandes insurgées, cachées dans les vignobles, se disposaient à se jeter sur la ville, que le général Vietinghoff leur infligea une sanglante défaite (1).

En 1793, à la suite des réquisitions extraordinaires de grains et de fourrages opérées dans la Haute-Alsace, et de l'effroyable agiotage sur les assignats, Cernay eut à souffrir, comme Guebwiller et les autres villes environnantes, de la pénurie des subsistances et se trouva dans une profonde détresse. La loi du 4 mai, qui ordonna que les marchés seraient approvisionnés par les communes pourvues de grains, et dont l'exécution eut des suites si regrettables dans le district de Colmar et particulièrement à Guebwiller, sagement appliquée dans le district de Belfort dont Cernay faisait partie, mit momentanément fin à cet état de choses (2).

Aujourd'hui Cernay est devenue une paisible ville de culture et d'industrie : à ce dernier point de vue, elle tient vaillamment sa place dans ce magnifique groupe manufacturier dont Mulhouse est la capitale, et qui comprend, avec Guebwiller et sa vallée, les centres de Thann, Cernay, Wesserling, Dornach et Isenheim. Je ne cite ici que les plus importants d'entre eux.

Les vignobles qui s'étagent, à proximité de la ville, sur les dernières pentes des Vosges, produisent un petit vin très passable que les amateurs sont loin de dédaigner.

Au sud de Cernay s'étend la vaste plaine de l'Ochsenfeld dont la partie centrale est encore inculte : mais le travail de l'homme triomphe progressivement de ce sol ingrat ; et une ferme modèle qui y a été créée, est en pleine voie de prospérité (3).

(1) Voir première partie, Chap. VII.

(2) Voir première partie, Chap. X.

(3) Dès l'an II de la République, la municipalité de Cernay avait partagé entre ses habitants, à raison de 36 ares par tête, la plus grande partie de l'Ochsenfeld.

Digitized by Google

On remarque, au milieu de l'Ochsenfeld, entre les villages de Schweighausen et de Wittelsheim, les restes d'une *voie romaine* que l'on considère généralement comme un tronçon de la grande voie de Mandura (Mandeure) à Mons-Brisacus (Vieux-Brisach), et qui est connue dans le pays sous le nom de « *Rœmerweg* ». Ces dénominations de Rœmerweg, Heiden et Heer-weg (chemin des Romains, des païens, des armées), qui servent encore à désigner un grand nombre de chemins du pays, nous rappellent que notre Alsace a été, à toutes les époques de l'histoire, le grand passage des envahisseurs. Un autre souvenir historique se rattache encore à l'Ochsenfeld. D'après Schœpflin, c'est cette vaste plaine qui aurait été, en effet, le théâtre de l'acte de trahison des fils de Louis le Débonnaire, survenue en 833, et qui amena le démembrement du grand empire de Charlemagne. Le nom de *Lügner,* que tout un canton du pays porte encore aujourd'hui, et qui est la traduction grecque littérale de l'expression « *Champ du mensonge* », qui servit à désigner le lieu témoin de cette défection, vient donner quelque vraisemblance à cette opinion (1).

Le grand village d'Uffholtz, situé au pied des collines voisines, à un kilomètre à peine de Cernay, dont il semble n'être qu'un faubourg, faisait autrefois partie du baillage de Wattwiller et dépendait ainsi de la principauté de Murbach. C'est en 1252 qu'il parait avoir été détaché du comté de Ferrette, et cédé par le comte Ulric II au prince abbé de Murbach. Ce nom d'Uffholtz évoque en ma mémoire deux souvenirs de nature bien différente. L'un se rapporte à un homme de bien, disparu depuis de longues années et que je n'ai plus connu moi-même, mais dont la réputation de bonté et de bienfaisance est restée légendaire dans le pays; et que toute ma famille désignait respectueusement sous le nom d'*oncle-curé*. L'autre impression, ineffaçable de gamin gourmand, a pour objet les modestes mais délicieuses parties de plaisir

(1) On n'est d'ailleurs pas d'accord sur la véritable position du « *Champ du mensonge* ». — Grandidier le place à Sigolsheim, Schiller au Rothleuble, près de Colmar, et Laguille à Rouffach.

Digitized by Google

dont Uffholtz était un des buts préférés. On naît gourmet dans notre Alsace ; et un plat bien préparé, une spécialité de haut goût suffisent à attirer affluence de monde : c'est ce qui fit jadis la vogue et la fortune de la grande hôtellerie d'Uffholtz, qui avait su élever la vulgaire carpe frite à la hauteur d'un poëme.

Pêché sous les yeux même du consommateur, dans les grands réservoirs remplis d'eau vive, le poisson tout frétillant, était aussitôt confié aux bons soins de la mère Landwehrlin. A partir de ce moment, il disparaissait dans la mystérieuse officine fermée à tous les regards profanes, pour ne reparaître qu'en beignets croustillants et dorés, idéalisé selon les préceptes de la fameuse et inimitable recette. Et quels goûters ! Et quels appétits, sous les tonnelles du jardin, à l'ombre des grandes charmilles ; chacun se dépêchait de prendre sa bonne part de friture, et les fourchettes allant et venant comme la navette d'un tisserand. La nuit venue, on s'en retournait gaiement, au clair de lune, avec une bonne journée de plus dans l'existence. Hélas ! que tout cela est déjà loin !

En continuant à suivre la ligne des collines, on ne tarde pas à arriver à Wattwiller, l'une des principales stations balnéaires de notre région. Très heureusement situé au pied des Vosges, sur un monticule légèrement élevé, le village de Wattwiller était jadis une petite place forte entourée de murs et de fossés. Son histoire, au moyen-âge, a même été marquée par quelques événements tragiques. En 1376, subitement attaquée par une troupe d'Anglais, la forteresse fut livrée au pillage : plus de cent de ses habitants payèrent leur résistance de leur vie ; et beaucoup d'autres furent entraînés comme prisonniers. Un siècle plus tard, en 1468, la place de Wattwiller, qui avait reçu entre temps la visite des Armagnacs, fut prise et dévastée par les Suisses, qui la livrèrent aux flammes et forcèrent ses habitants à contracter une alliance avec eux. Les Autrichiens, qui la réoccupèrent peu de temps après, la pillèrent à leur tour pour la punir d'avoir ouvert ses portes aux Suisses, et s'emparèrent des principaux bourgeois. Les malheureux, détenus pendant

Digitized by Google

un certain temps à Ensisheim n'obtinrent leur liberté qu'au prix d'une forte rançon. C'est près de Wattwiller que les paysans du Sundgau, révoltés en 1525, furent battus par les troupes du prince-abbé de Murbach. Mais l'évènement le plus important qui s'y soit déroulé, est la grande victoire que les Suédois y remportèrent sur les Impériaux pendant la Guerre de Trente Ans, dans la journée du 2 mars 1634. Plus de mille cinq cents autrichiens restèrent sur place, et cinq cents furent faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvaient le comte Salm, gouverneur de Saverne, le marquis de Bassompierre, commandant des troupes lorraines et le colonel Merci.

Comme nous l'avons déjà vu, Wattwiller formait avec Uffholtz et les châteaux de Herrenfluh, de Hirtzenstein et de Weggenberg, un des baillages de la principauté de Murbach.

Comme Cernay, la petite ville de Wattwiller fut menacée, dans les derniers jours de Juillet 1789, par les bandes d'insurgés des vallées de Saint-Amarin et de Masevaux, soulevées contre le chapitre de Guebwiller ; et son château ne dût son salut qu'à l'arrivée du général Vietinghoff. L'année suivante, dans le courant du mois de Juin, une véritable émeute éclata à Wattwiller pour empêcher la perception des droits dûs à la régie des fermes du roi. Des bandes armées de fusils, de pistolets et de haches s'attroupèrent, et la garde nationale, convoquée et accourue sur les lieux pour les disperser, se joignit à l'émeute. Le mouvement, suscité et dirigé par la la municipalité elle-même, faillit avoir des suites funestes pour le sergent seigneurial et le procureur fiscal qui furent malmenés et emprisonnés. Encore un dernier souvenir de la révolution : un habitant de Wattwiller, Jacques Weibel, porté sur la liste des émigrés comme ayant fait partie de la légion de Mirabeau, condamné à mort par le tribunal criminel du Haut-Rhin, jugeant révolutionnairement, le 16 prairial an III (5 juin 1794), fut exécuté le jour même de sa condamnation.

Aujourd'hui, tous ces événements ne sont plus pour Wattwiller que de lointains souvenirs, et la petite ville exploite paisiblement ses eaux minérales qui attirent cha-

Digitized by Google

que année dans le pays un assez grand nombre de baigneurs (1).

L'église paroissiale est un monument assez remarquable de style ogival, dont la construction remonte à l'année 1481. On y voit quelques pierres sépulcrales de l'ancienne famille des Wattwiller. Il existait autrefois à Wattwiller un couvent qui prit en 1336 la règle de Saint Dominique.

Entre Wattwiller et Uffholtz, au sommet d'une montagne assez élevée, se trouvent les ruines du château de Herrenfluh, construit par Jean de Saint-Amarin, surnommé Nordwind, qui en prit, en 1312, l'investiture de l'abbé de Murbach. Aucun souvenir historique ne s'y rattache; toutefois la sinistre découverte de l'une des victimes de l'assassin Tropmann, faite dans ses environs en 1869, a donné à son nom une célébrité passagère.

II

SOULTZ

Situation de Soultz. — Ses origines et son histoire au moyen-âge. — Querelles des bourgeois de Soultz avec les Waldner et les Schauenbourg. — Baillage de Soultz. — Des quelques familles nobles originaires de la ville. — Monuments : l'Église et l'Hôtel de ville. — Personnages célèbres: François Méglin.— Les généraux Walther et Wehrlé. — Étymologie du nom. — La conquête de Soultz par les Juifs.

Lorsqu'on sort de Guebwiller du côté de la plaine, la route, après avoir longé d'une part, les vignobles du Grosberg, et suivi, à main gauche, la ligne du chemin de fer et

(1) L'analyse des eaux de Wattwiller, faite par le professeur Henri, de Paris, a été publiée par le *Journal de Chimie médicale* (avril 1851). En voici le résultat pour 1000 grammes :

Bicarbonate de chaux et magnésie . . .	0.470	1000 grammes.
Sulfate de chaux anhydre et sulfate de soude	0.440	
Chlorure de magnésie et de sodium . .	0.130	
Silice et alumine	0.105	
Oxyde de fer (indices d'arséniate de fer .	0.015	
Eau pure	997.740	
Principe minéralisateur	1.110	

Ces eaux salines-ferrugineuses sont surtout employées contre les maladies de la peau. Le limon ocracé qu'elles déposent peut être employé avec succès, par application externe, contre les affections scrofuleuses.

Digitized by Google

les prairies qui la bordent, conduit rapidement le promeneur aux portes de la ville de Soultz, notre plus proche voisine. Ce voisinage n'a pas toujours été, il est vrai, une cause d'accord et d'harmonie : le souvenir des luttes que les champions de douze à quinze ans, des deux cités rivales, se livraient dans les prairies qui les séparent, est encore présent à la mémoire de tous, aussi bien que les surnoms fort disgracieux dont on se gratifiait de part et d'autre. Aujourd'hui la paix est conclue; la concorde règne, et c'est en ami que nous nous présentons : c'est assez dire que nous serons de la plus absolue impartialité.

La situation de Soultz, quoique moins pittoresque que celle de Guebwiller, ne laisse pas cependant que d'être fort agréable. Appuyée aux dernières pentes du Grosberg dont les coteaux, tout tapissés de vigne, produisent un petit vin blanc très passable, entourée de beaux jardins fruitiers et de grasses prairies, la petite ville a d'ailleurs par elle même, avec ses anciennes murailles et la flèche élégante de son église, un cachet tout particulier d'originalité. Il est regrettable que les deux portes qui la limitaient, du côté de Guebwiller et dans la direction de Bollwiller, et qui montraient sur leurs piliers aux passants intrigués, les quatre corbeaux qui forment le blason de la cité, aient été détruites dans ces dernières années.

La commune de Soultz est fort ancienne ; elle a joué dans l'histoire d'Alsace du moyen-âge un rôle assez important dont nous allons essayer de détacher les principaux épisodes. On n'est pas absolument d'accord sur la véritable origine de la ville : les uns, s'appuyant sur les découvertes de ruines et d'antiquités romaines faites, il y a une trentaine d'années, au sommet de la colline voisine de Schimmelvain, voudraient la faire remonter à une époque reculée ; mais nous croyons que c'est aller un peu loin, et qu'il est au moins hasardeux de baser une opinion sérieuse sur d'aussi faibles indices. Cherchons donc plutôt les preuves écrites de cette origine. Le plus important des documents qui s'y rapportent, est la chronique de l'abbaye d'Ebermunster dont la fondation

Digitized by Google

paraît remonter à l'année 667 environ (1). Vers cette époque, le duc d'Alsace Athic aurait offert, entre autres biens, au nouveau monastère, « *la cour Seigneuriale et l'Eglise de Soultz, les dîmes, les menses, les champs, les vignes, les prés, les familles qui en dépendaient; les cours d'eau, les moulins et les bois; et généralement tout le ban depuis le sommet du Ballon et le ruisseau de Breitenbrunn jusqu'à la forêt de Munebruch* ».

C'est dans cette mention qu'il faut chercher le véritable point de départ de l'histoire de Soultz; des pièces authentiques, qui datent près de la même époque, viennent d'ailleurs lui prêter l'appui de leur caractère. C'est d'abord un diplôme du roi d'Austrasie Carloman, donné à Brumath le 6 mai 770, et dans lequel ce prince confirme à l'abbaye d'Ebermunster, dont il reconnaît officiellement l'existence, ses privilèges et et ses possessions, y compris *Soultz* et ses appartenances. Quarante ans plus tard, un autre diplôme, signé par l'empereur Charlemagne le 12 août 810, à Verden en Saxe, cite encore *le village de Soultz*. Enfin le 1er mai 818, Louis le Débonnaire, par une charte datée du palais de Kircheim, confirme encore à l'abbaye la possession de la cour seigneuriale de Soultz *avec toutes ses dépendances*, mais en donnant à l'énumération de ces dernières une étendue beaucoup plus restreinte que celle de la donation primitive.

C'est en comparant entre eux les termes dont se servent ces divers documents que l'on peut arriver à expliquer, croyons-nous, la contradiction qui paraît exister entre la première donation du duc Athic faite l'abbaye d'Ebermunster, et l'acte, par lequel le roi Dagobert II octroya vers la même époque, vers 670, à l'évêque de Strasbourg Saint-Arbogast, la possession de tout le mundat supérieur, qui comprenait

(1) L'abbaye d'Ebermünster, *(apri monasterium)*, une des plus célèbres de l'Alsace, était située aux environs de Benfeld, dans le village qui porte encore ce nom. Elle fut fondée, croit-on, par le duc d'Alsace Athic, en 667 : elle fut donnée aux évêques de Strasbourg par l'empereur Arnoul ; plus tard l'empereur Sigismond en confia l'advocatie aux baillis d'Alsace.

La chronique de l'abbaye, commencée en 1163 a été terminée en 1235.

Digitized by Google

Soultz et ses dépendances. Il est plus que probable que les droits illimités conférés à l'abbaye par le duc Athic, ont été réduits par Dagobert à la simple possession de la cour seigneuriale de Soultz et que c'est cette seule possession que les chartes ultérieures ont eu pour but de confirmer; tous les autres droits passant et demeurant aux princes-évêques de Strasbourg. Outre la cour seigneuriale, Ebermunster possédait encore à Soultz une petite chapelle ou cellule dédiée à Saint-Pierre et qui parait avoir été consacrée par Saint-Firmin, le fondateur de Murbach.

A partir de ce moment, nous trouvons le nom de Soultz mentionné dans plusieurs autres documents, chartes impériales ou bulles du Saint-Siège, dont le dernier, une bulle du pape Honorius III, du 13 mai 1224, garantit encore à la même abbaye d'Ebermunster la propriété de la chapelle de Soultz avec ses alleux et dépendances. C'est d'ailleurs, vers cette époque qu'Ebermunster, appauvrie et déchue, commence à perdre ses vastes possessions, et se voit notamment obligée de se défaire de son alleu de Soultz au prix de cent marcs d'argent.

On ne sait pas, également, d'une façon bien précise, l'époque à laquelle Soultz prit le rang de ville et s'entoura d'une enceinte fortifiée. La chronique de Berler, écrivain de Rouffach, prétend qu'elle ne fut élevée que lors de l'invasion des bandes anglaises en Alsace, vers 1365, au moment où la destruction du village voisin d'Alschweiler força les habitants de cette commune à venir chercher un refuge près de Soultz, sous les murs du château de Bucheneck. Mais cette assertion, dont Schœpflin suspecte à bon droit le caractère de véracité, est formellement contredite par un acte authentique daté de l'année 1254, et qui donne déjà à Soultz le titre de ville fortifiée. Par cet acte en effet, Guillaume, franc homme de Soultz, *miles dictus de Sultze,* donne en oblation à l'évêque de Strasbourg, sa forteresse de Bucheneck, située dans la ville Soultz, *munitionem in dicto oppido Sultze.* En 1281, le *petit château* de Soultz aurait, d'après les annales de Colmar, beaucoup souffert du débordement des torrents. Enfin, un acte daté du 31 mai 1303, par lequel le prévôt et le conseil de Soultz concèdent à la chapelle des religieux du Lieu-

Digitized by Google

Croissant, érigée en cet endroit en 1253, la partie du rempart qui lui était contigue, établit d'une façon indéniable l'existence antérieure de l'enceinte de la ville, dont la construction doit remonter à la même époque que celle des murailles de Guebwiller.

Soultz était d'ailleurs, dès cette période du moyen-âge, le chef-lieu d'un baillage qui dépendait du mundat de Rouffach, et comprenait, avec le territoire même de la ville, les villages de Wuenheim et de Rimbach-Zell. Cette dernière commune en a été détachée en 1760, pour entrer, avec Hartmannswiller, dans le domaine des Waldner de Freundstein. La villle était alors gouvernée par un magistrat composé d'un bailli et d'un prévôt nommé par le prince-évêque de Strasbourg, et de huit conseillers électifs.

Les bourgeois de la commune de Soultz ne paraissent pas avoir toujours vécu en bonne intelligence avec les familles nobles du voisinage. Les annales locales du XVe siècle sont notamment pleines de l'histoire des luttes incessantes que la ville eut à soutenir contre les nobles de Waldner, qui avaient acquis, en 1260, des religieux du Lieu-Croissant, le magnifique domaine d'Ollwiller. Une décision arbitrale du 17 février 1448 qui oblige le conseil de Soultz à faire des excuses publiques au chevalier Jehan de Waldner, et à liver aux arbitres les gens de la ville qui l'avaient insulté, semble même indiquer que les premiers torts n'étaient pas toujours du côté du seigneur. Quelques années plus tard, nous voyons ces querelles dégénérer en une véritable guerre.

Un trésor découvert dans une terre appartenant au chevalier Hermann de Waldner ayant été revendiqué en vain par l'évêque de Strasbourg, Robert le Palatin, Seigneur suzerain de Soultz, les bourgeois de la commune envahirent et pillèrent les villages de Berrwiller et de Bertschwiller, qui dépendaient du domaine des Waldner, et vinrent mettre le siège devant le château voisin de Weckenthal. En même temps, les soldats de Waldner, après avoir échoué dans une attaque tentée contre le château d'Isenbourg, chef-lieu du mundat supérieur, usaient de représailles aux dépens des villages épiscopaux de Gundolsheim, de Wuenheim et d'Hartmannswiller. Le traité de paix, qui mit fin à ces dissensions, fut

Digitized by Google

signé à Colmar en 1490. Une de ses clauses mérite d'être rappelée : elle stipulait qu'on décrocherait immédiatement du gibet de Soultz, trois hommes d'armes des Waldner qui avaient été pendus injustement, qu'ils seraient enterrés honorablement, et que l'évêque paierait aux deux frères des victimes une somme de huit cents florins à titre d'indemnité (1).

L'accord ne règnait pas davantage entre les turbulents bourgeois et la famille noble de Schauenbourg, établie dans le château de Jungholtz. Ces querelles eurent pour origine un procès qui dura près de quinze années, (et l'on se plaint des lenteurs de la justice actuelle !) que la commune de Soultz eut à soutenir contre Versich Bock de Schauenbourg qui prétendait que son domaine de Jungholtz formait un *ban* particulier. Sa demande ayant été rejetée, son successeur René de Schauenbourg, après avoir entamé un nouveau débat judiciaire, qui n'aboutit pas, eut recours à un argument plus décisif sinon plus légal, et fit, un beau jour, enlever de de force et incarcérer un bourgeois de Soultz qui se promenait paisiblement du côté de Jungholtz. Ceci se passait en 1493. La commune, outrée de ce procédé peu délicat, réclama à grands cris, n'obtint pas satisfaction, et répondit enfin à cet acte de violence arbitraire par une mesure analogue.

Elle fit guetter le seigneur de Schauenbourg, parvint à l'enlever, et le fit transporter comme prisonnier au manoir d'Isenbourg. La régence autrichienne, dont le siège était alors établi à Ensisheim et comptait Schauenbourg parmi ses vasseaux, s'émut de cette disparition, protesta à son tour, et se décida à mettre sur pied ses hommes d'armes. La petite armée marcha aussitôt contre la ville de Soultz et le château de Bucheneck qui ne tardèrent pas à tomber en son pouvoir ; puis elle alla mettre le siège devant Rouffach et Isenbourg. Un traité conclu à Fribourg en 1498 entre l'empereur Maximilien et l'évêque de Strasbourg, termina officiellement cette

(1) Schwartz. — Mémoire pour prouver que la famille de Waldner a le droit de porter le titre de baron.

Digitized by Google

guerre intestine, mais ce n'est que quelques années plus tard, vers 1505, que ces fâcheux rapports de voisinage paraissent avoir pris définitivement fin.

En 1525, les habitants de Soultz prirent, comme leurs voisins de Guebwiller, fait et cause pour les paysans soulevés contre leurs seigneurs, et accueillirent, dans la journée du 6 mai, les bandes de rustauds qui se présentèrent devant leurs murs. Après la répression de la révolte, l'évêque de Strasbourg exigea de ses feudataires de Soultz, en réparation de cette conduite, la prestation d'un nouveau serment de fidélité, et la remise en état de tout ce qui avait été endommagé pendant les troubles.

On peut juger, d'après ces quelques épisodes, de l'humeur belliqueuse qui a animé durant le moyen-âge, les bourgeois de la bonne ville de Soultz. Sous la période révolutionnaire, au contraire, la petite cité a été beaucoup moins agitée que Guebwiller; et les événements locaux y sont moins bruyants et moins désordonnés.

Soultz a été le berceau ou la résidence de plusieurs familles nobles de la Haute-Alsace. Nous trouvons d'abord, dans ses annales, les noms de plusieurs seigneurs et chevaliers de la famille de *Soultz ou de Trubelberg,* qui paraît avoir été mêlée très intimement à tous les événements de la ville. Dès 1184, un chevalier Henri de Soultz figure dans un acte de vente dressé par les chanoines de Sainte-Ursanne au profit de l'abbaye d'Alspach. Puis ce sont Bernard de Soultz, Guillaume, dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut, Conrad et Erchambault de Soultz-Trubelberg, tous établis dans le *petit château* mentionné par la chronique de Colmar, et qui est, très probablement, le même que le manoir de Bucheneck. Nous avons vu également comment les Schauenbourg et les Waldner sont activement intervenus dans les épisodes qui ont agité la ville dans la seconde moitié du quinzième siècle; les descendants de cette dernière famille ont même conservé un vaste domaine dans l'intérieur de la ville. De nos jours, d'ailleurs, Soultz est resté un véritable petit nid de noblesse, et l'on pouvait y compter, il y a quelques années à peine, quelques familles titrées.

Digitized by Google

La vieille ville est moins riche en monuments que Guebwiller. Une commanderie de chevaliers de Saint-Jean de Malte, de laquelle dépendaient celles de Mulhouse et de Colmar, était installée autrefois dans ses murs près de la porte de Guebwiller ; mais il n'en reste plus aujourd'hui aucune trace, à l'exception toutefois d'une dalle funéraire très remarquable, dont le fac-simile à été publié par le Musée pittoresque et historique de l'Alsace. Un couvent de capucins s'est élevé en 1639 hors de la ville, à gauche de la route de Guebwiller : il a été transformé depuis en un bel hôpital. L'église paroissiale, dont l'architecture simple et harmonieuse est fort remarquable, a été construite dans la seconde moitié du XIIIe siècle, à l'exception des deux chapelles latérales et de l'étage supérieur du clocher qui datent d'une époque postérieure. Ce clocher, formé d'une tour octogone, surmontée d'une flèche élancée, est d'une conception très heureuse (1). Quand nous aurons encore cité l'hôtel de ville avec son perron à colonnades et à terrasse, et quelques vieilles maisons flanquées de tourelles, nous aurons terminé la visite très restreinte des monuments de la ville.

Soultz a vu naître, en revanche, plusieurs personnages dont elle a raison de se glorifier.

C'est d'abord, par rang de date, le docteur *François Méglin*, médecin distingué, né en 1736 et mort en 1827. Il a laissé divers ouvrages remarquables, notamment un traité sur *la névralgie faciale ;* une dissertation sur *l'usage des bains dans le tétanos ;* et des notices sur *l'histoire de Soultz*, et sur les eaux minérales de Soultzmatt.

Elle est également la patrie de deux généraux du premier Empire qui débutèrent l'un et l'autre dans la carrière militaire comme simples soldats, et gagnèrent successivement leurs grades sur les champs de bataille de l'Europe où nos armées victorieuses se sont à jamais illustrées

L'un d'eux, *Henri Walther*, né en 1761, est mort en 1813,

(1) Citons parmi les curés de Soultz dont les noms ont été conservés. Hermann, comte de Thierstein ; Henri de Hohenstein ; Rodolphe d'Oberkirch et Jean d'Andelo.

Digitized by Google

général de division, comte de l'Empire, et grand-officier de la légion d'honneur.

L'autre, Jean Wehrlé, né en 1763, général de brigade, baron de l'Empire et commandeur de la légion d'honneur, a été tué à l'ennemi sur le champ de bataille d'Albuféra (1).

Les noms de ces deux vaillants enfants de l'Alsace sont gravés, l'un et l'autre, sur l'arc de Triomphe de l'Étoile.

L'étymologie du nom de la ville est facile à trouver : il suffit, pour celà, de la rapprocher des noms que portent différentes stations balnéaires de l'Alsace: Soultzmatt, Soultzbach et Soultz-les-Bains. Il indique évidement la présence, en cet endroit, d'anciennes eaux minérales, et l'on trouve, d'ailleurs, sur le territoire de la commune, des sources salées contenant des éléments minéraux dont l'analyse n'a pas déterminé la nature et qu'il serait, peut-être, utile de rechercher. Il existait autrefois, dans la ville même, une maison de bains, que l'évêque Guillaume de Hohenstein a concédée, en 1537, à titre d'emphythéose, à un bourgeois de Strasbourg.

Aujourd'hui Soultz est une petite ville assez insignifiante, régulièrement bâtie; et qui n'a de remarquable, avec son église, que la grande place dont ce monument occupe un des angles du fond. Elle est devenue un des centres israëlites les plus importants du Haut-Rhin ; et ce fait peut paraître assez singulier lorsqu'on se rappelle les vexations de toutes espèces auxquels les Juifs y furent exposés sous la domination des évêques de Strasbourg. Un fait entre mille suffira pour montrer jusqu'à quel point extrême cette intolérance était poussée. Vers 1340, sous l'évêque Berthold de Bucheneck, tous les juifs, qui étaient restés dans la ville, furent chassés ou exterminés, et, depuis ce jour jusqu'à la révolution, il n'en fut plus reçu dans ses murs. Les anciens exilés ont consciencusement rattrapé depuis le temps perdu et ont fait de Soultz un de leurs principaux centres d'action.

(1) Lagune d'Espagne située au sud de Valence, près de la Méditerranée, et sur les bords de laquelle Suchet battit le général anglais Blacke qui capitula dans Valence le 9 janvier 1812. Cette victoire valut à Suchet le titre de duc d'Albuféra.

Digitized by Google

III

JUNGHOLTZ, THIERENBACH ET SAINTE-ANNE

Jungholtz. — L'ancien château de Schauenbourg et la nécropole juive. — Le pélérinage de Thierenbach : histoire de sa fondation. — Ce qu'on y voit aujourd'hui : le « *Salon* » de Thierenbach. — Etymologie du nom du Prieuré. — Sainte-Anne et son ermitage : l'os du cœur de Sainte Ursule.

Jungholtz était, naguère encore, divisé en deux sections séparées par le ruisseau du Rimbaëchlé, et dépendant l'une de la commune de Soultz, l'autre de Rimbach et du canton de Guebwiller. Depuis quelques années le petit pays a été groupé en une commune distincte qui est comprise maintenant dans le canton de Soultz. Le village est fort agréablement situé à l'entrée du vallon de Rimbach, au pied du versant méridional du Grosberg : de beaux vignobles parmi lesquels se trouve le précieux Bintzburger, dont nous avons déjà eu occasion de parler, couvrent les côteaux voisins. Du côté de la plaine, s'étendent de belles prairies traversées par le ruisseau et au milieu desquelles serpente la petite route qui va rejoindre, à l'angle d'une grande tuilerie, le chemin de Soultz à Wuenheim. Le point le plus remarquable de Jungholtz est l'aride colline formée de grès vosgien sur laquelle s'élevait autrefois le château de Schauenbourg. Il ne reste plus aujourd'hui des bâtiments primitifs, que la base de quelques remparts utilisés comme murs de soutènement ; et, sur les ruines du vieux manoir, se sont élevées de modestes habitations toutes délabrées, dont les habitants, quelque peu nomades, paraissent avoir une certaine analogie de race avec

Digitized by Google

les *zigeiner*. Un puits très profond, taillé dans le roc, s'ouvre au sommet du plateau. Les anciens fossés ont été convertis en un cimetière à l'usage de tous les Israëlites de toute la contrée. La nécropole fait le tour de la colline; et ses nombreuses tombes nues, sans fleurs ni ombre, revêtues d'inscriptions hébraïques et uniformément tournées vers l'orient, ajoutent encore à la tristesse et à la désolation des lieux.

A deux kilomètres de Jungholtz, dans la direction de Wattwiller, et de l'autre côté de la colline se trouve le prieuré de Thierenbach, célèbre pélérinage bien connu dans tout le Haut-Rhin. Le site qu'il occupe au milieu de vertes prairies, et sur la lisière des grandes forêts de pins qui s'étagent sur les montagnes voisines jusqu'au Freundstein, vaut, d'ailleurs à lui seul, l'honneur d'une visite profane.

L'église de Tierenbach et le couvent de religieux des deux sexes, chargé de desservir le sanctuaire, ont été fondés, vers 1130, par un prieur-vicaire des environs nommé Udalric, qui mit aussitôt le nouveau monastère sous la puissante protection de l'abbé Pierre le Vénérable, alors général de l'ordre de Cluny.

C'est d'ailleurs la commune de Soultz qui paraît avoir le plus contribué à l'installation du prieuré. Une pièce authentique datée du 1er mai 1135 en fait foi ; par cet acte, en effet, tous les habitants de Soultz, riches et pauvres, nobles et roturiers, avec l'assentiment de l'évêque-suzerain Gebhard et du landgrave Wernher de Habsbourg, concédaient à l'église de Thierenbach une partie de leur communal, comprenant environ cent quarante arpents de prés, de champs et de et de forêts. Trois années plus tard, en 1138, le curé de Soultz, Diethelm, faisait vœu, au nom de ses paroissiens, de s'y rendre avec eux en procession chaque année, *afin d'attirer les bénédictions du ciel sur leurs champs et sur leurs vignes;* et, en 1145, l'abbé Pierre le Vénérable récompensait tous ces services, en rendant les habitants de la généreuse commune *participants des prières de l'ordre de Cluny.*

La procession, ainsi organisée vers le milieu du XIIe siècle, existe encore aujourd'hui. Tous les ans, en effet , à la même

Digitized by Google

époque, on voit s'acheminer vers le pélérinage, à travers les sentiers de la campagne, de longues files de paysans des villages environnants. L'un d'eux, ou plutôt l'une d'elles, car les femmes sont naturellement en majorité dans ces pieuses odyssées, tient la tête de la colonne et récite à haute voix les plaintives litanies du chapelet, les autres font les répons en chœur; et l'on s'en va ainsi cheminant à travers champs, en répétant sur tout les tons : « *bitt fur uns, bitt fur uns* ». Ce qui faisait dire plaisamment à un ami de mon père, joyeux Vosgien peu au courant des subtilités de notre patois d'Alsace, et dont ces mots avaient frappé l'oreille: « A qui en ont-ils donc avec leur *bête féroce* ».

La messe solennelle dite et entendue, la procession terminée, on s'installe sur l'herbe à proximité de la fontaine dont les eaux font des miracles analogues à ceux de Saint-Gangolf, et l'on déballe les provisions d'un déjeuner champêtre. Le lendemain, la prairie est prosaïquement émaillée, en guise de pâquerettes, de vilains papiers graisseux. Pour nous, plus positifs, allons directement à la maison forestière, bâtie sur la lizière même de la forêt ; asseyons-nous devant les tables rustiques dressées sous les grands arbres, et faisons-nous servir entre autres produits, un miel et un beurre dont je recommande l'exquise qualité aux gourmands amateurs.

L'église mérite, toutefois, d'attirer tout particulièrement notre attention. Les constructions primitives ont depuis longtemps disparu pour faire place à des bâtiments plus récents, terminés en 1724; mais c'est surtout l'intérieur du Sanctuaire qui nous arrêtera. La statue de la madone miraculeuse, *virgo dolorosa,* qui fait l'objet du culte des pélerins, est placée sur l'autel latéral de droite; et les oripaux de tous genres et de fort mauvais goût qui la surchargent empêchent d'en apprécier le travail. Mais le *great attraction* du lieu est incontestablement formé par les innombrables *ex-voto* qui tapissent, du haut en bas, les murs de l'église. Ce sont, en majeure partie, de petits tableaux grossièrement peints à l'huile et représentant invariablement la scène suivante : le lit du malade pour la guérison duquel l'*ex-voto* a été déposé dans le Saint lieu, tient le fond de la toile; le

Digitized by Google

paiient y est couché dans les attitudes les plus diverses et les plus originales, et un jet de sang, vigoureusement tracé, sort ordinairement de sa bouche pour indiquer la gravité du cas. Des deux côtés se tiennent agenouillés les membres de la famille, dont les portraits sont généralement peu flattés ; une petite croix noire, placée à la tête du sujet, désigne ceux d'entre eux qui ont antérieurement passé de vie à trépas. Une vierge dans sa gloire domine le tout. C'est là le motif le plus généralement traité; mais il y en a d'autres par centaines représentant tous les accidents possibles et imaginables.

Certains croyants ont préféré les images de bois à la peinture, et ont suspendu aux murs, des bras, des mains, des jambes ou des pieds, grossièrement taillés, suivant les cas de guérison à obtenir. C'est grotesque, diront les sceptiques, d'accord, mais il y a, dans la foi qui a dicté ces vœux, tant de naïveté et tant de candeur, que le plus incrédule s'en trouve désarmé. La chaire, en bois uni, sans sculptures, est soutenue par une colossale figure polichrome représentant Samson brandissant, au dessus de la tête des Philistins imaginaires, sa terrible mâchoire d'âne.

Ne quittons pas Thierenbach sans parler de l'étymologie du nom que porte le prieuré. En voici une que nous donnons pour ce qu'elle vaut, mais qui a, tout au moins le mérite de l'originalité.

Des enfants, armés d'un râteau, étaient allés pêcher des grenouilles dans un ruisseau voisin de l'endroit où l'église devait s'élever plus tard. Tout d'un coup l'instrument heurte contre un objet de forte dimension que leurs forces réunies ne peuvent parvenir à tirer de l'eau. Aussitôt les gamins d'appeler à l'aide, en criant : « *Er ist ein Thier im Bach ! Er ist ein Thier im Bach !!* » — « Il y a une bête dans la rivière ». Les voisins, accourus, repêchèrent alors la statue miraculeuse de la Vierge des Douleurs qui fait, depuis des siècles, l'admiration des pieux pélerins.

Entre Thierenbach et Rimbach-Zell, sur la colline s'élève dans un lieu solitaire, la petite chapelle de Sainte-Anne, à laquelle le grand pélérinage voisin fait une funeste concurrence, mais qui réunit, néanmoins, le jour de la fête de sa

Digitized by Google

vénérable patronne, un nombreux peuple de fidèles. Le petit sanctuaire était jadis desservi par un ermite qui y montrait, entre autres reliques précieuses, l'os authentique du cœur de Sainte Ursule ; ce qui ferait croire que la pauvre béate a dû succomber à une bien cruelle affection organique de cet organe. Quant à vous dire comment et pourquoi cet inestimable ossification d'une Sainte a été transportée dans une chapelle dédiée à une rivale, je n'en ai cure. Mystère et discrétion.

IV

WUENHEIM ET LE FREUNDSTEIN OLLWILLER, HARTMANSWILLER BERRWILLER ET LE WECKENTHAL

Wuenheim. — Le château de Freundstein et quelques épisodes de son histoire. — L'ancienne forteresse d'Ollwiller : ses querelles avec Soultz. — Ollwiller moderne : son industrie. — Harmanswiller, son enceinte et son château. — Son établissement de bains. — Une opinion sur l'Ochsenfeld. — Souvenir à un vieux brave. — Berrwiller ou Beroltzweiler : son histoire. — Le château et la ferme de Weckenthal. — Bertschwiller.

A deux kilomètres de Soultz, sur la route qui mène à Wattwiller, se trouve le petit village de Wuenheim, qui faisait autrefois partie du baillage de Soultz, et dont toute l'histoire se résume dans les épisodes qui ont marqué au XVe siècle, les luttes que la commune voisine eut à soutenir contre les seigneurs de Waldner. Il y existait, vers la même époque, une maison d'anachorètes de l'ordre de Saint-Fran-

Digitized by Google

çois, qui a été transformée depuis en une confortable habitation bourgeoise.

Derrière Wuenheim, sur un des sommets les plus escarpés et les plus abruptes des Vosges, se dressent les ruines de l'ancien manoir de Freundstein qui fut le berceau de la noble famille de Waldner, et lui servit de résidence pendant de longues années. Freundstein à été, au cours du moyen-âge, le théâtre de plusieurs faits d'armes. En 1441. les Mulhousiens vinrent l'assiéger, pour délivrer deux bouchers de Battenheim que le seigneur de Waldner avait fait enlever, et qu'il y retenait prisonniers. Vers la fin du même siècle, en 1490, les gens de Soultz, en lutte avec ses propriétaires, se présentèrent devant le château et le dévastèrent. Enfin, les paysans révoltés s'en emparèrent en 1525, et c'est à la suite de cet événement qu'il fut abandonné.

Il est dans nos Vosges, si pittoresques, peu de sites plus beaux et plus grandioses que celui qu'occupe le vieux Castel. Perché comme un nid d'aigles sur un rocher presque inaccessible, il domine la plaine et la plupart des montagnes environnantes, et est dominé lui même par la croupe arrondie du Ballon, qui ne se présente nulle autre part sous un plus majestueux aspect. Un précipice à pic le sépare du petit village de Goldbach, assis à ses pieds au fond d'un vallon qui débouche, du côté de Willer, dans le val de Saint-Amarin. Au milieu des pâturages qui couronnent le plateau s'élève une belle métairie, et de grands bois de sapins encadrent le paysage. Aussi l'excursion du Freundstein est-elle, pour toutes ces raisons, l'une des plus agréables que l'on puisse faire dans nos montagnes.

Parmi les possessions que l'abbaye de Lieu-Croissant avait reçues en 1249, de l'évêque de Strasbourg, Henri de Stahleck, se trouvait un vaste domaine situé au midi de Soultz, *in banno municipii Sultza*, entre Wuenheim et Hartmanswiller, qui fut vendu en 1260, pour la somme de 1300 livres, au franc-homme Conrad de Waldner de Guebwiller, stipulant en son propre nom et pour ses trois frères Hermann, Gunther et Eberhardt. Les acquéreurs en firent d'abord oblation, l'année suivante, à l'évêque Walther de Géroldseck, puis, en 1269, le convertirent en un château fort.

Digitized by Google

C'est là que s'élève, en effet, la forteresse d'Ollwiller, avec laquelle la commune de Soultz devait avoir si souvent maille à partir. Le vieux manoir féodal, placé au pied même des montagnes, sur une colline d'où il découvrait, comme du haut d'un immense amphithéâtre, toute la plaine du Haut-Rhin, était presque inexpugnable, et les habitants de Soultz, lors de leurs incursions dans les terres des Waldner, eurent toujours soin d'en éviter les abords. Il resta tel quel jusqu'en 1752, époque à laquelle le comte Dagobert de Waldner le remplaça par un magnifique château moderne.

Aujourd'hui Ollwiller est compris tout à la fois dans la commune de Wuenheim, et dans la banlieue du village d'Hartmanswiller. Une grande tuilerie, dirigée pendant de longues années par un de nos industriels les plus intelligents et les plus instruits, est installée dans les prairies qui s'étendent aux environs. On y fabrique notamment des tuyaux de conduite pour gaz ou aqueducs, dont la réputation est répandue dans le monde entier ; les grandes cités des États-Unis ont fait à Ollwiller des commandes d'une importance considérable.

Un arrêté du 14 mai 1849 avait également installé sur le territoire d'Ollwiller l'école d'agriculture du Haut-Rhin. Aux environs du domaine, sur les côteaux qui bordent la route, s'étagent des vignobles dont les produits ont une saveur et un bouquet tout particuliers.

Le joli village d'Hartmannswiller est situé tout près de là. Il a d'abord dépendu, comme Wuenheim, du baillage de Soultz, et a, par conséquent, subi comme lui le contre-coup des luttes de la commune chef-lieu avec les turbulents seigneurs d'Ollwiller. En 1760, Hartmannswiller fut acquis, en même temps que Rimbach-Zell, par les Waldner de Freundstein, qui donnèrent en échange, à l'évêque de Strasbourg, le village de Schweinheim prés de Saverne, et s'installèrent dans le château construit à proximité du petit bourg. Hartmanswiller était d'ailleurs entouré d'une enceinte fortifiée percée de trois portes et défendu par un château flanqué de trois tours. Les vestiges de deux de ces tours et les murailles existent encore aujourd'hui. L'église du village a été construite en 1495.

Digitized by Google

Il s'y trouvait également, avant la révolution. un établissement de bains alimenté par la source qui coule aujourd'hui dans la belle fontaine élevée sur la place du village. Ses eaux, très limpides et très agréables à boire, doivent avoir quelque analogie avec celles de Wattwiller.

On a découvert, il y a quelques années, aux environs d'Hartmanswiller, dans la direction de la plaine de Cernay, de nombreuses armes gallo-romaines ; et ces curieuses trouvailles semblent venir appuyer d'un grand poids l'opinion qui désigne l'Ochsenfeld comme l'emplacement probable de la lutte suprême livrée, cinquante-huit ans avant notre ère, par Arioviste à l'envahisseur romain. Elles n'excluent pas complètement d'ailleurs l'opinion contraire, qui prétend que la bataille eut lieu sur l'autre versant des Vosges, près de Lure, à l'entrée des vallées de Ronchamp et de Bussang. On peut admettre, en effet, que l'armée gauloise, mise en déroute après le sanglant échec qui venait de lui être infligé, se jeta, dans sa fuite, vers le col de Bussang, et se précipita vers le Rhin par Cernay et les plaines de l'Ochsenfeld, en abandonnant ses armes dans cette retraite précipitée.

Plus avant dans la plaine, entre Bollwiller et Jungholtz, se trouve un tertre isolé de forme conique, aujourd'hui couvert de vignes, que des fouilles pratiquées il y a quelque temps ont révélé être un tumulus.

Aujourd'hui Hartmannswiller est un paisible village que sa situation au pied de la montagne, un peu à l'écart des grandes voies de communication, rend tout particulièrement tranquille. On y remarque de magnifiques pépinières dépendant du grand établissement horticole de Bollwiller. Il y emploie une nombreuse équipe d'ouvriers qui était dirigée, avant mon départ d'Alsace, par un vieux brave homme répondant au doux prénom de Blaise (Blasi), type d'honnêteté et d'attachement auquel je donne ici un affectueux souvenir.

En continuant à suivre la côte, dans la direction de Watt-

(1) Consulter sur cette question un très intéressant mémoire publié à Belfort en 1873, par M. Cestre, conducteur des Ponts et Chaussées à Nancy. — *Du champ de bataille de César et d'Arioviste.*

Digitized by Google

willer, on ne tarde pas à rencontrer le village de Berrwiller, situé, comme son voisin, au pied des contreforts avancés des Vosges. Comme son voisin également, mais dans un camp différent, il a pris une part indirecte aux évènements qui ont divisé les bourgeois de la commune de Soultz et les Seigneurs de Waldner, et a reçu, à plusieurs reprises, les visites intéressées et désagréables des bandes armées de la ville.

Berrwiller, dont le nom primitif était Beroltzweiler, a d'abord constitué un fief de l'abbaye de Murbach : puis les princes-abbés en ont investi les nobles de Bollwiller, et après eux la famille de Waldner, qui l'a occupé depuis lors jusqu'à la révolution.

Non loin de Berrwiller, du côté de la plaine, se trouvait autrefois le château de Weckenthal qui appartenait également à la famille de Waldner, et dépendait, à titre d'oblation, de l'évêché de Bâle. Le comte Anastase de Waldner le fit restaurer à grands frais en 1522 ; mais il fut incendié et complètement détruit, en 1652, par le chevalier René de Rosen, et ne fut plus reconstruit. Une belle ferme appartenant à la famille d'Anthès le remplace aujourd'hui.

Le hameau de Bertschwiller dépend également de Berrwiller et forme avec ce village une riche commune de grande culture.

(A suivre.) G. DURRWELL.

Digitized by Google

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

Suite

VI

Le Glaneur d'Altkirch

Lors de la création des nouvelles divisions territoriales de la France, à la fin du siècle dernier, la petite ville d'Altkirch, alors chef-lieu d'une seigneurie dépendant du comté de Ferrette, fut érigée en un chef-lieu d'arrondissement comprenant sept cantons avec siège de la Sous-Préfecture et du Tribunal. Il n'existait alors aucun organe de publicité pour satisfaire au vœu de la loi exigeant l'insertion dans les journaux des actes administratifs et judiciaires.

Les archives locales n'ont conservé aucun exemplaire de la feuille d'annonces qui a dû être créée pendant le premier quart de ce siècle pour répondre à ces prescriptions. Cependant nous savons que cette feuille, qui dans l'origine s'appelait le *Glaneur*, a été fondée en 1807, sous l'administration de M. Sommervogel, premier sous-préfet d'Altkirch, alors que

Digitized by Google

M. Bruat, le père de l'amiral de ce nom, était président du Tribunal (1).

Il parait que le premier imprimeur de ce journal fut un M. Hoffmann, oncle de M. Charles-Michel Hoffmann, imprimeur à Colmar jusque dans ces derniers temps, et qui fonda une petite imprimerie à Altkirch. Vers 1815, il eut pour successeur M. Joseph Gœtschy, fils du maire de Porrentruy. M. le chevalier Joliat, originaire de cette ville, le même qui fut plus tard, à Paris, le directeur général de la compagnie d'assurances le *Phénix*, était alors sous-préfet d'Altkirch et avait encouragé M. Gœtschy dans son entreprise. Plus tard celui-ci remplaça le titre du journal par celui d'*Affiches, annonces et avis divers d'Altkirch, Journal judiciaire et administratif de l'arrondissement, Écho des nouvelles agricoles, industrielles et commerciales*.

A part les insertions légales, quelques avis de ventes de coupes et la mercuriale des marchés, ce journal était dans le principe très sobre de nouvelles. Vers 1832, M. Joseph Gœtschy céda son exploitation à son frère Nicolas, qui avait été imprimeur à Paris. Celui-ci continua la publication du journal sous le même titre, qui fut conservé jusqu'en 1859, époque de la translation du tribunal à Mulhouse. M. Henri Gœtschy, son fils, en agrandit alors le format et lui donna le titre de *Publicateur d'Alsace,* impliquant un changement radical dans la rédaction. Peu après, le matériel de l'imprimerie fut acquis par M. Jules Bœhrer, libraire et imprimeur lithographe qui modifia encore la forme et la rédaction du journal qu'il appela *Journal d'Altkirch*. Il y donna une large place à la discussion des intérêts généraux et locaux. Des feuilletons consacrés à la reproduction de quelques docu-

(1) D'après les indications fournies à la *Revue d'Alsace* par M. le bibliothécaire-archiviste Charles Nerlinger, ce *Glaneur hebdomadaire* avait le sous-titre de *Journal littéraire, agricole et scientifique*. A partir du 2 janvier 1830 le sous-titre devint : *Journal* d'annonces judiciaires, commercial, agricole et littéraire (1829-1830).

En 1828 et 1829 l'imprimerie Gœtschy publia le *Sonntagsgeschenk für das blühende Alter,* par Leupel. (Étrennes du dimanche pour la jeunesse).

Digitized by Google

ments historiques et notamment à des emprunts faits à la *Revue d'Alsace*. Déjà, à partir de 1846, la modeste feuille d'annonces, avait préludé à cette modification de forme, en insérant des articles variés et entre autres ceux relatifs à la construction du chemin de fer de Mulhouse à Paris, alors en projet, et qui tendait à faire adopter le tracé par Altkirch, de préférence à celui qui devait longer les Vosges, entre Lutterbach et Belfort.

Charles GOUTZWILLER.

VII

Au *Glaneur d'Altkirch* de 1807, dont il vient d'être question, va succéder en 1836, à Colmar,

LE GLANEUR DU HAUT-RHIN,

journal hebdomadaire, édité, dans les deux langues, par Mme Veuve Jean-Henri Decker, « imprimeur de la Préfecture ». La famille Decker se composait alors de deux fils, Henri et Camille, et deux filles, Charlotte et Virginie, tous les quatre célibataires et formant, avec la mère, une des anciennes et honorables familles du chef-lieu du Haut-Rhin. Camille, le cadet des quatre, s'occupait de l'imprimerie et Charlotte, l'aînée des filles, avait gardé, par tradition et comme lot de prédilection, les soins annuels du vieux MESSAGER-BOITEUX, calendrier auquel tout le monde était en quelque sorte abonné et qui jouissait en outre d'une grande clientèle dans le département et les régions voisines.

L'imprimeur, Camille, était censé avoir terminé son apprentissage après un Tour-de-France par Nancy à l'aller et par Bâle au retour au bout de quelques mois d'absence. On était d'ailleurs « *Imprimeur de la Préfecture* » de père en fils, et cela suffisait comme garantie de savoir et d'aptitude. La Maison, il est vrai, avait fait ses preuves avant que la direction en fût échue à Camille. Celui-ci pouvait donc la voir marcher sans être obligé de mettre la main à la pâte.

Digitized by Google

D'un autre côté il y avait à l'imprimerie deux ou trois typographes qui s'y succédaient aussi de père en fils et qui suffisaient souvent aux exigences des travaux et du matériel ; de sorte qu'en se faisant remplacer aux écritures par un naufragé du métier, Camille menait la vie d'un patron de bonne et agréable composition.

C'est de ce délicieux petit centre qu'est sorti le modeste GLANEUR dont il faut maintenant dire un mot, voire même révéler le mystère de sa naissance, esquisser les diverses phases de son existence, dire les causes et les conséquences de son interruption, de son réveil, de son testament et enfin de sa mort.

Dans les dix premières années qui suivirent la Révolution de 1830, il y avait à Colmar un groupe remarquable de jeunes hommes, mécontents de la « meilleure des Républiques » présentée par le général Lafayette et acclamée par le Pays. La vie locale a gardé le souvenir des principaux et cela nous dispense de les nommer. Mais il en est deux qui appartiennent à cette notice : le premier était Docteur en médecine et par dessus le marché artiste, dans le vrai sens du mot, ainsi que littérateur critique éclairé et fort érudit ; le second était l'aîné des trois fils d'un pasteur décédé prématurément. Son instruction et son éducation ne furent pas dirigées vers la théologie, mais vers le négoce et l'industrie. Le premier s'appelait Alexandre Richart et le second Chrétien-Frédéric Meyer. L'imprimeur, Camille Decker, qui était un peu de leurs camarades, fut avisé de leur résolution de fonder un journal dont il serait le propriétaire, l'éditeur, l'administrateur et qu'ils soutiendraient de la parole et de leurs plumes très discrètement. Ceci se passait au mois d'août 1836 et vers la fin de ce mois, l'on fut fort étonné, en ville, de recevoir le prospectus annonçant le journal qui paraîtrait tous les jeudis, à dater du 1er septembre. Ce prospectus nous renseigne exactement sur la situation de Colmar, comparée à celle des autres villes du département. « *Le Glaneur* — dit-il — répond à un besoin qui depuis longtemps se fait sentir « dans l'arrondissement de Colmar. En effet, chacun des « deux autres arrondissements composant, avec le nôtre, le « département du Haut-Rhin, est doté d'une publication pé-

Digitized by Google

« riodique qui fait part à ses habitans de nouvelles, soit « d'intérêt local, soit d'intérêt général qu'il leur importe de « connaitre. Belfort a son journal hebdomadaire. Mulhouse « publie *L'Industriel Alsacien*. La ville de Colmar seule, « centre de l'Administration supérieure, ne possède, jusqu'à « ce jour, qu'une simple *feuille d'annonces et d'affiches*. « Nous osons espérer..... » — On devine le reste et pour terminer l'auteur, ou mieux, les auteurs ajoutent qu'en dehors de la politique, le journal tiendra ses lecteurs au courant des actes de l'administration qui seront de nature à intéresser le public, ainsi qu'un mélange d'articles relatifs aux sciences, à la littérature, à l'histoire à l'archéologie et à la géographie physique de l'Alsace dont le journal avait à cœur de propager la connaissance.

Le *premier* numéro parut en effet le jeudi 1er septembre 1836 et le *dernier* numéro, le 15 janvier 1871, abstraction faite de quelques convulsions posthumes dont il sera question ci-après. *Le Glaneur* a donc vécu trente-quatre ans et quatre mois, imprimé sur deux colonnes, le français d'abord et la traduction allemande en regard.

Au début, son format est de trente-trois centimètres en hauteur et de vingt en largeur. A partir du 17 décembre 1837, le format est agrandi : il mesure quarante-quatre centimètre en hauteur et vingt-sept en largeur. C'est à peu de chose près la dimension qu'il conserva jusqu'à sa fin.

A partir du 13 novembre 1836, le journal commença à paraître le *dimanche* au lieu du *jeudi*. C'est aussi à cette publicité qu'il demeura fidèle, excepté dans une circonstance où, pendant vingt jours, il se fit, de sa propre autorité, quotidien pour défendre, contre de singuliers opposants, un intérêt capital pour la localité et qui, eu égard à la situation, n'est plus qu'un souvenir.

Une dernière particularité achèvera le signalement matériel de cette feuille. A la fin des quatre premières années le journal était assuré non seulement de couvrir ses frais, y compris les vingt-cinq pour cent de bénéfice régulier de l'imprimeur mais encore d'assurer une indemnité annuelle de six cents francs pour la rédaction et de trois cents francs pour le traducteur.

Digitized by Google

Au début, ses ressources consistaient dans le prix de l'abonnement qui était de six francs par an pour Colmar, de sept francs cinquante pour le département et dans le prix des annonces à quinze centimes la ligne. A partir du mois de janvier 1838, en raison de l'agrandissement du format, ces prix restent les mêmes excepté l'abonnement pour le département qui est de huit francs cinquante au lieu de sept francs cinquante.

Ajoutons que, pendant les dix premières années au moins de son existence, le tirage se faisait au moyen de la primitive presse, qui exigeait l'intervention de quatre bras vigoureux pour faire en un jour la besogne que l'on fait aujourd'hui en une heure.

Et cependant le *Glaneur* n'était pas un journal rétrograde, ni voué à l'immobilité ; car, dès 1838, il supprime la traduction allemande du titre et la remplace en sous-titre, par : littérature, sciences, industrie, agriculture et annonces commerciales. Avec le concours gracieux de ses premiers inspirateurs, de quelques plumes nouvelles et aussi d'une bonne paire de ciseaux, le journal continue sa marche, non sans être l'objet de railleries de la part de gens de loi et de lettrés de la localité ; mais, au mois de juillet 1841, plusieurs de ses amis se découvrent pour faire face aux rieurs et dès ce moment la petite feuille hebdomadaire a pour directeur et rédacteur en chef Chrétien-Frédéric Meyer, qui tourne le dos aux affaires commerciales pour se laisser entraîner dans le mouvement politique d'alors, dont il finira, comme tant d'autres, par être victime. Le *Glaneur* n'étant pas un journal politique, il l'abandonne pour fonder, avec le concours de quelques électeurs censitaires, le *Courrier du Haut-Rhin* en vue des élections du 10 juillet 1842, dont l'hebdomadaire n'avait pas le droit de s'occuper. C.-F. Meyer fut donc le *premier* rédacteur en chef du *Glaneur*.

Un professeur du collège municipal, M Maimbourg, fut le *second* et conserva ce poste jusqu'au 1er janvier 1847. Pour régler le compte de cette période de cinq années, le propriétaire du *Glaneur* ne manque pas de déclarer que « si, tout compte fait, ses lecteurs devaient ne pas en avoir retiré la satisfaction qu'ils en attendaient, ce n'était pas de sa faute. »

Digitized by Google

En d'autres termes : M. Camille Decker n'était pas content de son rédacteur en chef et celui-ci ne l'était pas non plus de son patron ; cela se lit aisément entre les lignes d'une note insérée dans le premier numéro de 1847. La vraie cause de cette réciproque mauvaise humeur n'avait d'ailleurs rien de grave : la prose du professeur était devenue ennuyeuse, prétendait l'imprimeur, tandis que le professeur prétendait le contraire. Au fond, le premier versait au Fourièrisme qui commençait à être de mode dans un public de choix, auquel il venait d'être recommandé a Colmar par Victor Considérant dans la « grande salle » de l'hôtel des Deux-Clefs, qui n'était pas ouverte aux premiers venus. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le divorce Maimbourg-Decker.

A ce *second rédacteur en chef* succède, pendant l'année 1847, une série d'initiales parmi lesquelles nous remarquons celles de chefs de division et d'un archiviste de la préfecture. Mais l'heure fatale a sonné et le *Glaneur* n'est plus en quête d'un rédacteur en chef.Ses colonnes se remplissent des bruits de la rue et l'exubérante littérature patriotique, résultat naturel des grandes émotions sociales. C'était pur bénéfice pour la bourse du journal qui n'avait plus de rédacteur à indemniser ni, si je ne me trompe, de traducteur à payer ; et cela dura jusqu'en 1851, époque à laquelle nous voyons apparaître Phil. Schmidt, architecte, qui sera le *troisième rédacteur en chef* de notre bien modeste organe périodique du chef-lieu du Haut-Rhin. M. Schmidt occupa ce poste jusqu'au mois de mars 1855.

A celui-ci succédèrent, par intervalles plus ou moins longs, trois plumes appartenant à l'enseignement primaire. Ce sont celles de MM. J. G. Kitz, L. Baur et G. Kern.

M. Kitz, *quatrième rédacteur en chef*, remplace M. Schmidt, à dater de Mars jusqu'en octobre 1855.

M. L. Baur, *cinquième rédacteur en chef*, est chargé de ce service jusqu'en mai 1858.

A partir du 23 mai 1858, M. George Kern entre en ligne comme *sixième rédacteur en chef* et y demeure jusqu'au 2 mars 1860. Son départ est la cause fortuite de la publication quotidienne pendant huit jours, d'une feuille charmante, *le Moniteur du concours régional*, dont M. Charles Goutzwil-

Digitized by Google

ler a ébauché l'historique improvisation dans ses mémoires : *A travers le passé*.

Après M. Kern on voit réapparaître M. J. G. Kitz comme *septième rédacteur en chef*, poste qu'il avait déjà occupé pendant quelques mois en 1855, et qu'il occupera jusqu'au 2 mars 1862.

Le *huitième et dernier polygraphe en chef* du dit journal est son propriétaire même, M. Camille Decker, doublé d'un client de l'imprimerie qui a donné son concours à la condition que l'imprimeur livrerait docilement sa signature et son nom partout où la loi l'exigeait. Cet engagement moral, commencé le 2 mars 1862, a pris fin le 21 juin 1868.

Un fait qui parut alors fort étrange, mais qui, au fond, n'est pas absolument contraire au tempérament du petit négoce, vint suspendre pour quelque temps la publication de la petite feuille. Elle venait de se concilier une influence réelle au sujet d'une enquête officielle relative à la percée des Vosges au fond de la vallée de Munster, par le plateau des chèvres pour aboutir sur l'autre versant, aux sources de la Meurthe. L'enquête était close et, de quotidien qu'il s'était imprimé durant la dite enquête, le journal avait à la fin repris, avec empressement, son ancienne périodicité. Mais la dernière campagne électorale était ouverte et le candidat de l'arrondissement remit, à diverses reprises, à M. Camille Decker, lettre et manuscrits — en ce moment sous nos yeux — qui qui avaient pour but de recommencer le combat et d'entraîner le petit *Glaneur* dans la mêlée politique. La résistance formelle du vrai rédacteur détermina le candidat à acheter, à un beau prix, la feuille de choux de M. Decker et à la remplacer par :

L'Alsace

paraissant trois fois par semaine et rédigée par deux plumes en titre et d'autres, avec M. Decker comme imprimeur.

Il va de soi que l'opération ne fut pas agréable à tous ceux qu'elle pouvait intéresser moralement. Celui dont C. Decker était le porte-voix fut de ce nombre et cette circonstance fut la cause principale de la résurrection du :

Glaneur Alsacien

même type que le précédent, avec cette différence qu'il fut

Digitized by Google

imprimé à Guebwiller, puis distribué à profusion à Colmar et aux environs. De bruyants battements de mains saluèrent ce revenant et dès le premier jour, le nombre de ses abonnés doubla le chiffre de ceux de la veille. Endormi le 21 juin 1868 par une pluie de douze mille francs, réveillé le 27 septembre suivant, le sommeil avait ainsi duré treize semaines. Il n'y avait donc rien de changé dans les habitudes d'un grand nombre de bons esprits désireux d'avoir tous les dimanches le moyen de consulter la petite feuille purement locale.

De Colmar à Guebwiller, où était l'imprimerie, la distance n'est pas grande, mais cette imprimerie aurait mieux répondu aux convenances du journal si elle eut été établie à Colmar. Pressenti sur cette question, l'imprimeur ne repoussa pas l'idée, mais il fallait l'autorisation ministérielle pour opérer le transfert. Elle fut demandée et *refusée*, malgré l'assentiment et la recommandation du maire de Guebwiller, M. Henri Schlumberger. A l'imprimerie on avait renoncé à ce projet et à la préfecture tout dormait dans la case étiquetée « *sans suite* » ; mais, alors que l'on n'y pensait plus, la demande fut exhumée et transmise au ministère, avec une apostille favorable, le jour même où une discussion animée dans le cabinet du préfet, le propriétaire du Glaneur rajeuni eut démontré à ce fonctionnaire, M. Ponsaud, que les intérêts d'un tiers-parti, dont on ne tenait pas compte, étaient à tort sacrifiés au monopole des deux imprimeries existantes. L'imprimeur en fut informé le jour même et, quinze jours après, le transfert était officiellement autorisé. Peu de temps après, d'autres avis étaient donnés, d'autres négociations étaient entamées pour acquérir les bâtiments de l'ancienne école de Pfeffel et y installer l'imprimerie J.-B. Jung de Guebwiller, dans un quartier bien habité et exempt des bruits de la rue. L'opération avait cependant duré une année car ce n'est que le 15 août 1869 que sortit de la nouvelle imprimerie de Colmar le *Glaneur alsacien* qui était jusqu'alors imprimé à Guebwiller. Sept mois plus tard, en mars 1870, le journal l'*Alsace* qui avait remplacé le *Glaneur* chez Camille Decker, prenait congé de celui-ci et ses rédacteurs rentraient dans les rangs d'où on les avait fait sortir. Ce

Digitized by Google

journal d'occasion n'avait en effet plus aucune raison d'être, car l'élection était consommée, le fils avait remplacé le père, le gouvernement avait plébiscité et l'on sentait de toute part que l'atmosphère politique allait aboutir à la criminelle et lamentable solution que l'on sait. Ledit journal l'*Alsace*, avait donc vécu vingt mois, c'est-à-dire de juillet 1868 à la fin de mars 1870.

En restait-il autant à vivre à la satisfaction du *Glaneur alsacien?* Hélas non ! car les morts vont vite quand la danse macabre a commencé ! On était consterné à Colmar le 16 juillet au matin, si mes souvenirs sont exacts, lorsqu'on fut informé de la déclaration de guerre et nulle part — nous en demeurons convaincu — la consternation ne fut plus accentuée qu'au secrétariat de la mairie où se trouvait celui qui écrit ces lignes et où arriva pâle, et émotionné, le plus jeune des deux adjoints au nouveau maire de Colmar.

« Hé bien la voilà déclarée ! s'écria-t-il. On verra bien ! » et cela est dit sur un ton résolu en s'adressant au tiers qui l'avait précédé. Puis jugeant, avec raison, que son enthousiasme n'était point partagé, il ajouta : « Pensez-vous qu'il « n'y a que les Républicains pour savoir défendre l'honneur « de la France? » La riposte éclata alors en ces termes : « Je « pense, monsieur, que c'est une politique stupide, celle qui « lance deux peuples l'un contre l'autre », et quelques autres mots sans portée mirent fin au choc et à l'entrevue. C'est sous cette impression que le rédacteur du *Glaneur* se retira pour écrire ce qui suit et qu'il intitule :

Testament du Glaneur

(17 juillet 1870)

« C'en est fait ! la parole est la Reine du monde, la force « brutale représentée par le canon rayé, la mitrailleuse et le « chassepot. Le dialogue va commencer entre la France et la « Prusse, et il est des âmes assez candides pour assurer qu'il « ne sera pas long et que les interlocuteurs voisins ne seront « pas entrainés à dire leur mot. Puissent-elles ne pas se « tromper et puisse ne pas être loin de nous le moment où

Digitized by Google

« cette autre Reine exilée, la Raison humaine, rentrera en « possession de ses droits.

« Le *Glaneur* était composé lorsque cette triste nouvelle « de la déclaration de guerre a été connue en ville. Que tout « ce que nous y laissons pour le remplir soit considéré « comme non avenu, car encore une fois, tout intérêt autre « que celui du bulletin militaire est anéanti.

« Hier on proclamait à Rome l'infaillibilité, aujourd'hui « on y ouvre les portes du temple de Janus (1). C'est la « morale des siècles et des doctrines fabriquées par les Domi- « nateurs des peuples. — *J. Liblin* ».

Cette oraison funebre du *Glaneur* fut suivie de deux convulsions pour ainsi dire posthumes. Au mois d'octobre, après la capitulation de Strasbourg et quelques coups de feu en passant pour occuper Schlestadt, on arriva à Colmar pour investir la place et le Fort-Mortier de Neuf-Brisach. On voulut, au débotté, séquestrer la personne du rédacteur, mais une dame honorable, Madame Th. Scheurer, y veillait, et grâce à elle il esquiva la main-mise et arriva à Belfort, pour y rester jusqu'au jour où il croisa, au village de Sévenans pour gagner la Suisse, la première colonne de l'armée allemande arrivée à l'investissement de la ville et du fort de la Miotte.

Revenu à Colmar le 15 novembre, sur avis favorable de son *intime* M. Gustave-Adolphe Hirn, la publication du journal, interrompue depuis le 23 octobre, fut reprise le 20 novembre et continuée jusqu'au 15 janvier 1871, époque à laquelle le Rédacteur fut saisi et escorté jusqu'à Strasbourg, à la prison de la rue du Fil où il se trouva en présence d'un compagnon d'infortune, M. Casron, Directeur des contributions directes du département du Haut-Rhin, qui l'avait précédé dans cet antichambre de la criminalité politique, circonstance que la femme de l'ancien gardien ne manquait pas de souligner en montrant au nouveau venu la place et la

(1) Le prote ne connaissait sans doute pas cette divinité ; mais celle de Saint-James lui était familière, et l'imprime bravement pour égayer le tableau.

Digitized by Google

chaise sur laquelle Louis-Bonaparte s'était assis avant d'arriver au Mont-Saint-Michel.

La Première partie de la notice due au *Glaneur* pourrait, devrait même se borner à ce qui précède ; mais, eu égard à la séquestration de son rédacteur et à celle de son compagnon d'infortune nommé plus haut, il convient de dire les causes et les suites de ces coups de force isolés contre les personnes.

M. Casron se trouvait dans la situation d'un chef de service inébranlable dans l'accomplissement du devoir envers la Patrie. Il fut arrêté le 14 décembre 1870 pour avoir refusé de remettre son service à l'envahisseur qui, après avoir fait garder la direction et le directeur pendant un certain temps par des factionnaires, avait inutilement proposé au captif de continuer son service pour le compte de l'Allemagne et au traitement de 10,000 thalers par an. La thèse du devoir accompli par le chef d'un important service français fut vigoureusement soutenue devant le conseil de guerre allemand et celui-ci, se plaçant au dessus de la thèse « *vainqueurs et vaincus* », comprit qu'il ne devait pas condamner sur la rive gauche le fait qu'il aurait honoré sur la rive droite du Rhin. M. Casron fut donc acquitté de ce chef et il allait prendre le chemin d'un pays neutre, lorsqu'il fut de nouveau saisi et réintégré dans sa prison sous l'accusation d'avoir, avant sa première arrestation, *détourné* ou *détruit* les documents pouvant servir à percevoir les impôts des années 1870-1871.

L'accusation reposait sur un fait sérieux et précis. Mais si les documents utiles à la perception de l'impôt avaient en effet disparu, rien ne prouvait que ce ne fut point par le fait des agents allemands qui, dès la première arrestation du chef de service français, avaient transporté les papiers et le matériel de la direction dans un bâtiment de l'État français et dans lequel un régiment allemand était caserné. Or, une attestation du maire de Colmar vint affirmer que durant les jours froids de décembre et janvier 1870-71, ladite garnison avait constamment abusé des papiers publics pour se chauffer. Cette attestation tira l'épine menaçante que le chef de service français avait dans le pied et quelques jours après il était remis en liberté avec un pas-

Digitized by Google

seport lui interdisant le séjour en *Alsace-Lorraine,* son pays natal. Revenu en France après le traité de paix, le service du département de la Loire lui fut attribué avec Saint-Étienne pour résidence, mais dont l'atmosphère enfumée était peu favorable à la santé ébranlée du prisonnier de guerre. Il ne tarda pas à être appelé à la direction de Seine-et-Marne jusqu'à l'heure de la retraite, à Melun, où il s'est créé un confortable chez-soi et où, à l'âge de quatre-vingt-six, ans il n'a rien oublié et garde un souvenir affectionné pour le chef-lieu du Haut-Rhin.

L'esquisse historique de la Première partie du *Glaneur* de Colmar sera terminée lorsque nous aurons ajouté que son dernier propriétaire et rédacteur en chef fut condamné, par le conseil de guerre allemand, à deux années de forteresse et transferé à la citadelle d'Ober-Wesel, pour avoir publié, — *avec sa traduction allemande* et à un grand nombre d'exemplaires qui se répandirent dans toute l'Alsace-Lorraine, le Palatinat et le pays de Bade — une lettre du pasteur Delmas de La Rochelle, implorant la paix dans des termes et sur un ton correspondant, il est vrai, à l'émotion générale du moment. Dans son réquisitoire au conseil de guerre, le ministère public ne manqua pas d'insister fortement sur cette circonstance, que le supplément du journal avait été la cause de cent quatre cas de répression contre de nombreux adhérents à la lettre du pasteur, parmi lesquels beaucoup de bourgmestres du Palatinat.

Dans la citadelle d'Ober-Wésel, le *Glaneur* fut en assez nombreuse société de Français et d'Allemands, condamnés par les conseil de guerre de l'invasion. Au nombre des premiers se trouvaient M. Commaux, commandant d'artillerie et dernier défenseur de la place de Verdun ; M. Tordeux, commandant d'État-major et blessé d'Inkermann ; les sous-lieutenants Bernelle et Chamand des Grenadiers de la Garde-Impériale, et le lieutenant Marai du 6e lanciers. Non moins nombreux étaient les condamnés Allemands. C'étaient : le Hauptmann, Majer de Gœttingue ; les lieutenants Weinhagen du régiment de Wetsphalie n° 13 ; von Hertzberg de Berlin ; Hechelmann de Munster ; George Pavel de Silésie et le sous-officier Thomaie de Dusseldorf.

Digitized by Google

L'occasion se présentera de parler assez longuement des deux groupes de prisonniers de guerre dont nous devons aujourd'hui nous borner à la simple nomenclature pour clore la *première parie* de la notice due à un bien modeste journal du Haut-Rhin.

Dans la *deuxième partie*, on essayera de dire la part qu'il prit, pendant les dernières années de son existence, aux choses et aux intérêts de la vie locale.

Quelques notes conservées dans un coin, beaucoup de souvenirs réfugiés dans divers compartiments de la mémoire et l'inépuisable obligeance du bibliothécaire de la ville de Colmar, M. A. Waltz, nous ont permis de tracer ce croquis d'un infime périodique du chef-lieu et nous aideront à en raconter la seconde partie, sans autre préoccupation que d'écrire une ligne de l'histoire contemporaine de la Haute-Alsace.

J. Liblin.

Digitized by Google

SIEGE ET PRISE DE FAUCOGNEY

PAR LES

FRANÇAIS EN 1674

Le P. Charles-Eugène Schmidt, capucin alsacien

PROLOGUE

Le siège de la petite ville de Faucogney est célèbre dans les annales de la Franche-Comté. C'est là qu'eut lieu effectivement, en 1674, la dernière résistance à la conquête française. Elle fut si vive et si héroïque que le souvenir s'en est conservé tout entier jusqu'à ce jour dans toute la contrée.

Que Besançon, forteresse de premier ordre, capitale de la province, se soit alors vigoureusement défendu, cela se comprend, mais qu'une bicoque, perdue dans les montagnes des Vosges, comme l'est Faucogney, ait opposé aux Français, une résistance opiniâtre, désespérée, alors que cette place n'avait aucun espoir d'être secourue à temps, cela se comprend moins. La lutte était d'autant plus inégale que les assiégants étaient munis d'une bonne artillerie, tandis que les assiégés ne pouvaient compter que sur leurs mousquets.

Partout où l'on voit une place, petite ou grande, s'illustrer par une belle et vigoureuse défense, on peut être certain qu'il y avait là une de ces natures d'élite, qui savent exciter la valeur et l'enthousiasme des défenseurs et les transformer en quelque sorte en héros. C'est exactement ce qui se produisit alors à Faucogney, mais l'âme de la défense ne fut pas, comme on pourrait le supposer, le gouverneur de la place, ni même les valeureux capitaines francs-comtois qui,

Digitized by Google

après avoir lutté en rase campagne contre les envahisseurs, étaient venus, en désespoir de cause, se renfermer dans Faucogney, pour en prolonger la défense.

L'âme de la résistance était, chose assez curieuse, un capucin alsacien, le P. Charles-Eugène Schmidt. Ce n'était pas toutefois un précurseur des moines espagnols des guerres de l'empire, un fanatique s'armant d'un crucifix pour conduire des enthousiastes au combat. C'était mieux, c'était un homme du métier, un ancien lieutenant-colonel qui, dégoûté du monde, avait brisé son épée et échangé son brillant uniforme contre la robe de bure des capucins.

Mais le vieil homme avait bientôt reparu et l'humeur batailleuse du vieux guerrier ne demandait qu'à se faire jour. Poussé, dans cette mémorable campagne de 1674, pendant laquelle Louis XIV s'empara de la Franche-Comté, ce roi n'eut-il pas de plus bouillant ni de plus actif adversaire que lui. Le capucin Schmidt fut pour lui et pour toute l'armée française, un ennemi acharné et implacable. Cette figure si originale est entrée peut-être un peu trop dans l'ombre jusqu'à ce jour; elle est trop curieuse pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant pour en dessiner les principaux traits.

Charles-Engène Schmidt était un alsacien du comté de Ferrette. Né dans une famille aisée et catholique on lui fit donner une bonne éducation. Il fit ses études à Colmar et à Strasbourg, et ses parents le poussaient à entrer dans les ordres. Il avait, du reste, un oncle chanoine qui, désirant plus tard lui céder son bénéfice, l'encourageait dans cette voie.

Mais sur la fin de ses études, ses goûts, plus mondains que religieux, lui valurent quelques aventures à la suite desquelles il jeta le froc aux orties, et endossa la casaque militaire, en entrant au service de l'Autriche dont relevait alors le comté de Ferrette. Par ses talents et sa bouillante valeur il se signala bientôt entre tous, et surtout contre les Turcs; il y gagna bien vite ses épaulettes. A la bataille de Saint-Gothard, en 1664, il contribua puissamment au succès de la journée par la bonne direction qu'il imprima aux batteries d'artillerie dont il avait le commandement.

Digitized by Google

Mais le lieutenant-colonel Schmidt avait eu un tort considérable, celui d'être né plébéien et, malgré tous ses efforts, il ne pouvait le faire oublier. Il finit par le comprendre; alors, dégoûté du service de l'Empire et voyant la Hollande menacée par la France, faisant appel à des défenseurs, il quitta le service de l'Autriche et passa à celui de la République. Il y fut parfaitement accueilli et on lui donna le commandement d'un régiment de cavalerie, avec mission de défendre, contre l'armée française, le passage du Rhin.

On connait cette opération; dès que ses cavaliers virent les Français entrer dans le fleuve, qu'ils ne croyaient pas guéable, leur crainte devint si puissante que lorsque le colonel Schmidt ordonna la charge, en se précipitant lui-même sur l'ennemi, il ne fut suivi que par quelques hommes; le reste avait pris la fuite. C'est à ce moment que le prince de Condé eut un bras cassé par une balle et l'on attribua cette blessure à notre capucin.

Mais au lieu de le récompenser de sa bravoure, on lui imputa à faute la fuite de ses soldats. Du reste, le danger de la République était passé, on lui retira en conséquence son commandement. C'est alors que rebuté, découragé, il jeta au loin sa cuirasse et revêtit la robe de bure des capucins. Mais ce qui était resté de plus vivace en lui, c'était sa haine contre tout ce qui portait le nom de Français, haine dont il allait bientôt nous donner des preuves.

A l'époque de l'invasion française en Franche-Comté, nous trouvons le P. Schmidt au couvent de Vesoul, en mars 1674. Sa compétence dans les opérations militaires était tellement connue que les magistrats de cette ville le convoquèrent au conseil de guerre tenu à l'approche des Français. La position de la place était excessivement critique, il n'y avait pas de troupes régulières et les murailles étaient en si mauvais état, qu'au moment même où un trompette venait sommer la ville, un pan de mur s'écroula « par pure caducité » en ouvrant une brèche de vingt toises.

Le P. Schmidt se montra le plus ardent promoteur du parti de la défense à outrance. Lorsqu'on lui objecta la malencontreuse brèche, qui préparait un passage tout fait aux assiégants, il répondit que l'attaque n'aurait pas lieu de ce

Digitized by Google

côté, protégé qu'il était par une prairie marécageuse. Il ajouta que, du reste, pour donner le change aux ennemis, on pourrait facilement dissimuler cette ouverture au moyen de toiles ou de peintures représentant la muraille. Tout singulier que ce système peut paraître, il rallia la majorité, il fut donc décidé qu'on se défendrait.

Mais lorsque les membres du conseil ne furent plus sous l'influence des paroles véhémentes du P. Schmidt, ils se prirent à réfléchir. Alors un sieur Labbé, chef du parti de la soumission, gendre d'un conseiller au Parlement «et beau diseur», démontra si bien l'inutilité de la défense que la capitulation fut signée le soir même (4 mars). Notre capucin, voyant que ses conseils étaient inutiles pour la défense du bailliage d'Amont et ne voulant pas tomber aux mains des Français, se hâta de quitter Vesoul. Il dirigea ses pas sur Besançon qui était alors fort menacé, où il prévoyait qu'on aurait besoin de ses services et il y fut bien accueilli par la municipalité.

Les Bisontins voyant venir la tempête, prenaient à ce moment toutes les mesures pour se garantir et pour rendre leur défense aussi longue que possible et cette fois leur devise *Deo et Cæsari fideles perpetuo* n'allait pas être un vain mot. Dans cette occasion, le courage et surtout l'expérience de l'ancien colonel d'artillerie allait leur être d'un puissant secours, car, malgré leur bon vouloir et leur bravoure incontestable, les miliciens chargés du service des canons de la place étaient loin de réunir les connaissances spéciales que demande la bonne direction des pièces de siège. Les vignerons de Battrans ou d'Arènes s'entendaient mieux à se servir de la serpette que de l'écouvillon.

Le P. Charles-Eugène, qui avait reconnu dès le premier jour le côté faible des Bisontins, s'appliqua à le corriger du mieux qu'il lui fut possible. Son habileté dans le grand art de la guerre et la bonne direction qu'il sut imprimer à la défense en eut bientôt fait le plus terrible ennemi des assiégeants. Il laissa volontiers l'archevêque et les chanoines monter la garde devant l'hôtel de ville et prit pour lui la partie la plus difficile, mais la plus glorieuse, qui était la direction de l'artillerie et du génie, et c'est à lui que reviennent les honneurs principaux de la défense.

Digitized by Google

Le P. Schmidt prit pour son premier lieutenant un autre capucin, le P. Gillet, qui était aussi un ancien artilleur et en peu de jours, la pratique aidant, ils apprirent à leurs miliciens les éléments les plus indispensables du métier. C'est le P. Gillet qui tira sur le groupe où se trouvait Louis XIV, le coup de canon fameux qui l'éclaboussa et lui montra le danger qu'il courait sur la butte de Chaudanne. C'est lui encore qui dirigeait le feu des batteries élevées par le P. Schmidt, qui firent tant de mal aux Français pendant le siège.

Se voyant dans l'impossibilité de répondre avec succès aux batteries de Chaudanne et de Brégille que foudroyaient la citadelle, le P. Schmidt en établit d'autres sur le versant de la montagne qui coulèrent à fond la flotille de bateaux destinée à traverser le Doubs. Par ce moyen il fit échouer la première attaque de Vauban.

Lorsque sous l'effort des boulets français, la muraille d'enceinte qui bordait le Doubs se fut écroulée, les assiégeants, qui se croyaient déjà maîtres de la ville, furent vivement surpris d'apercevoir une seconde enceinte en terre, élevée derrière celle qu'ils venaient d'abattre. C'était le P. Charles-Eugène qui avait fait élever cet ouvrage en deux jours et le plan en était tellement bien conçu que Vauban le mit à profit lorsqu'il fut chargé de fortifier à nouveau la ville devenue française.

Néanmoins, malgré la valeur et l'habileté des assiégés, le siège avançait rapidement et l'on prévoyait déjà que si l'on n'était secouru promptement, on ne pourrait résister bien longtemps à la supériorité des assaillants. Tandis que deux capucins parvenaient à sortir de la place pour aller presser le gouverneur de la province, un noble espagnol du nom de dom Gonzalès d'Alveyda, de venir au secours de la ville assiégée, ce qu'il se garda bien de faire, le P. Schmidt préparait une cruelle surprise aux Français pour le moment de l'assaut définitif.

Au moment où il vit que la brèche était praticable et que l'attaque était imminente, il fit charger à mitraille deux pièces d'artillerie qu'il plaça de manière à battre de front les colonnes se portant à l'assaut. Celles-ci, mitraillées presque à

Digitized by Google

bout portant, furent obligées de s'arrêter, puis de battre en retraite en perdant beaucoup de monde. Ce ne fut qu'au bout de deux heures, et après avoir perdu un millier d'hommes, que l'ouvrage attaqué put être enlevé. Cette manœuvre, due au P. Schmidt, lui fit grand honneur et passe encore aux yeux des stratégistes pour un des faits les plus remarquables qui se fussent produits jusqu'alors dans l'art des sièges.

Après l'enlèvement de la demi-lune d'Arènes, la résistance n'était plus possible ; il fallut alors songer à capituler, c'est ce qui eut lieu le 15 mai 1674. Louis XIV aurait bien voulu en excepter le P. Schmidt, comme n'appartenant pas à la province, mais l'archevêque, qui était parmi les négociateurs, avait eu le soin de faire insérer dans la capitulation un article spécial relatif au clergé. Cet article portait en substance, que « l'archevêque et le reste du clergé, jouiraient de leurs immunités et privilèges, sans pouvoir y être troublés sous quelque prétexte que ce puisse être ».

Toutefois notre capucin n'avait pas capitulé, lui ; il s'esquiva bientôt de Besançon où il n'avait plus rien à faire et alla ailleurs chercher des ennemis au grand monarque. Il se dirigea sur Luxeuil, mais il reconnut bientôt que la résistance n'était pas possible d'une manière sérieuse. C'est alors qu'il se rendit à Faucogney, petite ville éloignée du centre des opérations françaises et dont jusqu'alors on ne semblait pas avoir prévu la résistance. Mais les généraux français avaient compté sans l'humeur belliqueuse des populations de la vallée du Breuchin et surtout sans le P. Schmidt. Il fut donc bien recu dans cette place dont il exalta par ses discours virulents, la fibre patriotique. C'est là, dans un milieu façonné de sa main, que nous allons le retrouver.

LE SIÈGE DE FAUCOGNEY

Au moment où commence notre récit, l'année 1674 apparaît à l'horizon qui se trouve singulièrement rembruni et qui annonce une année terrible pour la Franche-Comté. L'Espa-

Digitized by Google

gne vient de s'allier à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Hollande et vient de déclarer la guerre à la France.

Or, le roi de France, qui convoitait notre province, qu'il avait déjà conquise en 1658, s'appelait alors Louis XIV ; c'était le grand Roi. Il avait pour ministre de la guerre Louvois, pour généraux, Turenne et Condé, et Vauban pour ingénieur. A la tête de l'Espagne se trouvait alors un enfant de cinq ans, chétif et malingre, Charles II, qui ne put jamais devenir homme et mourut sans postérité. Ses généraux étaient Vaudemont et Charles d'Este et le gouverneur de la Franche-Comté était un gentilhomme castillan, Dom Francisco Gonzalès d'Alveyda, distingué surtout par sa rapacité et son avarice. Il ne saura, pendant tous ces jours de malheur, que se réfugier dans la forteresse de Joux, puis s'enfuir en Suisse, pour y mettre en sûreté son coffre-fort.

Une lutte engagée dans de semblables conditions ne pouvait être douteuse. Du reste les exigences et les maladresses de la cour d'Espagne, jointes à ses défiances et à ses inexplicables rigueurs, avaient révolté la noblesse qui s'était tournée du côté de la France. Paris attirait tous les regards, excitait toutes les convoitises; ce n'était pas en vain que Louis XIV portait un soleil dans ses armes Pour les Watteville, les Bauffremont, les Listenois, les Marmier, c'était le soleil levant, c'était lui qu'il fallait saluer et la haute bourgeoisie n'était pas éloignée d'adopter cet avis. Seul, le peuple conservait son énergie et nous verrons des paysans héroïques qui, avant de mourir, boiront encore à la santé du roi d'Espagne, leur souverain légitime, bien qu'il les eut abandonnés.

Dans les derniers jours de janvier, le duc de Navailles recevait l'ordre d'envahir la Franche-Comté. En conséquence, il franchit la Saône à Pontarlier, puis l'Ognon près de Pesmes, qu'il assiégea et qui se rendit au cinquième coup de canon. Il se porta ensuite sur Marnay, qui ne résista pas davantage. Navailles concentra alors ses troupes pour s'emparer de Gray dont les fortifications avaient été en grande partie détruites en 1668 par les Français, et n'avaient pas été réparées depuis; c'était à tel point que « de tous côtés on pouvait y pénétrer à cheval ». Cette place tint cependant

Digitized by Google

encore cinq jours (23-28 février) et obtint une capitulation honorable.

Après la prise de Gray, Navailles divisa son corps d'armée en deux parties dont l'une alla, sous les ordres du comte d'Appremont, assiéger les villes du bailliage d'Aval, tandis que l'autre, commandée par M. de la Feuillée et le marquis de Listenois, marcha sur Vesoul dont nous connaissons la capitulation. Du reste, la place était si peu défendable, que le gouverneur Alveyda en avait fait sortir le peu de troupes régulières qui s'y trouvaient et les avait dirigées sur Besançon.

Tout l'intérêt de la campagne se reportait sur cette place forte, naguère encore ville impériale, mais alors capitale de la Franche-Comté, dont le Roi en personne avait tenu à faire le siège. Il y vint avec son cousin le prince de Condé et son meilleur ingénieur Vauban, et cette ville fut si vivement attaquée qu'elle ne put tenir que vingt jours (25 avril-15 mai). La citadelle où s'était réfugié le gouverneur, prince de Vaudemont, ne put résister que sept jours de plus, les français y entrèrent le 22 mai 1674.

Dôle, attaqué le 26 mai, tint jusqu'au 16 juin. Alors, Louis XIV, voyant que la conquête du reste de la province n'était plus qu'une question de temps, partit pour Versailles. Le duc de la Feuillade, chargé du commandement en chef, alla former le siège d'Arbois, qui capitula le 10 juin. Salins, dont les fortifications avaient été mises en état, se défendit vigoureusement pendant dix-sept jours, et les assiégeants laissèrent un millier de morts au pied de ses murailles.

Baume et Pontarlier avaient été occupés sans coup férir, mais Ornans, protégé par la forteresee de Sainte-Anne, n'avait ouvert ses portes que lorsque Vauban eut élevé à la hauteur de ses murailles une plate-forme pour y mettre en batterie son artillerie.

Le château de Joux, situé au milieu des montagnes du Jura, près de Pontarlier, était muni de tout ce qu'il fallait pour faire une belle défense et l'on y comptait d'autant plus que le gouverneur de la province, pour le roi d'Espagne, s'y était réfugié. Mais ce fut précisément la cause de sa perte,

Digitized by Google

car dom Francisco Gonzalos d'Alveyda ne s'occupait que de la caisse militaire. Aussi, dès qu'il eut avis de l'arrivée des Français, il prit bravement la fuite et gagna la Suisse qui était à deux pas. Ce que voyant la garnison, elle ne voulut pas être plus vaillante que son chef et elle se rendit à la première sommation.

Pour en finir avec la Franche-Comté, il ne restait aux Français qu'à prendre Luxeuil, Lure et Faucogney. Cette tâche échut au maréchal de camp, marquis de Resnel, auquel on donna les régiments de Champagne et de Navarre, avec une partie de la maison du Roi. Il partit de Besançon avec deux pièces de canon, l'une de 16 et l'autre de 24 ; il passa par Vesoul où il complèta son infanterie, et se dirigea sur Luxeuil. Cette place était incapable de résister à une attaque et l'inspecteur des fortifications, le baron de Saint-Mauzis-Châtenois disait dans son rapport : « Nous plaignons le malheur des sieurs bourgeois de Luxeuil, de ne pouvoir faire grande résistance et nous déclarons que l'intention de sa Majesté n'est point qu'ils s'exposent au delà de leurs forces ».

Dans ces conditions, Luxeuil ne pouvait faire que de se rendre et c'est ce qu'il fit aussitôt investi. De Luxeuil, les Français se portèrent sur Lure où se trouvaient cinq compagnies d'infanterie, un major et dix-huit cavaliers du régiment de Massiette, alors au service de la province. Cette petite garnison ne voulut pas rendre la place sans l'avoir préalablement défendue. En conséquence, elle s'apprêta à bien recevoir les assaillants.

Ceux-ci débouchèrent devant la place le 1 juillet et l'investirent immédiatement. Dès que les défenseurs se furent rendu compte des forces qu'ils avaient devant eux, ils eurent bien vite reconnu qu'ils ne pouvaient défendre la ville tout entière et qu'ils devaient se borner à la garde de l'abbaye qui, entourée d'un marais, permettrait de tenir sans trop de désavantage.

Les Français mirent immédiatement leurs deux pièces en batterie pour battre en brèche la muraille. L'attaque dura six heures pendant lesquelles on tira soixante volées qui fini-

Digitized by Google

rent par trouer les murs de l'abbaye, tout étonnés de voir le tumulte des camps succéder au silence des cloîtres. La brèche étant ouverte et les assiégés n'ayant aucun espoir d'être secourus, demandèrent à capituler. On leur fit de bonnes conditions ; la garnison fut désarmée, les soldats comtois eurent la liberté de rentrer dans leurs foyers, mais les étrangers demeurèrent prisonniers de guerre.

La seule ville où ne flottait pas encore le drapeau français était Faucogney. Cette place, située dans une petite plaine au bord du Breuchin, à l'entrée des Vosges, avait toujours possédé une population belliqueuse dont elle donna un si frappant exemple en 1474, à la bataille de Chagey, lors du siège d'Héricourt par les Suisses. Le matin de l'affaire, le contingent de la terre de Faucogney était au complet de 800 hommes et le soir, 80 seulement répondaient à l'appel, les autres gisaient sur le théâtre de la lutte.

Les habitants de Faucogney étaient bien résolus de ne pas mentir à leur vieille renommée ; aussi dès qu'ils avaient eu connaissance de l'entrée des Français en Franche-Comté, le mayeur ou maire, Pierre-Baptiste Henrion, complètement dévoué aux intérêts de l'Espagne, avait convoqué ses administrés afin de connaître leur opinion et il avait été décidé que l'on se défendrait « jusqu'à la la perte de ses biens et même de la vie ».

C'est la connaissance de cette décision par le P. Schmidt, qui lui avait fait tourner ses pas vers Faucogney où se trouvait un couvent de son ordre. Il fut reçu avec enthousiasme dans cette ville qui partageait ses sentiments ; il en profita pour exciter les esprits à la résistance. Lorsqu'on apprit que le fort de Saint-André de Salins s'était rendu, (17 juin) un second conseil de défense eut lieu. On y convoqua, outre les habitants de Faucogney, les défenseurs de la place et il fut délibéré « que bien que l'ennemi fut en marche avec du canon, on se défendrait « comme de bons et braves Bourguignons ».

Le château ou forteresse de Faucogney était construit sur un rocher qui attenait à la ville qu'il dominait vers l'est. Il avait alors pour commandant un gentilhomme italien, dom

Digitized by Google

Francesco Ravira, sergent-major réformé (1), qui avait passé au service de la Franche-Comté. A cette petite garnison étaient venus se joindre les débris des dernières colonnes de partisans francs-comtois, commandés par le capitaine Macon d'Esboz, les lieutenants de la Chaux et de la Vernotte et le bailli Clerc, de Luxeuil.

Après le conseil, le commandant Ravira fit remarquer au mayeur Henrion « que les soldats de la garnison dudit château ne seraient pas bien encouragés à combattre s'il n'y avait pas de vin pour les animer le jour prochain d'une attaque. Celui-ci en fit acheter immédiatement et en fit conduire au château autant qu'il en fallait pour l'usage des soldats, afin qu'ils pussent boire pendant le siège à la santé du roi d'Espagne ».

Comme dans cette même assemblée, le P. Schmidt avait annoncé que la place serait promptement secourue, on dépêcha à Strasbourg, par devers le duc de Lorraine, qui y était à la tête d'un corps d'armée, avec le dessein de défendre la Franche-Comté, pour le prévenir de l'urgence qu'il y avait à secourir Faucogney. On comptait encore sur le concours d'une compagnie de cent Suisses du capitaine Magellé, de Saint-Gall ; l'espoir était dans tous les cœurs.

Bientôt on apprit que les Français marchaient sur Luxeuil ; alors le mayeur convoqua une dernière fois le magistrat, les notables, la population et les défenseurs du château et il les mit au courant de la situation. Il fit remarquer « que l'on allait être assiégé au premier jour et qu'il y avait lieu de réfléchir mûrement à la conduite à tenir dans cette grave circonstance et il demanda à chacun de dire son opinion.

Le commandant Ravira prit alors la parole et commença par remercier le mayeur de la « bonne poudre liquide dont il avait pourvu le château » et il dit, que quand à lui, ayant

(1) Le sergent-major était alors le second officier du régiment ; ses fonctions tenaient de celles du lieutenant-colonel et des adjudants-majors actuels.

Digitized by Google

suffisamment de munitions de guerre et de provisions de bouche, il était bien décidé à tenir jusqu'a la dernière extrémité et qu'il ne se rendrait pas, quand bien même les ennemis se seraient emparés de la ville. Devant cette déclaration, l'assemblée opina unanimement qu'on en ferait de même.

Le P. Charles-Eugène, dans un discours virulent, demanda à être chargé de la défense de la ville, ce qui lui fut immédiatement accordé (1). En conséquence, les deux fossés furent remplis d'eau, les brèches de l'antique muraille furent réparées, les palissades renouvelées. Il fit construire des banquettes pour mettre à couvert les défenseurs ; il fit faire d'énormes amas de fascines dont une partie fut mise en réserve pour la réparation des brèches et l'autre servit à faire des blindages pour protéger les portes de la ville, afin de n'être pas aperçu des assiégeants.

Animés par les exhortations de notre capucin, tous les habitants de Faucogney s'y employèrent « à qui mieux mieux, non seulement les hommes et les garçons, mais encore les femmes et les filles de toute condition et même jusqu'aux enfants, et cela, avec un zèle qu'on ne saurait assez louer. Chacun aussi fourbissait ses armes et ceux qui n'en avaient pas emmanchaient leurs faux en guise de hallebarde. Des sermons avaient lieu tout le jour à l'église de Saint-Georges et on se préparait, dit le P. Schmidt, « au combat en se munissant des Saints-Sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie. Enfin, personne ne paraissait consterné, au contraire, le contententement rayonnait sur tous les fronts ».

Après la capitulation de Luxeuil, on s'attendait à voir les Français prendre la route de Faucogney, mais nous avons vu qu'ils se dirigèrent d'abord sur Lure et ce n'est que le 3 juillet, selon la version comtoise, ou le 4, selon le rapport du

(1) Il est l'auteur d'une des deux relations existantes encore du siège de Faucogney bien que quelques personnes l'attribuent au mayeur Henrion. Elle est signée, du reste, du nom de « Père Précis », ce qui ne laisse aucun doute à cet égard. L'autre est le rapport du marquis de Kesnel, nous les avons toutes les deux sous les yeux.

Digitized by Google

général français, entre neuf et dix heures du matin, que l'avant-garde ennemie, venant de Lure, déboucha dans la plaine du Breuchin et parut devant le faubourg du Magny, qui se trouvait entre la rivière et la ville.

Ce faubourg ne faisait pas partie de l'enceinte fortifiée et n'était couvert que par le fossé extérieur, large de deux mètres et revêtu d'une forte palissade. Voulant, dès le début, enlever cet obstacle, cette avant-garde fut accueillie par un feu de mousquetterie excessivement meurtrier. Le capitaine de Plaquier, qui dirigeait cette attaque, y fut tué avec bon nombre des siens; les assaillants durent battre en retraite avec précipitation.

(A suivre) N. Poly.

Digitized by Google

LA VIE A STRASBOURG

AU

commencement du XVIIe siècle

CHAPITRE SEIZIÈME

De l'architecte (Suite)

De quoy sera la maçonnerie ?

Les murailles seront de briques, hors-mis le fondement, qui doit estre de pierre dure. Pour le fenestrage, je le veux de pierre de taille et le tout cimenté et enduit ou crespi de mortier fait de chaux et de gravier, et non de sablon. Je feray aussi garnir les fenestres et soupiraux des caves, de bons et forts barreaux de fer. A costé de la porte de la ruë y aura aussi une jalousie, ou petite fenestre treillissée à la mode d'Italie, afin qu'on puisse voir à travers le treillis, sans estre veu, qui c'est qui sonne ou heurte à la porte, car j'y feray mettre non seulement un gros anneau de fer, mais aussi y attacher un marteau pour frapper, et une clochette pour sonner. Je feray paver la court de quarreaux, et non de cailloux, comme sont les ruës. Quant à la charpenterie et menuiserie : On planchera la salle d'ais de chesne, et non de sapin, que le plancher en dure plus longtemps.

(1) Voy. pp. 78-103, du trimestre de Janvier-Février-Mars, 1897 ; pp. 243-281, du trimestre Avril-Mai-Juin 1897.

Digitized by Google

De quoy seront les poutres, soliveaux et chevrons?

De chesne aussi, ou de fau (1) : je ne prendray point de sapin que pour le lambris. Les parois des chambres seront faites de bauge (2) qu'l'on fait de terre forte ou d'argille, meslée avec de la paille decoupée, et s'appelle aussi bauche, torchis et tortis.

A propos dites moy tout d'un train comment on fait le mortier.

L'aide à maçon (3) a un augeau (4), dans lequel il met la chaux vive, verse de l'eau dessus, qui l'enflamme, mais l'eau bouillant ainsi dessus et élevant une fumée, fait peu à peu résoudre les pierres de chaux en poudre, sur quoy il jette encore du sable et du gravier qu'il mesle tres bien et les destrempe ensemble avec d'autre eau encore. Puis le porte à cuvellées (5) au maçon sur l'eschaffaud ou hourd, qui prend ce mortier avec une truelle, en garnit bien les entre deux des pierres, qu'il arrange droict avec une esquierre, une règle et un niveau.

De quoy avez vous envie de faire couvrir le toict?

Non pas de risdales, (comme on dit qu'un riche fanfaron vouloit faire un jour à Hanau), mais de tuiles, si je ne puis recouvrer d'ardoises. Je garniray les lucarnes de fil de fer entrelassé et fait en guise de cage de peur que les pigeons et moineaux ne viennent manger le blé, qui en ceste année mille six-cens-trente-six se vend seize florins, ou huit escus le réseau, sextier, ou la charge d'un homme. Pour faire mourir les rats et souris, ou les prendre, je mettray sur le terrier de la mort aux rats, et tendray des ratières et souricières. Sur les deux coins du faiste je feray dresser des pannonceaux ou gyrouëttes, pour voir quel vent il fait.

Mettez aussi ordre que votre pignon soit suffisamment

(1) *Buchenholz.*
(2) *Mœrtel.*
(3) *Mœrtelknecht oder Handlanger.*
(4) *Mœrtelkasten.*
(5) *Kübelweiss.*

Digitized by Google

espez (1) : afin que, si de malheur le feu se mettoit au logis de vostre voisin, l'embrazement ne vinst au vostre, et vous mist au blanc (2) en peu d'heures

Aussi feray-je; car je ne scache homme qui craigne plus le feu que moy: c'est pourquoy j'ay acheté une douzaine de seaux de cuir bouilli.

Savez-vous bien que vous avez oublié la principale pièce de tout l'édifice ?

Que pourroit-ce estre ? Je ne puis m'imaginer que j'ai omis la moindre chose du monde.

Si est-ce que vous n'avez pas encore dit, où vous vouliez loger la chancelerie, la chambre basse, la chambre dorée, la chambre des contes, l'aisance, le lieu secret ou en un mot le privé ?

Vous avez raison, il m'estoit échappé de la mémoire : mais il n'y a pas été oublié au plan. Le voilà en ce bout de gallerie, avec le pissoir.

N'y aura-t-il point de magazin ?

Nenny, parce que ce n'est pas une rue fort hantée, mais arrière du marché.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Du Tailleur

Qui est-ce qui vous habille, Monsieur ?

C'est le maistre I. C. W. qui demeure auprès du Collège (3) au bout de la rue des Orfèvres.

Travaille il bien ?

Des mieux de ceste ville, on le tient pour le plus habile tailleur de sa tribu, de laquelle il est aussi maistre cette année.

A-il force chalands ?

(1) Pour épais.
(2) *An den Bettelstab bringen.*
(3) Le gymnase protestant fondé par Jean Sturm.

Digitized by Google

Ouy, et mesme les plus riches et relevez des bourgeois, quasi tous les panadous (1) de l'Université, et a aussi la chalandise des capitaines, lieutenans, colonnels et autres officiers, et gens de commandement, qui passent par icy.

Ce habit que i'ay vestu est de sa besogne.

Il est fort bien fait. Il vous joint, comme s'il avoit esté ietté en moule. Ne vous est-il pas trop estroict?

Ouy quelque peu vers le bas : voilà pourquoy je vay debraillé à la Françoise, apres que i'ay bien disné, autrement point.

Je me veux aussi servir de luy.

Si vous voulez, ie l'envoyeray quérir, c'est tout pres d'icy : ma servante n'a qu'à tomber deux fois et en culbuter une, pour estre en son logis.

Obligez-moy, donc de tant.

Petronelle, va dire à maistre Jean Gaspar Loup nostre voisin qu'il viene icy, parce qu'il y a un honneste homme, qui luy veut faire gaigner de l'argent.

Comment es-tu desja revenue?

Ouy, il viendra incontinent, si tost qu'il aura achevé de tailler de la besogne à ses valets qui choment en attendant.

Le voilà desja devant la porte.

Fay le entrer, dis-luy qu'il entre.

Entrez Maistre, nos chiens sont liez.

Dieu vous gard, Messieurs. Que vous plait-il me commander ?

Mon maistre, Monsieur que voicy ayant entendu que je me voulois faire r'habiller de pied en cap, et que pour ce sujet je cherchois un maistre à l'élite et non un maçon ou gastebesogne, il m'a adressé, à vous, comme à un tres habile tailleur : sur quoy je vous ay envoyé quérir pour entendre de vous si vous aurez le loisir ceste semaine de despécher mon fait.

Monsieur, pour ne point mentir, et ne vous pas entretenir de vaine espérance par promesses non tenables, j'ay tant de besogne, et si pressée pour dimanche, qu'il m'est impossible de satisfaire à votre désir : mais si vous pouvez patienter jusques à celle qui vient, je vous serviray tout à votre contentement.

(1) *Stutzer.*

Digitized by Google

Quelle besogne avez-vous donc ?

Des habits de nopces, et de deuil, qui ne se peuvent mettre en arrière, cela va devant toute autre chose. Toutesfois s'il y a du danger au retardement, j'y scay un bon expédient.

Et quel ?

C'est que je couperay vostre habit, et le feray coudre et achever à un autre bon goulu de tailleur (1), qui n'a rien à faire, et vous le despeschera en un tour de main (2), ou vire-main. L'artifice ne gist pas tant en la cousture, qu'en la coupe, c'est là ou gist le lièvre.

Je vous donneray bien l'espace de quinze jours, il n'y a rien qui me presse, faites à vostre loisir.

Que voulez-vous donc faire faire ?

Je feray comme les oiseaux qui muent vers l'hyver, et se remplument : je me veux faire faire de toutes sortes d'habits à la mode, et envoyer mes vieux, faits à l'antique, chez le Fripier pour en faire du Quibus, de la cliquaille, ou de ce qui se couche tout plat (3).

Dites-moy un peu comment ils sont faits.

Premièrement la carrure du pourpoint (4), qu'on porte à ceste heure, fort large y est fort estroicte : les hauts de manches larges aves une pistagne (5) : les manches comme celles des Cordeliers, dans lesquelles il y a une pochette à mettre le mouchoir, la bourse ou autre chose : les basques (6) petites et en grand nombre : il y a une brayette aux chausses, qui couvre la fente (7), au lieu qu'on la ferme maintenant avec des boutons : et sont les chausses (8) si courtes, qu'il les faut lier au-dessus du genou, et maintenant on les porte partie à la matelotte, tombant sur le gras de la jambe, partie à la Suabe, montans jusqu'au milieu du dos, pour suppléer au défaut du pourpoint, qui n'est quasi autre chose que de

(1) *Ein guter Schlucker.*
(2) *In einem huy.*
(3) *Zum Altgewœnder, Geld drauss zu lœsen, schicken.*
(4) *Der raum so an den Wœmsern, zurchen beeden Achseln.*
(5) *Mit einem Zwyfach.*
(6) *Die Schœss.*
(7) *Ein latz den Schlitz zu bedecken.*
(8) *Die Hosen.*

Digitized by Google

monstrueuses basques pendantes à un collet, et à une paire de manches. Si les rubans qui y sont cousus sous les aisselles, et sous le bord du rabat fait en peignoir, estoient lanières ou aiguillettes de cuir, il n'y auroit rien au Monde de mieux ressemblant à un habit de Paysan Suabe.

Deduisez-moy maintenant de poinct en poinct ce que vous voulez faire faire, de quoy et comment vous le désirez avoir.

Outre chausses et pourpoint; je veux avoir une camisole de taffetas doublée de fustaine, piquée avec du coton (1); une roupille à l'Espagnole (2) : un buffle, ou collet de cerf (3), des calsons, un faux-fourreau (4), une houppelande ou robe de voyage (5), des bas de fine sarge, des gamaches, brodequins (6), des mitaines (7) et un bouquingam (8). Je veux que les paremens de l'habit soient de satin orangé et les boutons, brides, et la ganse d'or : la doublure des chausses et du pourpoint de fustaine à grain d'orge, et les poches de peau de mouton.

Dites-moy ce qu'il vous faut de plus pour les fournitures ?

Il me faut de la soye à coudre et à piquer, du ruban, de petites agraphes pour la camisole, de la coste de baleine et un peloton de fil gris. Voyez le reste des estoffes au chapitre du marchand Drapier, et les couleurs en celuy du Teincturier.

Que demandez-vous pour la façon de tout ce que j'ai dit ?

Je ne le saurois dire avant que la besogne soit fait. Soit devant ou apres, je ne demanderois pas plus que de raison. Si j'escorchois mes chalands, ils ne reviendroient plus à moy. Au contraire vous voyez que Monsieur mon voisin non seulement

(1) *Ein taffets Futterhemd das mit Barchat und Baumwollen gefüttert und gestept.*

(2) *Ein spanisch Kasack.*

(3) *Ein Hirschengoller.*

(4) *Ein Uberzug.*

(5) *Einen Reit oder Reisrock.*

(6) *Ein Broseckin.*

(7) *Bawren Handschuh.*

(8) *Ein Nebelkapp oder ala mode Kapp.*

Digitized by Google

n'a pas envie de me quitter, pour en chercher un autre, mais mesme m'adresse ses bons amis.

Pour confesser la vérité sans flatterie, ie n'ay iusques icy eu aucun sujet de m'en plaindre, ni pour la façon des habits, ni pour le larcin ordinaire, qu'on appelle faire faire la bourée, et celon le language Allemand, ietter en Enfer, ou aux souris.

Car ayant coupé un habit, il fait un paquet des retailleures, qu'il renvoye avec l'habit à qui elles appartienent, principalement si c'est un habitant du lieu, pour le rapiécer, quand il est usé et percé entre les iambes, aux genoux ou aux coudes.

O l'homme de bien de tailleur, il ira en Paradis droict comme une faucille.

Ne vous gaussez pas beaucoup, Monsieur. Je croy qu'il y a là haut pour le moins aussi grand'presse de tailleurs, que de gens d'armes, car on ne dit pas pour néant ce proverbe.

La preud'hommie n'est guère en ceux qui suyvent la guerre.

Item.

Qui la piété au cœur loge il faut que du camp il déloge.

Hé bien, Monsieur, n'estes-vous pas payé en mesme monnoye ? Ne vous frottez pas à luy, il sçait bien rabrouer ceux qui l'attaquent.

Pardonnez-moy, si j'ay parlé un peu trop librement en vostre endroit, une parole de gausserie en attire une autre.

Il n'importe, mon maistre.

Qui dit d'autruy ce qu'il ne doit.

Oït de soy ce qu'il ne voudroit.

Mais retournons à nos moutons, ce n'est pas là où gist le lièvre.

Vous avez raison, Monsieur. Dites-moy seulement si vous voulez des bouts de buste au pourpoint ou de la coste de baleine.

Ce qui vous semble le meilleur : je me fie non seulement à vostre capacité, mais aussi à votre loyauté et preud'hommie : tant allez lever tout ce qu'il vous faut chez un marchand

Digitized by Google

nommé N. demeurant devant la Monnoye (1) et le Palais (2), et luy dites que je vous y ay envoyé, à telles enseignes que je luy commanday hier de faire mes parties dans huict jours, et de me les apporter pour recevoir l'argent de tout ce que je luy dois.

Bien Monsieur. Je m'y en vais de ce pas. A Dieu. Demain ou après je viendray prendre la mesure de vostre habit.

A Dieu, mon maistre.

Le maistre rentrant en sa boutique, un des valets luy demande :

Maistre qu'apportez-vous de si pesant dessous vostre manteau ?

Ce sont des estoffes pour un habit, qu'il faudra faire la semaine qui vient. Despeschons viste ce que nous avons à à faire celle-cy, afin qu'il ne nous faille pas veiller si tard Samedi prochain.

Apprentif, mets chauffer le quarteau (3) pour rabbatre les coustures de ce manteau, puis qu'elles ne sont pas rentraites après je les mettray sur tes espaules pour l'arondir.

Jean Farine remplie ces bas par dedans afin qu'on les puisse r'allargir et couvre la cousture par dehors d'un poinct croisé ou d'un surject.

J'y ay desjà fait un arrière poinct.

(1) L'Hôtel de la monnaie se trouvait jadis entre les grandes et les petites arcades à hauteur du debouché de la Grande Rue. Il fut rebâti à neuf en 1508. On y frappa des monnaies jusqu'en 1738, date de la démolition. Les ateliers furent transférés dans la rue des Fribourgeois, puis dans l'ancienne Intendance près de la place St-Thomas. Malgré l'article 5 de la capitulation de 1681, le gouvernement enleva à Strasbourg le droit de battre une monnaie particulière, mais la rangea parmi les villes en possession d'un atelier monétaire. Comme marque, elle reçut le BB.

(2) Le Palais ou Hôtel-de-Ville, la *Pfaltz* s'élevait à l'angle de la Place Gutenberg actuelle (ancienne place St-Martin) entre la Grande-Rue et la Rue des Hallebardes. Élevé en 1321 il fut démoli en 1785. L'Hôtel de Ville fut transféré alors dans l'hôtel du Commerce actuel, puis plus tard, dans le bâtiment actuel de la rue Brûlée, ancien Hôtel de Hesse-Darmstadt.

(3) *Das Bügeleisen.*

Digitized by Google

Foin de la beste, et de celuy qui me l'a vendue ; tu ne seras jamais qu'un savetier, pour gaster et bourreller la besogne. Descouds moy celà, autrement je prendray une aulne et te la rompray sur le dos. — S'ensuyvent quelques termes non encore mentionnez cy-dessus.

Quel est l'équipage d'un tailleur ? Quels sont ses outils ?

Ce sont des ciseaux, une mesure de lisière de satin ou de parchemin, un aiguillier ou cophinet fourni de toutes sortes d'aiguilles, grosses, moyennes, déliées ou fines pour faufiler, brocher, assembler, rentraire, piquer, arrière poincter, surjecter, un dé, pour pousser le cul de l'aiguille sans se piquer. Un tortis de bougie, pour bougier le canevas, et estoffes, qui s'effilent volontiers, une boulette de cire, pour cirer le fil, un poinçon pour percer les œillets, un canivet, ou petit ciseau avec le maillet pour faire les boutonnières, un tire bouton, une règle.

Attacher des boutons, enfiler une aiguille, une aiguille enroüillée, tortue, esculée, espoinctée, chamarrer en quilles ou en chevrons, un passepoil, une nerveure, des canons, des chaussons, la chaînette.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

De l'Astrologue

Quelles gens sont-ce que l'on appelle Astrologues ?

Ce sont des hommes, qui estudient au grand livre du Ciel, et qui appellent Planettes ces sept luminaires, la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Et nommens Zodiaque la rangée circulaire de ces douze signes, le Bellier, le Taureau, les Gemeaux, l'Escrevice, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, l'Aquaire, et les Poissons, lesquels ceigent le ciel de biais en guise d'escharpe.

Ces mesmes gens partagent toute l'année en douze mois attribuans un mois à chasque signe, durant que le Soleil demeure en iceluy. Car en commençant par l'Aquaire, ils content ainsi les mois, Ianvier, Février, Mars, Avril, May,

Digitized by Google

Iuin, Iuillet, Aoust, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre. Ils partagent aussi les mois en semaines et les semaines en jours et nuicts, qui aussi sont divisez en heures, demi-heures, quarts d'heures : en matin, midi et soir, et minuict. Les noms des jours sont, Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Ieudi, Vendredi, Samedi. Ils font aussi les Almanacs ou Calendriers et dressent les horoscopes.

Qu'est-ce qu'un almanac ?

C'est un livre auquel est marqué le cours de la Lune, le croissant et le declin, la pleine-lune, le premier et dernier quartier.

Pourquoy les appelle-on aussi Calendriers ?

Parce que les Latins appellaient Calendes chasque premier jour des mois, lequel est marqué en ces livrets.

A quoy plus servent ces Menteurs ? car je les ay ouy appeller ainsi à un Colporteur, qui en portait à vendre par la ville, criant, Almanacs nouveaux, voilà les menteurs.

On y peut voir quand il fait fort bon, ou moyenement se faire saigner, se baigner, es estuves, se faire ventouser, prendre médecine par potion, pilules, électuaire, codignat, ou poudre : comme aussi sevrer les enfants.

Quels signes y a-t il pour celà ?

Une double croix et une simple pour la saignée, une ventouse pour le bain et la scarification, une double tasse pour la potion, un cercle rond à large bord pour les pilules, une estoile à cinq rayons pour l'électuaire et la marmelade : un cercle esquartelé d'une croix pour la médecine en commun et une tuterolle pour le sevrement (1).

Il y a aussi un œil pour monstrer qu'il fait bon médeciner les yeux : des ciseaux, pour la tonsure. Une main qui tend le pouce et doit indice, pour dire qu'il fait bon se rogner les ongles.

Quand le temps est propre à couper le bois de charpente, il y a une hache : une feuille de treffle commande de semer et planter.

Il y a aussi les prédictions du temps : une teste qui souffle, prédit grand vent ; une cruche renversée est signe de pluye ;

[1] *Ein Mæmmkænnlein Zum entwehnen.*

Digitized by Google

un chapeau penchant de costé veut dire qu'il fera chaud ; un traict empenné menace de tonnerre et foudre ; quelques traicts tirez en quarré représentent de la neige ; et un gant, le froid ou la gelée.

Ce n'est pas sans cause qu'on les appelle Menteurs, car i'ay souvent remarqué que quand ils écrivent qu'il doit pleuvoir, il fait beau temps, le ciel est serein, le soleil luit.

Au contraire quand ils disent qu'il fera soleil, le temps se couvre, et pleut, ou pleuvine, ou bien fait brouillas.

S'ils asseurent qu'il fera froid, et gelera à pierre fendre, il vous faut croire qu'il fera une grande chaleur d'esté, qu'il esclairera et tonnera, et que s'il y a de la glace, il dégèlera, fera verglas, et que la neige se fondra s'il a neigé auparavant.

S'ils prédisent quelque orage ou tempête, ou tourbillon de vent, attendez une tranquillité ou beau calme, et toujours le rebours.

Il faut donc par les grandes lavaces entendre une sécheresse : et par l'aggréable rosée, frimas : par une pluye chaude une grelle ou gresil froid.

Cela s'entend : mais il n'y a règle si générale qui n'ay quelque exception : car ie cognois un bon amy, qui addresse assez bien.

Ces almanachs n'ont-ils plus d'autre usage, que ce que vous avez-dit ?

Ouy-dà. Car le mois, semaine, heure et mesme la minute y est marquée, en laquelle il doit arriver une Eclipse de Soleil ou de Lune. Outre cela on y void que tous les quatre ans, le mois de Février a vingt neuf jours, parce que chaque année ayant trois cens soixante cinq jours et six heures, quatre fois six heures font un jour entier, qui est ajouté aux vingt huit de Février de la quatrième année, qui s'appelle An de bissexte.

Les Festes y sont aussi escrites en lettres rouges, comme Noël, les Innocens, la Circoncision, les Roys (qui jamais ne furent Roys) la Conversion Sainct Paul, la Chandeleur, le Mardi Gras ou carnaval, les Cendres, les Quatre temps, l'Annonciation, les Rameaux ou Pasque fleurie, et en la semaine Saincte, et le Jeudi Absolu et le Grand Vendredi ou Vendredi

Digitized by Google

Sainct, Pasques, l'Ascension, la Pentecoste, la Trinité, la feste Dieu, la Sainct Jean, et ès jours caniculaires, la Sainct-Laurent et l'Assomption nostre Dame, la Sainct-Barthélemi, la nativité nostre Dame, la Sainct Michel pour laquelle on met en France la Sainct Remy, qui est deux jours après, la Toussaincts, la Sainct Martin, l'Advent, la Conception nostre Dame.

Une main rouge signifie un grand-jour de prières : mais trois de suite montrent le jour du serment que les Strasbourgeois prestent à leur Magistrat et que les femmes font la bonne vie (1). Au bout du Calendrier y a aussi un petit prognostique touchant les qualitez des quatre saisons de l'année, qui sont le Printemps, l'Esté, l'Automne et l'Hyver, dont on peut conjecturer si elle sera fertile ou stérile.

Quest-ce qu'on appelle Element ?

Le Feu, l'Air, la Terre, l'Eau.

Pourquoy nommez-vous l'Eau toute la dernière, veu que les Philosophe disent que la Terre est dessous l'Eau ?

[1] Les élections annuelles terminées conformément aux règlements dans les tribus et à l'hôtel de ville, [alors la Pfaltz sur la place Gutenberg actuelle] le nouveau magistrat se réunissait sur un amphithéâtre construit devant la cathédrale, chacune des tribus se réunissait en ordre sur la place et l'on donnait lecture à haute voix de la grande charte de Strasbourg, le *Schwœrbrief*. Les magistrats de la République prêtaient serment d'abord, puis venaient tous les fonctionnaires et enfin le peuple, tête nue lui aussi et la main levée vers le ciel jurait à son tour. [Schœpflin-Ravenez V. 133]. — Après cette cérémonie magistrat et bourgeois se réunissaient dans leurs tribus respectives autour d'un banquet. Au XVIIe siècle le *Schwœrtag* avait lieu le premier jeudi après le nouvel an. Les femmes, de leur côté, se réunissaient également et célébraient ce jour par un banquet dont le menu variait suivant la condition sociale. Les petits pâtés étaient un plat traditionnel qui ne manquait sur aucune table, comme le prouve ce dicton :

Der Mœnner Schwœrta Schweiss
Giebt de Wiwer Pastetle heiss.

Piton en rapporte un autre encore qui s'appliquait à ce jour.

Der Mœnner Schwœrta
Der Wiwer Zechta.

[Gérard Anc. Alsace à table p. 165-166] et Piton Strasbg. ill. I p. 162 et suiv.

Digitized by Google

I'aime mieux croire aux paroles du Créateur des Elémens, qui est la vérité mesme, et qui sait mieux que les hommes menteurs, où il les a logez : car il a esté escrit du doigt de Dieu sur des tables de pierre, au second commandement que les Eaux sont dessous la Terre et le Prophète Royal dit que Dieu a fondé la Terre sur les Eaux : or est-il que ce seroit une chose absurde de mettre le fondement dessus le bastiment. Ces messieurs appellent globe céleste, et globe terrestre, ces rondes et immenses masses faites en boules. Plusieurs estoiles ensemble font un astre, ou signe. La moitié du Ciel, laquelle nous voyons, est notre Hemisphère, l'autre moitié couvre nos antipodes : le bord de nostre Hemisphère qui semble toucher les eaux ou la terre, s'appelle notre Horizon, et poinct, (ou centre d'iceluy) qui pend à plomb, ou perpendiculairement sur nostre teste, et nostre Zenith, mot corrompu de l'Arabe semith sommet de la teste : celuy des Antipodes s'appelle Nadir, par ce qu'il est opposé à nostre Zenith, du mot hébreux Natir regardant vis à vis.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Du Cocher

Que faites-vous là, maistre N. ? Y a-t-il quelque chose de rompu à vostre coche ?

Nenny.

Pourquoy en démontez-vous donc les roües ?

Pour graisser l'aissieu, qui est tout sec d'un voyage fait à Paris, où le vieux (1) oingt m'est failli entre Nancy et ceste ville (2).

[1] *Karchsalb.*

[2] La première route postale fut établie par Maximilien I [1443-1519]. Elle allait de Vienne à Bruxelles et passait à Rhein hausen près de Spire où un service particulier se faisait avec Strasbourg. Au XVIIe siècle cette ville était en comunication régulière avec Bâle, Heidelberg, Francfort, Nancy et Paris. Outre les chaises de poste on avait la ressource de louer chevaux et voitures pour voyager et par Wickram nous savons qu'il existait un *Rollwagen* entre Colmar et Strasbourg, très abordable comme prix. Ailleurs on l'appelait *Roller*. [Hanauer Etudes écon. I. 576].

Digitized by Google

N'y retournerez-vous pas bien tost ?

Si feray, si je trouve de la voicture après que je seray retourné de Spire, où je dois mener quelques Seigneurs, qui ont aujourd'huy fait marché avec moy.

Quand est-ce que vous reviendrez ?

Je fais estat de retourner icy dans six ou sept jours, pour le plus tard, si Dieu nous garde de mauvaise rencontre.

Hé bien, venez parler à nous après vostre retour, nous sommes une compagnie en pension chez M. le docteur N. qui désirons tous d'aller en France : nous ferons marché avec vous, si vous nous vouler traicter à la raison.

Bien Monsieur je ne manqueray pas de vous aller trouver, si tost que je seray de retour.

Dieu vous gard'Mr.

Et vous aussi, mon maistre : soyez le bien-revenu. Comment s'est porté vostre voyage ?

Assez bien, Dieu soit loüé : mais non sans grande appréhension de rencontrer des bandoliers et voleurs.

Penzez-vous qu'il face moins dangereux, ou plus seur entre icy et Paris ?

Je ne say bonnement. Mais à mon advis un passe-port du général N. et un autre de Monsieur l'Ambassadeur N. ne nous nuiroit pas.

Nous y adviserons. Entrons en mon poile, j'envoyeray quérir mes camarades, commensaux et patriotes, qui veulent estre mes compagnons de voyage afin de voir si nous nous pourrons accorder.

Ne vous ennuyez pas, mon maistre, et prenez en gré le maigre entretin de mon jeune frère, que j'envoyeray vers vous.

Erneste, entre dans nostre poile entretenir le cocher, qu'il ne s'entretiene soy-mesme à mes despens. Et prends plus soigneuse garde à ses mains qu'à ses pieds.

O que vous estes soupçonneux : pensez-vous qu'un homme qui a à faire avec tant d'honnestes gens, ose jouer de la harpe et se décrier partout ?

Que sait-on ? l'occasion fait larron, dit le François, et porte ouverte tente le Sainct, dit l'Espagnol. Je ne me suis jamais mal trouvé de méffiance, mais souvent de fiance.

Digitized by Google

On void ordinairement au visage qui on est. Je le prends pour un honneste homme à sa mine.

S'il est tel, qu'il sy tienne : pour moy je joue volontiers au seur.

Nous voici tous, mon maistre. Que demandez-vous pour homme d'icy à Paris ?

Mon coche tient huit personnes, deux devant, deux derrière, et deux à chasque portière. Or est-il que je ne puis faire le voyage à moins de quatre vingts risdales (1) au dernier mot, sans barguigner d'avantage. Si le coche est plein, ce ne sont que dix risdalés pour teste. Et si quelqu'un a une valise, ou un bahut, (2) je prends trois risdales du cent (3).

Cela devrait bien passer par le marché.

Ouy bien, si le temps estoit encore, comme il y a quinze ou seize ans : mais maintenant que tout est quatre fois plus cher et qu'on court à chasque bout de champ, risque d'estre volé et destellé, il est impossible de demeurer à la taxe du bon vieux temps, auquel j'ay esté traicté en seigneur à table d'hoste pour six bats (4).

A cela ne tienne que le marché ne soit fait, touschez là, vous aurez ce que vous demandez. Quand pourrez-vous partir ?

Quand il vous sera commode, je seray toujours prest.

Apprestez-vous donc pour apres-demain, nous ferons aujourd'huy et demain nos petites affaires : empaqueterons nos livres dans des tonneaux de sapin, pour les envoyer par eau à Franckfort et de là au pays par charroy, trousserons nostre linge en nos valizes, avec quelques livrets, comme livres d'amis, itinéraires ou Guide de chemins, qu'on appelle aussi Routiers, puis payerons nos debtes et ferons nos Adieux.

(1) Le Reichsthaler valait 5,80. Voy. Hanauer Etudes économ. I p. 498.

(2) *Ein felleisen oder reisstruhe.*

(3) *Centner.*

(4) Le batzen a varié de 1634 à 1690 entre 0,22 à 0,25.

Digitized by Google

C'est bien dit, Mr. Mes chevaux reposeront ce pendant. A Dieu donc, messieurs, jusqu'au revoir. A propos, c'est la coustume qu'on me donne des arrhes, quand on a fait marché. Afin que je sois asseuré de la tenuë du marché, aussi bien que vous, que je ne vous quiteray point pour gain, qui se puisse présenter.

Vous n'avez pas mauvaise raison : c'est autant nostre profit que le vostre. Tenez voilà six ducats, qui font douze risdales sur bon conte, pour asseurance que nous tiendrons le marché.

Bien, Messieurs, je l'escriray sur mes tablettes. A Dieu, encore une fois.

A Dieu, cocher : Ne faillez pas de venir icy apres demain de bon matin desjeuner avec nous.

Bien, Messieurs.

Bonjour, Messieurs ; serez-vous bien tost prests à partir ? Ameneray-je icy mon coche ?

Donnez-nous le loisir de desjeuner, et antidoter nos estomachs contre le mauvais air.

Très volontiers, Messieurs car la traicte est grande iusques à la disnée, j'en vay faire autant au logis, et puis attelleray mes chevaux, et viendray tout doucement icy.

Demeurez-icy avec nous, et nous aidez à manger un bon potage, humer un couple d'œufs mollets, ronger une crosse de jambon, et la carcasse d'un coq d'Inde (1).

Vous n'avez que faire d'aidant pour si peu de chose à tant de gens.

Ne vous tourmentez point de ce solng : on est allé quérir quatre douzaines de pastez à la mode, à un sol la pièce, et si avons un bon gigot de mouton non encore entamé, qui reschauffe en la cuisine sur un rechaut entre deux grands plats.

Vous fistes sans doute hier grand'chère, que vous en avez encore de si bons et gros morceaux de reste.

Assez bonne, nous vous souhaitasmes avec nous et pensions que vous nous viendriez voir vers le soir, comme ont de coustume les autres cochers.

(1) Dindon.

Digitized by Google

Je ne vay pas volontiers en un logis, où je say que l'on banquette de peur qu'on ne croye que j'y vienne pour escornifler (1). J'aimerois autant estre appelé Chelme qu'Escornifleur, si l'un valoit l'autre.

Asséez-vous là, et jouez de l'espèce à deux mains, mangeant de l'une et beuvant de l'autre : quant à nous, nous desjeunerons tout debout, car nous serons assez longtemps assis dans le coche. Çà Messieurs, à ces pastez, pendant qu'ils sont chauds, c'est un pauvre manger quand ils sont froids et que la graisse en est figée et la croûte coriace.

Il ne sont pas mauvais, mais j'aime toutesfois mieux de ce lievre froid.

Que chascun cherche ses appétits, pour moy, je me tiens aux œufs, viande aisée à digérer. Beuvez donc un coup chascun, selon le proverbe allemand : sur un œuf un traict de vin (2).

Aussi feray-je ; A vous, cocher, à la santé des partans.

Grand bien vous face, Monsieur. Je vous feray raison de bon cœur.

Tenez, faites-moy raison tout d'un traict, et faites que ceste santé aille à la ronde.

Bien Monsieur. Je voudrois que nous eussions desjà fait car il est grand temps de partir. Messieurs, voilà mon coche, que mon valet a amené devant la porte, disposez vous à y monter.

Faites entrer vostre valet, qu'on luy donne un coup à boire. Hà, le voilà desjà. Tiens, mon ami, voilà un esperon de vin (3) : quand tu auras mangé cela arroose-le de ceste pinte de vin, tes chevaux n'iront que plus gaillardement, selon le proverbe : Après bon vin, bon cheval.

Grand-merci, Monsieur, si je puis vous rendre quelque service en nostre chemin, je le feray de bon cœur.

Çà, çà en coche, Messieurs. Il est temps de quitter ces complimens de paroles et emplissemens de vin : la journée se passe sans bouger d'une place.

(1) *Schmarotzen.*
(2) *Auff ein ey ein trunck.*
(3) *Ein bisslein zum trunck.*

Digitized by Google

Ne vous pressez pas tant, les chevaux sont frais et bien reposez et le chemin beau et sec, nous pourrons tantost aller un grand train.

Laissez-moy seulement prendre congé de cet honneste homme, que je quitte avec un extrême crève-cœur. Monsieur, vous voyez comme je suis pressé tant par le cocher que par le temps de monter en coche et qu'il m'est impossible de la faire plus longue en vostre agreable compagnie que je laisse avec un indicible regret. Voilà pourquoy en prenant congé de vous, je vous prieray tres affectueusement de me conserver le rang que crois ambitieusement posséder en vos bonnes grâces et ne permettre que nostre éloignement m'en puisse deloger. Pour mon regard, vous vous pouvez asseurer, que nulle absence ou distance des lieux n'aura jamais le pouvoir de séparer vostre souvenir de mon cœur, ni amoindrir le désir que j'y ai conceu de longue main, de vous servir utilement, et vous témoigner par des effets ce que le défaut d'éloquence m'empesche de suffisamment exprimer.

Monsieur, la faute d'éloquence dont vous vous plaignez, estant desja beaucoup plus grande, en moy, y est redoublée par le regret que j'ay de nostre séparation, qui me serrant le cœur lie aussi ma langue de sorte, qu'elle ne vous peut dire autre chose, si non que je supplie le Tout Puissant d'estre vostre escorte, pour vous conduire seurement au port désiré. Et vous conjure de demeurer aussi constant ami de vostre costé, que je le seray du mien; de quoy vous me donnerez des asseurances en vostre absence, toutes les fois que vous daignerez monstrer par vos écrits, que vous avez souvenance de moy, qui suis vostre affectionné serviteur et amy sans fard.

Monsieur, je suis tout autant le vostre, puisque je n'ose dire plus.

Montons, messieurs. Quelle place vous plait-il prendre? Mettez-vous derrière, vous deux autres messieurs. Je say bien que vous ne sauriez endurer d'estre charriez à reculons.

De moy, il est bien vray, car il me faut incontinent vomir, sauf correction.

Et moy, il me prend un tournoyement et douleur de teste, qui m'accompagne tout le long du voyage.

Digitized by Google

Je ne suis pas (Dieu mercy) sujet à ces incommoditez, voilà pourquoy je me mettray devant.

Monsieur, mettons-nous à ceste portière.

Estes-vous bien messieurs ?

Ouy, cocher, touchez vos chevaux.

Attendez encore un peu que j'accommode mon manteau et ferme la portière. Hay allons à la garde de Dieu.

A Dieu, Messieurs. Dieu vous donne bon voyage et vous garde de toute mauvaise rencontre.

Je le prie aussi qu'il vous vueille maintenir icy en bonne santé et prospérité. Par quelle porte sortirons-nous ?

Par celle qu'on appelle Kronenburgerthor. Si cette maudite guerre n'avoit ruiné tous les quatre coins et le milieu de nostre pauvre patrie, nous aurions à ceste heure une compagnie de trente ou quarante cavaliers habillez à l'avantage, avec un trompette à la teste, qui nous donneroit la conduite jusques au premier village.

Je ne me soucierois guère du défaut de cette piaffe si seulement il faisoit seur voyager comme du règne de l'empereur Rudolphe.

Prions de bon cœur l'Empereur de tout l'univers, qu'il nous face conduire par ses saincts anges et nous passerons sains et saufs à travers tous dangers.

CHAPITRE VINGTIÈME

Du Batelier (1)

Dieu vous gard', Monsieur. Ceste heureuse rencontre accourcit mon chemin, car je vous allois chercher en vostre logis.

Que me voulez-vous donc ?

(1) La corporation des bateliers était une des plus anciennes et plus puissantes de Strasbourg. Ses membres habitaient tous la Krutenau actuelle et le poële de la tribu se trouvait sur le quai des bateliers à l'enseigne de l'Ancre dont le nom est resté à la ruelle

Digitized by Google

Je vous voulois demander s'il est vray que vous veuillez aller au Pays-Bas.

Ouy, il est vray.

J'ay aussi le mesme désir et cherche compagnie.

Vous l'avez trouvée, si elle vous est agréable.

Monsieur elle me sera non seulement agréable, mais aussi honorable ; mais comment avez-vous envie de faire vostre voyage.

En bateau, parce qu'il y fait plus seur qu'en coche ou à cheval. Et mesme on peut en un bon repos, passer le temps à lire quelque bon livre, ou à jouer à un honneste jeu.

Avez-vous desja fait marché avec un batelier ?

Non pas encore, mais je m'y en vay de ce pas.

Je vous tiendray compagnie s'il vous plaist.

Allons donc par ceste ruë, qui mene sur le pont Sainct-Estiene, par où on va à la Prairie aux herbes (1), où demeurent les bateliers. Voici son logis. Petit garçon où est ton père ?

Il est au poile (2).

Va luy dire qu'il y a quelqu'un devant la porte, qui luy veut dire un mot.

Bien Monsieur. Mon père, il y a deux Messieurs là-dehors qui demandent à parler à vous.

Dieu vous gard'Messieurs. Que me voulez-vous ?

Irez-vous bien tost à Francfort ?

Ouy, la semaine prochaine, s'il plaît à Dieu.

M'y voulez-vous mener avec Monsieur que voicy ?

Ouy dà, Messieurs, en payant ce que de raison.

voisine. Elle avait acquis d'importants privilèges et la navigation sur le Rhin de Bâle à Neubourg lui appartenait. L'époque de splendeur fut le XVe siècle, grâce aux nombreuses foires de France et d'Allemagne qui amenèrent un très grand mouvement de marchandises. Le déclin fut rapide et au XVIIe siècle, elle n'avait plus que le droit de transport deux fois par an pendant six semaines au au moment de la foire de Francfort. Les moyens de communication par voie de terre devenaient de plus en plus pratiques et rapides. (Piton II 7-13. Engelhard. La tribu des bateliers de Strasbourg ds. Rev. alsacienne 1887).

(1) La Krutenau.

(2) Le poële de la tribu.

Digitized by Google

Cela s'entend mon maistre : nous ne demandons pas que vous nous serviez gratis ou pour néant. Que voulez-vous pour une personne ?

Trois risdales.

C'est beaucoup.

Ce n'est pas trop ce n'est que l'ordinaire.

Nous vous les donnerons donc. Quel jour partirez-vous ? afin que nous nous puissions tenir prests.

Je ne say encore bonnement. La marchandise, que je doy mener est encore en la doüane.

Venez-moy trouver Dimanche au Loup (1) sur le quay, vous m'y trouverez vers le soir, et je vous en sauray rendre meilleure raison qu'a ceste heure : si j'ay chargé Lundi, je partiray Mardi de grand matin à l'ouverture de la Palissade (2).

CHAPITRE VINGT-UNIÈME

Du Brasseur de bière

Voilà un temps tout à souhait pour les vendeurs de bière : car la chaleur est si grande que le vin eschauffe et altère plus qu'il ne rafraischit ou estanche la soif. C'est pourquoy j'irois volontiers en un cabaret à bière en mettre une pinte sous mes cheveux, n'estoit qu'il y a toujours des gens qui y pétunent, ou prenent du tabac, ou petun, la fumée duquel je ne puis souffrir.

Si vous voulez venir en mon logis vous reposer sous un charriot, cabinet ou berseau de treille de nostre jardinet de derrière, où il y a une belle table quarrée d'ardoise, nous serons là à l'ombre et à la frescheur, et boirons à gogo de la bière de Mars, que mon hoste encava il y a quinze jours. Si elle est un peu trop amère pour vous, à cause qu'il y a beaucoup de houblon, pour ne s'enaigrir si tost, i'en envoyeray

(1) Auberge de la Krutenau déjà mentionnée en 1446 et 1466.

(2) Le *Rechen* aux Ponts-Couverts actuels.

Digitized by Google

quérir un pot de douce à la Cloche (1), à l'Ours (2), au Soleil (3), au Coq blanc (4), à la Guirlande de roses (5), a l'Austruche (6), au Géant (7), à la Cigognette (8), à la Brebis (9), ou au Ramage d'oiseaux (10). Je la feray aussi raffréchir dans un raffreschissoir ou cuveau plein d'eau de nostre puits, qui est froide comme glace en esté et chaude, ou plustost tiede en hyver.

Je vous prends au mot. I'ay ouy parler de l'excellence de vostre bière, qui pique un peu sur la langue, comme celle de Brunswick, et a une petite amertune qui n'est pas désagréable.

Servante, va nous tirer une cruche de bière et nous apporte le verre d'une chopine. — Pourquoy es-tu demeurée si long temps en la cave? S'il y avoit là-bas un fourneau, une chaudière, du braz, du houblon, du bois et de l'eau, je dirois que tu l'a maintenant brassée.

(1) D'après Ch. Schmidt, *Strassbg. Gassen und Hæusernamen im Mittelalter*, 2e éd. il y avait une brasserie de la Cloche dans la Grande rue en 1587, précédemment à l'*Enclume*. Il est probable que Martin parle de celle-là et non de celle existant rue des Sœurs qui ne prit son nom qu'en 1832. (F. Reiber Etudes gambrinales p. 81).

(2) Il est probablement question de l'*Ours blanc* place Kléber qui était déjà une auberge en 1494 [Schmidt 147]. Il y avait une auberge à l'*Ours d'or* dans la Grand'Rue en 1580. En 1427 et 1466 on trouve mention d'une auberge à l'*Ours rouge* au Vieux-Marché-aux-Poissons. Un *Ours noir* se trouve Grande Rue, mais il n'est pas cité par Schmidt.

(3) Dans la Grande Rue de la Grange, n'est pas mentionné par Schmidt.

(4) Au faubourg de Pierres; le texte allemand porte *beym. Weissenhaus*.

(5) N'est pas mentionné dans les listes publiées par Reiber.

(6) Place de la Grande Boucherie, est déjà mentionné en 1363-1393. *Stübel der Schiffer zu den Struss*, am Salzhof neben dem Lœwenstein 1427, 1478. (Schmidt 151. Reiber 81).

(7) Rue de la Krutenau.

(8) Place du Broglie. Disparu.

(9) Place Dauphine. Disparu.

(10) Quai des Bateliers. Paraît déjà comme brasserie en 1587. (Schmidt 175, Reiber 82).

Digitized by Google

Monsieur, ce qui se fait bien, se fait assez vistement. Voyant que vous aviez un honneste homme avec vous, je n'ay pas voulu tirer de la bassière (1) mais ay percé une tonne pleine.

Va, tu es une gallante fille, je t'acheteray un ruban de cheveux ou lacet de soye pour ta foire (2). Donne-moy à boire, je me pasme, comme un poisson hors de l'eau.

Tendez donc le verre.

Verse de haut, que la bière face beaucoup d'escume ; j'y enfonce volontiers le nez jusques aux yeux.

Vous n'estes donc pas de l'advis de ce pendard, qui estant desja sur l'eschelle, demanda un traict de bière, et ayant le verre en la main, souffla toute l'escume dehors, disant qu'elle luy engendrerait la gravelle, s'il la beuvoit.

S'il n'est vray, la bourde est belle.

Ce conte est aussi cousin-germain de cet autre, assavoir qu'un tel pendard refusa de boire après le bourreau de peur de prendre la vérole de luy.

Tout cela est snjet à caution, toutesfois il vaut mieux le croire que d'y aller voir.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

De la Lavandière

Nous n'avons plus de linge blanc, il est temps que nous fassions la lessive. Puisque le temps est changé, et qu'il y a apparence, que nous aurons quatre ou cinq jours de beau temps, je serois d'advis, que nous accouplassions (3), aujour-

(1) Aus einem fast leeren fas.

(2) Eine Haarschnur oder einen Preissnettel zum Messkramkanfen.

(3) Were ich der meynung wir solten heut unser schwartz geteuch zusammen nehen morgen einlegen, übermorgen aufschütten, und die bauch am freytag waschen, dieselben auff der Büne und Gang auff die seile die da auffgespannet seind auffhencken.

Digitized by Google

d'huy nostre linge sale, l'encuvelassions demain, pour jetter apres demain la lessive, et la laver Vendredi, la pendre au grenier, et en nostre gallerie aux cordes, qui y sont tendues.

Vostre conseil n'est pas mauvais, car elle pourra bien secher le samedi et dimanche, si cette secheresse et sérénité continue. Je diray à mon serviteur qu'il lie ferme ses bas de ses jarretières, afin qu'il dure (1), s'il veut que je croye que j'ay en luy un constant amant.

Croyez-vous que cela y serve de quelque chose ?

Nenny, mais c'est un commun proverbe en ce pays-cy ; s'il vient à point, nous pourrons replier le linge sec lundi prochain et le resserrer en sa place.

Mon mari, mettez la main à la bourse, et me donnez de l'argent pour acheter des cendres et du savon de Venise : car le savon noir (2) sent trop mauvais. Nostre cendrier (3) est percé, il y faut mettre une pièce. Nous en aurions grand besoin d'un neuf, cestuy-là esté autant rappiécé qu'un manteau de gueux.

Il s'en faut encore passer pour ce coup. Servante n'oublie pas de mettre nos pots de chambre dessous la cuve à lessive dans le cuveau (4), quand la lessive coulera (5), car il n'y a rien qui nettoye mieux. Avez-vous desja asseuré une buandière (6) ou lavandière ?

Ouy, et si luy ay enchargé de se pourvoir d'une femme ou d'une forte fille, pour luy aider à tordre le linge et porter la buée.

Commande-luy bien de se servir plus de ses mains en savonnant et frottant, que son battoir en battant le linge, car il en est beaucoup plustost usé.

Qu'est-ce que l'on donne à une lavandière pour sa journée?

[1] Coutume encore en usage aujourd'hui, mais ne s'applique qu'aux enfants auxquels on le dit en leur faisant remonter les bas mal tirés.

[2] *Schmierseif.*

[3] *Aeschertuch.*

[4] *Unter die bauch bütte in den Kübel.*

[5] *Wann die laug durch lauffen oder seychen wird.*

[6] *Bauchwæscherin.*

Digitized by Google

Quelques uns luy donnent huict sols (1), d'autres neuf ou dix, avec une miche de pain.

Combien de fois leur donne-on à manger le jour ?

Elles font quatre repas. On leur donne du potage au matin avec quelque autre chose et un gobelet ou deux de vin. Au disner on leur donne tout leur saoul de chair, avec le potage, quelques fois des pois au lard ou des quartiers de pommes (2), sans oublier le dessert de fromage et fruict. selon la saison. Vers les trois ou quatre heures on leur apporte à gouster à la rivière, en quoy elles emploient bien une heure ou trois quarts d'heure. Le soir estant venu, et la buée ou lessive lavée, celles qui ont la conscience large (3), comme la manche d'un Cordelier, vont jusques en leur logis, pour y changer d'habits, comme elles disent : mais à la vérité le principal sujet et d'y porter leur larcin, c'est à savoir quelque chemise, une serviette (4), ou du moins un maillot d'enfant (5), qu'elles jureront avoir esté emporté par l'eau. Outre cela des morceaux et restes de savon, des quartiers de pain et des restes de vin. Car il est à noter que telles harpyes apportent quelque cruche ou pot à la rivière, dans lequel elles vuident le vin des flascons et en demandent d'autres. Cela fait, elles vont au logis de celuy, pour qui elles ont travaillé, où elles trouvent la table bien couverte, sont traictées en commissaires, et boivent à crèvepeau, s'enyvrant de sorte qu'il les faut remmener par dessous les bras au logis chancellantes (6) : comme de fait j'en ay veu tomber dans le ruisseau (7) en chemin.

[1] La valeur du son de Strasbourg a varié de 1634 à 1682 entre 0 fr 33 et 0 fr 39.

[2] *Aepfelschnitzen.*

[3] *So ein weites Gewissen haben dass ein fuder hew durchfahren kœnnte.*

[4] *Ein tellertüchlein.*

[5] *Ein Kindswindel.*

[6] *Dorckenld.*

[7] *Jn die lache.*

Digitized by Google

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

De l'arithméticien

D'où venez-vous avec vostre peau d'asne ?

De chez l'arithméticien.

Apprenez-vous à conter en chiffres ?

Ouy, et aussi avec des jectons (1) ; mais parcequ'on se peut aisément mesconter, j'aime mieux m'accoustumer à l'usage des marchands allemands, qui est asseuré et infaillible avec chiffres.

Cela est vray : car encor que l'on faille, l'erreur se descouvre aisément à la preuve : Comment est-ce que vostre maistre fait les preuves ?

Il preuve l'addition par la soustraction, et cet espèce icy par celle-là : la multiplication par la divisision et au rebours.

Qu'est-ce qu'on appelle la règle de Trois (2) ou des Marchands ?

C'est une disposition de trois nombres distincts, séparez d'un petit intervalle, par laquelle on trouve, si un fouder de vin couste vingt neuf risdales, combien en coustera le pot, la pinte, la chopine, demi-chopine, ou un verre : et au rebours, si un verre de vin couste deux liards, à combien reviendra le fouder. Pareillement si une pièce de draps couste quatre vingt dix neuf florins, combien en vaudra l'aulne, la demi-aulne, le tiers, le quartier et ainsi des choses qui se vendent au poids.

J'aurois grand besoin d'aller à l'escole avec vous, car je ne say pas encore la valeur des nombres qui s'escrivent par lettres, comme ceux-cy MDCLXVI.

Je vous les donneray à entendre, si vous voulez m'escouter, car j'y suis tantost maistre, mon maistre a desja peur que je ne luy coupe l'herbe sous le pied, et luy desbauche ses escoliers.

(1) *Rechenpfenninge.*

(2) *Regul de tri.*

Digitized by Google

Je croy que voire ! Preschez donc je vous escoute.

M signifie mille, parceque c'est la première lettre du mot et s'escrit aussi CIↃ ou ∞, par une figure corrompue de l'antique M des latins : D ou IↃ vaut cinq cens, parce que c'est la moitié de CIↃ ou mille : C signifie cent, parce que c'en est la première lettre : L vaut cinquante, parce que c'est la moitié du vieux C, qui s'escrivoit ainsi [: V vaut cinq, d'autant que c'est un II ou Ⅱ renversé signifiant aussi cinq en grec parce que c'est la premiere lettre de ΠΕΥΤΕ= cinq. Cet V doublé et attaché par un bout représente X, et signifie deux fois cinq ou dix. Un I ne vaut qu'un à cause que ce n'est qu'un simple traict. Tellement que MDCLXVI valent 1666 ou mille six cens soixante six. Notez aussi qu'un plus petit nombre mis devant un plus petit le diminue d'autant, ainsi que vous le pourrez voir en ceste liste de nombres :

Un 1 I Deux 2 II. Trois 3 III. Quatre 4 IV. Cinq 5 V. Six 6 VI. Sept 7 VII. Huict 8 VIII. Neuf 9 IX. Dix 10 X. Onze 11 XI. Douze 12 XII. Treize 13 XIII. Quatorze 14 XIV. Quinze 15 XV. Seize 16 XVI. Dix sept 17 VXII. Dix huict 18 XVIII. Dix neuf 19 XIX. Vingt 20 XX. Vingt un 21 XXI. Vingt deux 22 XXII, etc. Trente 30 XXX. Quarante 40 XL. Cinquante 50 L. Soixante 60 LX. Septante ou soixante et dix 70 LXX. Octante, huictante ou quatre vingts 80 LXXX. Nonante ou quatre vingts et dix 90 XC. Cent 100 C. Cinq cens 500 D ou IↃ. Mille 1000 M ou CIↃ ou ∞. Cinq mille 5.000 IↃↃ. Dix mille 10.000 CCIↃↃ. Cinquante mille 50.000 IↃↃↃ. Cent mille 100.000 CCCIↃↃↃ. Cinq cens mille 500.000 IↃↃↃↃ. Million 1.000.000 CCCCIↃↃↃↃ. Milliar 1.000.000.000 CCCCCIↃↃↃↃↃ. Marquez aussi en passant que quand il y a un traict de travers sur un nombre, il le fait signifier des milliers, ainsi $\overline{\text{I}}$, mille : $\overline{\text{V}}$ cinq mille : $\overline{\text{X}}$ dix mille etc. S'ensuit la table de multiplication qu'on appelle une fois un.

Digitized by Google

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Du Barbier (1) et chirurgien

A las ! au meurtre (2), à l'aide, mes amis.

Qu'y a-il ? Qu'est-ce, qu'est-ce ? Que vous faut-il ? A qui en avez-vous ?

Prenez-le, prenez-le !

Il est trop bien enjambé pour l'attrapper. Que vous a-t-il fait, ce fuyard ?

Il m'a fort blessé : menez moy vistement chez un chirurgien, pendant que je puis encore marcher : je ne say si j'en eschapperay, je suis blessé à mort, la perte de mon sang me fera tomber en defaillance, si on ne l'estanche en diligence.

Nous voicy desjà devant la maison de maistre Philippes, frappez à la porte.

Toc toc toc, holà dormez-vous desja tous là-dedans ?

Qui est là ?

Amis, ouvrez vistement.

Qu'y a-t-il ? messieurs.

Approchez la chandelle, vons le verrez.

Hélas ! Monsieur, qui est-ce qui vous ainsi accoustré ? Vrayement vous estes mescognoissable en cet estat à vos meilleurs amis.

Hastez-vous de me secourir, mon maistre : car les longs discours ne sont pour l'heure de saison.

Monsieur, je suis tout prest : incontinent que vous m'aurez dit où et par qui cela vous a esté fait, je mettray la main à la besogne : car nous sommes obligez par serment d'en faire rapport au Magistrat.

Bien donc, je vous raconteray tout en peu de paroles, sans desguiser la vérité. Comme je m'en retournois au logis, après avoir soupé en ville, j'ay rencontré un soldat, qui avoit fai

(1) Balbirer.

(2) Mordio

Digitized by Google

emplette de vin, et mesme de vin de lion (1). Iceluy criant comme un veau de dixme (2), ça, ça, ça, je luy ay dit, à qui en as-tu pays? Que te faut-il? Sur quoy il a tiré l'espée fait violettes (3) et respondu : Hé que t'en soucies-tu bec-jaune, grimau, gratte papier, affamé, mangeur d'orge (4). Viençà l'espez au poing, si tu en as une, et te mets en défense, autrement je te meurtriray tout de coups de plat d'espée. Moy qui suis un honneste estudiant, qui ay il y a trois ans déposé les cornes et passé mon année de bec-jaunage (5), et suis depuis environ deux ans hors de l'estat d'innocence, (comme on dit) me sentant si rudement attaqué en mon honneur, j'ay tout incontinent, tiré l'espée, en intention de chastier la témérité de ce fat. Mais làs! au premier assaut je l'ay trouvé charmé, et dur comme une enclume : car luy ayant tiré une verde estocade droit aux boutons, mon épée s'est courbée sur sa paillarde poictrine comme un arc, sans aucunément entrer. Luy d'une prompte riposte m'a donné une telle estramassade sur la teste que je la pensois fenduë en deux pièces. Le sang sortant en abondance de la playe et me découlant sur les yeux, m'a privé de la veuë et en mesme temps du moyen de me défendre et ainsi ay esté contraint de crier à l'aide. Ce qu'entendans ces messieurs-cy, qui n'estoient qu'a vingt ou trente pas de moy et me recognoissant à la voix, ils y sont accourus, mais non pas si viste, qu'il ne m'ay encore donné un coup dans le bras qu'il a percé de part en part.

Le cognoissiez-vous bien?

Non autrement que de veue. Il fait souvent la garde à la porte des Bouchers.

Vous eussiez mieux fait de vous taire, et le laisser crier. Ne savez-vous pas qu'on dit en nostre langue allemande,

(1) *Der sein geld an nasse wahr gelegt hatte und einen lœwen wein gesoffen.*

(2) *Blerrte wie ein merlzen Kalb.*

(3) *Hat er von leder gezogen, in die stein gehawen.*

(4) *Du penal, Schulbub, bachant, blackscheisser, hungerleider, gerstenfresser.*

(5) *Der ich schon vor drey Jahren deponirt, mein penal Jahr aussgert atden hab.*

Digitized by Google

qu'une charrée de foin doit céder et faire large à un homme yvre (1). Il y a environ vingt ans que je suis en ceste ville, durant lequel temps j'ay esté de nuict par les rues à toutes heures, mesmes après minuict, mais je n'ay jamais rencontré yvrogne, qui m'aye querellé, ni patrouille, qui m'aye fait un masque de gant de maille. La raison est que j'ay laissé passer ceux-là sans mot dire, et donné de bonnes paroles à ceux-cy. Belles paroles n'escorchent pas la langue : et plus esteint une bonne parole qu'une chaudronnée d'eau. Mais c'est assez sermonné pour ceste heure, à chose faite, conseil est pris. Asseez-vous là dans ceste chaire, s'il vous plaist. Garçon, apporte un peu d'eau tiède pour laver le sang du visage et des cheveux, et du vin blanc pour nettoyer la playe, et un rasoir (3) pour raser les cheveux d'alentour. O qu'elle est grande ! Donne moy la sonde (4), que je voye combien elle est profonde. Fay de la charpie (5) d'un vieux drapelet, le ratissant ou raclant (6) avec le trenchant d'un couteau pour en faire des tentes. Prends la boëtte aux onguents,(7) et avec une espatule estends l'onguent verd dessus un drapeau pour un emplastre au premier appareil, et appreste les bandelettes. Certes la playe est bien profonde : j'ay peur que le test ne soit offensé. Si cela estoit, il vous faudrait trépaner, pour en oster les esquilles : car autrement le cerveau s'apostumerait, et vous causerait infailliblement la mort. Voyons ce qui en est. Dieu soit loué, le dommage n'est pas si grand que je pensais. Toutesfois pour estre plus asseuré, et ne rien hazarder, il faubra faire appeller les maistres jurez, si tost que le jour sera venu. Cependant j'y mettray cet emplastre, avec une compresse dessus, de peur que rien ne l'offense en dormant.

(1) *Ein fuder hew solle einem vollen Mann weichen.*
[2] *Lawlicht Wasser.*
[3] *Scheermesser.*
[4] *Suchnadel.*
[5] *Carwey.*
[6] *Und schabes.*
[7] *Bindbüchse.*

Digitized by Google

DE LA SAIGNÉE

Bonjour, Monsieur, j'ay veu tant à la double croix de mon Almanac, qu'aux bandelettes (1), qui pendent à vostre fenestre, qu'il fait aujourd'huy bon se faire tirer du sang. C'est pourquoy je suis entré céans pour me faire saigner, à cause que la gratelle me tourmente de sorte, que je n'ay repos ni jour ni nuict, la peau me démange si fort, qu'il m'est impossible de me tenir que je ne me gratte, après quoy elle me cuit comme feu : action qui n'est pas seulement fascheuse, mais aussi tres malséante en compagnie. Mon médecin impute la cause de ceste demangeaison à la chaleur et sérosité de mon sang : pourtant suis-je d'advis de me faire ouvrir la veine pour me raffreschir le foye enflammé de boire des vins forts.

Vous devriez donner congé au vin pour quelque temps, et ne boire que de la ptisane.

De quoy la fait-on ?

D'eau de fontaine que l'on boult avec de l'orge, des raisins de Corinthe, de la réglisse (2) et quelque peu de canelle. Asséez-vous en ceste chaire.

Apporte un bacin, garçon, deux palettes (3), une bandelette et du cotton, comme aussi la pièce de drap rouge pour mettre sur les chausses de Monsieur, qu'elles ne soient tachées.

A quel bras voulez-vous que je vous saigne ?

Au droict, et prenez une lancette, car depuis que j'ay veu un bras tout bleu et jaune, je ne me fie plus aux flammettes, lesquelles percent quelques fois la veine de part en part, quand le barbier a la main trop pesante, et frappe trop fort : dont est parfois arrivé qu'il a fallu couper le bras à de pauvres personnes, pour sauver le reste.

Vous n'avez que faire de craindre pour cela de mon costé ; je suis assuré de mon baston. Toutesfois je vous serviray à vostre gré. Tournez donc la veue ailleurs, et estendez le bras, empoignant ferme le pouce avec les quatre doigts.

[1] *Lassbinden.*
[2] *Süssholtz.*
(3) *Zwey kœchlein.*

Digitized by Google

Dieu vous bénie la saignée, Monsieur.

Grand merci, Messieurs,

Empoignez ce baston, tournez-le et pliez le bras. Toussez aussi de fois à autre, afin que le sang coule mieux dehors.

Que vous semble de ce sang ?

Il est bien corrompu, il est bruslé, il y a beaucoup de colère et de phlegme. Vous avez le foye fort chaud.

La beuverie en est cause. Je détremperois mon vin d'eau comme on fait en France, mais le vin de ce terroir ne la peut porter : car pour fort qu'il soit, il sent les rinceures de pintes, si tost qu'on y mesle un peu d'eau.

N'avez-vous pas encore mal au cœur ?

Nenny, je ne suis pas subject aux pasmoisons ou foiblesses de cœur. Tirez m'en beaucoup, je suis fort sanguin et sans gain.

Vous estes aussi sanglant, je ne say si aussi sanguinaire.

Nenny : je laisse cette qualité aux damnables exécuteurs du massacre de Paris, et aux bouchers de Lyon, qui n'eurent point horreur d'esgorger des troupes, des femmes, enfans et hommes prisonniers pour la religion, lesquels les bourreaux ne voulurent attoucher.

Vostre sang se change, il est temps de bouscher le trou : la trop grande saignée vous pourroit faire tomber en syncope. Estendez le bras que la playe se referme. Serrez ferme la bandelette sur le cotton et la nouez bien. Et vous, portez vostre bras en escharpe toute ceste journée, et le choyez bien, ne faisant rien de cette main avec force, de peur que la veine ne se r'ouvre. Et allez manger un bon potage, humer un couple d'œufs mollets, puis faire une promenade, pour deschasser le sommeil ; car le sommeil engendre un sang mélancholique. Beuvez de bon vin mais modérément.

Laissez faire à George, c'est un homme d'âge. Tenez Monsieur, voilà un teston d'Espagne pour vostre peine et si voilà deux sols pour le vin du compagnon.

Grand mercy Monsieur. Revenez bientost nous voir, nous vous servirons encore mieux, s'il nous est possible. Prenez en gré pour ce coup.

Soyez aussi content de moy, que moy de vous, tout ira bien.

Digitized by Google

Aide à Monsieur à revestir son pourpoint, remettre son rabat et se boutonner : car il ne se peut servir de la main droicte. A ceste heure, mets-luy le manteau sur les espaules.

A Dieu, Monsieur.

A Dieu, Monsieur, Dieu vous face bien profiter vostre saignée et vous rende vostre entière santé.

Je le prie aussi qu'il vous maintienne en la vostre.

DE LA TONSURE

Voilà Monsieur despesché, mais pour moy, je suis venu pour me faire faire le poil : car mes cheveux sont si longs, qu'on me prendroit pour un Egyptien, si j'avois le visage basané comme eux.

Garson, aporte-moy mes ciseaux et un peigne, pour faire les cheveux à cet honneste homme. Comment voulez vous avoir les cheveux ?

Longs de trois doigts et égaux partout, Seulement gardez-vous bien de me faire des eschelons.

N'en ayez peur : je ne suis pas apprentif en mon estat. Voulez-vous pas que je vous laisse une moustache. ?

Nenny, je laisse ces queuës de renards aux effeminez damerets, qui ont leur vie gagnée, et employent la moitié de la matinée à gauffrer leurs cheveux et friser leurs moustaches. Il me suffit de tenir ma teste nette, sans crasse, poux et lendes.

Voulez-vons qu'on vous lave la teste avec de la lexive, et une savonnette.

Nenny, parce que j'ay souvent ouy dire, qu'il faut souvent laver ses mains, rarement ses pieds, jamais sa teste. J'ay un peigne de fer à long manche que je chauffe modérément, et m'en peigne pour dégraisser mes cheveux.

L'invention n'en est pas mauvaise.

Qae savez-vous de nouveau, mon maistre?

Je ne say rien pour ceste heure. Je n'ay mis d'aujourd'huy le pied hors du logis.

Aussi n'est-il besoin, car on vous apporte les nouvelles en vostre maison. Ne dit-on pas en proverbe que : Qui veut

Digitized by Google

apprendre des nouvelles, doit aller chez un barbier, au four bannal, à la rivière, à la boucherie.

Regardez dans ce miroir, si vos cheveux sont bien ainsi.

Ouy très bien. A la barbe à ceste heure. Faites-là à la mode en poincte : et si rasez le poil des jouëes avec un rasoir, et me relevez les moustaches avec un frisoir ; mais gardez-vous bien de les brusler. Me voilà bien : espoussetez un peu mes habits, il sont tout pleins de cheveux. Frottez-moy aussi un peu le col, et me soufflez dans le dos, je sens de menus cheveux qui me picotent. Ostez-moy aussi l'ordure des oreilles avec un curoreille.

DE L'ARRACHEMENT DE DENS

Mon maistre, j'ay une dent qui me fait si grand mal il y a bien huict jours, que je n'ay repos, ni relasche pour dormir une demi heure. Je me suis servi d'infinie receptes, qne Monsieur Chascun et Madame sa femme m'ont ordonnées pour appaiser la douleur, mais elles m'ont plus-tost rengregé le mal. C'est pourquoy j'ay recours au dernier et asseuré remède qui est de la faire arracher : mais je voudrois que vous me promissiez de ne me point faire de mal.

Monsieur, pour des promesses, tant que vous en voudrez : mais il faut chercher autre que moy pour les tenir. Car vous savez bien qu'on dit d'un effronté menteur, qu'il ment comme un arracheur de dens, parceque pour attirer des chalands, il promet l'impossible en plein marché. Puisque la dent vous fait mal sans y toucher, vous pouvez bien penser qu'elle vous fera encore plus mal, lorsque je l'empoigneray avec le davier ou pelican, et que je l'arracheray à vive force avec la racine : mais le meilleur est que la douleur ne durera qu'un clin d'œil, et vous serez tout à fait délivré de ceste continuelle geine.

Vous avez raison, c'est une vraye torture : pourtant dit-on que le mal des dens n'est pas une maladie, mais une rage. Faites donc vostre mieux, et me dites comment il faut que je me mette : je seray obéissant comme un bon enfant et patient

Digitized by Google

ainsi qu'une brebiette : cette bourrelerie m'a rendu doux et souple, comme un gant de chevrotin.

Quelle dent est-ce qui vous fait mal ?

Une dent meulière de la maschoire droicte.

Asséez-vous donc à terre sur ce carreau et ouvrez la bouche si grande que vous pourrez, comme pour y fourrer un pain blanc d'un sol. Est-ce celle cy ?

Ouy, tirez hardiment. A làs !

La voilà dehors.

Ah Dieu soit loué.

Tenez, rincez vostre bouche avec ceste eau fresche. Laissez moy un peu voir ce qui manque à ceste dent. La racine est à demi pourrie. Les defluxions froides tombans dessus causoient cette douleur. Or pour prévenir un autre mal et desfourner cette défluxion, je vous conseillerois de vous faire faire un cautère au bras.

Comment le fait-on ?

On y applique une fort petite emplastre faite de cantharides et de levain, laquelle fait elever une ampoulle ou vessie sur la peau, laquelle estant ouverte, ladite defluxion sort par là, et y prend son chemin ordinaire. Or de peur que le trou ne se referme, on y met un pois, que l'on y change tous les jours.

ADDITION

Il y a un charlatan (1), qui a ordinairement son estau au bout du marché au blé, il a deux sortes de drogues, que j'ay esprouvé estre très-bonnes.

Qu'est-ce donc ? On tient toutesfois ces gens pour trompeurs de monde et vendeurs de fumée.

La première est une petite bouëtte d'onguent blanc, avec un petit cornet de poudre blanche, dont on met un peu sur un trenchoir lequel on met en un lieu où il y a des souris. Toutes celles qui en goustent meurent infailliblement, et les autres s'enfuyent, comme je l'ay expérimenté au logis, où je suis à présent. Car il y a deux ans que les souris s'y prome-

[1] *Marckschreyer, quacksalber oder storger.*

Digitized by Google

noient tout privèment de jour par la cuisine, le poile et la chambre, et mesme sur la table, si tost qu'on tournoit le dos. Quand on estoit assis, on les sentoit passer et repasser entre les jambes, et sauter par dessus les souliers. Mais depuis que je leur ay fait présent dudit mets, elles se sont evanouyes. — L'autre est un onguent verd, nommé Onguent de Suabe, duquel j'ay fait l'espreuve en mon garçon, à qui j'ay guéri un trou au front d'un coup de pierre, le lavant de vin, y appliquant une emplastre de cet onguent, et graissant les environs de blanc d'Espagne. Par ainsi j'ay espargné quatre ou cinq risdales qu'un barbier m'eust demandez pour sa guérison. Il a esté guéri en peu de temps, sans que le feu ni la gangrène s'y soient mis, et si a rendu fort peu de pus. L'escare est desjà si sèche, qu'elle tombera aujourd'huy, sans laisser, comme j'espère, aucune cicatrice.

Me pourriez-vous bien apprendre la raison pourquoy on appelle Charlatan tous triacleurs, distillateurs, arracheurs de dens, vendeurs de poudre de serpens, d'onguens et de bausme par les places des villes sur une table, un banc ou un eschaffaut ?

Ouy dà, Monsieur. Ce mot Charlatan est à dire proprement un homme qui par belles paroles vend une mauvaise marchandise, un enjauleur, un babillard de droguiste, comme estoit à Paris l'an 1623 un nomé Tabarin, et un Italien nommé Mont d'Or, qui ayant fait dresser un eschaffaut en l'Isle du Palais, amassoient la populace par leur musique de violons, et farces qu'ils jouoient, après quoy ils se mettoient sur la loüange de leurs drogues, et en disoient tant de bien, que le sot et badaud peuple croyant qu'elles guérissoient de tous maux et de plusieurs autres, il y avoit presse à qui jetteroit le plustost son argent noüé dans le coin d'un mouchoir, ou dans un gant, sur l'eschaffaut, pour avoir une petite bouëtte d'onguent enveloppé dans un billet imprimé, contenant son usage et la façon de s'en servir. On m'a dit que ce bouffon devint en peu d'années si riche de l'argent des fols, qu'il acheta une seigneurie près Paris, dont il n'a guère longtemps jouy.

Pourquoy cela ?

Digitized by Google

Parce que ses voisins qui estoient gentilshommes de bonne et ancienne maison, ne pouvans endurer un Pantalon ou embabouineur de badauds, un fol qui avec son chapeau métamorphosé en mille sortes, en avait fait rire tant d'autres, pour leur compagnon, le tuèrent un jour à la chasse, à ce qu'on m'a dit. Son maistre Mont-d'or italien, ne luy avoit pas bien appris le proverbe son pays : *A cadaver và, chi troppo sale,* c'est à dire : Celuy, qui par trop haut monte de tomber face son conte.

Pourquoy l'appeloit-on Tabarin ?

Parce qu'il avoit un mantelet, (qu'on appelle Tabarrino en italien, de Tabarro, manteau) avec lequel et son fantastique chapeau, il faisoit mille singeries. Il y en a eu un autre qui s'est nommé Jean Potage et a joué aussi son jeu en ceste ville sur la Place des Deschaussez.

Dites-moy, sans vous desplaire, d'où vient ce mot Charlatan, car j'ai entendu que vous estes bon etymologiste.

Si peu que rien, je voudrois bien estre plus habile à chercher les origines des mots : si j'avois bonne connoissance de la langue hébraïque, je me ferois fort d'y trouver les etymologies de tous nos mots François, soit immédiatement soit médiatement par la langue latine et grecque. Quant à charlatan, qu'on dit aussi charlan, il vient de l'italien ciarlare, babiller, lesquels l'ont pris et corrompu par renversement des lettres de l'hébreu, racil, c'est à dire babil, rapport d'un babillard ne pouvant céler ce qu'il oit, comme l'expose ce célèbre Buxtorffius : ou bien de rocel, qui signifie un vendeur de happelourdes par son beau babil (1).

[1] L'étymologie italienne du mot que donne Martin est exacte.

Digitized by Google

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

Du Bec-jaune et pédant (1)

Dernièrement j'ouys lire une lettre qu'un jeune docteur en médecine escrivoit à un sien ami, en laquelle il loüoit fort la vie des escoliers, qu'il estoit contraint de quiter pour se fourrer en ménage. A votre advis est elle si plaisante que plusieurs la font?

Ouy, mais deux conditions estans posées, savoir est, que la bourse soit bien garnie, et que l'on aye passé la maudite année de bec-iaunage, car il n'y a rien plus misérable que la vie d'un Bec-iaune es universitez, ou les excessifs privilèges ont ouvert la porte à toutes friponneries et desbauches.

Qu'appellez-vous donc un Bec-jaune ? Est-ce une personne à demi oiseau, que vous luy attribuez un bec et les allemands des plumes en l'appelant Pennal ?

Nenny c'est un jeune homme, qui n'estant plus grimau. mais ayant déposé les cornes à la mode d'Allemagne, va en quelque Université ouyr les leçons publiques. On l'appelle bec-jaune, parce que sortant de l'escole comme un jeune oiseau à bec iaune, il est niais, folastre, et plein de vaine arrogance et présomtion, prenant son vol fort haut, sans considérer la faiblesse de ses plumes, dont les tuyaux sont encore mols et pleins de sang.

D'où vient ce nom de penal, qu'on luy donne en allemand?

S'il ne vient de l'Hébreu Næpæl, c'est à dire avorton, (par transposition pænæl) par ce qu'il s'imagine une doctrine parfaite, par laquelle toutesfois n'est qu'un embryon presque sans forme : je le croy avoir esté corrompu d'un autre mot hébreu, qui est Nabel, c'est à dire faire le fol, estre fol et vain, comme est ordinairement un jeune escolier, ayant le cerveau vuide de sagesse et sciences, et plein de vaines imaginations. Si vous en transposez les lettres vous en ferez Benal, et par changement de B. en P. Penal. Car quant aux raisons,

[1] *Penal und Schulfuchs.*

Digitized by Google

que quelques uns mettent en avant, pour prouver qu'il vient de penna, elles sont légères comme plumes.

Mais que vous semble de tant de mocquerie et tourment, que l'on fait à ces jeunes gens ?

Rien de bon : car encorque du commencement on se soit gaussé d'eux, pour leur faire concevoir une horreur de leur impertinence et indiscrétion, selon la règle, *vexatio dat intellectum,* si est que l'excès qui est survenu est cause, que le sage Magistrat de ceste Ville et Université en a osté l'uz avec l'abus y ayant moins de danger de laisser quelque temps faire le fou à un jeune lourdaut, que d'endurer qu'un tas de garnemens, couverts du masque d'estandians, viennent donner nuictamment l'assaut à son logis, enfoncer les portes fracasser les vitres, jetter bas le fourneau de son poile, jetter ses livres par la fenestre en la ruë, luy donner des nazardes, le contraindre à coups de pieds et d'esperons de se cacher sous la table ou le banc, et avec tout celà, de donner à ces enragez censeurs et prétendus réformateurs de mœurs, deux ou trois jours durant à manger, et trinquer, bien qu'ils ne cessent cependant de le mastiner et appeller par surnoms de moquerie, crians à tous coups *Huy Rabschnabel, trag auf, schenckein,du spuhlwurm, schreckenberger fayr pap-han, Zœllner Fœndist, Schwerdtengel, Butz das Liecht, Herr Johannes Domine feudi; wie gefœllt dir das Studentenleben Junger Herr Vrian, Liechtbutzer, Quando venisti, Domine Nicodeme ? Herr Benedict, Neoviste, domine Juvenalis ?* et le contraignent de respondre, *Ego sum quasi modo genitus studiosus occasionatus, Lucas de penna.*

Avez-vous veu ces abominables excès ? que vous en parlez si naïvement ?

J'en ay veu une partie et appris l'autre de gens dignes de foy qui en souvent esté spectateurs, mais non approbateurs.

Sur quoy fondent ces fripons une telle extorsion ?

Ils disent que tout jeune levron, venant du gyron de sa mère est fourni d'argent mignon, et qu'il doit sa bienvenuë ou son bec-jaunage, à laquelle ordonnance s'il ne s'accorde volontairement, ces fripons se tournent à la susdite vengeance.

Digitized by Google

Mais celuy, qui de son plein gré fraye, et paye la morfe à ces messieurs, est-il puis après exempt de ceste tyrannie barbaresque ?

Ouy, moyenant qu'il charrie droict en leur compagnie, n'aflecte point la première place à table, mange avec discrétion sans chercher les friands morceaux : car s'il arrive qu'un bec-iaune retienne les roignons d'une longe (qu'ils appellent le maire ou bourgmaistre) ou l'aile d'un chapon rosti, le couvercle d'un pasté de fine paste, la langue d'une carpe ou qu'il escorche un oison ou cochon rosti, on lui présente un grand verre ou gobelet, et luy dit-on, Monsieur le Benest, un bon morceau requiert un bon breuvage : surquoy toute la compagnie boit le reste du jour et de la nuict à ses despens: ou bien remettent la partie au lendemain, et le vont voir tous d'un accord en son logis, lui font reproche de son indiscrétion et le condamnent à payer la collation, qui se convertit en un banquet d'un jour et d'une nuict, revenant souvent à cinquante ou soixante risdales.

A quoy bon cest horrible degast et despense d'argent ?

A le faire sage (disent-ils), selon le proverbe, dommage fait sage.

(A suivre) Charles Nerlinger.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU TRIMESTRE

Manuscrits de Grandidier à Carlsrhue, tome 1er par l'abbé Ingold. — Autel à deux volets de Baldung Grien de Weyersheim, canton de Brumath, par le Dr Robert Stiassny. — Souvenirs du vieux Belfort, par Henry Bardy. — Frères d'Alsace par J. de Gaudran.

I

Le tome 1er des manuscrits de P. A. Grandidier, découverts dans la bibliothèque de Carlsruhe, vient de paraître. Ce tome est un in-8° de XII-450 pages, sorti des presses de F. Sutter et Cie de Rixheim. Il est accompagné, en tête, du portrait de Grandidier et de son *ex libris* à la dernière page. — Beaux et frais caractères (n° 10) pour le texte inédit ; minuscules un peu fatiguées pour les notes ; tirage convenablement soigné et beau papier donnant au volume des dimensions, en hauteur et largeur, égales à celles des *Œuvres historiques inédites* qui parurent à Colmar en 1865-67 (six volumes).

Le tome des *Nouvelle œuvres inédites* que la *Revue* a le plaisir de signaler, se trouve aux librairies H. Hüffel, Place-Neuve, à Colmar et A Picard et fils, 82 rue Bonaparte, à Paris. Prix : 6 francs le Volume.

Quand parurent — il y a trente-six ans — les six tomes des Œuvres historiques inédites de Grandidier, le Directeur de la *Revue d'Alsace* écrivait, dans un avant-propos de ces tomes, qu'il fallait réserver son jugement sur la valeur des manus-

Digitized by Google

crits dont il s'occupait, jusqu'à ce que la tâche fût à peu près remplie. Il n'y a pas lieu de faire aujourd'hui la même réserve à l'encontre du tome 1er des « *Nouvelles œuvres inédites* » que M. l'abbé Ingold vient de mettre au jour sous les auspices de la *Société industrielle de Mulhouse*. On sait généralement, par les publication précédentes, que les parties encore inédites de la succession littéraire de notre historien, sont dignes des soins et des encouragements dont elles viennent d'être l'objet.

Le tome 1er de ces nouvelles œuvres inédites renferme : L'éloge de Grandidier écrit par Louis Spach pour la *Revue d'Alsace* de l'année 1850 ; Une série de notes et des dates commençant en 1752 et finisant en 1787, toutes relatives à la naissance, à la vie et à la mort de celui qui les a tracées et que l'éditeur intitule autobiographie, laquelle est complètée par des indications du même genre pour les dix dernières années de l'historien ; la désignations des ouvrages et « articles » parus du vivant de l'auteur, et la même liste pour les œuvres et articles publiés après sa mort ; ses manuscrits, sa correspondance et les livres annotés par lui ; Une dixaine de notes concernant des extraits, des réflexions, des jugements ou appréciations personnelles qui sont qualifiés par l'éditeur : *Esprit de Grandidier ;* des relations de voyage dans le Duché de Bade, en Suisse et en Alsace ; une dissertation sur les poésies d'Érchambaud, quarante deuxième évêque de Strasbourg, et qui « ne fit que badiner avec les Muses » ; et enfin, une autre dissertation sur la nourriture, l'habitation et l'habillement des anciens Alsaciens, voilà l'aperçu d'ensemble des matériaux renfermés dans le début des *Nouvelles œuvres inédites* de Grandidier que M. l'abbé Ingold a l'honneur d'offrir à ses compatriotes.

Il y a certainement dans ce laconique exposé, de quoi piquer la curiosité des amis de notre histoire de l'Alsace-Lorraine ; et cependant cela est loin d'être la partie la plus intéressante du trésor de Carlsruhe qui arrive au jour dans ce premier volume, car il y a, dans les manuscrits, des pages achevées par Grandidier pour aller à l'imprimerie et faire suite a l'une ou l'autre des œuvres principales dont l'édition était commencée, pages qui attendaient, depuis la fin du

Digitized by Google

siècle dernier, l'heure de la délivrance. On se demande naturellement pour quoi M. Ingold n'a pas commencé par ces pages au lieu des particularités, d'ailleurs intéressantes, qui alimentent le tome de début ? D'autres diront que c'est commencer par la fin et finir par le commencement. La remarque, pour ne pas dire la critique, paraîtra d'autant plus justifiée que ces bonnes pages sont, dans le classement de Carlsruhe, reléguées aux derniers chapitres de la publication commencée. Ainsi, les « documents » concernant l'acquisition par M. de Turckeim ; les *Personalia* ou correspondances, panegyrique, discours etc ; les *Géographica* ;les *Codex* ou pièces diplomatiques embrassant un millier d'années, de 666 à 1600 « *ad finem* », arriveront à la lumière avant les parties que nous croyons — peut-être à tort — être les bonnes pages traitant de l'histoire générale de la province, de sa Noblesse, de sa vie littéraire, de son histoire ecclésiastique séculière et régulière et enfin de l'histoire de Strasbourg. Si ces *bonnes pages* existent, comme nous le croyons, bien que nous n'en n'ayons jamais aperçu un feuillet, il est présumable que les premières doivent combler les lacunes qui existent, dans l'édition de 1865-67, pour le XIIIe siècle, c'est-à-dire pour le temps correspondant aux épiscopats de Henri de Veringen, Berthold de Tec, Henri de Stalec et Gauthier de Geroldsec. On aurait donc aimé que ces bonnes pages parussent, ne fût-ce qu'à ce titre, avant la mise en scène des parcularités dont il est question plus haut.

Nous ne garantissons pas que ce sentiment n'a pas été aussi celui M. Ingold, alors que l'impression était déjà avancée ; car il fait, dans son avant-propos, des efforts sensibles pour présenter ce tome comme préface de ceux qui suivront Il a peut-être raison. Quand, par la lunette d'approche, l'objet que l'on vise apparaît trop rapproché, on retourne la lunette pour voir de plus loin que la distance réelle ; cela allonge de dix pages que l'on oublie ou que l'on supprime sans inconvénient. — Et puisque, pour finir, nous sommes sur le terrain de l'*avant-propos*, nous devons rectifier une erreur, qui s'y est glissée.

En signalant la copie de « quelques liasses des manuscrits « de Grandidier, faite en 1832 par M. Métrot, curé de Saint-

Digitized by Google

« Pierre-le-Vieux de Strasbourg », M. Ingold a la singulière... distraction d'ajouter : « *Ce sont les manuscrits qui ont fait* « *l'objet de l'importante publication de M. Liblin* » Cette affirmation se prête à une double entente, mais la simple vérité est préférable à l'équivoque.

Les manuscrits qui ont servi à ce dernier sont ceux que la ville de Strasbourg a acquis, pour sa bibliothèque de Saint-Thomas, d'abord à la succession de M. Reiner et ensuite chez un libraire de Leipzic, ainsi que cela a été souvent écrit dans cette *Revue*, sans avoir, jusqu'à ce jour, été contesté. L'existence de la copie, de l'*amusette* de M. Métrot, à peine connue de quelques uns, ne fut divulguée par l'honorable chanoine Ahlfeld, qu'après la publication des trois premiers tomes des *œuvres historiques* inédites et la transcription, avancée déjà, des autres manuscrits de la ville par la plume qui a *l'honneur et l'avantage de formuler cette affirmation.*

—

Suum cuique ! Laissons à chacun ce qui lui appartient, sans rien ajouter du *Nôtre* au labeur véritablement loyal et tolérant du jeune et malheureux théologien, qui faisait honneur à l'Eglise de Strasbourg, au siècle dernier.

II

La *Gazette des Beaux-Arts*, qui nous arrive, renferme une étude excellente concernant notre artiste alsacien Jean Baldung, dit Hans Grien de Weyersheim, canton de Brumath, arrondissement de Strasbourg. Cette étude est l'œuvre d'un critique, M. Robert Stiassny, qui sait par cœur — et qui sait bien — les artistes de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècles. Jean Baldung est surtout l'un de ceux qui attirent particulièrement l'attention. La *Revue d'Alsace* a déjà entretenu ses lecteurs, en 1896, p. 38 et suiv., de son magistral album, reproduisant et commentant divers cartons de l'artiste strasbourgeois. La nouvelle communication de M. Stiassny à la *Gazette* nous semble accentuer encore le relief acquis à Baldung et fixer définitivement le rang qui lui appartient dans la vie artistique de son temps. On lit avec plaisir et entrain

Digitized by Google

les treize pages que la *Gazette* consacre à l'étude hardie, profonde et délicate que nous aimons signaler et nous ajoutons que l'on se complaît à analyser, avec M. Stiassny, la première reproduction de l'autel à volets provenant de l'église — qui n'était point cathédrale, si nous ne nous trompons — de Halle-sur-la-Saal où le martyre de Saint-Sébastien, sur le fond et sur les volets, Saint-Christophe et un diacre lisant son bréviaire, à l'intérieur et Sainte-Apollonie, puis Sainte-Dorothée à l'extérieur, ont été peints, en 1507, par notre artiste rhénan, ami d'Albert Dür.

Peut-être y a-t-il dans cette étude quelques vues secondaires au sujet desquelles on peut ne point partager le sentiment de M. Stiassny ; mais il n'y a pas lieu d'articuler la moindre note discordante dans cette excellente page de notre histoire de l'art en Alsace-Lorraine.

III

La section des Hautes-Vosges du *Club Alpin Français* vient de publier son Bulletin, n° 9, pour 1896, brochure d'une certaine élégance, sortie en 1897 des presses de Devillers, 23 et 25 rue Thiers à Belfort et se composant de cent trois pages in-8°. Outre les relations habituelles des excursions faites dans l'année, outre les programmes des excursions à faire et les indications utiles que contiennent d'habitude ce genre de publications, nous trouvons dans celui dont il s'agit un Mémorial particulier que nous avons lu et que d'autres liront avec le plus grand intérêt. Ces quelques pages sont écrites par un Belfortain de race, M. Henri Bardy, notre collaborateur, qui évoque avec émotion — on peut nous en croire — les souvenirs de son Vieux Belfort. L'estompe qu'il trace avec une douce souvenance du « joli lieu de sa naissance » jusqu'en 1870, offre un grand contraste avec le Belfort de nos jours, si profondément métamorphosé par les conséquences de l'année terrible. L'esprit du Clubiste éprouve quelquefois une certaine lassitude à ne voir, sans relâche, que dans le présent et l'avenir ; il est bon que son bulletin lui offre un instant de repos en regardant derrière soi pour juger

Digitized by Google

du chemin parcouru. C'est vraisemblablement cette pensée qui a dicté à M. Bardy l'éloge du *Vieux Belfort* qu'il propose à Messieurs les Clubistes comme station recommandable pour un moment de repos.

Frédéric Kurtz.

IV

Frères d'Alsace. — Essai sur les mœurs, l'histoire et le régime actuel, précédé de souvenirs du siège de Belfort, avec gravures hors texte. Montbéliard, imprimerie de P. Hoffmann, 1897. Tel est le titre d'un charmant volume que nous venons de recevoir de M. J. Degaudran, professeur au Collège de Gray. Les illustrations représentent les monuments les plus pittoresques de l'Alsace et ceux auxquels se rattachent des souvenirs et rehaussent l'élégance du livre. L'auteur a mis à profit sa proximité de la frontière pour faire quelques voyages dans le pays annexé. Il a bien vu, a su saisir la note juste, et traduire impartialement ses impressions. Etranger à l'Alsace, il la connait comme un Alsacien ; son cœur a partagé les mêmes douleurs, il s'est pénétré de la même affection pour cette charmante et malheureuse province. Tous les alsaciens liraient avec plaisir cet hommage rendu à leur patrie par un champenois ; aussi n'avons nous qu'un regret, c'est que l'ouvrage ne soit pas mis dans le commerce. Quelques amis seuls en bénéficieront.

L'auteur désire surtout faire connaître l'Alsace à ses voisins qui l'ignorent trop souvent.

Aug. Gasser.

Digitized by Google

L'ALSACE

AU

commencement du XVIIIe Siècle

D'APRÈS UN

MÉMOIRE INÉDIT DE L'INTENDANCE

AVANT-PROPOS

Les Intendants des Provinces restaient en relations constantes avec le gouvernement central et fournissaient souvent au roi des rapports sur la situation de leurs provinces. Ceux d'Alsace ne manquèrent pas à ce devoir et c'est ainsi que nous possédons une série de documents précieux pour l'histoire de notre pays au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Les mémoires ou rapports les plus connus sont, par ordre chronologique: le *mémoire* de l'Intendant Colbert sur l'Alsace en 1663, que M. Ch. Pfister a publié dans la *Revue d'Alsace* 1895 p. 196 et 309 ; le *mémoire* de M. de la Grange, Intendant d'Alsace (1674-1698), dont il existe, dans plusieurs bibliothèques, des copies manuscrites, et qui avait été demandé comme aux autres Intendants des Provinces de France, pour servir à l'instruction du Dauphin, l'élève de Fénelon; les *lettres* écrites à la cour par Baüyn d'Angervilliers (1716-1724), publiés en 1878 par M. L. Spach, dans le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace; un *abrégé* historique d'Alsace par un financier, M. Dupin, à la date de 1726, et qui n'est que l'introduction d'un rapport sur l'organisation financière de la province, malheureusement perdu. Cette introduction a été publiée dans la *Revue d'Alsace* T, 9. 1858, p. 541; un *mémoire historique* sur le Conseil

Digitized by Google

souverain d'Alsace par le Président de Corberon, vers 1730, et publié également dans la *Revue d'Asace* T, 7. 1856, p. 268; *Mémoire* de Peloux, scrétaire de Feydeau de Brou (1735), publié par M. Aug. Krœber dans cette même *Revue* T. 18, 1867, p. 302 et 337 et concernant tout spécialement l'industrie qui avait déjà fait des progrès considérables.

Ces mémoires, rapports ou lettres, prouvaient que les Intendants entrant en fonction se mettaient immédiatement au courant des affaires de leur circonscription et le ministre de qui ils dépendaient se rendait ainsi compte de leurs capacités, en leur demandant un rapport sur la situation générale de la province. C'est ainsi que le grand Colbert fit faire par son frère le mémoire cité plus haut et qui concerne la justice, la police, la finance, l'administration des revenus du roi, l'état des fortifications des places, etc.

D'autres rapports sont restés inédits, et s'ils n'ont pas l'importance de ceux que nous venons de citer, ils méritent de ne pas passer inaperçus. Celui que nous publions aujourd'hui, viendrait chronologiquement après le mémoire de M. de la Grange ; il porte la date de 1701, et d'après une note qu'on trouvera plus loin, c'est au mois de mars qu'il aurait été écrit.

Ce rapport, sans nom d'auteur, a été fait par ou pour M. Le Pelletier de la Houssaye. Celui-ci venait d'arriver en Alsace, fin 1700, pour succéder à M. de la Fond ; il garda son poste jusqu'en 1716, époque à laquelle il fut nommé contrôleur des finances, M. Baüyn d'Angervilliers, dont le nom est plus connu, lui succéda (1). Il est intéressant par les détails qu'il donne sur les places fortes de l'Alsace, sur leurs états-majors, les traitements affectés à chaque grade, sur la noblesse et les fiefs d'Alsace, et tout particulièrement sur le chapître de la cathédrale, dont M. de la Houssaye eut à s'occuper tout spécialement à propos de l'élection du prince de Rohan nommé coadjuteur de l'évêque de Strasbourg. Nous y trouvons aussi le résumé des édits publiés depuis 1682 pour règlementer les corvées imposées par les seigneurs à leurs vassaux et pour empêcher les abus.

(1) Voir *Revue nouvelle d'Alsace Lorraine*, T. III page 4 et 73.

Digitized by Google

L'Intendant M. de la Houssaye était depuis trop peu de temps en Alsace, pour bien connaître le pays, aussi son rapport présente-t-il de nombreuses lacunes ; il ne dit que quelques mots du commerce, et ne parle guère de l'industrie. Il est vrai qu'à la fin du XVIIe siècle, l'Alsace était dépeuplée par la guerre de trente ans, (1618-1648), par les incursions incessantes des Impériaux et les mouvements de troupes de la guerre du Palatinat qui se termina en 1697 par la paix de Ryswick.

Après ce traité seulement, la situation de l'Alsace fut fixée et les habitants purent se livrer aux occupations industrielles qui ne peuvent prospérer qu'en temps de paix et avec une situation stable.

Il faut ajouter que la Province était partagée en un grand nombre de fiefs indépendants, dont les péages entravaient le commerce et l'industrie. Ce n'est qu'à partir du moment où le roi de France supprima les péages et imposa des lois uniques pour tout le pays, que l'Alsace retrouva sa richesse et devint une des plus belles provinces de France.

La partie géographique du mémoire est assez écourtée, et ne contient que quelques mots sur sa situation. Landau est compris dans la basse Alsace, l'Ill et le Rhin sont brièvement décrits, les forêts intéressent surtout l'auteur à cause du commerce du bois. Cependant après la réunion de l'Alsace à la France, différents auteurs se sont occupés de la géographie de la contrée ; nous citerons, entre autres, le premier en date, P. du Val, qui publia, en 1662, une description de l'Alsace française, reproduite dans la *Revue d'Alsace*, 1895, p. 37, par notre ami Ch. Nerlinger. Cet auteur ne fait pas figurer Landau dans l'Alsace, tandis que le mémoire dont nous nous occupons ici, revendique cette ville et ses dépendances pour la France, en reconnaissant toutefois que ces territoires étaient contestés. (1)

Après le Xe siècle, il s'était formé en Alsace, comme dans tout le reste de l'Empire, une infinité de petits souverains indépendants les uns des autres, quant au gouvernement inté-

(1) Voir note page 203, *Revue d'Alsace*, 1895.

Digitized by Google

rieur, mais tous soumis à l'Empereur, chef du corps Germanique.

Il y avait en Alsace deux espèces de ces petits états ; les états d'Empire et les fiefs des gentilshommes, qui prétendaient jouir à peu près des mêmes droits.

Parmi les États d'Empire ou immédiats on peut citer, les évêchés de Strasbourg et de Spire, les abbayes de Murbach, de Lure, d'Andlau, de Munster, la ville libre impériale de Strasbourg, et les dix autres villes impériales, les comtes Palatins de la Petite Pierre et de Hanau etc.

Les autres, dits médiats, appartenaient à des gentilshommes qui prétendaient avoir joui autrefois de la même supériorité territoriale que les vrais États de l'Empire.

En somme, l'Alsace représentait en petit l'état de l'Allemagne il y a une cinquantaine d'années.

Les divers états étaient enchevêtrés les uns dans les autres, chacun jouissait de coutumes spéciales, et de péages qui rendaient tout progrès impossible. Mais après l'annexion de l'Alsace à la France, et surtout après la capitulation de Strasbourg, le gouvernement de la France chercha à simplifier tout cela et à donner l'unité à la province en supprimant d'abord les péages. Il est vrai que cela ne se fit pas sans opposition de la part des seigneurs et gentilshommes du pays, soutenus par le parti d'Empire de l'autre côté du Rhin, qui n'avait pas vu sans déplaisir l'annexion de l'Alsace à la France. Cette question de l'Alsace revint encore sur le tapis pendant la guerre de la succession d'Espagne, mais les traités d'Utrecht, de Rastatt et de Bade, vinrent mettre fin à cet état des choses.

On remarquera encore que le rapport ne parle pas du tout de la situation religieuse du pays ; il se contente de constater le nombre de lutheriens et de calvinistes qui habitent l'Alsace, et, à propos de l'Université, de dire que tous les professeurs étaient lutheriens, ce qui ne les empêchait pas de conférer des grades aux étudiants catholiques.

La situation religieuse était cependant assez tendue ; la capitulation de Strasbourg qui accordait le libre exercice de la religion n'avait pas été respectée. Louis XIV avait, en

Digitized by Google

1685, révoqué l'édit de Nantes et promulgué cette mesure en Alsace, mais il n'y eut pas moyen de l'appliquer sans de certaines restrictions. Pendant tout le XVIIIe siècle cette lutte sourde contre le protestantisme persista et il fallut la révolution de 1789 pour rétablir la liberté des cultes.

Le silence du rapport à ce sujet ne doit pas nous étonner, la politique de l'administration fut toujours de ne pas reconnaître l'existence légale de la religion luthérienne, ou calviniste, en empiétant toujours sur ses droits, et en favorisant au contraire les catholiques aux dépens des protestants.

Le chapitre relatif aux mœurs des habitants est très court; ce n'est pas en quelques mois que l'Intendant pouvait prétendre les connaître ; et cependant, ces mœurs tellement différentes de celles de France, devaient frapper et même choquer les Français.

Chaque seigneurie ayant encore son administration, sa législation et sa justice, l'intendant ne pouvait en faire une étude approfondie ; il se contente de décrire ce qu'il a sous les yeux c'est-à-dire, l'administration compliquée de la ville de Strasbourg, avec ses différents conseils.

Il existe à la Bibliothèque Nationale deux exemplaires manuscrits du rapport dont nous nous occupons. L'un, relié à part coté: fr. 11473, est intitulé Mémoire sur l'Etat présent de la Province d'Alsace fait et dressé en l'année 1701, paraît être le plus ancien, et est le plus complet, sauf le feuillet 72 qui manque; l'autre, inséré dans le Tome IV des Mémoires de France, côté F. R. 4,285. Celui-ci porte par erreur sur le titre la date de 1699, mais cette date est rectifiée dans le texte. Les deux textes sont absolument semblables, sauf quelques modifications dans l'orthographe des mots, et quelques omissions dues à l'inadvertance du copiste. Les deux manuscrits reproduisent d'ailleurs les mêmes erreurs, comte de Salin au lieu de comte de Salm, la ville de Betfort au lieu de Belfort, erreurs sans aucune importance. Une plus grosse erreur se trouve dans le paragraphe — Ville de Strasbourg —, où le premier manuscrit attribue 3,000 livres au gouverneur M. de Chamilly, tandis que le second lui en donne 9,000, ce qui est la vraie version.

Digitized by Google

Nous avons cru pouvoir ajouter quelques notes soit pour rendre le texte plus clair, soit pour expliquer les faits dont parle l'auteur du mémoire, ou rectifier les erreurs qu'il a pu commettre.

Le mémoire en question n'a pas passé inaperçu puisque M. Rod. Reuss le cite p. 156, (1), du Mémorial de Reisseissen ; mais, trompé sans doute par la date de 1699 qui se trouve par erreur sur un des rapports, M. Reuss croit pouvoir l'attribuer à la plume de M. de la Grange. Or, d'après la date et les faits signalés par le rapport, et si nous rapprochons la mission spéciale dont avait été chargé le nouvel intendant par la cour de France, des détails qu'il nous donne sur le chapître de Strasbourg, et l'administration de l'évêché, il est hors de doute que celui-ci a été fait pendant l'administration de M. Félix Le Pelletier de la Houssaye, Intendant d'Alsace depuis la fin de l'année 1700. En est-il lui-même l'auteur, c'est peu probable ; mais il en est en tout cas l'auteur responsable. M. de la Houssaye n'était d'ailleurs pas un nouveau venu dans la carrière : ancien conseiller au Châtelet et au Parlement, maître des requêtes, il avait été nommé intendant à Soissons en février 1694. Il y exerça ces fonctions durant quatre années, pendant lesquelles il ne resta pas inactif. Il eut entre autres, en 1697, à réprimer des émeutes qui avaient éclaté à Noyon, la Fère, Marle et Chauny, provoquées par la chèreté du froment et l'accaparement des grains. Blamé pour n'avoir pas été assez sévère dans ses condamnations prononcées contre les ementiers, il fut peut-être déplacé pour cela, en 1698, et envoyé à Montauban d'avril 1698 à décembre 1699. Revenu à Paris, il devait jouir d'un certain crédit, car en automne 1700 il fut nommé intendant en Alsace avec la mission secrète de faire nommer coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, Armand-Gaston de Rohan, chanoine capitulaire de la cathédrale.

Le 7 juillet 1700, M. de la Houssaye perdit sa femme, Marie-Madeleine de la Houssaye, qui fut enterrée à la cathédrale (2). Après avoir réussi dans sa mission, M. de la Hous-

(1) D'après Legrelle. Louis XIV et Strasbourg 4e édition p. 682 n I.
(2) Chronique de Johann Joner par Julien Sée 1873 page 67.

Digitized by Google

saye resta intendant d'Alsace jusqu'en 1716, comme nous pouvons en juger d'après la correspondance publiée par M. Boilisle, *correspondances des contrôleurs généraux des Finances.*

M. de la Houssaye eut à s'occuper plus tard des différentes questions exposées par le mémoire. Il connaissait les religionnaires puisqu'il avait déjà eu à sévir contre eux à Montauban, ce qui fut peut-être aussi une des causes de sa nomination.

La correspondance donne de lui des lettres concernant les impôts et capitations (T. II p. 162), la contrebande des monnaies réformées, (13 nov. 1701), les forêts (16 fév. 1702), les mines de Giromagny (29 déc. 1701) etc.

Dans une de ses lettres il consigne un fait qui est encore vrai actuellement: c'est qu'en Alsace on ne fabrique pas, pour le vin, de petits tonneaux ; que ceux qu'on y rencontre ont servi à importer des vins de France, et que pour le vin du pays, on n'emploie que des foudres, souvent très grands, qui sont considérés comme immeubles.

Nous citons cette petite note parce qu'elle prouve que l'intendant avait un esprit d'observation juste, et qu'il prenait ses fonctions au sérieux.

Docteur H. WEISGERBER.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT PRÉSENT DE L'ALSACE

Situation de l'Alsace

La province d'Alsace est située entre l'Allemagne dont elle est séparée par le Rhin, la Suisse qu'elle confine par les terres du canton et Evesché de Basle, la principauté de Montbéliard, la Franche-Comté, la Lorraine, la Sarre, le Duché des deux ponts, le Palatinat et les terre de l'Evesché de Spire.

Elle a quarante cinq lieues communes de France de long, depuis Ferrette proche Betfort (1), jusques à Landau sur

(1) Pour Belfort; cet orthographe est évidemment une faute du copiste.

Digitized by Google

douze lieues de traverse dans sa plus grande largeur, comme depuis Huningue jusques par de la Betfort, et depuis le fort Louis du Rhin jusques à Lichtemberg.

Sa division

On divise l'Alsace en haute et basse.

La haute s'étend depuis Schelestat jusques à son extrémité opposée vers Betfort et Ferrette du côté de la Suisse et du Montbéliard.

La basse depuis la même ville de Schelestat jusqu'à Landau en passant par Weissembourg. Ce passage est icy remarqué, parce que c'est là ou les dominations commencent à estre contestées jusqu'à Landau qui est éloigné de cinq lieues de Weissembourg.

Le Bailliage et préfecture de Guermesheim rendu par le traité de paix de Mr l'Electeur Palatin est sur la droite, les terres du Duché des deux ponts sont à la gauche.

La province se divise encore en trois bureaux de recette sçavoir :

Colmar
Strasbourg
Landau.

Dans celuy de Colmar il y a treize Bailliages ou seigneuries principales.

Dans celuy de Strasbourg seize.

Dans celuy de Landau trente.

Ce qui fait en tout cinquante neuf Bailliages ou Seigneuries.

Fleuve et Rivières

Le Rhin cottoye toute l'Alsace du côté de l'Allemagne depuis Huningue jusqu'à Benheim une lieue au dessous du fort Louis.

De toutes les rivières qui sont dans l'intérieur de cette province, il n'y a que l'Ill qui soit navigable et elle ne porte bateau que depuis Colmar jusqu'à la Wantzeneau qui est un village à deux lieues au-dessous de Strasbourg.

La navigation du Rhin est très dangereuse en descendant à cause des arbres qu'il roule et qui s'arrestent dans son lit. Elle est très difficile en remontant à cause de la rapidité de ses eaux.

Ce fleuve forme des isles continuelles par l'inconstance de

Digitized by Google

son cours, et depuis Huningue jusqu'au fort Louis, il y a peu d'endroits ou l'on voye sa longueur (1) entière d'une rive à l'autre à cause des bois qui croissent dans ces isles qui favorisent en temps de guerre les passages que l'on veut tenter, un corps de troupes pouvant s'avancer bien à couvert proche du lieu ou on le veut faire aborder.

Le Rhin est plus fort en été qu'en hyver grossissant beaucoup par la fonte des neiges des montagnes.

Il y a en Alsace deux canaux faits à main d'homme, l'un sur la Bruche depuis Soultz près Molsheim jusques à Strasbourg. Le Roy l'a fait construire pour servir au transport des matériaux nécessaires pour les fortiffications de cette place, l'étendue de ce canal est de quatre lieues, sa largeur de vingt quatre pieds, et sa profondeur de huit. L'autre canal fait aux dépens de sa Majesté est tiré depuis Alsberscheviller jusqu'à Landau. Il a été construit pour le transport des matereaux nécessaires pour les fortiffications de cette place, il a cinq quart de lieue de long, et est un peu moins large que l'autre.

Forets

Le Roy a deux forêts en Alsace, celle de la hart dans la haute qui contient environ trente mil arpens (2), et celle de Hagueneau (Haguenau) (3), dans la basse qui en contient environ trente et un mil.

Les bois de la forest de la hart ne sont bons que pour le chauffage, le fond du terrain estant trop aride pour que les arbres y puissent croistre d'une belle venue.

Ceux de la forest de Haguenau dans la partie qui avoisine le Rhin sont trop gras pour estre d'un bon user en fait de charpente et de menuiserie, ils se pourissent facilement. Les chesnes du côté qui tire (qu'ils tirent) le plus vers la montagne sont fort bons et il y a de très beaux.

Les Isles (Illes) du Rhin produisent des ormes d'une grande utilité pour les affus (afus) et autres équipages de l'artillerie.

(1) Pour largeur ; Ce régime du Rhin quoique très bref, est cependant bien décrit.

(2) L'arpent vaut environ 34 ares.

(3) Les mots entre parenthèses sont la version du premier manuscrit.

Digitized by Google

Les montagnes qui séparent l'Alsace de la Lorraine sont couvertes d'une infinité d'arbres de chesnes (chesne) beaux et exeellents pour le service de la marine (compagnie) suivant le raport qui a été fait par des gents habiles que l'on a envoyé les visiter à cette fin. Il s'y trouve aussi quantité de sapins qui portent jusqu'à six vingt pieds de hauteur, et qui sont très propres pour en faire des mats. Ces différents bois appartiennent aux communautés voisines, ou à des particuliers, c'est une ressource considérable en cas de besoin pour les vaisseaux du Roy et lorsque l'on aura trouvé des facilités pour les faire rendre dans les ports de Sa Majesté. Le plus grand obstacle qul s'y rencontre vient des conventions difficiles à règler avec les seigneurs des péages établis en grand nombre sur le Rhin (1).

Récolte ordinaire

La Récolte de l'année dernière mil sept cens plustost bonne que mauvaise a été évaluée en muids mesure de Paris sui-

(1) Et du défaut de routes. Comme on le verra plus loin, les travaux publics n'existaient point, sauf pour l'entretien du canal de la Bruche et de celui de Landau, et l'entretien des digues ou Epuès du Rhin.

Cette question de l'exploitation des forêts continua de préoccuper l'intendant puisque nous trouvons une lettre de lui sur ce sujet datée du 16 Février 1702 et qui répond au mémoire du conseil du commerce sur les moyens de conserver et d'augmenter les bois (Boilisle loc. cit.).

—Cette province est dans une espèce toute différente, les travaux continuels des places fortifiées jettent de proche en proche dans des consommations de bois souvent si inopinées qu'à la réserve des forêts d'Haguenau et de la Harte, auxquelles même on est obligé de toucher dans certaines occasions, il ne peut être ici établi aucune règle certaine sur l'entretien des bois. D'ailleurs, il y en a une si grande quantité sur les montagnes qui séparent l'Alsace de la Lorraine, qu'elle est regardée comme inépuisable. Il est vrai qu'on pourrait se les procurer encore plus à la main par des canaux et par de nouvelles distributions des eaux de quantité de ruisseaux dont l'Alsace est arrosée. Il y a eu sur cela des propositions de temps en temps, dont l'examen et l'exécution ont été remis à des temps plus tranquilles.

(Note sur les tonneaux qui est encore vraie). On ne connaît que les pièces qui viennent de France. Le vin se met dans de grands foudres qui sont considérés comme des immeubles.

Digitized by Google

vant les Etats que l'on a retiré.

Sçavoir :

Froment, quatorze mil huit cens muids.

Espiotte, qui est une autre espèce de froment moindre que le premier quinze mil quatre cens muids.

(Seigle, douze mil quatre cents muids).

(Méteil, dix huit cent cinquante muids)

(Orge, treize mil trois cent muids).

(Avoine, sept mil quatre cent muids (1).

Passages pour entrer en Alsace

Les principaux passages pour entrer du côté de la France en Alsace, et pour y conduire des armées et des voitures sont celuy de la vallée de Saint-Amarin qui entre par Dussang, et de là à Thannes. Le val de Lièvre et de Ste-Marie-aux-Mines qui aboutit à Schlestat.

La grande route de Paris à Strasbourg en passant par Phalsbourg et de là à Saverne, ce deux derniers passages sont bons, et le dernier meilleur que l'autre.

Il y (en) a un quatrième qui passe à Bitche et à Inguiller et Haguenau (Hagueneau).

Le dernier est celuy de la vallée des deux Ponts qui vient par Anviller et Landau.

Mines

Il y a des mines d'argent, de cuivre et de plomb dans cette province, sçavoir à Giromany (2), à Sainte-Marie-aux-Mines, à Steinbach proche Cernay et à Munster, mais on ne travaille qu'à celle de Giromany, quand le plomb n'y manque pas, et qu'il y a assez d'eau pour faire tourner les machines qui épuisent celle qui est au fond des mines. L'on y peut tirer par annés environ seize cens marcs d'argent, et vingt quatre mil livres pesant de cuivre, mais la dépense pour avoir et

(1) Ne figurent pas au manuscrit *(Mémoires des Intendants)*.

(2) Voir le rapport de M. Picon d'Andrezel subdélégué à l'intendance d'Alsace, au contrôleur général.

Lettre du 29 déc. 1701 de M. de la Houssaye, concluant à l'abandon des mines de Giromagny et au rétablissement d'une mine de cuivre située dans la vallée de Munster et concédée au bourgmestre de cette ville, Jean-Baptiste Baudinot.

Digitized by Google

façonner ces métaux égale presque le proffit, M. le Duc de la Meilleraye à qui les mines appartiennent n'en peut tirer que cinq à six mil livres de rente, tous frais faits.

Commerce

L'Alsace en général est une des plus fertiles et des plus abondantes provinces du Royaume. Elle produit beaucoup de grains comme il a déja été remarqué, des foins, des vins, des bois, des lins, des chanvres, du tabac, des légumes et des fruits.

Son principal commerce est celuy du tabac, l'on compte qu'il s'en fabrique dans la ville de Strasbourg cinquante mille quintaux par an.

La poudre à giboyer de la même ville est aussi en grande reputation, ainsy que les graines d'oignon, de pavost dont on fait de l'huille, d'anis, de choux, de raves, et de fenouil.

L'on faisait autrefois dans cette province un commerce considérable d'eau-de-vie et de vinaigre que l'on transportait en Allemagne et en Hollande, sous le nom d'eau-de-vie et de vinaigre de Strasbourg, ce commerce est fort diminué. Il y a en quelques endroits de la province des manufactures de cuir, il y en a dans Strasbourg une de couvertures de laine, de tapisseries de Bergamme et de futaine.

On fabrique aussi dans la province une assez grande quantité d'étoffes, moitié laine, moitié fil, nommées tiretaines, pour l'usage des gens du pays.

Mœurs des habitants

Les habitans d'Alsace sont assez portés à la joye, ils n'ont aucune ambition, ils sont forts adonnés au vin et c'est un de leurs plus grands deffauts. Ils aspirent volontiers aux magistratures des corps de ville, qui sont les seuls emplois ou ils bornent leur fortune, mais ce n'est pas tant pour s'y enrichir, que pour se donner quelque relief sur les autres, ils ne demandent qu'à vivre avec douceur et sans embaras, ils ne s'inquiètent point pour l'avancement de leurs enfants, les garçons apprennent des mestiers, et les filles ne se marient qu'à des personnes de même profession, elles ont beaucoup de liberté jusqu'à leur mariage, mais alors elles se renferment dans leur domestique. La dot des enfants des plus riches bourgeois n'est ordinairement que de quatre mil livres, un

Digitized by Google

père riche de cinquante mil écus de bien suit cet usage et jouit de ce qu'il a jusqu'à sa mort. A l'égard des artisans ils travaillent toute la semaine pour aller le dimanche au cabaret à la promenade et à la danse.

Les femmes ont un ou deux habits à l'allemande, dont on ne voit point la fin, les modes ne changeant pas, et rien ne peut leur produire aucune augmentation de dépense. Les nouveautés troublent ces peuples, et ils sont grands amateurs de leurs anciens usages bons ou mauvais.

La noblesse s'habille à la françoise, et si elle n'étoit pas si pauvre, elle aimerait assés à paroitre, ce qui empêche bien des gentilshommes de devenir plus riches, est la délicatesse qu'ils ont de se conserver en etat de faire entrer leurs enfans dans les chapitres nobles ou l'on n'est receu qu'en produisant ses preuves.

Denombrement

On compte en Alsace distraction faite des lienx rendus en conséquence du traité de paix de Riswick.

Cinquante six villes grandes ou petites.

Neuf cent onze bourgs, villages ou hameaux.

Quarante cinq mil neuf cent soixante dix neuf feux.

Deux cent trente cinq mil ames (1) dont, cent cinquante six mil cinq cent catholiques ; soixante six mil cinq cent luthériens ; huit mil sept cent calvinistes ou anabaptistes, et trois mil trois cent juifs. Vingt deux mil chevaux et dix mil cavales, d'une petite et mauvaise espèce ; cinquante un mil bœufs ou vasches.

Evesches

L'Alsace est pour le spirituel sous trois Eveschez savoir :

Celuy de Strasbourg (2).

Celuy de Basle qui embrasse presque toute la haute Alsace.

Celuy de Spire du côté de Landau (3).

(1) En 1697 l'intendant La Grange donne le chiffre 257003.

(2) L'évêque de Strasbourg était alors Wilhelm Egon de Furstemberg mort en 1704, 88e évêque.

(3) Cependant l'évêché de l'archevêque de Besançon avait l'inspection de Belfort, de Delle, de Florimont et des autre endroits situés sur les confins de la Franche-Conté, formant ensemble soixante paroisses. En outre trois paroisses du bailliage de Dabo étaient subordonnées à l'évêque de Metz, ressortissant à l'archevêque de Tréves. (*Almanachs d'Alsace* par OBERLIN).

Digitized by Google

Evesché de Strasbourg

L'evesché de Strasbourg outre son revenu, lequel porté à sa juste valeur seroit près de trois cens mil livres, est encore très considérable par deux grands baillages qui en dépendent au de la du Rhin, ou l'Evèque est Prince de l'Empire, et jouit de la même superiorité territoriale qu'ont les princes d'Allemagne les plus puissants dans leurs Estats sous la souveraineté de l'Empire dont ils sont membres.

Chapitre de la cathédralle de Strasbourg

Le chapitre de la cathédralle de Strasbourg est un des plus nobles de l'Empire, il est composé de douze chanoines capitulaires et de douze domiciliaires.

Les capitulaires sont ceux qui ont entrée et voix délibérative au chapitre, le revenu de leurs canonicats peut estre estimé à six mil livres année commune.

Les Domiciliaires n'entrent point au chapitre, et ce sont proprement des places d'attente, pour parvenir par ancienneté à celles des capitulaires, lors de leur vaccance, on leur a accordé le quart du revenu des canonicats, pourvueu qu'ils fassent leur résidence annuelle limitée à trois mois de même que celle des capitulaires.

Les uns et les autres sont obligés pour estre reçus de faire preuve de seize quartiers de haute noblesse, huit quartiers du côté du père, et les huit autres du côté de la mère ; cette haute noblesse exclut les simples gentilshommes. Il faut une extraction de princes ou comtes de l'Empire pour les Allemands et de princes, ducs et pairs ou maréchaux de France pour les Français.

Les douze chanoines capitulaires ont le droit d'élire leur Evèque en cas de vacance ou de démission, lorsqu'ils le choisissent entr'eux c'est ordinairement par simple élection ou il ne faut pour la rendre valable qu'une voix au delà de la moitié de celles des chanoines présents, lorsqu'ils nomment un étranger, ce ne peut estre que par postulation et dans ce cas il faut les deux tiers des voix pour la validité de l'acte.

Digitized by Google

Les douze chanoines capitulaires sont Messieurs (1) Henry Oswald, prince d'Auvergne, prevost du chapitre,

Philippes Eberhard, comte de Levestein, prince de Murback, doyen,

Hermand Frédéric, comte de Hohensollern,

Ernest Dominique, comte de Manderscheidt-Falkenstein,

Maximilien comte de Manderscheidt-Falkenstein,

Charles Gobert, comte d'Apremont de Reikeim (Reikem),

Guillaume, comte de Salin,

François Gobert, comte d'Apremont de Reikeim (Reikem).

Jean-Ernest comte de Levestein,

Armand-Gaston de Rohan, prince de Soubise(2),

Jean-Maurice-Gustave comte de Manderscheidt de Blanckneim,

Frédéric comte de Manderscheidt de Blanckneim.

Les douze domiciliaires sont Messieurs Hugues-François de Konisgsegg (Konigsegg), Rotenfels,

(1) Les noms de cette liste ont été légèrement estropiés par le copiste, mais nous pouvons les rétablir d'après Grandidier, (Histoire de l'Eglise de Strasbourg T. IV, p. 498).

Henri-Oswalde de la Tour d'Auvergne, grand prevot.

Ernest-Dominique de Manderscheidt-Falckenstein, grand custos,

Maximilien-Philippe de Manderscheidt-Falckenstein, grand camérier.

Charles-Gobert comte d'Apremont et Reckheim,

Guillaume comte de Salm,

Jean-Ernest comte de Lœvenstein, grand écolâtre,

Jean-Maurice et Frédéric de Manderscheidt-Blanckenheim.

Les autres noms sont exactement donnés.

(2) C'est lui qui succéda en 1704 à l'évèque. Il avait été nommé coadjuteur de Guillaume IV Egon de Furstemberg dans les circonstances suivantes : M. de la Houssaye, nommé à l'intendance d'Alsace, partait pour Strasbourg sur la fin de 1700. avec ordre de s'entendre avec le marquis de Huxelles, maréchal de France et seigneur de Rougemont, (devenu en 1713 gouverneur de la province). Ces Messieurs devaient favoriser l'élection du prince Armand-Gaston de Rohan, c'est ce qu'il exécutèrent en parlant à chaque chanoine de la cathédrale de Strasbourg, et en leur déclarant que le roi désirait vivement que leur choix pour le futur coadjuteur se fixa sur le prince. L'élection eut lieu dans la salle des archives, à l'unanimité et elle fut confirmée par le Pape en Avril 1701 (Grandidier loc. cit).

Digitized by Google

Philippes-Charles-Ernest comte de Furstemberg Moskirch,
Léopold-Jean comte de Truksès,
Frédéric Constantin prince d'Auvergne,
Wolffgang Henry comte de Manderscheidt Falkenstein,
Emanuel-Théodore cardinal de Bouillon,
Félix-Louis de Crussol d'Uzès,
Rulman comte de Salin,
Jean-Guillaume prince Landgrave de Hesse Rheinfels,
Christian prince Landgrave de Hesse Rheinfels,
Joseph-Clément prince électoral de Bavière, électeur de Cologne,
..... prince d'Holsace (1).

Les uns et les autres portent lorsqu'ils assistent aux offices de la cathédralle sous le surplis un habit de velours cramoisi doublé de fourrure et l'aumusse sur les épaules.

Places fortifiées

Il y a actuellement en Alsace six places fortifiées, sçavoir :
Stasbourg et la citadelle,
Le fort Louis du Rhin,
Landau.
Schlestat.
Huningue,
Betfort.
Trois forts sçavoir :
Le mortier vis à vis le vieux Brissac (Brisack).
Landskron entre Betfort et Huningue.
Lichtemberg entre Strasbourg et Landau du côté de la Sarre.

Les six places fournies de canons, de munitions d'artillerie, et de la mousqueterie qui leur est nécessaire.

La ville de neuf Brissack (Brisack) que l'on construit actuellement d'une fortification regulière de huit tours bastionnées, les courtines flanquées de huit contregardes, de huit demilunes (demy lunes), avec un projet d'ouvrage couronné sera d'une bonne déffense quand les ouvrages seront achevés.

(1) Nous n'avons pu controler les noms des chanoines domiciliaires.

Digitized by Google

La maçonnerie du corps de la place est presque faite et l'on travaille actuellement avec beaucoup de diligence aux fondations des contregardes et des demy lunes.

Il y a des casernes pour le logement des troupes dans les six places dont il vient d'estre parlé, celles de Strasbourg et de Schlestat ont été faites aux dépens des habitans de ces deux villes qui sont chargées de l'entretien de ces bastimens (bâtiments), et de la fourniture des lits, la ville de Strasbourg fournit de plus le bois pour le chauffage de la garnison, et le bois et la chandelle pour les corps de garde, mais elle n'est point chargée de ce qui regarde la citadelle, ou ses entretiens et fournitures sont sur le compte de Sa Majesté.

Le Roy fournit le bois pour le chauffage des troupes pendant cinq mois d'hiver, commenceant au premier novembre et finissant au premier avril sur le pied d'une corde et demie par compagnie depuis la réforme qui les a réduites à trente cinq hommes, aux garnisons de Landau, le fort Louis, Huningue, la citadelle de Strasbourg et le fort du mortier, à la différence des troupes campées aux environs de Neuf-Brisack auxquelles Sa Majesté a accordé en considération du travail deux cordes par compagnie pendant six mois d'hiver, et une corde et demie pendant les six mois d'été.

Les soldats des garnisons de Schlestat, de Betfort, Landscron et de Lichtemberg s'en pourvoyent eux-mèmes dans les bois les plus voisins, mais généralement dans toutes les places (hors à Strasbourg pour la ville seulement, à Landau et à Schlestat), le Roy fait la dépense du bois et de la chandelle des corps de garde.

Ces fournitures s'adjugent au rabais à l'expiration des marchés. Ceux qui subsistent actuellement sont à raison sçavoir:

Citadelle de Strasbourg la corde de bois et le cent de fagots à quatre livres quatre sols chacun, la livre de chandelle huit sols six deniers.

Le Fort Louis du Rhin la corde de bois trois livres dix sols, la livre de chandelle neuf sols six deniers.

Landau la corde de bois sept livres onze sols.

Huningue la corde de bois six livres seize sols, le cent de fagots six livres, la livre de chandelle sept sols quatre deniers.

Digitized by Google

Betfort la corde de bois quatre livres neuf sols, la livre de chandelle dix sols.

Le Fort du Mortier, la corde de bois cinq livres quinze sols, la livre de chandelle huit sols.

Landskron (1) dix-huit livres par mois pour la fourniture de chacun corps de garde par mois, à raison de deux cordes de bois et neuf livres de chandelle pendant les six mois d'hiver, et moitié pendant les six mois d'esté.

Lichtemberg la corde de bois deux livres huit sols, la livre de chandelle neuf sols, le pot d'huile trente sols.

Les camps de Neuf Brisac, la corde de bois cinq livres quinze sols, la livre de chandelle huit sols six deniers.

Il y a des hopitaux pour les soldats malades entretenus aux dépens du Roy dans les villes de Srasbourg, Le Fort Louis, Landau, Schlestat, Colmar, Betfort, Huningue et dans le fort de Lichtemberg. L'hôpital de Colmar est pour les soldats des camps du neuf Brisack, l'on traite dans l'hôpital de Srasbourg les soldats attaqués de la maladie vénérienne, privativement aux autres hopitaux, et le Roy a trouvé bon qu'il soit payé quatorze livres dix sols monnoye d'Alsace au chirurgien major pour chaque soldat qu'il guérirait de ce mal dont il se tient des estats exacts.

Le chirurgien major s'appelle le sieur du Comte (Du conte) et est un des plus habiles hommes de sa province pour tout ce qui regarde la chirurgie.

Les dernières adjudications de la fourniture de ces hôpitaux pour deux années finissantes au premier janvier 1703, sont à raison sçavoir :

Strasbourg six sols neuf deniers pour chaque journée de soldat malade, et quatre vingt dix livres d'apointements par mois pour l'entretien des infirmiers, fraters. blanchissage, et autres fournitures que la subsistance et les remèdes.

(1) Traité fait entre le Roi et le Marquis de Baden-Dourlach, touchant le château de Landskron en Alsace le 28 Mars 1663.

Digitized by Google

Le Fort Louis.	5 s.	6 d.	50	apointements.
Landau	5	11	90	
Schlestat	4	0	50	
Colmar.	5	10	90	
Betfort.	4	9	50	
Huningue	6	0	50	
Lichtemberg . . .	6	6	10	

Etats Majors

des places, leurs noms, leurs apointements et autres proffits :

Ville de Strasbourg

M. Le Marquis de Chamilly gouverneur à vingt mil livres d'apointements du Roy et la ville lui paye annuellement neuf mil livres (3,000)

M. De la Bastie, Lieutenant du Roy a quatre mil cinq cens livres d'apointements, la ville lui paye trois mil livres.

M. de Buffevant major a trois mil livres d'appointements, la ville lui paye deux mil livres, sa moitié dans le proffit des herbes des glacis et chemins couverts, dont les deux aydes majors ont l'autre moitié peut se monter à sept cens cinquante livres par an.

Messieurs de Bourbon et de Vaudin aydes majors ont douze cens livres chacun d'appointemens, la ville leur paye à chacun mil livres, il peut leur revenir de leur moitié de l'herbe des glacis et chemins couverts sept cens cinquante livres qu'ils partagent également.

Les sieurs Dufour et de Belleuille capitaines des portes ont mil quatre vingt livres d'apointements, la ville leur paye à chacun six cens livres.

Réduit de la Porte des Pierres de Strasbourg

M. de Bellespine commandant a dix huit cens livres d'apointemens et la cantine de ce réduit peut luy valoir cent cinquante livres.

Réduit de la Porte blanche de Strasbourg

M. Coulon commandant à dix huit cens livres d'apointemens, et la cantine de ce réduit peut luy valoir cent cinquante livres.

Digitized by Google

Il n'y a aucun autre proffit pour les officiers de l'Etat major, ce que la ville leur paye est en conséquence d'un règlement approuvé par Sa Majesté, en considération de ce que le magistrat jouit de la cantine et du produit des remparts et des fossés de la ville, qui appartient dans les autres places aux Gouverneurs et Lieutenants du Roy.

Citadelle de Strasbourg (1)

M. de Siffredy commandant a quatre mil cinq cens livres d'apointements, sa moitié dans la cantine affermée douze cens livres, dans la vente du sel évaluée à trois cens livres, dans l'établissement de la boulangerie évaluée à deux cens livres, dans l'établissement de la boucherie évaluée à cent livres.

M. de Bergeret Lieutenant du Roy a trois mil livres d'appointements, son quart des proffits énoncés dans le précédent article peut monter à quatre cens cinquante livres.

M. de Figeac major a dix huit cens (livres d'appointements). Il touche les deux tiers du quart restant des proffits cy-dessus, ce qui va environ a trois cens livres.

M. Paillot ayde major a mil quatre vingt livres d'appointements, et cent cinquante livres du restant des proffits cy dessus.

Le sieur de la Fregere de Coursonne capitaine des portes a neuf cens livres d'appointements et nul autre proffit.

L'herbe des remparts peut produire seize charriots de foin de la valeur de cent sols chacun, Ils se partagent entre Messieurs de Siffredy commandant et de Bergeret Lieutenant de Roy.

L'herbe des glacis et chemins couverts peut produire vingt deux charriots de foin au même prix de cinq livres chacun ils se partagent entre Messieurs de Figeac major et Paillot ayde major.

Fort Louis du Rhin

M. de la Vaisse Gouverneur a sept mil livres d'appointements, sa moitié dans la cantine affermée présentement quatorze cens livres et dans un bacq (que l'Etat major a fait mettre sur le Rhin depuis la démolition du pont) afferme six cens livres, est en tout de mil livres.

(1) Construite en 1682 sous la direction de Vauban.

Digitized by Google

M. de St-Georges Lieutenant de Roy a d'appointements trois mil livres, sa part dans les proffits cy-dessus est de cinq cens livres.

M. Paquelon major a dix huit cens livres d'appointements, sa part dans les proffits cy-dessus est de trois cens trente trois livres.

M. de la Roque ayde major a d'appointements neuf cens livres, sa moitié des dits proffits cy-dessus est de cent soixante sept livres.

Outre cela lesdits sieurs Paquelon major (et de la Roque ayde major) jouissaient du pot major réduit à une chopine par ordre de M. De la Grange, laquelle chopine par mesure de vin produisait deux sols, ce qui faisait par chaque année deux à trois cens livres, selon que la garnison était plus ou moins forte.

Le major avait les deux tiers de ce proffit, et l'ayde major l'autre tiers, mais ils n'en jouiront plus à l'avenir en conséquence des nouveaux ordres envoyés pour la supression des droits du pot major.

L'herbe des remparts et fossés apartenant aux Gouverneurs et Lieutenant de Roy ne leur vaut pas plus de trente livres par an et celle des glacis ne vaut pas plus de soixante livres au major et ayde major, le terrain étant de gravier.

Le sieur de Saint-Martin capitaine des portes à sept cens livres d'appointements.

Landau

M. de Melac Gouverneur a quinze mil livres d'appointements, la ville luy paye douze cens livres pour son ustancile(1), sa moitié dans la cantine affermée deux mil quatre cens livres et de douze cens livres. La ville luy fournit le bois de son chauffage lorsqu'il est dans son gouvernement, ce qui ne peut estre évaluè précisément, la consommation pouvant estre plus ou moins grande, la corde de bois se vend présentement sept livres dix sols ou environ.

(1) L'ustancile, ou mieux l'ustensile etait le droit qu'avaient les troupes d'etre logées et entretenues par l'habitant.

Digitized by Google

M. Daoust Lieutenant de Roy a trois mil livres d'appointements, la ville luy paye six cens livres d'ustancile, son quart dans la cantine est de six cens livres.

M. de Roquefeuille major a deux mil quatre cens livres d'appointements, la ville lui paye quatre cens livres d'ustancile, sa part de la cantine est de quatre cens livres, ses deux tiers de l'herbe des glacis lui vallent deux cens livres.

Il retiroit environ trois cens cinquante livres du pot major ce qui est supprimé.

M. de Villeman ayde major a mil quatre vingt livres d'appointements, la ville luy paye deux cens livres, sa part de la cantine est deux cens livres, sa part du droit de pot major estoit de cent quatre vingt livres.

Le sieur de la Rousselière capitaine des portes a neuf cens livres d'appointements, la ville lui paye cent livres d'une part pour ustancile, deux cens quatre vingt livres d'autre pour deux portiers qu'il s'est obligé d'entretenir.

Chasteau de Lichtemberg

M. de la Jonchère commandant a deux mil cinq cens livres d'appointements.

M. de Vole (Volle) major a douze cens livres d'appointements.

M. de Clarclery ayde major a neuf cens livres d'appointements.

Cet Etat major ne retire aucun proffit de la place, l'herbe des remparts et glacis n'est à compter pour rien, ne valant pas quarante livres par an.

Schlestat

M. de Preschacq gouverneur onze mil deux(cens)cinquante livres d'appointements. La ville luy paye six cens livres d'ustancile et luy fournit quarante chariots de foin valant environ quatre cens livres, cent cordes de bois pour son chauffage qui peuvent estre évaluées à deux cens livres. sa moitié dans la cantine va à cent cinquante livres, la pesche des fossez de la place peut valoir deux à trois cens livres.

M. de Barege Lieutenant de Roy a trois mil livres d'appointements, la ville luy paye quatre cens livres d'ustancile, et

Digitized by Google

luy fournit douze chariots de foin dont il paye la façon de trois livres dix sols pour chacun, sa part de la quantine est de soixante quinze livres.

M. Carles major a dix huit cens livres d'appointements, la ville luy fournit six charriots de foin dont il paye la façon, l'herbe des glacis dont il a les deux tiers, luy vaut près de mil livres, le droit de pot major suprimé lui valait aussi pour les deux tiers, quatre cens cinquante livres.

M de Beauregard ayde major a neuf cens livres d'appointements, la ville luy paye deux cens livres d'ustanciles et luy fournit six charriots de foin dont il paye la façon, son tiers de l'herbe des glacis luy vaut environ cinq cens livres, son tiers du droit de pot major suprimé étoit de deux cens vingt cinq livres.

Le sieur Giraud capitaine des portes a sept cens livres d'appointements, la ville luy paye cent soixante dix livres d'ustancile et lui fournit trois chariots de foin dont il paye la façon.

Betfort

M. de Morton gouverneur a onze mil deux cens cinquante livres d'appointements, la ville luy paye six cens livres d'ustancile, sa moitié de la cantine affermée mil livres est de cinq cens livres.

M. de la Sablière Lieutenant de Roy a deux mil quatre cens livres d'appointements, lui paye quatre cents livres d'ustancile, son quart de la cantine est de deux cens cinquante livres.

M. de Fernanville major a dix huit cens livres d'appointements, la ville lui paye deux cens livres d'ustancile, sa part de la cantine est de cent vingt cinq livres, sa moitié dans l'herbe des glacis affermée quarante cinq livres, est de vingt deux livres dix sols, le droit de pot major suprimé luy valait cent cinquante livres.

M. de Valmont ayde major a neuf cens livres d'appointements, la ville luy paye cent livres, sa part de la cantine est de soixante deux livres dix sols, sa part des glacis est de onze livres cinq sols, sa part du droit de pot major suprimé étoit de soixante quinze livres.

Digitized by Google

M. de Pibalier ayde major du château a neuf cens livres d'appointements, il ne touche rien de la ville, sa part de la cantine est de soixante deux livres dix sols, sa part des glacis est de (onze livres cinq sols, sa part du droit de) pot major suprimé étoit de soixante quinze livres.

Huningue

M. le Marquis de Puysieulx gouverneur a quinze mil livres d'appointements.

M. de Senerie, Lieutenant de Roy a deux mil quatre cens livres d'appointements.

La ville ne leur paye aucune ustancile, et il n'y a point de cantine.

M. de Bombelles major, a dix huit cens livres d'appointements, ses deux tiers du produit de l'herbe des glacis peuvent aller à soixante livres.

M. de Montouer (Montoüer) ayde major a neuf cens livres d'appointements, son tiers du produit de l'herbe des glacis peut aller a trente livres.

Le sieur de Clinchamp capitaine des portes, a neuf cens livres d'appointements.

Neuf Brisack

M. de Laubanie gouverneur a quinze mil livres d'appointements.

Le Roy n'a point encore nommé de Lieutenant de Sa Majesté dans cette place.

M. de Manas major a trois mil livres d'appointements.

L'Etat Major n'a aucun autre proffit.

Fort du Mortier

M. Darcy commandant a deux mil quatre cens livres d'appointements.

M. Thorame major a douze cens livres d'appointements.

M. Felix ayde major a neuf cens livres d'appointements.

Le major et l'ayde major ont fait labourer un vieux glacis du fort des cadets démoly qui est à compter pour rien à cause des innondations, celuy de la place ne vaut pas mieux, le terrain étant aride et fort petit.

Digitized by Google

Souveraineté du Roy

Avant le traité de Westphalie signé à Munster le 24 octobre mil six cens quarante huit, l'on reconnoissoit en Alsace trois sortes de puissances :

Celle qui émanoit de la simple seigneurie, à peu près telle que l'ont en France les seigneurs de paroisses.

Celle du supériorité territoriale qui approchoit beaucoup plus de la souveraineté que de la dépendance.

Celle du supreme Domaine qui est la véritable souveraineté.

Le droit de simple seigneurie étoit exercé par les seigneurs des fiefs qui relevoient d'autres princes ou seigneurs particuliers.

La supériorité territoriale appartenoit a tous les Seigneurs dont les terres relevaient immédiatement de l'Empire, et hors le droit de faire battre monnoye dont même quelques uns étoient en possession, ils jouissoient de tous les droits régaliens avec la même indépendance que les Princes d'Allemagne les plus puissants.

La ville de Strasbourg comme Republique, et les dix villes imperiales scituées en Alsace sçavoir, Haguenau, Colmar, Schlestat, Weissenbourg, Landau, Obernheim, Rosheim, Munster, Keysersberg et Turckeim jouissoient de la même supériorité territoriale, et quelques unes étaient même en possession de faire battre monnoye.

Le Suprême Domaine étoit la véritable souveraineté appartenante à tout l'empire donc chaque membre participe et qui ne réside en la personne de l'Empereur qu'en tant qu'il est le Chef, mais sans qu'ils s'en puisse servir du consentement et pour ainsy dire conjointement avec les Princes et Etats de l'Empire dans les affaires de conséquence, de sorte que ceux qui ont la superiorité territoriale étant appellés aux Diètes, ou par eux mêmes, s'ils s'ont Régents, ou par des députés de leur ordre s'ils ne le sont pas, suivant les règlements en forme de constitution qui ont été faits à ce sujet. Ils ont l'avantage outre la supériorité territorialle qu'ils exercent chez eux, de partager jusques à un certain point l'autorité souveraine du Suprême Domaine dans tout l'Empire.

Digitized by Google

Telle étoit la scituation de l'Alsace lorsque par le traité de Wetsphalie elle parut estre cédée entièrement au Roy.

Les dispositions des paragraphes *Tertio Imperator et teneatur Rex christianissimus* ont eu des interpretations différentes. cependant il a toujours passé au moins pour constant que tout ce qui appartenoit en propre à la maison d'Autriche en Alsace ayant été par elle cédé à Sa Majesté avec toute supériorité territoriale et avec souveraineté par l'intervention de l'Empire, le Roy devoit en jouir sans aucune difficulté.

La principale contestation fut par rapport à la préfecture d'Haguenau qui appartenoit aussi à la maison d'Autriche et aux dix villes impériales qui en dépendent.

L'on prétendit de la part de la France que la préfecture d'Haguenau ayant été cédée au Roy en toute souveraineté, ces dix villes qui en dépendoient devoient être soumises à Sa Majesté de la même manière. L'on soutint au contraire du coté de l'Empire que le droit de cette préfecture n'étoit qu'un droit d'advocatie et de protection honorable et utile jusqu'à un certain point en vertu duquel les habitans des dix villes impériales prestoient à la vérité le serment au grand Bailly, mais que ce serment étoit réciproque et que le grand Bailly leur juroit pareillement de les maintenir dans leurs privilèges, or au nombre de ces privilèges, celuy de jouir de la supériorité territoriale et des droits régaliens sous la souveraineté immédiate de l'Empire étoit regardé comme le plus considérable.

Quant aux autres Etats de l'Alsace qui n'étoient point du Domaine de la maison d'Autriche, la difficulté fut encore bien plus grande, et quoy qu'il parut par la disposition du paragraphe *Tertio imperator* qu'ils eussent été cédés à la France avec toute souveraineté, cependant on y trouvoit une contradiction si apparente dans la disposition du paragraphe *Teneatur Rex christianissimus*, qu'elle passoit en Allemagne pour une rétrac(ta)tion formelle qui maintenoit ces Etats dans leur possession de supériorité territoriale sous la souveraineté de l'Empire.

Les choses étoient dans cette ambiguité dont chacun se prévaloit le plus qu'il pouvoit à son avantage lorsqu'en l'an-

Digitized by Google

née 1680 par deux arests du Conseil supérieur d'Alsace seant alors à Brisack, le premier du 22 mars et le second du 9e aoust de la dite annnée. Le Roy à la requeste et diligence de son procureur général a fait ordonner la réunion à sa couronne de tous les lieux exceptés par le paragraphe *Teneatur Rex christianissimus*, du traité de Munster. Cette réunion a produit l'Extinction de la supériorité territoriale dans les lieux qui y ont été compris, et qui forment ce que l'on appelle présentement en Alsace, le pays de nouvelle domination ou depuis Sa Majesté n'a point été troublée, au contraire la guerre survenue en 1688 ayant été heureusement terminée par le traité de Riswick, l'article 4 de ce traité lève pour l'avenir toutes difficultés, car comme il y est dit que l'on rendra en particulier à l'Empereur et à l'Empire, à ses Etats et membres tous les lieux et droits scitués hors l'Alsace qui ont esté occupés par le Roy nonobstant les décrets, arrests et déclarations qui demeureront cassés à cet égard, il est une conséquence toute évidente que ces arrests n'ont point receu d'atteinte pour les Etats, lieux et droits scituez dans l'Alsace, lesquels sont sous entendus délaissés et abandonnés à Sa Majesté pour en jouir suivant le dernier estat de possesion (1).

A la vérité les bornes de l'Alsace du costé du Palatinat n'ont pas encore été bien précisément décrites ny limitées, elles ne sont sujettes à aucune contestation csmme il a deja été remarqué jusques à la Rivière de Loutre (2) qui passe à Weissembourg, mais le Roy a grand intérest de maintenir sa souveraineté jusque à la rivière Quesche qui passe à Landau, et qui vient se rendre dans le Rhin à Guersmesheim.

(A *suivre*) Docteur H. Weisgerber.

(1) Comparer avec le mémoire de Colbert.

(2) Pour Lauter. Ces territoires contestés furent reconnus Français en 1714 par le traité de Rastadt, ils le restèrent jusqu'en 1815.

Digitized by Google

RELATION

DE LA

PRÉSENTATION A LOUIS XIV

DE LA

MÉDAILLE FRAPPÉE par ORDRE de la VILLE de STRASBOURG

après l'achèvement de la citadelle

en 1687

Dès 1686 le Magistrat de la ville libre royale de Strasbourg avait décidé, sur la proposition du prêteur Obrecht, de commémorer l'achèvement prochain de la Citadelle, commencée par Vauban dès le lendemain de la capitulation de 1681, par la frappe d'une médaille (1). C'était faire sa cour au roi, dont l'un des faibles était de vouloir conserver le souvenir de tous les événements de son règne par une série de créations artistiques de ce genre, pour lesquelles la nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fournissait les devises. Cette médaille, exécutée à Paris, par Bernard (2), est bien connue des numismates et des amateurs. Elle montre à l'avers le buste

(1) Voyez les procès-verbaux du Conseil des Treize, 18 février 1687.

(2) Etait-ce le graveur et peintre Samuel Bernard, mort peu après le 24 juin 1687, à Paris, le père du fameux financier de ce nom ? Je ne saurais l'affirmer.

Digitized by Google

bien connu du monarque, revêtu de la cuirasse; au revers, Louis XIV, assis sur son trône, en costume romain, tend une couronne crénelée à la ville de Strasbourg, agenouillée à ses pieds. A terre gisent un bouclier, un casque et une épée. Derrière le roi se tient une Victoire, qui lui pose sur la tête une couronne de lauriers. La médaille porte pour devise *Urbis tranquillitate adserta*, et à l'exergue, *Argentorat. Alsat. Metrop* (1). Ce n'est pas de cette pièce alsatique elle-même que je veux parler ici; j'ai retrouvé parmi mes papiers quelques unes des lettres échangées à cette occasion entre le Magistrat de Strasbourg et son représentant à Paris, et que mon excellent ami, feu M. Brucker, archiviste de la ville, avait bien voulu copier pour moi, il y a bientôt vingt ans. Je pense qu'on ne lira point sans quelque intérêt la relation que cet agent fit parvenir à ses commettants sur l'audience accordée par le roi, le 1er avril 1687, afin qu'il pût présenter les hommages respectueux et l'offrande de la ville libre à Sa Majesté Très Chrétienne. En le suivant d'abord à la Cour, puis dans ses pérégrinations officieuses comme distributeur des médailles strasbourgeoises, on peut jeter un coup d'œil rapide sur les grands seigneurs de Versailles, sur les influences puissantes de l'administration supérieure, sur « les bureaux » aussi, comme on disait alors déjà, et leur dictature latente. N'est-ce pas un détail bien caractéristique que Correur juge plus nécessaire de distribuer cinq de ces médailles dans un même bureau que d'en offrir une seule à Monsieur ? Et n'est-il pas intéressant de constater que le valet de chambre de Louvois, lui aussi, affichait du goût pour la numismatique ?

Pour bien comprendre d'ailleurs l'attitude bienveillante de

(1) Voyez Berstett, *Münzgeschichte des Elsasses*, page 85 et Arthur Engel, Monnaies alsaciennes au Cabinet de France dans la *Revue d'Alsace*, 1874, page 312. Les exemplaires en cuivre, à face unique, tels qu'il en existe un exemplaire dans la belle collection de médailles alsatiques de mon cousin et ami, M. Maurice Himly, à Strasbourg, doivent être des imitations d'origine postérieure, puisque nous voyons le Magistrat défendre la frappe des pièces en cuivre.

Digitized by Google

Louvois à l'égard de l'agent strasbourgeois, attitude qui contraste si fort avec sa brusquerie, je dirais volontiers sa brutalité ordinaire, il faut savoir que Correur (ou Le Correur) était lui-même un ancien « commis » du tout-puissant ministre, et que celui-ci tâchait naturellement de bien mettre en Cour le nouvel agent de Strasbourg, qu'il avait certainement désigné lui-même ou fait désigner au choix du prêteur royal et des Conseils. Désigné pour ces fonctions en août 1685, alors que le vieux « résident » de la République à Paris, Jean Beck, en fonctions depuis 1644, était mort ou avait été mis à la retraite, Correur fournit également une carrière diplomatique (si tant est que ce mot soit encore de mise après 1681) assez longue, car les procès-verbaux du Conseil des Treize nous le montrent encore en activité de service vers la fin de l'année 1710.

Rod. Reuss.

Lettre du Sr Correur (1), agent de la ville de Strasbourg à Paris, au Magistrat de cette ville.

Paris, ce 2e avril 1687.

Messieurs

J'ai reçu la lettre du 25. du mois dernier que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire ; j'ai été bien aise de la ratification que vous m'avés donnée pour l'exécution de vos ordres au sujet de la médaille du Roy ; je les ai suivi régulièrement et, je crois, à votre satisfaction. Comme j'ai présenté cette médaille à Sa Majesté hier au matin avec autant d'agrément qu'on en pouvoit attendre, vous voulés bien, Messieurs, que je vous fasse une petite relation de ce qui s'y est passé.

Comme vous m'avés ordonné par les lettres que vous m'aviés fait l'honneur de m'écrire, de présenter la médaille au Roy, au plutôt, j'ai tellement pressé M. Petit qui trainoit

(1) On trouve le nom dans les pièces officielles sous la forme de *Correur, Le Correur, Le Courreur,* etc.

Digitized by Google

les choses en longueur (1), que vendredy dernier une partie des médailles fut achevée, particulièrement celles d'or. Je ne manquais pas, le lendemain, d'en aller rendre compte à Mgr de Louvois, qui me recommanda de me trouver le lundi ensuivant à Versailles où il me présenteroit au Roy. Je n'y manquai pas, mais mondit Seigneur n'ayant pas la commodité cette journée, la partie fut remise au lendemain ; je me trouvai à la sortie du cabinet comme il alloit au conseil ; il me dit de le suivre et d'attendre ses ordres dans l'antichambre du Roy, où je fus près de deux heures. Mondit Seigneur sortit ensuite, et m'ayant fait signe de la teste, il rentra ; plusieurs personnes de la première qualité le suivirent et la porte fut fermée ; un quart d'heure après elle fut ouverte, et un huissier du cabinet appelant hautement : « L'agent de la ville de Strasbourg », je m'avançai, et je fus surpris de voir que le Roy m'attendoit dans les formes. Mgr de Louvois étoit à son côté, et les principaux de la cour faisaient deux haies ; j'allai droit à Sa Majesté avec beaucoup de respect et de soumission et après lui avoir fait le compliment de votre part, Messieurs, suivant le model que vous m'en aviés donné (2), je lui présentai la médaille qu'il prit d'une manière très gaie, et en la recevant il me dit ces mesmes paroles : « Je la reçois avec plaisir, et vous pouvés assurer Messieurs de Strasbourg, que je leur donnerai dans toutes les rencontres des marques de mon affection (3) ». Je remerciai Sa Majesté par une profonde inclination ; j'allai ensuite dans l'apartement de Mgr le Dauphin, qui venoit d'arriver de la chasse. On me fit entrer lorsque j'eus dis pourquoy je venois;

(1) Le graveur de la médaille s'appelait Bernard ; M. Petit était le contrôleur de la Monnaie, « le maître du balancier », comme on disait alors.

(2) Reisseissen dans son *Mémorial* (p, 133) mentionne ce « compliment » que le Magistrat avait fait rédiger à Strasbourg, peut-être afin que le Correur ne fut pas trop dévotieux en son nom.

(3) Messieurs de Strasbourg ne durent pas être très charmés quand ils reçurent les prochaines « marques de l'affection » royale. C'est en effet quatre jours plus tard, le 5 avril 1687, que Louis XIV signa la lettre de cachet qui introduisait l'*alternative* dans le magistrat (Reisseissen, *Mémorial*, p. 134).

Digitized by Google

je lui fis un petit compliment. Lorsque je lui présentai la médaille, il me répondit qu'il vous remerciait. Je fus après chez Mgr de Louvois et, comme il rentroit, je le remerciai de la bonté qu'il avoit eû de vouloir que la médaille eût été présentée au Roy dans toute la cérémonie, et que je ne manquerai pas de vous rendre compte, Messieurs, de la manière dont la chose s'étoit passée. Je lui présentai en même tems une médaille d'or et deux d'argent ; j'allai ensuite à l'apartement de M. de Barbezieux (1), à qui, après un compliment de votre part, je présentai une médaille d'argent. J'en donnai aussi une à M. de Junquières, qui est celui qui le conduit dans les affaires, et puis j'en fis une distribution dans les bureaux. Je commençai par M. Dufresnoy, qui est le premier commis, et puis j'allai suivant l'ordre ; il en a fallu cinq dans le seul bureau du secrétariat. Je ne pus en refuser au premier valet de chambre de Mgr. de Louvois, qui m'en demanda une. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de croire que dans cette distribution j'ai fait ce que j'ai cru être à l'avantage de la ville de Strasbourg. J'ai aussi présenté une médaille d'or à Mgr. le Contrôleur-général (2) qui me témoigna d'avoir beaucoup de ressentiment de l'honnêteté que je lui faisois de votre part ; il me dit qu'il vous en remercieroit. M. l'intendant Peletier (3), à qui j'en ai aussi présenté une d'or, me dit que vous lui faisiés beaucoup d'honneur, et qu'il tâcheroit de vous en faire paroitre sa reconnoissance. J'en ai distribué aussi dans les bureaux de ces Messieurs ; tous les commis m'ont prié de vous en faire leurs très humbles remerciements. Je n'ai pas présenté encore celle pour Mgr. le Chancelier (4), parce qu'il est un peu incommodé ; j'espère

(1) Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbezieux, second fils de Louvois et son successeur au ministère de la guerre en 1691. Il était né en juin 1668 ; c'était donc un jeune homme de dix-huit ans auquel l'agent de Strasbourg se croyait obligé de faire officiellement sa cour.

(2) C'était, depuis 1683, M. Claude Le Peletier.

(3) Il est sans doute question du frère du précédent, Michel Le Peletier de Souzy, intendant des finances de 1683 à 1701.

(4) Louis Boucherat, chancelier et garde des sceaux de 1665 à 1699.

Digitized by Google

le pouvoir faire, à ce qu'on m'a promis, samedi prochain. J'en ai présenté une d'argent au R. P. de la Chaise (1) et à M. Pélisson (2), qui m'ont chargé tous deux de vous bien remercier et de vous témoigner qu'ils vous étoient infiniment obligés.

M. l'archevèque de Reims (3) ne sera de retour de la campagne que la semaine prochaine, comme aussi M. l'Evèque de Meaux (4). Je ne manquerai pas de suivre les ordres que vous me donnés à leurs égards ; j'ai encore quelques distributions à faire à la Cour, dont je ne manquerai pas de vous rendre compte, et ensuite je ne manquerai pas de vous envoyer le nombre de médailles, que vous m'ordonnés de vous envoyer et même davantage si je puis, avec une d'or, et quand même je devrois faire faire encore une augmentation d'une douzaine d'argent, je crois qne vous ne le trouverés pas mauvais, parcequ'il ne faut pas faire de jalousies, et pour peu de chose on contente les gens. J'ai suivi les ordres de Mgr. de Louvois à l'égard d'une médaille pour Mgr. (5), mais comme il ne m'a rien dit pour Monsieur(6)je ne lui en ai point présenté; cela aussi n'étoit point nécessaire. Ainsi il n'y a eu que sept médailles d'or ; celle du Roy, qui pesoit plus de deux onces de plus que les autres, étoit extrèmement belle ; les autres ne laissent pas d'être aussi très belles, comme vous le verrés, s'il vous plaît, quand j'aurai l'honneur de vous l'envoyer avec celles d'argent, qui sont aussi fort belles. M. Petit, le maitre du balancier qui fait, comme sçait fort bien M. Obrecht (7), les choses comme il lui plait, a fait les médailles un peu plus pesantes que je ne lui avois dit, disant qu'on ne peut pas être si juste, mais cela n'excède pas de beaucoup, et sans un grand soin que j'ai fait prendre, le carré de la figure du Roy aurait cassé

(1) Le confesseur du Roi.

(2) Paul Pelisson de l'Académie française, historiographe du Roi, directeur du bureau de conversion pour les réformés, après sa propre abjuration de la foi protestante.

(3) Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois.

(4) Jacques Bénigne Bossuet.

(5) Monseigneur, tout court, c'est le Dauphin, fils de Louis XIV.

(6) Monsieur, c'est Philippe d'Orléans, frère du Roy.

(7) Le prèteur royal de la ville de Strasbourg.

Digitized by Google

Il est vrai que le graveur auroit été obligé d'en faire un autre, mais il eut fallu l'attendre longtemps. Voilà, Messieurs, les choses comme elles se sont passées. J'espère que vous en serez contents, et que cette médaille que vous avez fait faire fort à propos, et qui a été si bien reçue de tous ceux à qui je l'ai présentée, ne pourra être que très avantageuse pour la ville de Strasbourg. Je prie Dieu de tout mon cœur que j'en puisse bientôt voir des marques. J'ai reçu la lettre de crédit que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer sur M Tourlon pour me rembourser des avances qus j'ai faites à l'égard de la médaille (1); je vous suis obligé de votre ponctualité ; sur les simples ordres qu'il vous plaira me donner, je ferai toujours tous les frais nécessaires pour tout ce que vous voudrés bien m'ordonner, puisque je suis et je serai toujours avec beaucoup de respect et de passion, Messieurs, votre très humble etc. Signé Correur.

P. S. — J'oubliais de me donner l'honneur de vous écrire pour sçavoir si vous voulés que je fasse fraper quelques médailles de cuivre.

Strasbourg ce 9 avril 1687.

Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre du 2 de ce mois par laquelle nous avons appris avec beaucoup de satisfaction l'heureux succès avec lequel vous avés exécuté la commission que nous vous avions donnée pour présenter la médaille au Roy ; nous vous sommes très sensiblement obligés de tous les soins que vous avés pris en cette affaire, et nous tâcherons à la première occasion qui se présentera de vous donner des marques réelles de notre reconnoissance.

Vous jugés très bien qu'il ne faut pas s'exposer à aucune jalousie en épargnant une dixaine de médailles qu'on pourroit emploier avantageusement pour la ville, en les offrant à des

(1) D'après les procès-verbaux des Treize (8 novembre 1687) les frais s'élevèrent à 1,623 livres.

Digitized by Google

personnes qui nous peuvent par là vouloir du bien : ainsi nous vous prions d'augmenter le nombre des cents que nous avons commandé autrefois, encore de dix ou de douze, selon que vous le trouverés à propos, comme aussi de faire frapper encore une d'or, outre celle que vous avés déjà et de nous les envoyer toutes deux ensembles ici. Nous n'avons rien à dire sur la distribution que vous avés faite et que vous ferés encore si ce n'est que nous vous recommandons particulièrement M. Petit qui a la direction du balancier et M. Frémin, avocat au Conseil, qui est son allié, comme aussi Mad. Le Correur et Mademoiselles *(sic)* vos filles, et si nous vous prions d'en garder une pour vous, ce n'est que pour vous laisser un gage de notre bonne volonté, que nous vous donnerons au plutot à connoître plus efficacement ; du reste nous ne désirons pas que vous en fassiés frapper de cuivre, à moins que Mgr. de Louvois ne vous l'ordonne expressément. En attendant de vos nouvelles sur les soixante médailles d'argent et les deux d'or que vous nous enverrés ici, nous sommes, etc.,

Les Préteur, Consul et Magistrat de la
ville de Strasbourg.

Paris ce 3 may 1687.

Messieurs,

Depuis la dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire j'ai présenté une médaille d'or à Mgr. le Chancelier, et je lui ai fait le compliment que je lui devois faire de votre part ; il a reçu la médaille et le compliment avec la plus grande honnéteté du monde, et il m'a chargé de vous écrire qu'il vous étoit bien obligé et qu'il nous rendroit toujours service de bon cœur, quand il en auroit l'occasion. J'ai distribué régulièrement des médailles d'argent, suivant ce qu'il vous a plus m'ordonner, et j'en ai donné à ceux que j'ai cru pouvoir vous être utiles en quelque chose. Je vous ai beaucoup d'obligation de la bonté que vous avés de vouloir bien me permettre de retirer une médaille et d'en donner aussi à ma femme et à mes filles ; nous les garderons comme un mo-

Digitized by Google

nument éternel de la bienveillance que vous nous témoignés et nous tâcherons toujours d'en avoir toute la reconnoissance qu'on peut avoir, et moi particulièrement, je ferai tout mon possible pour exécuter ponctuellement tout ce que vous m'ordonnerés et que rien ne se fasse au préjudice de vos intérêts auxquels je m'attacherai avec beaucoup de zèle.

J'ai mis au carosse de Strasbourg, qui partira lundi prochain, une boëte cordée et cachetée à l'adresse de M. Obrecht; elle doit arriver à Strasbourg le 15 de ce mois. Il y a dedans deux médailles d'or et soixante cinq d'argent ; elles sont belles et bien frappées et qui ont bien été reçues à la cour ; elles seront assurément très utiles pour l'intérêt de la ville de Strasbourg. Le Roy et Messieurs les Ministres en ont témoigné une véritable satisfaction et je suis persuadé que Sa Majesté et ces Messieurs s'en resouviendront dans l'occasion. En attendant toujours de vos commandemens, je suis, etc. Signé :

CORREUR.

Digitized by Google

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite (1)

Parmi les hommes qui ont creusé un large sillon dans le champ des études alsatiques, parmi les chercheurs modernes qui ont fait d'heureuses trouvailles et publié des livres qui resteront comme un témoignage de leur haute culture intellectuelle, nous devons une mention d'honneur à Charles Gérard, avocat à la cour d'appel de Colmar, ancien sous-commissaire du gouvernement à Altkirch et à Saverne et ancien représentant du peuple en 1848. Originaire de Longwy où il est né le 24 janvier 1815, il habita longtemps Ste-Marie-aux-Mines, cette ville moitié lorraine et moitié alsacienne ; il résumait en lui le génie de deux races, et a donné de bonne heure la mesure de ses brillantes qualités d'esprit et de ses rares facultés d'assimilation. Il eut la force de renoncer au prestige de ses positions officielles pour revenir à Colmar plaider le mur mitoyen, ce qui prouve qu'il n'était l'ami ni du galon ni du panache. Beau parleur, critique sagace et souvent caustique, profond jurisconsulte, possédant des notions sur toutes choses, explorateur consciencieux des arcanes historiques, sachant défricher avec méthode les landes les plus

(1) Voy. pp. 433-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895 ; pp. 24-50 du trimestre Janvier-Février-Mars, pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin, pp. 340-377 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896, pp. 529-559 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre, pp. 104-128 du trimestre Janvier-Février-Mars et pp. 145-184 du trimestre Avril-Mai-Juin, p. 310-334 du trimestre Juillet-Août-Septembre.

Digitized by Google

abstruses du passé, il avait mis toute sa passion, toute son ardeur de savant à se créer une bibliothèque exclusivement alsatique. C'était un des plus fins limiers de cette chasse au livre à une époque où les chercheurs, encore clairsemés, revenaient rarement bredouille. Bref, par acquisitions, par échanges, par dons gracieux de ses amis, il eut bientôt accumulé sur les rayons de son cabinet de travail les trésors les plus authentiques, les incunables les plus rares de notre vieille histoire provinciale.

C'est là dedans qu'il a puisé les matériaux mis en œuvre dans ses diverses publications ; c'est là cette bibliothèque qui représentait un vrai patrimoine de famille et qui, à un certain moment, a attiré l'attention de l'Alsace. Collection amassée d'abord par pur dilettantisme, elle est devenue plus tard, sous l'empire de certaines circonstances, un capital mobilisable. De là sont sorties les intéressantes notices publiées par la *Revue d'Alsace*, telles que *la bataille de Turckheim et la bataille d'Entzheim*, gagnées par Turenne sur les Impéraux; puis l'*Ancienne Alsace à table*, livre remarquablement documenté et écrit avec une verve gauloise entraînante où figure, sous une forme étincelante et savoureuse, la description des menus historiques de nos pères, d'où se détachent des pages dignes de Brillat-Savarin ; ensuite l'*Essai d'une Faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace* description de tous les fauves vivant en Alsace dans les temps anciens et modernes ; enfin les *Artistes de l'Alsace pendant le moyen âge*, œuvre d'une érudition débordante où il soutient cette thèse, que d'aucuns disent paradoxale, qu'Erwin de Steinbach le merveilleux architecte de la cathédrale de Strasbourg, était d'origine fançaise et s'appelait en réalité *Hervé de Pierrefonds* ; qu'en exerçant son art en Allemagne il a vu, comme bien des artistes du moyen âge, son nom se transformer en celui d*Erwin von Steinbach*,qui est la traduction littérale du nom français. De même le peintre français Roger de la Pasture, né à Tournai, au quinzième siècle n'est plus connu aujourd'hui que sous le nom flamand de Roger van der Weyden, parce qu'il a exercé son art à Bruges.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question qui fournirait matière à controverses sérieuses. Bornons-nous à men-

Digitized by Google

tionner ce fait hors de conteste c'est que la grande façade de la cathédrale de Strasbourg porte l'empreinte de l'architecture de l'Ile-de-France, de cet art prétendu gothique qui a été imité dans toute l'Europe.

On dirait — c'est Gérard qui parle — qu'Erwin a voulu laisser sur la cathédrale une signature qui permît à la postérité de le reconnaître, le blason même de sa nationalité. Comment interpréter autrement la présence sur le grand portail, au cœur même de l'œuvre d'Erwin, des armoiries françaises de Saint-Louis et de sa mère Blanche de Castille ?

En effet, parmi les scènes sculptées sur le grand portail, on voit la Résurrection du Christ dont le tombeau est garni de fleurs de lis semblables de tous points à celles de France et alternant avec les tours de Castille. Fait tout aussi digne de remarque, sur le même portail figure la statue équestre de Clovis, roi des Francs.

Ne serait-ce point là un commencement de preuve à l'appui de l'opinion de Gérard ? Je sais fort bien que le sculpteur alsacien Friederich, qui avait la généreuse toquade de travailler gratis pour la postérité et pour la gloire, a sculpté une statue d'Erwin dont il a fait cadeau au village de Steinbach dans le duché de Bade, confirmant ainsi la légende d'après laquelle Erwin serait né dans cette localité, ce qui, paraît-il, n'est établi par aucun document probant. Ce monument, qui a été inauguré le 30 août 1844, aurait-il la même valeur historique que la statue du prétendu inventeur de la poudre qui fait un si fulgurant effet à Fribourg, sur la jolie petite place des Franciscains, et qui est l'œuvre du sculpteur badois Aloïs Knittel ?

Pétrarque et d'autres nous apprennent, en effet, que la poudre existait déjà en Italie en 1358, longtemps avant Berthold Schwartz, dont la date de naissance n'est pas certaine. Les Anglais aussi, dit-on, en ont fait usage en 1346 à la bataille de Crécy. Enfin l'invention de la poudre à canon est attribuée aussi au moine anglais Roger Bacon mort en 1294.

Friederich eût pu, tout aussi bien, offrir sa statue au village alsacien de Steinbach, situé entre Cernay et Thann, et le gratifier ainsi d'un grand homme tout aussi authentique que celui du Steinbach badois. Il n'en faut pas davantage

Digitized by Google

pour accréditer peu à peu dans l'esprit des masses des erreurs historiques flagrantes.

Erwin n'apparaît, semble-t-il,qu'une seule fois avec le nom de *Steinbach*, et cela dans l'inscription qui, jusqu'au dix-huitième siècle se trouvait sur le portail principal de la cathédrale. Il est admis aujourd'hui par les archéologues que cette inscription était apocryphe. Au congrès archéologique qui eut lieu à Strasbourg en 1859, M. de Schauenbourg se prononça en faveur de la commune de Steinbach près de Thann. M. Gérard, après avoir dit qu'une opinion ancienne et presque universellement adoptée lui assigne pour patrie le village de Steinbach, dans le margraviat de Bade, développe son opinion personnelle qui place son lieu de naissance à Pierrefonds, en France. Depuis lors le docteur Woltman de Berlin, qui s'est beaucoup occupé de l'art en Alsace et a écrit une biographie d'Erwin, avoue n'avoir aucun renseignement sur le lieu d'origine et d'apprentissage du maître ; « seulement, dit-il, la façade de la cathédrale de Strasbourg, par l'agencement de ses formes, prouve que son créateur a fait ses études dans les loges maçonniques de France » (1). Cette opinion d'un auteur allemand, très connu dans le monde de l'érudition par des œuvres importantes, n'est pas à dédaigner et nous fait comprendre que la conception hardie de Gérard ne manque pas d'une base sérieuse.

Ce brave Friederich, un peu naïf dans ses admirations rétrospectives, m'a donné les épreuves lithographiques des deux statues offertes par lui au duché de Bade, celle d'Erwin et celle d'un Christ assis, contemplant un crâne, placée au cimetière de Lœrrach ou de Lahr, qui était le lieu d'origine de sa première femme.

* * *

Gérard, ce chercheur passionné avait, à un haut degré, le sentiment inné de l'art. Il possédait d'instinct et au bout des doigts, le vocabulaire sacro-saint de l'idéal, et il l'a prouvé en

(1) *Allgemeine deutsche Biographie*, T. VI. p. 332.

Digitized by Google

écrivant, dans son livre des *Artistes alsaciens*, la biographie d'Herrade de Landsperg, abbesse de Hohenbourg. Saluons et admirons. Nous sommes devant une œuvre unique au monde, le *Hortus deliciarum*, le jardin des délices, résumant le cycle des connaissances humaines au moyen âge, écrite et illustrée de miniatures par une femme « la plus suave figure du moyen âge religieux, le type le plus accompli des perfections de la femme monastique. Elle se présente à nous la tête ceinte de la triple couronne de la science, de la poésie et de l'art, et cette auguste couronne mériterait d'être environnée du nimbe de la sainteté ». Le voilà, crayonné en deux lignes par Gérard, le portrait de cette magicienne des temps gothiques, digne de devenir la Béatrix d'un Dante qui n'existait pas encore.

Née vers 1125, sous le règne de Frédéric Barberousse, l'empereur légendaire, elle devint en 1167 abbesse du monastère de Hohenbourg, sur la montagne Sainte-Odile. Consultée par les évêques et même par les papes, elle était considérée comme une des lumières et l'honneur de son siècle. Elle possédait le grec et parlait le latin comme un docteur de l'Université de Paris. Elle connaissait Aristote, Platon, Cicéron, les écrits d'Abélard et de tous les hommes célèbres de son temps.

Le *Hortus deliciarum* était le livre destiné à l'éducation religieuse et renfermait tout ce qu'Herrade jugeait indispensable à l'éducation de la femme. C'était le cours complet et illustré de miniatures des études suivies à Hohenbourg. On ne connaissait point de manuscrit à images du XIIe siècle qui présentât des peintures aussi grandes que celles du *Hortus deliciarum*.

Qu'est devenu ce trésor entouré du respect et de l'admiration de sept siècles, resté intact et pur dans son vélin immaculé, plus âgé et honoré que nos grandes cathédrales de pierre, qui avait trouvé son dernier abri dans la bibliothèque de Strasbourg ? Les bombes du siège de 1870, en incendiant ce précieux dépôt historique, ont en un clin d'œil réduit en cendres l'œuvre du merveilleux génie d'Herrade : elle s'est évanouie en fumée avec le musée archéologique et la galerie de peinture, avec quatre cent mille manuscrits historiques et

Digitized by Google

livres incunables, avec les antiquités gallo-romaines réunies par Schœpflin et les monuments de l'époque mérovingienne, laissant une traînée douloureuse de plus dans l'histoire des cruautés humaines et un regret éternel aux amis du beau !... Ceci c'est de l'histoire contemporaine, un fragment de chronique navrante, une date néfaste, *14 août 1870*.

* * *

Par un de ces hasards providentiels qui se rencontrent parfois dans l'enchaînement des choses humaines, la postérité ne sera pas entièrement déshéritée de l'œuvre d'Herrade.

Voici comment il lui est devenu possible de jouir d'une partie au moins des planches de ce livre encyclopédique, dans lequel Alexandre et César portent l'accoutrement des chevaliers du XIIIe siècle et Cléopâtre le costume des châtelaines de l'époque. Quand le grand Opéra de Paris s'occupa de monter *Robert le Diable*, les artistes chargés de dessiner les costumes furent fort embarrassés de se procurer des modèles archéologiques pouvant s'adapter à l'époque présumée où vivait le prince normand. Or, vers 1842, la ville de Strasbourg avait envoyé le précieux volume du *Hortus deliciarum* à une exposition rétrospective de Paris. Les costumiers de l'Opéra saisirent cette occasion de copier les planches les plus caractéristiques qui leur servirent à composer la mise en scène.

L'attention ayant ainsi été appelée sur ce chef-d'œuvre, un des plus éminents amateurs de Paris et grand protecteur des arts, le comte Auguste de Bastard, en prit un certain nombre de calques sur papier de Chine, planches d'ensemble et figures isolées, et fit reproduire par la lithographie en manière noire, toute une série de ces planches qu'on peut voir au département des Estampes de la Bibliothèque nationale. Elles remplissent un grand atlas de cent vingt-deux feuillets (1839-1842). Il y a là dedans des figures mouvementées et expressives, des compositions d'une puissante originalité, comme la chute des mauvais anges, la grande courtisane de l'Apocalypse, le combat des vertus et des vices, l'arbre de Jessé, révélant un art curieux au possible. La *Gazette des Beaux-*

Digitized by Google

Arts, en publiant en 1873, un article de M. Ch. Cournault sur le Musée de Nancy et les collections d'Alsace-Lorraine, a reproduit la planche des *Supplices de l'enfer*. Elle est vraiment typique cette planche à fond noir parsemé de larmes, où se tordent les damnés torturés par les démons. L'un des compartiments est consacré au supplice des soldats (*armati milites*) et des Juifs (*Judei*). On voit dans deux grandes marmites entourées de flammes, d'une part, un groupe de soldats costumés comme ceux de Guillaume-le-Conquérant sur la tapisserie de Bayeux ; de l'autre, de malheureux sémites tout nus, ayant comme signes distinctifs leurs bonnets jaunes pointus. De grands diables armés de fourches, les retournent dans cette rôtissoire de Satan. N'est-elle pas étrangement suggestive cette scène, dessinée au douzième siècle par des religieuses, dans le silence et le recueillement de leur cloître de Hohenbourg ? Elle nous montre qu'à cette époque si reculée les reîtres, ces ravageurs de provinces, partageaient avec les enfants d'Israël, ces financiers cosmopolites, les rancunes populaires les plus ardentes. Herrade, la sainte femme, ne pouvait moins faire que de leur donner une place privilégiée dans un coin épineux de son *Jardin des délices*.

Rappelons encore, pour l'édification complète de nos lecteurs, que cet incomparable trésor a attiré de tout temps l'attention des savants, comme s'ils avaient eu le pressentiment de sa disparition dans une catastrophe. On s'efforçait de reproduire en *fac simile* quelques unes de ses planches les plus caractéristiques, pour en conserver au moins un reflet approximatif. Ainsi, en 1818, l'Alsacien Christian-Moritz Engelhardt publia à la librairie Cotta, de Stuttgart, un in-8° de deux cents pages avec Album in-fol. de douze planches coloriées à la main et intitulé : *Herrad von Landsperg. Æbtissin zu Hohenburg oder St-Odilien im Elsass, und ihr Werck : Hortus deliciarum* (1).

Peu de temps après la guerre franco-allemande, la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace publia à Strasbourg, chez Trübner, sous le titre *Hortus deliciarum* par l'abbesse Herrade de Landsperg, la reproduction hé-

(1) Bibliothèque Chauffour, à Colmar.

Digitized by Google

liographique d'une série de miniatures calquées sur l'original avec texte explicatif par MM. les chanoines Straub et G. Keller, (deux fascicules in-fol.) (1). Les planches, parues en 1879, sont exécutées d'après des calques appartenant à l'Œuvre Notre-Dame, à la Bibliothèque municipale de Strasbourg, à M. Straub et à M. le comte de Bastard.

J'avais toujours eu d'excellentes relations avec Charles Gérard. Quelque temps avant sa mort à Nancy, où il s'était retiré après la guerre, il m'envoya comme souvenir un ouvrage in-fol. d'Albert Durer intitulé ; *Etliche Underricht zu Befestigung der Stett, Schlosz und Flecken* (Instruction sur l'art de fortifier les villes, châteaux et bourgs), réimprimé en 1708 chez Jérôme Formschneyder à Nuremberg, et orné de nombreux dessins gravés par le maître. C'est une épave, non sans valeur, des recherches de l'éminent bibliophile et montrant les faces multiples du génie de Durer à la fois peintre, graveur et ingénieur militaire.

Berlin possède aujourd'hui la grande bibliothèque alsatique de Gérard. Mais après la vente de celle-ci, il était parvenu à en composer une seconde, un peu moins importante mais tout aussi intéressante qu'il a cédée, à beaux deniers, à la ville de Mulhouse.

XLIV

Le retable de Luemschwiller. — Fresques de Burnkirch. — Charles Grad. — Gustave Lambert et le Pôle-Nord. — Excursions extra-terrestres. — Un grand voyageur. — L'Isthme de Panama. — Le coton en Algérie.

Dans un coin des dernières ramifications jurassiques, dominant la pittoresque vallée de l'Ill, aux environs d'Altkirch, sur une éminence d'où la vue s'étend sur la chaîne des Vosges, se cache le petit village de Luemschwiller entouré de vignes et de carrières. Schœpflin le cite, sans son *Alsatia*

(1) Bibliothèque Chauffour, à Colmar.

Digitized by Google

illustrata, comme produisant du *bonum vinum rubrum*, un aimable petit vin rouge ayant une certaine parenté avec le Suresnes ou l'Argenteuil. Depuis peu la renommée, d'ailleurs très discrète, de ce produit du cru se trouve éclipsée par une belle œuvre d'art longtemps ignorée et subitement mise en lumière. Le temps y a mis sa patine fumeuse ; n'empêche qu'on y devine un artiste de tempérament, un de ces précurseurs comme en ont produit les Flandres, l'Allemagne et l'Italie.

C'est un retable à huit sujets, de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, placé depuis l'époque de la Réforme dans l'église de ce petit village. Les deux vantaux de ce retable recouvrent un triptyque composé de trois figures en bas-relief : au milieu la Vierge et l'enfant, à droite et à gauche deux images de saintes, le tout très médiocrement sculpté.

Donnons ici la parole à la légende qui s'est perpétuée de père en fils chez les habitants. Aux temps troublés de la Réforme, vers 1525, la ville de Bâle possédait un certain nombre de couvents renfermant des trésors artistiques dont, à juste titre, il étaient jaloux. Dans l'un d'eux vivait un frère lai, nommé Hagenbach, originaire du village de Luemschwiller; Le supérieur du couvent, voulant mettre à l'abri le beau retable dont il est question ici, chargea Hagenbach d'aller le cacher dans son endroit natal où il était parfaitement en sûreté ; les archiducs d'Autriche, maîtres du pays de Ferrette, ayant par leurs règlements draconiens, su maintenir tout le Sundgau dans le giron de l'église catholique.

Les moines bâlois, dispersés par la tourmente, ne songèrent point à revendiquer le fidéi-commis et, le temps aidant, la précieuse épave fut recueillie dans l'église du village et exposée à l'admiration naïve d'une population rurale incapable d'en apprécier la valeur. Pendant des siècles elle échappa aux recherches des amateurs d'objets d'art. Dans ces derniers temps l'église de Luemschwiller a été reconstruite et le retable placé au milieu de la nef. Henner l'a vu à sa nouvelle place. Avec ce diagnostic sûr, acquis dans l'étude des vieux maîtres, il a reconnu dans ce monument l'œuvre d'un peintre de grand mérite.

Digitized by Google

Il serait, certes, téméraire de vouloir inscrire un nom quelconque, sous cette composition. Autant elle s'éloigne des lignes austères et des formules hiératiques de Martin Schongauer et de ses contemporains, autant elle semble se rapprocher de la facture de certains artistes flamands. Peut-être pourrait-on trouver, dans ce faire mouvementé, une certaine parenté avec le talent si personnel de Hans Holbein le vieux. Mais, en l'absence de documents écrits, toute attribution conjecturale risque de faire fausse route, et c'est toujours là l'écueil contre lequel viennent buter les investigations critiques poussées dans le domaine des peintres primitifs. Trop souvent, hélas ! ils oubliaient de signer, même d'un simple monogramme, leurs fières compositions.

Bornons-nous donc à décrire l'œuvre en quelques lignes d'après les photographies prises sur place. Le triptyque a 1 mètre 17 c. m. de haut sur 1 m. 75 de large. Il s'agit, on le voit, de figures d'assez petites dimensions, puisque ce modeste cadre renferme huit compartiments : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, La Circoncision, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, La Fuite en Egypte, la Mort de la Vierge.

On remarque l'originalité de composition de la Nativité, où l'âne se met à braire pendant que le bœuf lèche les mains de l'enfant Jésus. N'est-ce point là une note fantaisiste d'un peintre en rupture avec la formule étroite de ses prédécesseurs ? Dans la mort de la Vierge, les attitudes des personnages groupés autour du lit sont très osées et du caractère le plus original. Un détail à relever encore : toutes les draperies sont traitées avec cette exubérance de plis chiffonnés et cassés à la manière de l'école de Bruges dont le type s'est transmis, le long du Rhin jusqu'à Bâle, aux diverses écoles allemandes.

Ce n'est pas là, certainement, une de ces œuvres maîtresses devant lesquelles l'admiration se donne libre carrière ; mais du moins ce monument nous offre-t-il un grand intérêt historique. Remontant à une époque très éloignée, il nous révèle le tempérament d'un artiste novateur, affranchi des entraves gothiques et plantant bravement sa palette indépendante sur seuil du temple grandiose de la Renaissance. En somme ces

Digitized by Google

vieilles peintures sont dignes de tous nos respects, car elles font partie du patrimoine artistique de l'Alsace.

*
* *

Dans le voisinage de Luemschwiller, au point précis où la Largue se jette dans l'Ill, à Illfurth, près du gué ou *Furth* de la rivière, se trouve une antique église qui porte le nom de *Burnkirch*, nom d'un hameau disparu et aussi d'une ancienne famille noble d'Altkirch. Dans le chœur de cette petite église on voit des fresques à moitié effacées dont les figures naïves rappellent les débuts de l'art en Alsace, au commencement du XVe siècle. Elles sont antérieures à celles du Beau Martin de Colmar et accusent une certaine parenté avec l'art flamand d'où est sortie la technique de Gaspard Isemann et de ses contemporains qui semble avoir rayonné sur toute la rive gauche du Rhin.

A ce cycle historique de la peinture il faut rattacher les nombreuses *Danses macabres* que la première moitié du XVe siècle a vu surgir dans toute l'Europe à la suite de la terrible peste de 1439. Celle de Bâle, peinte sur le mur du couvent des Dominicains, a été exécutée par Hans-Hug Kluber, à l'époque où se tint le Concile de Bâle qui dura de 1431 à 1448. Elle n'a rien de commun avec les dessins si remarquables et si célèbres de la *Danse des morts* de Hans Holbein le jeune. Les moines Dominicains semblaient avoir la spécialité de ces œuvres de mortification, de ces spectacles saisissants de la mort s'attaquant à toutes les conditions humaines, fournissant un thème toujours émouvant à leurs prédications : *Vanitas vanitatum !* quelle mine inépuisable de donations et d'œuvres pies avaient trouvée là les bons Pères pour enrichir les trésors de leurs cloîtres ! Soldats de la foi, gardiens des dogmes catholiques de par l'investiture du Pape, le glaive séculier était à leurs ordres. Leur bienveillance était recherchée par les grands et par les humbles parce que chacun tremblait devant leur bras puissant. Être inhumé dans leur église ou dans leur cloître était pour ceux-ci une fa-

Digitized by Google

veur précieuse mais toujours coûteuse. C'est ce qui explique l'appareil de mort dont ils s'entourèrent.

A Strasbourg, dans ce fameux Temple neuf, devenu si tristement célèbre, dans cette ancienne église des Dominicains construite par eux en 1254 et dont ils restèrent en possession jusqu'à la Réforme, ils firent peindre une danse des morts sur tout le pourtour de la nef. Au moment de leur dispersion, l'église convertie en magasin d'approvisionnement de guerre, paraît être restée vide pendant longtemps. Est-ce à cette aurore des temps nouveaux que la danse des morts fut recouverte d'un badigeon ? Toujours est-il qu'aucun document des archives n'est venu jeter un peu de lumière sur cette question de la création et de la suppression de ces peintures murales. Toutes les recherches imaginables faites dans les archives, bibliothèques et manuscrits étaient demeurées stériles : ni Specklé, ni les autres choniqueurs n'en ont fait mention.

* * *

Cette longue éclipse se prolongeait indéfiniment lorsque, en 1824, au cours de quelques réparations, M. Auguste Arnold, architecte de l'édifice, fit effectuer des grattages qui amenèrent la découverte d'une partie de ces vieilles fresques. En poursuivant l'opération avec soin on mit à nu une suite complète de la danse des morts. Dans une notice allemande, intitulée le *Temple neuf à Strasbourg*, et imprimée en 1825 chez J.-H. Heitz, le pasteur Fréd.-Guillaume Edel, a consacré une longue description à cette découverte qui, alors, avait produit une grande sensation. Sa notice est accompagnée de planches lithographiques dessinées avec beaucoup de soin par Auguste Arnold et imprimées chez M. F. Bœhm. à Strasbourg. Les groupes de personnages ont une belle allure révélant une main habile : ils portent le costume du XVe siècle, ce qui donne une date à l'œuvre anonyme. Sous ses formes multiples, la mort n'est plus le hideux squelette au rictus macabre que nous voyons ailleurs. Couverte d'un linceul, sa silhouette est celle d'un homme d'une extrême maigreur ayant

Digitized by Google

enveloppe charnue et toute l'aisance de ses mouvements. Il y a loin de là aux formes hiératiques et raides de nos peintres alsaciens et allemands du XVe siècle, ce qui, étant donné une certaine élégance de dessin, permettrait de supposer que la longue série de ces tableaux funèbres a été peinte par un artiste dominicain venant d'Italie ou des Flandres, nouveau Fra Angelico qui savait draper les corps sans les envelopper dans les plis cassés si chers à nos artistes du nord.

Le Temple neuf, complètement détruit avec sa fresque macabre, par suite du bombardement de 1870, a été remplacé par une église entièrement nouvelle, construite d'après les plans de M. Salomon, architecte, et inaugurée le 4 octobre 1877.

* * *

Au printemps de l'année 1868 je reçus la visite d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, portant lunettes, et ayant l'air timide et gêné de sa personne comme un jeune écolier. C'était Charles Grad de Turckheim, alors attaché comme secrétaire particulier à M. Antoine Herzog, le grand industriel du Logelbach. Ancien élève du Gymnase catholique de Colmar, lesté du bagage littéraire et scientifique qu'il avait pu conquérir dans cet établissement dirigé par des prêtres fort instruits mais d'un libéralisme très mitigé, il travailla avec acharnement à perfectionner lui même ses études à peine ébauchées. Doué d'un remarquable esprit d'assimilation et d'une dose non moins remarquable d'ambition, il eut le bonheur de trouver dans les établissements industriels du *Logelbach* un centre d'activité qui lui fournit les moyens d'explorer et de cultiver le vaste champ d'études où l'appelait sa grande activité intellectuelle. Nouveau Pic de la Mirandole, il s'occupa *de omni re scibili et quibusdam aliis* et se voua spécialement à l'étude de la botanique, de la minéralogie, de l'histoire, de la géologie, de la géographie, de la cosmographie, de la physique, de la chimie, de la géométrie, de l'algèbre, de l'hydrographie, de l'hypsométrie, de l'orographie,

Digitized by Google

de la météorologie, de l'astronomie, de la sylviculture, de la statistique, de la mécanique, de l'économie politique et des questions agricoles, industrielles et sociales, y compris les questions religieuses, qui furent de sa part, l'objet de constantes et mystiques préoccupations.

D'autres auraient peut-être trouvé ce programme un peu chargé, mais un esprit encyclopédique comme le sien ne reculait pas devant les tâches les plus écrasantes. Et ne croyez point que j'exagère : il se trouvait à l'aise dans ce monde de l'érudition et de la pensée souveraine. Fils de ses œuvres, sans rien devoir à l'éducation classique des grandes écoles, il avait tout appris de lui-même par les livres et par les voyages, appliquant à la lettre le proverbe : *Fabricando fit faber*. Il avait au plus haut degré l'esprit d'observation et d'analyse avec le don séduisant de trouver la note émouvante et de provoquer l'intérêt du lecteur par le charme de son style. Son jardin scientifique offrait, on le voit, un riche ensemble de plantes rares indigènes et exotiques, qu'il cultivait toutes avec un égal entrain.

* * *

Comment se fait-il que le cerveau humain puisse coordonner et mener de front l'étude de tant de matières différentes qui hurlent de se trouver ensemble ? Ce type d'une organisation extraordinaire devient, en effet, par sa grande rareté, un intéressant sujet d'étude. On est tenté de se demander si l'ébranlement physique qu'il a éprouvé à l'âge de huit ans en tombant d'un arbre où il poursuivait un écureuil, et qui a réagi à la fois sur son cerveau et sur son cœur, n'est pas pour beaucoup dans le développement et la sensibilité excessifs des lobes de son encéphale, dans son état nerveux toujours inquiet, toujours surexcité, dans cette soif ardente de tout voir, de tout approfondir, d'effleurer toute la création, de surprendre la nature dans ses plus intimes arcanes. Poussé sans trêve ni merci par son démon intérieur dans des chemins inaccessibles où d'autres auraient risqué de culbuter cent fois,

Digitized by Google

allant du Sahara au Spitzberg, en passant par le Sinaï et le Vésuve, plongeant dans le monde noir des houillères du Lancashire et dans le blanc royaume des salines cristallisées de Pologne — cette évocation des *mille et une nuits* — pourvu par dame nature d'un estomac d'autruche et de jarrets d'acier, dînant d'un morceau de pain et d'une pomme après des courses folles, ce sybarite à rebours a résolu le problème de promener dans le monde entier l'ennemi intime rivé à son être, cette maladie de cœur qu'un innocent écureuil avait plantée dans son organisme comme un ver dans un beau fruit. Et ce ver rongeur, contre lequel il luttait désespérément, l'a conduit par tous les labyrinthes de la vie jusqu'au point d'interrogation final, ce signe mystérieux et cabalistique dont aucun savant n'a encore deviné l'énigme.

A en croire la légende, Pascal aussi aurait subi, dans sa jeunesse un ébranlement qui aurait développé les étonnantes facultés de son cerveau. Il voyait sans cesse un gouffre ouvert à ses côtés, éprouvant la pénible sensation d'un homme qui va s'y précipiter, et sa courte existence fut cruellement attristée par ce singulier état d'âme.

* * *

Pour se distraire de ses études abstruses, Grad s'occupait aussi d'histoire locale, recueillant nos gracieuses légendes alsaciennes dont il cherchait à expliquer le sens souvent énigmatique. Muni de sa boîte de botaniste et armé de son marteau casse-pierres, il explorait tous les recoins de nos montagnes vosgiennes, escaladait leurs sommets les plus abrupts, interrogeait le passé préhistorique de ces rochers témoins des périodes antédiluviennes, allait s'asseoir au foyer des pâtres et des marcaires des Hautes-Chaumes qui vivaient là haut séparés, pour ainsi dire, du monde et lui racontaient les vieilles légendes ; puis il rentrait riche d'observations et de collections qui servaient de canevas à d'intéressantes études. Ces études qu'il communiquait volontiers aux revues et aux journaux scientifiques et littéraires, étaient pour lui un moyen de

Digitized by Google

propagande d'autant plus précieux qu'il y gagnait la satisfaction d'être nommé membre correspondant de certaines sociétés savantes. C'était la première étape sur le grand chemin de la renommée.

Charles Grad était donc venu, en sa qualité de correspondant de la société de géographie, m'informer que le capitaine de vaisseau Gustave Lambert désirait faire prochainement une conférence à Colmar sur le projet hardi qu'il avait conçu d'aller explorer le Pôle-Nord dans des conditions nouvelles qui paraissaient devoir lui assurer le succès. Grad s'étant chargé d'organiser la partie matérielle de cette conférence, venait me prier de lui en faciliter les moyens en intéressant le maire à cette œuvre nationale, ce que je m'empressai de faire, étant moi-même très enthousiaste de tout ce qui pouvait étendre le domaine de la géographie.

Un comité alsacien, sous la présidence de M. Dollfus-Ausset, de Mulhouse, le savant explorateur des glaciers, s'était formé pour organiser les conférences et faire circuler les listes de souscription. Le 15 avril 1868, Grad publia dans la *Revue d'Alsace* une petite étude sur la question du Pôle dont la solution préoccupait depuis longtemps les hardis navigateurs anglais et américains. D'accord avec Lambert, il préconisait la possibilité d'arriver au pôle par le Détroit de Behring que cet explorateur, dans un premier voyage sur un vaisseau baleinier avait visité déjà. Grad partageait avec lui la conviction de l'existence d'une mer libre dans les régions glacées du pôle. Déjà en 1866 il avait fait, à ce sujet, une communication à l'Académie des sciences. « J'ai montré, dit-il avec une superbe assurance que, contrairement aux idées généralement admises et, en me fondant sur des observations positives, il n'y a pas de calotte de glace unie, continue, aux pôles. Dans le nord et dans le sud, la mer se dégage chaque année de son manteau de glace, comme dans nos climats les arbres perdent leurs feuilles aux approches de l'hiver. Ce fait est prouvé par la double navigation de Ross dans l'Océan austral, par les découvertes de Parry et de Kane dans les mers arctiques. »

Digitized by Google

* * *

Le navire le *Boréal* devait être installé dans des conditions toutes spéciales, sous la direction du capitaine Lambert et devait partir dans le courant de l'été 1870. Une somme de 600,000 francs était demandée à une souscription nationale pour assurer la réalisation du projet. La conférence eut lieu dans la salle du théâtre où un nombreux auditoire applaudit aux plans hardis exposés par le savant officier. Hélas ! la guerre survint, le *Boréal* resta ancré dans le port et le capitaine Lambert se joignit aux vaillantes troupes de marine qui contribuèrent à la défense de Paris. Cet homme énergique, toujours le premier au feu, fut blessé à mort à Buzenval, dans une des sorties meurtrières qui eurent lieu vers la fin du siège et où périt aussi un artiste de grand avenir, Henri Regnault. Ainsi s'écroula ce projet si intéressant qui, pendant trois ans, a passionné l'opinion. Gustave Lambert avait, un des premiers, émis l'idée de l'existence d'une mer libre de glaces dans l'axe même du pôle et comptait y arriver par le détroit de Behring. Victime de son dévouement à la patrie, il dut laisser là son rêve grandiose qui, depuis, a été repris par d'autres et ne semble pas prêt à se réaliser.

* * *

Gustave Lambert avait écrit et fait distribuer une brochure remarquablement documentée contenant tout l'historique des tentatives faites depuis les temps anciens jusqu'à nos jours par de hardis aventuriers pour résoudre le grand problème géographique. Toutes les chances bonnes ou mauvaises des divers itinéraires à suivre y étaient étudiées avec la compétence d'un homme qui avait personnellement exploré les régions boréales et s'était rendu compte des moyens à employer pour arriver à cette mer libre qui, selon lui, devait exister au sommet de la calotte polaire. Les phénomènes météorologiques, la géodésie de ces parages, le magnétisme terrestre, la formation des glaces et leur rupture, l'action du

Digitized by Google

gulf stream et des courants sous-marins, les marées, la vie végétale et animale plus active qu'on n'est porté à le croire dans ce monde à peu près inconnu, forment une suite de chapitres qui en rendent la lecture très intéressante. Ce travail du savant physicien et géographe est accompagné d'une carte des régions polaires boréales, dressée d'après V.-A. Malte Brun.

Nordenskiold et Nansen, que Paris a fêtés depuis lors, ont serré de très près la solution du mystère polaire. Nansen, après des efforts surhumains, étant parvenu au-delà du 86e degré de latitude, il ne restait plus à franchir qu'environ quatre degrés pour assurer à la fin de notre siècle cette conquête sur l'inconnu. Nature énergique comme pas une et savant marin, ce jeune norwégien est décidé à reprendre la lutte en profitant de l'expérience acquise dans son premier voyage d'où il est revenu sain et sauf avec la satisfaction de n'avoir perdu ni son navire ni aucun de ses dévoués compagnons.

* * *

Pour prévenir le retour des inondations qui avaient plusieurs fois désolé l'Alsace, M. Antoine Herzog avait conçu le projet d'établir de grands réservoirs d'eau dans les vallées tributaires de l'Ill. Grad fut chargé d'étudier le projet et il resta à la hauteur d'une tâche aussi considérable. Il voulut visiter lui-même les ouvrages historiques exécutés dans la plupart des pays de l'Europe. De là des séjours prolongés en Angleterre, en Pologne, en Italie, en Espagne, en Orient, dans le Nord de l'Afrique jusqu'à l'intérieur du Sahara et du Soudan égyptien sur le Nil (1).

D'où la publication d'une série d'études : *Essai sur l'hydrologie du bassin de l'Ill, Essai sur le climat de l'Alsace et des Vosges, L'hypsométrie de la chaîne des Vosges, Considérations sur la géologie et le régime des eaux du Sahara algérien.*

(1) Vie et Œuvres de Charles Grad, par M. l'abbé Cetty.

Digitized by Google

Déjà en 1850 un syndicat s'était formé entre les industriels des vallées de Kaysersberg, d'Orbey et du Logelbach pour l'endiguement du lac Blanc et du lac Noir, afin de permettre de régler le débit de la Weiss et de la Fecht selon les besoins des établissements industriels combinés avec ceux de l'agriculture de la région. Ce grand travail dont l'initiative a été prise par les chefs des établissements Herzog et Lefébure à Orbey fut confié à la haute direction de M. César-Auguste Jeanmougin, chef comptable de ces établissements, qui avait été nommé directeur du syndicat. Il fut terminé, paraît-il, en 1860 et rendit de grands services au pays.

*
* *

Charles Grad, ce buveur d'azur, cet assoiffé d'idéal, voué à l'étude des sciences dans ce qu'elles ont de plus positif et de plus matériel, offrait un singulier mélange de choses qui n'ont point l'habitude de frayer ensemble. Ce penseur qui, d'une envolée superbe, savait s'élancer dans l'infini, sonder l'incommensurable et l'inconcevable des mondes stellaires, dont notre système solaire n'est qu'un mince fragment, avait foi dans la vertu merveilleuse de l'eau de Lourdes et allait s'agenouiller dans la grotte où les pèlerins de tous pays viennent naïvement chercher le remède à toutes les misères humaines. Il y a dans certaines existences de ces contrastes inexplicables au premier abord et dont il faudrait peut-être rechercher les causes dans l'atavisme, cette formidable puissance qui domine l'être tout entier et oblitère souvent la clairvoyance de la raison. Un savant superstitieux est une rareté comme le merle blanc.

La guerre de sécession en Amérique avait porté un coup terrible à l'industrie cotonnière en Alsace. Les métiers *self-acting*, habitués jusqu'alors à filer sans relâche les blancs flocons de l'Alabama et de Mobile, allaient épuiser leur stock et chômer au grand détriment des producteurs et des consommateurs. C'était une grève générale à courte échéance. Il

Digitized by Google

fallait aviser. La maison Ant. Hertzog dont les filatures consommaient d'énormes quantités de coton, avait conçu le projet de créer des plantations de ce précieux textile en Algérie. Il fallait trouver des terrains appropriés, pourvus de cours d'eau susceptibles d'être canalisés. Autant que je puis me rappeler, Grad fut chargé d'aller explorer la province d'Oran. Ses connaissances géologiques et agricoles le rendaient particulièremet apte à remplir une pareille mission.

Après un séjour de quelques mois dans la colonie africaine, séjour qu'il mit à profit pour la parcourir et l'étudier en tous sens et pour pousser jusqu'à Laghouat, à la frontière du Sahara, il acquit pour la maison Hertzog une grande surface de terrains incultes où les essais de plantation de coton donnèrent de bons résuttats. Avec les documents qu'il rapporta, complétés par les importants travaux de M. Léon Lefébure, M. A. Hertzog publia une longue notice où la question si intéressante de la culture du coton en Algérie était étudiée aux points de vue théorique et pratique.

N'étant pas à même d'apprécier la valeur de ce travail, je n'insisterai point, et cela d'autant moins que le projet est demeuré sans suite, le coton des Indes Anglaises étant venu combler le déficit du coton des Etats-Unis.

* * *

Ch. Grad a publié, dans la *Revue d'Alsace*, d'intéressantes légendes alsaciennes et des récits de ses excursions dans les Vosges. Il savait donner une large part à l'élément pittoresque de ces excursions, et la note sentimentale y dominait quand il était question de promenades au clair de lune dans les ruines du petit château de Hageneck près Wintzenheim. Nature mystique et enthousiaste, poussant jusqu'à l'exaltation ses idées religieuses, il a concentré dans un article intitulé : *Une soirée au Hageneck*, son système de la vie future, cherchant à expliquer « quelle devait être cette vie éternelle des élus, *que l'œil de l'homme n'a pas vue, dont son oreille n'a pas entendu parler, que son cœur a tant de peine à compren-*

Digitized by Google

dre. » C'est toute une dissertation soutenue avec le baron Magnus et les dames de la famille, dont il n'est pas difficile de reconnaître les types sous le voile transparent des noms d'emprunt. Il entre en scène sous le nom de Karl et s'appuyant sur un texte superbe de Saint-Augustin, il en tire des conclusions qui provoquent l'étonnement de Magnus, homme positif, et pratique, peu sympathique au mysticisme dans lequel il voyait avec peine plonger son jeune ami « le savant de la maison » comme Karl avait la modestie de s'appeler lui-même.

(A suivre) Charles GOUTZWILLER.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE VILLE D'ALSACE

ET DE

SES ENVIRONS

PAR

G. DURRWELL

DEUXIÈME PARTIE

(Suite) (1)

V

BOLLVILLER

Souvenirs d'enfance. — Ancienne origine de Bollwiller. — Les seigneurs de Bollwiller.— Le château. — Étymologie du nom. — Marque de la commune. — Bollwiller moderne: ses établissements d'horticulture. — Notice sur les familles de Rosen, de Broglie et d'Argenson, anciens seigneurs de Bollwiller.

Entre tous les endroits qui avoisinent ma chère petite ville natale, c'est Bollwiller qui tient incontestablement la première place dans mes souvenirs : C'est là que j'ai laissé mes plus vives affections, affections de famille et d'amis, les unes et les autres si précieuses et si bonnes, qui vous accompagnent

(1) Voy. pp. 335-359 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1897.

Digitized by Google

et vous soutiennent partout dans la vie et que l'on n'oublie jamais.

Bollwiller ! Je m'y vois encore tout enfant, dans la grande maison familiale, entre un vieux brave médaillé de Sainte-Hélène, qui était le père de mon père et la bonne et douce femme qui lui servait de compagne. Demandez aux anciens du pays s'ils se souviennent encore de lui « *vieux maire* », de ce type robuste et saine honnêteté, qui, après avoir vaillamment gagné ses épaulettes sur les champs de bataille du premier Empire, était revenu vivre et mourir au milieu des siens, dans son cher coin d'Alsace ; pas un certainement ne l'a oublié. Pour moi, je le vois toujours, droit comme un I, taillé sur le patron dont on faisait jadis les grenadiers de la vieille garde, usant son activité dévorante, à courir de sa vigne à son jardin, de sa forêt à sa rivière, toujours occupé et toujours joyeux. Il y a cependant bien longtemps de celà. La maladie qui semblait n'avoir aucune prise sur ce grand corps, l'a abattu en quelques heures ; et le solide vieillard, plus qu'octogénaire, est parti subitement pour le grand voyage, en 1867, assez tôt pour ne pas assister à la terrible catastrophe qui aurait déchiré son cœur de patriote. La mère s'en est allée à son tour, et celui qui aimait tant ses deux vieux, qui les entourait d'une affection si touchante, ne leur a survécu que de quelques années, et le vieux domaine paternel est entre des mains étrangères. La mort n'a pas plus épargné mes autres affections de Bollwiller : un autre homme de bien, qui restera toujours pour moi l'exemple de l'honnêteté et de la droiture, a aussi prématurément disparu. C'est au milieu de la famille dont il était le chef aimé, dans cette grande maison hospitalière alors si animée et si joyeuse, que se reportent mes meilleurs souvenirs d'enfance et de jeunesse. Ils m'ont suivi partout depuis mon départ d'Alsace et ne s'effaceront jamais de mon cœur.

Que ceux qui me lisent me pardonnent cette longue digression : ils comprendront tous les sentiments qui l'ont dictée. Voyons maintenant de près l'histoire de ce cher pays.

Bollwiller est un gros vilage de plaine situé à sept kilomètres de Guebwiller et à quatre kilomètres de Soultz, sur la route de Mulhouse, et sur la grande ligne de chemin de fer

Digitized by Google

de Strasbourg à Bâle : c'est de là que part l'embranchement qui dessert notre vallée. Son origine très ancienne, remonte à la période francique : la première mention qui en soit faite se trouve, en effet, dans une charte de donation, datée de 728, et où il est cité sous le nom de villa *Baltowilr*. De villa, il est devenu village, puis petite ville, pour redescendre plus tard au rang de simple village. C'est dans la période qui s'étend entre le XIIIe et le XIVe siècle, que Bollwiller paraît avoir joui de sa plus grande prospérité. Toutes les chartes de cette époque qui s'y rapportent, le qualifièrent en effet d'*oppidum :* le plus remarquable de ces documents est l'acte par lequel les deux frères Pierre et Burcard de Bollwiller ont, en 1295, offert en fief à l'église de Strasbourg leur ville de Bollewilr *(oppidum Bollewilr)*.

Bollwiller était jadis le chef-lieu d'une seigneurie, appartenant aux seigneurs de ce nom ; le dernier d'entre eux étant mort sans descendance mâle, le domaine passa, en 1617, entre les mains du comte Jean Ernest de Függer, par son mariage avec Marguerite de Bollwiller, et resta dans cette maison jusqu'en 1649, époque à laquelle Louis XIV le donna au général Suédois Renaud de Rosen, lorsque celui-ci passa au service de la France. Sa fille, Marie-Sophie, hérita de la seigneurie de Bollwiller, et l'apporta en dot, en 1660, à son parent le maréchal de France, Conrad de Rosen. Ce dernier, pour assurer définitivement ses droits sur Bollwiller et sur Masevaux, qui avait été également soustrait aux Függer, paya, en 1680, à cette famille, avec le consentement du roi, une somme de 40.000 livres pour leurs fiefs et de 60.000 livres pour leurs allodiaux ; il compléta plus tard cet acte de réparation en ajoutant encore 13.000 livres aux premières sommes versées. En 1729, la terre de Bollwiller, qui avait été érigée en baronnie sous les empereurs, fut transformée en Marquisat. La petite fille du maréchal ayant épousé le duc Charles-Victor de Broglie, transmit Bollwiller à cette famille ; puis, par second mariage, au comte Voyer d'Argenson, dont les descendants ont encore des propriétés dans la commune.

La seigneurie de Bollwiller comprenait, avec le chef-lieu, le village de Feldkirch, fief de la maison d'Autriche ; celui de Pulversheim, sous-fief des Ribaupierre qui le tenaient

Digitized by Google

eux-mêmes des comtes de Wurtemberg ; les deux tiers du village allodial d'Ungersheim, acheté aux Reinach en 1554 ; Reguisheim, vendu aux Barons de Bollwiller par les Mœrsperg, en 1555 ; les deux villages du Sundgau de Heimsbrunn et de Flachsland provenant de la succession du comte de Masevaux, en 1578 ; et enfin le domaine du Bollenberg qui paraît avoir été, dès l'origine, un bien particulier de la famille de Bollwiller.

La petite ville que les chartres du XIVe siècle désignent sous le nom d'*oppidum*, occupait certainement l'emplacement sur lequel s'élève le château, actuellement transformé en manufacture. L'étang qui entoure le vieux manoir, et le pont-levis qui y donne accès datent du milieu du XIIIe siècle ; ce large fossé a été creusé à cette époque par les habitants de la ville de Bollwiller pour se mettre à l'abri des pillages et des incendies. Le château a servi, pendant la Terreur, de maison de détention.

L'étymologie probable du nom de Bollwiller nous est donnée par Messieurs Aug. Stœber et de Ring (1); elle est évidemment la même que celle de *Bollenberg* ou *montagne de Bollen*, qui était, comme nous venons de le voir, une des dépendances particulières de la maison seigneuriale de Bollwiller. La tradition désigne cette montagne comme un des lieux affectés jadis au culte de Baal, Bélus ou Bélénus, nom sous lequel Apollon était adoré dans nos contrées occidentales. Quand le christianisme vint se substituer aux anciens usages religieux, il dût conserver le Bollenberg comme lieu du culte. en remplaçant toutefois le dieu païen par une divinité plus moderne, Sainte Polona ou Apollona, à laquelle la chapelle qui domine le vallon d'Orschwihr est encore dédiée. Or, d'après une légende, cette Sainte Polona serait précisément la fille du chef de la race des Bollen, devenus plus tard seigneurs de Bollwiller.

La marque de la commune de Bollwiller consistait en trois cercles.

(1) Bulletin de la société pour la conservation des monuments de l'Alsace. Notice sur le Bollenberg. t. III. p. 219-225 ; par M. de Ring ; et Elsæssiches Samstagsblatt, 1856 p.51

Digitized by Google

Bollwiller est aujourd'hui un grand village industriel et agricole, auquel son importante station sur la ligne d'Alsace donne beaucoup d'animation. Ses magnifiques établissements d'horticulture et les vastes pépinières qui en dépendent, sont tout particulièrement remarquables. Plus de deux cents ouvriers y sont journellement employés, et l'activité que déploie tout ce petit monde de braves gens fait plaisir à voir. Divisés en équipes conduites par de vrais chefs, rompus au métier, tous les ouvriers ont leur besogne de chaque jour régulièrement répartie et bien déterminée. Les uns, armés de pioches ou de bêches, se rendent en files aux pépinières ; les autres sont employés à la culture plus délicate des plantes de jardin ou de serre, et chaque époque de l'année apporte sa tâche spéciale à ce sain travail de plein air. Ici, c'est l'atelier de menuiserie ; plus loin, les magasins d'emballage ; voici enfin les bureaux placés sous la vigilante direction d'un vaillant comptable enjuponné qui rendrait des points à Barême. Chaque année, en automne, arrive le grand travail de l'expédition : arbres et plantes, soigneusement enveloppés de mousse et de paille, étiquetés et ficelés, prennent le chemin de la gare pour être dirigés de là sur tous les pays environnants, d'où ils reviennent transformés en beaux écus laborieusement gagnés. « *O fortunatos nimium !* » disait le poète mantouan; ce qui était vrai alors l'est bien encore aujourd'hui ; et il n'est pas, à mon avis, de métier plus indépendant ni plus beau.

L'industrie proprement dite est également représentée à Bollwiller par une importante manufacture installée dans l'ancien château: métiers et broches ronflent et tournent dans ses vastes salles et font revivre de leur activité toute moderne le vieux manoir des nobles seigneurs de Bollen.

Les monuments sont clairsemés à Bollwiller. L'église, de consttrucion relativement récente, a remplacé l'ancienne paroisse de Feldkirch qui a desservi Bollwiller jusqu'en 1850. Une belle synagogue a été élevée par la colonie juive dont le village est un des centres les plus importants.

Digitized by Google

NOTICE SUR LES FAMILLES DE ROSEN DE BROGLIE ET D'ARGENSON

La famille de Rosen est d'origine livonienne : il en est fait mention dans des lettres du roi de Suède, Charles XII et de Pierre le Grand. Elle a fourni de nombreux hommes de guerre. L'armée suédoise amena en Alsace, pendant la guerre de Trente-Ans, trois frères de Rosen, Voldemar, Reinold et Jean, fils d'Otton de Rosen, seigneur de Gros-Ropp.

Voldemar, vulgairement nommé « *der tolle Rosen* », l'audacieux, fut tué devant les murs de Thann en 1638.

Jean, surnommé « *der Krumme Rosen* », le boiteux fut nommé gouverneur de Thann en 1639, après la prise de cette ville par le duc Bernard de Weimar, sur les troupes lorraines qui la défendaient.

Reinold ou Renaud de Rosen est celui qui a fait souche en Alsace, D'abord général de cavalerie dans l'armée suédoise, il passa au service du duc de Weimar, puis, en 1649, à celui de la France. C'est alors que Louis XIV le nomma lieutenant général et lui fit don de la seigneurie de Bolwiller ; trois ans après il fut nommé gouverneur de la province d'Alsace pendant l'absence du comte d'Harcourt.

Renaud, marié à Strasbourg en 1637 avec Marguerite Epp. eut deux filles, Marie-Sophie et Jeanne-Renée, qui épousèrent, la première, le maréchal Conrad de Rosen, seigneur de Klein Hopp, auquel elle apporta en dot la seigneurie de Bollwiller ; la seconde, Christophe de Rosen. Conrad de Rosen se retira à Bollwiller où il mourut en 1715, en laissant pour fils aîné, Reinhold-Charles, marquis de Bollwiller, qui devint plus tard lieutenant-général du royaume et épousa une comtesse de Grammont. De ce mariage naquit Armand de Rosen qui succéda à son père dans le titre de marquis et dans le grade de lieutenant-général ; son alliance avec la famille de Vaudrey-Saint-Remy lui donna la seigneurie de Rougemont et la terre de Mont-sous-Vaudrey, en Franche-Comté. C'est la

Digitized by Google

fille d'Armand de Rosen, Sophie, qui épousa le prince Victor-Claude de Broglie, député de la noblesse de Colmar aux Etats Généraux de 89, qui refusa d'émigrer et périt sur l'échafaud révolutionnaire le 10 juillet 1794. La princesse Sophie, jetée dans la prison de Vesoul, s'en échappa et se retira en Suisse. Elle rentra en France après la chûte de Robespierre et se maria en secondes noces avec le comte Marie-René Voyer d'Argenson, qui fut un des chef de l'opposition sous la Restauration et mourut en 1842. Le prince Victor de Broglie, ministre de Louis-Philippe, père du duc de Broglie actuel, était le fils de la princesse Sophie de Rosen.

(A suivre.) G. DURRWELL.

Digitized by Google

LA VIE A STRASBOURG

AU

commencement du XVIIe siècle

Suite (1)

Ouy, mais ils s'abusent et abusent de ce proverbe, car le sage père reçoit le dommage plustost que le fils indirect, et mesme plusieurs jeunes hommes simples et craintifs ou peu résolus en deviennent hebetez, elourdis et parfois hypochondriaques et ennemis des lettres. C'est ce qui a esmeu la Seigneurie de ceste ville à retrencher tant de pernicieux privilèges, qui ouvrent la porte à tous vices, et à retenir entre leurs mains le camorre (2) des escoliers, afin d'imposer amendes pécuniaires, les emprisonner, chastier, bannir et supplicier, selon la qualité de leurs delicts et crimes. Parce qu'on oyoit à tous coups parler de meurtres commis en d'autre académies privilégiées, lesquels demeuroient impunis par la négligence, pusillanimité en faveur des recteurs laissans eschapper les assassins. Ce qui estoit cause que plusieurs pères et mères faisoient difficulté de faire estudier leurs enfans, craignant, qu'ils ne se ruinassent de corps et d'ame au milieu d'une

(1) Voy. pp. 78-103, du trimestre de Janvier-Février-Mars, 1897 ; pp. 243-281 du trimestre Avril-Mai-Juin, 1897 ; pp. 387-426 du trimestre Juillet-Août-Septembre, 1897.

(2) *Sprungriemen.*

Digitized by Google

elsourme de tels ribleurs, qui font mestier de rôder toute la nuict les rues, beugler comme taureaux furieux, aller en garoüage, etc.

Voulez-vous donc dire que ceste Université-cy soit tout à fait exempte de telle vermine?

Nenny-dà. Mais la bourgoisie estant si grande et puissante, ils ne la peuvent pas maistriser, gourmander, et manier en courbettes, comme ils font celles des villettes où ils surpassent les bourgeois en nombre. Les rudes camorres et morailles qu'on met icy aux mauvais chevaux, les engardent de mordre et ruer, et les rendent souples comme gants de chevrotin et apprivoisent de sorte que de loups ils deviennent douces brebiettes, ayant quitté leur rage. En considération de ce, on y envoie les jeunes estudians de tous costez, comme au plus fleurissant lycée ou athénée d'Allemagne, fort asyle et unique retraicte des Muses effarouchées par les foudres de Mars. Il y a encore d'autres raisons de ceste affluence d'escoliers, sçavoir est, le voisinage de la France, la commodité d'apprendre divers langages, et les exercices pour les estudians, comme faire ou jouer de la pique, manier l'enseigne ou le drapeau, monter à cheval, iouër du luth et de la mandore. D'ailleurs l'aimant ou calamite des calamiteux et pauvres escoliers est le bon moyen de gagner leur vie, et s'entrenier en enseignant à lire et à escrire aux enfans des bourgeois.

Que leur donne-on par semaine?

Neuf ou dix sols et une repuë franche.

Peuvent-ils bien vivre de ce petit gain?

Ouy, car chascun a cinq ou six tels escoliers, qui lui payent environ un risdale ou deux florins par semaine, dont ils se peuvent tellement quellement entretenir.

Comment est-il possible?

Je vous le diray. Il y a force gens de mestier, qui prennent trois ou quatre bats par semaine pour le couchage d'un tel pauvre drolle, et le boüillon, qu'ils luy dressent sur sa soupe: et de là sont appellez estudians de trois bats. Au reste ils achettent leur pain chez le boulenger, et vont quérir leur vin en la Profonde cave, ou chez le tavernier au long bras, et

(1) *Aus Huren ein handwerck machen.*

Digitized by Google

chez Monsieur du Puits, ou de la Fontaine, lequel vin s'appellent vin d'*Anbach*, de *Reinchenweyer*, de *Wasserheim*, *Wetterwein*, et *Rheinischerwein*. C'est un vin pur, non soulphré, ne montant nullement à la teste, ne broüillant point le cerveau, et pourtant très propre pour les gens d'estude.

Pour quelle raison les appelle-on en allemand Kalmaüser ?

Il y en a qui disent qu'ils sont ainsi appelez *a calamitate musarum*, mais ils se trompent. Je tiens que ce mot vient de l'Hébreu *Kal*, c'est-à-dire, vil, léger, et *musar*, discipline, érudition : parce que ces gens n'ayans de quoy se fournir de livres nécessaires, ni le loisir de les lire, quand bien on leur en presteroit, estans occupez quasi toute la journée à enseigner des enfans, et la nuict manquans de chandelles pour veiller, ils demeurent quasi tous tels qu'ils estoient en sortant des classes, et n'ont autre chose qu'une importante et fascheuse pedanterie, une légère et vile science, consistant en un peu de latin : dont advient qu'estans devenus barbus et philosophes seulement au menton, ils sont pourveus d'une cure par pitié, non pour bien paistre les brebis, mais pour estre nourris par icelles. Alors ils prennent la poste, c'est-à-dire postillent ou apprennent par cœur un presche tiré d'une postille, qu'ils récitent par après en l'église ainsi qu'une leçon.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Du Changeur

J'ay une lettre de change addressante à un marchand de ceste ville nommé N... Est-il solvable ? Est-ce une bonne paye ?

Il a bien de quoy payer, mais il ne paye pas volontiers comme en court le bruit : car pour moy, je n'ay jamais eu à faire à luy.

J'en ay aussi quelque soupçon : car j'ay esté trois ou quatre fois en son logis sans avoir le moyen de parler à luy.

Digitized by Google

Je croy qu'il se foit celer. Sçait-il donc bien pouquoy vous y venez ?

Ouy, car le serviteur de la boutique m'ayant demandé la première fois que c'estoit que je luy voulois, je répondis que j'avois une lettre de change, qui s'adressoit à luy. Depuis ce temps là il est invisible en sa bontique. Si j'y vay à huit heures du matin, il est allé au presche ; si j'y retourne à midi, le pensant trouver au lever de table, il disne en ville. C'est pourquoy je m'y en vay de ce pas, quoy qu'il ne face encore guère clair, afin qu'on ne puisse dire avec quelque raison qu'il soit sorti. S'il est encore au lict, j'attendray qu'il soit levé, et habillé, et y deussé-je perdre une couple d'heures pour en savoir le court ou le long.

Toc toc toc.

Que demandez-vous si matin, Monsieur ?

Je voudrois bien parler à vostre maistre, s'il estoit levé.

Il est bien levé, mais non pas encore habillé.

Je l'attendray en la boutique que le garçon commence à ouvrir. Dites-luy qu'il face tout à son aise sans se haster.

Le voiscy qui descend desja.

Bon jour Monsieur.

Et à vous aussi. Quel bon vent vous pousse si matin en ces quartiers ?

Monsieur, il y a quelques cinq ou six jours, que je vous cherche tant le matin que le soir, sans vous pouvoir rencontrer pour la multitude des affaires, qui vous font courir çà et là. Voila pourquoy je suis venu si matin, de peur de vous manquer.

Vous avez bien fait, car d'icy à une demie heure, vous ne m'eussiez plus trouvé au logis : mais qu'y a-t-il ?

J'ai reçu une lettres de Nuremberg de Mr. N... en laquelle estoit enclos cecy, qui s'adresse à vous. Je croy que ce sera une lettre de change (1). Je suis venu voir, si vous la voulez accepter et me délivrer l'argent.

Voyons ce qu'elle chante. Elle porte que je vous doy conter deux cens risdales en espèces, mais je ne puis : ils sont trop mal aisez à recouvrer à présent.

(1) Voir l'intéressant chapitre sur les Banques dans Hanauer I. p. 531 à 587.

Digitized by Google

Comment doy-je donc faire? Renvoyeray-je ce change à N... aux frais du sort?

Faites ce qu'il vous plaira, je ne suis pas obligé à certaines espèces, Je luy suis bien redevable d'autant, mais payable en florins. Partant si vous voulez recevoir des ducats, des florins d'or, des Philippes-dales, des ducatons, ou bien des pièces de six sols, je vous feray vostre somme dans deux ou trois jours.

Ce m'est tout un quel argent j'aye, moyenant que vous ne me le donniez pas à plus haut prix que l'ordinaire et que je le puisse mettre sans perte.

N'ayez peur de cela, et mesme je ne vous donneray rien, qui ne soit de poids et de bon aloy.

Quand vous plaira-il de me donner quelque chose?

Mes créanciers m'estranglent et ne me laissent aucun repos.

Quels créditeurs avez-vous donc, qui sont si affamez?

Mon hoste, mon tailleur et mon cordonnier.

Si vous voulez, je vous conteray trente ou quarante florins en quarts d'escu, et demi-quarts d'escu.

J'en suis très content, ce sera pour m'acquitter de mes menues debtes, qui font plus de bruit que non pas les grandes.

Tirez, trois quarts d'escu font un risdale.

Jl est vray, O qu'il y en a de petits! ils ont passé par les mains des juifs incirconcis, ou baptisez, ils sont rognez.

Ceux qui sont petits, sont d'autant plus espais: toutesfois s'il s'en trouve quelqu'un, que vous ne puissiez mettre, rapportez le-moy, je vous le feray bon, et vous en donneray un autre. Voilà donc vingt risdales, qui font trente-deux florins.

Il est vray, je l'escriray sur mes tablettes.

Et moy dans mon livre. Venez quérir le reste d'icy à trois ou quatre jours, je le tiendray prest et vous m'en ferez une quittance.

Bien Monsieur, vous me ferez plaisir et me donnerez sujet de me louër de vous à mon marchand de N...

Digitized by Google

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

Du charcutier et rostisseur (1)

Qu'est-ce qu'on appelle charcutier à Paris ?

C'est un vendeur de bouilli ou chair cuite, pourtant seroit-il plus raisonnable d'escrire chaircuitier. Ceux qui vendent la chaire rostie s'appellent rostisseur. Or par ce que le bouilli et le rosti ne s'accordent pas mal ensemble, nous les marierons ensemble en ce chapitre.

Qu'est-ce que nous rostirons aujourd'hui ? C'est une grande feste, quaresme prenant, carneval, mardi gras.

Il n'y a si chétif savetir, revaudeur ou crocheteur (2) qui ne vueille manger du rost, quoy qu'il couste.

Il nous faut rostir un gigot de mouton, un lièvre, un cochon de laict, un chapon, etc. Voyez le reste aux chapitres du boucher et du coquetier. Pour larder plus aisément, il faut refaire la chair en eau chaude ou sur le gril.

Apprestez les lardoires (4),je couperay des lardons (5). Puis plumez ceste volaille, et ces oiseaux et les vuidez.

Où sont les marmitons ?

Ils font le feu. L'un va quérir du bois et l'autre du charbon.

Il seroit beaucoup plus commode et de moindre despense d'avoir des tourne-broches à ressorts ou à contre-poids,comme on en a en Allemagne et mesme des fusils. Car quand on a embroché le rost et monté le tourne-broche, on peut vaquer à d'autres affaires. Ce pendant la viande se rostit également partout, sans estre bruslée ou hazie d'un costé et demi-cruë de l'autre. Couchez au feu, il est temps, et mettez les léche-

(1) *Garkoch.*
(2) *Schuhbletzer, Strumpfflicker oder Krætztræger.*
(3) *Hammelschlegel oder Schepskeil.*
(4) *Spicknadel.*
(5) *Spickfett.*

Digitized by Google

frites (1) dessous. Ne tirez rien de la broche, qu'il ne soit rendu ou que je sois revenu, je m'en vay un peu en ville. Voyez au chapitre de la cuisinière.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

Du coquetier (2)

Qu'elle sorte d'homme nommez-vous coquetier ?

C'est un homme, qui vient au marché avec des coqs, poulles, poullets, coqs d'Inde, coqs de bruyère, chapons : et mesme vend des oyes, jars, oisons, canards, canes, faisans, perdrix, beccasses, pluviers, poulles de bois, poulles d'eau, pigeons, pigeonneaux, pigeons ramiers, tourterelles, merles, grives, estourneaux, cailles, alouëttes et tels autres oiseaux, qui appartiennent aux grasses cuisines et qui se vendent ordinairement en plume : partie vifs et apportez dans des volières, parties tuez avec des dragées ou pris aux filez et gluaux. Voyez les autres oiseaux au chapitre de l'Oiseleur.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

De la femme au laict

Qui veut du laict ?

Madame, voilà la femme au laict qui passe devant notre maison.

Appelle-la et luy dis qu'elle entre et monte cy-haut il nous faut du laict pour faire du papin, ou de la bouillie à l'enfant.

Bon jour, Madame, voulez-vous acheter du laict ?

Ouy, s'il est bon, et nouvellement traict et non escremé.

A Dieu ne plaise que je face ce tort aux pauvres enfançons : il est d'aujourd'huy au matin et tout jaune de crême, comme vous voyez.

(1) *Bratpfannen.*
(2) *Hühnervogt.*

Digitized by Google

Combien vendez-vous la potée ?

Cinq creutzers en un mot, car je n'ay pas le loisir de longtemps barguigner.

Ce seroit assez d'un bats.

Ouy si c'estoit un pot de jardinier, mais c'est un pot de paysan qui est plus grand de beaucoup.

Hé bien voilà ce que vous demandez. Mais pour n'avoir pas la peine de marchander tous les jours : voulez-vous faire marché avec moy, combien je vous doy donner de la potée tant en hyver qu'en esté ?

Ouy-dà Madame.

Que vous en donneray-je donc ?

Un schilling ou trois sols.

Ce seroit trop. Je vous en donneray deux sols et trois liards (1).

Je ne sçaurois autrement. Vous y aurez encore plus grand avantage que moy : car en hiver on la vend souvent quatre sols et quatre sols et demi.

Vous aurez donc les trois sols. Apportez-moy une taille, quand elle sera pleine de coches nous conterons ensemble, la raclerons et je vous payeray.

C'est bien dit, je vous apporteray du laict de deux jours en deux jours, comme j'ay coustume de faire à mes autres chalandes. S'il se tourne, je le reprendray : mais donnez ordre que vostre servante tienne ses vaisseaux nets, et principalement le pot au laict, et son poilon, l'escurant bien et n'y laissant point de gratin.

CHAPITRE TRENTIÈME

Du pasticier

D'où venez-vous si matin avec les souliers poudreux ou gris de poussière ?

Je viens de faire une promenade hors de la ville, pour passer mon mal de teste, que je gagnay hier au banquet d'adieu de N...

(1) V. Hanauer Et. écon. II 280-290.

Digitized by Google

Vous avez aussi sans doute gagné de l'appétit.

Vous l'avez deviné. J'aiderois volontiers un bon amy à estrangler une douzaine de pastez d'un sol, qu'on appelle A la mode.

Venez donc avec moy, je vous meneray en bon lieu, où l'on ne hache pas les mouches avec la chair chargé d'asrises (1).

Il y a longtemps que je n'ay esté chez aucun pasticier, je ne sçay où il fait le meilleur. Par cy-devant celuy de la ruelle des sorcières (2) avoit bien la vogue.

Il est bien vray : mais maistre Lucas de Montbelliard luy desbausche fort ses chalands avec ses pastez à la mode.

Comment sont-ils faits ?

Comme les autres, hormis qu'ils sont plus grands et de plus fine paste. Allons-y, il demeure tout près d'icy devant la Gruë, auprès de la Doüane, joignant la cave de la Gabelle (3). Voicy la porte, entrons sans cérémonies.

Soyez les bien-venus, Messieurs. Voulez-vous desjuner ?

Ouy, avez-vous des pastez faits ?

Ouy, en voilà une douzaine sur la pæle prests à enfourner. Montez là-haut au poile, on vous les portera incontinent qu'ils seront cuits.

Comment ! Ne les mettez-vous au four que quand on les demande ?

Non Monsieur, car il les faut manger tous chauds. Si tost qu'ils sont froids, c'en est fait : c'est un pauvre manger que de pastez réchauffez.

Envoyez-nous donc quelques gasteaux feüllettez, ou dario-

(1) *Muckengeschmeiss.*

(2) Cette rue n'est pas mentionnée dans Schmidt ni dans Seyboth.

(3) *Nœchst vorm Gran nit weit vom Kaufhauss neben dem Zollkeller.* Aujourd'hui rue de la Douane. La cave de la gabelle était épiscopale ; on y enfermait le sel, surtout de Marsal en Lorraine. En face, le magistrat fit construire en 1358 le bâtiment de la Douane qui existe encore. A côté, là où se trouve aujourd'hui la maison de la caisse d'épargne, on avait établi une grande grue pour décharger les bâteaux ; elle est déjà mentionnée en 1404. (Schmidt *l. c.* 149).

Digitized by Google

les, avec une pinte de vostre vin saugé (1), pour attendre plus patiemment.

Bien, Messieurs. Tenez, voilà de quoy donner de l'exercice aux maschoires. Ils sont tout boüillans. Gardez-vous de vous eschauder la langue, le palais et la gorge. Voulez-vous pas aussi une couple de pains blancs (2)?

Nenny, crouste de pasté vaut bien pain. La pasticerie est ma vie. Si j'avois les moyens, comme quelques uns ont, je ne vivrois d'autre chose. Tantost je mangerois d'un pasté de lièvre, tantost de truictes, tantost de pigeonneaux, tantost d'un pasté de ménage fait d'une pièce de bœuf bien grasse, lardée et picotée de cloux et de canelle, tantost d'un pasté haché, qui est une bonne viande pour les edentez, principalement si la crouste est si fine, qu'elle se fond en la bouche.

Que voulez-vous d'avantage? Je suis saoul de pastez, comme de trois boüillies le jour (3).

Faites apporter des tartes en pommes, de prunes et raisins de corinthe, des oublies, du massepin, des maquarons et du biscuit.

J'aimerois mieux une eschaudé (4) pour faire trouver le vin bon.

Et moy une tarte d'amandes.

Vous estes friand comme comme un chat.

CHAPITRE TRENTE UNIÈME

Du mercier

Montrez-moy un peu la rue mercière (5), je vous prie. J'ay quelque mercerie à acheter, comme une escharpe, des jarre-

(1) *Spanisch brod oder Flædlein mit einer halben mass Salbey Wein.*

(2) *Weissbrodt oder Weckle.*

(3) *Ich bin der Pasteten müde als vann ichs mit læfflen gessen hætte.*

(4) *Flotterkuchen.*

(5) La rue mercière qui existe aujourd'hui encore est mentionnée déjà en 1190. Elle porta successivement les noms de: Inter statio-

Digitized by Google

tières, des roses ou rubans de souliers et des aiguillettes (1).

La voilà, Monsieur : mais pour trouver ce que vous demandez, vous feriez mieux d'entrer en ceste boutique contre le Palais joignant le Carquan (2). Ce mercier, qui a aussi vis-à-vis de sa boutique, une grande boutique de draperie, est si bien assorti et fourni de tout, que hormis les souliers et le linge-blanc, il peut habiller un homme de pied en cap. Et mesme il parle indifferemment François et Allemand, et partant a la chalandise de la plus part des estrangers.

Je m'y en vay donc tout droict.

Dieu vous gard', Monsieur.

Vostre serviteur, Mr. que vous plait-il de bon ?

Je voudrois bien avoir un bon chapeau avec une bande de marroquin (3) et une coeffe de taffetas.

Tenez voilà un bon feutre de laine d'Espagne : voilà aussi un chapeau de poil de couin et un fin castor, avec un cordon brodé d'or et de perles.

Cette marchandise est trop chère pour moy: monstrez-moy quelque chose de bon, mais à meilleur marché.

Hé bien, voicy des chapeaux de Paris, de Lyon et de Metz de très belle forme et bien foulez, il ne faut pas craindre que la pluye les perce. En voilà aussi de Sainte-Marie et de ceste ville de grosse laine avec des cordons de faux or et faux argent, pour les paysans et valets ou compagnons de mestiers.

Dites-moy en un mot combien vous voulez vendre cestuy-là à large bord. Ne le surfaites pas, car je ne barguigne pas volontiers longtemps, j'ay quasi aussi tost acheté que marchandé.

tores, inter mercatores, sub mercatoribus, unter Kremern, unter Koufflüten, inter institores, Kramergasse. (Schmidt 101-103. Seyboth Dar alte Strassbg 144. Au siècle dernier elle s'appelle rue des Bouquets ou Blumengasse et sous la Révolution rue du Mont-Blanc et rue du 18 floréal (Seyboth Strasbg. historique p. 161.)

(1) *Feldbinde, Hosenbendel, Schuhrosen oder Bendel und Nestel.*

(2) Il s'élevait près de l'ancienne Pfaltz en face de la rue des Hallebardes actuelle.

(3) *Mit einem Schweissband von Cordowan.*

Digitized by Google

Bien donc, je vous le diray, car je suis aussi de vostre humeur. Vous m'en donnerez deux risdales et demi.

Tenez en voilà deux risdales en deux pièces.

Vrayement c'est trop bon marché, j'y perdrois. Si je débitois toute ma marchandise de la sorte, il me faudroit bientost fermer ma boutique et aller au saffran (1).

Voilà le commun langage des marchands, ils perdent sur chasque chose qu'ils vendent et toutes fois deviennent riches, comme vous en donnez un notable exemple en vous-mesme. Ne me laissez pas allez ailleurs. Argent contant porte médecine.

Venez, venez, Monsieur. Je n'ay encore rien receu aujourd'huy, je ne veux pas refuser mes estrenes. Regardez s'il y a encore quelque chose en ma boutique qui vous duise : je vous en feray bon marché.

Aveignez-moy cest estuy, qui pend là-haut. Quelles pièces y a-t-il dedans ?

Tenez, le voilà, regardez-y. Voicy premièrement des ciseaux, puis un coutelet, qui se démonte, une fourchette, un poinçon, un petit compas, un ganif canivet ou trenche-plume, un cure-dent, un curoreille, un perce-lettre, au manche duquel on peut faire graver un cachet : voilà aussi une petite place pour une petite cuillier d'argent.

Combien le faites-vous ?

Deux florins, il les vaut, entre deux frères.

Ouy, si on vous croid. Je vous en donneray un florin.

Vous vous gaussez. Je voy bien que vous n'avez pas envie de l'avoir. Nous ne sommes pas à Paris, où l'on offre d'une chose la moitié de ce qu'elle vaut. Monstrez que vous avez envie d'acheter, et en offrez raisonnablement.

Je n'en ay pas grandement à faire : si je ne le puis avoir pour deux quarts d'escu, je n'en veux point.

Donnez-en vingt bats ou quarante sols.

Je n'en feray rien d'aujourd'huy, je ne sçay si je me r'advisera y demain.

Mettez-y encore trois bats et demi.

(1) *Banckrot spielen.*

Digitized by Google

Pour vous monstrer que je ne regarde pas à peu de chose, je vous en donneray douze schillings ou dix huict bats, qui font trente six sols.

Prenez-le, afin que le bon marché vous face revenir une autre fois à moy. Qui veut s'achalander, se doit contenter de petit gain. Je fais à la Parisienne, là où les merciers aiment mieux vendre en un jour cent pièces de mercerie, avec un gain de trois ou quatre sols sur pièce que d'en gagner cinq ou six et n'en vendre pas le quart. Si vous avez à faire de quelque autre chose, vous n'avez qu'à le dire, nous avons tout ce que vous sauriez désirer. Il ne vous faut pas arrester à ce qui pend en parade ; ce ne sont que vieux garde-boutiques decolorez et mangez de la tigne. La belle et bonne marchandise est empaquetée. Nous avons des bas d'estame (1) de toutes couleurs, des bas d'Angleterre, de Paris. Bas d'hommes, de femmes et d'enfans. Des bas de soye, de fleuret et de cotton. Des jarretières tissues et de taffetas tant renforcé que de Genève. Des gants de cerf, de chien, de chevrotin, des gans lavéz. Des miroirs, estuys à peigne, avec le peigne d'yvoire, de bois de rosmarin, de genevre, de buys, de corne, la brosse, la brossette, le relève-moustache. Nous avons aussi des ramonnettes, vergettes ou epoussettes pour espousseter ou nettoyer les habits. Il y a aussi dans ce panier des pendans ou port'espées avec des ceintures pour les vieillards et gens de longue robe : comme aussi des baudriers de cuir simple, des brodez de soye, d'argent et d'or. Des escharpes simplement orlées, et d'autres bordées de dentelles d'or avec des papillottes.

J'aurois bon besoin d'acheter une calotte de marroquin. En avez-vous ?

Ouy-dà Monsieur. En voilà une demi-douzaine, choisissez et essayez celle qui vous sera le plus propre.

Celle-cy me joint, comme si elle avoit esté jettée en moule. Qu'en donneray-je ?

Il n'y a pas grand'recousse en celà : le marroquin me couste un demi florin ; donnez-moy deux bats pour la façon, c'est en tout neuf bats et demi.

(1) *Gestrickte Strümpf.*

Digitized by Google

Tenez, en voilà un quart d'escu.

Vous aurez donc la façon pour rien, ou du moins pour un sol.

Vous m'en contez de belles. Monstrez-moy à cette heure des aiguillettes de large ruban noir.

Il n'y en a point de faites ; mais si vous voulez patienter une demie-heure, je vous en feray ferrer.

Qu'est-ce que me coustera la douzaine ?

Trente six sols, ayant une aulne de longueur. De quelle couleur voulezvous les fers ?

De jaune ; mais faites les despescher.

Monsieur, il n'y aura point de faute.

CHAPITRE TRENTE DEUXIÈME

Du messager

Mon amy, n'est-ce pas là un messager juré de Srasbourg ?

Ouy : comme vous pouvez aisément le voir à la livrée qu'il porte, laquelle est un hoqueton, mi-parti de blanc et de rouge, et à sa boüette, qu'il a sur le cœur, où sont les armoiries de la ville.

Je m'en vay donc l'aborder et parler à luy.

Avez-vous le loisir de faire un message à trois lieües d'icy ?

Ouy Mr. Où est-ce ?

C'est à Dorlesheim près de Moltzheim.

Il est bien vray que je suis encore bien las et harrasé d'un long voyage, dont je revins hier au soir, mais trois lieües sont peu de cas, c'est à faire à une demie-journée.

Quand pourrez-vous partir.

Tout à l'heure, et quand il vous plaira me donner mes despesches.

Le plus tost sera le meilleur, car l'affaire est d'importance, il y a du danger au delay, pourtant requiert il diligence.

Hé bien, je m'en vay chausser mes gamaches et quérir mon brin d'estoc ou baston à deux bouts.

Digitized by Google

Et moy, je m'en vay en mon logis en la rüe du Monstier dans la ruette sans issüe où demeur le sieur K .. pour cacheter ma lettre qui est desia escrite et pliée. Elle est escrite en chiffres ou charactères incognus, qu'on ne sçauroit déchiffrer de peur qu'elle ne soit interceptée et mon secret découvert ; car elle s'adresse à un homme qui manie de grandes affaires, et que j'advertis de choses de grande conséquence.

Ne mettrez-vous point d'addresse sur le dos de la lettre ?

Si feray, mais une fausse : toutesfois je vous diray si bien la part, où il sera, que vous ne sçauriez manquer à le trouver, et lui faire tenir ma lettre. Venez-moy seulement trouver, quand vous serez prest, vous trouverez chez moy une pinte de vin, du pain et du fromage sur un coin de table, pour vous fortifier les jambes et resjouyr le cœur. Quant à vostre loyer, nous en conviendrons bien ensemble.

Je ne demande que l'ordinaire. Si quelque honneste homme me donne d'avantage, je le prends pour mon vin et l'en remercie, et me sens obligé de le servir encore plus promptement une aute fois.

CHAPITRE TRENTE TROISIÈME

Du pescheur

Du temps que j'allois au collège, ou en classe, j'estois fort adonné à la pesche des petits poissons (1) comme ablettes, goujons, chevanes. hottus, chabots, frames, rossettes, perches et petites truictes.

Comment est-ce que vous les preniez ?

Je peschois à la ligne.

(1) V. ds. Hanauer la liste des poissons que l'on trouvait dans les cours d'eau d'Alsace (II 213 et suiv).

(2) *Weissfischlein*, *Kressen*, *Fürn*, *Nasen*, *Kroppen*, *Brasem*, *Rottlen*, *Bersing*. Pour plus de détails sur ces différentes espèces il faut recourir au travail de F. Reiber. Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises de Leonard Baldner.

Digitized by Google

Qu'est-ce que vous appellez une ligne?

Ce sont des crins blans de cheval tors ensemble, auxquels on attache un haim ou hameçon, et un pied, ou un pied et demi plus haut on attache un tuyau de plume de la longueur du doigt avec un morceau de liège, qui s'enfonçant en l'eau par l'un des bouts monstre que le poisson mord, ou a desjà avallé l'haim : ceste ligne est attachée par l'autre bout à une perche de coudrier, ou autre bois ayant une pièce de coste-de-baleine pour cyme.

De quelle amorce vous serviez-vous?

Pour les poissonnets, j'attachois des mousches ou vermiceaux à mon haim. Pour les moyens, j'amorçois avec des cerises,ou faisois de l'amorce avec du pain de chenevi ou de navette, avec de la folle farine et du miel, que je pétrissois bien ensemble, puis en faisois des boulettes de la grosseur d'un bouton de pourpoint, en jettois quelques vingt ou trente vers le soir en un lieu coy de la rivière de Meuse, où je croyois y avoir du poisson, et le lendemain y allois dès le matin pescher à fond, ou sans liège et tuyau de plume.

Par ce moyen avez-vous parfois fait une pesche, qui valut la peine ou le temps que vous y perdiez?

Bien près. Je n'y ai jamais pris autres poissons que ceux que je vous ay nommez, et ce en petite quantité à la fois.

Vous estiez donc un pauvre pescheur?

Ouy, et quand-et-quand un pauvre pescheur, au lieu que je devois soigneusement estudier pour devenir prescheur et pescheur d'hommes, selon le dessein et intention de mon bon père, au desçeu duquel je faisois ces belles corvées.

Avec quoy est-ce que les pescheurs prennent les esturgeons, saumons, saumonneaux, brochets, brochetons, carpes, carpettes ou carpillons, anguilles, lamproyes, barbeaux, barbillons, tenches, merlus, harengs, morues (1), soles et plies.

Je ne sçay, si ce n'est avec des filez ou nasses.

Et les huistres à l'escaille, moules, escrevices et gammares? (2)

(1) *Lapperdau. Zungen, und Plateisen.*
(2) *Meerkrebse.*

J'en ai veu prendre à la main, je ne sçay si on a encore quelque autre invention. Pour les grenoüilles on les pesche à la ligne avec un morcelet de drap rouge.

Comment, mange-on ces vilaines bestes ?

O qu'ouy, c'est un manger de friands, on coupe les quartiers de derrière ou cuisses, puis on les escorche et fricasse-on, alors elles ont un goust délicat comme de jeunes poulets.

La friandise fait trouver tout bon, jusques aux villains et baveux escargots. De combien de sortes de poissons y a-il ?

Il y a des poissons de mer qu'on appelle marée et les hommes qui les menent de lieu en autre sur des chevaux, chasse-marée. Puis il y a des poissons d'eau douce, comme ceux de rivière, estang, vivier, lac.

Racontez-moy un peu les plus communes parties d'un poisson.

Il y a les ouyes, les escailles, les nageoires, les arestes, la laictance, les œufs, la teste, le ventre et la queüe.

Comment faut-il accoustrer le poisson, pour estre bon à manger ?

Il faut prendre un poisson non pasmé, mais vif sautellant et se débattant, l'escailler, l'éventrer et s'il est grand, le couper en tronçons, le bouillir en un chaudronnet ou le frire en une paele. Si vous le voulez rostir sur le gril, laissez-le entier. Le poisson salé doit estre detrempé en eau claire pour le dessaler, hormis les sorez et les harengs que les escoliers allemands mangent cruds avec de l'huile d'olive, du vinaigre et des oignons découpez.

Dites-moy quelques proverbes pris des poissons.

Il fait bon pescher en eau trouble, c'est à dire que les garnemens font leur main et s'enrichissent durant les troubles et guerres civiles. Toujours pesche qui en prend un, c'est à dire que peu de gain vaut mieux que rien du tout. Les grands poissons mangent les petits. La sauce couste plus que le poisson et la corde que le fardeau ou la bale (1).

(1) *In trübem Wasser ist gut fischen. Wer einen Kressen fangt, fangt auch einen Fisch : das ist ein Pfenning oder Kreutzer, ist doch besser als gar kein gewinn oder es ist besser ein Lauss im Kraut als gar kein fleisch. Die grossen Fische fressen die kleinen. Die brühe kostet mehr dann der Fisch.*

Digitized by Google

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈNE

Du Teincturier

J'ay un manteau de couleur Triste-amie (ou selon aucuns Triste-mine) qui est tout plein de taches : je le ferois volontiers reteindre s'il y avoit icy des teincturiers capables, comme en France.

N'en doutez point, j'en cognois un qui ne cède à aucun François : je l'ay esprouvé plusieurs fois. Une fois il m'a teint un manteau gris en tané, et puis en noir, et des iarretières bleues et des jaunes en rouge, incarnat, incarnadin d'Espagne. Il n'y a couleur si estrange, qu'il ne cognoisse, comme minime, gris-brun, gris-argenté, gris de perle, verd, verd-naissant, verd-gay, verd-brun, verd de mer, pers, violet, gris-meslé, fueille-morte, cramoisi, orangé, gris enfumé, gris de lin, couleur de Roy, flammette, nacara, fleur de seigle, couleur de foye, couleurs de pensée, couleur de chair, couleur de fleur de pescher, pourpre, escarlatte, couleur d'amaranthe, couleur de céladon, rose-seche, couleur d'Isabelle, gingeolin ou zinzolin, ventre de biche.

Je le feray donc porter à la Teincture.

Vous ferez bien. Ce qu'il teint ne se descharge point, ni ne tache.

Quels sont les plus ordinaires ingrédiens de la teincture ?

Le pastel ou guede, le saffran bastard, la graine, la couperose et la noix de galle (1).

Puisque nous sommes en train de parler des couleurs, racontez-moy aussi les autres, qui ne s'approprient pas aux estoffes, draps ou soye.

Le visage d'un malade est palle et blesme : les joües d'un homme sain sont vermeilles comme une rose. Le poil d'un taureau ou autre beste, les cheveux d'un homme sont roux, la barbe est rousse et un tel homme s'appelle rousseau (2).

(1) *Weyde, wilden Saffran, Scharlachbeer, Kupffer-wasser, und gallæpfel.*

(2) *Rothkopff.*

Digitized by Google

Les cheveux qui ressemblent aucunement au lin, ou au chanvre se disent blonds, et la barbe blonde. Le pain de ménage est grisâtre et s'appelle Bis (1). Quant aux diverses couleurs des chevaux il en est parlé au chapitre du maquignon. Les six couleurs propres aux armes ou armoiries des nobles sont celles-cy : d'argent = blanc, d'or = jaune, de sable = noir, d'azur = bleu, de sinople = verd.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

Du Tonnelier (2)

Quelles fripes ou vieux meubles sont-ce là ? Quelle escriée est-ce là ?

Ce sont les outils d'un tonnelier, qui mourut il y a six semaines.

Approchons-nous en, je vous prie, et me les nommez par leurs noms.

Voilà premièrement une aissaite ou essette, que d'autres appellent esseau. Puis un sergeant, un tirefond, un maillet, un tastevin, un barroir, un forêt, une vrille. Voilà un soufflet à bec crochu, et la buisine de cuir (3), tant pour descharger le vin de dessus un char en la rüe, dans autre frustaille, pipe, muy ou tonneau qui est en la cave, que pour frelatter le vin, qui est faire passer le vin d'un tonneau en un autre, pour le séparer de sa lie, dont on fait de l'eau de vie.

Ce mot frelatter me semble estrange, d'où peut-il venir ?

Il vient de la corruption du mot grec *parallattein*, qui est à dire changer.

Le vin se peut-il bien garder sans lie ? ne se tourne-il-pas ?

Pourveu que le tonneau soit bien soulphré, c'est à dire, parfumé d'une confection dont le principal ingrédient est du

(1) *Schwartzbrod.*

(2) *Büttner oder Bender.*

(3) *Ein Küfermesser oder Bandmesser, hernach eine Küferzang, ein Fassbodenschraub, eine Kohe oder Klüpfel, ein heber, ein borer, ein bœrerlein.*

Digitized by Google

soulphre, il ne se tourne pas, et tant plus vieux est le tonneau, et plus enduit de tartre, tant plus long temps s'en garde le vin.

Nommez-moy un peu aussi les parties d'un tonneau.

Il y a les douves, les fonds et les cercles. Le grand trou au milieu de la douve d'en haut s'appelle bondon, comme aussi le bois avec quoy l'on le bouche. Le petit qui est à costé, et par où l'on donne air au tonneau, s'appelle faulset : celuy qui est fait au bas du fond est pour y coigner une broche ou robin ou robinet, pour tirer le vin.

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME

Du marchand de vin

D'où venez-vous Monsieur ?

Je viens de l'Estape (1), y pensant trouver de bon vin: mais je n'y ay trouvé que du ginguet, du vinot, du vin verd, et petit ce qui se peut, comme rinceurs de pinte, en somme, du vin de marché, comme l'appellent les paysans.

D'où peut bien venir ce nom au petit vin ? et pour quel sujet l'appelle-on ainsi ?

Un bon homme estant entré en la maison d'un vigneron et marchand de vin, et ne trouvant au poile que sa filiette, luy demanda ou estoit son père. La fille ayant répondu qu'il estoit en la cave, et faisoit du vin de marché, cet homme voulut sçavoir comme il faisoit. La pauvre simplette et innocente, ne pensant à aucune meschanceté, respondit qu'il versoit une cuvellée d'eau dans chasque tonneau avec un grand entonnoir de bois à la mode du pays. Or la raison pour quoy ils baptizent ainsi le vin, qu'ils amènent vendre au marché, est que la populace et les gens de mestier, qui ont des valets et servantes à qui ils sont tenus de donner du vin à chasque repas, en veulent avoir à bon marché et ne se soucient pas qu'il soit petit ou verd ; pourveu qu'il aye le nom et quelque petit goust de vin. Car si les paysans le laissoient

(1) *Weinmarkt.*

Digitized by Google

pur, outre ce qu'il seroit plus cher, la valetaille se trouveroit moins propre à la besogne par la fumée du vin, qui leur monteroit à la teste. Sur ce subiect il me prend envie de vous raconter un plaisant tour, qui fut il y a quelques années joué par un régent de nostre collège à un tel gaste-vin.

Preschez donc, je vous escouteray attentivement sans interrompre vostre propos et vous laisseray dire jusques à amen.

Ce régent, dont je sçay tres bien le nom, s'en alla un vendredi, qui est le jour du marché(1), sur la place des Cordeliers où se tenoit l'Estape, où ayant gousté ou tasté le vin d'un tonneau, qui tenoit environ six ou sept mesures, qu'on appelle omes, il dit au paysan, pour luy tirer le vers du nez : Escoutez mon amy, je tiens de petits pensionnaires, qu'on envoye icy pour estudier, or j'ay ordre de leurs parens, et pères et mères de leur donner du vin à table, pour ne trop refroidir leurs estomacs en beuvant de l'eau toute simple : mais ils veulent qu'il soit détrempé d'eau, de peur qu'il ne leur enflamme le foye et que la fumée leur montant à la teste, ne les rende mal disposez à l'estude. Voilà pourquoy je verse tousjours quelque partie d'eau dans le vin que j'achète, s'il n'y en a point encore. Or est-il que pour cause d'un défaut de goust, je ne puis pas bien taster le vin et suis un pauvre gourmet, dites-moy je vous prie, combien vous avez versé d'eau dans ce tonneau, de peur que je ne le gaste tout à fait, si j'y en mettois d'avantage, dites franchement, je vous promets de prendre vostre vin au prix que vous avez dit. Le lourdaut de pied-gris esmeu par ces belles paroles confessa qu'il en avoit versé une caque. Hé bien dit le régent, il n'importe, vous m'avez relevé de la peine de le faire : donnez-moy vostre marque ou méreau(2), que je l'acquitte de la gabelle(3). Le brouille-vin le tire de sa poche, le luy donne, on mène le vin devant la maison de l'acheteur, les encaveurs de vin deschargent le tonneau avec un poulin, le dévallent en la cave avec des cordes et le mettent sur les chantiers. Mais le diantre fut bien aux vaches, lorsqu'il fallut venir au payement car ledit régent ne voulant point payer la caque d'eau

(1) Encore actuellement mais il ne se tient plus place Kléber, mais près du Château.
(2) *Zeichen.*
(3) *Ungelt.*

Digitized by Google

pour une caque de vin, comme de raison, le trompeur qui avoit esté trompé, parloit des grosses dens, sacramentoit, maudissoit, diablassoit : mais le fin et rusé foite-cul l'ayant menacé du consul, et de grande amende, s'il le contraignoit d'en aller faire ses plaintes à la justice, mon pied-gris s'en alla escumant, fumant et bouffant de colère, grinçant les dens rongeant son frein, honteux et camus comme un fol tondu ou un fondeur de cloches, pour s'estre laissé si aisément passer la plume par le bec et se voir dupé par un qu'il prenoit pour dupe.

Voilà une plaisante histoire, elle n'est pas tombée en un pot percé, je la releveray bien et en feray rire d'autres.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

Du Vendangeur

D'où venez-vous avec ces raisins dans vostre panier ?

Je viens de nostre vigne, où j'ay esté voir si les raisins seront bien tost meurs, pour vendanger : et j'ay trouvé qu'ils le sont desjà. Tenez, en voilà une grappe, tastez qu'ils sont doux comme miel.

Ouy vrayement, il se faut apprester à la vendange : ils se sont bien meuris depuis quinze jours, qu'ils estoient encore surs comme aigret, dont on fait le verjus.

J'en sçay bien la raison, c'est qu'on a espampré ou effueillé la vigne, et que le soleil a depuis luit dessus tous les jours, et qu'il a fait de petites pluyes tiedes la nuict.

Avez-vous tout ce qu'il faut pour la vendange ?

Je ne sçay pas. Pour le moins avons-nous un pressoir, des cuves, des paniers et hottes, des serpettes ou sarpettes (1).

Que faites-vous du sarment, après qu'on a taillé les seps de vigne ?

Nous en faisons des fagots pour brusler.

Et des asnes ou du marc des raisins pressurez ?

Nous en faisons de la beuvette ou piquette, qu'on appelle piscautine (2).

(1) *Eine Trotte, Bütten, Kœrb, Stœndel und Rebmesser*

(2) *Traberwein oder Traberleur.*

Digitized by Google

Quand vos vendangeurs auront vendangé, j'iray grapiller ou au grapillage.

De combien de sortes de raisins avez-vous ?

Je n'en cognois que ceux-cy, les blancs, les rouges, noirs, jaunes et muscades ou muscats, et de ceux qui n'ont point de pepins.

Pour moy, je n'en ay jamais veu de ces derniers : ma patrie n'est pas un pays de vignoble.

CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME

Du baigneur

J'ay deux mauvais accidens qui m'incommodent fort, sçavoir est, une défluxion froide sur les dens et une autre sur les yeux.

Il y a bon remède à tous deux. Allez-vous-en en une estuve vous faites ventouser sur le haut des espaules après avoir bien sué : c'est à faire à deux sols pour le maistre de l'estuve, deux liards au gardien d'habits, qui au sortir de l'estuve donne un linge à essuyer les pieds, et essuye la teste en la frottant d'un frottoir blanc et arrouse d'eau d'anis.

Je suyvray vostre advis, et vous en remercieray si je m'en trouve bien.

Si vous voulez estre bien et habilement servi, il vous faut promettre et donner le vin aux valets de bain, c'est ainsi que j'en use.

Je ne prendray pas garde à un sol, moyenant qu'ils me traictent bien. Mais comment feray-je? Je n'ay ni manteau de bain, ni brayer, ni ventouses, ni pierre-ponce pour frotter la crasse de dessus ma pauvre peau : car je ne veux pas qu'un valet me vienne (selon l'ordinaire) gratter avec ses ongles longues et trenchantes, bordées de veloux noir et pleines de la villainie de quelque rogneux ou demi-ladre.

Je vous fourniray de tout celà.

A vostre advis, combien de ventouses me doy-je faire appliquer ?

Digitized by Google

Pour le moins dix, quatre sur le dos, deux sur les reins, deux au-dessus des deux coudes, et deux sur les deux cuisses au-dessus des genoux.

A quelle fin est-ce que quelques uns s'en font appliquer sur la veine du fessier ?

Je ne sçay si ce n'est pour peter plus clair.

Ne sent-on pas une grand'douleur quand on picotte et dechiquette ainsi la peau avec la flammette ? (1).

Si fait, si l'on est insensible, et ladre verd et parfait. Il fait un peu moins mal que d'estre fustigé et hor-mis l'infamie, je croy qu'il y a fort peu à dire. Mais qu'y feroit-on ? Il faut passer par l'à ou par la fenestre. On endure bien parfois une collique (qui est une vraye torture) et un mal de dens qui est plustost une rage qu'une maladie.

Il est vray, j'en scay bien des nouvelles.

En quels jours chauffe-on les estuves ?

Le lundi, le mercredi et le samedi.

Elles sont donc chaudes aujourd'huy. En laquelle est-on le mieux accommodé ?

Il n'y a pas grand choix : car pour les hommes, il n'y en a que deux, l'estuve de la Rose, où je vay d'ordinaire et celle de Spire. Les trois autres assavoir, celles de la Lie, du Cercle et de la Plante sont assignées aux femmes, depuis peu d'années : car par cy-devant, hommes et femmes s'y baignoient pesle-mesle, non sans scandale ; mais le sage magistrat, induit par l'esprit de saincte chasteté, a reformé ce villain et impudique désordre (2). En la ville de C. les femmes se bai-

(1) *Mit der Fleten.*

(2) L'ordonance à laquelle fait allusion Martin est de 1634. Auparavant les gens aisés se baignaient dans des vannes en bois et le peuple, hommes et femmes, dans des réservoirs murés et dallés (Piton Strasbg. ill. II 150-151). Dans ces bains on rasait, saignait et appliquait des ventouses ; deux bassins en cuivre jaune autour desquels flotaient des bandeaux en drap écarlate, formaient leur enseigne. Ces étuves *(stubae, balnei, badestuben)* fort en vogue au moyen âge, étaient la plupart du temps propriété de nobles ou de patriciensqui les louaient à des entrepreneurs de bains. Le matériel d'exploitation était assez primitif : quelques cuves en s, des lits de repos, du linge et des ventouses. Comme dans la

Digitized by Google

gnent aussi à part des hommes, mais d'autre part elles ont une abominable coustume qui est que les femmes n'ont aucune vergogne de monstrer leur vergogne les unes aux autres, ains entrent en l'estuve toutes nues, comme le dos de la main, ou comme un ver, ainsi qu'elles sont venues au monde sans brayer à la Margajatte.

Pensez-vous que cela soit vray ?

Encor que je l'eusse souvent ouy dire, si l'ay-je tousiours tenu pour un conte fait à plaisir, et vray comme une histoire escrite au livre des Quenoüilles, chapitre des fuseaux, jusques à ce que un mien amy et escolier en la langue françoise, docteur en droict, natif de Francfort, de grand'preud'hommie et de la foy duquel je ne doute nullement, m'a obligé de le croire et confessé qu'estant à C. mesme (où il a estudié quelques années) il n'en pût jamais rien croire, (bien qu'il l'oüist dire tous les jours) jusque à ce qu'il s'en fust informé de son hostesse mesme, qui estoit sa cousine, laquelle confessa le tout, et dit que la cause pourquoy elle y alloit si rarement, n'estoit autre chose, que la honte de tenir descouvert, ce que la nature mesme, par un certain instinct, commande de couvrir et cacher. Et comme il luy demanda, s'il n'estoit pas permis à celles, qui vouloient, de se couvrir, elle dit que non, et que si quelqu'une entroit dans l'estuve avec quelque linge devant elle, les autres le luy arracheroient par force. C'est donc merveille que les onze mille vierges se sont rendües vers de telles effrontées (1).

DU BAIN FROID

Il fait une insupportable chaleur, je me baignerois volontiers en la rivière, si je sçavois un lieu seur, sans gouffre et tournant, ou je me pusse nojer.

boutique du barbier, les oisifs attendaient leur tour en pinçant du luth ou de la *guiterne* ou bien se livraient à d'interminables parties de trictrac. Pour l'histoire de ces différents bains voir Seyboth: Strasbg. hist. et pitt. 15, 221, 278, 393, 395, 449, 455 etc...

(1) Il est sans doute question de Cologne.

Digitized by Google

Venez avec moy derrière nostre maison, il y passe un bras du Rhin, où j'ay pied partout si d'adventure le Rhin n'est desbordé.

Ce bras est-il large ?

Nenny, je le puis bien passer en vingt escouses.

Vous sçavez donc bien nager comme j'entends.

J'en sçay assez pour me sauver la vie en un besoir, j'ay souvent passé l'Isle (1) à la nage. Quand je suis las de nager sur le ventre, je me tourne et nage sur le dos. Je say bien aussi le plongeon et nage entre deux eaux. Et vous ? En sauriez-vous bien faire autant ?

Hélas ! nenny, je nage comme une hache desmanchée. Comment avez-vous fait pour apprendre ?

J'ay acheté des nageoires de jonc, et une couple de vessies enflées de vent et liées ensemble (2), que j'attachois sous mes aisselles, quand je voulois me coucher tout plat sur l'eau pour me débattre et pousser des pieds et des mains. Quand on est un peu de temps accoustumé à se coucher hardiment et estendre pieds et mains, on le peut faire sans nageoires et vessies, et si on n'enfonce pas, pourveu qu'on remue tant soit peu les bras et jambes.

Quand bien je sçaurois nager aussi bien que vous, je ne me voudrois pas hazarder en un lieu profond, où je ne pusse prendre pied en cas de nécessité : car si la crampe me surprenoit toute ma science et expérience ne me serviroit de rien. Pour ceste cause dit-on que les meilleurs nageurs sont noyez.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME

Du Boucher

D'où venez-vous commère Anne-Ursule ?

Je viens de la boucherie madame ma commère.

Y a-t-il force chair ?

(1) L'Ill.

(2) Ce moyen d'apprendre à nager est encore en honneur à Strasbourg.

Digitized by Google

Pas une livre. Nostre voisine Dorothée m'a fait faire une corvée, m'ayant fait à croire que nostre boucher M. M. avoit hier une douzaine de bœufs gras tuez, habillez et pendus au croc en la voute de la tuerie.

Mais n'y a-il point d'autre chair?

Nenny, les estaux sont nets, comme s'ils avoient esté ramonnez. Il pend seulement une fressure (1) de porc à un croc, laquelle on fait vingt quatre sols : et un quartier d'agnelet, qu'on veut vendre vingt sept sols. O que bien heureux sont maintenant mes compatriotes, qui trouvent les estaux chargés de toutes sortes de chair, de bonnes testes de veaux avec la fraise, de longes avec les roignons, de poictrines, de membres ou gigots, d'espaules de moutons, de quartiers d'agneaux et de cabris, de costellettes de porc, de tetine de vache grasse, de bonnes costes de bœuf. Si tost que quelqu'un entre en la boucherie (2) l'un l'appelle d'un costé, l'autre le tirasse de l'autre, en criant : Venez à moy, Madame la doctoresse, receveuse, etc., ma chair est tout fraischement tuée, il n'y a point encore d'assises dessus, tant s'en faut quelle corne. Que désirez-vous d'avoir Madame l'advocate? Regardez quel bon morceau vous plait, je vous en feray bon marché. Si vous n'avez point assez d'argent sur vous je vous en feray crédit. Je croy volontiers aux gens de vostre sorte, je sçay qu'il n'y a rien à perdre. Notez qu'on ne vend pas la chair à la livre, mais qu'un morceau est cher, ou à bon marché selon qu'il est gras ou maigre, d'un bon ou mauvais endroict. Ce qui est bien plus raisonnable que de faire payer à uue pauvre personne disgraciée dix-huict sols pour six livres de chair où il y aura trois, ou trois et demie d'os sans mouëlle, comme une

(1) *Schweinsgehenck.*

(2) La Boucherie dont on trouve dès 1282 une mention *(statio carnificum juxta piscatores, under Metzigern)* se trouvait au bas de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons actuel, près du pont du Corbeaux. Chaque boucher avait là son étal entre lesquels il y avait un étroit passage. En 1586 seulement on éleva les bâtiments actuels de la Grande Boucherie. A côté se trouvaient les abattoirs. En 1621 on construisit les Petites Boucheries derrière la place Kléber actuelle. Elles durèrent jusqu'en 1838 et furent remplacées par la Halle actuelle. (Piton I, 261, Schmidt 116, Seyboth 525).

Digitized by Google

pièce de teste : et d'autre part donner une pièce de chair grasse et sans os, pour le mesme prix à un autre, que le boucher favorise (1). Nonobstant celà, il y a si grand'presse autour des bouchers vendans à la livre qu'il est une fois arrivé qu'une servante voulant empoigner la chair pendant que le boucher la découpoit, receut un coup de fendret sur le poignet, qui lui trancha la main toute nette.

CHAPITRE QUARANTIÈME

Du Bourreau

Quelle rue est-ce icy ?

C'est la rue des livres (2), là où entre autres demeure ordinairement le bourreau, exécuteur de la haute justice ou le maistre des hautes œuvres, lequel les allemands appellent pendeur, arrière-juge ou trenchant-juge.

Quel est l'office de cest homme d'honneur ?

Son office est de pilorier les criminels ou malfaicteurs, les mettre au carquan, les fustiger ou rafreschir les espaules avec un eventail de bouleau, les fleurdelizer, essoreiller, les

(1) Voyez l'intéressant chapitre sur la viande dans Hanauer Et. écon. II 163-224.

(2) *Büchergasse* ou Rue de la Fontaine d'après le n° 2 qui porte le nom de Maison de la Fontaine d'or. Le nom allemand est une corruption de *Bickergasse* (1286, 1295, 1485). *Bieggergasse* (1349, 1409). Au bout de la rue près des Ponts Couverte se trouvait la tour du bourreau. D'après Schmidt *l. c.* le mot *biegger* est une corruption de *beghard* analogue au français bougre et bigre qui est une corruption du nom de *bulgare* que l'on donnait à la secte des albigeois que l'on accusait de mener une vie honteuse. Un arrêté du magistrat de 1409 autorisait dans cette rue des maisons pour les femmes de mauvaise vie. En 1466 et 1469 elle est nommée *Under Sündern*. Le bourreau y fut obligé de demeurer et le peuple lui donna le nom de la rue. Aujourd'hui encore. dans le dialecte populaire le mot *bieker* et *bigger* désigne un homme méchant et dangeureux. (Schmidt p. 37-38).

Digitized by Google

gesner ou torturer, ou leur donner la geine, la torture ou la question, les pendre haut et court, les brancher, les noyer sur un noyer, les faire danser sous la corde, leur donner le moine par le col, les faire regarder par une fenestre de corde, les estrangler, qui est la sauce : leur trancher la teste, les decapiter, décoller, ou faire cardinaux en Grève, accourcir d'un demi-pied : rouër, tenailler, trainer sur une claye, escarteler, tirer à quatre chevaux, couper le poing, brusler, brusler vif, brusler à petit feu, enfumer, exposer aux bestes, estrapader ou leur donner l'estrapade, les empaler, griller ou rostir sur un gril comme fut Sainct-Laurent, escorcher vif, comme Sainct-Barthélemi, lapider comme Sainct-Estienne, crucifier (1).

Quels sont les outils plus ordinaires ?

La verge, le carquan, l'eschelle, le gibet ou la potence, la corde, la trenche-file, une espée large et trenchante comme un rasoir, ou un coutelas affilé, une rouë, des tenailles (2).

Quelle chourme est-ce là ?

Ce sont de fort honnestes gens les villains. L'un a laissé les oreilles en Gascogne, pour avoir mis le bien d'autruy avec le sien. Le père de l'autre est mort du haut mal ou du mal caduc, sa mère est morte du chaud mal ou a esté noyée dans des espines, pour s'estre trop estroictement accointée au grand Guillaume,

(1) *Den armen Sünder trillen, in das Halseisen stellen, steupen oder über den Besenmark spatzieren führen, mit einem brandmahl zeichnen, die Ohren abschneiden, foltern oder strecken, an liechten Galgen hencken, auffknüpfen, oder den Münch beym Hals ziehen, am hanfseil erwürgen, kœpffen, enthaupten, umb einen kopff kürtzer machen, zum Dielentrœger machen, rœdern oder radbrechen, mit zangen pfetzen oder zwicken, schlœiffen oder schleppen, viertheilen, mit vier Pferdten zerreisen, die hand abhawen, lebendig verbrennen, schmœichen, zu Tod berœuchen, den wilden Thieren vorwerffen, wippen, spissen, braten wie S. Laurentz, lebendig schinden wie S. Bartholomœus, steinigen wie S. Steffan, creutzigen* etc.

(2) *Die Rute, das Halseisen, oder Pranger die Leyter, der Galgen, der Strick oder Strang, daz würgschnürlein, ein scharpfes Schwerdt ein Rad und Zange.*

l'autre a eu la langue percée pour avoir blasphèmé et maugrée, l'autre a eu le poing coupé, pour avoir donné un soufflet à un advocat dans le Palais, l'autre a eu le foüet pour estre receleur de larrecins : ce grand pendard a eu la geine, pour soupçon de sorcellerie, mais il a eu bonne bouche (1).

(A suivre) Charles NERLINGER.

---

(1) Voir pour plus de détails l'excellent travail de M. Reuss : La justice criminelle et la police des mœurs à Strasbourg au XVIe et au XVIIe siècle.

Digitized by Google

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

Suite (1)

VIII

Liste des Périodiques de la Meurthe

Journal de Lorraine et Barrois, avec cette épigraphe : *Colligit et Spargat.* On souscrit à Nancy chez Babin, libraire, rue Saint-Georges, n° 252. De l'Imprimerie de C. S. Lamort, près des R. R. P. P. Dominicains, n° 176, avec permission du Roi. Publié in-8°, 48 cahiers en deux volumes; le 1er a 244 p. le 2e 294 p. Le privilège du roi est de décembre 1777 et le 1er n° du 2 janvier suivant. Thérin, rédacteur, 1778 et 1779.

Journal de Nancy, avec cette épigraphe : *Vires acquirit eundo.* Nancy, C. S. Lamort in-12 1870. L'année suivante il y a cette épigraphe :

Mentiri nescio ; librum
Si malus est, nequeo laudare
(Juv. Sat. 3).

(1) Voyez p. 234 et suiv. des périodiques de la Moselle.

Digitized by Google

Le 24e volume de cette seconde série se termine en avril 1788.

Le *Journal du département de la Meurthe*, jeudi de chaque semaine. Cahier de 16 p. in-8°, Fonini et Lalande, évêque constitutionel, rédacteur; après le 14 juillet 1790, Sonini le divisa en trois parties, *Administration*, *Littérature*, *Évènements*. Rauxin de Ligny y écrivit. Le journal prit fin en 1792.

Le *Journal des Frontières*, juin 1792, rédacteurs Duquesnois et Duplan l'aîné. E Vve Bachot imp.

Le *Patriote de la Meurthe*, rédigé par Claude Thiébaut de Verdun.

Journal de la Meurthe, puis on ajoute plus tard *et des Vosges*, fondé en l'an IV par Thiébaut, Nancy. Rédacteurs : Guivard, Lepage et Lemachois, in-f°, 1796-1870, 74 vol.

Le 6 mai 1814, on le timbre *Gouvernement de la Lorraine* 30 centimes. Du 20 mars au 15 juillet (?). Il porte le titre de *Journal de la Lorraine et du Barrois*.

Le patriote de la Meurthe, rédacteurs : Eudes Dugaillon, puis Lalire, Nancy, Dard, 13 février 1832 au 1er janvier 1851, in-f° supprimé par le coup d'État.

L'Impartial de la Meurthe et des Vosges, Nancy, Hinzelin, 1838-1870.

L'Espérance, courrier de Nancy, rédacteurs: Foblant, Gory de Landrian, Nancy, Wagner in-f° 1840-1870. Tous ces journaux paraissent tous les jours sauf le lundi.

Journal de la cour d'appel de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges, pour les tribunaux de son ressort, depuis le 14 août 1807 (n° 1) jusqu'au 24 juin 1808 (n° 59) par Psaume. Nancy, Vigneulle, in-8°. Un vol.

Recueil d'Arrêts rendus par la cour royale de Nancy, etc.. Nancy, Hissette, 1825, in-8°. Rédigé par MM. Chatillon et Laurent, avocats. Un vol.

Asmodée, journal de la littérature, des arts, des théâtres et des modes. Nancy, Dard, Mme Lalire, rédactrice, 6 septembre 1846 au 12 mars 1848. Un vol. in-f°, lithographies des presses de Digout.

Le Littérateur lorrain, Nancy, Hinzelin 1836 et 1839, le 30 de chaque mois, in-8°.

Digitized by Google

La Lorraine artistique, journal fondé par la *Société des amis des arts*. In-4°, lithographies, Juin 1849.

L'Ami du peuple, Nancy, Wagner. 1853-1856, le vendredi.

L'Écho de la Seille, feuille d'annonces, Vic. Vve Ancillon, 1853-1858, une fois par semaine.

Le Mussipontain, feuille d'annonces. Pont-à-Mousson, Toussaint, 1848-58, id.

L'Estafette lorraine, journal littéraire et anecdotique. Nancy, Hinzelin, parait le samedi, 1859-1870.

La Récréation des familles, Recueil hebdomadaire. Nancy, Hinzelin, 1859 à 1860.

La semaine religieuse, historique et littéraire de la Lorraine. Nancy, Gantz, in-8°, 1864, jusqu'à nos jours.

L'indicateur, journal d'annonces, affiches et avis divers de l'arrondissement de Sarrebourg. Sarrebourg, Gabriel fils, parait le dimanche, 1824-1870.

Journal judiciaire et administratif d'affiches, annonces, etc. Vic, Gabriel père. Paraît le dimanche, 1833-1835.

Petites affiches de l'arrondissement de Lunéville. Lunéville, 1828, Cuibal père ; 1836, Pignatel ; 1868, Ed. Majorelle in-f°.

Les Petites affiches, journal de Lunéville et de l'arrondissement, 1869-1870.

Journal d'annonces, d'avis de l'arrondissement de Toul. Toul, J. Carrez, 1828-1831.

Le Courrier lorrain, juillet, 1831, fin 1832, tous les deux jours, 221 nos ; Boiselle, abbé Mirguet, G. de Dumast, rédacteurs, petit in-f°.

L'Instituteur et le père de famille, le 1er de chaque mois. Nancy, Vidart, 1837.

Journal littéraire. Annonces, etc. Toul, Bastien, 1837-1838, le mercredi.

Feuilles d'annonces, et avis divers de la Meurthe. Nancy, Grimblot et Raybois, puis *Petites affiches*, journal des Inscriptions légales pour les arrondissements de Nancy, Toul et Vic, 1840-1847.

Digitized by Google

L'Omnibus, feuille d'annonces et grandes affiches de la Meurthe et des Vosges. Nancy, Hayen, 1842-1844.

Les veillées de la Lorraine, Nancy, Hinzelin, le dimanche, 1843-1847.

Le Moissonneur, St-Nicolas de Port, Treuttel, le samedi, 1847-1848.

La Commune, journal politique et agricole. Nancy, Gantz. Gérant, H. de Bouvier et J. Lejenne ; le Samedi, 1868-1870.

Le Moniteur de la Meurthe, Nancy, Hinzelin, 1852-1870.

L'Indicateur général, journal placard de l'Office de publicité universelle.

Journal des inscriptions légales pour tout le département. Nancy, Lepage, 1847, in-fo.

Journal de Nancy, feuille d'annonces. Nancy, Hinzelin, jeudi, 1867.

L'*Indicateur général* des départements de l'Est. Nancy, Lorentz, une fois par semaine, 1852.

La Bibliothèque populaire, journal littéraire, paraissant le dimanche. Nancy, Collin. Rédacteur Ed. Nollet, le dimanche, 1865-1866.

La Sécurité, journal des Sapeurs-pompiers. Le 1er et le 3e dimanche de chaque mois. Rédacteur, Pitoy, 1866-1867.

L'Utilité, journal spécial d'agriculture et d'industrie. Nancy, Lepage. Rédacteurs : Chrétien et H. Lepage ; le mardi, 1846,

Le Petit-Poucet, journal littéraire Nancy, 1865, le dimanche, Gérant, Pierson.

Le Travailleur, Gérant Joasem, mardi, jeudi, samedi, 1849-1850.

Revue ecclesiastique, scientifique et littéraire de Nancy et Saint-Dié, Nancy. Grimblot 1840-1841. Un vol 208 p.p. Le curé Michel, rédacteur.

L'*Écho de la Lorraine,* devenu ensuite le *Spectateur de la Lorraine,* 14 août 1825 au 5 mars 1826. Dr Malgaigne, rédacteur.

Journal de Nancy et des frontières, publié par les Amis de la Constitution. Nancy, 1791.

Digitized by Google

Journal des frontières pour l'Instruction des gens de la campagne. Nancy, Vve Bachot, rédacteur, Duplan, aîné, 1792.

Le Bon cultivateur. Recueil publié par la Société d'agriculture de Nancy. Nancy, Grimblot, puis Sordoillet, in-8°, tous les mois, 1839-1870.

Le Bélier, journal d'agriculture pour le Nord-Est de la France. Nancy, Paté, rédacteur; une fois par semaine, 1870.

Bulletin de la Société régionale d'Acclimatation, fondée à Nancy pour la zône du Nord-Est, 1856, 57, 59, 62, 65, 68, 70. Nancy, Grimblot, 6 vol. in-8°.

Bulletin de l'Instruction primaire, de la Meurthe. Nancy, N. Grosjean, gérant, tous les mois, 1846-1870.

Le Rovillien. Revue agricole et industrielle de la Lorraine du Nord-Est de la France. Nancy, ... Chrétien rédacteur, 1846-1850.

L'ami des Sourds-et-Muets. Journal de leurs parents et de leurs instituteurs, utile à toutes les personnes qui s'occupent d'éducation; tous les deux mois. Rédacteur, Piroux, 1828-1846. Prospectus en 1828 et en 1832.

Revue de l'enseignement élémentaire dans l'Académie de Nancy. Grimblot, Raybois et Cie, le 25 de chaque mois, 1838-1845.

L'Instituteur. Gérant Vincenot, tous les mois. Nancy, 1838-1842.

Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine. Nancy, Lepage, in-8°, 1850-1868, 8 vol.

Mémoire de la Société d'Archéologie lorraine, id. in-8°, 1859-1870, 12 vol.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, et du Comité du Musée lorrain. Nancy, Lepage, 1852-1870, 18 vol.

Annales agricoles, de Roville ou mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation, par J.-C. Mathieu de Dombasle, in-8°, Paris, 1825-1828.

Revue de Lorraine, (Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges), 1835-1836, 2 vol. in-8° Cholet, rédacteur. Nancy, Hissette, Thomas, 443, 310 p.

Mémoire de la Société royale des Sciences et belles lettres de Nancy. Nancy, P. Antoine, 4 vol. in-12, 1754-1755 et 1759.

Digitized by Google

Précis analytique des travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, pendant le cours de l'An XII. Nancy, J.-B. Vigneulle, in-8°, 1804-1812.

Précis des travaux de la Société royale des sciences, lettres, arts et agriculture de Nancy. Nancy, C.-J. Hissette, 1817-1818, in-8°.

Précis des travaux de la Société royale des Lettres, Sciences et Arts de Nancy. Nancy, C.-J. Hissette 1825-1833. En tout 12 vol. in-8°.

Mémoire de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. Nancy, Hissette, Grimblot, 1835-1852, 13 vol. in-8°.

Mémoires de l'académie de Stanislas. Nancy, Vve Raybois, 1853-1870-1871, 18 vol. in-8°.

Journal de médecine du département de la Meurthe, rédigé par une Société de médecins. Nancy, F.-A. Bachot, 1825-1826, 2 vol. in-8°.

Compte-rendu des travaux de la société de médecine de Nancy, 1842-1849, 7 fascicules in-8°.

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. Nancy. Lepage 1855-1870, 15 vol. in-8°.

Almanach royal de Lorraine et Barrois. Nancy, J.-B.-H. Leclerc in-16, 1762-1765, 5 vol.

Almanach de Lorraine et Barrois. Nancy, Vve Charlot. S. Lamort, 1766-1790, 25 vol. in-16.

Almanach des départements de la Meurthe. de la Mozelle (sic), de la Meuse et des Vosges, qui se partagent les anciennes provinces de Lorraine et Barrois, année 1791. Nancy, C. S. Lamort 1791, in-32, 144 p.

Almanach du département de la Meurthe. année 1792. Nancy, id. in-32, 198 p. — Année 1793, l'an IIe de la République française, Nancy, id. 168 p.

Annuaire du département de la Meurthe pour la cinquième année de la République française, an 1797 (vieux style). Nancy, Hissette, Thiébaut, puis Guivard ; ans XI et XII, in-32.

Digitized by Google

Almanach du citoyen, pour le département de la Meurthe, ans VI, X, XI, X.-B Vigneulle, an IX, H. Hœner, in-32.

Annuaire de la 4e division militaire, comprenant les départements de la Meurthe, des Vosges, diocèse de Nancy, et de la Meuse, pour l'an XI de la République française, par C. Thiébaut, in-32, 124 p.

Almanach nouveau pour l'an du seigneur, 1703, à la commodité des personnes qui font leur résidence dans les États de S. A. R. Évêchés et frontières, ou qui y ont affaire, avec une liste de N. N. S. S. les conseillers d'État, etc. Nancy, Paul Barbier, petit in-8o, 62 pp.

Almanach de Lorraine pour l'année bissextile de 1720, où se trouvent les pronostics, pour chaque lunaison, etc. Nancy, J.-B. Cusson, 1720, 1722, 1724, 1725, 1730, 1731, 1732. J.-B. Cusson, in-32, 1734, 1738, 1739, Vve Cusson.

Almanach de Nancy, utile et nécessaire pour toutes personnes qui voudront se pourvoir de bonne heure à la dépense de leur maison. Nancy, François Balthazard, in-32, 1746.

Almanach du Palais, Nancy, François Balthazard, 1746, 1749, 1752, 1754 à 1761, in-32.

Annuaire statistique du département de la Meurthe, rédigé au Sécrétariat de la préfecture et publié par ordre du Préfet. Nancy, J.-B. Vigneulle, in-8o, 1803-1804, 1804-1805, 1806-1807.

Almanach de la cour d'Appel des départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et des tribunaux de son ressort. Nancy, J.-B. Vigneulle, 1807, in-8o jusqu'en 1832; tour à tour, Almanach de la cour impériale et de la cour royale. Nancy, C.-L. Leseure.

Almanach judiciaire, civil, militaire, ecclésiastique, etc., des départemens de la Meurthe, des Vosges et de la Meuse, contenant les arrondissemens de la 4e Division militaire, de la Cour impériale et du diocèse de Nancy. Nancy, Guivard, 1813, in-8o.

Digitized by Google

Annuaire administratif du département de la Meurthe, puis *Annuaire du département de la Meurthe*, puis *Annuaire administratif, commercial et industriel* du département de la Meurthe. Nancy, Bontoux, C.-J. Hissette, Grimblot et Raybois. Rédigé par Michel dans les premières années; 1822 à 1849, 29 vol. in-8°. Les trois premières années, in-12.

Annuaire administratif, statistique, historique et commercial de la Meurthe, par H. Lepage. Nancy, A. Lepage, 1846-1848, 3 vol.

Le même *Annuaire* paru en 1850 par MM. H. Lepage et George Grimblot à 1870, 20 vol. in-8°.

Annuaire général des départements de l'Est et du diocèse de Nancy. Toul pour 1866. Nancy,- Collin, rédigé par L. Mougenot. Il y eut procès avec H. Lepage.

Almanach de Lorraine pour 1851. Conciliation, Nancy, Grimblot, Hinzelin, in-16, 128 p.

Étrennes mignones de Nancy, curieuses et utiles. Nancy, F. Balthazard, 1754, in-32.

Almanach spirituel pour l'année 1746, etc. Nancy, François Midon, 1746, in-32.

Étrennes de robe et d'épée, utiles et curieuses. Nancy, Charlot, 1761-1762, in-32.

Almanach royal de la cour du roi de Pologne pour l'année 1762 par M.... Lunéville, Messsuy, 1761, 1762, 1766.

Compte-rendu des travaux de la Société scientifique et Littéraire de Dieuze, par l'abbé Masson. Nancy, Wagner, 1847, in-8°, 23 p.

Le Messager des Villes et des Campagnes pour 1859. Almanach utile et curieux. Toul, Bastien, in-4°, 68 pages.

Almanach du Comice agricole pour l'arrondissement de Toul ; pour année 1860, 1re année. Toul, A Bastien, in-4°, 72 pages.

Annuaire agenda judiciaire administratif, statistique, industriel et commercial des départements du ressort de

Digitized by Google

la cour royale de Nancy. Meurthe, Meuse et Vosges. Nancy, 1846, in-8° 262 p. Hinzelin.

Le Postillon lorrain, moral historique et récréatif, 1838-1870. Nancy, Raybois, puis Wagner, in-4°.

L'Étoile des Bergers, almanach etc., 1869. Nancy, Wagner, in-4°.

Arthur Benoit.

Digitized by Google

SIÉGE ET PRISE DE FAUCOGNEY

PAR LES

FRANÇAIS EN 1674

Le P. Charles-Eugène Schmidt, Capucin Alsacien

Suite (1)

Outre la garnison et la population de Faucogney, la place avait encore pour défenseurs ses élus. Ceux-ci étaient des volontaires désignés par leurs concitoyens pour défendre le pays en cas d'invasion. On les avait répartis sur tous les points culminants de la montagne qui, vers l'est, domine la ville et principalement sur le grand et le petit Rochenoz. Là, sur des rochers presque inaccessibles, armés de fusils et de mousquets, excellents tireurs, étant presque tous chasseurs ou braconniers, ils se disposaient à faire aux assiégeants le plus de mal possible. Le général français évalue leur nombre à 4000, mais ce chiffre paraît exagéré.

Dès son arrivée, il envoya un trompette pour sommer le gouverneur Ravira de livrer la place qui n'avait pas d'artillerie et qui était sans espoir de secours. On le fit prendre à la porte d'Amont et on lui banda les yeux pour l'introduire dans la ville où il fut reçu par le capitaine de la Chaux et dom Fernandès, qui lui dirent que le gouverneur Ravira repousserait la force par la force et qu'il était disposé à se défendre aussi vigoureusement qu'il serait attaqué. Cela dit, on banda

(1) Voir pp. 374-386 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1897.

Digitized by Google

de nouveau les yeux au trompette que l'on reconduisit aux avant-postes.

Aussitôt qu'il fut fixé à cet égard, le marquis de Resnel, accompagné du sieur de Chasserand et du major de Massiette, qui depuis Lure était prisonnier sur parole, voulut faire la reconnaissance de la place ; mais en approchant du petit Rochenoz ils furent salués par une grêle de balles, le major eut ses habits percés ; toutefois il ne fut pas blessé. Avant que les élus aient pu recharger leurs armes M. de Chasserand mit pied à terre, avec une partie de l'escorte et se précipitèrent à l'assaut de Rochenoz ; les volontaires ayant prit peur, voulurent remonter au grand Rochenoz, mais les rochers étaient trop abrupts ; quelques uns furent tués et d'autres faits prisonniers.

Restaient les élus de cette dernière montagne, au nombre de quatre ou cinq cents, qu'on ne pouvait déloger et qui, par leur feu de mousqueterie, incommodaient beaucoup les Français. Il était donc nécessaire de les déloger tout d'abord de leur poste pour pouvoir faire les approches. On n'en voyait pas le moyen lorsqu'on s'avisa de se servir des prisonniers que l'on venait de faire ; un de ces derniers, pour avoir la vie sauve, consentit à servir de guide (1).

On détacha trois cents hommes du régiment de Navarre pour cette expédition. Il fallut faire au moins deux lieues par des sentiers de montagne, où souvent on ne pouvait aller qu'à la file indienne au milieu des rochers, bordés de précipices. Enfin on arriva à prendre les volontaires à dos au moment où ils s'y attendaient le moins, et, après avoir reçu quelques décharges de mousqueterie, ils disparurent comme par enchantement ; on en avait fini avec eux.

On put, dès lors, compléter l'investissement de la place, mais ce ne fut pas sans peine, car les élus avaient encore conservé quelques postes dominant la ville d'où ils couvraient de projectiles les assiégeants. Le capitaine de Plesné du régiment de Champagne et le sieur de Floris, capitaine, comman-

(1) Il se nommait Tisserand, et aujourd'hui encore on reproche ce fait à ses descendants.

dant la place de Vesoul, furent tués en les attaquant avec bon nombre de soldats.

Pour les déloger, on envoya le lieutenant de Grisoles, avec quarante hommes de Champagne et le lieutenant de Brulart avec trente hommes de Navarre, pour s'emparer de tous les postes extérieurs et isoler les assiégés. Cette opération se fit sans grande difficulté, car les volontaires, après avoir déchargé leurs armes, se dispersèrent en un clin d'œil, ne pouvant lutter contre des troupes régulières.

Faucogney était enfin investi et ne pouvait plus attendre de secours que de Dieu et de son épée. La veille, en effet, les messagers expédiés à Strasbourg, près du duc de Lorraine pour lui réclamer des secours, étaient revenus avec de mauvaises nouvelles. Toutefois le moral des défenseurs n'avait pas été trop affecté, car le P. Schmidt soutenait les courages en prédisant la victoire.

La lutte allait donc s'engager sérieusement, lutte ardente, implacable, avec tous les éléments de succès d'un côté et tous les désavantages de l'autre. Le château ne pouvait protéger la ville, car il était sans artillerie. Peut-être avait-il quelques fauconneaux en mauvais état (1), tandis que les assiégeants venaient de mettre en batterie leurs deux pièces, l'une de 16 et l'autre de 24, les mêmes qui venaient de trouer les murs de l'abbaye de Lure.

Quant à la ville, sa muraille, élevée depuis plus de six cents ans. était en bien mauvais état, puisqu'on avait dû en réparer les brèches. Édifiée avant l'invention de la poudre, elle n'était plus à même de résister avec succès au canon, d'autant plus que dans la partie que l'artillerie allait battre, il y avait des maisons adossées intérieurement à cette muraille. Les quelques tours que dominaient l'enceinte étant trop éloignées les unes des autres, le P. Schmidt avait dû faire construire un certain nombre de tourelles en bois, faisant saillie sur le mur pour y suppléer, afin de dominer l'ennemi lorsqu'il opérerait la descente du fossé.

(1) Les relations n'en font pas mention, mais nous avons vu chez M. Lanoir, amateur d'antiquités, à Sainte-Marie-en-Chanois, un fauconneau venant du château de Faucogney.

Digitized by Google

Le château, qui appartenait au prince d'Aremberg, ancien gouverneur de la province, était situé sur la pointe d'un rocher peu accessible. Il n'y alors avait pour y monter qu'un petit chemin taillé en serpentant autour du roc. La muraille avait trois mètres d'épaisseur à la base et allait en diminuant jusqu'au sommet, où elle était encore de deux mètres. Ses casemates étaient voûtées dans le roc, de sorte qu'il était bien difficile d'y attacher le mineur, et sa vaste citerne était à l'épreuve de l'artillerie. Toutefois il était un peu petit et à l'intérieur, on y avait construit de nombreux logements donnant sur la cour ce qui la rendait fort étroite.

L'investissement étant complet, le canon commença son œuvre de destruction. La batterie fut établie entre le Breuchin et le bief du moulin de Maulans et elle ouvrit son feu vers midi. Son objectif fut un point de la muraille près de la maison du mayeur Pierre-Baptiste Henrion, point situé à peu près où se trouve l'hôtel de ville actuel. Ce pan de mur eut à essuyer, dans cette journée, soixante seize volées de canon, qui, si elles ne firent pas brèche, endommagèrent considérablement le revêtement extérieur de la muraille.

Pendant cette canonnade, les Faucognois faisaient sur les assiégeants un grand feu de mousqueterie, tant de dessus les murs que du haut des tours et des postes avancés. Il y eut dans cette journée beaucoup de tués et de blessés parmi les Français ; les assiégés, mieux abrités, n'accusent que deux blessés, dont un étranger. Ce fait démontre que les assiégeants ne s'adressaient qu'aux murailles et non aux défenseurs de la place. En 1870, les ennemis n'ont pas agi avec la même humanité, tant s'en faut.

Le château les prévenaient, du reste, lorsque l'artillerie allait faire feu. Dès que les sentinelles voyaient que les canons étaient chargés et que la mèche était allumée, elles avertissaient les défenseurs de la ville au moyen d'une clochette et ceux-ci s'abritaient tout aussitôt de manière à éviter les projectiles. Pendant le siège de Belfort, en 1870-71, on remit ce mode d'avertissement en usage, au moyen de la trompe.

Digitized by Google

A la nuit, l'artillerie cessa de tirer, mais la mousqueterie continua de part et d'autre jusqu'au jour. Parmi les assiégés, un capucin fut tué. Le P. Schmidt profita de ce temps de répit pour faire entasser près du point attaqué, tous les matériaux qui pouvaient servir à fermer la brèche qui ne devait pas tarder à s'ouvrir. On sentait que la journée du lendemain allait être décisive.

En effet, dès l'aurore de ce malheureux jour, le canon reprit son œuvre de destruction et les détonations étaient bien plus précipitées que la veille. Vers sept heures du matin, le premier boulet pénétra dans la ville et vers dix heures, la brèche était ouverte sur une longueur de trois pieds, (un mètre).

Le marquis de Resnel choisit ce moment pour envoyer un second parlementaire; il pensait que les défenseurs de la place, jugeant désormais la défense impossible, saisiraient avec empressement l'occasion d'éviter une plus longue effusion de sang, mais il avait compté sans le P. Charles-Eugène. Pour cette mission, il choisit le R. P. gardien du couvent des capucins de Faucogney, qui était situé *extra muros*. Cet homme de paix, étant bien connu, fut introduit sans difficulté; amené devant le mayeur, le P. Schmidt et le conseil de défense, il leur dit : « Messieurs, je viens ici à la prière de monsieur le marquis de Resnel, général commandant les troupes qui sont devant votre ville, lequel m'a chargé de vous dire qu'il louait votre vaillance, que vous avez fait jusqu'à présent tout ce que de braves bourgeois pouvaient faire et que si vous vouliez vous rendre, il vous donnerait telle capitulation que vous voudriez ».

Après avoir pris les avis des membres présents, le mayeur président, lui répondit : « Mon révérend père, qu'il vous plaise de dire à M. le Marquis de Resnel que dom Francesco Ravira est commandant du Château et de la ville, et cela par mandat de dom Francisco Gonzalès d'Alveyda, gouverneur de la province pour le roi d'Espagne; que notre ville ne fait pas la fortification de ce lieu, mais bien le château ; que le sieur commandant a résolu de bien se défendre, nonobstant que la ville tomberait en la puissance des ennemis; qu'en conséquence il lui plaise de diriger les attaques contre le

Digitized by Google

château et dès que celui-ci sera forcé, la ville capitulera aux mêmes conditions que les autres places de la province ».

Au retour du parlementaire, l'artillerie recommença à tonner et à onze heures la brèche s'agrandissait à vue d'œil ; depuis le matin, on avait tiré cent quatre vingt trois coups de canon, et à midi la brèche était praticable, elle avait alors trois toises (six mètres) d'ouverture.

Le père Schmidt se montrait partout où le danger était le plus grand et dès que la brèche fut ouverte, on le vit travailler lui-même avec une ardeur fébrile à la fermer. « Il y mettait de ses mains du fumier, il y voulait des pièces de bois, il y jettait des fascines, il y fixait des palissades, il crénelait les maisons voisines qui pouvaient la flanquer. En même temps, il joignait la parole à l'exemple, et excitait les défenseurs à mourir sur la brèche pour la défense de la patrie et de la religion ».

Sous sa direction la brèche fut éperonnée, et l'on construisit en arrière une sorte de cavalier formant un angle rentrant derrière l'ouverture. En véritable homme de guerre, il avait choisi cette disposition comme étant la plus favorable à la défense par la grande masse de feux convergents qu'elle permet d'utiliser. C'est grâce à cette habile disposition, qu'il sut opposer en temps utile à l'assaillant, que la brèche ne put être forcée.

Le moment était venu de donner l'assaut au corps de la place: cependant avant d'en venir à cette extrémité, le marquis de Resnel voulut faire faire aux assiégés une troisième et dernière sommation. Mais sa démarche fut inutile, car ceux-ci ne voulurent pas même entendre son parlementaire qui fut reçu à coups de mousquet.

Comme l'assaut était imminent et que ni le commandant Ravira ni la garnison du château n'avaient encore, en rien, coopéré à la défense de la ville, le mayeur lui envoya un messager pour lui réclamer du secours et il fut bien étonné d'en recevoir une réponse négative. Un second message eut le même sort. Ce ne fut que sur une sommation du mayeur qui les rendait responsable du dommage qui, par sa faute, pourrait arriver à la ville, qu'il se décida à donner à l'en-

Digitized by Google

voyé, qui était le sieur de la Vernotte, frère du capitaine de la Chaux, douze soldats pour parer à l'attaque qui se préparait. Ces soldats, après avoir bu à la santé de leur roi, prirent un poste avantageux et bien abrité à proximité de la brèche.

Celle-ci avait à ce moment pour défenseurs, outre les bourgeois de Faucogney, les restes des milices franc-comtoises qui étaient venus défendre la dernière place où flottait le drapeau de l'Espagne. Ces soldats se montrèrent dignes de leurs chefs, qui presque tous furent blessés dans cette terrible lutte ; le capitaine Macon d'Esboz reçut pour sa part sept blessures. Le clergé s'y distingua aussi d'une manière toute spéciale. Nos ecclésiastiques, dit le P. Charles-Eugène, firent paraître dans cette occurence autant de zèle pour le service du roi et de la patrie qu'ils en avaient témoigné auparavant pour leur saint ministère ».

Tous les efforts du marquis de Resnel pour amener une capitulation ayant été inutiles, il fut forcé de faire donner l'assaut et il fallait y marcher à découvert, car on n'avait pas pu faire de tranchées à cause de l'eau qui affleurait presque le sol. C'est le régiment de Champagne qui fut désigné pour marcher à l'attaque ; la colonne d'assaut se composait d'un bataillon sous les ordres des lieutenants de Coulouvre et de Gisol. Ils devaient être précédés de trente hommes commandés par le lieutenant de Saint-André, désignés pour faire l'office de grenadiers. Ils devaient, en effet, une fois sur le bord du fossé, jeter à la main, des grenades sur les défenseurs de la brèche, afin de les écarter et de permettre au gros de la colonne d'aborder la position.

Enfin le signal de l'assaut est donné. Champagne s'élance, mais parvenu au premier fossé, qui est à moitié rempli de boue, le désordre se met dans ses rangs et, arrivé à une petite portée de mousquet de la muraille, il reçoit un feu si violent et si meurtrier qu'il est obligé de se replier avec perte. Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse.

Voyant cet échec, les officiers des corps formant la maison du roi, composée de cavalerie, vinrent prier le général de les autoriser à mettre pied à terre et à leur laisser prendre part

Digitized by Google

à la lutte, ce qui leur fut sur le champ accordé. Les gardes du corps furent désignés pour soutenir Champagne ; ils réclamèrent comme c'était leur droit, l'honneur de marcher les premiers. Ils se firent précéder de leurs valets au nombre d'environ une centaine qui, au signal convenu, s'élancèrent en avant, porteur chacun de deux fascines pour combler les fossés.

Entre les assiégeants et les assiégés, il en existait deux, le premier ou l'avant fossé était peu profond et rempli à moitié par la vase, mais le second qui était creusé au pied de la muraille, était un obstacle plus sérieux. Il était profond de six pieds (2 mètres) et large de quarante (13 mètre 1/3). L'eau du Breuchin y coulait avec grande rapidité et le remplissait aux deux tiers au moins.

Le premier fossé rempli de fascines par les valets, fut franchi au pas de course, mais arrivé au second les fascines, dont les français s'étaient munis, ne purent leur servir de rien, car le courant, trop violent, les entraînait au fur et à mesure qu'on les y jetait. Un mouvement d'hésitation se produisit alors parmi les assiégeants et peut-être allait-on reculer encore, lorsque cinquante chevau-légers et cinquante gendarmes arrivèrent à la rescousse. Les premiers étaient sous les ordres du marquis de Chauvalon et les seconds, sous ceux du lieutenant de Visé.

Pendant ce temps, les soldats de Navarre et de Champagne qui, dès la veille, avaient pris position sur les rochers à l'est de la place et surtout ceux du petit Rochenoz, dirigeaient sur le château et sur la ville un feu épouvantable.

Les gardes du corps se sentant soutenus, sans s'occuper d'avantage de leurs fascines, se jetèrent résolument dans le fossé, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Ils purent ainsi arriver jusqu'au pied de la brèche, mais celle-ci, dont le pied avait été nettoyé, était si escarpée et si vivement défendue, qu'il était presque impossible d'y prendre pied. Au fur et à mesure que les assaillants se découvraient, ils étaient renversés, soit dans le fossé où ils se noyaient, soit sur le talus de la brèche.

Si les bourgeois de Faucogney et les volontaires francs

Digitized by Google

comtois se battaient comme des lions; il n'en était pas toutefois de même des douze soldats étrangers que le gouverneur avait mis sous le commandement du sieur de la Vernotte. Trouvant qu'il faisait trop chaud dans le voisinage de la brèche ou on les avait placés, bien qu'on eût eu le soin de les abriter derrière des madriers, et, pris d'une panique sans nom, ils lachèrent pied dès la première attaque.

Leur chef parvint cependant à les rallier et à les ramener à leur poste; mais dès qu'ils virent que le nombre des assaillants grossissait et qu'ils descendaient dans le fossé, pour engager une lutte corps à corps, ils prirent la fuite une seconde fois sans que rien pût les retenir. Ils coururent sans s'arrêter jusqu'au château où ils allèrent rejoindre leur brave commandant.

Cette lâche défection n'abattit pas cependant le courage des assiégés et le résultat de l'attaque était à ce moment bien incertain. Les Faucognois n'avaient pas encore rompu d'une semelle, la brèche et le cavalier étaient couverts de défenseurs ardents, tandis que les assaillants paraissaient mollir. Le P. Schmidt était rayonnant, car il croyait être certain du succès, lorsque tout à coup une étrange rumeur vint circuler dans les rangs des défenseurs; l'ennemi, disait-on, était dans la ville.

Et ce qui était beaucoup plus grave, c'est que le fait était vrai ; un hasard heureux pour les Français, venait de leur en donner l'accès. Pendant l'assaut quelques soldats entrés dans le fossé, obéissant au mouvement du courant, longeaient le mur d'enceinte lorsqu'ils aperçurent. à une centaine de mètres de la brèche, une porte à claire-voie qui donnait accès dans un jardin à l'extrémité duquel on aperçevait une maison. L'attaquer à coups de crosses de mousquet et briser la serrure, fut l'affaire d'un instant. Aux cris de : Victoire ! Victoire ! Ville gagnée ! poussés par les premiers venus, les Français se rallièrent et entrèrent dans la place.

C'étaient ces cris de triomphe qui venaient de porter le trouble dans l'âme des défenseurs de la ville. Déjà même. ils apercevaient des femmes et des enfants qui fuyaient devant

Digitized by Google

les envahisseurs. C'en était fait de Faucogney ; de peur d'être pris à revers, il fallut abandonner la brèche qui n'avait plus sa raison d'être défendue, ce qu'on fit en frémissant. On se replia en bon ordre et sans précipitation sur le château.

Les Français n'avançaient que lentement, car il fallait en quelque sorte, faire le siège de chaque maison que les défenseurs ne quittaient que pour passer dans la maison voisine. Fatigués de combattre un ennemi acharné et invisible, quelques soldats s'avisèrent de mettre le feu à l'hôtel de ville dont on avait fait une sorte de citadelle. L'incendie se propagea avec une grande rapidité et les assiégés durent battre en retraite devant les flammes et devant l'ennemi.

Voyant la ville prise et tout en feu, les non-combattants, femmes, filles, enfants, profitèrent d'une porte dérobée dans la muraille, pour s'échapper. Ils allèrent se réfugier au couvent des Capucins situé, comme nous le savons, hors des murs. Ils n'y furent nullement inquiétés, ni à ce moment ni plus tard.

Les blessés s'étaient réfugiés dans l'église, avec quelques combattants attardés et quelques vieilles femmes qui avaient eu, dit le P. Schmidt, à subir la brutalité du soldat (1). Pour les protéger, le curé de Faucogney s'était placé sur les marches de l'autel, le Saint-Sacrement à la main, mais il ne put empêcher la profanation et la dévastation du lieu saint d'autant plus que le feu s'y communiqua bien vite depuis les maisons voisines.

Le prêtre en sortit alors emportant avec lui le Saint-Sacrement, le ciboire, les calices et autres ornements d'église. Un cavalier des gardes du corps, étant arrivé dans ce moment, fit tous ses efforts pour *le couvrir de sa protection*. Il prit la lanterne d'une main et un cierge allumé de l'autre en criant : « Place Messieurs ! Place au Saint-Sacrement ! ». Toutefois, et malgré tous les efforts de son protecteur, à la

(1) Si nous entrons dans des détails minutieux, c'est pour rétablir la vérité des faits qui ont été singulièrement altérés par la légende et presque tous les auteurs francs-comtois.

Digitized by Google

sortie de l'église, des soldats moins scrupuleux, dévalisèrent les poches du brave curé.

Le sieur de Saint-Reux, ayant eu une jambe brisée par une balle sur la porte de l'église, il en résulta des représailles à l'égard des individus qui y étaient réfugiés. Ainsi, le tambour de ville, Azyle, dès qu'il vit entrer les Français, se jeta à genoux comme s'il adorait le Saint Sacrement, mais son baudrier le trahit, il fut reconnu comme combattant et tué d'un coup de hallebarde.

Le recteur de Faucogney (l'instituteur), Joseph Janney, après avoir sonné le tocsin, s'était caché dans le clocher, mais au moment où le feu y éclata, il fut forcé d'en descendre. Il fut alors reconnu et tué à coups d'épée.

Un blessé, Nicolas Maire et un malade nommé Charles, qui s'étaient réfugiés dans l'église, y furent tués, après le coup de feu tiré de l'intérieur sur Saint-Reux.

Deux autres bourgeois cachés dans un confessionnal en furent tirés et conduits sur le cimetière où ils furent fusillés. Un fusil déchargé avait été trouvé près d'eux. Sur ce même cimetière, une femme et un enfant furent, dit-on, massacrés.

Deux vieilles femmes périrent aussi dans l'incendie de l'église avec d'autres personnes sans doute, car l'embrasement ayant gagné le clocher, les cloches furent fondues tant le feu fut violent, puis tout s'affaissa sur les malades et blessés qui n'avaient pu s'éloigner.

L'incendie de la ville fut épouvantable ; après coup, il ne restait debout à Faucogney que le couvent des Capucins, hors des murs et trois maisons de la rue du Pont. L'hôtel de ville eut le même sort que le reste de la ville ; sous ses décombres on retrouva de nombreux cadavres qui tous étaient français, sauf celui de Jacques Bouhier, qui avait été tué sur la brèche. Cela explique pourquoi on y avait mis le feu, on avait voulu en déloger les défenseurs qui décimaient les assaillants.

Nous avons vu que les défenseurs de Faucogney avaient dû abandonner la ville pour opérer leur retraite vers le château. Cette manœuvre ne se fit que lentement, car l'ennemi n'était

Digitized by Google

pas pressant et on voulait lui envoyer une dernière balle avant de se replier définitivement. Mais enfin, pour éviter l'incendie, il fallut chercher un refuge dans la forteresse dont les portes demeuraient fermées. Ce n'est qu'après avoir longtemps parlementé que le commandant Ravira se décida à donner un asile aux défenseurs de la place. Le canon que l'on dirigeait alors contre la forteresse, fit une victime, le sieur Henri Hory y fut tué.

C'était le moment pour dom Francesco Ravira de raffermir les courages et de dominer la situation qui, certes, n'était pas désespérée. Si l'on avait été battu c'était avec honneur et par suite d'une circonstance malheureuse, sans doute, mais fortuite. C'était une belle occasion pour le gouverneur de Faucogney de continuer l'héroïque défense de la ville. Tout le monde y comptait bien, y compris le P. Schmidt; mais ils avaient compté sans leur hôte.

Or, cet hôte était dom Francesco Ravira qui, dans ce moment, pris d'une panique insensée, voulait se rendre sans délai. Un incident assez futile en était le prétexte. L'incendie de la ville avait communiqué le feu aux broussailles dont le rocher, qui supportait le château, était couvert; il en était résulté beaucoup de fumée, ce qui avait, jusqu'à un certain point, incommodé les assiégés. Le gouverneur qui n'enviait nullement la couronne du martyr Saint-Laurent, avait peur d'être rôti tout vivant.

Aussi lorsque le mayeur, avec les défenseurs de la ville, parvint à pénétrer dans le fort, il y trouva le sieur Ravira, pale, tremblant, défait et dans un état à faire pitié. Il allait envoyer un parlementaire aux Français pour leur proposer de leur livrer la place. Le P. Schmidt eut beau employer toute son éloquence pour lui remonter le moral, cette fois il y perdit son latin. Le château de Faucogney était pour lui maintenant une tunique de Nessus, dont il voulait se débarrasser à tout prix. Tout ce que l'on put obtenir de lui, ce fut qu'il attendrait au moins une sommation, qui ne venait pas assez vite à son gré.

Enfin un trompette se fit entendre et demanda la reddition de la forteresse, qui immédiatement arbora le drapeau blanc

Digitized by Google

et battit la chamade. Le marquis de Resnel dépêcha au gouverneur deux de ses officiers avec ordre d'en finir promptement, en accordant toutes les conditions compatibles avec l'honneur. En conséquence, on se mit bien vite d'accord ; il fut convenu que la garnison serait prisonnière de guerre, qu'elle sortirait avec armes et bagages, mais qu'elle déposerait ses armes au camp français, les officiers conservant leurs épées.

Le commandant Ravira était si pressé de conclure et d'être prisonnier, qu'il avait oublié dans sa capitulation les défenseurs de la ville; il fallut que le mayeur le lui rappelât. Ceux-ci craignaient pour leurs femmes et leurs filles qu'ils croyaient aux mains des vainqueurs ; d'un autre côté, ils tenaient à faire remettre en liberté un certain nombre des leurs qui étaient prisonniers et enfin il fallait que le sort de la ville fut fixé. C'est pourquoi on r'ouvrit les négociations sur ce chapitre.

Elles ne furent pas longues, car les délégués français se montrèrent très larges; il fut déclaré et entendu que l'honneur des femmes serait respecté, que les libertés de la ville seraient confirmées, que la religion serait protégée. Quant aux combattants, il fut convenu que ceux qui étaient de la province devraient réintégrer leur domicile, à moins qu'ils ne préférassent demeurer à Faucogney et les bourgeois de la ville avaient à cet égard aussi liberté pleine et entière, personne ne pouvant être inquiété ou molesté pour opinions ou faits de guerre ; mais cette dernière clause ne s'appliquait qu'aux seuls Francs-Comtois.

Le motif de cette restriction était la conduite des Capucins pendant le siège. Obéissant à l'impulsion donnée par le P. Schmidt, ils avaient été, en effet, les plus ardents à combattre contre les Français et ceux-ci digéraient difficilement des capucins guerriers et les traitaient en conséquence.

Aussi un des gardes du corps apercevant le P. Eustache, au moment où il se repliait sur le château, lui tira un coup de pistolet qui le blessa à la poitrine. Puis l'ayant fait prisonnier, il lui lia les deux mains derrière le dos et le traîna sous les halles où on avait déposé des blessés français et lui donna l'ordre de les confesser.

Digitized by Google

Le P. Norbert qui était venu de Vesoul pour exercer son ministère pendant le siège, fut frappé à coups de hallebarde au moment où il emportait sur ses épaules un blessé qu'il sauvait du feu et qu'il soutenait un ecclésiastique blessé sur la brèche pendant l'assaut. Il fut aussi fouillé et dévalisé par les soldats.

La capitulation fut immédiatement ratifiée par le marquis de Resnel. Alors le mayeur Pierre-Baptiste Henrion sortit du château l'*épée au côté droit*, à la tête de ses bourgeois, sans recevoir aucune insulte ni injure de la part des vainqueurs. Ayant appris que les non-combattants s'étaient réfugiés au couvent des Capucins, situé hors des murs, tous ces braves s'y rendirent et y retrouvèrent les membres de leurs familles, sains et saufs.

Il y a loin, comme on le voit, de ces faits qui sont réels, certains, positifs, à la légende qui dit que toute la population de Faucogney fut, par un vainqueur impitoyable, passée au fil de l'épée. Il est même à remarquer combien, dans cette circonstance, la conduite des soldats fut modérée ; cela vient sans doute de ce que l'on avait à faire à des régiments d'élite, tels que ceux de la maison du roi.

Et cependant ses pertes étaient cruelles, car elle perdit à elle seule cent trente hommes tués ou qui moururent de leurs blessures. Dans ce nombre, on comptait, les officiers du régiment de Champagne, le comte de Saint-Paul, avec les sieurs de Saint But, de Saint Arnould, de Saint Amand de Bavisiès, de Verginal et le chevalier de Saint-Nizier.

Quant à l'infanterie, les pertes les plus fortes furent supportées par Champagne, qui y perdit deux capitaines et plusieurs lieutenants. Navarre, placé sur les hauteurs qui, vers l'est, dominaient la place, eut peu à souffrir ; sa part se borna à quelques hommes tués pendant l'assaut par le feu du château, qui alors répondait à sa mousqueterie.

Il y eut, dit-on, dans ces deux régiments trois cent morts, y compris les valets d'armée qui avaient précédé la maison du roi. Le total serait donc de 413, mais ce chiffre, donné par le P. Schmidt, paraît exagéré ; il ne pourrait, selon nous, s'expliquer que par un grand nombre d'hommes noyés dans le grand fossé, ce qui semble bien improbable,

Digitized by Google

Toutefois, il y avait, selon lui, quelques jours après à Remiremont, où l'armée française se trouvait, deux cent six blessés mais « tous si bien frappés, dit-il, et à si bon endroit qu'il en est déjà mort une grande partie en attendant que le reste suive ». On voit que le P. Charles-Eugène, prisonnier alors, devenait féroce.

Parmi les blessés notables, on remarquait le lieutenant des gardes du corps de Visé, qui avait reçu trois coups de feu ; une balle lui était entrée dans la bouche et lui avait cassé la machoire. C'est lui qui avait conduit les gendarmes à l'assaut. Saint Reux, qui avait eu une jambe brisée par une balle venant de l'église, était aussi alors sur son lit de douleur.

Le butin fait à Faucogney, par les Français, ne fut pas considérable, car on ne l'estima qu'à dix mille ecus (30000 fr). Cela se comprend, puisque tout ce qu'il y avait de plus précieux fut consumé dans l'incendie, qui fut si violent que les cloches furent fondues, d'où il résulta que la ville n'eut pas à les racheter (1). Toutefois les vainqueurs en emportèrent le métal, ainsi que tous les ustensiles en cuivre et jusqu'aux plaques de fonte des cheminées : c'était, selon leur usage, la part de l'artillerie.

Après avoir laissé une garnison au château, les Français s'étaient dirigés, par le Mont-de-Fourches, sur la Lorraine et nous avons vu qu'ils y occupaient Remiremont. Le duc au service de l'Empire, avait bien reçu l'ordre de secourir la Franche-Comté, mais Turenne commandait en Alsace l'armée d'observation et Charles IV n'était pas de taille à se mesurer avec lui : ses sujets étaient alors à la merci de ses ennemis.

(1) Quand on prend une place qui a souffert le canon, l'usage est qu'on oblige les habitants à racheter les cloches des églises et les ustensiles de cuivre et autre métal qui se trouvent dans la ville ; c'est ce qui s'appelle le droit de cloches. Tout l'argent qui en provient, appartient de droit, au grand maître de l'artillerie, qui en dispose à son gré ; souvent il en abandonne une partie à son lieutenant commandant l'artillerie du siège et aux officiers qui ont servi sous ses ordres (Saint Remi, tome 1 p. 38).

Digitized by Google

Quant aux pertes des Faucognois, elles furent, si l'on en croit les relations, bien peu considérables en hommes, puisqu'on ne compte que douze ou treize morts, mais ici nous croyons encore que l'on a voulu cacher la vérité et atténuer les pertes. On ne se bat pas si longuement et si vivement sans faire de nombreuses victimes de part et d'autre.

Mais les dommages matériels furent importants, la ville tout entière fut incendiée; maisons, mobilier, bétail, récoltes, tout fut perdu. Faucogney eut bien de la peine à se relever du coup fatal qui lui avait été porté. On espérait que le roi d'Espagne prendrait en considération les malheurs de cette place, victime de son dévouement à la patrie espagnole. Mais l'incurie du gouvernement, composé d'un roi enfant et d'une régente presque imbécille, dominée par un jésuite, avait autre chose à faire que de s'occuper de Faucogney.

Du reste, le traité de Nimègue, conclu quatre ans plus tard (1678), vint adjuger la Franche-Comté à la France et enlever leur dernier espoir aux habitants de Faucogney. La seule compensation qu'ils reçurent leur vint encore de la France, qui démantela le château et en enleva la garnison.

Nous avons quelque peu et à dessin, oublié le P. Schmidt qui s'était, avec les autres défenseurs de Faucogney, réfugié au château. Des ordres particuliers, paraît-il, avaient été donnés à son égard, car il fut considéré comme prisonnier de guerre et dirigé d'abord sur Remiremont, puis ensuite sur Paris; là, Louvois l'envoya à la Bastille où il resta pendant quatre années qu'il dut trouver singulièrement longues.

Ce n'est qu'après la paix de Nimègue, qui assurait à la France la possession paisible du comté de Bourgogne, qu'on se décida à le mettre en liberté, et encore en liberté conditionnelle, car on le fit partir pour la Pologne où ses talents militaires allaient de nouveau être mis à profit. L'Europe, en ce moment, était menacée par les Ottomans et toute la chrétienneté faisait des vœux pour le succès de Sobieski, qui allait défendre Vienne contre les Infidèles.

Le P. Charles-Eugène prit une part active à sa défense et son artillerie porta souvent des ravages dans les rangs de l'armée turque qui, à la fin, fut obligée de lever le siège. Toutefois notre capucin ne vit pas la défaite définitive des

Digitized by Google

ennemis ; ceux-ci ayant pénétré, dans une attaque de nuit, jusqu'à ses batteries, se préparaient à les enlever, lorsque le P. Schmidt accourut avec des renforts et repoussa les Turcs. Mais à ce moment, il fut atteint d'une balle en pleine poitrine qui l'ensevelit dans son triomphe (1683).

Ainsi périt, à l'âge de 52 ans, un des plus vaillants champions de l'indépendance franc-comtoise. Nul n'a, en effet, défendu notre province, à cette époque, avec autant d'acharnement et d'énergie que le P. Charles-Eugène. Peu connu en Alsace, son pays, où sa vie d'aventures n'a pas laissé de traces, c'est aux Francs-Comtois, qu'il a si vivement défendus, à le mettre en relief.

Du reste, dans ce récit, nous ne pouvions le passer sous silence, car la défense héroïque de Faucogney ne se comprendrait pas sans lui, qui en fut à la fois le promoteur et le héros. Quel que soit le motif qui l'ait guidé dans son œuvre de défense, nous ne pouvons nous, Francs-Comtois, que lui être grandement reconnaissants, des glorieux efforts qu'il fit pour défendre nos pères et leurs cités envahies par un voisin trop puissant.

Notre province, sous la tutelle, plutôt nominale qu'effective, de l'Espagne, jouissait, en réalité, d'une grande somme de liberté et se gouvernait par elle-même. C'est pourquoi elle défendait alors si résolument son indépendance, même contre la France, sa patrie naturelle, où tous ses intérêts la conviaient d'entrer et dont elle allait former un des plus beaux fleurons de sa couronne.

N. Poly.

Digitized by Google

LE DUEL A STRASBOURG

d'après M. ERICHSON (1)

I

Le duel apparait en Allemagne en 1562. Les nombreux étudiants nobles qui affluaient alors à Strasbourg (2), en introduisirent bientôt l'usage dans cette ville où, dès octobre 1568, les jeunes seigneurs de Lichtenstein et de Hutten se provoquent, se blessent et sont condannés chacun par les scolarques à une amende de trois livres (3). En juillet 1583, il y eut une rencontre plus grave; l'un des combattants expira le jour même dans les bras du vicaire Rottmann, de Saint-Nicolas, qui avait été appelé pour le communier et qui ne consentit à l'inhumer chrétiennement que sur les instances du sire de Hohenbourg, suzerain du défunt.

(1) *Das Duell im alten Strassburg,* Fréd. Bull, 1897, cinquante-neuf pages. Cp. Reuss, *La justice criminelle et la police des mœurs* (Strasb. 1885), p. 160-163 et V. Below, *Zur Entstehungsgeschichte des Duells* (Munster 1896).

(2) Jean Sturm compta une fois, parmi ses auditeurs, 3 princes, 24 comtes et barons et 200 nobles.

(3) La valeur de la livre strasbourgeoise diminua dans une progression assez rapide, ce qui explique les estimations si divergeantes des différents historiens. Dans son *Guide monétaire pour l'histoire d'Alsace* (Rixheim, 1894), Hanauer la taxe à plus de 30 francs, tandis qu'elle ne vaudrait que le tiers de cette somme d'après Charles Engel *(L'ancienne école de Strasbourg,* dans la *Revue internationale de l'Enseignement* 1896 et 1897).

Digitized by Google

Ému par la gravité du cas. le convent ecclesiastique fit une démarche auprès du magistrat qui, le 4 novembre suivant, promulgua contre le duel des peines sévères, renouvelées en 1609 et reudues plus rigoureuses encore en 1650. Six ans après cette dernière date, faisant réimprimer son édit (1), le magistrat ordonna qu'il fut affiché « *in locis publicis* und sonderlich an dem *Collegio* ». En 1671, le port de l'épée fut interdit aux commis, apprentis et valets d'étudiants, sous peine d'une amende de 30 schillings (2). Quant aux étudiants eux-mêmes, les statuts de 1604 (3) leur défendaient déjà d'aller aux cours en armes, et cette prohibition fut renouvelée en 1695, à la demande du prêteur, qui désirait même l'interdiction absolue du port d'armes, surtout pour les théologiens. Mais ceux-ci tenaient à leur privilège au point qu'en 1739 le Convent dut leur rappeler l'inconvenance qu'il y avait à aller au temple, pour y prêcher, en ayant l'épée au côté.

Pour qu'aucun duel ne pût échapper à la vindicte publique, l'ordonnance de 1757 imposa aux médecins l'obligation de signaler à la police toutes les blessures de provenance suspecte qu'ils auraient à soigner.

La rigueur de ces édits successifs enraya certainement le mal, mais ne réussit pas à le supprimer. Les chroniques d'Osée Schad et de Stædel (manuscrits à la bibliothèque municipale) et celle de Reisseissen, plus connue grâce à M. Reuss, citent différents cas, dont voici un exemple. En 1613, deux beaux-frères de Zuckmantel et de Seebach, étaient compères à un baptême. Échauffés par le vin, ils se prennent de querelle, croisent le fer près la Porte-Neuve et paient chacun 50 florins d'amende.

(1) Connu dans toute l'Allemagne au point que nous le trouvons imprimé à la suite d'un sermon prononcé à Rostock en 1640 aux funérailles d'un étudiant, tué en duel par son meilleur ami.

(2) La livre strasbourgeoise comptait 20 schillings, comme la livre tournois comptait 20 sols ; et de même que le sol valait 12 deniers, le schilling valait 12 batzen.

(3) Publiés par Engel et Fournier dans la 4e partie des *Statuts et privilèges des universités françaises*.

Digitized by Google

Le recueil manuscrit de Jacques Wencker, intitulé *Varia Argentoratensia historico-politica* nous a conservé le défi adressé par le comte de Hanau à Georges-Thierry de Wangen et la réponse que celui-ci écrivit à Masevaux, le 19 novembse 1620. M. Reuss a publié ces deux curieux documents dans l'*Alsatia* de 1873 (p. 407)

II

La capitulation de 1681 ne modifia pas la situation, l'article 4, confirmé par l'ordonnance royale du 26 février 1685, laissant au magistrat la juridiction civile et criminelle. Les mesures prises par lui contre le duel ne furent que corroborées par l'entrée en vigueur de l'édit royal d'août 1679, destiné à « maintenir les défenses du duel et combats particuliers et punir sévèrement ceux qui ont contrevenu à une loi si juste et si nécessaire pour la conservation de notre Noblesse ».

Les duels dans l'armée relevaient de tribunaux particuliers, mais étaient soumis à la décision suprême du Conseil Souverain. D'ailleurs, la limite des juridictions civiles et militaires ne doit pas avoir été fixée dès l'abord, d'une manière suffisamment nette. Car en 1740, une rencontre qui eut lieu en pleine rue, et à laquelle un officier de Royal-Piémont se trouvait mêlé, suscita entre les deux pouvoirs un conflit qui se termina par cet arrêté, que les conseils de guerre seraient seuls compétents des cas relatifs à la garnison, mais que le juge du lieu où la rencontre s'était effectuée introduirait la procédure, sauf à livrer, dès la première réquisition, délinquants et dossiers à la justice militaire.

Ces duels d'officiers ou de soldats, les plus fréquents en somme, se reproduisaient souvent, en dépit de toutes les ordonnances. Les Extraits du registre du Conseil Souverain et les Notes d'arrêts de ce même Conseil, publiées à Colmar en 1742, signalent 17 cas graves en un demi-siècle (1685-1732). Un autre, assez caractéristique pour mériter d'être reproduit, est raconté par Madame d'Oberkirch (L. p. 53) :

« Il y eut un duel à Strasbourg auquel nous prîmes beaucoup de part, connaissant fort la partie intéressée. Le baron de Firch, d'une haute famille de Poméranie, était passé au

Digitized by Google

service de la France. Homme d'un grand mérite, d'une instruction immense et destiné à un bel avenir, il a composé plusieurs ouvrages de tactique fort estimés. Il était alors capitaine au régiment d'Anhalt et prétendait avoir le secret des manœuvres et de la tactique du roi de Prusse, ce qui l'avait mis en grande faveur auprès du duc d'Aiguillon, prédécesseur du maréchal de Nuy. Un de ses camarades, jaloux, assure-t-on, de ses talents et de ses protections, lui chercha querelle et le blessa dangereusement. Il n'en mourut pas néanmoins et son adversaire n'en recueillit que la honte et les reproches de tous ceux qui le connaissaient. Cette rage de duel a fait couler bien des larmes en France ».

La Révolution même n'arrêta pas cette « rage », puisque, dans un sermon adressé aux soldats (Argos, 23 février, 1793), Euloge Schneider sentit le besoin de montrer, une fois de plus, la folie et la barbarie de cet usage.

III

Après l'armée, c'était l'université qui fournissait le plus fort contingent de duellistes. Nous avons dit que la première rencontre dont il soit fait mention à Strasbourg, eut lieu entre étudiants. Une autre fut celle des jeunes de Bechtold et de Flekenstein (1609). Une troisième entre un gentilhomme français et le fils d'un seigneur du Holstein, est relatée dans la chronique de Jacques Trausch.

On le voit, ce sont toujours des nobles. Des gens roturiers n'apparaissent qu'en 1690 ; et pourtant Strasbourg était un terrain bien propice aux amateurs de la lame, grâce à ses excellentes et nombreuses salles d'armes. Son vieux maître d'escrime, Jean Wolf, était fameux dans toute l'Allemagne en 1687, au dire du patricien Sachs de Lœwenheim, dont le le Journal de voyage est conservé à la bibliothèque de sa ville natale de Breslau. Et un successeur de Wolf, Martin, qui s'intitule « maître en fait d'armes de l'Académie de Strasbourg », dédie au prêteur Klinglin son manuel : *Le maître d'armes ou l'abrégé de l'exercice de l'épée* (1737). Aussi, pour ne pas trop induire les étudiants en tentation, leur avait-on interdit l'accès des salles d'armes. Ils ne pouvaient

Digitized by Google

prendre de leçons qu'à leur domicile, sous peine *(bei der pœn)* de 30 schillings d'amende.

Rappelons-ici, pour motiver la sage prévoyance des autorités, qu'à l'époque qui nous occupe, tout combat singulier pouvait amener une mort d'homme. Car on ne connaissait pas alors ces appareils protecteurs, qui ont tant contribué, de nos jours, à propager l'usage des *Mensuren,* surtout depuis l'emploi du traitement antiseptique. Ou plutôt, on les connaissait, mais on en laissait l'usage aux bretteurs de foire, pour leurs exhibitions professionnelles. Voici, en effet, ce qu'on peut lire au *Journal des voyages de M. de Monconys, conseiller du Roy,* qui visita Strasbourg en janvier 1664 et publia son Journal à Lyon deux ans après :

« Nous entrasmes dans le lieu où l'on escrimoit avec des espadons, des demy piques et de certains couteaux de bois, dont ils se frappent si fort qu'il y en eut un qui eut la teste fendue, dont il saignoit bien fort : pour parer tous ces coups, ils avaient de gros gants rembourrés comme des coussinets, qui alloient jusques au delà des coudes ».

IV

Comment les autorités universitaires et ecclésiastiques et, en général, l'opinion publique envisageaient-elles la question du duel ?

Les statuts de 1604 ne pouvaient l'aborder, puisque, la haute École n'ayant pas encore les privilèges d'une université, les étudiants n'étaient pas en dehors du droit commun et avaient à se conformer comme tout le monde, au décret municipal de 1583. Mais lorsqu'en février 1621, à la demande de l'électeur de Mayence et du landgrave de Hesse, Ferdinand II eut enfin accordé ces privilèges, grâce auxquels Strasbourg put désormais créer, non plus seulement des bacheliers et des maîtres-ès-arts, mais des licenciés, des docteurs et des poètes — faveur qui coûta à la ville, 1100 florins

Digitized by Google

d'or (1)— il fallut donner aux statuts de l'académie, devenue Université, l'extension que comportait ce rang nouveau et prendre position aussi dans la question du duel. Un récent arrêté (1617) de l'empereur Mathias avait flétri et prohibé cette coutume. Il n'y avait donc qu'à suivre la voie tracée déjà par le magistrat dans ses édits. Ces nouveaux statuts, promulgués aussitôt, ne furent imprimés qu'en 1659, dans le « Programme » du recteur Conrad Dannhauer qui, le plus célèbre prédicateur strasbourgeois du XVIIe siècle, combat lui-même fréquemment le duel dans ses différents recueils de sermons (2), comme l'avait fait déjà auparavant son collègue Jean Schmidt, prédicateur à la cathédrale, professeur de théologie et président du Convent (3).

D'autres voix encore se joignirent aux leurs : celle de Spener (*Theologische Bedenken*, Halle, 1712), qui témoigne qu'en 1675 les duels étaient rares à Strasbourg, grâce à la sévérité du magistrat; celle de Mathias Bernegger dans la cinquante-unième de ses *Ex Taciti Germania Quæstiones* (1640); celle enfin du romancier Moscherosch, aussi bien dans ses additions au *Gymnasma de exercitiis Academicorum* (4) que dans ses *Visions de Philandre de Sittewald*

(1) Voir Alfred Erichson, *Das Strassburger Universitætsfest vom Jahr 1621*, paru chez Fréd. Bull en 1884 et traduit par l'abbé A. Martin, sous ce titre : *Une fête à l'ancienne Université de Strasbourg* (Nancy, 1897). Pour les autres ouvrages de M. Erichson, voir *Revue d'Alsace*, 1896, p. 250, et *Annales de l'Est* 1893, p. 334.

(2) *Homiliæ Academicæ* (1665), *Der Christlichen Kirchen Schutzengel* (1667), *Catechismusmilch* (1673), *Festpredigten* (1677).

(3) Un des 55 sermons qu'il publia en 1635 s'occupe exclusivement du duel. *Fragmenta Schmidiana* parurent à Francfort en 1688.

(4) Publié à Strasbourg en 1621 sous le voile de l'anonymat par un syndic de Ratisbonne et dédié au comte Eberhard de Ribaupierre. Moscherosch en fit paraître une 2e édition, qu'il augmenta.

Digitized by Google

(Strasbourg, 1650-65). A ces noms alsaciens on pourrait même ajouter celui du Champenois, Pierre Aubry, qui vécut à Strasbourg jusqu'en 1666 et qui burina dans son *Speculum cornelianum* (Cornelius était alors le type de l'étudiant dissolu) 28 gravures destinées à inspirer l'horreur du duel (1).

TH. SCHOELL

(1) Un compte-rendu de la monographie de M. Erichson a été fait par E. Ménégoz, dans le *Témoignage* du 17 juillet dernier.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Comité des travaux historiques, scientifiques et des Beaux-Arts du ministère de l'Instruction publique. — Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Rouen — Programme des prix à décerner en 1898 par la Société Industrielle de Mulhouse. — Histoire de Belfort, extrait du « Bulletin de la Société d'Émulation. ». — Les correspondants de Grandidier.

I

Le comité des travaux historiques et scientifiques du *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,* vient de faire paraître la fin de son Bulletin de 1896. Cette *seconde* partie, jointe à la *première*, parue à la fin de l'année 1895, et dont la *Revue d'Alsace* a rendu compte dans sa première livraison de 1896, page 136-137, forme un volume de 883 pages, contenant les travaux du Comité pendant les années 1895 et 1896. Ces travaux consistent dans les réunions périodiques des membres du comité, les procès-verbaux de ses séances, l'examen des mémoires et des pièces qui lui sont soumis par les *Sociétés savantes,* des départements, de Paris et de l'étranger ; par les rapports dont ces communications sont l'objet, par les décisons du comité, soit en faveur d'une analyse sommaire, soit en faveur d'extraits de ces communications à consigner dans le Bulletin, soit enfin en faveur de la publication intégrale dans ledit Bulletin de la pièce ou de la notice communiquée. Le Comité est, en outre, chargé de donner son avis sur les

Digitized by Google

subventions accordées et à accorder aux Sociétés savantes des départements et de l'étranger.

Ce volumineux recueil est une source excellente à consulter au point de l'histoire générale du pays et spécialement au point de vue de l'histoire particulière de nos provinces. Nombreux sont les cas qui le prouvent, mais nous n'en remarquons aucun qui se rattache directement à l'Alsace, sinon, peut-être, un citoyen Bâlois, Michel Wensler, qui figure à la fin d'une superbe page, imprimée à l'abbaye de Cluny en caractères gothiques, rouges et noirs, à la date du 22 janvier 1494. Mentionnons encore l'image photographique d'un charte fort curieuse, mais arguée de faux, relative à l'organisation du val d'Andore, sous Charlemagne.

Comme la première, cette seconde partie du Bulletin du Ministère de l'instruction publique se trouve chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, n° 28 à Paris.

II

Moins classique que l'exploration précédente, sera celle que l'on fera dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, bellles-lettres et arts de Rouen*, pendant l'année 1895-1896 ; in-8° de 489 pages, paru il y a quelques semaines, de l'imprimerie Cagnard (Léon Gy successeur) et qui se trouve à Paris chez A. Picard, rue Bonaparte, 82.

Sans sortir du domaine des sciences et des arts, Messieurs les académiciens de la Normandie savent donner un attrait particulier aux travaux qui remplissent le Bulletin annuel de la Compagnie. Quelques indications sommaires en donneront une idée.

Comme à l'Académie française, il y a discours du récipiendaire et réponse au discours. Celui que nous trouvons dans les quatre-vingt douze premières pages du Bulletin est un travail que l'on ne se borne pas à parcourir, mais que l'on savoure de la première à la dernière ligne : c'est l'exposé historique et lamentable des *Procès de sorcellerie en Norman-*

Digitized by Google

die, d'après les excellentes publications qui ont paru sur ce sujet, complétées par de précieux détails puisés aux archives de la Seine-Inférieure. L'auteur est M. le docteur Giraud. Discours et réponse sont suivis par les rapports concernant les prix, récompenses et encouragements que l'Académie est chargée de distribuer chaque année, en vertu de fondations dont elle est investie. Telles sont les matières qui font les frais de la séance publique de l'Académie en 1896.

Si maintenant, en sortant de la séance publique, on pénètre dans le cadre des travaux de l'année, on rencontre dans la *Classe des sciences* dix sept communications concernant le bois fendu et le bois durci, les variations et les vicissitudes des forêts de la Bretagne depuis un siècle, la vie animale et l'Institut Smithonien fondé en 1846.

Si, dans la *Classe des Belles-Lettres et Arts*, les communications faites à l'Académie ne sont pas plus nombreuses que celles de la *Classe des sciences*, elle occupent dans le Bulletin trois fois plus de place que les premières. Il n'y a rien qui doive étonner dans cette disproportion : on est, en effet, plus libre et plus fécond dans l'une de ces deux classes que dans l'autre, ce qui ne veut pas dire que l'une l'emporte sur l'autre ; toutes deux ont leurs raisons d'être. Une excellente étude sur la Peste à Rouen au XVIe et au XVIIe siècle, ouvre la marche dans la section. A notre avis, ce travail de M. le Docteur Boucher avait sa place naturelle dans la classe des sciences ; mais, eu égard, sans doute, à ses qualités historiques, on l'a rangé dans la classe des Lettres. Une visite de Louis XVI à Rouen, le 28 juin 1786, avec deux planches représentant le Roi, et sa suite, donnant audience aux membres de la Chambre de Commerce, plus deux autographes de Lemonnier, administrateur de la manufacture royale des Gobelins, occupent la seconde place dans le Bulletin et sont suivies par le rapport du docteur Pelletan sur le cœur du Dauphin, puis par un épisode de la guerre de 1870, puis enfin par des notes d'un grand intérêt prises sur des parchemins remontant à 1474 et finissant en 1585. Une note concernant un opuscule du sieur de Croismare et la relation ou cueillette de

Digitized by Google

« menus faits de l'histoire de Normandie, de 1678 à 1722 » termine l'intéressante publication de l'Académie de Rouen pour l'année 1895-1896.

III

On sait généralement que la *Société industrielle de Mulhouse* met, chaque année, au concours beaucoup de questions ou de problèmes à la solution pratique desquels des prix et des encouragements sont destinés. Dans son assemblée générale du 26 mai dernier, la société a fixé le nombre et la valeur de ces prix ou encouragements pour l'année prochaine 1898, et en a formulé le programme qui nous occupe et qui vient d'être distribué. Il ne contient pas moins de douze-douzaines de propositions ou 144 questions à résoudre, à étudier et aux quelles correspondent autant de prix, d'encouragements et de mentions honorables qu'il y aura lieu d'accorder. Le champ du concours a, comme on le voit, une grande étendue, surtout sur le terrain industriel et commercial. Les arts chimiques et mécaniques ; l'histoire naturelle et l'agriculture ; Le commerce, la statistique et la géographie ; l'Utilité publique et les Beaux-arts sont les principales divisions du programme. Il est adressé à toute personne qui en fait la demande au secrétariat de la société. « Les mémoires, dessins, pièces justificatives et échantillons, doivent être adressés franco, *avant le 15 février 1898*, au président de la société à Mulhouse, en même temps qu'un pli cacheté renfermant le nom exact et l'adresse du concurrent ».

IV

Le Bulletin de la *Société Belfortaine d'Émulation* qui qui paraîtra prochainement promet d'être intéressant. Outre la suite ou la fin du glossaire de l'idiôme patois de Châtenois,

Digitized by Google

canton de Belfort, avecVocables des autres localités du Territoire, voici la première partie d'une remarquable étude critique de l'histoire de Belfort au XIIIe et au XIVe siècle dont un tirage à part de 75 pages in-8° est sous nos yeux. Elle est l'œuvre de l'un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Alsace*, M. Henri Bardy, demeuré l'un de ses bons amis. Nous aurons donc l'occasion de parler assez longuement de cette étude lorsque la dernière partie aura vu le jour. En attendant, on ne peut que féliciter M. Bardy d'avoir repris en sous-œuvre, la concentration et l'examen critique de ce que l'on a écrit sur les origines et l'histoire de sa ville natale, étude à laquelle ses concitoyens et ses compatriotes ne peuvent manquer de prendre le plus vif intérêt.

V

Le champ épistolaire des *Correspondants de Grandidier* nous donne aujourdhui encore une gerbe littéraire dont la richesss et la saveur surpassent le goût de toutes les javelles glanées précédemment sur le même terrain. C'est un charmant fascicule -- Veuf du non de l'imprimeur -- in-8° de 109 pages, bien imprimées et annotées. L'initiative de ces intèressantes bribes de la vie d'autrefois est due à M. l'abbé Ingold qui est parvenu à faire revivre, un moment, de bien chères souvenirs et à associer à son louable entrainement notre collaborateur M. Auguste Gasser et M. l'abbé Louvot de Besançon. Le fascicule dont il s'agit contient trente-six lettres du Père Joseph Dunand, gardien des capucins d'Auxonne, plus tard aumônier de l'état-major de Besançon, et vingt-six réponses de Grandidier aux questions du Capucin, qui lui survécut et de beaucoup l'aîné de notre historien, né à Strasbourg le 29 novembre 1752 et non d'origine belfortaine, comme cela est répété, note 1, page 5, du fascicule qui porte le n° X de la série, et dont il est le plus important. N'y-a-t-il pas erreur dans ce numérotage ? Cela semble résulter de

Digitized by Google

la liste établie à la dernière page de la couverture où le n° VI fait défaut. Mais celà est sans conséquence et n'empêche pas d'attendre avec impatience le second volume de l'œuvre inédite, dont le tirage doit-être aujourd'hui très avancé.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

Année 1897

JANVIER-FÉVRIER-MARS

Pages

RODOLPHE REUSS. — Coup d'œil sur les manuscrits incendiés en 1870. — Catalogue analytique de ceux qui sont aujourd'hui à la nouvelle bibliothèque de la ville de Strasbourg 5-31

J. LIBLIN. — Note relative aux deux listes de *Périodiques* publiées dernièrement par la *Revue* . . 32

CHARLES GOUTZWILLER. — Histoire de la *Presse*. — Hebdomadaire de Colmar en 1792. — Le docteur Morel ancien maire de Colmar et les désastres de la guerre entre Verdun et Longwy. — Pfeffel et son entourage. — La Marseillaise traduite en allemand 33-38

ARTHUR BENOIT. — Emeute de la piquette à Colmar en 1833. — État des esprits. — Le ministre Humann. — Le directeur de Croismar. — Le poète Laurent. — Le préfet Bret. — Assaut de la maison Metzger. — Arrestations. — Procès. — Acquittement. 39-61

TH. SCHŒLL. — Ingwiller au XVIIe et XVIIIe siècle. - Année de malheurs. — Coutumes religieuses. — Prosélytisme. 62-77

Digitized by Google

Pages

CHARLES NERLINGER. — La vie à Strasbourg au XVIIe siècle. — Le Parlement nouveau. — Daniel Martin. — Du maître d'école. — Du boulanger. — Du Vivandier. — Du cabaretier, etc 78-103

CH. GOUTZWILLER. — A travers le Passé. — Portraits. — Paysages. — Zellenberg. — Monument Brnat. — Au lac Blanc. — Guerre du Mexique. — Financiers et Gogos. — Trois Épis. — X. Mosmann. — Bartholdi à San-Francisco, etc. 104-128

G. DURRWELL. — Murbach. — Son histoire. — Ses environs 129-136

HENRI BARDY. — Arrestation du duc d'Enghien. — Document inédit. 137-139

FRÉD. KURTZ. — Sociétés savantes. — Ministère de l'instruction publique. — Emulation Belfortaine. — Académie de Rouen. — Société historique de l'Orne. 140-144

AVRIL-MAI-JUIN

CH. GOUTZWILLER. — A travers le Passé. — Hugot. — Thomas. — Mossmann. — Jean Macé. — Leurs travaux. — A. Bartholdi. — Liberté éclairant le monde. — Réveil de l'esprit public. — Fiefs alsaciens. — Chiens d'une princesse. — Conférences. — Localités protestantes. — Exposition de 1867. — Hôtels suisses, etc. — Régions éthérées. — Police ombrageuse. — Victor-Chauffour-Kestner. — Un peu de législation. — Chalmel-Lacour. — Charras. — Rochefort. — Pélérinage légitimiste. — Musée de Colmar, etc 145-184

RODOLPHE REUSS. — Les manuscrits de la nouvelle bibliothèque de la ville de Strasbourg. — Cat. analytique. — *Suite et fin*. — Conclusion . . 185-214

ARTHUR BENOIT. — Notes sur l'ancienne résidence d'Ensisheim des princes souverains d'Autriche. —

Digitized by Google

Pages

A propos de la conspiration de Belfort. — Armand Carrel. — Le colonel Carron 215-222

F. B. Baltzweiller. — Trois lettres inédites à A. Pfeffel, d'Aug. Ring, le fils menuisier, du poète Lamey et de Gœsnitz, l'ami de jeunesse . . . 223-233

Arth. Benoit. — Notes et documents pour servir à l'histoire de la presse en Alsace-Lorraine. — Périodiques de Metz et du département de 1771 à 1870. 234-242

Ch. Nerlinger. — La vie à Strasbourg au XVIIe siècle.- (Suite). — La dépensière. — La fruitière. — Le garçon. — La servante. — Le fripier. — L'hôtelier. — La poste. — Le voyageur. — Le soldat.- L'anatomie. — L'architecte 243-282

Dr H. Weisgerber. — Le Rebs, ou Hypocras de l'Alsace. — Son historique. — Sa fabrication. — Recette de famille pour sa fabrication. . . . 282-285

Fréd. Kurtz. Chronique. — A. et B, Correspondants et manuscrits de Grandidier. — C. Noël Alsacien-lorrain. — Dr Brocomagus par : Ingold, Charles Nerlinger et Paul Ristelhuber 286-288

JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE

Th. Schœll. — Les Alsaciens dans l'histoire de Nancy. — Aperçu des liens qui rattachent l'histoire de Nancy à l'histoire de l'Alsace. . . . 289-296

Aug. Gasser. Reproduction dans la *Revue d'Alsace* des manuscrits de Grandidier et du Docteur Méglin, publiés en 1817 et conservés dans les archives de la ville de Soultz 297-309

Ch. Goutzwiller. — A travers le Passé. — Le docteur Jænger. — Des Vosges au Rhin. — Le Sternsée. — Ballon de Giromagny. — Concours régional. — Lac de Constance. — Suisse allemande et suisse romande. — Rois des Ribauds.-

Digitized by Google

Pages

Hanap et bibliothèque des Comtes de Ribaupierre. — Guillotine. — Fourches patibulaires. - Dernières pendaisons à Altkirch. — Chemin de fer de Colmar au Rhin. — Bildstein. — Seelbourg. — Christophorus. — Charles Gérard. — Herwin. — Hortus deliciarum 310-334

G. Durrwell. — Histoire d'une ville d'Alsace et de ses environs. — De Cernay à Rouffach. — Cernay et Uffholtz. — Wattwiller et Herrenfluh. — Soultz. — Iungholtz. — Thierenbach et Sainte-Anne. — Wuenhein et Freudnstein. — Ollwiller, Hartmanswiller, Bernwiller et le Weckenthal . 335-359

Ch. Goutzwiller. — Histoire de la Presse. — *Le Glaneur* d'Altkirch et ses changements de titre. 360-362

J. Liblin. — *Le Glaneur du Haut-Rhin.* — Ses fondateurs, Chrétien-Frédéric Meyer et Alexandre Richart. — Ses divers rédacteurs. — Sa disparipariton. — Sa réapparition. — La guerre. — Son testament. — Prisonnier de guerre. — La prison de la rue du fil à Strasbourg. — M. Casron, directeur des Contributions directes du Haut-Rhin. — Le conseil de guerre. — La citadelle d'Ober-Wésel. — Les prisonniers français et allemands. 363-373

N. Poly. — Siège et prise de Faucogney en 1674. — Le colonel alsacien Charles-Eugène Schmidt, puis capucin 374-386

Ch. Nerlinger. — La vie à Strasbourg au XVIIe siècle. — L'architecte. — Le tailleur. — L'astrologue. — Le cocher. — Le batelier. — Le brasseur. — La lavandière. — De l'arithméticien. — Le barbier, etc 387-426

Fréd. Kurtz. — Le tome 1er des manuscrits de Carlsruh par l'abbé Ingold. — Baldung Grien par Robert Stiassny. — Le vieux Belfort par Henri Bardy 427-431

Aug. Gasser. — Frères d'Alsace par J. Degaudran . 432

Digitized by Google

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Pages

Dr H. Weisgerber. — L'Alsace au commencement du XVIIIe siècle, d'après un mémoire inédit de l'intendance. — Avant-propos. — Situation de l'Alsace. — Fleuves et rivières, Forêts. — Récoltes. — Mines. — Commerce. — Mœurs, etc., etc. . . 433-459

Rod. Reuss. — Présentation à Louis XIV de la médaille frappée en 1687, par ordre de la ville de Strasbourg, après l'achèvement de la Citadelle . 460-468

Ch. Goutzwiller. — A travers le passé. — Portraits.- Paysages. — Charles Gérard. — Ses recherches.- Ses artistes. — Erwin de Steinbach. — Hortus déliciarum. — Luemschwiller et Saint-Apolinaire, Rétable et Fresques. — Charles Grad. — Panama. — Coton en Algérie. — Danse macabre. — Écolier portant lunettes. — Cerveau humain. — Dolfus-Hausset, etc. 469-489

G. Durrwell. — La commune de Bollwiller. — Les familles de Rosen, de Broglie, d'Argenson . . 490-496

Ch. Nerlinger. — La vie à Strasbourg au commencement du XVIIIe siècle. — Changeur. — Charcutier. — Rotisseur. — Coquetier. — Laitière. — Patissier. — Mercier. — Messager. — Pescheur, etc., etc. — Marchand de vin. — Vendanges et Baigneur, etc. — Boucher. — Boureau. . . 497-526

Arth. Benoit. — Notes et documents pour servir à l'histoire de la presse en Alsace-Lorraine. — Liste des périodiques de la *Meurthe*. . . . 527-535

N. Poly. — Siège et prise de Faucogney par les Français en 1674. — Charles-Eugène Schmidt, capucin alsacien. — *Suite et fin*. 536-552

Th. Schœll. — Le duel à Strasbourg. — Son apparition en 1552. — La capitulation de 1681. — L'Université. — Universitaires et Ecclesiastiques. — V. Alfred Erichson 553-559

Digitized by Google

Pages

FRÈD. KURTZ. — Sociétés savantes. — Bulletin du Ministère de l'instruction publique. — Académie des sciences et belles-lettres de Rouen. — Société industrielle de Mulhouse. — Émulation de Belfort Correspondants de Grandidier. 560-565

TABLE SOMMAIRE DES MATIÈRES 566-571

Belfort, — Imprimerie Nouvelle

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 9015 06847 2243

Digitized by Google

Digitized by Google